



uOttawa

L'Université canadienne  
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES  
ET POSTDOCTORALES**



**uOttawa**

L'Université canadienne  
Canada's university

**FACULTY OF GRADUATE AND  
POSTDOCTORAL STUDIES**

**Isabelle Tremblay**

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

**Ph.D. (Lettres françaises)**

GRADE / DEGREE

**Département de lettres françaises**

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**La Problématique du bonheur féminin dans l'écriture romanesque des  
femmes écrivains du siècle des Lumières**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

**Pierre Berthiaume**

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

**Lucie Joubert**

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

**EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS**

**Mawy Bouchard**

**Marie-Laure Girou-Swidorski**

**Dominique Bourque**

**Elisabeth Zawisza**

**Gary W. Slater**

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

**La Problématique du bonheur féminin dans l'écriture romanesque des femmes  
écrivains du siècle des Lumières**

Isabelle Tremblay

Thèse soumise à la Faculté des études supérieures et postdoctorales dans le cadre des  
exigences du programme de doctorat en Lettres françaises

Département de français  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

© Isabelle Tremblay. Ottawa. Canada. 2008



Library and  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file    Votre référence*  
*ISBN: 978-0-494-46524-0*  
*Our file    Notre référence*  
*ISBN: 978-0-494-46524-0*

**NOTICE:**

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**AVIS:**

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

  
**Canada**

## REMERCIEMENTS

J'aimerais d'abord exprimer toute ma reconnaissance à deux professeurs que j'estime et que j'admire beaucoup, M. Pierre Berthiaume et Mme Lucie Joubert. C'est grâce à leur esprit perspicace, à leurs observations intelligentes et à leur excellente direction que j'ai pu mener à bien mon projet.

Je tiens à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour sa généreuse bourse de doctorat qui m'a permis d'effectuer mes recherches et de rédiger ma thèse dans les meilleures conditions.

Je suis infiniment reconnaissante à John sans qui je ne serais pas allée au bout de ma passion.

## SOMMAIRE

En représentant le parcours de la destinée féminine, avec tous les détours, les obstacles et les enjeux qu'il peut comporter, les romancières des Lumières s'interrogent sur les conditions de réalisation du bonheur au féminin. Le genre romanesque, qui est le lieu de l'émergence d'une réflexion nouvelle sur la condition féminine, constitue pour les femmes auteurs un moyen privilégié pour afficher leurs positions sur la question du bonheur et sur les moyens d'accéder à celui-ci. Si les réseaux de signification à l'œuvre dans les romans à l'étude révèlent des stratégies en rupture avec les diktats propres à la morale chrétienne – le renoncement et le sacrifice –, c'est que la quête du bonheur est étroitement liée à une conception de l'identité féminine qui cesse d'être définie uniquement par les règles et les codes de la société patriarcale. Le souci de faire reconnaître à leurs personnages féminins une valeur propre, c'est-à-dire non limitée à la capacité reproductrice des femmes, s'inscrit dans une revendication en faveur de « l'accomplissement de son moi<sup>1</sup> » intrinsèque au bonheur. Une étude sociologique du personnel romanesque féminin montre que trois paradigmes ordonnent la représentation du bonheur : les institutions de l'époque – telles que le mariage, la famille et l'éducation – qui conditionnent la trajectoire des héroïnes ; la réflexion préromantique qui place l'estime de soi au-dessus des principes émis par l'ordre moral chrétien et social ; la sensibilité ouvre sur un espace de conciliation où l'amour et l'amitié créent une forme d'indépendance sentimentale qui évacue le rapport de force inhérent à la passion, telle qu'elle s'élabore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Riche de stratégies « libératrices », la production romanesque féminine des Lumières pousse les limites du bonheur au-delà de l'horizon esquissé par les romanciers.

---

<sup>1</sup> Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, [1960] 1969, p. 122.

## INTRODUCTION

« Il faut être heureux [...] : c'est la fin de tout être sensible » (Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Garnier, [1762] 1964, livre V, p. 564).

Au siècle des Lumières, l'idée du bonheur, qui est « senti[e] et proposé[e] comme la clé de tous les [problèmes] » et qui constitue « le seul idéal concevable, la seule justification de l'existence humaine<sup>2</sup> », occupe, selon Robert Mauzi dont l'œuvre s'est imposée sur la question, philosophes, moralistes, poètes, dramaturges, romancières et romanciers. La rupture avec la morale chrétienne, qui se préparait depuis la fin du Grand Siècle, devient apparente au moment où les Philosophes proclament l'incompatibilité entre le christianisme et le bonheur mondain. Opposés à l'Église et à ses impostures, Diderot et Voltaire défendent une position que plusieurs autres philosophes partagent et qui repose sur l'idée que « le christianisme est tout entier conçu pour un homme mythique, non pour l'homme vrai<sup>3</sup>. » Contraire à l'économie bourgeoise, l'idéal religieux cesse de former la pierre angulaire du bonheur. Toutefois, la sensibilité atténuée le divorce entre la religion et le bonheur, de sorte qu'une forme de compromis caractérise la course au bonheur à la fin du siècle : « dans le finalisme sentimental se résorbe le conflit entre le monde et Dieu<sup>4</sup> », rappelle Robert Mauzi. Comme chacun estime avoir droit au bonheur, sa recherche, qui devient de plus en plus importante, est le sujet de nombreux traités de morale et de plusieurs essais et romans.

En luttant contre les détracteurs du roman qui le taxent d'immoralisme, les romancières et les romanciers lui donnent des formes multiples, mais qu'il soit épistolaire ou non, qu'il prenne la forme de mémoires supposés ou de nouvelles historiques, il prétend à la vérité<sup>5</sup>. De l'alcôve au salon puis à la table d'écriture, les

---

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 80-81.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>5</sup> Georges May souligne que dans sa *Lettre à Mme D\*\*\* sur les romans*, Desmolets, le premier critique de

femmes auteurs, qui écrivent depuis le Moyen Âge, mais qui ont été longtemps marginalisées et qui continuent de recourir à l'anonymat, parviennent malgré tout à se tailler une place au sein de la sphère littéraire des Lumières<sup>6</sup>. Les romans de ces femmes auteurs, qui peignent avec force leurs attentes face au bonheur, se font le lieu de leurs réflexions. À travers ce genre dans lequel « la souplesse, la précision et la grâce perm[ettent] les jeux les plus subtils, les recherches les plus fines, les variations les plus originales, les réussites les plus riches d'avenir<sup>7</sup> », comme le remarque Georges May, elles illustrent leurs positions face aux définitions du bonheur et aux moyens d'y accéder, et tracent une véritable carte du bonheur. C'est à travers le roman, « le seul apte à concurrencer la réalité dans son foisonnement<sup>8</sup> », selon Michèle Weil, que celles qui succèdent aux romancières du Grand Siècle s'interrogent sur le rapport entre la condition féminine et le bonheur.

Pierangela Adinolfi, Alexandre Cioranescu, Henri Commanger, Corrado Rosso et bien entendu Robert Mauzi, auteur de *l'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle* (1960), ont su traiter de la question du bonheur et donner un portrait convaincant de son évolution. Si Robert Mauzi est le seul à ne pas laisser entièrement de côté la production féminine dans son ouvrage, celle-ci n'est l'objet d'aucune analyse systématique visant à recenser les positions des romancières face aux définitions du bonheur et aux moyens d'y accéder, objectif de ma thèse. Chefs de file de l'étude sur le genre à l'époque des Lumières, Marie-Laure Girou Swiderski, Élisabeth

---

l'époque, conçoit le roman comme un mélange de vérité et de vraisemblance : « Un récit qui ne contient rien que de vrai est une *Histoire* ; un tissu de fictions est une *Fable* ; le mélange de la fable et de l'histoire fait le *Roman*. Ce qu'il y a de vrai intéresse ; ce qu'il y a de fiction embellit et amuse ; plus la vérité y domine, mieux la fiction est ménagée, et plus le *Roman* approche de sa perfection » (Georges May, *Le Dilemme du roman au XVIII<sup>e</sup> siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique, 1715-1761*, Paris, PUF, 1963, p. 42).

<sup>6</sup> Accusées d'imiter leurs contemporains, taxées de plagiat et soupçonnées de prêter leur nom à des romanciers réputés, les romancières se heurtent à des conditions d'écriture susceptibles d'influencer négativement la réception de leurs œuvres. On peut se demander si l'apport des romancières à la production anonyme de ce siècle est plus significatif que celui des hommes.

<sup>7</sup> Georges May, *op. cit.*, p. 1.

<sup>8</sup> Michèle Weil, *Robert Challe romancier*, Genève, Droz, 1991, p. 75.

Zawisza, Joan DeJean, Isabelle Brouard-Arends, Colette Cazenobe, Olga B. Cragg, Suellen Diaconoff, Suzan van Dijk, Jeanette Geffriaud Rosso, Kathleen Jaeger, Katherine Jensen, Nancy Miller, Colette Piau-Gillot, Joan Hinde Stewart et Mary Trouille, ont fait ressortir l'originalité de nombreux romans féminins du dix-huitième siècle et ont mis en évidence l'intérêt d'étudier ces œuvres souvent méconnues. Toutefois, aucune étude n'a encore analysé les textes comme un objet d'étude à part entière et de ce fait, aucune n'a pu dresser un tableau précis de la représentation du bonheur dans l'écriture des femmes au siècle des Lumières, pan manquant à ce que Colette Cazenobe appelle le « développement du roman féminin » et « l'émergence du roman moderne<sup>9</sup> ». L'étude de la question du bonheur dans les romans des femmes auteurs, longtemps négligée par la critique, révèle les prises de position de l'écriture féminine de l'époque, ou plutôt ses trajectoires.

Philosophes, moralistes, poètes, dramaturges et romanciers sont nombreux à s'interroger sur la place des femmes dans la société des Lumières. Tandis que les traités d'éducation féminine se multiplient, les *Cahiers de doléances*, rédigés par les villageois et compilés par les membres du gouvernement, enregistrent encore en 1789 un nombre croissant de revendications pour améliorer le sort de l'ensemble des femmes et pour réformer la société d'Ancien Régime. Mme de Tencin, François de Graffigny, Marie-Jeanne Riccoboni, Mme de Genlis, Isabelle de Charrière et Sophie Cottin, pour n'en nommer que quelques-unes, retiennent l'attention des lecteurs de leur siècle. Selon les données recueillies par Aurora Wolfgang, les femmes publient 14,5 % des fictions écrites en prose au cours du siècle des Lumières<sup>10</sup>. En dépit de leur succès, leurs œuvres ne traverseront pas les siècles et demeurent le plus souvent absentes des manuels d'histoire littéraire qui ne retiennent que les canons littéraires masculins. Bien que Mme de Genlis

---

<sup>9</sup> Colette Cazenobe, *Au malheur des dames. Le roman féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les Dix-huitième siècles », 2006, p. 20-21.

<sup>10</sup> Aurora Wolfgang, *Gender and Voice in the French Novel, 1730-1782*, Aldershot, Ashgate, 2004, p. 8.

ait longuement commenté la production des romancières dans son *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres* (1811) et que Fortunée Briquet ait fait le point sur la contribution des femmes à la littérature dans son *Dictionnaire historique* (1804), les femmes écrivains n'ont guère intéressé les historiens de la littérature. Ce vide vient confirmer les propos de Mme de Staël, qui affirme à la fin du siècle qu'« une femme ne peut exister par elle seule, la gloire même ne lui serait pas un appui suffisant<sup>11</sup>. » Alexandre Cioranescu et Pierre Conlon ont tenté de corriger cette lacune dans leurs bibliographies de la littérature française en répertoriant des romancières connues et méconnues. En dépit de leurs limites<sup>12</sup>, ces bibliographies demeurent des outils indispensables à l'étude de la littérature féminine du dix-huitième siècle. L'étude d'un corpus large et varié produit un échantillonnage suffisamment précis pour permettre d'identifier des réseaux de signification au sein de leurs romans.

Certes, selon leur place dans le siècle et en fonction des conditions d'écriture qu'elles ont rencontrées, les romancières ont été susceptibles de se distancier de l'horizon d'attente qu'établissent les œuvres influentes masculines à des degrés différents. Il semble donc inévitable que les stratégies imaginées pour atteindre le bonheur aient divergé d'une romancière à l'autre et aient correspondu parfois, voire souvent, aux idéaux des romanciers. Contrairement à Pierre Fauchéry qui estime que « les auteurs les moins doués en puissance créatrice sont davantage enclins au "suivisme" : [et que] c'est éminemment le cas des romancières, dont les formules se laissent sans peine décomposer en combinaisons d'influences<sup>13</sup> », nous croyons qu'il est possible de découvrir un fil conducteur qui relie les romancières entre elles. L'étude des *Conseils à une amie* (1749) de Madeleine de Puisieux, l'analyse des *Réflexions nouvelles sur les femmes* (1727) de la

---

<sup>11</sup> Germaine de Staël, *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (préface de Chantal Thomas), Paris, Rivage, [1796] 2000, p. 99-100.

<sup>12</sup> Voir le tableau 1 de l'appendice.

<sup>13</sup> Pierre Fauchéry, *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle*, Paris, A. Colin, 1972, p. 67.

marquise de Lambert, de même que des traités précurseurs de Marie de Gournay, de François Poullain de la Barre et de Gabrielle Suchon permettront de cerner l'influence d'une réflexion nouvelle sur la condition féminine de l'époque sur les romans écrits par les femmes.

L'idée qu'on se fait du bonheur féminin à l'époque des Lumières est tributaire de celle qu'on se fait de l'identité féminine. À ce sujet, Paul Hoffmann, une autorité sur le sujet, observe que « le bonheur de la femme est une disposition intérieure, la conviction secrète de vivre selon sa vérité, qui est une vérité du corps<sup>14</sup>. » Selon cette perspective, l'identité féminine doit donc se réaliser dans la satisfaction de certains rôles biologiques et des rôles sociaux. Certaines romancières inventent des fictions pour lutter contre ce préjugé qui révèle les enjeux sous-jacents à la quête du bonheur. En s'inscrivant dans le mouvement d'avant-garde que prévoit Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795), les romancières mettent en branle la machine de l'égalité et ouvrent la voie à un des « progrès de l'esprit humain les plus importants pour le bonheur général », soit « l'entière destruction des préjugés, qui ont établi entre les deux sexes, une inégalité de droits funeste à celui même qu'elle favorise<sup>15</sup>. » Les stratégies que dévoilent leurs romans montrent que le renoncement et le « destin-bourreau » ne constituent pas les avenues privilégiées par les héroïnes, comme l'avance Pierre Fauchéry<sup>16</sup>. La production romanesque des femmes écrivains du siècle des Lumières s'inscrit dans un courant revendicateur pour l'égalité.

L'identité des personnages féminins, balisée par les nombreuses contraintes qu'imposent le mariage et l'éducation, est au centre de notre analyse du regard que portent les romancières sur le bonheur. À une époque où « l'essentiel de l'existence

---

<sup>14</sup> Paul Hoffmann, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Genève, Slatkine, 1995, p. 166.

<sup>15</sup> Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, [1795] 1981, p. 346-347.

<sup>16</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 826.

privée se replie sur le for familial, sans discords entre l'individu et les siens<sup>17</sup> », la tentative de forger une personnalité qui appartienne en propre à leurs héroïnes devient l'objet d'un discours nouveau et original dans l'écriture des romancières. De la princesse de Clèves, dont le destin dévie de la route tracée pour elle, à la comtesse de Nangis, qui déclare dans *Olivier ou le secret* : « c'est le bonheur intérieur qui serait tout pour moi<sup>18</sup> », nombreux sont les personnages féminins qui revendiquent le droit à la « satisfaction de soi<sup>19</sup> », que Pierre Fauchéry identifie comme une constante dans les définitions du bonheur au dix-huitième siècle.

Au moment où la vertu apparaît comme un des moyens les plus sûrs d'accéder au bonheur, selon les traités de l'époque, comment les romancières présentent-elles la relation entre la condition féminine et les diverses obligations qu'implique le devoir ? Alors que le concept de devoir exerce une emprise certaine sur les personnages féminins et règle leur conduite, la vertu, conçue comme un « dessaisissement de soi au profit des autres<sup>20</sup> », vient compliquer leur possibilité de se construire une identité selon leurs désirs et leurs convictions. Le bonheur individuel s'efface derrière l'obligation de faire le bonheur des autres.

La sensibilité et la sensualité permettent aux héroïnes de résoudre cette difficulté et de s'affirmer telles qu'elles sont. Tout d'abord, l'amitié entre femmes crée un espace qui, selon Nathalie Heinich, fait « place à une sociabilité qui n'est plus définie dans le manque et l'exclusion<sup>21</sup> ». C'est donc grâce au cercle féminin que de nombreuses romancières parviennent à rétablir l'égalité nécessaire qui concède à leurs héroïnes un

---

<sup>17</sup> Nicole Castan, Maurice Aymard, Alain Collomp, Daniel Fabre et Arlette Farge, « La communauté, l'État et la famille. Trajectoires et tensions », Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 1985, vol. 3, p. 411.

<sup>18</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret* (texte inédit établi, présenté et commenté par Denise Virieux), Paris, J. Corti, [1822] 1971, p. 153-154.

<sup>19</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 644-645.

<sup>20</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 581.

<sup>21</sup> Nathalie Heinich, *États de femme : l'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard 1996, p. 33-34.

certain bonheur. À son tour, l'amour crée un espace intime qui permet aux personnages féminins de mener une existence heureuse. Enfin, la sexualité comme voie à l'affirmation de soi s'inscrit dans quelques figures féminines qui y voient la possibilité de subvertir l'ordre établi.

\*  
\*   \*  
\*

Puisque l'un des objectifs de notre étude est de réhabiliter les romancières tombées dans l'oubli, il est impératif d'étudier le plus grand nombre de romans féminins pour faire connaître les auteures méconnues, mais aussi pour trouver un fil conducteur qui relie la production féminine entre elle. Le souci d'exhaustivité participe du projet de tracer un portrait convaincant de l'écriture féminine du siècle des Lumières.

La période retenue pour le corpus est celle comprise entre 1699 et 1826. Notre étude débute à la fin de la période classique, placée sous la contrainte des règles, et comprend les œuvres publiées durant la Révolution, événement historique marquant qui se reflète dans le corpus par une plus grande liberté prise face au contenu, et pendant la période napoléonienne qui conforte le pouvoir patriarcal. Balisée par la fin du règne du Roi-Soleil, qui ne répond plus au Royaume et qui impose des valeurs qui ne correspondent pas à son époque, et par l'Empire de Napoléon, dernier écho politique, économique et culturel des Lumières, notre étude vise à identifier les trajectoires de l'écriture féminine à une époque marquée par un fort désir de changement que canalise la chute de l'Ancien Régime.

Issues de familles nobles mais parfois désargentées, de la classe bourgeoise et même roturière, les romancières s'illustrent non seulement dans le domaine des lettres, mais aussi dans celui de l'éducation, de la chimie, de la géographie et de l'histoire<sup>22</sup>. En

---

<sup>22</sup> Voir : Fortunée Briquet, *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France*, Paris, de Gillé, 1804 ; Jean-François de la Croix, *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres, contenant l'histoire des femmes savantes, actrices et*

plus d'être romancières, un bon nombre de femmes, souvent autodidactes, mènent de front les carrières de traductrice, de pédagogue, d'historienne, de pamphlétaire, de journaliste et d'éditrice. Plusieurs reçoivent des prix importants, dont le prix Monthyon<sup>23</sup>, et sont admises à diverses académies. Estimées et louées par leurs contemporains, qui participent parfois au perfectionnement de leur éducation et qui recherchent leur compagnie dans les salons, elles contribuent activement à la vie intellectuelle de leur époque.

Les années qui suivent la parution des *Illustres Françaises* (1713) de Robert Challe et qui sont marquées par les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu, par *Cleveland* (1731-1739) de l'abbé Prévost et par *La Vie de Marianne* (1731-1741) de Marivaux, voient aussi paraître les romans de la comtesse de Fontaines, ceux de Marguerite de Lussan, de madame Méheust et de Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin. Ces romancières connaissent un succès important. Tandis que le roman historique de la comtesse de Fontaines, *Histoire de la comtesse de Savoie* (1726), inspire deux tragédies à Voltaire, la production romanesque de Marguerite de Lussan suscite l'admiration d'un écrivain célèbre à l'époque, La Vallière, de même que la protection de Mme de Pompadour et des princes de Condé et de Conti. Pour sa part, Mme de Tencin,

---

généralement des dames qui se sont rendues fameuses dans tous les siècles par leurs aventures, les talents, l'esprit et le courage, Paris, Cellot, 1769 ; Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ; ou précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811 ; Joseph de La Porte, *Histoire littéraire des femmes françaises : ou, Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, Paris, Lacombe, 1769 ; Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie Ndiaye*, Paris, Karthala, 1996 ; Eva Martin Sartori (dir.), *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, Westport, Greenwood Press, 1999 ; *Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France* de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime ([www.siefar.org](http://www.siefar.org)).

<sup>23</sup> Le prix Monthyon, un prix d'utilité, est décerné par l'Académie française en 1783 à la deuxième édition des *Conversations d'Émilie* de Mme d'Épinay. Cet ouvrage pédagogique est traduit en allemand la même année. De plus, la tsarine Catherine s'en sert pour l'éducation de ses petits-fils (voir « Louise d'Épinay », Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage (dir.), *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie Ndiaye*, Paris, Karthala, 1996).

relevée de ses vœux par le pape Clément XI, établit un salon qui compte Fontenelle, Marivaux et Duclos parmi ses habitués. Les intrigues romanesques qu'elle invente tendent à s'opposer aux valeurs reçues. D'ailleurs, Patricia Louette observe que

la singularité des héroïnes [de Mme de Tencin] s'exprime d'abord dans ce que nous pourrions appeler une trajectoire inattendue : celles qui se présentent comme des personnes vertueuses au début de leur histoire en viennent, après l'expérience de la soumission la plus rigoureuse bien souvent, à se comporter en personnages subversifs qui minent l'ordre établi.<sup>24</sup>

Cette femme influente, qui hésite à signer ses romans, ne connaît pas la pauvreté à laquelle n'échappent pas la comtesse de Fontaines et Marguerite de Lussan.

Entre la publication de *l'Histoire d'une Grecque moderne* (1740) de l'abbé Prévost, des *Bijoux indiscrets* (1748) de Diderot et de *La Nouvelle Héloïse* (1761) de Rousseau, la production féminine remporte deux grands succès : alors que les *Lettres d'une Péruvienne* (1747) de Françoise de Graffigny connaissent un triomphe immédiat, les *Lettres de Fanni Butlerd* (1757) de Marie-Jeanne Riccoboni marquent le début d'une carrière prolifique. À ces noms, il faut ajouter ceux de Mlle Brohon, qui connaît la renommée à l'âge de dix-huit ans avec son premier roman, *Les Amans philosophes ou Le Triomphe de la raison* (1755), de Mlle Guichard, qui imagine plusieurs chansons, de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, une érudite qui, tout en éditant *Le Nouveau Magasin français* (1756), se dévoue à l'éducation des filles et produit des romans à teneur morale, des traités de grammaire, de géographie et d'histoire, de Gabrielle-Suzanne de Villeneuve qui, à l'instar de quelques romancières, souhaite se procurer un revenu par ses écrits et y réussit grâce entre autres à la *Jardinière de Vincennes* (1753) et de Madeleine de Puisieux qui, tout en se consacrant à des œuvres de morale, fait paraître sept romans et contes.

---

<sup>24</sup> Patricia Louette, « Quelques aspects de la singularité féminine chez Mme de Tencin. Les coulisses de la vertu », Shirley Jones Day (dir.), *Writers and Heroines. Essays on Women in French Literature*, Bern, Peter Lang, 1999, p. 131.

Entre 1760 et 1789, alors que Rousseau et Laclos publient deux œuvres pionnières, que l'influence de Richardson se fait sentir en France et que le genre romanesque s'ennoblit, Isabelle de Charrière, issue de la noblesse hollandaise et établie en Suisse, et Mme Riccoboni produisent à leur tour des romans qui marquent le siècle. Mme de Genlis ose même affirmer que la production de Mme Riccoboni surpasse en qualité celle de l'abbé Prévost : « Avant que Mme Riccoboni eût écrit, les romans de l'abbé Prévost jouissaient d'une grande réputation ; mais ceux de madame Riccoboni en ont rendu la lecture impossible<sup>25</sup> », affirme-t-elle. Les romans d'Isabelle de Charrière proposent une remise en question de la condition féminine de l'époque. D'ailleurs, Joan Hinde Stewart estime que « Charrière's novels suggest that virtue, like happiness and reason, may not be viable, or at least may need redefining as it applies to women<sup>26</sup>. » De même, M. Flaux constate que Marie-Jeanne Riccoboni s'interroge sur le bonheur au féminin :

La romancière modifie la tradition par ses exigences propres : il lui importe, au premier chef, de dévoiler la vérité féminine, afin de justifier les aspirations de la femme et de donner une réponse aux interrogations de l'homme. Elle bouscule le jeu des apparences dominées par l'influence masculine, pour mettre en avant la réalité des désirs féminins.<sup>27</sup>

Marraine de Mme de Genlis et amie de Marmontel, Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo publie un roman monophonique, *Lettres au Chevalier de Luzeincour par une jeune veuve* (1761), qui allie la spontanéité et l'ironie dont font preuve de nombreuses héroïnes riccoboniennes. Préoccupées par l'éducation féminine qui devient un sujet de débat, Mlle d'Albert et Mme Gacon-Dufour font paraître des romans qui

---

<sup>25</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, op. cit., 1811, p. 278. Il faut ajouter que sans l'avoir sollicitée, Mme Riccoboni s'est vu octroyer une pension du Roi de deux mille livres en 1772. Dans une lettre à Robert Liston, elle confie que cette grâce que lui a obtenue la comtesse du Barry témoigne de son mérite : « Notez que deux mille livres est la plus forte pension accordée aux gens de lettres, ainsi, je suis traitée avec beaucoup de distinction » (lettre du 21 juin 1772, *Mme Riccoboni's Letters to David Hume, David Garrick and sir Robert Liston, 1764-1783* (dirigé par James C. Nicholls), Oxford, Voltaire Foundation, 1976, p. 251).

<sup>26</sup> Joan Hinde Stewart, *Gynographs: French Novels by Women of the Late Eighteenth Century*, Lincoln, PU Nebraska, 1993, p. 117.

<sup>27</sup> M. Flaux, « Madame Riccoboni : une idée du bonheur au féminin au siècle des Lumières », Thèse, Paris III, 1991, p. 456.

exposent les méfaits d'une éducation négligée. Comparée à Sapho par Voltaire, Marie Monnet, fille d'un perruquier, a droit à l'admiration de Diderot et connaît la renommée grâce à ses *Contes orientaux* (1779) qui sont réédités et même traduits en russe. Au nombre des romancières savantes, on compte la présidente d'Arconville, qui, passionnée de chimie, de morale, de littérature et des langues, traduit et corrige les *Leçons de chimie* de M. Shaw, y ajoute des expériences de son cru, publie un *Traité de l'amitié* et traduit le traité d'ostéologie de Monro. Spécialiste de la vie de cour, Mme Gacon-Dufour écrit des manuels de fabrication du savon et du parfum et d'autres de conseils sur le maintien d'une bonne santé et sur le bon fonctionnement d'un ménage. Éluë à l'Académie d'Arras, Louise Félicité de Kéralio se lance à l'âge de dix-huit ans dans un projet de dépouillement bibliographique et publie dans sa *Collection* (1786-1788) douze volumes qui rassemblent les meilleurs ouvrages des auteurs féminins français. On lui reconnaît le titre d'historienne pour son *Histoire d'Élisabeth, reine d'Angleterre* (1786-1788). Dans son roman *Adélaïde ou Les Mémoires de la marquise de M\*\*\** (1776), elle exerce une verve semblable à celle qui sous-tend l'écriture d'Isabelle de Charrière et de Marie-Jeanne Riccoboni. En plus d'être admise au sein des académies de Villefranche, de Lyon et de Rome, Fanny de Beauharnais, poétesse renommée, est reçue au Lycée de Toulouse comme associée-littéraire. Après s'être séparée de son mari, elle ouvre un salon qui compte parmi ses habitués Sébastien Mercier, Restif de la Bretonne, Cazotte et Claude Dorat, avec qui elle entretient une liaison amoureuse. Fervente militante des droits des femmes, Dame Aubry, qui adopte le pseudonyme d'Olympe de Gouges, participe activement à la Révolution et meurt sur l'échafaud. Ses romans défendent les idéaux qui lui tiennent à cœur. Outre ces romancières, il faut aussi retenir les noms de Mme Benoist et de Mme Robert qui font paraître des romans mettant en scène les égarements qu'entraîne la passion amoureuse.

Au moment de la chute de l'Ancien Régime, de nouvelles voix se font entendre, dont celle de madame Cottin qui, selon Joan Hinde Stewart, écrit des romans qui forment « a decisive chapter in the history of women's efforts to write about sexuality and to reconfigure notions like "virtue"<sup>28</sup>. » Bien qu'il lui attire le blâme de Mme de Genlis, son premier roman, *Claire d'Albe* (1799), lui procure les fonds nécessaires pour venir en aide à un ami. Ayant fui la France au moment de la Terreur, Claire de Duras se rend en Martinique, aux États-Unis, en Suisse puis en Angleterre, alors qu'Adélaïde de Souza se réfugie en Allemagne. Chacune publie des romans qui traitent de l'interdit amoureux avec lequel les femmes doivent composer. Ayant reçu le prix d'utilité pour ses *Conversations d'Émilie* (1774), Mme d'Épinay transforme les principes éducatifs élaborés par Rousseau dans *Émile ou De l'éducation* (1762). En les mettant en application dans *l'Histoire de madame de Montbrillant* (1818), qui est le plus souvent reçu comme un roman autobiographique tout comme *Valérie* (1804) de Mme de Krüdener, elle développe « a survival manual for eighteenth-century women in their struggle to find happiness and self-fulfillment<sup>29</sup>. » Bien que Mme de Genlis, gouvernante dévouée à l'éducation des enfants du duc d'Orléans, véhicule une expression nouvelle de l'expérience féminine du bonheur et qu'elle interroge la relation que les femmes entretiennent avec les conventions sociales établies, elle ne promet pas dans ses romans une réforme éducative aussi radicale que celle que propose Mme d'Épinay. Celle-ci présente un programme d'éducation ambitieux dans le but de sensibiliser les femmes aux limites de leur condition.

En se taillant une place au sein de la sphère littéraire, les romancières infléchissent une destinée féminine marquée par l'emprise conjugale et par l'institution familiale, et se ménagent une part d'autorité. Dans *Fictions of Authority*, Susan S. Lanser

---

<sup>28</sup> Joan Hinde Stewart, *op. cit.*, p. 193.

<sup>29</sup> Mary Trouille, « "La femme mal mariée". Mme d'Épinay's challenge to *Julie* and *Émile* », *Eighteenth Century Life*, 1996, vol. 20, n° 1, p. 48.

reconnaît trois modes de narration associés à l'émergence de l'autorité discursive. Elle distingue la voix auctoriale, qui se fonde sur la narration hétérodiégétique et qui est investie d'une autorité supérieure, la voix personnelle, qui favorise une narration autodiégétique dont l'autorité est limitée, et la voix privée qui, liée à la forme épistolaire, émane d'une intimité fabriquée par des lettres fictives<sup>30</sup>. En signant les lettres qui composent le roman, l'épistolière s'arroge une part de l'autorité discursive réservée à la romancière<sup>31</sup>.

Il est intéressant de noter que les romans qui connaissent le plus grand succès appartiennent à la voix privée. Comme la place des femmes dans la société des Lumières est peu enviable et qu'elles sont difficilement admises dans la République des lettres, les romancières se rabattent sur la forme qui convient le plus à leur situation et élisent un mode de narration qui leur permet de mieux rendre compte d'une problématique de la sensibilité qu'elles attribuent à leurs personnages. Elles introduisent dans leurs fictions des stratégies qui leur permettent de faire dire à leurs héroïnes ce qu'elles souhaitent faire entendre. La décision de camper leurs écrits dans la voix privée vise à communiquer leurs réflexions sur le bonheur féminin sous le couvert d'une fiction dont les ressorts permettent de louvoyer entre les obstacles qu'engendrent des conditions d'écriture peu favorables.

En rédigeant des romans épistolaires monophoniques, Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, Françoise de Graffigny, Marie Monnet, Marie-Jeanne Riccoboni et Isabelle de Charrière créent un mode de narration mitoyen situé aux confins de la voix privée et de la voix personnelle<sup>32</sup>. En s'arrogeant une plus grande liberté, les

---

<sup>30</sup> Susan Sniader Lanser, *Fictions of Authority: Women Writers and Narrative Voice*, Ithaca, PU Cornell, 1992, p. 1-33.

<sup>31</sup> Les romans à l'étude se répartissent également entre ces trois catégories. Voir le tableau 2 de l'appendice.

<sup>32</sup> Le roman qui appartient à la voix personnelle se construit de la même façon que celui qui appartient à la

épistolaires qui s'approprient la première personne de façon exclusive sont libres de construire l'image qu'elles désirent de celui ou de celle à qui elles s'adressent et peuvent tenir des propos hasardeux à moindres risques. Contrairement à la mère de Cécile, qui doit subir la réprobation de sa confidente dans les *Lettres écrites de Lausanne*, la veuve qui écrit au chevalier de Luzeincour, Zilia, Jenny Bleinmore, Fanni Butlerd, Juliette Catesby et Mrs Henley peuvent se permettre de pousser leurs critiques des comportements masculins et des conventions sociales plus loin puisque la construction narrative dépossède le destinataire de toute autorité. Le silence que les romancières imposent à ce dernier brise le rythme usuel de la correspondance, disqualifie le regard réprobateur que l'œil sévère du confident ou de la confidente est susceptible de poser et renforce l'autorité de l'épistolière. En mimant la voix privée, les romancières penchent vers la voix personnelle qui refuse de censurer l'expérience individuelle. En cela, leurs romans exposent plus aisément ce qu'elles cherchent à mettre en évidence : les avatars de la destinée féminine.

Susan S. Lanser précise qu'à l'époque des Lumières, « women [we]re encouraged to write only of themselves because they [we]re not supposed to claim knowledge of men or "the world"<sup>33</sup>. » En mettant en scène un narrateur homodiégétique masculin, Isabelle de Charrière, Barbara-Juliana Krüdener, madame Méheust, Adélaïde de Souza et madame de Tencin se soustraient à cette contrainte. Sir Walter Finch, Gustave, le Chevalier de \*\*\*, lord Sydenham et le comte de Comminge montrent que la voix féminine est polymorphe et qu'à l'instar des romanciers, les femmes écrivains sont capables de donner une représentation convaincante de la psychologie du sexe opposé. Les confidences masculines simulées concèdent à ces romancières un degré d'autorité supérieur du fait qu'elles donnent à voir une connaissance des hommes et du monde dans

---

voix privée à la différence près qu'il ne relève pas du mode épistolaire et que le narrateur possède un droit de parole exclusif.

<sup>33</sup> Susan Sniader Lanser, *op. cit.*, p. 18-19.

lequel elles évoluent. De la forme épistolaire à la narration homodiégétique, les romancières imaginent divers moyens pour briser les cadres qui les contraignent à une autorité discursive limitée.

Bien que Mme de Villeneuve, Olympe de Gouges, Fanny de Beauharnais et Isabelle de Montolieu, pour n'en nommer que quelques-unes, s'illustrent dans la voix auctoriale, plusieurs romancières hésitent face à ce mode de narration investi du plus haut degré d'autorité. Mme de Genlis, qui choisit d'inclure plusieurs lettres dans *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme* (1798), développe un mode de narration qui unit la voix privée à la voix publique. Cette hybridité a pour effet de réduire l'autorité discursive inhérente à la voix auctoriale. De façon similaire, lorsque Mme de Fontaines appose l'étiquette « historique » à son roman, elle réduit l'autorité dont son récit hétérodiégétique est chargé.

Depuis le triomphe des *Lettres portugaises* (1669), une curiosité presque voyeuriste se fait sentir à l'égard de l'expérience féminine. La production des femmes-auteurs est l'objet d'un examen rigoureux à une époque qui ne risque pas de lever l'interdit qui les empêche de s'arroger une plus grande autorité. Malgré tout, nombreuses sont-elles à sortir de l'anonymat, à vivre de leur plume et à imaginer des stratégies pour dénoncer les injustices de la condition féminine.

\*  
\*       \*  
\*

Il importe de dresser un bilan des définitions du bonheur et des courants de pensée qui traversent les Lumières afin de mieux circonscrire les prises de position des romancières. Au regard politique, à l'approche sociale et à la conception matérialiste, qui colorent l'idée qu'on se fait du bonheur, s'ajoute la mise en perspective de l'écriture féminine et du genre romanesque. Les notions de sexe et d'identité, étroitement liées aux codes et aux règles qui fondent la société patriarcale et qui dominent la sphère privée,

dessinent la toile de fond des romans à l'étude. Aussi importe-t-il de repérer les diverses stratégies qui se déploient à l'intérieur des structures narratives favorables à la construction de l'individualité féminine. Au nombre des subterfuges qui procurent au personnage de la femme mariée la possibilité de mener une existence heureuse, nous trouvons la rêverie, l'écriture et l'ironie, qui aménagent des espaces intimes dans lesquels il est possible d'atteindre la coïncidence avec soi-même, nécessaire au bonheur. Après s'être construit une identité qui leur est propre, les héroïnes revendiquent le droit de se réaliser et d'affirmer leur personne en tant que sujet. Soumises aux principes et aux valeurs des héroïnes, l'éducation, la maternité et la vertu, qui connaissent une remise en question sous la plume des romancières, nourrissent un idéal de liberté qui influe directement sur le bonheur. Enfin, l'amitié entre femmes et l'amour, qui participent du mouvement sentimental de la fin du siècle, constituent des avenues incontournables dans la quête du bonheur.

**PREMIÈRE PARTIE**

***DÉFINITION D'UNE MÉTHODE ET FONDEMENTS THÉORIQUES***

## CHAPITRE I

### Pour une sociologie du personnel romanesque féminin

Le rapport qui lie la littérature à la société dont elle est issue constitue un objet d'étude depuis le siècle des Lumières. Dès 1748, Montesquieu s'interroge sur les liens qu'entretient la littérature avec la société : « Dans le *Discours préliminaire de l'Esprit des lois* (1748), la littérature est convoquée comme le moyen privilégié pour décrire l'être social de l'homme<sup>34</sup> », observent Paul Aron et Alain Viala. Au tournant du siècle, Mme de Staël poursuit cette réflexion dans *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (1800).

En donnant une représentation psychologique des personnages, le genre sentimental, qui connaît un succès important à cette époque, fait valoir l'idée d'individualisme. Le siècle suivant, qui voit la bourgeoisie s'élever comme classe dominante, fait triompher cette idéologie. Le courant réaliste allie le roman à un simulacre de vraisemblance, de sorte que la réalité sociale dont il est chargé y occupe une place centrale. C'est pourquoi la sociocritique, qui se définit comme « une critique fondée sur l'analyse du social "dans les textes"<sup>35</sup> », privilégie notamment les romans d'Honoré de Balzac, de Gustave Flaubert et d'Émile Zola. Comme l'activité des écrivains, qui dépendait auparavant de l'Église et de l'aristocratie, connaît un affranchissement social et économique important au XIX<sup>e</sup> siècle, l'« institution de la littérature<sup>36</sup> » se constitue de façon autonome et devient alors un objet d'étude d'autant plus intéressant, estiment Pierre Bourdieu et Jacques Dubois.

Les travaux d'Émile Durkheim ont incité la critique de son époque à développer une approche sociologique de la littérature. Gustave Lanson a le premier fait évoluer

---

<sup>34</sup> Paul Aron et Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, p. 16.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 87-89.

<sup>36</sup> Voir Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor, coll. « Dossiers media », 1978, 181 p.

l'histoire littéraire vers une « sociologie inductive<sup>37</sup> », selon laquelle il importe d'étudier le réseau des sources et des influences à l'origine d'une œuvre. Plus tard, Georges Lukács discerne dans le genre romanesque la dégradation du monde et du héros. Lucien Goldmann soutient d'ailleurs que dans la *Théorie du roman* (1920), Georges Lukács conçoit le roman comme l'« histoire d'une recherche dégradée ("démoniaque") de valeurs authentiques dans un monde inauthentique<sup>38</sup> », seul moyen d'exprimer la réalité. À partir des analyses de Georges Lukács et de René Girard, Lucien Goldmann conclut que le roman expose la logique individualiste que le capitalisme instaure : « La forme romanesque nous paraît être en effet *la transposition sur le plan littéraire de la vie quotidienne dans la société individualiste née de la production pour le marché.*<sup>39</sup> » Ainsi, pour eux le roman se présente comme le résultat de la relation que les individus entretiennent avec les valeurs que leur impose l'idéologie économique dominante. Soucieux de mettre en évidence la « médiation entre la littérature et la société<sup>40</sup> », les théoriciens formalistes, qui évitent de traiter le roman comme une chronique sociale, s'appuient sur des méthodes sémiotiques, sémantiques et linguistiques. La sociologie de la littérature, qui étudie celle-ci dans ses rapports avec la société dont elle est issue, et la sociocritique, qui étudie la teneur sociale du roman, admettent toutes deux que ce dernier construit un discours sur la société. En tant qu'« actualisation dans un espace-temps spécifique d'un tout social dont il fait lui-même partie<sup>41</sup> », le roman crée l'illusion de reproduire une réalité sociale précise.

Le roman représente une réalité sociale tout en construisant un univers homogène qui se suffit à lui-même. L'autonomie du roman par rapport à la société qu'il met en

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>38</sup> Lucien Goldmann, *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, [1964] 1986, p. 30.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 36. L'auteur souligne.

<sup>40</sup> Pierre V. Zima, *Pour une sociologie du texte littéraire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, p. 224.

<sup>41</sup> Claude Duchet, « Réflexions sur les rapports du roman et de la société », Société d'histoire littéraire de la France, *Roman et société : colloque 6 novembre 1971*, Paris, A. Colin, 1973, p. 67.

scène est indéniable soutient Michel Zérafra : « Le paradoxe du roman est celui de toute œuvre d'art : elle est irréductible à une réalité que pourtant elle traduit.<sup>42</sup> » Claude Duchet ajoute que la société que construit le roman dépasse la société réelle tout en lui étant inférieure : elle est « moins parce que le roman ne peut tout dire pour la raison simple de sa linéarité ; [elle est] plus [...] parce que [le roman] est lecture de la société, lecture orientée, active, transformatrice.<sup>43</sup> » La structure hybride du roman, qui fabrique de la réalité à partir de la fiction, feint de conduire au seuil du réel. Ainsi, le roman possède une valeur plus critique que documentaire ; il ne dépend pas d'un simple jeu de miroirs, mais bien d'un régime sémantique et narratif complexe qui ordonne les différentes composantes en un tout cohérent.

L'étude de la société romanesque<sup>44</sup> repose sur l'analyse de ce que Claude Duchet appelle des « sociogrammes », c'est-à-dire des « représentations mentales et langagières d'un espace social<sup>45</sup> ». Cette société romanesque, qui se distingue de celle dont est issu le romancier, est au service de la cohérence du récit et fait valoir un système de valeurs qui assure l'unité sémantique et qui, du coup, participe de la fiction. Les personnages, qui « l' "exemplifient", en subissent les marques et le mouvement dans leurs âmes et dans leur esprit, pour leur bonheur ou leur malheur<sup>46</sup> », et forment le point d'ancrage de cette société qui se construit au fil du texte. Condition nécessaire à l'existence de la réalité que simule le roman, le personnage se veut un « individu symbolique » qui est à la fois « synthèse de signes distincts, et image (projection imaginaire) de cette synthèse<sup>47</sup> ».

---

<sup>42</sup> Michel Zérafra, *Roman et société*, Paris, PUF, coll. « SUP », 1971, p. 13.

<sup>43</sup> Claude Duchet, *loc. cit.*, p. 65.

<sup>44</sup> J'entends par « société romanesque » la société qui se déploie à l'intérieur du texte et qui constitue ce que Claude Duchet appelle la « société du roman » (*Ibid.*)

<sup>45</sup> Claude Duchet cité par Paul Aron et Alain Viala, *op. cit.*, p. 87-89.

<sup>46</sup> Michel Zérafra, *op. cit.*, p. 36.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 37-38.

Tributaire de « microstructures<sup>48</sup> », au centre desquelles les personnages tiennent un rôle central, la société d'un roman met en scène des individus qui font l'expérience des mœurs et des conflits d'une réalité inspirée de la vie en société, mais néanmoins construite par le texte. « Espace social homogène<sup>49</sup> », la société romanesque demande à être étudiée en fonction des mécanismes à l'œuvre dans le cadre discursif et non pas selon les liens qu'elle entretient avec la société concrète qui après tout lui est extérieure, voire étrangère.

Les romancières des Lumières, qui posent un regard critique sur les conditions de vie féminine, mettent en scène des héroïnes qui recourent à diverses stratégies pour connaître une existence heureuse, constamment troublée par les préjugés que les règles et les codes de la société ne cessent de conforter. La société romanesque se déploie autour d'une couche socio-psychologique qui donne aux personnages une profondeur leur permettant d'agir dans l'espace social mis en scène par la narration. Au lieu de restituer au texte la valeur sociale dont il est investi, nous proposons d'étudier la fonction de cet écran sur lequel est projetée la socialité du roman. En faisant porter notre analyse sur la dimension sociologique des romans féminins du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus précisément en nous appuyant sur une sociologie du personnel romanesque féminin, nous mettrons en évidence les différents niveaux de signification au sein desquels s'inscrit la quête du bonheur. Cette méthode permettra de révéler la disposition des héroïnes au bonheur et la trajectoire qui les y conduit. Comme il s'agit de déchiffrer les marques et les signes susceptibles de nous instruire sur les conditions de réalisation du bonheur féminin, il est pertinent d'appliquer à l'étude des personnages un concept que Pierre Bourdieu emploie dans sa théorisation du champ littéraire : l'« habitus ».

---

<sup>48</sup> Jacques Leenhardt, « Sémantique et sociologie de la littérature », dans *Sociologie de la littérature*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie, 1970, p. 99-100.

<sup>49</sup> Claude Duchet, *loc. cit.*, p. 70.

Aux confins de l'individuel et du social, l'habitus se fonde d'abord sur les apprentissages que les institutions de socialisation enseignent. Il s'articule ensuite autour de l'intériorisation de ces schèmes, ou plutôt autour de la formation d'un inconscient à la fois individuel et collectif. Enfin, ce système de dispositions sert de principe générateur aux pratiques et est à l'origine des pensées, des perceptions et des actions d'un individu. Sans reposer sur des règles ni sur des lois précises, l'habitus, qui obéit plutôt à une logique du flou<sup>50</sup>, constitue une force unificatrice qui donne un sens à l'ensemble des conduites et qui les régularise.

Conçu comme l'« ensemble des dispositions inculquées, intériorisées par les individus et telles qu'ils tendent à les reproduire en les adaptant aux conditions dans lesquelles ils sont engagés<sup>51</sup> », ce concept donne un sens aux gestes et aux attitudes des personnages féminins face au bonheur. Grâce à lui, nous comprenons comment les personnages féminins anticipent et présupposent les structures sociales de leur espace immédiat. Si l'habitus régit les prises de position et la trajectoire d'un agent dans le champ culturel, il oriente et organise les stratégies auxquelles recourent les personnages féminins pour atteindre le bonheur dans les romans des Lumières.

Pour adapter ce concept emprunté à la sociologie de la littérature à une analyse de la problématique du bonheur féminin, il importe de relever les paradigmes sémantiques qui le soutiennent dans les romans à l'étude. Si Pierre Bourdieu associe l'habitus à une sorte de disposition du corps ou de manière d'être, nous observons que le corps des héroïnes est solidaire de leur attitude à l'égard du bonheur. En se mirant dans la glace ou encore dans le regard que porte sur eux les personnages masculins, les héroïnes manifestent le besoin de faire correspondre leur apparence physique à l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes. Le refus ou l'assimilation des schèmes sociaux que leur enseignent

---

<sup>50</sup> Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 95-96.

<sup>51</sup> « Habitus », André Akoun et Pierre Ansart (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil, coll. « Le Robert », 1999, p. 251.

les institutions du mariage et de la famille se manifeste non seulement sur le plan physique, mais aussi sur celui de l'espace. Par l'arrangement de leurs mobiliers, de leurs instruments de musique, de peinture ou de dessin et de leurs accessoires de toilette, les personnages féminins modèlent leur relation avec l'espace sur l'idée qu'ils se font de leur droit à une certaine intimité. Les façons d'organiser leur appartement et celles de se parer pour paraître en public participent donc à l'énonciation d'une manière d'être des personnages féminins et de ce fait, participe de la construction d'un habitus qui se veut un « opérateur de distinction<sup>52</sup> », voire un principe différenciateur. À son tour, la dimension affective, à l'honneur dans le roman sentimental, compose une avenue centrale de l'aspiration des personnages à une existence heureuse. De l'amitié à l'amour, les sentiments qui dominent les personnages féminins conditionnent leurs gestes et leurs pensées et constituent un facteur important dans leur quête du bonheur. Certes, leur habitus est tributaire de la formation qu'ils reçoivent, mais l'esprit critique dont ils font preuve à l'endroit du modèle pédagogique traditionnel nourrit une attitude nouvelle envers l'éducation des femmes et des enfants, de même qu'à l'égard des préceptes que prône l'Église. Ainsi, la disposition des personnages féminins face au bonheur, que révèle le concept d'habitus, relève des dimensions psychologiques, physiques, intellectuelles et affectives à l'œuvre dans les romans à l'étude.

Les personnages féminins constituent des agents privilégiés pour illustrer la quête du bonheur à une époque où ce dernier connaît un traitement nouveau sur les plans social et politique. La sociologie du personnel romanesque en général et l'examen de la disposition des héroïnes face au bonheur en particulier exposent les paradigmes qui structurent la problématique de cet état de conscience dans les romans féminins des Lumières.

---

<sup>52</sup> Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 23.

## CHAPITRE II

### Comment définir le bonheur ?

« Qu'est-ce que le bonheur en cette vie ? peut-on se flatter de le fixer, quand il dépend de tout ce qui nous environne ? » (Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille*, Lyon, Bruyset Ponthus, [1756] 1767, p. 334-335.)

Au début du siècle, Fontenelle observe que, malgré les multiples tentatives des philosophes pour définir le bonheur, le sujet demeure négligé et que peu de gens ont réussi à atteindre une existence heureuse<sup>53</sup>. Quelque quatre-vingts ans plus tard, le marquis de Condorcet arrive à la même conclusion lorsqu'il admet que « les travaux de ces derniers âges ont beaucoup fait pour le progrès de l'esprit humain ; mais peu pour le perfectionnement de l'espèce humaine ; beaucoup pour la gloire de l'homme, quelque chose pour sa liberté, presque rien encore pour son bonheur<sup>54</sup>. » Dans l'Antiquité, les réflexions sur le bonheur se cantonnaient dans deux voies privilégiées : tandis que les Stoïques faisaient résider le bonheur dans la raison, qui devait gouverner les désirs et les passions, et dans l'insensibilité face à la douleur, les Épicuriens le faisaient dépendre de la jouissance et du plaisir qu'un penchant naturel savait modérer. Cette dichotomie continue de se faire sentir à une époque où les apologistes de la vertu et de la foi chrétienne militent contre le plaisir et la volupté, qui risquent d'entraîner au vice, et où les matérialistes, dont La Mettrie qui se réclame des « Anti-Stoïciens<sup>55</sup> », préconisent une logique qui mène au libertinage et à la corruption.

L'idée que le bonheur est fondé sur le plaisir trouve de nombreux adeptes. D'ailleurs, dans le *Temple du bonheur*, un recueil anonyme de traités sur le bonheur paru en 1769, certains penseurs défendent l'idée que le bonheur se définit par la somme des

<sup>53</sup> Bernard le Bovier de Fontenelle, « Du bonheur », dans *Fontenelle. Textes choisis et commentés par Émile Faguet*, Paris, Plon, coll. « Bibliothèque française », [1686-1697] 1912, p. 111.

<sup>54</sup> Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, *op. cit.*, p. 303-304.

<sup>55</sup> Julien Offray de La Mettrie, « Discours sur le bonheur », dans *Œuvres philosophiques*, New York, Georg Olms Verlag, [1774] 1970, p. 84.

plaisirs, par la jouissance physique et par la morale dont la vie dépend<sup>56</sup>. À l'instar de La Mettrie, de Maupertuis, de Montesquieu et de Voltaire, Louis de Beausobre, dans son *Essai sur le bonheur* (1758), affirme que le bonheur s'articule autour d'un calcul entre les maux et les biens. Helvétius observe qu'« il faut des désirs à l'homme ; il faut, pour son bonheur, qu'un désir nouveau et facile à remplir succède toujours au désir satisfait<sup>57</sup>. » Ce désir, qui doit se renouveler constamment pour prévenir l'ennui et l'inaction et pour maintenir l'illusion d'être heureux, se présente comme une composante discutée sous la plume de Mme de Beccary, qui fait dire à Milady Bedford qu'« on est longtemps pour attraper [le bonheur] ; et [qu'] après avoir atteint le but, on est souvent bien étonné de n'être point satisfait<sup>58</sup>. » Amateurs d'émotions fortes, les personnages de l'abbé Prévost et du marquis de Sade exploitent les ressorts du désir pour nourrir leur sentiment d'exister.

Jean Delisles de Sales résiste à cette conception et affirme que le bonheur dépasse l'« état de plaisirs<sup>59</sup> » : il se situe plutôt « dans le cœur de l'Homme qui le cherche<sup>60</sup> ». Madame Robert abonde dans le même sens lorsqu'elle fait dire à son héroïne que « le vrai bonheur se trouve rarement sur la terre ; [qu]on use la vie à le chercher, et [qu]on meurt sans l'avoir trouvé<sup>61</sup>. » À la suite de Jean-Jacques Rousseau, qui, selon Robert Mauzi, a le mieux défini le bonheur<sup>62</sup>, certains préfèrent penser que le bonheur est tributaire d'un « rapprochement de soi » et qu'il faut atteindre « l'unité » pour éviter que

<sup>56</sup> M. W. Rombout, *La Conception stoïcienne du bonheur chez Montesquieu et chez quelques-uns de ses contemporains*, Leiden, PU Leiden, 1958, p. 51.

<sup>57</sup> Helvétius, *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, cité par Roland Desné dans *Les Matérialistes français de 1750 à 1800* (textes choisis et présentés par Roland Desné), Paris, Buchet-Chastel, 1965, p. 100-101.

<sup>58</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, Paris, De Hansy, 1769, p. 258.

<sup>59</sup> Helvétius cité par Roland Desné, *op. cit.*, p. 208-209.

<sup>60</sup> Jean Delisles de Sales, *De la philosophie du bonheur*, Paris, 1796, p. 144.

<sup>61</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *Nicole de Beauvais ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, La Haye et Paris, Desaint, 1767, vol. 1, p. 7.

<sup>62</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 120-121.

sa personne ne se répande au-dehors de soi<sup>63</sup>. C'est ainsi que le bonheur réside dans un « resserrement de tout l'être autour d'un point unique, que l'on appellera le *moi*, faute de mieux, puisqu'il représente ce qu'il y a dans l'âme de plus profond et de plus secret<sup>64</sup>. » C'est à partir de cette définition que les romancières imaginent le plus de stratégies pour procurer à leurs héroïnes les sentiments d'harmonie et de satisfaction, si chers à Rousseau.

Les adeptes de la vertu, qui font dépendre le bonheur d'un devoir rigoureux obéissant davantage aux exigences d'un bonheur collectif qu'individuel, se situent aux antipodes de ceux qui sont préoccupés par le plaisir. Voltaire, d'Holbach et Helvétius adoptent une position moins polarisée, davantage centrée sur un idéal d'équilibre. Selon eux, la synthèse entre les « plaisirs du corps, du cœur, de l'esprit collaborent et se composent, selon un ordre donné et une stricte hiérarchie<sup>65</sup> » pour prévenir le malheur. Ainsi, selon leur position sur l'axe raison-plaisir, les philosophes et les moralistes des Lumières n'accordent pas la même importance aux diverses conditions du bonheur : tandis que certains retiennent surtout les sensations que procurent les plaisirs et les passions, d'autres préconisent l'équilibre ou proposent une vertu stricte qui repose sur l'obéissance à un code sévère, alors que plusieurs militent en faveur d'une meilleure connaissance de soi.

Pierangela Adinolfi ajoute que la Révolution développe une deuxième opposition au sein des réflexions sur le bonheur : d'une part, déçus par la Révolution et trompés dans leurs espoirs, certains se présentent comme d'éternels malades, souffrant d'ennui, dont la quête du bonheur ne voit aucun aboutissement ; d'autre part, certains écrivains

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 122 (l'auteur souligne).

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>65</sup> *Ibid.*

présent un engagement politique, social, familial et conjugal et défendent une vision utilitaire du bonheur<sup>66</sup>.

### **Regard politique**

Comme l'idée de procurer le plus grand bonheur au plus grand nombre constitue le pivot de la réflexion à l'époque des Lumières, le bonheur devient affaire de société, voire d'égalité. De nombreux traités sur la conduite des hommes parmi leurs semblables voient le jour. Claude Buffier estime qu'il faut chercher à savoir si « ce que je veux faire pour ma satisfaction contribue à la satisfaction d'autrui, ou du moins n'y est-il point contraire ?<sup>67</sup> » Chacun doit participer au bonheur commun pour être heureux. L'égalité devient un principe essentiel qui doit guider la conduite des individus. Cet idéal, qui concilie bonheur particulier et bonheur commun, occupe notamment Sébastien Mercier dans *L'an deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (1770)<sup>68</sup>.

Pour que le bonheur règne de façon uniforme, il faut que l'union et l'entente soient au cœur des relations sociales et que les privilèges, sur lesquels repose la société d'Ancien Régime, soient abolis. L'ordre qu'imagine Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*, qui ménage une faible part de bonheur à son héroïne, donne l'image d'une société idéale dans laquelle la vertu et la morale règlent la conduite de chacun. Cette conscience de l'autre et du bien collectif, alliée au devoir qu'elle impose, semble rendre le bonheur plus accessible. La destinée tragique des deux amants témoigne du fait que le bonheur individuel ne découle pas du bonheur collectif et que l'un peut exister sans l'autre. Germaine de Staël fait le même constat au tournant des Lumières lorsqu'elle déclare qu'« une grande différence, cependant, existe entre le système du bonheur de l'individu et celui du bonheur des nations<sup>69</sup>. » Si le bonheur individuel souffre des contraintes

---

<sup>66</sup> Pierangela Adinolfi, « L'idée de bonheur au tournant des Lumières », *Studi francesi*, 1998, vol. 42, n° 124, p. 82-83.

qu'imposent le bonheur commun, comment concilier les usages qui gouvernent la vie en société ?

### Approche sociale

Au cours du siècle, les représentations du bonheur s'individualisent et échappent de plus en plus au clivage défini par les Épicuriens et les Stoïciens. Personnel, le bonheur ne dépend plus d'une cause extérieure unique. D'ailleurs, dans son *Traité de la société civile* (1726), Claude Buffier juge que le « bonheur est dans [s]oi et non dans l'esprit des autres ; c'est ce que j'éprouve qui me rend heureux, [...] c'est ce qu'elle [une cause] produit en moi qui fait mon bonheur, et non ce qu'elle est en elle-même<sup>70</sup>. » Le bonheur ne réside donc pas à l'extérieur de soi, mais bien au-dedans et aucune condition politique ni structure démocratique n'est susceptible de produire un bonheur général. Fontenelle annonce dès le début du siècle ce que Rousseau répète avec force : « le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être bien avec soi<sup>71</sup>. » Dans l'*Encyclopédie*, l'article sur le bonheur précise que contrairement au plaisir, qui se limite à un « sentiment agréable », le bonheur se veut un « état tranquille<sup>72</sup> ». Dans son *Essai sur le bonheur* (1758), l'abbé Gourcy ajoute que cet état doit être fixe et stable<sup>73</sup>. Le bonheur en tant qu' « état de paix et de contentement, parsemé de plaisirs sans amertume et sans remords, qui en égayent le fond<sup>74</sup> », suscite l'intérêt de nombreux philosophes et retient l'attention de plusieurs romancières et romanciers.

---

<sup>67</sup> Claude Buffier, *Traité de la société civile et du moyen de se rendre heureux, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit*, Paris, Pierre-François Giffart, 1726, p. 36-37.

<sup>68</sup> Louis-Sébastien Mercier, *L'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fut jamais* (édition, introduction et notes par Raymond Trousson), Bordeaux, Ducros, [1770] 1971, 427 p.

<sup>69</sup> Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 32.

<sup>70</sup> Claude Buffier, *op. cit.*, p. 17-18.

<sup>71</sup> Bernard le Bovier de Fontenelle, *op. cit.*, p. 123.

<sup>72</sup> « Bonheur », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 322.

<sup>73</sup> Abbé François-Antoine-Étienne de Gourcy, *Essai sur le bonheur, où l'on recherche si l'on peut aspirer à un vrai bonheur sur terre, jusqu'à quel point il dépend de nous et quel est le chemin qui y conduit*, Paris, Mérigot le jeune, [1758] 1777, p. 56-57.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 62.

Certes, nombre de moralistes recommandent la vertu pour atteindre cet état d'harmonie, mais cette condition du bonheur n'en est toutefois pas la garantie. D'autres considèrent que le maintien de l'équilibre suffit à la conquête du bonheur. Robert Mauzi a bien relevé cette composante du bonheur à l'époque des Lumières. D'ailleurs, il souligne l'importance d'« invent[er] un milieu entre la *solitude* et la *sociabilité*<sup>75</sup> » pour être heureux. Le bonheur des hommes en société repose donc sur un jeu d'équilibre entre la sagesse et le plaisir et entre le repos et le mouvement. Jean-Henri-Samuel Formey estime que l'équilibre entraîne un sentiment de paix « que toutes les attaques du dehors ne peuvent jamais troubler<sup>76</sup>. » Le principe d'équilibre qui gouverne cette conception du bonheur incite alors au repli sur soi. Pour Jean Delisles de Sales, l'équilibre que l'homme cherche à maintenir travaille à produire « l'harmonie entre toutes les facultés<sup>77</sup> ». L'équilibre contribue à développer la satisfaction de soi, qui à son tour procure « le sentiment de plénitude en quoi consiste le bonheur<sup>78</sup> ».

La solitude et la retraite, qui contribuent à accroître la connaissance de soi, apparaissent comme des moyens sûrs d'être heureux. De Jean-Henri-Samuel Formey à Jean-Jacques Rousseau, on constate que la plupart des philosophes sont comblés par la beauté de la nature. De même, Robert Mauzi juge que « la retraite pastorale restitue [à l'homme du monde] son unité intérieure, lui rend son être oublié ou compromis<sup>79</sup>. » Ainsi, la nature rend à chacun la partie de son être que la société a pu lui soustraire. Le jardin, lieu fermé et protégé qui permet de passer outre aux usages et au code de conduite qu'impose la vie en société et de se ménager un espace personnel et intime soustrait au regard sévère d'autrui, se présente comme l'espace privilégié du bonheur.

---

<sup>75</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 35 (l'auteur souligne).

<sup>76</sup> Jean-Henri-Samuel Formey, *Système du vrai bonheur*, Utrecht, Sorli, 1751, p. 54-55.

<sup>77</sup> Jean Delisles de Sales, *op. cit.*, p. 120.

<sup>78</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 122.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 363.

## Conception matérialiste

On s'en doute, les matérialistes, qui placent la nature au centre de leurs réflexions posent un regard différent sur le bonheur. Dans un système selon lequel la matière constitue la composante unique du monde, les sensations ordonnent toutes les activités du corps, y compris celle de la réflexion. Condillac n'affirme-t-il pas que la pensée correspond à la sensation transformée ? De Diderot à Helvétius, en passant par La Mettrie, d'Holbach, Cabanis, Robinet, Morelly et Dom Deschamps, les matérialistes des Lumières sont nombreux à s'interroger sur les principes établis et à militer en faveur d'un ordre nouveau fondé sur les lois de la Nature, telles qu'ils les ont redéfinies.

Dans son « Discours sur le bonheur », La Mettrie paraît rédiger une ode à la jouissance. Cependant, Ann Thomson rappelle qu'il s'efforce de donner une image repoussante de la débauche et du libertinage et qu'il aspire surtout à montrer que « la nature n'est pas vertueuse et qu'en l'absence de tout plan ou cause finale dans l'univers, rien ne garantit que le bonheur consiste en la vertu<sup>80</sup>. » Sur ce point, les matérialistes s'entendent et l'idée de faire correspondre le bonheur à l'exaltation de l'existence se répand dans de nombreux milieux. Pour être heureux, un individu doit sentir qu'il existe. Bien entendu, il faut se procurer des sensations physiques de plus en plus fortes pour nourrir son sentiment d'exister et pour atteindre ce bonheur paroxysmique. L'imagination, qui pour Rousseau constitue un obstacle au bonheur, se présente plutôt comme un catalyseur d'intensité puisqu'elle prolonge les sensations. Les matérialistes défendent une science du bonheur fondée sur l'extase d'exister. À chacun la responsabilité d'augmenter ce sentiment.

---

<sup>80</sup> Ann Thomson, « Le bonheur matérialiste selon La Mettrie », Béatrice Fink et Gertrude Stenger (dir.), *Être matérialiste à l'âge des Lumières : hommage offert à Roland Desné*, Paris, PUF, 1999, p. 306-307.

## Du contrôle de soi au bonheur

Bien qu'il ressorte que personne ne maîtrise sa destinée, l'auteur de l'article « bonheur » de l'*Encyclopédie* précise que « pour le bonheur, nous y pouvons néanmoins quelque chose par notre façon de penser<sup>81</sup> ». Quoique rien, en principe, ne dirige la raison, celle-ci permet à l'être humain d'exercer un certain contrôle sur ses passions et de se faire l'arbitre de son bonheur. Fontenelle précise toutefois que peu de gens prennent la peine de réfléchir et, par conséquent, qu'ils ne saisissent pas cette part qui leur revient dans l'exercice du bonheur.

De nombreux penseurs jugent que chacun est en mesure de contrôler les conditions de son bonheur. Madame de Puisieux, qui expose une conception morale inspirée du catholicisme, estime que les gestes que fait un individu sont directement liés à son bonheur : « Il n'est pas bien décidé que le bonheur ne dépende pas de nous ; le mérite y fait quelque chose et la bonne conduite presque tout<sup>82</sup>. » Dans ses *Réflexions*, elle trace le chemin à suivre pour que les femmes deviennent architectes de leur propre bonheur. En plus d'accorder une place non négligeable à la fortune, à la santé et à l'amitié, elle souligne l'importance pour une femme d'éviter d'engager sa liberté<sup>83</sup>. Le code de conduite qu'elle prescrit rend donc au sexe féminin ce qui lui procure la possibilité de participer activement à la construction de son bonheur : la liberté.

Si chacun est responsable du bonheur qu'il connaît, il en est de même de son malheur. Claude Buffier estime que chacun participe à la chaîne d'événements qui fabrique la destinée malheureuse d'un individu : « Il arrive donc que la cause immédiate est formée, par l'enchaînement de plusieurs autres précédentes causes, à l'une desquelles

---

<sup>81</sup> « Bonheur », *loc. cit.*

<sup>82</sup> Madeleine de Puisieux, *Conseils à une amie* (texte présenté par Nadine Bérenguier), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation, [1749] 1995, vol. 329, p. 438.

<sup>83</sup> Madeleine de Puisieux, *Réflexions*, citée par Marie-France Silver dans « Mme de Puisieux ou l'ambition d'être femme de lettres », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 193-194.

il suffit d'avoir contribué par la faute, pour qu'on doive se reprocher son malheur à soi-même<sup>84</sup>. » Cette conception du bonheur s'inscrit dans le courant de pensée voltairien qui lutte contre le déterminisme et l'esprit de système.

Le bonheur organique que défend La Mettrie relève plutôt d'une vision défaitiste qui fait résider les causes du bonheur à l'extérieur de l'homme. D'ailleurs, La Mettrie affirme que les causes internes du bonheur, qui semblent dépendre de chacun, ne reposent que sur des fondements arbitraires tels que l'éducation reçue, l'organisation des organes, la réputation et la richesse. Ainsi, la seule part qu'un individu peut prendre à son bonheur est de rechercher les voluptés, les plaisirs et les jouissances qui procurent le bien-être physique. L'Église, en la personne de l'abbé de Gourcy, condamne cette attitude car elle aurait « les suites les plus fâcheuses pour le bonheur<sup>85</sup>. » Enfin, pour être heureux, il importe d'éviter de prétendre à un bonheur trop grand, hors de sa portée. L'abbé de Gourcy rappelle que le « bonheur des immortels » est inaccessible et que l'homme doit se résoudre à ne connaître qu'un « essai de la félicité, une félicité fort imparfaite<sup>86</sup>. »

Si aucun des deux sexes ne peut aspirer à un bonheur complet, les femmes le peuvent encore moins étant donné la situation d'infériorité dans laquelle elles sont maintenues, dépossédées qu'elles sont le plus souvent de toute forme d'autorité et de contrôle sur leur destinée et même sur leur corps. Les Précieuses sont les premières à lancer un mot d'ordre pour remédier aux déterminismes qui influencent négativement les chances des femmes d'atteindre l'état de contentement qui constitue le bonheur. Les stratégies qu'adoptent leurs héroïnes pour atteindre leur propre satisfaction s'inscrivent donc dans une longue réflexion qui connaît un moment charnière au XVII<sup>e</sup> siècle .

---

<sup>84</sup> Claude Buffier, *op. cit.*, p. 8.

<sup>85</sup> Abbé de Gourcy, *op. cit.*, p. 17.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 47.

## CHAPITRE III

### Écriture féminine au siècle des Lumières

« Hercule, qui vainquit les Amazones, leur rendit les plus grands honneurs ; dans les combats littéraires de nos jours, on ne voit rien de semblable ; les journalistes n'ont ni la massue d'Hercule, ni sa générosité » (Mme de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ; ou précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. xxxiii-xxxiv).

#### Mise en perspective de la question des femmes

De Sapho à Louise Labé en passant par Marie de France, Christine de Pizan et Marguerite de Navarre, les femmes écrivains se sont taillé depuis longtemps une place non négligeable au sein de la vie intellectuelle et littéraire. Les ouvrages de Marie de Gournay, de Gabrielle Suchon, d'Anna Maria Van Schurman et de Poullain de la Barre précèdent, quand ils n'annoncent pas, les discours ouvertement revendicateurs en faveur d'une meilleure condition féminine. Tandis que *L'Égalité des hommes et des femmes*<sup>87</sup> (1622) et *De l'égalité des deux sexes*<sup>88</sup> (1673) soutiennent que l'infériorité supposée du sexe féminin est à la fois le produit d'une instruction lacunaire et la construction des hommes, *De l'éducation des dames*<sup>89</sup> (1674) et *Du célibat volontaire*<sup>90</sup> (1700) s'interrogent sur les principes sous-jacents à la conduite féminine prescrite afin de procurer à la gent féminine une plus grande liberté d'action. Le silence qui entoura la réception des travaux de Poullain de la Barre<sup>91</sup> révèle sinon le souci de maintenir dans l'ombre la question des femmes, du moins celui de taire l'idéal d'égalité qui a été

---

<sup>87</sup> Marie Le Jars de Gournay, *Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames. Suivis du Proumenoir de Monsieur de Montaigne* (texte établi, annoté et commenté par Constant Venesoen), Genève, Librairie Droz, [1622] 1993, 178 p.

<sup>88</sup> François Poullain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, Fayard, [1673] 1984, 110 p.

<sup>89</sup> *Idem.*, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (présenté par Bernard Magné), Toulouse, le Mirail, [1674] 1980, 353 p.

<sup>90</sup> Gabrielle Suchon, *Du célibat volontaire ou La Vie sans engagement* (introduction et notes de Séverine Auffret), Paris, Indigo & Côté-femmes, [1700] 1994, 172 p.

<sup>91</sup> Elsa Dorlin rappelle que Poullain de la Barre dut composer lui-même une réponse à *L'Égalité des sexes* en raison de l'absence de toute réfutation (voir Elsa Dorlin, *L'Évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 103.)

revendiqué à l'époque de la Querelle des femmes. Les démonstrations rigoureuses de ces féministes avant la lettre échouent à accélérer la prise de conscience de l'égalité des sexes. Le public donne la préférence à un genre qui ne cherche pas à prouver une vérité indiscutable : le roman.

Après la Fronde, dans laquelle se sont engagées plusieurs femmes<sup>92</sup>, le roman de l'abbé de la Pure, *La Précieuse ou Le Mystère des ruelles* (1656), pique la curiosité des lecteurs par sa représentation unique des femmes et renouvelle l'intérêt à l'égard des préoccupations féminines. Cet auteur à succès se présente comme un véritable sociologue ayant découvert les Précieuses. Or, son roman, qui selon Roger Duchêne « n'apparaît pas comme une description précise d'une cabale particulière, mais comme un panorama de ce qu'on a dit (et écrit) sur les femmes depuis le début du siècle et même avant<sup>93</sup> », fantasme sur ce qu'il feint de prendre pour objet. Meticuleusement fabriquée, la figure de la précieuse inspire Molière qui la rend ridicule. Dans son *Grand dictionnaire des précieuses* (1661), un catalogue rassemblant des portraits éclectiques, Somaize force la réalité à correspondre au mythe que le roman de l'abbé de Pure a conçu et désigne des femmes réelles comme précieuses. Derrière le langage, les manières et l'accoutrement qu'on attribue à ces dernières, se dessinent des préoccupations réelles inspirées entre autres du courant humaniste : le droit des femmes au savoir et leur rapport équivoque à l'amour et au mariage.

Madeleine de Scudéry rompt avec la tradition de l'action qui domine le roman chevaleresque en instaurant la conversation comme moyen pour les personnages féminins d'exercer un certain pouvoir. Dans *Clélie, histoire romaine* (1654-1660), elle invente la fameuse Carte du Tendre qui devient un incontournable de l'esthétique amoureuse. Touchée par le sentiment amoureux dont Madeleine de Scudéry s'est fait la

---

<sup>92</sup> Joan Dejean, *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New York, PU Columbia, 1991, p. 41-42.

<sup>93</sup> Roger Duchêne, *Les Précieuses ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001, p. 121.

championne, Mme de Villedieu propose une peinture des revers de l'amour dans les *Désordres de l'amour* (1675). Dans la *Princesse de Clèves* (1678), Mme de La Fayette assène un premier coup à l'amour : en refusant d'épouser son amant après la mort de son époux, la princesse de Clèves ébranle les lecteurs par sa fermeté.

Si un fond féminocentrique chargé d'un idéal de parité sous-tend la production romanesque du Grand Siècle, celle des Lumières prolonge ce mouvement tout en le faisant évoluer vers des horizons nouveaux. Il serait vain de chercher une coupure nette entre ces deux époques car, comme le rappelle Colette Cazenobe, à l'instar de toute histoire, « celle du roman féminin a ses phases et ses périodes, elle ne présente pas un cours uniforme, elle peut avoir ses crises et ses ruptures, mais elle comporte des plages suffisantes de continuité<sup>94</sup>. » Au moment où la conversation passe de la cour à la ruelle, un glissement vers l'intimité s'opère. À l'image de Mme de Sévigné, qui écrit à sa fille la chronique de sa vie parisienne, les romancières des Lumières produisent des fictions inspirées de leur expérience. Face à l'avènement de la sphère privée, qui selon Jürgen Habermas se développe au moment où la société et l'État sont en rupture<sup>95</sup>, les romancières qui, en raison du mécanisme de socialisation codé où la différenciation sexuelle joue un grand rôle, sont confinées à cet espace du particulier régi par le mariage et la famille, se tournent vers ce qu'elles connaissent le mieux : leur vécu. En s'inspirant de leur expérience, elles informent leurs lecteurs des obstacles qui selon elles minent la quête du bonheur féminin. Bien que le genre romanesque continue de se réclamer du réalisme, l'apparat historique devient secondaire. D'ailleurs, Georges May précise qu'on en vient à considérer que « le roman dépasse l'histoire non seulement en agrément, mais aussi en utilité<sup>96</sup>. » La rupture avec l'histoire autorise un plus grand apport personnel qui

---

<sup>94</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 13.

<sup>95</sup> Jürgen Habermas, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (traduit par Marc B. de Launay), Paris, Payot, [1978] 1993, p. 40-41.

<sup>96</sup> Georges May, *op. cit.*, p. 147-148.

permet aux romancières de produire un portrait vraisemblable du bonheur et de ses possibilités de réalisation, que la voix féminine imitée par de nombreux romanciers a parfois gonflés d'idéal. La part de réalisme psychologique et affectif fait dévier l'intrigue romanesque vers une représentation de l'intimité, essentielle à l'émergence de la sensibilité.

Si l'amour continue de former le nœud des intrigues romanesques, les stratégies mises en œuvre par les héroïnes revêtent une valeur nouvelle : soucieux de faire reconnaître leur individualité, les personnages féminins déploient toute leur énergie pour se faire aimer tels qu'ils sont vraiment. Bien que de nombreux romans adhèrent aux stéréotypes qui modèlent l'ordre établi, l'écriture des romancières des Lumières, porteuse des mêmes thèmes que celle de leurs prédécesseuses (amour, mariage, éducation), est investie d'une charge revendicatrice beaucoup plus forte : en exhibant l'injustice dont le sexe féminin est le plus souvent victime, elle travaille à accélérer la prise de conscience de l'égalité des sexes.

Les romancières des Lumières discernent dans le recours à la confidence qu'ont ébauché leurs consœurs du XVII<sup>e</sup> siècle un lieu privilégié de la parole féminine. Elles exploitent la conversation mise à la mode par Madeleine de Scudéry. L'amitié prend une ampleur inégalée et met en place le dispositif nécessaire à un réquisitoire contre les iniquités dont souffrent les femmes. L'amitié entre femmes, qui procure une intimité soustraite aux aléas de la relation conjugale, rivalise avec l'amour. Elle devient une stratégie pour rompre avec le code de la galanterie qui gouvernait les relations amoureuses au siècle précédent.

Tandis que la passion et la vertu étaient irréconciliables dans les fictions du Grand Siècle, les romans des Lumières cheminent lentement vers ce qui anime l'écriture de Jean-Jacques Rousseau et de Germaine de Staël, soit une « dialectique entre la passion

et la vertu où les deux ne sont plus vues comme des concepts opposés, mais l'une est une forme purifiée de l'autre<sup>97</sup>. » Lorsque la passion soutient la vertu, l'amour prend un sens nouveau. Certes, sacrifices et remords ne sont pas évités, mais la possibilité de concilier un sentiment souvent perçu comme illicite avec une conduite irréprochable suffit à rendre un certain bonheur aux héroïnes. Cette attitude, qui rejette loin d'elle la nécessité de choisir entre la passion et la vertu, procure consolation aux personnages féminins.

Héritières du mouvement précieux préoccupé par la question des femmes, les romancières qui peuplent la sphère littéraire des Lumières poursuivent la réflexion autour de l'amour qu'ont amorcée leurs prédécesseuses et continuent à cultiver l'art de la conversation afin d'engager leurs personnages féminins plus avant sur la voie de la liberté. En éclairant les méandres du cœur de leurs héroïnes, elles mettent en scène l'expérience de la condition féminine, et donnent par là un coup d'envoi au roman féminin moderne<sup>98</sup>. Si les Lumières connaissent un nombre de femmes écrivains supérieur à tout autre siècle, comme l'a observé Fortunée Briquet<sup>99</sup>, les conditions d'écriture leur demeurent peu favorables. Certes, les femmes sont moins nombreuses à se cacher derrière l'anonymat, mais plusieurs hésitent à signer leurs romans ou ne signent que de leurs initiales pour minimiser ce que Mme Cottin appelle le « tort d'écrire<sup>100</sup> ».

### **Les conditions d'écriture ou les difficultés d'être romancière**

L'immense succès de *La Nouvelle Héloïse*, dans lequel Rousseau met en scène une femme, Julie, qui meurt de l'aliénation dont elle souffre, montre que les lecteurs de l'époque s'intéressent à la condition féminine. Alors que la voix féminine façonnée par

---

<sup>97</sup> Lesley H. Walker, « Une leçon : les femmes auteures récrivent Rousseau », Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PU de Rennes, 2003, p. 375.

<sup>98</sup> Colette Cazenobe date l'avènement du roman moderne et du roman féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle : « on peut penser que si le XVIII<sup>e</sup> siècle fut le siècle de l'émergence du roman moderne, il le fut aussi du développement du roman féminin » (Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 20-21). Or, il semble plus juste d'affirmer que le roman féminin connaît une évolution à l'époque des Lumières qui permet de le qualifier de « moderne ».

<sup>99</sup> Fortunée Briquet, *op. cit.*, dédicace à Napoléon.

<sup>100</sup> Madame de Clauzade, *Madame Cottin d'après sa correspondance*, Paris, Plon-Nourrit, 1914, p. 282.

une plume masculine peut obtenir un certain succès, celle que font entendre les femmes auteurs est davantage précaire. Les préjugés sociaux, qui contribuent à attribuer leur production à des collaborateurs masculins<sup>101</sup> et à déprécier leurs écrits en les taxant d'in vraisemblables, produisent assurément un effet sur les lecteurs. Mme de Genlis regrette l'inimitié des critiques qui opèrent une véritable censure et s'indigne que les femmes « ne méritent aucun égard, parce qu'en devenant auteurs, elles abjurent leur sexe et renoncent à tous leurs droits<sup>102</sup>. » L'autorité que les confesseurs et les guides spirituels exercent sur les lectrices aurait-elle détourné les femmes de lire les œuvres injustement condamnées par la critique ? Les lecteurs et les lectrices sont-ils acteurs et actrices d'une résistance qui témoigne de leur désaccord à l'endroit de celles qu'ils estiment avoir échoué à garder leur place ? Sophie Cottin, qui renie son statut de femme auteur parce que le blâme que lui attirent ses démarches rejaillit sur son entourage, montre bien l'emprise qu'exerce l'idée qu'une femme doit absolument renoncer à une carrière de lettres : « j'éprouve tous les jours qu'une femme gâte bien son sort en sortant de l'obscurité : vous savez bien que, là où il y a de la peine, il y a toujours un tort ; c'en est un très grand pour une femme que d'écrire ; on ne saurait trop le répéter, ni moi assez le reconnaître<sup>103</sup> », écrit-elle à Azaïs en 1805.

Alors que Louis-Sébastien Mercier se demande « pourquoi il serait défendu à l'esprit de passer par une belle bouche<sup>104</sup> », Mme de Genlis découvre les injustices dont est minée la carrière de romancière. En plus de critiquer l'Académie, qui selon elle

<sup>101</sup> C'est notamment le cas de Fanny de Beauharnais dont on attribue la production à Claude Dorat. D'autre part, on a accusé Mme Riccoboni d'imiter Crébillon fils et Mme de Graffigny de plagiat. Alors que certains attribuent les romans de Mme de Tencin à d'Argental, d'autres soupçonnent une collaboration entre la romancière et son neveu, Pont-de-Veyle (voir Jean Sareil, *Les Tencin. Histoire d'une famille au dix-huitième siècle d'après de nombreux documents inédits*, Genève, Droz, 1969, p. 240).

<sup>102</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, p. xxxi-xxxii.

<sup>103</sup> Sophie Cottin, Lettre du 12 mai 1805 citée par Mme de Clauzade, *op. cit.*, p. 282.

<sup>104</sup> Louis-Sébastien Mercier, *Le Tableau de Paris*, Paris, François Maspero, [1782] 1979, p. 166-167.

récompense des talents souvent médiocres, elle condamne la contradiction qui sous-tend les jugements portés sur l'écriture féminine et déplore qu'on soutienne que chez les femmes « le goût d'écrire et le désir de la célébrité leur donnent du dédain pour la simplicité des devoirs domestiques<sup>105</sup>. » En réfutant cet argument qu'elle qualifie de « vulgaire », Mme de Genlis précise trois conditions que les romancières doivent respecter :

- 1) Elles ne doivent jamais se presser de faire paraître leurs productions ; durant tout le temps de leur jeunesse, elles doivent craindre toute espèce d'éclat, et même le plus honorable ;
- 2) Toutes les bienséances leur prescrivent de montrer invariablement dans leurs écrits le plus profond respect pour la religion, et les principes d'une morale austère ;
- 3) Elles ne doivent répondre aux critiques que lorsqu'on fait une *fausse citation*, ou lorsque la censure est fondée sur un fait imaginaire.<sup>106</sup>

L'idéal de modestie qu'elle propose vise à contourner les contraintes qui pèsent sur son sexe. Discrète, la femme de lettres exemplaire doit éviter de déranger l'ordre social qui conçoit difficilement qu'une œuvre connaissant un grand succès puisse être due à la gent féminine. Ainsi, la place des femmes au sein de la sphère littéraire demeure au mieux marginale et aléatoire.

Conscientes de la réprobation et des jugements sévères qui les menacent, les romancières des Lumières refusent de poser la plume. Estimant que l'amusement qu'elle procure au public suffit à la justifier, Marguerite de Lussan fait précéder son *Histoire de la comtesse de Gondez* (1725) des vers suivants : « Si d'une aimable Sœur, si d'un illustre Frère / Tu peux amuser la raison : / Sans craindre d'être téméraire / Avec cette approbation / Vole vite à l'impression.<sup>107</sup> » Cette pointe parue dès le début du siècle témoigne de la préoccupation des femmes auteurs vis-à-vis de la réception de leurs oeuvres. Mlle Brohon place cette inquiétude au cœur de son avertissement dans lequel

---

<sup>105</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ou Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, p. xx-xxii.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. xxiv-xxv (l'auteur souligne).

<sup>107</sup> Marguerite de Lussan, *Histoire de la comtesse de Gondez écrite par elle-même*, Paris, Nicolas Pepie, 1725, vers qui précèdent l'Épître dédicatoire.

elle reconnaît que l'opinion du public exerce un pouvoir capable de la faire taire : « j'attends de sa décision [celle du public] l'Oracle qui doit m'apprendre si je dois continuer les pas que j'ai hasardés dans la carrière des Lettres ; une Critique outrée abat le courage, une censure juste et ménagée, est quelquefois la mère du succès<sup>108</sup>. » En laissant au public le soin de décider de son avenir et en feignant de s'incliner devant la réception qu'elle reçoit, cette romancière, qui tente de séduire par sa modestie, cherche à faire accepter une intrigue centrée sur les enjeux polémiques du travestissement et de l'homosexualité. Soucieuses d'être lues et de recevoir la sollicitude du public, certaines romancières cherchent la protection de figures connues et recourent à des notes et à des avertissements pour confirmer le mérite de leur roman et en légitimer la publication. Au milieu du siècle, la comtesse de Lintot munit son roman d'une dédicace à la marquise du Châtelet. Cette romancière loue une femme illustre ayant « convaincu les hommes, que nous [les femmes] sommes capables de les éclairer, eux qui avaient cru jusqu'ici, que tous nos talents se bornaient dans l'art de les amuser<sup>109</sup> » pour une raison précise : justifier et légitimer son choix d'écrire. En plaçant son roman sous le signe de la complicité féminine, elle parvient à se ménager une part d'autorité en rendant hommage à une érudite estimée. Longtemps après Marguerite de Lussan, Mlle de Milly imagine une tactique audacieuse pour faire la promotion de ses talents : en faisant précéder son *Histoire du cœur* (1768) par une lettre « d'un homme de mérite fort connu qui a été consulté pour la deuxième édition », elle fait dire à ce personnage fictif « Que le charmant auteur continue et nous le verrons bientôt à côté des Sévigné<sup>110</sup>. » En se chargeant de faire la promotion de leurs romans, les femmes auteurs prennent des

<sup>108</sup> Jacqueline-Aimée (Mlle) Brohon, *Les Amans philosophes ou Le Triomphe de la raison, par Mlle B\*\*\** Amsterdam et Paris, Hochereau l'aîné, 1755, p. 1.

<sup>109</sup> Catherine Cailleau, comtesse de Lintot, *Histoire de mademoiselle d'Attily, par Mme de \*\*\* dédiée à Mme la marquise du Châtelet*, La Haye, Jean Neaulme, 1745, dédicace.

<sup>110</sup> Mlle de Milly, *Histoire du cœur, par Mlle de M.*, Bruxelles et Dunkerque, J. L. de Boubers, 1768, p. iii-iv.

précautions pour éviter d'être la cible de critiques défavorables et pour défendre leur droit à l'écriture, que des conditions peu propices rendent difficile.

En plus de défendre le mérite de leurs romans, elles assument la publicité de leurs contemporaines. Sandrine Aragon souligne qu'un réseau de renvois aux succès féminins à teneur éducative marque la production de nombreuses romancières<sup>111</sup>. En faisant référence aux œuvres de leurs contemporaines, les femmes auteurs travaillent non seulement à accroître la popularité de ces dernières, mais aussi à augmenter leur autorité narrative que minent les conditions d'écriture. La complicité féminine ressemble donc à une entreprise ayant mission de réformer l'habitus de la sphère littéraire qui dénigre le statut de la femme auteur.

Certes, plusieurs romancières parviennent à louvoyer entre les contraintes de la liberté d'expression, mais loin de pouvoir exprimer ouvertement leurs pensées, notamment à l'égard de la condition féminine, elles peuvent difficilement s'écarter de l'idéologie dominante. À une époque où l'on considère qu'elles excellent dans la correspondance, la forme épistolaire leur paraît la plus accessible. Écrites entre deux courriers ou à l'insu du regard de la mère ou du mari, cachées dans un tiroir, dissimulées sous leurs jupes, mouillées de pleurs et envoyées et reçues par divers intermédiaires, les lettres qu'échangent les personnages dans les romans féminins peignent un commerce précaire et clandestin à l'image des conditions d'écriture que rencontrent leurs auteurs. En « met[tant] en scène la solitude de l'écrivain dans l'isolement de la scène de l'écriture<sup>112</sup> », la lettre met en abyme la claustration des femmes auteurs soumises aux contraintes d'un code qui tentent de les écarter de la sphère littéraire.

---

<sup>111</sup> Sandrine Aragon, *Des liseuses en péril : les images de lectrices dans les textes de fiction de La Précieuse, de l'abbé de Pure à Madame Bovary de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Champion, 2003, p. 464-465.

<sup>112</sup> Alain Montandon, « Un espace pour soi : solitude et écriture épistolaire », André Siganos (dir.), *Solitudes, écriture et représentation*, Grenoble, ELLUG, 1995, p. 166.

En composant avec les préjugés qui les destinent au genre sentimental, elles peuvent difficilement déroger aux attentes du public. Ainsi, elles signent des mémoires et des romans par lettres qui feignent de correspondre aux critères du genre, mais qui comportent souvent une part de controverse. Le caractère fragmenté du roman épistolaire fait place à la possibilité de doubler les propos d'une épistolière de récriminations contre l'ordre établi. Véritable palimpseste, le roman épistolaire, qui multiplie les voix et les lectures possibles, procure aux romancières une forme souple qui reçoit leurs plaintes tout en se pliant aux attentes du public. Les romancières savent exploiter cette forme et la doter d'une polysémie nécessaire à leur quête de liberté d'expression. La difficulté que connaît Mme de Charrière à donner une fin à ses romans témoigne du refus de suivre une voie balisée et de ranger ses écrits parmi des topoï qui les auraient investi de réseaux de significations dont elle voulait s'écarter. Grâce aux dénouements possibles, l'œuvre ouverte ne risque pas de l'identifier à une morale précise. En négligeant de terminer ses romans, elle peut laisser entendre ce qu'elle veut dire sans trop subir la réprobation de la critique.

Confrontées à la piraterie, aux jugements injustes des critiques, à la nécessité d'obtenir l'autorisation de leur mari pour publier<sup>113</sup> et au regard réprobateur d'un public avide de scandale, les femmes auteurs, résolues à soutenir leur cause au moyen de l'écriture, prennent position en se tournant vers l'écriture. En faisant dévier le parcours usuel réservé à leur sexe, elles posent comme modèle de référence à l'identité féminine des femmes fortes capables d'agir selon leurs convictions et du coup proposent une voie nouvelle au bonheur. Suzan van Dijk n'hésite pas à qualifier d'« audace<sup>114</sup> » le recours

---

<sup>113</sup> Voir Carla Hesse, « Reading signatures: female authorship and revolutionary law in France, 1750-1850 », *Eighteenth-Century Studies*, 1989, vol. 22, n° 3, p. 468-487.

<sup>114</sup> Suzan van Dijk, « Les audaces des romancières, comment les reconnaître ? », Hans Erich Bödeker et Lieselotte Steinbrügge (dir.), *Conceptualiser la femme dans la pensée des Lumières*, Berlin, Arno Spitz, 2001, p. 59.

des femmes auteurs du siècle des Lumières au genre romanesque pour communiquer leurs opinions.

### **Le roman, dépositaire d'un credo féminin ?**

Certes, un pacte de lecture qui implique la reconnaissance et la prise en compte de la signature conditionne la réception d'un roman. Sans être la preuve d'un engagement quelconque, cette signature cantonne tout de même la production des romancières dans le genre sentimental dont il leur est difficile, voire impossible de se distancier<sup>115</sup>. Privilégiée par les femmes auteurs, la forme romanesque ne canalise pas une visée unique. Alors que des romancières y attachent une valeur moralisatrice, d'autres y voient la possibilité d'exposer un réalisme psychologique.

Consciente que les occupations mondaines auxquelles se livrent les femmes de son époque participent de leur aliénation, Mme Robert célèbre leur venue à l'étude et à l'écriture dans la préface de la *Paysanne philosophe* : « on doit savoir quelque gré à une femme, qui, au lieu d'employer ses loisirs à faire des nœuds ou à critiquer ses compagnes, s'applique à la lecture, et compose des ouvrages<sup>116</sup>. » Préoccupée par un souci d'utilité<sup>117</sup>, elle défend le mérite de l'écriture qu'elle place au-dessus de tout autre emploi féminin. Lorsque la comtesse de Miremont fait dire à la marquise de Crémy qu'elle se « saur[a] gré d'avoir écrit des faits, quoique minutieux, s'ils peuvent fournir des leçons utiles à qui voudra profiter de [s]es torts<sup>118</sup> », elle fait remarquer que son roman est susceptible d'enseigner aux lecteurs, en majorité féminins, les erreurs à éviter pour mener une existence heureuse. En plus d'amuser et de distraire, leurs romans sensibilisent leurs lecteurs aux obstacles qui interdisent l'accès au bonheur et leur

---

<sup>115</sup> Ce n'est que récemment qu'on a qualifié les *Lettres d'une Péruvienne* (1747) de roman philosophique.

<sup>116</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, Amsterdam, Les Libraires associés, 1762, préface.

<sup>117</sup> Dans la préface, elle écrit : « le désir de me rendre utile, m'a inspiré le goût de l'étude », *Ibid.*

<sup>118</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *Mémoires de la marquise de Crémy écrits par elle même*, Lyon, Pierre Duplain, 1766, vol. 2, p. 461-462.

proposent un code de conduite adaptée aux conditions qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Étroitement lié à la solidarité féminine, cet idéal d'utilité suggère que ce n'est pas pour pleurer les peines que le monde leur inflige que les femmes prennent la plume, comme le croit Pierre Fauchery<sup>119</sup>, mais bien pour sentir qu'elles rendent service à leurs lectrices et qu'elles contribuent à accroître leur bonheur. Selon Mary Trouille, cet « engagement », disséminé au sein des romans féminins des Lumières, s'élève contre la conduite d'abnégation que certains auteurs masculins exhortent les femmes à tenir :

D'Épinay and other writers of her period drew on the authority of their own experience in an effort to present a more authentically descriptive, feminocentric view of women's lives. Instead of passively allowing male authors to tell them how they should be, they sought to describe how they actually were – or how they perceived themselves and other women to be.<sup>120</sup>

Inspiré des traités de morale destinés à inciter à la vertu, le roman édifiant permet aux romancières de composer avec les conditions d'écriture qui limitent leur liberté d'expression tout en découvrant les traits qu'elles associent à une existence féminine heureuse. La forme romanesque devient le lieu d'un mentorat féminin et accueille l'exercice de style que mènent des romancières curieuses de conduire une enquête psychologique.

Dans sa recherche du réalisme, Madame de Souza se distancie du pacte d'utilité que d'autres romancières d'Ancien Régime qui « imitent les défauts [des femmes] pour essayer de les corriger<sup>121</sup> » se proposent de suivre. Lorsqu'elle confie dans l'avant-propos d'*Adèle de Sénange* qu'elle écrit pour « montrer, dans la vie, ce qu'on n'y regarde pas, et décrire ces mouvements ordinaires du cœur qui composent l'histoire de chaque jour », « tracer ces détails fugitifs qui occupent l'espace entre les événements de la vie<sup>122</sup> », elle

---

<sup>119</sup> Dans son ouvrage, Pierre Fauchery se demande si l'écriture constitue pour les romancières de l'époque « une façon de se détourner d'un monde qui les blesse » (Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 685).

<sup>120</sup> Mary Trouille, *loc. cit.*, p. 60.

<sup>121</sup> Olympe de Gouges, Dame Aubry, *Mémoire de Mme de Valmont*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1788] 1996, p. 490.

<sup>122</sup> Adélaïde de Souza, *Adèle de Sénanges ou Lettres de lord Sydenham*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup>*

aspire à brosser un portrait subjectif réaliste. En souhaitant éviter « d'étonner par des situations nouvelles<sup>123</sup> », elle est préoccupée non pas par les ressorts usuels de l'intrigue romanesque, mais par la représentation vraisemblable des sentiments et des réflexions d'un homme déchiré par son amour pour la femme de son ami. Que les romancières substituent l'expérience à leur fiction pour servir d'enseignement aux lecteurs ou qu'elles sondent le cœur avec discernement, elles recourent à la forme romanesque sans toutefois la percevoir comme le véhicule d'une vision féminine unique.

Leur traitement de divers topoi, qui témoigne de leurs préoccupations et qui esquisse les changements qu'elles souhaitent, fait voir des stratégies originales qui, en visant à faciliter l'accès des héroïnes au bonheur, construisent un discours nouveau sur la condition féminine. La récurrence de certains thèmes (amitié féminine, mariage malheureux, retraite, mise à l'épreuve de la fidélité de l'homme, dangers d'une mauvaise éducation, etc.) et les approches énonciatives qui les accompagnent (reproche, ironie, etc.) témoignent de leur attitude vis-à-vis de l'ordre établi. De l'observatrice qui produit une peinture réaliste de la psychologie de ses héroïnes à la moraliste qui exhorte ses personnages féminins à la vertu, les romancières des Lumières écrivent des romans où « il est donné de la femme et de la condition féminine une idée, une image, des expressions ayant valeur intellectuelle ou affective telles qu'on ne les rencontrerait pas dans un roman sur le même sujet si celui-ci avait été écrit par un homme<sup>124</sup>. » Alors qu'il serait malaisé de parler d'une essence du roman féminin, on peut, à l'instar de Susan S. Lanser, affirmer que l'expression féminine à l'époque des Lumières relève d'une « position subjective et variable dont le moi é[tait] grammaticalement féminin<sup>125</sup>. »

---

*siècle*, (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1794] 1996, p. 567.

<sup>123</sup> *Ibid.*

<sup>124</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 379-380.

<sup>125</sup> Susan Sniader Lanser cité par Marianne Charrier-Vozel dans « Féminité et masculinité selon Madame

L'écriture des romancières se fait donc le prolongement de leur attitude face aux conditions auxquelles elles sont confrontées.

Les romancières imaginent des expédients chargés d'une plus grande valeur contestatrice pour dénoncer les injustices dont leur sexe continue de souffrir et auxquelles la Révolution néglige de répondre. De la transgression impardonnable que commet Claire d'Albe sur la tombe de son père à l'affront de la duchesse de C\*\*\*, qui ose trouver une part de bonheur dans le souterrain où son mari l'enferme, en passant par la défiguration du comte de Walstein et par les discours avant-gardistes de Cécile et de sa mère, les romancières prennent une plus grande liberté dans la construction de leurs intrigues pour plaider en faveur d'une société plus équitable. En prenant pour objet une société hiérarchisée au sein de laquelle des valeurs traditionnelles ordonnent les rapports entre les sexes, elles inventent des détours habiles pour en briser le cadre. En libérant leurs héroïnes de la posture de victime et en les dotant d'intelligence, d'humour et d'énergie pour qu'elles accèdent au statut de sujet, les romancières imaginent un univers parallèle dans lequel il est possible de mettre en doute les valeurs traditionnelles. Ainsi, elles repoussent les frontières de l'indicible pour donner l'heure juste sur la condition féminine.

Au moment où l'Ancien Régime s'écroule et où la Révolution prélude à l'individualisme du courant romantique, la quête du bonheur féminin connaît un revirement sous la plume des romancières. La vertu, vantée par les moralistes comme voie certaine du bonheur, inspire une attitude nouvelle : en se détachant de l'amour et du mariage, elle favorise la fidélité à soi-même. Cet idéal de vertu pour soi, à laquelle aspirent de nombreuses héroïnes, se répand au sein de la production romanesque des femmes auteurs. L'émergence de personnages féminins préoccupés par cette vertu inspire

---

Riccoboni et Laclos. La pluralité des genres », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 250.

aux lectrices une idéologie nouvelle qui vise à rompre avec le modèle traditionnel de la quête féminine centré sur l'amour et le mariage. Ayant pour fin de « promouvoir leur vraisemblable féminin<sup>126</sup> », pour reprendre l'expression heureuse de Suzan van Dijk, les romancières des Lumières s'efforcent d'imaginer des expédients plus innovateurs les uns que les autres pour accélérer la prise de conscience de leurs lecteurs.

Le roman, lieu d'une formulation des réactions face aux recommandations que prescrit l'appartenance à un sexe<sup>127</sup>, se présente comme le moyen le plus courant pour les femmes auteurs de témoigner de leurs idées. En traçant le parcours de la destinée féminine avec tous les détours, les obstacles et les dangers qu'il peut comporter, elles travaillent à une réévaluation du bonheur féminin. Cet enseignement réformé passe d'abord par la mise en évidence du fossé qui se creuse entre la sphère privée et l'espace public et des rapports que cette dichotomie sociale entretient avec la construction de l'identité féminine.

---

<sup>126</sup> Suzan van Dijk, *loc. cit.*, p. 63.

<sup>127</sup> Elissa Gelfand et Margaret Switten, « Gender and the rise of the novel », *French Review*, 1988, vol. 61, n° 3, p. 450. Il faut comprendre le genre comme le rôle sexuel défini par le contexte socioculturel de l'époque et par les attentes qui en émanent (voir Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Gallimard, 1992, chapitre 5.)

**DEUXIÈME PARTIE**  
***CONDITION ET IDENTITÉ FÉMININE***

## CHAPITRE IV

### Mise en perspective des concepts de sexe, de genre et d'identité

« Ah ! en vérité, le métier de femme est bien dur ! » (Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Les Contre Confessions : histoire de madame de Montbrillant*, Paris, Mercure de France, [1818] 1989, p. 544-545.)

C'est à l'époque des Lumières que les concepts de sexe et de genre sont redéfinis et qu'ils prennent le sens qu'on leur connaît aujourd'hui. Thomas Laqueur montre que le modèle unisexe, qui associe deux genres à un même sexe, domine le discours sur la différence sexuelle depuis l'Antiquité<sup>128</sup>. Ce modèle, qui fait de « l'homme la mesure de toutes choses », attribue à la femme une anatomie imparfaite et inversée, de sorte qu'elle « n'exist[e] pas en tant que catégorie ontologiquement distincte<sup>129</sup>. » Quand l'idée qu'il existe des particularités propres à chaque sexe se répand, le sexe passe de concept sociologique à une catégorie ontologique. C'est à ce moment que la biologie détermine le genre, contrairement à l'usage ancien qui liait si étroitement celle-là à celui-ci, qu'« être homme ou femme c'était tenir un rang social, assumer un rôle culturel, et non être organiquement de l'un ou l'autre sexe<sup>130</sup>. » L'idée qu'une différence incommensurable plutôt qu'une relation d'égalité ou d'inégalité caractérise l'opposition entre les hommes et les femmes contribue à remplacer le modèle unisexe par un modèle à deux sexes et à séparer le naturel du social.

Ce glissement vers une reconnaissance de la différence, qui subit des attaques culturelles et politiques, ne suffit pas à éradiquer le modèle unisexe, qui trouve encore des adeptes au siècle des Lumières, ni à modifier le statut de mineur attribué aux femmes. Lorsque Rousseau écrit dans l'*Émile* qu'« en tout ce qui ne tient pas au sexe, la femme est homme : elle a les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes facultés ; la machine est construite de la même manière, les pièces en sont les mêmes, le jeu de l'une

---

<sup>128</sup> Thomas Laqueur, *op. cit.*, p. 42.

<sup>129</sup> *Ibid.*, p. 86-87.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 161.

est celui de l'autre<sup>131</sup> », il suggère que la femme est homme et fait égaliser le genre au sexe à la manière du modèle unisexe, fondé sur le parti pris de la supériorité masculine. En reposant sur des distinctions de genre, fabriquées par le contexte socioculturel, le programme d'éducation qu'il imagine dans l'*Émile* reflète inévitablement une conception biaisée de la femme.

Alors que la biologie détermine le sexe, celui-ci commande le genre. Forcées de répondre aux attentes que dictent les institutions, qui valorisent presque uniquement les rôles d'épouse et de mère, les femmes doivent se construire une personnalité en accord avec l'idéal féminin prescrit par le genre. Bien que la définition que l'*Encyclopédie* donne de la femme se montre moins conservatrice que celle des dictionnaires de l'époque, tel que celui de l'Académie française<sup>132</sup>, elle n'en fournit pas moins un bilan des connaissances qui circulent à son sujet et montre que l'idée qu'on a de la féminité à cette époque est le produit du genre.

Étant donné que « nous [les Français] n'avons pas deux Coutumes, et [que] les femmes de qualité perdent, comme les roturières, la capacité de contracter en se mariant<sup>133</sup> », le contrat de mariage est le dernier qu'une femme peut signer. Après le mariage, elle est soumise à l'autorité de son époux, qui possède tout le pouvoir de décision en ce qui concerne la signature de contrats, et aux contraintes qui composent ce que P. Le Ridant appelle le *Code matrimonial*<sup>134</sup>, de sorte qu'elle ne peut se définir qu'à

---

<sup>131</sup> Jean-Jacques Rousseau, « Sophie ou la femme », dans *Émile ou De l'éducation* (introduction, bibliographie, notes et index analytique par François et Pierre Richard), Paris, Garnier frères, [1762] 1964, livre V, p. 445-446.

<sup>132</sup> Sophie Delahaye, « La femme selon l'*Encyclopédie* », *Women in French Studies*, vol. 15, 2007, p. 107.

<sup>133</sup> Jean Baptiste Denisart, *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence actuelle*, Paris, 1763, cité par Elizabeth Heckendorn Cook dans « Going public : the letter and the contract in Fanni Butlerd », *Eighteenth-Century Studies*, 1990, vol 24, n° 1, p. 30.

<sup>134</sup> P. Le Ridant présente le code sévère qui régit les conduites des jeunes filles, des femmes mariées et des veuves. On y trouve entre autres l'édit qui les assujettit à la peine de mort si elles dissimulent leur grossesse, l'arrêt qui stipule que l'abandon d'un mari ne suffit pas à justifier le remariage et la loi qui octroie au mari le droit de punir sa femme s'il la soupçonne d'adultère (P. Le Ridant, *Code matrimonial ou Recueil des Édits, Ordonnances et Déclarations sur le mariage, avec un dictionnaire des décisions les plus importantes sur cette matière*, Paris, Herissant, 1766).

l'intérieur du cadre familial. De plus, étant donné que « l'émancipation de la femme apparaît comme un danger pour l'équilibre de la famille et même pour l'ordre social<sup>135</sup> », tout espoir d'affranchissement est interdit. De surcroît, l'Église, qui prêche aux femmes l'obéissance, ajoute l'aliénation religieuse à la sujétion sociale et politique. La construction d'une identité se révèle particulièrement difficile pour une femme prisonnière de telles contraintes, surtout lorsque son « destin n'[est] plus qu'une destination et que l'homme [est] l'être à qui elle [est] destinée<sup>136</sup>. »

De Montesquieu, qui dénonce le pouvoir tyrannique que les hommes exercent sur les femmes, à Condorcet<sup>137</sup>, en passant par Olympe de Gouges, nombreux sont les détracteurs de l'image traditionnelle qu'on donne de la féminité. À une époque où les différences biologiques sont légitimées, les femmes auteurs visent à faire reconnaître à leurs héroïnes une personnalité et à répudier le caractère interchangeable qu'on leur associe. Cet objectif, lié au mode de construction de l'identité féminine, qui selon Nathalie Heinich repose sur « une construction endogène – par rapport aux autres femmes – beaucoup plus qu'exogène – par rapport à qui n'est pas femme » et qui dépend « moins de l'opposition des sexes que de l'opposition des différentes façons d'être une femme, des différents états de femme<sup>138</sup> », contribue à lutter contre une identité féminine préétablie et ancrée dans le genre que régit le contexte socioculturel. Comme chaque personnage féminin est tenu de jouer les mêmes rôles (ceux de mère, d'épouse, de veuve, etc.) et d'occuper une position précise selon son statut social, aucune place n'est réservée à son individualité, ce qui complique le processus de différenciation, indispensable à la

---

<sup>135</sup> Louis Trénard, « La famille et la femme dans l'ancienne France », *L'information historique*, 1981, n° 43, p. 237.

<sup>136</sup> Pierre Fauchery, *op. cit.*, p. 523 (l'auteur souligne).

<sup>137</sup> Dans sa *Lettre sur les spectacles*, il regrette le traitement dont souffrent les femmes et déplore l'indifférence avec laquelle une telle injustice est accueillie : « Ma femme est à moi comme mon chien est un mot prononcé dans nos tribunaux il y a peu d'années : la gravité des magistrats n'en fut pas altérée », écrit-il (*Les Tracts féministes au 18<sup>e</sup> siècle* (publiés avec une introduction par Colette Michael), Genève, Slatkine, 1986, p. 14).

<sup>138</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 336.

construction de l'identité. Dans un roman de Mme Méheust, la mère de l'héroïne propose une analogie fort explicite pour illustrer l'uniformité à laquelle doit correspondre l'identité féminine : « Nous [les femmes] sommes comme un vase de porcelaine, rien n'est si beau tant qu'on le conserve avec soin, le néglige-t-on, il tombe et se brise, et n'a plus de prix<sup>139</sup>. » Tout personnage féminin se doit donc de suivre le parcours de la féminité tracé pour lui et de conformer sa conduite à celle des autres afin d'éviter qu'on ne soupçonne qu'il est différent, ce qui le dévaluerait entièrement. Tandis que des héroïnes succombent au « divorce avec elle(s)-même(s)<sup>140</sup> » qu'opère la contrainte de se conformer au genre féminin sur la cohésion des diverses facettes de leur moi, d'autres osent s'écarter de cette contrainte que prescrit le genre féminin pour atteindre la satisfaction d'elles-mêmes, essentielle au bonheur.

Dans un pamphlet qui fait la critique d'une société où la naissance d'une fille est mal reçue<sup>141</sup>, Fanny de Beauharnais juge avec lucidité et sarcasme les usages que dicte le genre :

une femme raisonnable doit parfler, médire, causer avec son Médecin, instruire son perroquet, et se coiffer avec goût, pour qu'on ait bonne opinion d'elle. À l'égard de ses occupations, on lui permettra d'économiser, afin que les demoiselles de l'Opéra achètent des diamants et se bâtissent des Palais.<sup>142</sup>

En ridiculisant la légèreté qu'une mauvaise éducation enseigne aux femmes, elle souligne avec ironie la blessure que leur infligent les maris qui entretiennent des demoiselles à leurs dépens<sup>143</sup>. Cette pamphlétaire soulève une question plus large : comment mener une existence heureuse dans le rejet ? Dans un roman de Mme Riccoboni, la comtesse de

---

<sup>139</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, Paris, Charles Jean-Baptiste Delespine & Grégoire-Antoine Dupuis, 1732, p. 239-341.

<sup>140</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Célianne ou Les Amants séduits par leurs vertus* (présentation et notes d'Olga B. Cragg), Saint Étienne, PU Saint Étienne, [1766] 2002, p. 41.

<sup>141</sup> Les frères Goncourt affirment que la naissance d'une fille « ne donne point au cœur des parents l'ivresse d'un triomphe : elle est une bénédiction qu'ils acceptent comme une déception » (*La Femme au dix-huitième siècle*, Paris, Flammarion, [1862] 1995, p. 47).

<sup>142</sup> Fanny Mouchard de Chaban, comtesse de Beauharnais, *À tous les penseurs, salut !*, Amsterdam et Paris, 1774, p. 10.

<sup>143</sup> Dans *L'Histoire de Mme de Montbrillant* (1818), Mme d'Épinay produit un exemple de cet affront qui bouleverse son héroïne : son époux dépense sa fortune pour entretenir Mlle Rose, une courtisane.

Sancerre se pose une question similaire et s'interroge sur l'injustice inhérente à la division entre les genres féminin et masculin : « pourquoi la même chaîne s'étendrait-elle, deviendrait-elle légère pour l'un, quand elle se resserre et s'appesantit pour l'autre<sup>144</sup> ? » Pierre Fauchéry, qui observe que « des "vertuistes" aux pornographes, tous communient dans la conviction que la femme doit être "éprouvée"<sup>145</sup> », souligne la nécessité pour les personnages féminins de « subir » leur destinée. C'est cette logique de mise à l'épreuve qui ne valorisent que les rôles d'épouse et de mère que les femmes écrivains récusent.

Régi par des valeurs traditionnelles qui concourent à soutenir une société hiérarchisée, le genre décide le plus souvent de l'image qu'un personnage féminin doit donner (jeune fille, femme mariée, veuve, mère, coquette, courtisane, etc.). Cette image fixe et uniforme à laquelle une héroïne est tenue de correspondre (au moyen de sa voix, de son attitude, de ses vêtements, des mouvements de son corps, de son nom, etc.) brise, pour celles qui ne sont pas en accord avec cette exigence, la coïncidence entre les trois moments que Nathalie Heinich associe à l'identité : « l'image qu'on a de soi-même (autoperception), celle qu'on donne à autrui (représentation), celle qui est renvoyée par autrui (désignation)<sup>146</sup>. » Ce décalage, qui ne peut produire qu'un sentiment confus de l'identité, annule le « sentiment de plénitude<sup>147</sup> » central au bonheur. Fanni Butlerd affirme que cet écart produit une rupture si forte qu'elle a « comme Sosie un autre moi difficile à réduire, et qui l'emporte souvent sur tout ce qu'[elle] lui oppose<sup>148</sup>. » De même, Caliste, personnage éponyme d'un roman de Mme de Charrière, avoue qu'elle est

---

<sup>144</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, dans *Œuvres de Madame Riccoboni*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1767] 1865, p. 139-140.

<sup>145</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 835-836.

<sup>146</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 333.

<sup>147</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 122.

<sup>148</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1757] 1996, p. 203.

« deux personnes, dont l'une n'[est] occupée qu'à faire taire l'autre et à la cacher<sup>149</sup>. » Ces personnages féminins, en rupture avec les rôles convenus, échouent à atteindre l'unité et l'équilibre essentiels au bonheur. De surcroît, celles qui résistent à la féminité centrée sur des rôles précis risquent de passer pour ridicules. Lorsque Mme de Genlis fait dire à Sainville sur un ton badin que « les partis violents ne coûtent rien [aux femmes], elles les prennent avec facilité, et elles y renoncent de même. Elles pleurent, elles s'évanouissent, elles sont à la mort et elles ressuscitent tout-à-coup<sup>150</sup> », elle souligne l'insensibilité et la raillerie avec lesquelles toute manifestation de résistance (pleurs, évanouissements, etc.) est reçue, et par là, elle fait entrevoir l'opposition impossible à transcender à laquelle se heurte la construction de l'identité féminine.

L'amour naissant, qui fait envisager à la jeune fille l'éventualité d'un changement de rôle et qui lui fait remarquer la précarité de l'identité qu'elle a pu se forger, suffit à jeter le trouble dans son âme et à entraîner le déchirement. Attirée par milord B..., la narratrice de Charlotte de la Guesnerie plonge dès le début du roman dans un état de langueur et d'apathie qui lui fait regretter l'amour et appréhender l'avenir :

Mes oiseaux, mes fleurs, n'avaient plus de charmes pour moi. Je trouvais le jour d'une longueur affreuse ; j'attendais la nuit comme le seul remède à mes maux, je n'y en trouvais point d'autre que de me plonger dans un profond sommeil, qui me fit perdre le sentiment pénible de moi-même.<sup>151</sup>

Détournée d'elle-même par un sentiment qu'elle ne maîtrise pas, cette héroïne, qui échoue à réconcilier son ancienne image et celle qu'un sentiment nouveau lui inspire, est amenée à constater que l'équilibre qu'elle a atteint est menacé. Seul le sommeil lui procure un moment de répit en paralysant temporairement la perception de son

---

<sup>149</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Verduyck, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1788] 1979, vol. 8, p. 221.

<sup>150</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme*, Paris, Maradan, [1798] 1802, vol. 1, p. 43-44.

<sup>151</sup> Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de la Guesnerie, *Mémoires de mileti B...*, par madame R..., Amsterdam et Paris, Cuissart, 1760, vol. 1 p. 76-79.

déchirement. Les héroïnes sont nombreuses à faire l'expérience de cet état d'abattement auquel les réduit l'impossibilité de faire correspondre l'image qu'elles souhaitent donner d'elles-mêmes à celle que le genre les contraint de renvoyer<sup>152</sup>.

Les romancières cherchent à ménager à leurs héroïnes des microcosmes soustraits au règne du paraître qui rendent possible la construction d'une identité qui leur soit propre. En imaginant des héroïnes incertaines de leur naissance, Mme Riccoboni favorise une stratégie habile pour diminuer l'autorité du genre. En donnant à Miss Jenny la possibilité d'être « libre, maîtresse de disposer d'[elle]-même<sup>153</sup> », la romancière emploie le statut d'orpheline pour augmenter les chances de son héroïne de se forger une personnalité dont elle puisse être satisfaite. Au moyen de cette ruse narrative, Mme Riccoboni rend à Sophie de Vallière une liberté d'action qui lui permet de « suivre [s]es *propres inspirations*, [de] [s]e déterminer par [s]es *propres principes*<sup>154</sup>. » Tandis que le genre exerce une emprise moindre sur ce personnage qui ignore sa position sociale, il redouble d'autorité lorsque l'identité de Sophie est sur le point de changer et que ses protecteurs l'engagent à épouser « celui qui [l]' aim[ait]...<sup>155</sup> » L'effacement de sa liberté modifie sérieusement l'identité de Sophie qui en vient à se demander si elle est « en état de penser, de réfléchir<sup>156</sup>. » Ce contraste montre bien l'emprise du genre sur celle qui connaît désormais les rôles associés à sa position sociale.

À une époque où la voie qui mène à l'individualité demeure gênée par de nombreux obstacles, la possibilité de se réaliser présente un défi important à celle à qui on ne confie que des emplois de second ordre. Lieu d'expression des tensions entre les exigences de la société civile et le droit à la subjectivité que réclame l'individu, les

---

<sup>152</sup> Qu'on pense à Mrs Henley et à Caliste qui souffrent mortellement des effets d'une union mal assortie.

<sup>153</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, Paris, Indigo & Côté femmes, [1764] 1999, p. 80.

<sup>154</sup> *Id.*, *Lettres de Sophie de Vallière* (préface et notes de Marijn S. Kaplan), Paris, Indigo & Côté femmes, [1771] 2005, p. 190 (l'auteur souligne).

<sup>155</sup> *Ibid.* (l'auteur souligne)

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 191.

romans mettent en scène le réseau des contradictions à travers lesquels l'identité doit se construire. Riches d'expédients libérateurs, les romans tendent à percer le rempart qui empêche les héroïnes de se construire une identité qui leur soit propre. Les personnages féminins transigent avec les exigences du genre et avec celles qu'impose la sphère privée à laquelle ils sont relégués.

## CHAPITRE V

### De la tutelle paternelle au joug conjugal ou les règles et les codes de la société patriarcale

En affranchissant les femmes de l'autorité paternelle, le mariage fait poindre à l'horizon l'espoir de la liberté. Les frères Goncourt n'hésitent pas à souligner que les femmes sont séduites non pas par celui qu'elles prennent pour époux, mais bien par le mariage lui-même<sup>157</sup>. Moment critique qui « construit la différence entre deux identités : celle de la fille pubère, qui n'est que biologiquement sexuée, et celle de la femme mariée, donc institutionnellement sexuée<sup>158</sup> », le mariage concède à la jeune fille de nouveaux rôles et rend possible divers plaisirs comme le luxe et la coquetterie<sup>159</sup>. Sources d'enivrement, le faste et l'éclat font miroiter l'illusion du bonheur qui séduit notamment Caroline de Lichtfield dans un roman d'Isabelle de Montolieu : « le bonheur conjugal, fondé sur la danse, les papillons et la parure, parut la chose du monde la plus assurée<sup>160</sup> », soutient le narrateur. De même, la cousine de la narratrice des *Mémoires de miledi B\*\*\** est convaincue de son bonheur lorsqu'elle contemple les bijoux que son futur époux lui a envoyés : « c'est le plus aimable de tous les hommes ; que je vais être heureuse avec lui<sup>161</sup> », s'exclame-t-elle. Extasiée devant l'éblouissement que lui procure la vue de sa nouvelle maison richement décorée, des gens de qualité qui l'y attendent et de ses nouveaux habits, la narratrice des *Confidences d'une jolie femme*, qui se plaît à « faire trophée de [s]on nouvel état<sup>162</sup> », déclare :

---

<sup>157</sup> Edmond et Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 63.

<sup>158</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 24-25.

<sup>159</sup> Pierre Fauchéry note la gravité associée à ce rite de passage lorsqu'il affirme que dans les romans des Lumières, le mariage « s'accompagne souvent d'un traumatisme comparable à celui de la naissance » (*op. cit.*, p. 118).

<sup>160</sup> Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *Caroline de Lichtfield*, Dublin, Luc White, 1786, p. 13-14.

<sup>161</sup> Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B\*\*\* par madame R\*\*\**, p. 47-48.

<sup>162</sup> Mlle d'Albert, *Les Confidences d'une jolie femme*, Amsterdam et Paris, Guillyn et La Veuve Duchesne, 1775, p. 19.

la nouveauté des objets, le besoin d'aimer, la séduction des sens, le tourbillon des plaisirs, l'attrait de la propriété, la chimère de l'indépendance, jettent [les jeunes personnes qui débutent dans le mariage] dans une douce ivresse, d'où il résulte ordinairement un goût très vif pour celui qui leur procure cette délicieuse existence.<sup>163</sup>

Ravie d'assister aux spectacles, de paraître dans le monde et de fréquenter la cour, la jeune mariée s'amuse à briller et jouit des égards que lui accordent ceux et celles qu'elle rencontre. Ce moment de délectation, doublé d'un sentiment de reconnaissance envers son époux, ne procure qu'un bonheur passager, comme le fait remarquer une héroïne de Mme de Tencin : « Vous vous trompez si vous croyez que tous ces avantages [naissance, fortune, rang] rendent heureuse<sup>164</sup> », s'exclame-t-elle.

Comme le souligne l'*Encyclopédie*, le mariage « est une sorte de joug : et c'est de là, dit-on, qu'il a pris le nom de *conjugium*<sup>165</sup>. » Étranger à l'amour, ce sacrement a pour fonction de remplir des obligations sociales et familiales. Puisque l'époux possède une autorité totale sur la personne et sur les biens de son épouse, comme le confirme Robert-Joseph Pothier dans son *Traité de la puissance du mari sur la personne et les biens de la femme*<sup>166</sup>, une femme mariée est dépossédée de ce dont elle s'imaginait disposer plus librement. Bien que le mariage aristocratique se conçoive comme « une espèce de divorce continu » dans les romans de Charles Pinot Duclos, l'adultère, qui selon Nadine Bérenguer devient un « passe-temps institutionnalisé<sup>167</sup> », comporte davantage de conséquences négatives pour la femme que pour l'homme. D'ailleurs, dans son *Code*

---

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 19-20.

<sup>164</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Mémoires du comte de Comminge* (préface de Michel Delon), Paris, Desjonquères, [1735] 1985, p. 75.

<sup>165</sup> « Mariage », dans *L'Encyclopédie ou, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 2, p. 113.

<sup>166</sup> Dans ce traité, l'auteur écrit que « la puissance du mari sur la personne de la femme, consiste, par le droit naturel, dans le droit qu'a le mari d'exiger d'elle tous les devoirs de soumission qui sont dus à un supérieur », cité par Arthur M. Wilson dans « "Treated like imbecile children": the Enlightenment and the status of women », Paul Fritz et Richard Morton (dir.), *Women in the 18<sup>th</sup> Century and other Essays*, Toronto, Hakkert, 1976, p. 93.

<sup>167</sup> Nadine Bérenguer, « Unfortunate couples, adultery in four eighteenth-century French novels », *Eighteenth Century Fiction*, 1991-1992, vol. 4, p. 336.

*matrimonial*, P. Le Ridant rappelle le pouvoir que le mariage confère au mari et dont il peut user s'il soupçonne son épouse d'être coupable d'adultère :

Comme il n'y a personne plus offensée par ce crime que le mari, la loi a voulu que ce fût lui particulièrement qui en exerçât la vengeance ; aussi l'a-t-elle fait juge et exécuteur en sa propre cause, elle lui a permis de se venger par lui-même de l'injure qui lui était faite, et de ravir la vie à des adultères qui étaient assez hardis que de lui ravir l'honneur.<sup>168</sup>

Les héroïnes se rallient derrière les paroles de madame du Montier qui écrit à sa fille dans un roman de Mme Leprince de Beaumont : « le moment du mariage est celui où le règne des hommes commence, et où le nôtre finit<sup>169</sup>. » Colette Cazenobe observe qu'après 1761 le mariage apparaît comme un échec particulièrement douloureux pour les personnages féminins qui, contrairement à leur époux, ne peuvent pas se consoler par leurs exploits guerriers ou politiques, mais doivent continuer à subir leur rôle d'épouse sans y trouver la possibilité de s'épanouir :

Le mariage est une fatalité sociale pour les deux sexes, mais il ne pèse pas également sur les deux. Les héroïnes doivent s'y soumettre en faisant comme si, d'y consentir, pouvait permettre aux femmes de satisfaire toutes leurs aspirations personnelles, alors qu'il a plutôt pour conséquence de leur interdire de les réaliser.<sup>170</sup>

Si l'institution matrimoniale permet souvent aux époux de mener une vie à part, la conduite de l'épouse demeure soumise à l'autorité de son mari qui est en droit de la faire enfermer<sup>171</sup>, de dissiper sa fortune<sup>172</sup>, de lui enlever ses enfants<sup>173</sup>, de décider de

<sup>168</sup> P. Le Ridant, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>169</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, Lyon, Bruyset Ponthus, [1756] 1767, p. 15.

<sup>170</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 228.

<sup>171</sup> Dans les *Lettres d'Émerance à Lucie* (1765) de Mme Leprince de Beaumont, un personnage féminin, Henriette, qui se livre au jeu avec son amie Victoire et qui fuit en Angleterre avec son amant, est enfermée dans un lieu de pénitence par une lettre de cachet que son époux a obtenue contre elle. De façon similaire, dans *Les Dangers de la coquetterie* de Mme Gacon-Dufour (1788), la baronne de Cotyto, qui s'occupe à brouiller des amants, à mener des intrigues amoureuses, à se venger de celles qui répandent des rumeurs à son sujet et à donner des soupers somptueux, est mise dans un couvent par lettre de cachet. Dans son étude sur le Droit français, Adrienne Rogers souligne l'injustice associée à cette pratique : « The decision to condemn her to life imprisonment was in the hands of the very people who would benefit financially from her imprisonment » (« Women and the Law », Samia Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 38).

<sup>172</sup> Dans le roman de Mme d'Épinay, la présidente de Sally se désole de « perdre [s]on argent en bâillant » et surtout d'« être en butte à la mauvaise humeur de ceux dont [elle] a fait la fortune » (Mme d'Épinay, *Les Contre Confessions : histoire de madame de Montbrillant* (préface d'Elisabeth Badinter ; notes de Georges Roth revues par Elisabeth Badinter), Paris, Mercure de France, [1818]

l'éducation et du mariage de ces derniers<sup>174</sup>, de la couper de son cercle d'ami(e)s en la

1989, p. 117). De même, Mme de Montbrillant dénonce le fait que son époux paie une rente à sa maîtresse, Mlle Rose, avant de lui verser la pension de son fils : « sachez que je mourrais de faim, et que je trouverais encore de quoi pourvoir au besoin de mon fils, s'il était juste que j'en fusse chargée. Quand je croirai que son éducation peut y être intéressée, je vendrai plutôt ma chemise que de le renvoyer avant moi ; mais je ne la vendrai jamais pour en conserver à Mlle Rose », lui dit-elle (*Ibid.*, p. 1360). On note que la situation n'est pas étrangère à certaines romancières, dont Mme Riccoboni. Dans une lettre à David Garrick, la romancière se désole de devoir assumer les coûts des débauches de son époux : « Mon mari prend soin d'entretenir dans mon cœur le poison de la mélancolie : il se conduit à soixante ans, comme un homme de vingt et c'est moi qui paye ses sottises » (lettre du 16 juin 1769, *op. cit.*, p. 151). Dans un roman de Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, Minette rend compte de ses moindres dépenses à l'époux qui subvient à ses besoins. Dans une lettre à ce dernier, elle fait le bilan des frais que son séjour à Memel lui occasionne : « Ceux qui apportaient à la ville les choses nécessaires à la vie, étant tous morts, l'on y subsiste à peine, et pour du grue et du poisson, l'on y dépense autant qu'à Koenigsberg avec un très bon ordinaire. Je me suis cependant arrangée avec mon hôte à raison de 8 Roubles, par mois, pour nous deux. Je me suis dé faite à Koenigsberg de ce que vous savez, ce qui m'a valu trente et un Roubles. J'en ai à présent quarante cinq ; ainsi d'ici à cinq mois, vous pouvez être tranquille à ce sujet. Je voudrais bien savoir, si je dois donner de l'argent au Mineur. Il m'a supplié avec tant d'instance de lui avancer une Rouble sur ses gages que je n'ai pas pu lui refuser, me proposant de vous en rendre comte. Mais quant à présent je ne suis pas en état de lui en donner autant, je voudrais que vous écrivissiez [*sic*] au Capitaine B\*\*\* à ce sujet. » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres galantes de deux dames de notre temps*, Liège, Jean Gottl. Imman. Breitkopf, 1762, p. 29-30.) Plus loin, elle lui marque l'intention de se priver de tout pour lui rendre son argent : « Je souffrirai beaucoup moins en me passant de tout. Marquez moi par quelle voie je puis vous faire tenir cet argent, qui me reste, et soyez persuadé que j'aurai un plaisir inexprimable à vous le remettre, trop heureuse, si cela peut vous mettre à l'abri de l'affreuse nécessité » (*Ibid.*, p. 32).

<sup>173</sup> Dans l'*Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\** (1783), de Mme de Genlis, le duc de C\*\*\* sépare sa femme de leur fille pour l'enfermer dans un souterrain parce qu'elle a refusé de lui avouer le nom de son amant. L'héroïne décrit la dureté de son époux : « Dans ce moment, ma fille se réveilla ; elle ouvrit les yeux, et, regardant son père, elle sourit, et leva vers lui les deux petites mains presque jointes. Hélas, dis-je, elle semble vous implorer pour moi ! O ma fille, ma chère fille, que ne sais-tu parler, tu fléchirais ton père ! ... Alors je voulus la prendre dans mes bras ; mais le duc la saisissant : laissez-la, dit-il, elle n'est plus à vous... Ah, m'écriai-je, arrachez-moi la vie ou rendez-moi ma fille !... » (Mme de Genlis, *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, Genève-Paris, Slatkine, [1783] 1982, p. 37-38 Je souligne). Dans un roman de Sophie Cottin, *Malvina* (1801), Mistriss Clare confie à Malvina que sa sœur, séduite par Edmond Seymour, a dû feindre sa mort pour éviter que son époux ne lui enlève le fils qu'elle a eu de son amant et ne la séquestre dans une sombre prison. Plus tard, lorsque Malvina soupçonne que son époux a participé à l'enlèvement de Fanny, la fille de son amie Clara à qui elle avait juré de tenir lieu de mère, elle perd la raison. De plus, dans *Le Beau-Frère supposé* (1752) de Mme Villeneuve, le comte de Borely accepte de collaborer avec sa maîtresse, Inès, pour substituer le fils qu'il a eu de celle-ci à celui auquel la comtesse a donné naissance. Pour sa part, Mme de Montbrillant se désole que son époux ait mis leur fils au collège durant son absence.

<sup>174</sup> Au début du siècle, dans un roman de Mme de Méheust, l'autorité paternelle l'emporte : alors que la mère de l'héroïne préférerait s'assurer des sentiments de sa fille avant d'arrêter son mariage, son époux déclare : « il me paraît, Madame, que vous recevrez avec peine le Baron Durlac pour votre gendre, cependant j'ai donné ma parole, et le mariage sera achevé au plus tard dans quinze jours ». Bien qu'il ajoute « je suis fâché de m'être si fort engagé, vous pouviez me prévenir, j'eusse agi avec plus de circonspection », il demeure insensible à la tristesse de son épouse qui se désole d'être séparée de sa fille et il qualifie ses sentiments de « faiblesse » (Mme de Méheust, *Histoire d'Émilie, ou les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 125-129). Malgré ses nombreuses années d'absence, le comte de Valcy fait sentir son autorité dès son retour dans *Les Ressources de la vertu*, un roman de Mme de la Guesnerie. Bien que son épouse ait donné son consentement au mariage d'amour que sa fille Adélaïde souhaite contracter avec d'Orsan, le comte décide de marier sa fille à un autre homme, ce qui désespère la comtesse qui confie à sa fille : « Je n'ose guère me flatter de changer les projets du comte de Valcy ; je vais cependant l'effrayer ; mais si

conduisant dans un château éloigné<sup>175</sup>, de détruire la bonne opinion qu'on a d'elle<sup>176</sup>, de décider de sa tenue<sup>177</sup>, de fixer les conditions de sa grossesse<sup>178</sup>, de lui ôter les plaisirs

---

rien ne peut l'émouvoir, tu me verras me réunir à toi pour résister à un pouvoir qui devient tyrannique » (Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de Milady B\*\*\**, Amsterdam et Paris, J.G. Mérigot le jeune, 1782, p. 186). Adrienne Rogers précise qu'à l'époque des Lumières, « a father could oppose a child's marriage and give no justification for doing so » (*loc. cit.*, p. 38).

<sup>175</sup> Dans *Les Confidences d'une jolie femme* (1775) de Mlle d'Albert, la narratrice qui jouit de ses succès mondains se désespère que son époux la force à la retraite : « Dix heures auparavant je n'étais occupée que de plaisirs : idole du monde, de l'amour, de la fortune, j'aurais défié le sort d'abattre les trophées de ma vanité ; en cet instant toutes ces chimères disparurent ; je ne vis plus qu'une solitude affreuse, un abandon général, une chaîne de peines, d'humiliations, qui se prolongeait à l'infini... Mon mari, dont j'avais bravé le ressentiment, ne me parut plus qu'un vengeur armé pour m'accabler. Ces images, bien que confuses, me glacèrent de terreur... Je ne fis qu'un cri, et perdis presque entièrement la connaissance », écrit-elle (Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 3, p. 104). De façon similaire, Mme d'Épinay imagine une héroïne, la présidente de Sally, à qui son époux défend de revoir sa cousine prétextant qu'elle est intrigante, dangereuse et diabolique et il lui interdit d'entretenir toute correspondance avec cette amie. Au mieux, celle-ci reçoit un billet incomplet et écrit à la hâte. Mme de Montbrillant à qui « cet exemple fait peur » observe à propos de sa cousine que « sa santé se détruit ; elle se meurt d'ennui et de chagrin » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 676). Chez Mme de Kéralio, l'héroïne qui est séparée de sa suivante, amie et sœur de lait, Rosette, le jour de son mariage, est conduite « dans sa nouvelle maison, comme dans un tombeau » (Mme de Kéralio, *Adélaïde ou Les Mémoires de la marquise de M\*\*\**, Paris, [1776] 1783, p. 21). Plus tard, son époux la force à quitter Calais pour la conduire dans une terre éloignée au bord de la mer. Arrivée au château de son mari, Adélaïde se désole que tout lui soit étranger : « je me crus conduite aux extrémités du monde, dans des terres inconnues, où je me voyais exposée à la fureur de mon époux. Je n'y trouvai aucun de mes gens ; ceux qui m'y avaient suivie furent congédiés en arrivant. Je ne fus abordée que par des femmes dont l'intérieur sauvage me déplut et m'effraya » (*Ibid.*, p. 29-32). Une héroïne de Mme de la Guesnerie connaît elle aussi une telle séquestration. Le narrateur explique que le comte de Bellefort « amena sa femme dans une de ses terres, dont un vieux château, bâti sur le bord de la mer, semble être le refuge assuré du crime et de la violence. Là, déposant le masque gênant d'une vertu qu'il n'avait pu jouer si longtemps, que par les motifs abominables qui le soutenaient, il signifia à la tremblante Marquise qu'elle ne trouverait plus en lui qu'un tyran, occupé à venger son honneur trahi » (Charlotte de la Guesnerie, *Iphis et Aglaé, par M\*\*\**, Londres et Paris, Merlin, 1768, p. 198-199). À son tour, la duchesse de Candale est forcée par son époux de s'exiler dans un château terrifiant : « Ce château a eu cinq tours, dont il ne reste plus que celle que j'occupe. Représentez-vous de grands fossés, autrefois remplis d'eau, maintenant comblés ça et là de débris, d'arbustes et de lierres ; un pont-levis que la rouille empêche de hausser, des portes à moitié brisées ; des chaînes, des grilles qui ne servent plus, enfin toute l'apparence d'une ancienne prison à laquelle a succédé une dégradation peut-être moins effrayante, mais d'un aspect aussi mélancolique. J'ai bientôt cessé ma promenade, craignant de découvrir de nouvelles horreurs », écrit-elle (Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, dans *Œuvres de Madame de Souza*, Paris, Garnier, coll. « Bibliothèque amusante », [1799] 1865, p. 487-488). Adrienne Rogers précise que selon la loi française, une femme « had to follow wherever her husband went to live within the country, but not if he was leaving the country permanently and renouncing citizenship or if he had committed a crime and was fleeing to escape punishment » (*loc. cit.*, p. 37).

<sup>176</sup> Dans *les Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami* (1767) de Mme Riccoboni, l'héroïne, qui découvre l'infidélité de son époux, souffre des procédés de ce dernier qui la peint comme une femme difficile et jalouse afin de tromper sa société et son oncle pour s'assurer d'en hériter la fortune. De même, dans *Émilie et Alphonse* de Mme de Souza (1799), la comtesse de Candale s'inquiète des conséquences que susciteront les explications que son époux donnera de son absence : « la calomnie ne se contente pas de rompre des affections anciennes : elle va prévenir jusqu'aux indifférents ; elle sème la haine dans des cœurs qui ne vous connaissent même pas, et dessèche à l'avance des amitiés qui auraient pu se former. Lorsque je rentrerai dans le monde, peut-être verrai-je, à mon nom, s'éloigner de moi des gens qui eussent été disposés à m'aimer », se désole-t-elle (*op. cit.*, p. 490).

propres à son âge<sup>179</sup> et même de lui refuser un enterrement convenable<sup>180</sup>. Ces règles et ces codes fondent l'aliénation des personnages féminins qui font l'objet d'un échange entériné par le contrat de mariage. De la tutelle paternelle au joug conjugal, la femme mariée demeure « an inferior, a virtual slave, whose person and assets were given over to the absolute control of another party<sup>181</sup> », souligne Adrienne Rogers dans son étude sur le Droit français. Nadine Bérenguer ajoute que c'est parce que « sa capacité reproductrice représente un danger permanent pour la pureté généalogique que le droit ne saurait regarder la femme comme une contractante et [qu'il] met en place un système destiné à la

---

<sup>177</sup> Alors que chez Mme de Charrière M. Henley réprovoque la toilette que son épouse a choisie pour aller au bal, M. de Montbrillant déclare qu'il souhaite que son épouse mette du rouge et soit « comme toutes les autres » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 193). Dans *Les Erreurs d'une jolie femme* (1781) de Mme Benoist, la baron de Germeuil, qui souhaite faire d'Aspasie la femme la plus célèbre de Paris, ridiculise l'hésitation de celle-ci entre une robe à l'Anglaise et une simple polonaise : « Fi donc ! C'est ce qu'on voit partout, vous seriez comme toutes les femmes, et il convient qu'Aspasie, que la maîtresse d'un homme de goût soit distinguée, qu'elle soit inimitable. – Si j'avais plus de temps, je ferais faire un habit de fantaisie et riche... », lui dit-il. Lorsqu'elle craint de paraître indécente si elle lui obéit et qu'elle néglige de porter un corset, il lui répète qu'« il ne faut rien de ce qui ressemble aux autres » (Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, Bruxelles et Paris, Veuve Duchesne, 1781, p. 53).

<sup>178</sup> Alors que M. Henley décide qu'il vaut mieux que sa femme renonce à l'idée de nourrir elle-même son enfant craignant que sa vivacité ne lui soit nuisible, M. de Montbrillant se moque de son épouse et qualifie un tel projet de « folle idée » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 247-248). Dans un roman de Mme de Malarme, milord Williams, dont l'épouse « perdit presque la tête de plaisir » d'être enceinte, lui reproche sa gaieté : « je lui sus le plus mauvais gré de cette explosion de joie ; elle vit mon mécontentement, et sa bonté lui fit une loi de se conformer à mon caractère », affirme-t-il (Charlotte de Bournon, comtesse de Malarme, *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, Paris, Veuve Duchesne, 1784, partie 2, p. 115).

<sup>179</sup> Dans un roman de Mme Leprince de Beaumont, Émerance dénonce la différence d'âge entre époux dont une nouvelle mariée risque de souffrir et adresse son plaidoyer à Lucie qui songe à épouser le père de l'homme à qui elle est promise : « Un vieillard, dit-on, est fâcheux, jaloux, ennemi des plaisirs : vous aurez moins un époux qu'un tyran, qui prendra droit de votre peu d'expérience et d'usage du monde pour vous assujettir à ses caprices. [...] Chez un homme d'un certain âge, le mal s'augmente chaque jour : vous serez réduite avant quarante ans, à la condition d'une Garde ; la goutte, les rhumes et mille autres gentillesse confineront votre époux dans un lit ou du moins au coin de son feu ; il faudra lui tenir compagnie et essayer l'ennui, le chagrin que lui occasionneront ses maux. Dégoûté du bal, des assemblées, il vous répétera sans cesse qu'une jeune personne risque son innocence ou tout au moins sa réputation dans ces sortes de lieux : il faudra écouter patiemment le récit de vingt aventures scandaleuses dont il aura été l'acteur ou le témoin dans un bal, et la conclusion sera le sacrifice de ce plaisir et de mille autres qu'il ne trouvera dangereux que parce qu'il n'est plus en état de les goûter » (Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, p. 28-29).

<sup>180</sup> À la mort de la présidente de Sally, son époux refuse d'acheter les cierges « qu'il est d'usage de brûler la nuit qui précède l'enterrement », ne songe pas à mener sa dépouille en carrosse malgré la pluie et s'empresse de vendre la garde-robe de la défunte (voir Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 890).

<sup>181</sup> Adrienne Rogers, *loc. cit.*, p. 34.

contrôler aussi strictement que possible<sup>182</sup>. » Dans une lettre à lady Henriette, milord d'Ossery signifie l'empire que le mariage lui a conféré : « Plus de Milady Catesby ; c'est *ma femme, mon amie, ma maîtresse*<sup>183</sup>. » Sous le joug de son époux, qui « ne [lui] laisse rien à dire<sup>184</sup> » à son amie, milady d'Ossery est désormais soumise à la mécanique aliénante du mariage. Alors que plusieurs personnages féminins résistent à l'effacement qu'exige leur nouvel état, d'autres s'éteignent derrière leur nouvelle position sociale. Constamment épiées par un époux qui menace de fouiller leurs appartements, de critiquer leur toilette, de dicter leur conduite et de leur enlever leur rôle de mère éducatrice, les héroïnes subissent douloureusement le rôle de femme mariée qui les entraîne parfois vers la mort.

Adrienne Rogers note qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du droit romain, « the legal personhood of the married woman had less value than the husband's. The definition of marriage partnership changed from one in which there was an association of equals to one in which the husband had total power over the wife's assets<sup>185</sup> » et ajoute que cette conception du mariage persiste jusqu'au Code civil instauré en 1804. Les concepts de communauté et d'association, sur lesquels reposait le mariage entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, sont donc remplacés par un idéal patriarcal qui confère au mari un pouvoir presque absolu sur sa femme, à moins que celle-ci ne signe un contrat qui protège ses biens ou qu'elle obtienne une séparation. Malgré les nombreuses revendications féminines en faveur d'un traitement plus juste, la période post-révolutionnaire conforte le pouvoir masculin et étend l'autorité des hommes. Adrienne Rogers souligne que sous le Code Napoléon, « the married woman had become a legal

---

<sup>182</sup> Nadine Bérenguier, « L'infortune des alliances. Contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1995, vol. 329, p. 408.

<sup>183</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, Paris, Desjonquères, [1759] 1983, p. 172-173 (je souligne).

<sup>184</sup> *Ibid.*

<sup>185</sup> Adrienne Rogers, *loc. cit.*, p. 35.

minor – forbidden to take legal action, buy, sell, inherit, have identity papers, work, or have a bank account<sup>186</sup>.» Rien d'étonnant à ce qu'une femme acquière une plus grande liberté lorsqu'elle franchit le seuil du veuvage que lorsqu'elle quitte le toit paternel !

---

<sup>186</sup> *Ibid.*, p. 45.

## CHAPITRE VI

### Espace public et espace privé

Philippe Ariès identifie divers « indices de privatisation » qui caractérisent la « conquête de l'intimité individuelle<sup>187</sup>. » Le goût grandissant d'un espace de liberté personnelle s'accompagne de l'émergence d'un lieu de repli et de refuge et contribue à redéfinir la notion de famille qui occupe les peintres, les moralistes, les philosophes et les écrivains de l'époque. Jürgen Habermas observe que l'organisation de la société des Lumières avait réalisé ce qui se préparait depuis le Haut Moyen Âge et ce que la transformation de la structure économique et la naissance de la classe bourgeoise avaient accéléré, c'est-à-dire une division entre la sphère privée, qui inclut « le domaine de l'échange des marchandises et du travail social, ainsi que la famille et sa sphère intime », et l'espace public, qui abrite les opinions des membres de la société civile, lesquelles remplissent une fonction de « médiateur entre les besoins de la société et l'État<sup>188</sup> ». La sphère privée entretient un rapport étroit avec la sphère publique, espace du bien commun. John Brewer souligne que ces deux espaces coexistent de façon interdépendante et que l'un exerce un pouvoir sur l'autre : « The public sphere had not only placed unprecedented importance on the private but had provided both the grounds and the means by which it could be colonized and invaded. [...] To some extent the private sphere was already a hostage to the public.<sup>189</sup> » Constant sujet de discussion autour des concepts de liberté et de subjectivité, la société civile, siège de la sphère privée, est donc façonnée par les attentes de l'espace public. Dominé par la différenciation sexuelle, le mécanisme de socialisation maintient les femmes dans un rôle

---

<sup>187</sup> Philippe Ariès, « Pour une histoire de la vie privée », Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 1985, vol. 3, p. 11-14.

<sup>188</sup> Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 41.

<sup>189</sup> John Brewer, « This, that and the other: public social and private in the seventeenth and eighteenth centuries », Dario Castiglione et Lesley Sharpe (dir.), *Shifting the Boundaries : Transformations of the Languages of Public and Private in the Eighteenth Century*, Exeter, UP Exeter, 1995, p. 18.

secondaire, limité à la sphère privée et susceptible d'accroître leur sentiment d'aliénation et, de ce fait, complique la construction de leur identité déjà menacée par les attentes qu'impose le genre.

### **Sous l'emprise de la sphère privée**

Comme le fait remarquer la poétesse, pamphlétaire et romancière Fanny de Beauharnais, la conduite des femmes est non seulement dictée par les hommes, mais aussi soumise au jugement d'autrui : « nous obéissons aux lois que vous [messieurs] avez faites comme il vous a plu. [...] Nous étouffons jusqu'au cri du cœur. [...] Vous n'êtes point, comme nous, sous le glaive du public : il ne vous est pas inexorable<sup>190</sup> », déplore-t-elle. Pour éviter le scandale, les femmes ne doivent laisser voir que ce qui est conforme aux rôles qui leur sont assignés. La nécessité de faire bonne impression s'ajoute à celle de faire le bien : « il ne suffit pas que [les femmes] soient estimables, il faut qu'elles soient estimées<sup>191</sup> », affirme Jean-Jacques Rousseau dans *Émile*. Les frères Goncourt remarquent que ce jeu de pantomime opère une transformation non négligeable de l'individualité : « ce n'est point seulement le personnage physique de la femme que la société change ainsi et modèle à son gré [...] : elle fait dans son être moral une révolution plus grande encore<sup>192</sup> », observent-ils. Toute femme doit donc sacrifier son individualité au profit de l'ordre social qu'elle ne doit absolument pas déranger. L'unité et la coïncidence avec elles-mêmes, chères à Rousseau dans sa définition du bonheur, sont donc peu accessibles à celles dont l'identité doit se conformer à des paramètres préétablis pouvant ne pas correspondre à leurs désirs ni à leurs convictions. Constamment sous le regard d'autrui, leur identité se construit à coup de jugements, de sorte qu'elle risque de leur échapper ou de ne pas coïncider avec celle qu'elles auraient souhaitée.

---

<sup>190</sup> Fanny Mouchard de Chaban, comtesse de Beauharnais, *À tous les penseurs, salut !*, p. 6.

<sup>191</sup> Jean-Jacques Rousseau, *op. cit.*, livre V, p. 455.

<sup>192</sup> Edmond et Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 71-72.

Certes, en mettant en scène des personnages féminins forcés de se soumettre à un tel ordre social, Rousseau et Diderot donnent des peintures fort troublantes de l'obligation que subissent les personnages féminins de régler leur vie sur les préjugés de leur époque. Les destinées tragiques de Julie et de Suzanne Simonin font ressortir dans toute leur gravité les conflits auxquels les femmes sont confrontées. Les romancières, au même titre que les romanciers, sont sensibles à cette mascarade du paraître, mais elles semblent y voir une autre forme de contrôle de la liberté susceptible de contraindre le bonheur. C'est pourquoi plusieurs d'entre elles s'opposent à l'ordre que privilégie Clarendon, où le privé est public. Jugeant qu'un Romain dont la maison était « construite de manière qu'on vît tout ce qui s'y faisait » est regardé comme « le plus estimable des hommes<sup>193</sup> », Wolmar renforce l'autorité du regard d'autrui. En s'opposant à ce principe, les romancières aménagent diverses stratégies au sein de leurs romans pour ouvrir la voie à la cohésion entre les trois moments identifiés par Nathalie Heinich dans la construction de l'identité qui seule peut procurer des sentiments d'unité et de plénitude.

Les héroïnes de Mme Leprince de Beaumont et de Mme de Puisieux militent contre la tutelle du regard et du jugement. En constatant à la mort de la reine de Sardaigne que celle-ci « ne pouvait s'accoutumer à donner tout à l'extérieur<sup>194</sup> », la marquise de \*\*\* condamne l'oppression avec laquelle elle et ses consœurs doivent composer et déplore le dénouement tragique qu'elle peut entraîner. Leur réclusion forcée dans la sphère privée augmente la difficulté qu'éprouvent les personnages féminins à se ménager un espace dans lequel ils peuvent se reconnaître. La mascarade qu'ils doivent jouer a le plus souvent raison de leur identité. Dans *Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, Mlle de Valance fait remarquer à son amie, sœur Sainte-Thérèse, le sacrifice et la

---

<sup>193</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes* (introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau), Paris, Garnier, [1761] 1968, p. 424.

<sup>194</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 282-283.

privation qui gouvernent l'existence féminine. En prêchant les bienfaits du couvent, elle lui fait voir que le monde ne réserve qu'une part infime de bonheur aux femmes qui, « perpétuellement esclaves des préjugés, tremblent à la seule idée d'en enfreindre quelques-uns<sup>195</sup>. » Cette communauté exclusivement féminine, soustraite au regard des hommes, présente la possibilité d'atteindre l'équilibre et l'unité et, par là même, promeut une plus grande coïncidence avec soi-même. Mlle de Valance est d'avis que ce gouvernement féminin est préférable aux idéaux familiaux et conjugaux auxquels la sphère privée réduit les femmes : « l'idée seule de passer ses plus belles années à faire des enfants, serait capable de jeter toutes les filles dans les Cloîtres<sup>196</sup> », affirme-t-elle pour rassurer son amie. Ce personnage suggère donc que son sexe souffre des usages qu'impose la société civile et qu'il ne peut se guérir qu'en érigeant des institutions distinctes. Ainsi, pour remédier à l'aliénation qui pèse sur eux, les personnages féminins doivent se marginaliser davantage pour se ménager une part de bonheur !

L'héroïne imaginée par Charlotte de la Guesnerie donne la mesure de l'aliénation que produit l'impossibilité de concilier les penchants de son cœur avec sa conduite. Lorsqu'elle admet qu'elle est « comme une fleur dont la tige se dessèche, dont l'éclat et les couleurs s'effacent<sup>197</sup> », elle convient de la désintégration de son individualité qui étouffe sous le règne du paraître. En mettant en scène des personnages souffrant d'une aliénation profonde, les romancières communiquent le désespoir que provoque une telle marginalisation. Le souhait que formule une héroïne de Madame Beccary – « Ah ! je voudrais toujours être aux yeux des autres, ce que je suis aux miens<sup>198</sup> » – participe de la tentative des romancières de soulager leurs personnages féminins d'une injustice qui paralyse la construction de leur identité. En tentant d'abolir le pouvoir que le « tribunal

---

<sup>195</sup> Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, Berlin, Bauche, 1753, vol. 1, p. 56-58.

<sup>196</sup> *Ibid.*

<sup>197</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de milady B..., par madame R...*, vol. 3, p. 80-81.

<sup>198</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 238.

du public<sup>199</sup> » instaure et de limiter les suites que la médisance risque d'entraîner en faisant « souvent d'un moucheron un éléphant ou un monstre<sup>200</sup> », les romancières cherchent à rétablir les paramètres d'un bonheur fondé sur la coïncidence avec soi-même<sup>201</sup>. Un personnage de Mme de Miremont, Mme de St-Sirant, trouve le moyen de déjouer le modèle prisé par la sphère privée : préoccupée par le « décorum », elle travaille à donner une image exemplaire sans toutefois se soucier d'y correspondre véritablement. D'ailleurs, elle écrit à son amie « qu'on nous [les femmes] cite comme des modèles de douceur, de sagesse, de vertu, notre tâche sera remplie. *Bien folle qui s'embarrasserait du reste*<sup>202</sup>. » Manipulateur habile, ce personnage, qui feint de se soumettre au modèle prescrit, parvient à le renverser et à exposer, voire à miner les fondements futiles sur lesquels il repose.

Attaché à des valeurs aussi peu sûres que la beauté, le mérite d'une femme est une véritable construction sociale, comme le rappelle Mlle d'Albert en 1775. Lorsque Mme de Rozane, son héroïne, tient les propos suivants à sa fille, elle découvre l'injustice des jugements sociaux : « Il faut bien des choses pour suppléer à la beauté, quand elle nous a été refusée ; il en faut bien plus encore pour la remplacer quand nous l'avons perdue<sup>203</sup>. » En dénonçant la politique du regard qui gouverne la sphère privée, elle donne à voir l'emprise que le code social exerce sur les femmes. Accusée par le regard d'autrui, une femme ressent partout sa punition. Seule la retraite peut adoucir sa souffrance. Or, ce repli, vécu comme une sanction, risque d'accroître son sentiment d'aliénation. Chassée du monde, la narratrice des *Confidences d'une jolie femme* se

<sup>199</sup> J'emprunte l'expression à Mme de Miremont qui la prête à Mme de Renelle dans les *Mémoires de la marquise de Crémy écrits par elle-même*, p. 57.

<sup>200</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *Nicole de Beauvais ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, p. 279-280.

<sup>201</sup> Pour atteindre l'état de paix et de contentement qui constitue le bonheur, les personnages féminins doivent faire correspondre l'image qu'ils projettent (leur identité sociale) avec celle qu'ils souhaitent produire. Aussi, pour se forger une identité qui leur soit propre et pour l'affirmer, ils doivent cesser d'être sous observation afin d'explorer leur *moi*.

<sup>202</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 134-136 (je souligne).

<sup>203</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, p. 121-122.

déclare vaincue : « Je ne regardais autour de moi, qu'avec un sentiment de désespoir, et me croyais au milieu d'un peuple sauvage, dont le langage me serait étranger<sup>204</sup> », affirme-t-elle. Contrainte à se retirer dans un château éloigné, celle qui déplaît au public est condamnée à une solitude totale qui, si elle échoue à s'y adapter, menace de la tuer. La conduite que tient une héroïne lui promet peu de bonheur si elle fait un faux pas et encore moins si elle n'en fait pas !<sup>205</sup>

La vulnérabilité à laquelle la sphère privée expose les personnages féminins complique davantage leurs relations avec le sexe masculin. En constatant qu'« on nous [les femmes] oblige de cacher ce que nous sentons ; et l'on nous accuse ensuite de détours, d'artifices, de dissimulation<sup>206</sup> », la marquise de Crémy soulève un autre pan auquel les usages de la sphère privée ont porté atteinte : comment traiter l'amour à une époque où le cœur n'a aucun droit ? Accusée de détours, celle qui cache son amour ne vaut pas mieux que celle qui enfreint les usages sociaux en l'avouant. Les relations entre les hommes et les femmes sont donc minées par un tel mode de socialisation. Impuissant à faire reconnaître sa personnalité, un personnage féminin ne peut pas non plus valider ses sentiments, de sorte que la construction de son identité peut difficilement se conclure heureusement.

Au moment où la Révolution se prépare, Mme Gacon-Dufour publie un roman centré sur l'autorité que le regard d'autrui possède sur la conduite féminine. Au lieu de se soucier de faire bonne impression, deux personnages féminins travaillent à manipuler ce regard omniprésent afin de réaliser des projets de vengeance ou de faire avancer des intrigues sentimentales. En vantant ses principes à son amie, la vicomtesse de Thor se réjouit d'être insensible à tout jugement : « Je me gouverne selon mes goûts ; je prends

---

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 88-90.

<sup>205</sup> Un personnage féminin ne peut pas obtenir la reconnaissance sociale qui fonde l'identité s'il fait un faux pas, mais il ne peut pas non plus atteindre la satisfaction de lui-même s'il se plie aux exigences du paraître qui contraignent son individualité.

<sup>206</sup> Mme de Miremont, *op. cit.*, p. 330-331.

mon plaisir où je le trouve, sans jamais m'inquiéter de ce qui peut en résulter<sup>207</sup> », confie-t-elle à la baronne de Cotyto. En dévaluant la nécessité de plaire aux autres, cette héroïne, architecte de sa destinée, incarne un prototype féminin nouveau. En feignant de se retirer du monde pour fuir la sanction que le regard d'autrui menace de poser sur elle, la baronne de Cotyto profite de cet expédient pour se procurer une part de bonheur loin de son époux : « Concevez-vous, ma chère amie, le bonheur dont je vais jouir à *cent cinquante lieues de mon mari*, dans un lieu où l'on jouit de la plus grande liberté et avec une femme charmante<sup>208</sup> », écrit-elle à la vicomtesse. Tandis que l'une rejette les conventions sociales, l'autre les plie à son avantage ; toutes deux s'approprient un pouvoir interdit et pénètrent dans une zone de liberté dont elles auraient dû demeurer exclues, comme le veut l'ordre établi. La position privilégiée qu'elles s'arrogent leur ouvre des voies nouvelles au bonheur. En employant son pouvoir à réparer le tort que Mme de Menippe avait causé en calomniant son amie, la vicomtesse de Thor révèle à tous, au moyen d'une ruse habile, que sa rivale se peint les sourcils<sup>209</sup>. Comme elle connaît les mécanismes de l'opinion publique, elle venge son amie. Complices, ces personnages s'efforcent de renverser le règne du paraître et d'en tirer profit afin de faire cesser l'emprise d'un ordre qui contraint leur bonheur. Éloignée de son mari, la baronne de Cotyto se trouve « parfaitement heureuse<sup>210</sup> » en séjournant en province où elle manipule plus aisément l'opinion publique. D'ailleurs, elle écrit à son amie : « Il me semble avoir entendu dire que César aurait préféré d'être le premier d'un petit village que le second dans Rome. Je pense comme lui ; si je croyais toujours régner comme je le fais

---

<sup>207</sup> Marie-Armande-Jeanne d'Humières Gacon-Dufour, *Les Dangers de la coquetterie*, Paris, Buisson, 1788, p. 63.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 144-145.

<sup>209</sup> La vicomtesse de Thor engage le chevalier de Lufak à vérifier que Mme de Menippe ne porte aucun rouge comme elle l'affirme. En appuyant sur un de ses sourcils, il l'efface. La compagnie rit d'elle à gorge déployée.

<sup>210</sup> Marie-Armande-Jeanne d'Humières Gacon-Dufour, *op. cit.*, partie 2, p. 18.

ici, je renoncerais à Paris<sup>211</sup>. » Maîtresse triomphante d'un espace qu'elle domine, la baronne conditionne le regard d'autrui à sa guise. À la tête de ce nouvel empire, elle jouit d'un pouvoir si grand qu'elle ne regrette plus l'autorité qu'elle s'était arrogée dans la capitale. La fin tragique que connaissent ces « monstres<sup>212</sup> » rétablit l'ordre établi certes, mais ne suffit pas à effacer l'habile démarche au moyen de laquelle ces deux personnages féminins ont réussi à tromper le regard d'autrui et même à s'en faire un adjuvant dans leur quête du bonheur.

Au lieu de se récrier contre l'autorité du regard d'autrui et pour éviter de s'exposer à une condamnation injuste par une conduite trop avant-gardiste, Constance, un personnage féminin du roman post-révolutionnaire de Mme de Genlis, *Les Vœux téméraires*, substitue son expérience à l'opinion publique. En déclarant à lord Clarendon que « le ciel, vous et mon cœur, voilà les témoins et les juges de mon innocence, ils me suffisent ; je n'en veux point d'autres<sup>213</sup> », elle propose d'ajouter un nouvel arbitre à la conduite féminine : la connaissance de soi. Pour juger sa conduite, ce personnage propose donc de mettre sur un pied d'égalité l'opinion masculine, les préceptes religieux et ses convictions personnelles. En lui octroyant une plus grande liberté d'action, cette solution de rechange réduit l'autorité du regard d'autrui. Une telle conception réforme le code de socialisation fixe et uniforme que promeut la sphère privée en admettant l'individualité comme une constante dans l'ordonnement de la conduite féminine. En tenant compte de diverses composantes et en s'adaptant aux circonstances qu'elle rencontre, une femme qui fait de son expérience le juge de sa conduite est plus susceptible d'atteindre l'équilibre et l'unité, sources de bonheur. En jugeant qu'elle peut se dégager du serment qu'elle a fait sur la tombe de son mari de ne jamais se remarier,

---

<sup>211</sup> *Ibid.*

<sup>212</sup> *Ibid.*, partie 2, p. 93. Tandis que la vicomtesse de Thor est abandonnée et doit fuir en Angleterre, la baronne de Cotyto doit se retirer au couvent sur lettre de cachet.

<sup>213</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, tome 2, p. 153-154.

Constance plaide en faveur d'une plus grande tolérance vis-à-vis des diverses façons d'être femme et de se conduire. En faisant la paix avec une promesse passée et en abandonnant le veuvage éternel qu'elle avait juré de respecter, elle se perçoit non pas comme un « monstre », mais bien comme « une femme ordinaire<sup>214</sup> ». En revendiquant le droit d'adopter une conduite en accord avec ses désirs et avec ses convictions, ce personnage réclame que l'individualité soit une composante centrale de la construction de son identité. L'intégration sociale que Mme de Genlis a tenté de réformer au moyen de cette stratégie, qui procure à son héroïne un plus grand bonheur, n'a pas manqué d'intéresser une des romancières qui lui succède, Mme de Duras.

En mettant en scène une Sénégalaise qui a échappé à l'esclavage grâce au chevalier de B..., qui, ayant eu pitié d'elle, l'a ramenée à sa tante, Mme de Duras peint les difficultés qu'éprouve une femme en apparence différente à s'intégrer à la société française. Après avoir entendu une conversation entre sa bienfaitrice et une amie, Ourika comprend que la couleur de sa peau complique son établissement. En aspirant à occulter ce qui la différencie, elle entreprend de transformer la perception qu'on a de son corps : « j'avais ôté de ma chambre tous les miroirs, je portais toujours des gants ; mes vêtements cachaient mon cou et mes bras, et j'avais adopté pour sortir un grand chapeau avec un voile, que souvent même je gardais dans la maison<sup>215</sup> », confie-t-elle au médecin qui veut la soulager. De la dissimulation au repli, cette héroïne peut au mieux survivre dans l'effacement. En reniant son corps, elle ne peut se construire une identité que dans la négation. En se faisant religieuse, elle disparaît de la société civile. Tout comme la religieuse de Diderot, Ourika subit le poids des codes et des règles d'une société qui la rejette à la différence près que la couleur de sa peau la conduit à une forme d'autodestruction. En orchestrant sa propre « disparition », Ourika montre jusqu'où peut

---

<sup>214</sup> *Ibid.*, tome 3, p. 212-213.

<sup>215</sup> Claire de Duras, *Ourika*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1823] 1996, p. 998.

conduire l'assimilation des conventions sociales. Enfin, la mort la soulage du rejet dont son existence a été marquée et achève de la dissimuler en la faisant littéralement disparaître. La solitude dont fait l'expérience celle qui échoue à se mériter l'assentiment du regard d'autrui l'empêche de se forger une identité qui lui soit propre et conduit à la non-existence. Dans cette réflexion sur l'altérité, Mme de Duras donne à voir les obstacles qui minent la route au bonheur et le sentiment périlleux qui menace d'emporter celles qui s'écartent du modèle féminin convenu : la solitude. Un autre sentiment risque de nuire à la résolution des personnages féminins de réformer le code de socialisation prescrit par la sphère privée : la culpabilité.

### **La culpabilité comme composante d'une condition en porte-à-faux**

Le sentiment de culpabilité qu'augmentent les reproches du mari et les remontrances des confidentes conditionne les actions et les réflexions des héroïnes. Les personnages féminins, dont la conduite est étroitement surveillée par les diverses instances qui régissent l'espace privé, peuvent-ils atteindre un sentiment de plénitude lorsque la culpabilité complique la construction de leur identité en s'ajoutant aux composantes qui les pressent de suivre fidèlement le chemin tracé pour eux ?

Certes, les personnages masculins rongés par des remords abondent dans les romans de l'époque<sup>216</sup>. La culpabilité des héros masculins, préoccupés surtout par des enjeux moraux, se distingue de la culpabilité des héroïnes, angoissées par les normes sociales qui balisent la construction de leur identité et qui les conduisent à se remettre en question. Étroitement surveillés par l'œil sévère d'autrui, les personnages féminins, qui

---

<sup>216</sup> Dans *Le Paysan perversi*, Edmond se réfugie parmi les Esquimaux pour expier ses torts. Dans *La Vie de Marianne*, M. de Climal assure un héritage à Marianne pour réparer sa faute. L'abbé Prévost multiplie les figures des hommes repentants, mais on retient surtout celle de Des Grieux dont le récit s'apparente à une longue confession. Enfin, Rousseau n'épargne pas les remords à Saint-Preux, qui regrette son aventure à Paris. Les romancières ne négligent pas non plus de peindre des personnages masculins affectés par le sentiment de culpabilité. Tandis que M. de Canaple se reproche sa conduite auprès de madame de Granson dans *Le Siège de Calais*, Mme Riccoboni imagine un personnage, milord d'Ossery, qui, pour réparer sa faute, épouse la femme qu'il a séduite. De même, dans les *Lettres neuchâtelaises*, Henri Meyer expie ses torts en satisfaisant aux demandes de Marianne qui le prie d'assurer le sort de l'enfant illégitime qu'il a conçu.

ne peuvent se définir qu'à l'intérieur d'un cadre strict qui ne pardonne aucun écart, atteignent difficilement la satisfaction d'eux-mêmes, gênés qu'ils sont par le sentiment de culpabilité que l'ordre social contribue à accroître.

Au début du siècle, Marguerite de Lussan imagine une héroïne, la comtesse de Gondez, qui comme la Princesse de Clèves, est déchirée par le sentiment de culpabilité. Même la mort de son mari ne peut la délivrer de la culpabilité que suscite son amour pour le Chevalier de Fanime, car les dernières volontés du comte de Gondez prescrivent son établissement avec son neveu, le comte de Disenteuil. En plaidant en faveur d'une plus grande indépendance d'action, la comtesse de Venneville l'incite à agir selon ses sentiments : « si l'on vous laisse faire, dans six mois vous ne serez pas plus avancée qu'aujourd'hui ; vous devriez rougir, non de votre passion, mais de votre faiblesse à la découvrir<sup>217</sup> », lui fait-elle remarquer. Cette amie juge donc qu'une femme qui a obéi à l'ordre établi en contractant une première union au goût de son père mérite de réaliser ses désirs en choisissant elle-même un second époux. Les dernières volontés de son mari ne doivent pas la contraindre ; la veuve qui a mérité le titre de bonne épouse s'est acquis le droit de choisir. La culpabilité doit donc être abolie et le bonheur doit être rendu possible une fois l'épreuve du mariage de convenance réussie. Cette amie, avide de faire avancer sa propre intrigue amoureuse et prête à trahir la comtesse, échoue à faire triompher ses principes. En épousant le comte de Disenteuil après avoir découvert la perfidie du Chevalier de Fanime, la comtesse de Gondez, « aimée d'un mari qu'[elle] ador[ait] ; chérie d'un Père qui devrait servir de modèle à tous les pères ; d'un frère plein de mérite ; d'une belle-sœur presque de [s]on choix », se dit « la plus heureuse femme du monde<sup>218</sup> ». Désormais amoureuse du comte de Disenteuil, elle est libérée du sentiment

---

<sup>217</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, vol. 2, p. 40-43.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 340.

de culpabilité qui cesse alors de la tourmenter. Libre d'accorder ses sentiments à ses devoirs, elle peut faire l'expérience de l'entente avec elle-même et du bonheur.

Les personnages féminins mal mariés, qui ne peuvent pas même se consoler de faire le bonheur de leur époux<sup>219</sup>, résistent difficilement au sentiment de culpabilité. En se reprochant d'être infidèles à leur amant tout en s'accusant d'échouer à rendre leur mari heureux, ils souffrent d'un sentiment grandissant de culpabilité. Une héroïne de Mme de Tencin, Pauline, trouve une échappatoire à cette situation intenable en tirant une certaine tranquillité du bonheur de son époux auquel elle s'est décidée à se consacrer : « je n'avais plus ce trouble et cette inquiétude dont on ne se délivre jamais entièrement quand on s'écarte de ses devoirs. Enfin, je faisais ce que je pouvais pour me trouver heureuse, et je l'étais autant qu'on peut l'être par la raison<sup>220</sup> », admet-elle. Ce bonheur raisonné la console d'un amour malheureux. Le sentiment de culpabilité est donc susceptible de ramener un personnage féminin sur la route de l'ordre établi et des rôles traditionnels et même de le conduire à tirer une certaine satisfaction de sa soumission. Dans le but de faire régner l'entente au sein de l'union qu'ils ont contractée, certains personnages, profondément blessés par le changement d'un époux adoré qui jadis les aimait, acceptent de suspendre leur jugement et de lui pardonner ses fautes pour s'assurer une part de bonheur.

Confrontées à la culpabilité d'un époux repentant, les héroïnes imaginées par la comtesse de Malarne et par Mme de Beccary renoncent à leurs principes et apaisent leur colère pour garantir une relation conjugale harmonieuse. Cette stratégie, qui sert aussi à réparer la désillusion amoureuse, se présente comme l'unique moyen d'atteindre le

---

<sup>219</sup> La société enseigne aux héroïnes que leur bonheur dépend de leur habileté à faire celui de leur mari et qu'« une femme rend son mari honnête et raisonnable ; et quand il ne l'est pas, c'est toujours sa faute » (Mme de Beccary, *op. cit.*, p. 216).

<sup>220</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, dans *Oeuvres complètes de Mesdames de La Fayette, de Tencin et de Fontaines* (précédées de notices historiques et littéraires par MM. Etienne et A. Jay), Paris, Moutardier, [1747]1825, vol. 5, p. 153.

bonheur au sein d'une union malheureuse. En confiant à sa correspondante qu'« en l'écoutant [elle] le trouv[e] moins coupable. Ses fautes [sont] assurément bien excusables. Si jeune, si séduisant, il a plu, il a aimé ; rien de plus naturel<sup>221</sup> », milady Lindsey justifie l'inconstance de son mari pour mieux la lui pardonner. Enfin, elle peut se permettre d'imaginer que « le bonheur luit encore autour d'[elle]<sup>222</sup> ». Dans *Les Dangers de la calomnie*, Fanny mène un véritable combat pour pardonner ses mauvais procédés à l'homme qu'elle aime. Comme elle écrit dans une lettre à son amie qu'« ils [l']ont si fort persécutée [...] qu'il a fallu se rendre à leurs volontés<sup>223</sup> », son accord au mariage proposé se présente davantage comme l'aboutissement de tensions opposées. Cette union à laquelle elle acquiesce, mais qu'elle juge « un peu précipitée<sup>224</sup> », doit sceller la paix tant souhaitée. Cependant, le sort tragique qu'un bal masqué réserve aux deux amants écourte leur réconciliation. Trahis par leur amant, les personnages féminins imaginés par ces romancières pré-révolutionnaires font de leur mariage un lieu de pardon afin que le bonheur que la désillusion amoureuse a chassé puisse revenir. En évitant d'être accusée d'insensibilité, celle qui pardonne désamorce le sentiment de culpabilité qui la guette et travaille à rétablir l'entente conjugale. C'est ainsi que le pardon sourit à plusieurs héroïnes soucieuses de faire du mariage un engagement paisible et relativement heureux.

En 1759, Mme Riccoboni met en scène une héroïne, Juliette Catesby, qui adopte une attitude similaire. Cette veuve, apte à détecter les détours qu'emploie le sexe masculin pour obtenir les faveurs qu'il désire, est entièrement libre de continuer à mépriser l'homme qui l'a trompée et qui a épousé une autre femme. Juliette Catesby pardonne à son amant son inconstance en toute connaissance de cause, sans que personne

---

<sup>221</sup> Charlotte de Bournon, comtesse de Malarme, *Lettres de milady Lindsey ou L'Épouse pacifique*, Paris et Londres, Cailleau, 1780, p. 168-169.

<sup>222</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>223</sup> Mme de Beccary, *Les Dangers de la calomnie ou Mémoires de Fanny Spingler. Histoire anglaise*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société Typographique, 1781, p. 337-338.

<sup>224</sup> *Ibid.*

ne la presse de le faire. Cet acte témoigne de sa résolution et de sa détermination à se réconcilier avec milord d'Ossery. Sensible aux périls associés à un tel choix, elle se résout malgré tout à se prêter d'abord à l'écoute, puis au pardon afin de se ménager une part de bonheur. D'ailleurs, elle s'exclame : « Quel heureux avenir s'ouvre devant moi !<sup>225</sup> » En jugeant qu'il vaut mieux épouser un ancien amant que de demeurer veuve et de subir les instances de Sir Henry, ce personnage, qui affirme « ce que je croirai me devoir décidera toujours de mes projets de conduite et de mes idées de bonheur<sup>226</sup> », s'oppose à sa prédécesseure, Fanni Butlerd, qui refuse de pardonner à Alfred dans un effort de dénonciation de l'insensibilité masculine vis-à-vis de l'infortune dont les hommes sont souvent la cause. En décidant de contracter un second mariage avec son ancien amant, Juliette Catesby travaille à effacer la désillusion amoureuse dont elle a souffert et du coup se donne l'occasion de faire l'expérience de l'union qu'elle a tant souhaitée. En agissant selon ses sentiments et ses désirs, cette héroïne se donne une seconde chance de bonheur.

Isabelle de Charrière raconte la destinée tragique d'une héroïne esclave du sentiment de culpabilité, Mistriss Henley. Cette dernière, que le mari trop parfait force à se conformer au modèle de « femme raisonnable » qu'incarnent ses aïeules et sa première femme, échoue à se libérer du sentiment de culpabilité que son mari participe à accroître et marche tout droit vers l'ennui et vers la mort<sup>227</sup>. En troublant l'identité de ce personnage, qui se définit dans la spontanéité et dans l'action, le sentiment de culpabilité qui l'engage à adhérer au modèle féminin prescrit par le genre s'oppose au sentiment de

---

<sup>225</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 170-171.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>227</sup> Mrs Henley ne cesse de répéter à sa confidente qu'elle a tort : « j'ai eu tort » (p. 104), « c'était moi qui avais tort » (p. 105), « mais j'ai tort, car je lui fais de la peine » (p. 107), « je déplore mes torts, mais on ne me donne aucun moyen de mieux faire » (p. 107), « ce sont de petites choses qui m'affligent ou m'impatientent, et me font avoir tort » (p. 112) (Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruyssc, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1784] 1979, vol. 8).

plénitude, essentiel au bonheur. La figure du « mari de roman » imaginée par Mme de Charrière occupe Mme de Souza qui, dans *Émilie et Alphonse*, crée un personnage, le duc de Candale, familier de la tactique de culpabilisation. Seul avec sa femme, ce personnage qui « passe le temps en reproches sur le passé, en avis pour l'avenir<sup>228</sup> », use du sentiment de culpabilité pour mieux diriger la conduite de son épouse. Lieu d'une manipulation, ce sentiment se présente comme une arme fatale, ennemie du bonheur. Les diverses manières de faire triompher la culpabilité constituent autant de façons de soumettre la conduite des personnages féminins à un modèle précis.

Les confidentes détiennent elles aussi un pouvoir certain sur les épistolières et s'en servent pour guider les pas de leurs proches selon l'enseignement qu'elles reçoivent. Porte-parole de l'ordre établi, les destinatrices occupent une place privilégiée d'où elles peuvent rendre plus aiguë la nécessité de se conformer au modèle féminin ancré dans le genre en prescrivant la dose de culpabilité à éprouver. Ce mentorat constitue une stratégie narrative centrale du roman de Sophie Cottin, *Claire d'Albe*. Amoureuse de Frédéric, Claire d'Albe se soumet aux conseils de sa confidente pour mettre un frein à son amour illicite. À la lecture des lettres d'Élise, qui lui « peignent les devoirs d'épouse et de mère » et qui lui « dictent [s]on devoir<sup>229</sup> », Claire sent la culpabilité s'accroître à un point tel qu'elle consent à être méprisée : « j'ai besoin de ton mépris, je le mérite et le demande<sup>230</sup> », écrit-elle à son amie. Après avoir commis l'adultère, elle se sent affreusement coupable : « il me semble que toute la nature crie après moi et me réproouve ; je n'ose regarder ni le ciel, ni vous, ni mon époux, ni moi-même<sup>231</sup> », écrit-elle à Frédéric. La lettre se présente comme le lieu d'une punition désirée que réclament les personnages féminins qui sont amenés à appeler leur châtement. Écoutons la comtesse de

---

<sup>228</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 442.

<sup>229</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1799] 1996, p. 731.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 734.

<sup>231</sup> *Ibid.*, p. 740.

Sancerre qui déclare à son correspondant : « vos reproches me fâchent ; ils me troublent, m'attristent, *continuez-les pourtant*<sup>232</sup>. » Le poids de la faute étouffe toute tranquillité et inspire un sentiment d'exclusion. La culpabilité l'emporte et anéantit tout désir, même celui d'écrire<sup>233</sup>. En se reposant sur le jugement de leurs confidentes, les personnages féminins ont du moins le dessein de mettre en doute le jugement masculin et de chercher à valider leur conduite et leurs sentiments malgré le blâme qu'on leur oppose. Curieuse de voir son impression vis-à-vis des remontrances de son mari partagée par sa confidente, mistriss Henley invite sa correspondante à se faire l'arbitre de son sort et lui confie la charge de décider si elle a effectivement tort : « aurait-il raison ? ma chère amie. Aurais-je eu encore tort, toujours tort, tort en tout ?<sup>234</sup> », lui demande-t-elle. Condamnée par son mari et par sa confidente, mistriss Henley abandonne l'écriture et même la vie. Le sentiment de culpabilité risque donc de compliquer la construction d'une identité qui lui serait propre : une héroïne coupable échoue à concilier ses sentiments, ses valeurs et ses principes avec l'image que l'ordre établi attend d'elle. La correspondance risque de nuire aux personnages féminins lorsqu'elle reproduit la structure accablante de la société patriarcale et qu'elle engage l'épistolière à se soumettre aveuglément au sentiment de culpabilité. C'est pourquoi dans le roman de Mme d'Épinay, M. de Lisieux conseille à madame de Montbrillant de tenir un journal intime qui, ne connaissant aucun juge, ne se range en faveur d'aucune conduite et engage plus avant sur la voie de la réflexion et de la connaissance de soi.

Pour conserver l'amitié de leurs correspondantes et pour éviter de s'isoler davantage, certains personnages féminins se plient aux avis et aux conseils qu'ils reçoivent tandis que d'autres persévèrent à imposer leurs principes à leurs semblables.

---

<sup>232</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 162 (je souligne).

<sup>233</sup> Tandis que la honte empêche Claire d'écrire, la comtesse de Sancerre, qui étouffe de douleur, ne trouve pas les mots pour dire sa peine.

<sup>234</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 111.

Madame de Charrière imagine une veuve, la mère de Cécile, qui tient tête à sa correspondante. Au lieu de laisser celle-ci dicter sa conduite et l'accabler de reproches, la mère de Cécile décrit sans vergogne le microcosme qu'elle forme avec sa fille, elle « oublie » les lettres qu'elle a reçues et n'hésite pas à traiter son amie d'« injuste<sup>235</sup> » ni à lui répéter qu'elle a tort. Cette épistolière refuse de laisser quiconque critiquer sa conduite et se défend contre le sentiment de culpabilité qu'on tente de lui faire éprouver. Une héroïne de madame Beccary s'insurge elle aussi contre les remontrances de son amie et lui répond : « ce moment est-il bien choisi, pour me représenter mes devoirs et ma faiblesse, avec tant de rigueur et de sévérité ? [...] votre lettre n'est pas celle d'une amie tendre et compatissante<sup>236</sup>. » Cette épistolière invite même sa confidente à ignorer les passages de ses lettres qui risquent de l'impatienter ! Agacée par les jugements et les réprobations dont elle fait l'objet, milady Bedford ajoute « laissez à ma raison le soin de me tourmenter<sup>237</sup>. » Ces personnages féminins tentent de se libérer de la force qu'exerce leur destinatrice qu'ils engagent plutôt à la sympathie et à la compassion<sup>238</sup>.

Les personnages féminins imaginés par les romancières des Lumières possèdent donc la force et l'énergie de remettre en question ce qui limite leur liberté d'action et de lutter contre le sentiment de culpabilité ou encore de mettre à contribution ce sentiment pour se déterminer à suivre une conduite qui leur donne la satisfaction de remplir leurs devoirs et d'être contents d'eux-mêmes. Centrale au bonheur, cette paix se présente sous des auspices différents à celles qui refusent de faire dépendre leur mérite de l'approbation d'autrui et qui tentent de se démarquer du modèle imposé en se faisant leur propre juge. Or, celles qui trouvent le bonheur ailleurs que dans le mariage connaissent leur part de

<sup>235</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 150.

<sup>236</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 91.

<sup>237</sup> *Ibid.*, p. 98-99.

<sup>238</sup> Tandis que milady Bedford écrit à sa correspondante : « ne m'humiliez pas, ne m'affligez pas, ne me haïssez pas » (*Ibid.*, p. 98-99), la comtesse de Sancerre implore son ami de l'aider et de la défendre en lui recommandant de « mett[re] de la douceur, de l'indulgence dans [ses] conseils » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami* p. 162).

culpabilité. Madame de Montbrillant convient dans son journal qu'elle « découvre en [elle] une sorte de honte de [se] trouver heureuse par l'absence de [son] mari<sup>239</sup>. » En gérant autrement le sentiment de culpabilité que leur tend leur situation en porte-à-faux, divers personnages féminins préfèrent tenir une conduite fondée sur l'autonomie.

---

<sup>239</sup> Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 372-373.

## CHAPITRE VII

### Apologie de la coïncidence avec soi-même ou le bonheur de se construire une identité en accord avec son individualité

« Que ceux qui sont d'accord avec eux-mêmes sont heureux ! »  
(Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *Les Contre Confessions : Histoire de madame de Montbrillant* (préface d'Elisabeth Badinter ; notes de Georges Roth revues par Elisabeth Badinter), Paris, Mercure de France, [1818] 1989, p. 406.)

### Défense et illustration des sentiments d'équilibre et d'unité

Le faste de la cour, qui domine les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, trouble l'accès au bonheur en détournant l'individu de lui-même. Porter un masque pour plaire à autrui entraîne le dédoublement, contraire au sentiment d'unité. Selon Louis de Beausobre, « l'existence est ce premier bien auquel nous aspirerions, s'il était possible de désirer avant que de naître<sup>240</sup>. » Ce philosophe souligne que le bonheur repose sur une certaine joie de vivre, c'est-à-dire sur la satisfaction d'exister. Dans son *Essai sur le bonheur* (1758), l'abbé de Gourcy soutient qu'une « vie simple et douce, où l'on n'affecte rien, où l'on n'existe que pour soi, et non pour les regards des autres [...] est préférable à une vie inquiète et turbulente<sup>241</sup>. » Sensible à ce bonheur fondé sur la coïncidence avec soi-même qui, comme l'explique Robert Mauzi, rassemble « tous les éléments composant la personne : souvenirs, sensations actuelles, images de l'avenir<sup>242</sup> », madame du Châtelet rappelle que la connaissance de soi constitue une composante non négligeable d'une existence heureuse : « il y a encore bien des adresses de détail qui peuvent contribuer à notre bonheur. La première de toutes est d'être bien décidé à ce qu'on veut être et à ce qu'on veut faire<sup>243</sup> », écrit-elle dans le *Discours sur le bonheur* (1779)<sup>244</sup>. Il s'agit donc

<sup>240</sup> Louis de Beausobre, *Essai sur le bonheur ou Réflexions philosophiques sur les biens et les maux de la vie humaine*, Berlin, A. Haude et J. C. Spencer, 1758, p. 137-138.

<sup>241</sup> Abbé François-Antoine-Étienne de Gourcy, *op. cit.*, p. 189-190.

<sup>242</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 299.

<sup>243</sup> Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *Discours sur le bonheur*, Paris, Belles Lettres, [1779] 1961, p. 16.

<sup>244</sup> Il faut noter que Mme du Châtelet écrit le *Discours sur le bonheur* avant 1749.

de se conformer à ce qu'un individu estime qu'il doit être pour éprouver la joie d'être fidèle à son *moi*. Libre de valider ses pensées et ses sentiments, celui ou celle qui affirme son individualité sans craindre qu'on lui reproche sa conduite atteint l'entente avec lui-même. Éviter de céder à un modèle précis commandé par autrui, travailler à correspondre à l'image qu'on a de soi-même et être satisfait de son identité composent la marche à suivre pour atteindre la coïncidence avec soi-même, qui fonde le bonheur selon ces penseurs.

Plusieurs romanciers ont su évoquer le vertige qu'éprouvent les personnages féminins incapables d'atteindre la satisfaction d'eux-mêmes. Souffrant d'un amour impossible, Julie se désole d'être malheureuse malgré son ménage exemplaire : « je ne vois partout que sujets de contentement, et je ne suis pas contente ; une langueur secrète s'insinue au fond de mon cœur ; je le sens vide et gonflé<sup>245</sup> », confie-t-elle à Saint-Preux. Ses rôles d'épouse et de mère, qui lui inspirent une certaine lassitude, ne suffisent pas à la consoler de sa soumission forcée à un ordre qui l'empêche de se réaliser. Le drame cruel que Suzanne Simonin, la « religieuse » de Diderot, doit essuyer au cours de sa vie suffit à donner la mesure du mécontentement auquel le sexe féminin est confronté lorsqu'il lui est impossible de dévier du modèle convenu. À son tour, Montesquieu montre que la lassitude côtoie le désespoir et qu'une héroïne dépossédée de son individualité ne tire aucune joie de son existence, jusqu'à préférer la mort. Pierre Fauchéry, qui a remarqué que la coïncidence avec soi-même préoccupe les romancières allemandes et anglaises<sup>246</sup>, néglige de noter que les Françaises ont elles aussi réfléchi à la question. Sensibles à la mascarade que préconisent les usages de la sphère privée, elles explorent diverses avenues pour procurer à leurs héroïnes la possibilité d'atteindre la satisfaction d'elles-mêmes.

---

<sup>245</sup> Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes*, p. 528.

<sup>246</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 644-645.

La femme aimée trouve dans l'image que lui renvoie son amant celle qu'elle conserve d'elle-même et qu'elle désire transmettre. La confirmation de son identité, que lui renvoie le regard masculin, lui permet d'être en accord avec elle-même. Sensible à cette qualité propre à l'amour, Mme d'Épinay fait dire à madame de Montbrillant que ce n'est pas l'amant qui amène le bonheur ; il n'en est que le catalyseur : « Ce n'est pas lui [M. Volx] précisément qui fait mon bonheur, qui me rend heureuse ; mais il a donné à mon âme une secousse qui l'a mise en état de jouir de tout le bien qui m'entoure. [...] *je suis plus moi que je ne l'étais*<sup>247</sup> », écrit-elle dans son journal. Celle dont l'identité est validée par la séduction ne craint pas le décalage qui la sépare du modèle féminin prescrit par la sphère privée. L'assentiment que confère le regard de l'autre paraît légitimer son identité, ce qui accroît son estime d'elle-même. L'amante jouit de la satisfaction d'être le produit de ses propres principes et non pas le réceptacle de bases hétéroclites imposés par une société hautement codée. Ayant atteint l'unité, celle qui jouit de son identité connaît la plénitude qui lui apporte le bonheur.

Surprise que les Françaises « se peignent le visage de la même couleur, [qu'elles] aient toujours les mêmes manières, et [...] qu'elles dis[sent] toujours les mêmes choses<sup>248</sup> », Zilia, qui pose un regard de l'extérieur sur la société française dans les *Lettres d'une Péruvienne*, condamne l'uniformité qui ordonne la conduite des femmes. Valorisée par l'amour d'Aza, qui nourrit sa détermination à s'affirmer telle qu'elle est vraiment, elle se sent exister par le regard de son amant. Lorsque l'amour qu'éprouve ce dernier s'éteint, Zilia révisé son idée du « plaisir d'être », qui selon elle augmente « par degrés à mesure que nous nous apercevons du cas que l'on fait de nous »<sup>249</sup>. Abandonnée par Aza, Zilia convient que l'amour constitue un fondement fort vulnérable sur lequel

<sup>247</sup> Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 1384 (je souligne).

<sup>248</sup> Françoise de Graffigny, *Lettres d'une Péruvienne*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1747] 1996, p. 114.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 152.

faire reposer son bonheur. La reconnaissance de soi par autrui, qui fonde son « plaisir d'être », est remplacé par une forme d'auto-valorisation qui garantit un bonheur durable. L'étude se présente comme un moyen assuré vers la fusion avec l'univers qu'elle place au centre du programme de vie qu'elle se donne. Après avoir découvert son existence par l'écriture, elle célèbre son être au monde par la lecture. Comme l'apprentissage de connaissances nouvelles est susceptible de l'éclairer sur son existence, Zilia s'aménage un cabinet d'étude. Cet espace personnel voué au perfectionnement de l'esprit lui permet de jouir de son existence et d'accéder à une forme de plénitude : « le plaisir d'être, ce plaisir oublié, ignoré même de tant d'aveugles humains ; cette pensée si douce, ce bonheur si pur, *je suis, je vis, j'existe*, pourrait seul rendre heureux, si l'on s'en souvenait, si l'on en jouissait, si l'on en connaissait le prix<sup>250</sup> », explique-t-elle. Ce personnage autonome qui se réalise dans une sorte d'androgynat étranger à l'amour, comme le remarque Marie-Laure Girou Swiderski<sup>251</sup>, atteint le bonheur grâce à une fusion spirituelle et à une entente supérieure avec le sexe masculin : elle trouve « avec eux [les hommes divins qui composent les livres] toutes les lumières, tous les secours dont [elle] [a] besoin<sup>252</sup>. » Des êtres de papier succèdent à Aza et remplacent la réalisation charnelle par un accomplissement spirituel qui conduit au bonheur.

À l'instar de Zilia qui fait résider le bonheur à l'extérieur de l'amour, miss Rutland, un personnage des *Lettres de mylord Rivers*, estime qu'une femme paie cher la reconnaissance de soi par autrui dans l'amour. Amenée à constater le risque que représente la passion amoureuse, elle ridiculise les attitudes qu'un tel sentiment risque d'entraîner. Plaignant sa sœur nouvellement mariée, cette célibataire dénonce l'asservissement qui menace la femme amoureuse. Craignant que l'amour ne mette en

---

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>251</sup> Marie-Laure Girou Swiderski, « Le mentorat féminin vu par les romancières du XVIII<sup>e</sup> siècle », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 428.

<sup>252</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 121.

péril la coïncidence avec elle-même, Miss Rutland plaide en faveur du célibat, qui selon elle doit maintenir les membres de son sexe dans un état d'indépendance favorable à la réalisation de leur individualité. Tout en raillant le « crime de ne pas se marier<sup>253</sup> », elle admet que si elle possédait un certain pouvoir, voire une « baguette magique », elle « anéantirai[t] l'amour, le mariage, ses suites odieuses<sup>254</sup> ». Tout comme Zilia qui refuse l'union que lui propose Déterville, Miss Rutland fait résider le bonheur ailleurs que dans le regard masculin. En épousant mylord Rivers, son tuteur à qui elle confie ses récriminations contre les usages que proposent les diverses institutions régissant la sphère privée, Miss Rutland recourt à l'honnêteté pour abolir l'empire du paraître et pour préparer son futur époux à respecter son individualité. De Juliette Catesby à Jenny, en passant par Sophie de Vallière, les héroïnes de Mme Riccoboni répètent avec insistance ce qu'Adeline Rutland répond sans hésitation à mylord Rivers : « Si je me vois forcée de mécontenter les autres, au moins conserverai-je l'avantage d'être satisfaite de moi-même<sup>255</sup>. » Déterminées à diriger elles-mêmes leur destinée, ces femmes fortes se conforment à ce que madame de Puisieux recommande au sexe féminin dans ses *Conseils à une amie* : « savoir se suffire à soi-même<sup>256</sup>. »

Comme l'avaient prédit Zilia et Miss Rutland, la reconnaissance de soi par autrui que réalise le commerce de séduction échoue à assurer un bonheur durable. Les romancières multiplient le nombre des personnages féminins qui aspirent à trouver le bonheur en eux-mêmes, une stratégie que Volx prescrit d'ailleurs à Mme de Montbrillant<sup>257</sup>. En constatant que le tumulte des fêtes, des bals et des spectacles, qui affecte de procurer le bonheur, l'en éloigne, un personnage central des *Mémoires, en*

<sup>253</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers* (introduction et notes par Olga B. Cragg), Genève, Droz, [1776] 1992, p. 139.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>256</sup> Madeleine de Puisieux, *Conseils à une amie*, p. 430.

<sup>257</sup> Dans une lettre à son amie, Volx lui écrit : « Croyez, mon amie, que votre bonheur doit être très indépendant de tout cela ; c'est en vous qu'il faut le chercher, et vous serez toujours sûre de le trouver » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 1258).

*forme de lettres, de deux jeunes personnes de qualité*, sent que « c'est au dedans de nous qu'il [le bonheur] réside : la tranquillité de l'esprit, la paix du cœur, voilà au vrai ce qui le procure<sup>258</sup>. » Après avoir admis que la recherche du bonheur nécessite un retour sur soi, Sophie confie à Henriette que « pour goûter [le bonheur], il faut avoir un intérieur qui ne nous forçât pas à nous éviter nous-mêmes<sup>259</sup>. » Sophie convient donc que les devoirs et les rôles assignés à une femme font écran à l'accord avec elle-même auquel elle aspire. Constamment en conflit avec son individualité, il lui est particulièrement difficile d'aller à la rencontre d'elle-même et d'ignorer les obligations qui pèsent sur elle. De façon surprenante, la satisfaction de remplir les rôles qui lui sont assignés et donc d'assumer une certaine impuissance à changer les choses procure bientôt à ce personnage le sentiment d'équilibre qu'il cherche pour mener une existence heureuse.

Celles qui échouent à atteindre cette entente avec elles-mêmes souffrent profondément. Après avoir cédé au sentiment qui domine son âme, Claire d'Albe doit payer de sa vie la culpabilité que lui inspire un geste pourtant en accord avec ses désirs<sup>260</sup>. Mme de Granson, l'héroïne du *Siège de Calais*, quoique innocente, connaît elle aussi « la peine cruelle d'être pour [elle]-même un objet de mépris<sup>261</sup>. » Même la fière Fanni Butlerd convient que son amour pour Alfred l'arrache à l'état de tranquillité et de contentement qu'elle connaissait. Pour atteindre la coïncidence avec lui-même, un personnage féminin doit s'efforcer d'accorder ses désirs et ses convictions avec ses devoirs afin de tenir une conduite qui lui procure une certaine satisfaction ou, du moins, il doit être prêt à ignorer ce qu'on attend de lui afin d'être content de lui-même.

---

<sup>258</sup> Marie Françoise Félicité Mauguet de Mézières du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *Mémoires, en forme de lettres, de deux jeunes personnes de qualité*, La Haye, Robin 1765, partie 2, p. 134-135.

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> Elle commet l'adultère avec son amant, Frédéric, sur la tombe de son père.

<sup>261</sup> Cité par Henri Coulet dans « Expérience sociale et imagination romanesque dans les romans de Mme de Tencin », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1994, vol. 46, p. 49.

À l'image de Zilia, occupée à traduire ses quipos<sup>262</sup> et à s'instruire, les figures des personnages féminins déterminées à « remplir<sup>263</sup> » leur vie au moyen de projets variés se multiplient dans les romans des femmes auteurs. Ces personnages qui ont évité le piège de l'ennui jouissent de leur existence propre. Les romancières réussissent un tour de force : bien qu'une femme ne puisse « exister par elle seule<sup>264</sup> », comme l'observe Germaine de Staël au tournant des Lumières, leurs héroïnes sont heureuses du fait qu'elles existent « pour » elles seules.

### **De la robe au rouge, marqueurs de l'individualité**

L'obligation de se conformer à un modèle précis de la féminité déterminé par les règles et les codes de la sphère publique qui, explique Jürgen Habermas, est « structurée par la représentation<sup>265</sup> », témoigne de l'emprise qu'exerce la contrainte d'uniformité à l'époque des Lumières. Dans son traité du bonheur, Alphonse Desserrès de la Tour estime qu'il « ne faut pas se faire une grande affaire de choisir<sup>266</sup> » au moment de se marier car toutes les femmes se ressemblent. Si Benjamin Constant plaint celles-ci de n'avoir « de vie réelle que dans le cœur<sup>267</sup> », c'est parce qu'il comprend qu'elles ne peuvent manifester leur personnalité que dans la solitude et dans l'écart où elles sont à l'abri du regard d'autrui. Les romancières dénoncent l'artifice obligé qui domine l'empire du paraître et écrivent des romans dans lesquels l'expression de l'individualité et sa reconnaissance par autrui déterminent le bonheur des personnages féminins. Qu'ils

---

<sup>262</sup> Les quipos désignent les « faisceaux de cordelettes dont les couleurs, les combinaisons et les nœuds étaient dotés de significations conventionnelles précises chez les Incas » (« Quipo », *Petit Robert*, Paris).

<sup>263</sup> Mme de Puisieux souligne l'importance pour une femme de savoir s'occuper lorsqu'elle affirme que « la vie est remplie de moments vides : il faut s'en épargner autant que l'on peut ; et le vrai moyen, c'est de savoir les remplir » Madeleine de Puisieux, *Conseils à une amie*, p. 430).

<sup>264</sup> Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 99-100.

<sup>265</sup> Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 20.

<sup>266</sup> Alphonse Desserrès de la Tour, *Du bonheur*, Londres et Paris, Dufour, 1767, p. 105-106.

<sup>267</sup> Benjamin Constant cité par Anne Louis Anton Mooij dans *Caractères principaux et tendances des romans psychologiques chez quelques femmes auteurs, de Mme Riccoboni à Mme de Souza*, Groningen, De Waal, 1949, p. 32.

souhaitent « à quelque prix que ce fût [se] faire regretter<sup>268</sup> », comme l'héroïne des *Malheurs de l'amour*, ou qu'ils rappellent « toute [leur] raison, tout [leur] courage, toute cette force et cette grandeur d'âme qui [les] distingue des autres<sup>269</sup> », à l'instar de Fanni Butlerd, les personnages féminins expriment le désir de faire reconnaître leur individualité et de se façonner une identité à part entière qui leur permette d'être satisfaits d'eux-mêmes.

Aspirant à ce qu'on reconnaisse qu'elle existe, Caroline de Lichtfield, fascinée par les bijoux, les parures et les équipages que le mariage lui promet, rêve d'être « brillante, fêtée, enviée<sup>270</sup>. » La parure constitue un outil privilégié pour se tailler une place dans le monde. Toute fête est le lieu d'une confrontation entre femmes, comme le fait remarquer une héroïne de madame Benoist : « J'étais en allant au spectacle comme un homme qui va au combat. C'était une lutte plutôt qu'un amusement<sup>271</sup> », admet-elle. Ce personnage, qui « comptai[t] encore plus sur la sensation que feraient [ses] diamants, que sur celle que produirait [sa] personne<sup>272</sup> », se sert de sa parure pour se faire remarquer, pour qu'on lui rende les soins qu'une autre avait obtenus, elle en a été témoin, et surtout pour qu'on reconnaisse son existence<sup>273</sup>. Fascinée par la représentation de son corps, celle qui fait l'étalage de ses charmes trafique son image<sup>274</sup>. Le masque qu'elle se

---

<sup>268</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, vol. 5, p. 77.

<sup>269</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 242.

<sup>270</sup> Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>271</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, p. 71-72.

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> Elle affirme : « le bonheur n'avait à mes yeux qu'une forme, et c'était de voir ma tête couverte de diamants, de me montrer superbement parée dans tous les lieux publics, d'y fixer les regards, d'entendre toutes les voix s'écrier, *la voilà !* enfin de faire une sensation générale comme je me souvenais que la \*\*\* l'avait faite » (*Ibid.*, p. 48).

<sup>274</sup> Cette caractéristique n'est pas étrangère aux romanciers libertins qui exploitent les ressources de la parure afin de faire avancer des projets de séduction. D'ailleurs, on se souvient que dans le roman de Restif de la Bretonne, Ursule n'hésite pas à se servir de ses robes, que « ceux qui [la] connaissaient [l]'y retrouvaient », de ses chaussures, qui revêtent « une grâce unique, qui n'était qu'à [elle] », et de sa coiffure, qui lui « [donnait l'âme qu'[elle] voul[ait] » pour faire la guerre à ses rivales, pour séduire et pour tromper (Restif de la Bretonne, *La Paysanne perversie ou Les Dangers de la ville : histoire d'Ursule R\*\** (préface d'André Maurois), Paris, Cercle du livre précieux, [1784] 1959, p. 318-319).

fabrique au moyen du fard, des bijoux et des vêtements lui permet de se conformer au modèle prisé de la féminité fondé sur l'artifice. En choisissant sa toilette avec soin, celle qui se montre à une fête se prépare à entrer en compétition avec ses semblables. Toute sortie en public s'apparente à une lutte : la tenue, la parure, les chaussures, la coiffure et le fard s'inscrivent dans une course à la préférence que mènent les personnages féminins entre eux. Comme elle ne peut pas se résoudre à « paraître avec un air de souffrance au milieu d'une fête<sup>275</sup> », l'héroïne de Mme de Krüdener préfère mettre du rouge et désobéir à son mari, qui en proscriit l'emploi, plutôt que de s'attirer les regards faussement compatissants de la foule qui auraient témoigné de sa défaite auprès des autres femmes. Alors que les bijoux permettent aux héroïnes de correspondre à l'image qu'on attend d'elles et qu'ils les rassurent devant leur succès auprès des autres femmes, la maladie leur inspire un sentiment de désarroi<sup>276</sup>. En désaccord avec l'image à laquelle elle se propose de correspondre, la femme malade se détourne de son miroir et fuit le monde ou recourt au fard pour masquer ce qui l'empêche de correspondre à l'image qu'on attend d'elle. Toutefois, « cette forme de prostitution entraîne infailliblement la perte de la personnalité<sup>277</sup> », rappelle Lubbe Levin.

Objet de prédilection, le miroir multiplie les reflets de l'héroïne qui se pare. En contribuant à augmenter la satisfaction de celle qui l'emploie à faire l'examen de ses attraits, il concourt à accroître sa confiance en elle comme le fait remarquer la narratrice des *Confidences d'une jolie femme* : « Rayonnante de parure, de diamants, de rouge, dont

<sup>275</sup> Mme de Krüdener, *Valérie*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1803] 1996, p. 863.

<sup>276</sup> En comparant sa réflexion dans la glace à un tableau d'elle-même, l'héroïne des *Vœux téméraires*, qui se sent étrangère à son reflet, reconnaît le changement qui marque son corps (fatigue, faiblesse, maladie). Constance fait le deuil de l'image qu'elle avait d'elle-même, s'isole dans la plus grande solitude et se décourage des moindres soins à apporter à son corps : « le peu de temps que j'employais à ma toilette me causait une mortelle contrariété » (Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, tome 1, p. 259), affirme-t-elle.

<sup>277</sup> Lubbe Levin, « Masque et identité dans *Le Paysan parvenu* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1971, vol. 79, p. 189.

je mettais pour la première fois, je m'enivrais d'amour-propre devant mon miroir<sup>278</sup>. » En se contemplant, ce personnage jouit de l'ascendant que son miroir lui promet sur les autres femmes. Ce que la femme regarde dans le miroir, c'est l'image qu'autrui a d'elle, c'est-à-dire l'image qu'elle croit devoir produire pour exister aux yeux des autres. Dans *Ce sexe qui n'en est pas un*, Luce Irigaray précise que « dans la mascarade, les femmes se soumettent à l'économie dominante du désir, pour essayer de rester quand même sur le 'marché'. Mais c'est du côté de ce dont on jouit et non de qui jouit<sup>279</sup>. » Complice de distorsion, le miroir chosifie celle qui s'y regarde et conforte le commerce de séduction qui soumet les personnages féminins aux désirs des hommes.

Alors qu'il s'observe dans une glace, un personnage féminin imaginé par Catherine de Bédacier, qui estime que ses attraits dépassent ceux de sa rivale, confie à sa correspondante que cet examen ne suffit pas à le satisfaire : « la justice que je me rendais me satisfaisait peu, séparée de l'approbation de Rucille !<sup>280</sup> » Le regard d'autrui confirme donc ce qu'un personnage perçoit dans le miroir. Ainsi, ce n'est pas dans le reflet que lui renvoie la glace qu'une héroïne jouit de la satisfaction d'être en accord avec l'image qu'on attend d'elle, mais bien dans le regard qu'un personnage masculin pose sur elle. La préférence que ce dernier lui donne institue une victoire : choisie parmi tant d'autres, l'heureuse élue se réjouit d'être distinguée. Ainsi, l'image que renvoie le tain d'un miroir précède la confirmation que donnent les yeux d'un homme.

Lorsqu'elle cesse de faire dépendre son identité des reflets que lui renvoient son miroir et son amant, une héroïne peut enfin porter les « plus belles perles de Bahrein, les plus beaux diamans de Golconde [...] et ne souhaiter point d'être plus belle<sup>281</sup>. » Celle qui se pare pour se faire plaisir et pour satisfaire ses propres envies cesse de se soumettre

---

<sup>278</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 2, p. 16-17.

<sup>279</sup> Luce Irigaray, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit, 1977, p. 131-132.

<sup>280</sup> Catherine Durand de Bédacier, *La Comtesse de Mortane*, La Haye, [1699] 1757, p. 11-12.

<sup>281</sup> Marie Monnet, *Contes orientaux, ou les récits du sage Caleb, voyageur persan*, Paris et Constantinople, Mérigot et Demonville, 1779, p. 120.

au manège de la séduction auquel l'initie son miroir. En employant leur tenue pour affirmer leur personne en tant que sujet et pour se différencier des autres, nombreux sont les personnages féminins qui dérangent l'uniformité que commande l'ordre social. Lorsque Célianne choisit de négliger son apparence et de paraître « sans rouge, sans mouches, sans diamants et coiffée avec un extrême négligé<sup>282</sup> » pour s'attacher Mozime qu'elle a séduit par sa coquetterie, elle abandonne l'appareil de la séduction pour s'assurer que celui qui lui a marqué sa préférence estime toute sa personne. En réglant l'impression qu'ils donnent par leur tenue, les personnages féminins cherchent à faire reconnaître leur individualité. Dans son étude sur l'identité féminine dans la fiction occidentale, Nathalie Heinich précise que la parure, « zone frontière entre intériorité et extériorité », est « l'instrument par excellence [du] travail d'ajustement identitaire<sup>283</sup>. » Ainsi, elle contribue à réconcilier les personnages féminins avec l'image qu'ils conservent d'eux-mêmes et avec celle qu'ils souhaitent produire. En affectionnant la simplicité, un personnage imaginé par Mme Leprince de Beaumont, qui se désole des dépenses qu'entraînent ses ajustements, doit souffrir le goût de son mari car, comme lui répond sa mère, elle « n'av[ait] point encore acquis le droit de lui faire préférer [ses] goûts<sup>284</sup>. » L'impossibilité d'accorder ses choix vestimentaires à ses goûts et le décalage entre l'image qu'elle projette et la perception qu'elle conserve d'elle-même l'empêchent d'avoir confiance en elle : « je sentais confusément qu'il me manquait cet air aisé que je remarquais dans toutes ces Dames<sup>285</sup> », confie la marquise à sa mère. Même lorsqu'elle se pare à son goût, celle qui déplaît, comme Mrs Henley dont le mari critique la tenue,

---

<sup>282</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Célianne ou Les Amants séduits par leurs vertus*, p. 60.

<sup>283</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 334.

<sup>284</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 29.

<sup>285</sup> *Ibid.*, p. 33.

éprouve un malaise : elle « [se] déplaisai[t], étai[t] mal à [son] aise<sup>286</sup>. » Mécontente d'elle-même, l'héroïne dont l'apparence correspond à celle souhaitée par son mari connaît le même trouble que celle qui exprime son individualité, mais qui échoue à mériter l'approbation de son époux. Ni l'une ni l'autre ne peuvent atteindre la satisfaction d'elles-mêmes. Ainsi, la tenue qu'adoptent ou que désirent adopter les personnages féminins participe d'une lutte pour atteindre l'accord avec eux-mêmes. Théâtre de l'individualité, la parure constitue un moyen privilégié pour faire reconnaître leur identité.

Au milieu du siècle, Françoise de Graffigny substitue au miroir-juge, si important dans la fiction de ses prédécesseures, l'écriture réflexive. Comme elle regrette peu sa tenue de vierge du soleil, parce qu'elle lui a attiré des regards curieux, Zilia adopte aisément de nouveaux vêtements. Le miroir exerce un faible pouvoir sur ce personnage peu préoccupé par la représentation extérieure que lui offre cet instrument de la vanité. En faisant résider son identité dans une connaissance approfondie d'elle-même, Zilia trouve le bonheur d'exister dans les lettres qu'elle écrit. Alors que l'écriture la « rend à [elle]-même<sup>287</sup> », le miroir ne lui procure qu'un reflet insignifiant. D'ailleurs, elle se demande « de quoi [son reflet] l'instruit<sup>288</sup> ».

Nicole de Beauvais, un personnage imaginé par Madame Robert en 1767, ne reconnaît pas son image dans la glace et fait une révérence au reflet que le miroir lui renvoie. En s'apercevant que son ravisseur la « regardait comme une poupée incapable de penser<sup>289</sup> », elle découvre le piège de la parure : en égalant sa beauté à celle des autres, le miroir occulte sa personnalité. Esclave de son miroir, le personnage féminin qui n'y voit que ses parures se perd dans le reflet de celles qu'elle imite.

---

<sup>286</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley*, lettre 4.

<sup>287</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 117.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>289</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *Nicole de Beauvais ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, vol. 1, p. 48.

À partir des années 1760, les héroïnes des romans féminins se distinguent par leur individualité plutôt que par leur parfaite beauté. C'est à ce moment que leur personnalité l'emporte sur leur apparence<sup>290</sup> et que de nombreuses figures maternelles expriment le désir de marier leur fille à des hommes aptes à reconnaître leur valeur plutôt que leur beauté<sup>291</sup>. La stratégie de louvoisement qu'affectionnent les romancières en produisant des portraits plus réalistes de leurs personnages féminins conduit à la réalisation de leur individualité. En se distinguant des canons des romans de l'époque, les femmes qu'imaginent les romancières s'approprient le droit d'exprimer leur personnalité. Enfin, en s'attirant la préférence d'autrui par leur valeur propre, elles peuvent occuper leur existence à des activités autres que les soins futiles attachés au jeu de la séduction. Ainsi, elles triomphent de « cette manière d'être qui tient de la non-existence<sup>292</sup>. »

<sup>290</sup> Alors que la narratrice des *Mémoires de Miledi B...* reconnaît que « c'était moins [sa] beauté qui frappait (on en pouvait trouver de plus parfaite) qu'une expression rapide et touchante de tous les mouvements de [son] âme » (Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B..., par madame R...*, partie 2, p. 127-128), Mme Robert publie un roman dans lequel son héroïne, Nicole de Beauvais, cesse de séduire par l'image qu'elle produit : « sa beauté était ce qui frappait le moins en elle », convient le narrateur (Marie Anne de Roumier Robert, *Nicole de Beauvais ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, vol. 1, p. 53-54). Plus tard, Isabelle de Charrière peint des figures de femmes imparfaites tels que Cécile qui ressemble à un « joli jeune Savoyard habillé en fille » (Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, lettre 2) et Marianne de la Prise qui « chant[ait] très joliment mais [avait] peu de voix » (Isabelle de Charrière, *Lettres neuchâtelaises*, Paris, De la différence, [1784] 1991, p. 36). À son tour, Mme de Belvo imagine une héroïne, Minette, qui se soucie peu de ne pas être belle : « On ne me trouve point jolie, et que m'importe ? qu'on me trouve bien, je ne m'embarrasse pas du reste. Mais quand je daigne vous former le dessein de plaire, je crois, sans me flatter, pouvoir effacer toutes les laidrons [sic] de ce païs » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres galantes de deux dames de notre temps*, p. 57), écrit-elle à son époux. Comme Mme de Charrière, Mme de Krüdener refuse de faire correspondre l'apparence de son héroïne aux canons de la beauté qui gouvernent la fiction romanesque des Lumières : Gustave rapporte à propos de Valérie qu'« on dirait, à la voir si délicate, si svelte, que c'est une pensée. Cependant, la première fois que je la vis, je ne la trouvais pas jolie » (Mme de Krüdener, *op. cit.*, p. 341). Enfin, le narrateur d'*Adèle de Sénanges* convient que « parée avec éclat » et « couverte d'argent et de diamants », Adèle est « bien moins jolie » (Adélaïde de Souza, *Adèle de Sénanges ou lettres de Lord Sydenham* p. 575). Il s'agit donc du début d'une prise de conscience et d'une tradition irréversible.

<sup>291</sup> Tel est le cas de Mme de Ferval qui souhaite à sa fille un époux qui « saurait distinguer les qualités de son âme » (Anne-Louise Élie de Beaumont, *Lettres du marquis de Roselle*, dans *Œuvres de Mme Élie de Beaumont, de Mme de Genlis, de Fiévée et de Mme de Duras*, Paris, Garnier, coll. « Bibliothèque amusante », [1764] 1919, p. 187-188) et de la veuve qui écrit au chevalier de Luzeincour que sa fille doit être aimée « pour elle personnellement » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, Londres, A. Gautier de Montdorge, 1769, p. 239-240).

<sup>292</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 130-131.

Les romancières de la seconde moitié du dix-huitième siècle s'attaquent au préjugé dont souffre leur sexe, c'est-à-dire à l'idée répandue qu'il existe peu de différences entre une femme et une autre, ou, pour reprendre les mots du comte de \*\*\* dans le roman de Duclos, que « tout le sexe n'est plus (...) qu'une seule femme<sup>293</sup>. » Au lieu de contraindre leurs personnages au modèle de la féminité prescrit par la société, les femmes écrivains conduisent leurs héroïnes à découvrir leur individualité et à l'affirmer. Certains personnages masculins, dont M. de Lisieux dans *l'Histoire de Madame de Montbrillant*, conviennent du bonheur auquel prélude une telle conduite : « soyez vous, et vous serez bien<sup>294</sup> », recommande-t-il à son élève. Il s'agit donc de « conserver toute son originalité » pour être heureuse et même pour rehausser sa beauté puisque celle qui demeure fidèle à elle-même est « plus aimable et plus séduisante que jamais<sup>295</sup> », comme le fait remarquer Mme de Montbrillant. Il ne s'agit plus d'inscrire sa personnalité uniquement dans sa tenue, mais bien dans son attitude et sa conduite.

D'Henriette, qui confie à Sophie sa résolution de s'opposer à tout projet contraire à ses intérêts<sup>296</sup>, à Sophie de Vallière qui réussit à « suivre [ses] *propres inspirations*, [à] [se] déterminer par [ses] *propres principes*<sup>297</sup> », en passant par la narratrice des *Confidences d'une jolie femme*, qui juge être « faite pour avoir une façon de penser, un caractère, des principes à [elle]<sup>298</sup> », et par Émilie de Montbrillant, qui incarne le prototype de la femme libre et heureuse<sup>299</sup>, les personnages féminins paraissent de plus

<sup>293</sup> Charles Pinot Duclos, *Les Confessions du comte de \*\*\** (édition critique avec introduction et notes par Laurent Versini), Paris, M. Didier, [1742] 1969, p. 165-166.

<sup>294</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 82.

<sup>295</sup> *Ibid.*, p. 898-899.

<sup>296</sup> Dans une lettre à Sophie, Henriette écrit : « J'osai donc dès lors prendre la résolution d'opposer une respectueuse, mais ferme résistance, à tout ce qu'on pouvait exiger de contraire à l'intérêt de mon cœur. Qu'en pouvait-il après tout résulter ? Était-il possible que ma désobéissance pût me rendre jamais aussi malheureuse que me le rendrait ma soumission ? » (Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 3, p. 131).

<sup>297</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Sophie de Vallière*, p. 190 (l'auteur souligne).

<sup>298</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, p. 118-119.

<sup>299</sup> Dans une lettre à l'abbé de Vaux, elle écrit : « j'ai commencé à oser être moi ; je ne compte plus que

en plus déterminés à agir en fonction de leur individualité et à faire triompher l'identité qu'ils ont construite. Amants et confidentes témoignent de leur victoire : Gustave reconnaît à Valérie une « flamme subtile et toujours vivante<sup>300</sup> », la marquise de C. convient que sa sœur possède « un cœur pur comme l'or<sup>301</sup> » et Sainville, détrompe son ami en affirmant que Constance n'est « point parfaite, mais ses défauts mêmes [...] ne servent qu'à la rendre plus intéressante<sup>302</sup>. » Mme de Krüdener, Mme de Duras et Mme de Genlis, qui s'engagent à montrer la « différence entre une femme et une autre »<sup>303</sup>, accordent à leurs héroïnes une valeur propre. À une époque où les occupations féminines sont étroitement surveillées et par conséquent fort limitées, le roman procure la possibilité de compenser une réalité déficiente.

### **Des bienfaits de l'illusion**

La tentative d'atteindre la coïncidence avec soi-même, essentielle au bonheur, ouvre sur une nouvelle dimension : l'illusion. Cette fuite, que de nombreux personnages féminins pratiquent en s'inventant un refuge, témoigne de la difficulté d'atteindre un bonheur « réel<sup>304</sup> ». Articulée autour de souvenirs liés à l'enfance, d'oublis volontaires et de rêveries, la réalité fantasmée propose une issue hors de l'espace et du temps immédiat et, de ce fait, répond à la difficulté dans laquelle se trouvent les personnages féminins pour s'épanouir et pour briser les contraintes qui règlent leurs conduites. L'illusion, qui dédommage du présent, pave la voie vers le bonheur. Cependant, cet espace de liberté où tout est permis demeure provisoire. Madame du Châtelet l'a prévu et suggère de

---

pour rien les caprices des autres. Je ne fais plus que ce qui me plaît ; je m'en trouve à merveille » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 1201).

<sup>300</sup> Mme de Krüdener, *op. cit.*, p. 842.

<sup>301</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret* (texte inédit établi, présenté et commenté par Denise Virieux), Paris, J. Corti, [1822] 1971, p. 139.

<sup>302</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme*, tome 2, p. 229-230.

<sup>303</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 225.

<sup>304</sup> J'entends par « bonheur réel » un bonheur accessible aux personnages féminins à l'intérieur de la sphère privée, bonheur dont les romancières indiquent les caractéristiques.

« conserver les illusions qu'on a ; [de] ne pas chercher à les détruire ; [de] ne pas aller derrière les coulisses voir les roues qui font les vols, et les autres machines<sup>305</sup>. »

Au début du siècle, les romancières imaginent divers expédients pour justifier la rêverie de leurs héroïnes : le concert, la promenade et la lecture. Les héroïnes de Marguerite de Lussan, de Mme de Méheust, de Mme Fontaines et de Catherine de Bédacier trouvent dans ces activités l'« occasion d'être seule[s]<sup>306</sup>. » Ravies du concert qui leur donne la liberté de « se désespérer en elle-même<sup>307</sup> », la comtesse de Gondez et la comtesse de Mortane profitent d'une activité sociale pour s'isoler dans une solitude réparatrice qui favorise l'accord avec elles-mêmes. Sans paraître suspectes à quiconque, celles qui se joignent à une telle rencontre profitent d'une réunion publique pour se procurer un moment d'abandon et d'auto-analyse.

La promenade et la lecture, qui constituent des activités sociales fort répandues, se présentent aussi comme des occupations individuelles. Au milieu d'un bois de myrte, la comtesse de Savoie, qui « s'abîm[e] dans une si profonde rêverie qu'elle ne voyait et n'entendait plus rien<sup>308</sup> », s'isole dans un univers protégé où elle peut concilier les divers sentiments qui la déchirent afin d'atteindre l'accord avec elle-même. En lisant en cachette les romans que sa mère lui a défendus, l'héroïne de *l'Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\** voit la réalité d'un œil nouveau. Selon ce que ses lectures lui inspirent, elle injecte dans la réalité une dose de rêverie et remédie ainsi à l'ennui qu'elle éprouve. La musique, la promenade et la lecture se présentent comme des activités à double fonction : ces expédients, qui ne dérogent pas au paraître qui régit l'ordre établi, conduisent au repli sur soi et à la rêverie, lieux de ressourcement et

---

<sup>305</sup> Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *op. cit.*, p. 16.

<sup>306</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 56-57.

<sup>307</sup> Catherine Durand de Bédacier, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>308</sup> Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry Fontaines, *Histoire de la Comtesse de Savoie* (nouvelle édition publiée avec notices et commentaires par Charles Buet), Moûtiers, F. Ducloz, [1726] 1889, p. 94-95.

catalyseurs de la coïncidence avec soi-même. Amenés à rêver, ces personnages féminins de la première moitié du dix-huitième siècle se distinguent de ceux qui marquent les romans ultérieurs, dans lesquels la rêverie cesse d'être le résultat des circonstances.

Une première forme d'illusion porte sur le personnage masculin idéalisé à travers la rêverie de l'héroïne. Pour maintenir la fusion avec leur amant absent, plusieurs héroïnes se plaisent à idéaliser la réalité. La monophonie se prête bien aux intrigues de Mme de Graffigny et de Mme Riccoboni, chacune fondée sur une construction biaisée de l'interlocuteur absent. L'illusion que lui procurent ses quipos permet à Zilia de convenir que « cette douce erreur [était] [son] bien et [sa] vie<sup>309</sup>. » En soutenant en elle l'illusion de communier avec Aza, ses lettres composent l'unique ressource apte à effacer la distance qui complique la reconnaissance de soi par autrui, nécessaire à son sentiment d'exister au début du roman. Certes, l'infidèle et insensible Aza que Déterville ramène d'Espagne ne correspond en rien au demi-dieu que Zilia a créé en nouant ses quipos, mais l'illusion grâce à laquelle cette Péruvienne réussit à remplir le vide que creuse l'absence de son amant assure sa survie, du moins temporairement.

Alors que le recours à l'illusion se présente comme une réaction attendue face à un choc terrible chez Zilia, il forme une stratégie d'auto-satisfaction chez Fanni Butlerd qui, comme l'observe M. Flaux, estime que « l'imagination peut accroître le plaisir<sup>310</sup>. » Loin d'Alfred, Fanni Butlerd, qui s'amuse à « [se] fai[re] des contes<sup>311</sup> » joue à resserrer le lien qui l'unit à son amant. Pour accroître son amour, elle modifie l'image d'Alfred et l'imagine d'une façon différente de ce qu'il est vraiment. En cela, elle s'arroge un certain contrôle sur l'image qu'il produit : « ne va pas croire que tu es beau comme le soleil ; c'est mon amour qui t'embellit, il te donne les grâces avec lesquelles tu me séduis<sup>312</sup> »,

---

<sup>309</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 95.

<sup>310</sup> M. Flaux, *op. cit.*, p. 227.

<sup>311</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 229.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 242.

lui écrit-elle. Lorsque ce jeu prend fin, Fanni, qui admet « rougir du culte qu'[elle] aimai[t] à lui [Alfred] rendre<sup>313</sup> », comprend que l'illusion qui a contribué à accroître son plaisir ne lui a procuré aucun bonheur durable. L'illusion qui a, au mieux, nourri son sentiment d'exister a oblitéré le partage qui caractérise l'amour. En se suffisant à lui-même, l'amour que construit Fanni à coup d'illusions substitue à l'échange un monologue qui cache une forme de claustration. En s'enfermant dans la fiction qu'elle s'est inventée, Fanni se prend à son propre jeu et souffre de l'abandon d'un homme qui n'a, après tout, existé que dans son imagination. Dans une tentative désespérée d'établir un lien avec « un seul lecteur<sup>314</sup> », elle publie ses lettres. L'illusion qui console, qui soulage et qui amuse risque d'isoler quiconque y recourt et de briser précisément ce qu'il tentait de rétablir : l'échange.

Une seconde forme d'illusion porte sur la relation affective que secrète la rêverie des personnages féminins. Au moment de la parution de la *Nouvelle Héloïse*, la musique, la promenade et la lecture demeurent des activités privilégiées dans les romans féminins, à la différence près qu'ils ne servent plus à justifier le fait que les héroïnes se laissent aller à la rêverie, car celles-ci prennent la liberté de rêver. Sensible aux bienfaits de l'imagination, la veuve qui écrit au Chevalier de Luzeincour n'hésite pas à y recourir :

Mais, savez-vous, par inspiration de mon bon ange, ce que j'ai eu l'esprit de faire ? Je me suis mise dans un grand fauteuil, les pieds sur un tabouret, et là, tout à mon aise, sous prétexte, comme l'Avocat patelin, *d'un fort grand mal aux dents*, j'ai rêvé à mon Chevalier, j'ai pris la main de mon Chevalier ; je l'ai, je crois, baisée.<sup>315</sup>

Comme elles savent que cette échappatoire subversive est proscrite ou du moins illicite, les romancières évitent de laisser leurs héroïnes se livrer à la douce occupation du rêve

---

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 270.

<sup>314</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>315</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 18-19. Plus loin, elle admet profiter de la bruyante compagnie pour se livrer plus aisément à la rêverie : « Dans le tumulte, je rêve à mon aise. Si, par malheur, la conversation mollit, qu'elle tombe, alors comme un vieil évêque qui entonne d'une voix faible, le *Te Deum* à la chapelle, je dis un mot de ministres, de tracasseries ; toute la musique part de là : on dispute, et je suis tranquille pour un quart d'heure. Je n'ai appris tout cela que depuis que j'aime, et je m'applaudis de le savoir » (*Ibid.*, p. 51-52).

sans accompagner leur conduite de certaines précautions. Alors que l'héroïne de Mme de Belvo prétexte un mal de dents, celle de Mme d'Épinay se cache derrière les pages d'un livre :

Je me suis assise auprès du feu, et j'ai mis la lumière bien loin derrière moi. Ensuite j'ai fermé les yeux. J'ai vu Formeuse à mes côtés, et j'ai causé toute la soirée avec lui. Je me suis aperçue que j'avais mis un livre sur mes genoux. Je me suis demandé pourquoi ? Et j'ai vu que c'était au cas qu'il entrât quelqu'un, afin qu'on ne vît point que je rêvais à lui.<sup>316</sup>

En s'inventant un refuge où les contraintes auxquelles ils doivent se soumettre s'effacent, ces personnages féminins se détachent de la réalité pour accéder à un état dans lequel ils sont libres de causer en liberté avec leur amant et même de le toucher<sup>317</sup>. Arbitres des fictions qu'ils imaginent, ils jouissent d'un pouvoir inédit qui leur permet enfin de réaliser leurs désirs, ne serait-ce qu'en rêve. En admettant les bienfaits de l'imagination, les romancières sont à l'origine d'une transformation narrative dans laquelle les héroïnes prétextent divers motifs pour dissimuler la liberté qu'elles prennent de rêver. En refusant l'archétype du bonheur promis par l'ordre établi, les personnages féminins occupés à se fabriquer leur propre bonheur s'approprient une plus grande liberté d'action. L'héroïne qui se confie à son amant ne craint pas de partager ses songes ni ses rêveries précisément parce que le pacte de lecture qui la lie à son destinataire lui permet une telle liberté. Ainsi, la voix privée auquel appartient le roman épistolaire établit les conditions nécessaires pour contourner l'autorité qui pèse généralement sur la conduite féminine.

Nombre de personnages féminins qui préfèrent le mensonge de l'illusion à la vérité douloureuse à laquelle ils sont confrontés, souhaitent occulter la réalité pour faire durer un bonheur imaginaire. Au nombre de ceux-ci, on trouve la comtesse de Sancerre. Alors qu'elle décrit à son confident comment elle se méprend au sujet de l'attitude de son époux, elle lui demande : « Pourquoi n'ai-je pu la [douce erreur] conserver toujours ?

---

<sup>316</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 516.

<sup>317</sup> Tandis que Fanni Butlerd s'imagine posséder un anneau magique qui la met en présence d'Alfred, Mme de Montbrillant songe qu'en se faisant petit chien, elle suivrait son amant partout.

Pourquoi le hasard me l'enleva-t-il ? Oh ! mon ami, elle me rendait si heureuse !<sup>318</sup> » En fermant les yeux sur la dureté d'un mari insensible et en s'entêtant à nier la vérité, elle tente de forcer la réalité à coïncider avec celle qu'elle invente. Comme l'illusion que lui procure le déni suffit à la rendre heureuse, cette stratégie remédie au rejet dont elle souffre.

Désabusée au sujet de l'état de religieuse, une héroïne du roman *La Paysanne philosophe* imagine divers moyens pour éviter l'état auquel ses parents la destinent. L'idée qu'un amant puisse la sauver lui sourit de sorte qu'elle s'« en faisai[t] un portrait délicieux, lui prêtai[t] toutes les vertus, les grâces et les talents imaginables, et [s]'entretenai[t] sans cesse du portrait qu'[elle] s'étai[t] forgé à plaisir<sup>319</sup>. » Katharine Ann Jensen explique qu'en idéalisant l'être aimé, un personnage « can circumvent the self-negating implications of her dependence<sup>320</sup>. » Impatient de connaître l'amour, ce personnage y fait résider l'espoir du bonheur en y associant une force réparatrice apte à le libérer d'une situation intenable. Le recours à la rêverie constitue donc une réaction au moyen de laquelle un personnage peut se ménager une part de bonheur au sein même du malheur qui l'accable. D'ailleurs, la narratrice des *Mémoires de miledi B...* admet qu'« il y avait des moments où [elle] cessai[t] presque d'être malheureuse, parce qu'[elle] imaginai[t] un bonheur auquel [son] cœur s'ouvrait tout entier<sup>321</sup>. »

Au moment où la Révolution se prépare, non seulement la liberté de rêver devient chose commune, mais rêver devient une occupation légitime. Mme de Genlis invente même une situation qui contraint un personnage féminin à compter sur le rêve pour assurer, non seulement sa survie, mais son bonheur. En imaginant une héroïne, la

---

<sup>318</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 115.

<sup>319</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, partie 4, p. 138.

<sup>320</sup> Katharine Ann Jensen, *Writing Love. Letters, Women, and the Novel in France, 1605-1776*, Edwardsville, PU Southern Illinois, 1995, p. 137.

<sup>321</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., vol. 3, p. 39-40.

duchesse de C\*\*\*, prisonnière du souterrain dans lequel son mari l'a enfermée parce qu'elle avait refusé de lui avouer l'identité de l'homme qu'elle aimait, Mme de Genlis résout de ne pas la faire mourir ni lui faire éprouver de regret, mais bien de la rendre heureuse dans l'enceinte même de sa prison. À la promenade et au chant s'ajoute le rêve. En rêvant de ses parents et de sa fille, la duchesse de C\*\*\* se voit « transportée dans de brillants palais, ou dans de charmants jardins ; revoi[t] les cieux, des arbres, des fleurs ; enfin, ces douces illusions, [lui] rendaient tous les biens qu'[elle] avai[t] perdus<sup>322</sup>. » Le songe forme donc une occupation susceptible de tromper l'ennui et permet surtout de transcender les limites de la séquestration. La prison, qui dissimule l'héroïne au regard d'autrui, n'impose aucune conduite précise, de sorte que l'évasion par le rêve cesse d'être censurée<sup>323</sup>. Sa pratique, qui fait de sa captivité un état paisible, supplée à la dure réalité et réussit à lui procurer le bonheur : « même éveillée, la joie cesse d'être étrangère à mon cœur, mon imagination s'exalt[e]<sup>324</sup> », affirme la duchesse. La séquestration permet de légitimer l'occupation que procure le rêve, susceptible de conduire une femme à composer avec la claustration et surtout à réussir à s'en faire un adjuvant dans la recherche de la coïncidence avec elle-même.

Alors que Madame de Genlis choisit de représenter une femme séquestrée par son mari pour légitimer la pratique du rêve, Charlotte de la Guesnerie recourt à la figure de la femme abandonnée par son époux pour défendre son droit à l'illusion. Abandonnée par son mari ruiné et expatrié, la comtesse de Valcy, qui tombe amoureuse du marquis de Châteaubrun au cours des nombreuses années durant lesquelles elle doit élever ses enfants dans la plus grande pauvreté, ne peut s'empêcher de rêver de son amant lors du

---

<sup>322</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, p. 73-74.

<sup>323</sup> Les romans de Mme d'Épinay et de Mme de Belvo montrent que la peur de se faire surprendre en train de rêver subsiste. C'est pourquoi Mme de Montbrillant pose un livre sur ses genoux et que la veuve imaginée par Mme de Belvo allègue un mal de dents.

<sup>324</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, p. 73-74.

retour imprévu d'un époux cru disparu<sup>325</sup>. Lorsqu'elle rêve du marquis de Châteaubrun, la comtesse de Valcy juge toutefois qu'il vaut mieux « s'observer<sup>326</sup> » pour éviter que son époux ne découvre son secret. En jugeant qu'il a le droit de rêver de son amant, ce personnage n'est pas contrarié par une conduite pourtant en rupture avec son rôle d'épouse. Le rêve se présente donc comme une occupation légitime pour la femme trahie et abandonnée par son mari et constitue une voie qui mène au bonheur.

Mal mariée, l'héroïne de *l'Histoire de Mlle de Terville* défend son droit d'entretenir une chimère apte à la consoler : « Contentez vous [*sic*] de m'avoir conduite ici, de m'avoir mariée, sans pousser la persécution jusqu'à vouloir apprendre mes plus secrètes pensées<sup>327</sup> », répond-elle à son époux. Déterminées à transcender les obstacles que leur oppose leur situation, la comtesse de Valcy, Mlle de Terville et la duchesse de C\*\*\* travaillent à légitimer une occupation susceptible de leur donner un minimum de bien-être : le rêve. Il est intéressant de noter que lorsque la réalité leur accorde ce qu'elles ont longtemps imaginé, soit l'union avec leur amant, la comtesse de Valcy et la duchesse de C\*\*\* refusent toutes deux de se remarier. Serait-ce que l'imagination promet un plus grand bonheur ? Certes, les épreuves qu'elles ont connues leur ont sans doute fait perdre toute illusion au sujet du mariage, de sorte que même l'amour échoue à les déterminer à contracter un engagement aussi lourd.

À la différence du rêve, le souvenir rappelle une félicité sentie mais révolue au lieu d'un bien-être espéré. Puisque le souvenir permet d'évoquer un moment heureux mais passé, il provoque le constat du caractère éphémère du bonheur, contrairement au rêve qui renouvelle les façons de le faire durer. Après la Révolution, le souvenir occupe

---

<sup>325</sup> Le narrateur affirme : « Malgré toute l'attention qu'elle mettait à s'observer, son mari inquiet et pénétrant l'avait surprise plus d'une fois livrée à ces profondes rêveries, où le cœur ne suivant que le cours des sentiments qui l'entraînent, oublie tout ce qui l'environne, ou n'y voit que ce qu'il aime » (Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de milady B\*\*\**, vol. 2, p. 66).

<sup>326</sup> *Ibid.*

<sup>327</sup> Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, Paris et Amsterdam, Veuve Duchesne, [1748] 1768, partie 4, p. 29-30.

les personnages féminins soucieux de retrouver un état de bonheur passé. Enchanteurs, les souvenirs d'enfance, réalisent un prodige spatio-temporel en transportant les héroïnes dans un espace heureux. D'ailleurs, Valérie applaudit à de tels souvenirs : « Oh ! comme on aime ces souvenirs de l'enfance ! [...] Je voudrais qu'on pût se communiquer tout ce qu'on a éprouvé ; qu'on n'oubliât rien de ce bonheur de l'enfance, et qu'on pût ramener ses amis, comme par la main, dans les scènes naïves de cet âge<sup>328</sup> », confesse-t-elle. En craignant que le bonheur passé ne lui échappe totalement par l'oubli, Valérie raconte à ses amis ce qui l'a jadis rendue heureuse.

Absorbée par le souvenir de son mari que lui rappellent divers tableaux, l'héroïne des *Vœux téméraires* admet « qu'en [se] ressaisissant ainsi du passé, [elle] rajout[e] à [sa] vie toutes les années de bonheur qui s'étaient écoulées<sup>329</sup>. » Le rappel de moments heureux suffit à consoler un personnage de son destin malheureux. Toutefois, la nostalgie dont le souvenir est chargé risque de troubler la relation qu'il entretient avec le présent et d'hypothéquer l'avenir. D'ailleurs, Constance convient que le bonheur qu'elle se retrace en contemplant les bords de la rivière, les arbres et les buissons fait un si grand contraste avec son sort qu'elle n'a « plus que des projets confus, une espérance vague, et des désirs incertains » et qu'elle échoue désormais à « lire dans l'avenir<sup>330</sup>. » L'illusion à laquelle se prêtent les héroïnes est investie d'une fonction libératrice et réparatrice. À l'espace heureux qu'elles se construisent en imagination correspond un espace physique, berceau de leur évaison.

### **De l'appropriation d'un espace nécessaire au bonheur**

Surpris par les personnages masculins qui violent leur intimité ou qui exercent une pénible autorité sur eux, les personnages féminins subissent des intrusions multiples

---

<sup>328</sup> Mme de Krüdener, *op. cit.*, p. 857.

<sup>329</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, vol. 2, p. 119-120.

<sup>330</sup> *Ibid.*, vol. 2, p. 53-54.

et variées qui confirment la vulnérabilité de l'espace qu'ils habitent<sup>331</sup>. Bien que le confinement soit une constante dans l'imaginaire romanesque des Lumières, comme le soutient Christophe Martin dans son étude sur les espaces du féminin, une « géographie de l'intimité féminine<sup>332</sup> » s'y dessine. Cabinets, boudoirs, parcs et chambres composent les lieux d'élection des personnages féminins. Or, comme ces lieux sont « destinés au soin de leur corps (toilette, repos) et au salut de leur âme<sup>333</sup> » et que les meubles et les accessoires s'y multiplient, témoignant du « règne de la culture, voire de l'artifice<sup>334</sup> », toute tentative de construction d'un espace à soi, compris comme un asile personnel, demeure aléatoire. À la différence de leurs contemporains, les romancières donnent la priorité à la conquête d'un espace intime favorable à l'épanouissement et soustrait à l'intrusion masculine<sup>335</sup>.

Dans sa *Philosophie du bonheur*, Delisles de Sales reconnaît les bienfaits de posséder un espace intime puisqu'il recommande que chaque époux possède un lieu « qui soit regardé comme le sanctuaire inviolable de [son] indépendance<sup>336</sup>. » Le même avis est partagé par les romancières des Lumières qui procurent volontiers à leurs héroïnes un espace à elles, soustrait aux effractions que risquent de commettre pères et maris. Christophe Martin remarque que chez les romancières « l'espace convoité par les personnages féminins est moins celui qui permet une véritable autonomie économique que celui qui offre une sorte d'autarcie sentimentale ou sexuelle, en tout cas une

---

<sup>331</sup> Tandis que Célianne est surprise dans son sommeil par Mozime qui exige d'elle les faveurs de l'amour dans un roman de Mme Benoist (1766), la marquise de Rosebelle est violée par son mari dans *L'Abailard supposé* (1780) de Fanny de Beauharnais et Mme de Montbrillant est terrifiée par l'invasion nocturne qu'orchestrent son époux et le Chevalier de Canaple dans le roman de Mme d'Épinay (1818).

<sup>332</sup> Christophe Martin, *Espaces du féminin dans le roman français du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, p. 25.

<sup>333</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 75-76.

<sup>335</sup> Il faut préciser que certains romans écrits par les romanciers de l'époque, dont *Le Mari sentimental* de Samuel de Constant, sont hostiles à l'égard d'un tel projet. Ainsi, M. de Bompré confie-t-il à son ami : « ma chère femme dit qu'il lui faut un appartement où elle puisse être seule ; je ne croyais pas qu'elle vînt chez moi pour être seule » (Samuel de Constant, *Le Mari sentimental*, Lausanne, Édition des Lettres de Lausanne, [1783] 1928, p. 135-136).

<sup>336</sup> Jean Delisles de Sales, *op. cit.*, vol. 2, p. 215-216.

indépendance à l'égard de l'autre sexe<sup>337</sup> » ; il néglige de mentionner qu'en légitimant la revendication de s'approprier un espace intime soustrait au contrôle masculin, les romancières travaillent à réformer l'ordre établi pour rendre le bonheur plus accessible à leurs héroïnes.

Au début du siècle, l'appropriation d'un espace intime s'accompagne d'une certaine réserve. Les héroïnes, qui ne cherchent pas à délimiter elles-mêmes leur propre espace et qui le reçoivent en cadeau de personnages masculins amoureux d'elles, demeurent sous l'autorité de ces derniers. Fascinés par la possession d'un « îlot d'intimité<sup>338</sup> », ces personnages féminins s'interrogent sur la possibilité de s'approprier un espace qui leur appartienne en propre. Alors que Zilia demande à Céline si elles « étaient chez une de ces fées<sup>339</sup> », Mme de Mondelis, qui participe à la fête que Calemane et Disenteuil ont organisée en l'honneur de la comtesse de Gondez, s'exclame, à la vue d'un château flottant qui s'avance sur la rivière : « ne voilà-t-il pas la Fée qui vient nous voir<sup>340</sup>. » Puisqu'il relève de la bonne volonté des personnages masculins, l'espace que les héroïnes reçoivent en cadeau appartient plus au rêve qu'à la réalité et exerce sur elles une telle fascination qu'elles associent à ces lieux une force surnaturelle, source d'enchantement. Éblouie par les feux d'artifices, la comtesse de Gondez note que « le Château fut dans un moment tout en feu, [...] la pureté de l'eau de la Loire multipliait les fusées et les serpentaux<sup>341</sup>. » L'idée de posséder un lieu garant d'autonomie fait poindre celle du bonheur : alors que la comtesse de Gondez jouit d'une « tranquillité qu'[elle] chérissai[t] comme le souverain bien<sup>342</sup> », Zilia projette « de

---

<sup>337</sup> Christophe Martin, *op. cit.*, p. 476.

<sup>338</sup> J'emprunte l'expression à Christophe Martin, *Ibid.*, p. 25.

<sup>339</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 153.

<sup>340</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 246.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 246-251.

<sup>342</sup> *Ibid.*

retourner incessamment dans [son] palais enchanté<sup>343</sup>. » Lorsque celle-ci apprend qu'elle est devenue l'unique propriétaire d'une maison qui lui revient de plein droit, précisément parce qu'elle a été acquise grâce au revenu qu'a généré la fonte d'un trône péruvien en or, sa perception de l'espace se transforme : « tout ce qui s'offrit à mon passage me parut prendre une *nouvelle forme* ; les fleurs me semblaient *plus* belles, les arbres *plus* verts, la symétrie des jardins *mieux* ordonnée, je trouvai la maison *plus* riante, les meubles *plus* riches, les moindres bagatelles m'étaient devenues intéressantes<sup>344</sup> », écrit-elle à Aza. Libre de régner sur son nouvel empire, cette princesse connaît le sentiment de plénitude, comme le dénotent les marqueurs d'intensité « plus » et « mieux ».

Au milieu du siècle, l'espace intérieur de la maison, régi par les usages de la bienséance, exerce une forme d'étouffement. C'est à ce moment que le rapport à la nature se transforme. Les textes des romancières s'inscrivent dans un mouvement plus vaste qui annonce le romantisme à venir. Au sein de la nature, l'héroïne des *Malheurs de l'amour* parvient à exorciser ses peines sans craindre le regard d'autrui. Les objets étrangers qu'elle y rencontre représentent l'aliénation qu'elle ressent et une fusion avec cet espace a lieu : « la solitude et le silence qui régnaient [dans un bois de haute-futaie] répandent une certaine horreur conforme à l'état de [son] âme<sup>345</sup> », affirme le narrateur. Prévenue par ses gens contre cet endroit « rempli de sangliers » où « il pouvait [lui] arriver quelque accident », Pauline est prête à braver de graves dangers pour être seule et soutient que ces mises en garde « ne pouvaient [lui] inspirer de la crainte<sup>346</sup>. » Un lieu effrayant se transforme ainsi en asile aux yeux de celle qui y trouve la solitude et le repos.

---

<sup>343</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 157.

<sup>344</sup> *Ibid.*, p. 155 (je souligne).

<sup>345</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, p. 181.

<sup>346</sup> *Ibid.*

Peu après la publication des *Lettres d'une Péruvienne*, Mme de Villeneuve propose un nouveau modèle féminin dans *La Jardinière de Vincennes*. Douée pour l'économie domestique, la comtesse de Maronville, qui a remis en ordre la maison de son père, n'hésite pas à renoncer à sa haute naissance pour subvenir aux besoins de sa famille en embrassant le métier de paysanne et en se consacrant à son jardin de fruits, de légumes et de fleurs qui approvisionne le château de la marquise d'Astrel. Architecte d'un espace familial unique, cette veuve, qui trouve dans « sa petite solitude » « la paix et la douceur<sup>347</sup> », se ménage un espace heureux soustrait aux intrusions multiples dont elle a été témoin au château de son père<sup>348</sup>. Puisqu'elle souhaite que ses enfants connaissent à leur tour un tel bonheur, elle leur enseigne les bienfaits de posséder un espace dans lequel la liberté de satisfaire à la fois leurs besoins et leurs ambitions est rendue possible<sup>349</sup>. Ce personnage qui affectionne une vision inusitée de l'économie familiale, fondée sur l'entraide plutôt que sur l'autorité patriarcale, propose une voie nouvelle au bonheur. Certes, la liberté que lui octroie le statut de veuve facilite de tels projets et contribue à les faire accepter. À son tour, Charlotte de la Guesnerie, qui fait dire à la tante d'Aglaé : « *Mon jardin, mon verger, quelques allées solitaires, une petite maison riante et commode, devinrent pour moi un séjour délicieux*<sup>350</sup> », octroie à ce personnage féminin un espace qui lui appartient en propre. En assurant l'indépendance de ces personnages, leur jardin se distingue de celui consacré uniquement au plaisir.

Selon Robert Mauzi, le jardin est source de bonheur précisément parce qu'il « délimite une zone précieuse, un domaine étroit et fermé, protégé contre l'invasion du

---

<sup>347</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, Avignon, Jean-Albert Joly, [1753] 1790, vol. 4, p. 118.

<sup>348</sup> Après avoir tenté de remédier au brigandage des domestiques à l'origine du mauvais état du château, ce personnage féminin est chassé de la demeure paternelle par la dureté de son frère qui entend s'emparer de ce bien sans partager.

<sup>349</sup> Elle initie notamment son fils à la culture des fleurs.

<sup>350</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Iphis et Aglaé, par M\*\*\**, vol. 2, p. 129-130 (je souligne).

monde, où l'existence devient conscience d'une sécurité<sup>351</sup>. » Le jardin abrite donc un refuge suspendu dans le temps et dans l'espace. L'Élysée, un jardin dont l'accès est réservé à un petit nombre d'élus, se présente comme un espace de recueillement qui procure la paix à l'héroïne de la *Nouvelle Héloïse*. En qualifiant l'aménagement de ce jardin de « jeux d'enfants », M. de Wolmar, qui précise que l'Élysée n'a « jamais rien pris sur les soins de la mère de famille<sup>352</sup> », soutient que le jardin de son épouse n'est que le fruit d'une préoccupation secondaire. À la différence de Rousseau, les romancières donnent la priorité à cette tentative de libération de l'autorité masculine.

Aussi, une nouvelle stratégie pour se ménager un espace intime voit-elle le jour dans les romans féminins. Au lieu de fuir en direction de la forêt ou d'une terre isolée, les personnages féminins transforment l'espace immédiat qu'ils habitent en un espace intime. Tandis que le mouvement vers l'extérieur, observé dans les romans antérieurs, confirme l'impossibilité pour un personnage féminin de posséder un espace personnel, une logique d'enchâssement ouvre la voie à l'appropriation d'un espace intime à l'intérieur même du cadre de la sphère privée. En décorant leur chambre, en fabriquant leurs propres ornements<sup>353</sup>, en plaçant différemment leurs meubles et en s'entourant d'objets familiers essentiels à leurs occupations, les héroïnes réussissent à se créer un espace personnel. Comme l'espace intime qu'elles se ménagent demeure caché, il ne risque pas de connaître les intrusions usuelles. Bien que la dissimulation interdise la reconnaissance par autrui du besoin de posséder un espace à soi, cette stratégie d'enchâssement révèle une composante nouvelle dans la quête du bonheur : l'égalité d'accès à un espace intime.

---

<sup>351</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 370.

<sup>352</sup> Jean-Jacques Rousseau cité par Christophe Martin, *op. cit.*, p. 475.

<sup>353</sup> Le narrateur de *Caliste* affirme qu'on trouve chez l'héroïne « tantôt un meuble commode qu'elle avait fait elle-même ; tantôt un vase dont elle avait donné le dessin » (Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 194).

Occupée à dissimuler derrière un rideau un portrait du père de Milord d'Ossemond, tout à fait ressemblant à son fils, l'héroïne des *Mémoires, en forme de lettres, de deux jeunes personnes de qualité* n'hésite pas à délimiter son territoire en y incorporant un objet qui non seulement offre une image de l'homme qu'elle aime, milord d'Ossemond, mais qui lui est cher du fait qu'il a appartenu à sa mère. En lui rappelant à la fois le souvenir de celle-ci et celui de son amant, ce portrait réconcilie l'héroïne avec l'espace qui lui est imparti dans le château de son père, gouverné par Mme Hervins, qui a pris la place de sa mère défunte et qui projette de la marier à un homme qui lui répugne. Comme elle a pris la liberté de décorer sa chambre à son goût, cette héroïne se ménage un espace intime qui lui permet de résister à ceux qui tentent d'étouffer son amour et d'anéantir le souvenir de sa mère.

Dans l'œuvre de Mme de Kéralio, l'héroïne doit faire preuve d'une résistance similaire pour survivre. Constamment assiégée par un mari qui « faisait détendre [ses] appartements », qui « renversait toute [sa] garde-robe » et qui « bris[ait] les meubles et les bijoux qui se trouvaient à sa portée<sup>354</sup> », Adélaïde, sans défense dans une demeure « enchantée, séjour des esprits malfaisants<sup>355</sup> », trouve le repos dans la prison dans laquelle la confine son époux. Heureuse de connaître un espace dont monsieur de M\*\*\* est exclu, cette héroïne, au milieu de « [ses] livres, [de ses] pinceaux et [de ses] instruments » ne pleure pas sur son sort, mais ne songe qu'à « s'y accoutumer et à l'adoucir<sup>356</sup>. » La prison devient un séjour agréable pour la femme persécutée qui y voit un moment de répit. D'ailleurs, rassurée par les barreaux de fer qui couvrent les fenêtres de sa prison, l'héroïne imaginée par Mme d'Andlau s'« endormi[t] aussi tranquillement

---

<sup>354</sup> Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 39-40.

<sup>355</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>356</sup> *Ibid.*, p. 44-45.

que s'il ne [lui] fût rien arrivé<sup>357</sup>. » Comme le jardin, la prison, forteresse de l'intimité, assure la sécurité qui octroie la possibilité de s'épanouir.

Les héroïnes mariées à des hommes moins violents connaissent une autre forme de réclusion : prisonnières du regard inquisiteur de leur époux, elles peuvent difficilement échapper à une surveillance tyrannique. Isabelle de Charrière imagine une femme, Mrs Henley, déterminée à faire de sa chambre un lieu de prédilection. Elle fait ôter la tapisserie, décroche le portrait de la première Mrs Henley, met des chaises de paille et arrange même un coussin pour son chat. Condamnée par son mari, cette tentative d'appropriation spatiale, qui doit lui assurer un refuge dans un espace qui ne lui fait aucune place, nourrit plutôt le sentiment de culpabilité : « Ai-je eu tort, ma chère amie, autrement que par la forme ? l'ancienneté est-elle un mérite plus que la nouveauté ?<sup>358</sup> », demande-t-elle à sa confidente. La duchesse de Candale, qu'imagine Adélaïde de Souza à la fin du siècle, connaît un plus grand succès. L'aménagement de sa chambre lui permet de « se reconnaître un peu » et « de reprendre de la tranquillité<sup>359</sup>. » En plaçant une chaise, un piano, une harpe, des livres, ses dessins et son écritoire dans un coin et surtout en traçant « une sorte de cercle idéal qui [la] sépare du reste de l'appartement<sup>360</sup> » et dont elle sort lorsqu'on entre chez elle, elle réussit à se créer un espace intime à l'intérieur d'un lieu dans lequel n'importe qui peut pénétrer à n'importe quel moment. Bien qu'elle admette être peu heureuse, elle trouve une stratégie habile pour transformer un environnement austère. De la même façon, l'héroïne des *Vœux téméraires* trouve un expédient original pour remédier à l'hostilité de l'espace domestique : passant la plus grande partie du jour au lit, elle se lève sur les sept heures du soir de façon à éviter toute compagnie et à profiter de la solitude que lui procure la nuit. En préservant son espace de

---

<sup>357</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, p. 197-198.

<sup>358</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley*, p. 106.

<sup>359</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 439-440.

<sup>360</sup> *Ibid.*

toute intrusion, et en pénétrant dans celui de son époux<sup>361</sup>, ce personnage développe un mode de vie qui lui devient essentiel : « il m'était impossible de renoncer à cette manière de vivre qui m'assurait une parfaite liberté<sup>362</sup> », affirme-t-elle. Au sein d'un espace hostile qui nie leur existence, les héroïnes s'aménagent un refuge conforme à leurs goûts. Puisqu'elles supportent mal une relation conjugale qui ignore leur individualité, elles s'approprient un espace intime pour éviter l'effacement total. L'accord avec elles-mêmes, que compliquent les remontrances de leur époux opposé à leur conduite, ne peut se réaliser que dans cet asile reclus et ignoré de tous, situé aux confins de l'inexistence. Toutefois, le bonheur que promet la construction d'un tel espace risque de s'éteindre si celle qui l'entretient cesse de le défendre ou qu'elle se « perd dans ce vaste tout si étonnant<sup>363</sup>. »

En se désolant « qu'il n'y ait pas un coin de la terre où puisse se réfugier une pauvre malheureuse créature à qui on ne laisse pas un quart d'heure de tranquillité<sup>364</sup> », Mme de Montbrillant propose de forcer son époux à lui octroyer un espace personnel en réclamant une séparation de biens. La stratégie d'appropriation d'un espace intime qu'affectionnent les romancières se charge d'une force plus revendicatrice à la fin du siècle. Isabelle de Montolieu et Adélaïde de Souza ne sont pas étrangères à l'idée de faire reconnaître aux époux l'espace intime que tentent de s'approprier leurs épouses. Ayant découvert une île appartenant à son mari, Adèle de Sénanges ne peut plus se satisfaire des lieux qu'elle partage avec ce dernier : « Elle traversa les cours, les appartements, sans s'arrêter, et comme elle aurait fait un grand chemin. Ce qui était à eux deux ne lui paraissait plus suffisamment à elle. C'était à son île qu'elle allait ; c'était là seulement

---

<sup>361</sup> Faute de pouvoir le faire ouvertement, ce personnage s'introduit secrètement dans le cabinet de son époux, où il trouve le portrait de la courtisane Ophélie. Ainsi, l'héroïne recourt aux mêmes moyens que les hommes pour confirmer ses soupçons, sauf qu'elle attend l'absence de son époux et le sommeil des domestiques.

<sup>362</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme* p. 218-219.

<sup>363</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistress Henley*, p. 118.

<sup>364</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 501.

qu'elle se croirait arrivée<sup>365</sup> », observe lord Sydenham. Cet espace de liberté où son mari consent qu'elle se promène, se présente comme un refuge protégé, où même la voix de son époux ne peut se faire entendre<sup>366</sup>. En ne « parl[ant] que de tout changer<sup>367</sup> », Adèle travaille à faire sienne, avec l'aide de M. de Sénanges, une île qui l'en éloigne. Libre de régner sur un espace que lui cède son époux, cette héroïne, « enchantée de ce qu'elle avait vu », réussit à faire reconnaître et à faire accepter sa personne, y compris ses « défauts<sup>368</sup> ». La conquête d'un tel espace sourit à Caroline de Lichtfield dans le roman d'Isabelle de Montolieu. Mariée à un homme dont la laideur lui répugne, elle obtient heureusement la permission de se retirer auprès de la baronne de Rindaw. Dans cet espace exclusivement féminin, elle aménage un petit pavillon qui devient son « temple du bonheur<sup>369</sup> ». En y déménageant tous ses instruments de musique, son attirail de peinture et sa bibliothèque, elle réunit divers outils de création qui lui permettent d'oblitérer le souvenir de son mariage et de « jouir de sa liberté comme si elle eût été réelle<sup>370</sup>. » Retirée auprès de son amie avec l'accord de son époux, Caroline de Lichtfield fait reconnaître son besoin d'éloignement et légitime la possession exclusive d'un asile dans lequel elle est libre de faire correspondre ses occupations à ses talents et de retrouver l'accord avec elle-même.

Au tournant du siècle, la construction d'un espace intime connaît une avancée importante : la stratégie d'enchâssement, chère aux romancières, a si bien réussi qu'il est désormais possible de reconnaître aux héroïnes un espace qui leur appartient en propre au

<sup>365</sup> Adélaïde de Souza, *Adèle de Sénanges ou Lettres de lord Sydenham*, p. 587. C'est seulement lorsqu'elle arrive à son île qu'Adèle sent qu'elle possède un espace qui lui appartient en propre.

<sup>366</sup> Sydenham observe qu'« Adèle nous [son mari et lord Sydenham] quitta, et se mit à courir, sans que ni la voix de son mari, ni la [sienne], pussent la faire revenir » (*Ibid.*, p. 589).

<sup>367</sup> *Ibid.*, p. 592.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 598.

<sup>369</sup> Elisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, p. 63.

<sup>370</sup> *Ibid.*, p. 64. Cette retraite rappelle les communautés féminines que forment Cécile et sa mère, Joséphine, Émilie et Constance ou encore Mme Del Fonte et Bianca dans les romans d'Isabelle de Charrière et qui proposent une sorte de gynécée dans lequel l'enseignement de la défense de l'individualité domine.

sein même de la sphère privée. Ainsi les personnages féminins font-ils un pas de plus vers le bonheur.

### **L'espace heureux de l'écriture**

Les romancières doublent l'espace physique qu'elles accordent à leurs héroïnes d'un espace mental qui permet la reconnaissance de leurs particularités individuelles. La lettre, qui forme un microcosme où celle qui tient la plume se découvre au fil de ses propres mots, édifie un lieu protégé de toute intrusion<sup>371</sup>. La correspondance rétablit l'échange rompu par la séparation. La lettre accomplit abstraitement ce que les personnages féminins ont réalisé à travers l'appropriation d'un espace intime : la possibilité de demeurer fidèles à eux-mêmes, celle d'exprimer leur individualité, de cesser de se sentir comme le prolongement d'autrui sans valeur propre et d'atteindre le bonheur.

En couchant sur le papier ses pensées les plus intimes, celle qui écrit endort ses maux et découvre un espace dans lequel les contraintes qui font écran à la construction de sa personnalité s'amenuisent. Dans les romans féminins, la lettre devient un lieu privilégié de l'affirmation de soi en tant que sujet, passage obligé d'une construction heureuse de son identité. L'écriture, qui permet aux épistolières de transcender les limites que leur corps et leur conduite doivent respecter et d'augmenter le sentiment d'exister précisément parce qu'elle donne « forme aux émotions et aux aspirations<sup>372</sup> », se présente comme une avenue qui conduit au bonheur. Puisque le paraître n'y a aucune prise, celle

---

<sup>371</sup> Sensibles au fait que parents et époux n'hésitaient pas à ouvrir les lettres personnelles, les romancières imaginent divers expédients pour éviter que les lettres de leurs héroïnes ne soient interceptées : Zilia dissimule ses quipos sous ses jupes ; l'héroïne du roman de Mme d'Andlau profite de l'absence de son père et de Mme Hervins pour écrire à son amie ; Rosette procure à l'héroïne de Mme Kéralio les lettres de son amant qu'elle fait monter au moyen d'une corde ; dans un roman de Mlle Guichard, la fille du fermier de la Commanderie porte les lettres de Cécile à l'amant de celle-ci. Maïté Albistur et Daniel Armogath prennent note de ce droit que le Code civil concède au mari : « Le mari exerce un droit de contrôle sur la correspondance [de sa femme]. Il peut exiger de l'administration des Postes que le courrier de sa femme lui soit remis. Il peut même détruire ses lettres. » (Maïté Albistur et Daniel Armogath, *op. cit.*, vol. 1, p. 241.)

<sup>372</sup> M. Flaux, *op. cit.*, p. 495.

qui prend la parole exprime librement ses pensées, ses peines, ses craintes, ses joies et ses désirs. D'ailleurs, M. Flaux estime que « la correspondance est l'occasion d'un dévoilement, d'une prise de conscience<sup>373</sup> » et que l'écriture remplit une fonction mimétique qui reproduit les sensations pour se donner « le spectacle de son propre bonheur<sup>374</sup> » ou de son propre malheur. La structure de la lettre, qui s'apparente au monologue et au soliloque, se présente comme une condition nécessaire à l'épanouissement. La liberté associée à l'écriture épistolaire ou diariste donne aux héroïnes l'occasion d'analyser elles-mêmes leurs sentiments et leurs réflexions. Comme la lettre confirme à une héroïne l'image qu'elle a d'elle-même, elle constitue une ressource précieuse pour celle qui tente de se forger une identité qui lui soit propre. D'ailleurs, dans son étude sur le genre et l'identité, Christine Roulston estime que « through the initial act of writing the subject is constituted, and desire is both produced and endlessly deferred. Writing performs what the body has been unable to enact, exceeding the boundaries of the physical and also completing the project of self-revelation<sup>375</sup>. » En promouvant la connaissance de soi, l'écriture permet à l'épistolière d'entamer le rempart qui gêne son accès à la liberté et au bonheur.

Au début du siècle, les bienfaits de l'écriture sont étroitement liés à la lecture. La correspondance suffit à tirer une héroïne de son état de langueur et de tristesse. La comtesse de Gondz précise que ce n'est pas tant le contenu des lettres de Mlle de Jussy qui l'égaie, mais bien « le stile [*sic*] léger et badin » qui fait « disparaître [*sa*] mélancolie pour quelques moments<sup>376</sup>. » Parce qu'elle imite le style de la conversation de sa confidente, la lettre se substitue à la présence de celle-là, de sorte qu'elle remédie en partie à la séparation des deux amies. Ce commerce de lettres, qui est pour elle « une

---

<sup>373</sup> *Ibid.*, p. 491.

<sup>374</sup> *Ibid.*, p. 492.

<sup>375</sup> Christine Roulston, *Virtue, Gender, and the Authentic Self in Eighteenth-Century Fiction*. Richardson, Rousseau and Laclos, Gainesville, UP Florida, 1998, p. 83.

<sup>376</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, vol. 1, p. 165-166.

espèce de remède contre la tristesse qui [la] dévorait intérieurement<sup>377</sup> », se présente ainsi comme une stratégie pour occulter l'ennui de la vie de province et pour abolir la distance qui la sépare de Paris et de ses proches. Pour sa part, l'héroïne de Mlle Guichard, pour qui le souvenir de son amie « ne laissait presque plus de place au souvenir de [ses] infortunes », écrit dans ses mémoires : « tout ce qui me venait de la part de la comtesse m'était précieux ; je relus plusieurs fois son billet, il semblait qu'il me tînt lieu d'elle-même<sup>378</sup>. » La fusion qu'opère la lecture d'une lettre procure à la destinataire une union spirituelle qui trompe les peines de son état. En communiant avec son amie par la lecture de ses lettres, la comtesse de Gondez peut plus facilement affronter la solitude que son devoir lui impose. En lisant et en entretenant leurs confidentes, les personnages féminins se construisent des réseaux d'amitié capables de les soutenir durant leurs moments de détresse.

En plus de rappeler la présence de l'autre, la lettre prolonge l'image idéalisée qu'une héroïne s'est fabriquée. C'est pourquoi une lettre se transforme en véritable objet fétiche. Lorsqu'elle arrive au bout de ses cordons, Zilia se désole de l'impossibilité de continuer à se nourrir de l'image rêvée de son amant et y voit une seconde séparation : « Cher Aza, il me semble que l'on nous sépare encore une fois [...] Je te perds, je te quitte, je ne te verrai plus<sup>379</sup> », lui écrit-elle. Pour éviter de perdre cette douce illusion, elle poursuit sa correspondance en français six mois plus tard. Même après la trahison d'Aza, Zilia continue d'entretenir le rêve que ses quipos ont consigné : « Si le souvenir d'Aza se présente à mon esprit, c'est sous le même aspect où je le voyais alors. [...] Je me prête à cette illusion autant qu'elle m'est agréable<sup>380</sup> », reconnaît-elle dans l'avant-dernière lettre du roman. En cachant ses quipos sous ses jupes, en les récupérant auprès

---

<sup>377</sup> *Ibid.*

<sup>378</sup> Mlle Éléonore Guichard, *Mémoires de Cécile écrits par elle-même revus par M. de la Place*, Paris, Rollin fils, 1752, p. 71.

<sup>379</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 116.

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 162.

d'Aza et en les traduisant en français, Zilia marque l'importance de conserver précieusement cet espace métaphorique de réalisation de son désir amoureux. La traduction de ses quipos, à laquelle elle s'occupe dans sa nouvelle demeure, constitue un moyen d'occulter la trahison de son amant et de s'enfoncer dans la fiction qu'elle s'est fabriquée. En doublant ses quipos d'une traduction française, Zilia réalise le projet qu'elle s'était fixé, soit celui de « tracer sur le plus dur métal, sur les murs de [sa] chambre, sur [ses] habits, sur tout ce qui [l]'environn[ait], et [d'] exprimer dans toutes les langues<sup>381</sup> » la joie de dire son amour à son amant. L'acte d'écrire à ce dernier nie leur rupture et permet de restaurer le lien brisé, croit-elle. Ainsi, cet exercice de réécriture maintient l'héroïne dans l'illusion qui la dédommage du présent et qui prolonge le « bonheur artificiel<sup>382</sup> » qu'elle s'est construit. L'écriture et la traduction participent donc d'une stratégie de consolation : séparée de son amant le jour de son mariage, Zilia se tourne vers l'écriture pour rétablir l'univers de référence sur lequel repose son identité ; trahie par Aza, elle se réfugie dans la fiction de ses quipos en les traduisant pour conserver l'illusion de l'amour.

Fanni Butlerd, qui dort avec le portrait de son amant et qui se plaît à relire et à baiser ses lettres, connaît elle aussi les bienfaits de l'écriture. D'ailleurs, dans son étude des liens qu'entretient la passion avec l'écriture, Marianne Charrier juge que « dans une série de manipulations fantasmatiques, Fanni tente inlassablement d'échapper à un monde décevant<sup>383</sup>. » Supportant mal les délais qui retardent les courriers d'Alfred, elle nourrit son amour des lettres qu'elle lui écrit. Trompée par un amant perfide, elle récupère ses lettres pour les rendre publiques et pour les employer à dénoncer

---

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>382</sup> *Ibid.*

<sup>383</sup> Marianne Charrier-Vozel, « Mme Riccoboni, de l'amour de la passion à la passion de l'écriture », *La Licorne*, 1997, vol. 43, p. 122.

l'insensibilité masculine. Puisque « cesser de t'écrire, c'est te quitter<sup>384</sup> », pour reprendre une formule de Fanni, l'héroïne qui abandonne l'écriture et qui fait le deuil de la possession exclusive de ses lettres se libère de son aliénation et évite de se laisser séduire par ses propres lettres. Ainsi, vaut-il mieux pour elle publier ses lettres pour échapper à leur emprise et surtout à l'illusion dont elle a été victime.

À partir des années 1760, les romancières mettent la correspondance au service d'une quête de liberté susceptible d'augmenter le bonheur de leurs personnages féminins. En projetant l'état de son âme sur le papier, la veuve imaginée par Mme de Belvo se soulage de sa peine grâce à l'écriture : « J'ai grand besoin de vous écrire, pour tirer mon âme du sombre qui l'enveloppe<sup>385</sup> », écrit-elle au chevalier de Luzeincour. Alors qu'elle raconte la mort prématurée d'une amie victime de l'avarice et de la jalousie de son époux, ce personnage féminin, qui déclame contre les « vilain[s] mari[s]<sup>386</sup> », témoigne à son correspondant la révolte que lui inspire un tel sort. En déplorant l'impuissance féminine, elle informe le chevalier de son idée d'un mariage heureux et prépare celui-ci à ses principes<sup>387</sup>. L'écriture engage l'épistolière à demeurer fidèle à ses valeurs et à ses convictions, et de ce fait lui procure un espace soustrait aux exigences du paraître. D'ailleurs, dans un roman de Mme Leprince de Beaumont, Lucie fait remarquer à Émerance : « Je n'ai jamais pensé à faire une lettre : celles que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ne m'ont coûté ni réflexion ni travail ; je n'avais pas même cru écrire ; je vous parlais<sup>388</sup>. » Une lettre renferme un témoignage de vérité : fidèle à elle-même, l'épistolière confie ses pensées les plus intimes. Celle qui tient son cœur au bout de sa plume confie ses secrets et se réconcilie avec elle-même.

---

<sup>384</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 237.

<sup>385</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres au Chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 33.

<sup>386</sup> *Ibid.*

<sup>387</sup> Elle lui dispute même le nom que portera leur fils s'ils en ont un.

<sup>388</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, vol. 2, p. 76-77.

Le pacte de lecture sous-jacent à la correspondance donne à l'épistolière l'espoir d'être reconnue pour ce qu'elle est. L'héroïne de Mme de Beccary, qui engage sa confidente à suspendre son jugement, sollicite sa clémence pour éviter de devoir modérer ses plaintes : « laissez-moi être vraie avec vous, que j'aie la consolation de vous laisser descendre dans mon cœur, sans être obligée de vous en cacher quelques replis : ne m'humiliez pas, ne m'affligez pas, ne me haïssez pas<sup>389</sup> », écrit-elle à Miss Zénety. En aspirant à s'affirmer dans un espace de liberté où elle peut soulager ses peines, elle ne désire que la satisfaction d'être entendue<sup>390</sup>.

Les dangers que court une missive lors de son envoi ne diminuent pas le bonheur d'écrire. D'ailleurs, en envisageant l'occasion de correspondre avec une amie, un personnage de Mme d'Andlau s'exclame : « Oh ! combien je vais barbouiller de papier ! toute la journée à moi, ma chère Sophie !<sup>391</sup> » Certes, pour éviter qu'on ne le surprenne, un personnage doit le plus souvent écrire jusque tard dans la nuit<sup>392</sup> ou rédiger ses lettres à la dérobée<sup>393</sup>. En se réservant du temps pour elle, celle qui se consacre à l'écriture, tout comme celle qui se livre à la rêverie, s'autorise un moment de solitude et de liberté. À l'appropriation spatiale, succède une quête temporelle : le commerce de lettres constitue une stratégie habile pour revendiquer la possibilité de disposer d'un temps à soi. Pressé par son père, un personnage de Mme de Miremont finit sa lettre en marquant à sa destinatrice son mécontentement du peu de temps dont elle dispose pour écrire et

---

<sup>389</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 98-99.

<sup>390</sup> Il faut noter qu'en prescrivant à sa confidente de « passer les endroits de [ses] lettres, où [elle] [se] plain[t], où [elle] [s]'afflige » (*Ibid.*, p. 165-166), milady Bedford laisse plus loin entendre qu'elle jouit davantage de la licence que lui procure l'écriture que du commerce de lettres proprement dit.

<sup>391</sup> Marie Françoise Félicité Mauguet de Mézières du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 3, p. 107-108.

<sup>392</sup> Dans un roman de la comtesse de Malarme, l'héroïne affirme que le temps qu'elle passe à écrire s'écoule si rapidement que lorsque minuit sonne, elle s'aperçoit qu'elle écrit depuis plus de six heures. Tout en précisant que « [son] cœur ne [l]'en aurait point averti », elle convient que le plaisir d'écrire lui procure un si grand bonheur qu'elle peut difficilement s'arrêter (Charlotte de Bournon, comtesse de Malarme, *Mémoires de Clarence Welldone ou Le Pouvoir de la vertu, histoire anglaise*, Londres et Paris, Cailleau, 1780, vol. 2, p. 142).

<sup>393</sup> Il faut se souvenir du billet inachevé que la Présidente de Sally, séquestrée par son mari, réussit à faire parvenir à sa cousine, Mme de Montbrillant, dans le roman de Mme d'Épinay.

dénonce les précautions dont elle doit user : « Adieu, ma tendre amie, j'entends mon père qui gronde, c'est sûrement parce que je suis dans ma chambre : je dirai que je viens de faire l'oraison<sup>394</sup>. » Irritée d'être dérangée, elle ajoute : « quelle chienne de vie ? Oh liberté ! quand te posséderai-je ? tu seras bien fêtée...<sup>395</sup> » L'impatience d'être libre est manifeste dans cette phrase lestée d'une vive objection contre la contrainte qui asservit la condition féminine.

En procurant à l'épistolière un espace métonymique de réalisation de ses désirs et en lui représentant son parcours, la lettre augmente son bonheur. Simulacre de liberté, l'écriture trompe l'ennui et la solitude tout en réconciliant les épistoliers avec elles-mêmes. Étant donné que la lettre renferme un « mouvement narcissique de reconstruction du monde à partir de soi<sup>396</sup> », comme l'explique Alain Montandon, elle développe une mise à distance de la réalité. L'écriture établit un nouvel horizon de référence qui correspond aux principes qu'affectionne l'épistolière et au sein duquel elle parvient à se reconnaître. Cependant, la distance qui procure à l'épistolière le soulagement et la liberté s'évanouit dès le dernier mot, de sorte que le bonheur ne peut durer que le temps de l'écriture, de la relecture de la lettre ou de la traduction de ses propres lettres. Pour preuve, à la fin du siècle une héroïne de Mme de Duras fait remarquer à sa sœur que le jeu de la plume échoue à lui procurer un bonheur durable :

tant que j'écris, cela suspend la douleur de l'absence, mais, chère Adèle, en finissant ma lettre je perds l'illusion que je te parle, je vois que tu ne me réponds pas, je me souviens de la distance qui nous sépare, et le poids soulevé un moment retombe sur mon cœur avec plus de force que jamais.<sup>397</sup>

Comme la société ne fait aucune place à la réalisation de leur individualité, les héroïnes cherchent ailleurs les moyens de consolider leur identité éclatée. Outre l'écriture, l'ironie

---

<sup>394</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 334.

<sup>395</sup> *Ibid.* À son tour, l'héroïne des *Lettres au Chevalier de Luzeincour par une jeune veuve* s'exclame : « Que ne puis je dire à tout le monde : Ne me troublez point : j'écris à Luzeincour » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *op. cit.*, p. 74-75).

<sup>396</sup> Alain Montandon, *loc. cit.*, p. 162.

<sup>397</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret*, p. 135.

fait entendre l'écho de la libération. Les personnages féminins de Mme Riccoboni et de Mme d'Épinay imaginent un ordre nouveau dans lequel elles sont libres d'agir selon leurs convictions et d'atteindre le bonheur. Refoulé, le rire qu'entraîne l'ironie perce dans les marges de la lettre et résonne jusque dans le boudoir de la confidente.

### **L'ironie composante d'un espace heureux**

Grâce à l'ironie, chargée d'une valeur transgressive et contestatrice, l'épistolière déjoue la sujétion dont elle est victime. L'ironie crée un écart « transparent » entre « le message littéral et le message vrai<sup>398</sup> », explique Beda Allemann. Elle fait entendre un discours différent de celui qu'elle reproduit. Selon sa charge affective et sa tonalité, elle remplit des fonctions variées<sup>399</sup>. L'ironiste, qui prend pour cible l'injustice dont il souffre, feint de célébrer ce qu'il déteste, mais son éloge produit un effet contraire.

Dans l'*Histoire de Mme de Montbrillant*, la Présidente de Sally est amenée à constater le fossé qui se creuse entre ses sentiments et les attentes associées à la conduite d'une femme mariée : « Il me faudrait écrire vingt-huit pages, et pour vous mander quoi ? Que mon mari m'adore, et que cela m'ennuie. Vous me croiriez folle, et vous ne vous tromperiez que de date ; car si tout cela continue, je finirai par le devenir<sup>400</sup> », écrit-elle à sa cousine. Ce personnage dénonce les contraintes qu'impose le modèle de la bonne épouse. Son ironie lui donne le droit de s'irriter de l'attachement d'un époux qu'elle n'a pas choisi. Ainsi, grâce à ce trait d'esprit, elle rompt avec la nécessité de se conduire en femme raisonnable et met à distance un modèle qui ne lui sied pas.

Exutoire de la colère et de la haine, l'ironie est investie d'une charge émotive très forte qui cache le désir de faire reconnaître son individualité, ses aspirations et surtout ses

---

<sup>398</sup> Beda Allemann, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, n° 36, novembre 1978, p. 388 et 395.

<sup>399</sup> Linda Hutcheon identifie neuf fonctions de l'ironie (reinforcing, complicating, ludic, distancing, self protective, provisional, oppositional, assailing, aggregative) qui s'échelonnent entre les pôles d'une charge affective minimale et maximale (voir *Irony's Edge. The Theory and Politics of Irony*, New York, Routledge, 1994, p. 47-55).

<sup>400</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 109.

revendications face à l'ordre établi. Mylady d'Orrery, une veuve amoureuse d'un Jamaïquain de dix ans son cadet, se désole du carcan que lui impose la vertu : « Ah, qu'à ma place une étourdie eût été heureuse !<sup>401</sup> », regrette-t-elle. Elle se reproche les sentiments qu'elle éprouve tout en regrettant sa promptitude à obéir à l'obligation de ne « ramener » qu'un mari digne d'elle. Dans une lettre à mylord Rivers, elle écrit :

La sensibilité rendit-elle jamais une femme heureuse ! Ah, si vous saviez à quelle épreuve on a mis la mienne ! Devinez ce que j'ai pensé ramener d'Oxford ? Un *écureuil* ? point du tout. *Un singe* ? fi. *Un perroquet* ? bon ! c'est un animal bien plus doux en apparence et souvent bien plus capricieux. *Un chat peut-être* ? encore pis ; c'est un mari.<sup>402</sup>

Grâce à l' « auto-ironie » qui « se tempère et s'apaise d'être dirigée contre soi<sup>403</sup> », ce personnage réalise un tour de force : en ridiculisant sa conduite et en condamnant sa faiblesse, elle se conforme à ce qu'on attend d'elle, mais du même coup et tout en adressant sa lettre à un homme, elle porte atteinte à l'image du mari qui, sous sa plume, prend les traits d'un animal dont on paie cher l'attachement et qu'il est hasardeux de posséder. Bien que l'ironie contribue à niveler les aspérités de l'inéluctable destinée féminine, l'autodérision, qui ne cible personne d'autre que soi, dérange beaucoup moins.

En tournant en dérision les maris, mylady d'Orrery et Mme de Martigues contestent les valeurs dominantes et instillent une dose de ridicule dans les attentes sociales. Après avoir réduit le mari à une simple « créature familière, exigeante [et] impérieuse », Mme de Martigues poursuit son discours sur le mode ironique et rit de sa faiblesse :

Comment me résoudre à donner à un homme le droit d'entrer chez moi comme chez lui ? de rester là, de me gêner, de m'ennuyer, de me contrarier, de *prétendre*, de *vouloir*, enfin de m'imposer des lois ? Je n'ai point oublié M. de Martigues, ses tons, sa hauteur, ses *il le faut, madame, je le désire, cela convient, je le veux, cela sera* : et cela était.<sup>404</sup>

---

<sup>401</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 58 (l'auteur souligne).

<sup>402</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>403</sup> Dominique Noguez, *L'Arc-en-ciel des humours*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 2000, p. 138.

<sup>404</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 183 (l'auteur souligne).

L'italique accentue la charge contestatrice dont le discours est porteur. Par l'emploi de ce signe, investi d'une valeur hyperbolique, Mylady Rutland discrédite l'institution du mariage :

À vingt-deux ans, belle comme un ange, faite comme une déesse, abandonner le monde, ses plaisirs séduisants ; passer ses jours au fond d'une solitude *embellie par les soins de l'amour*, se livrer toute entière à *sa douce passion*, toujours se montrer *sensible*, toujours *aimer*, toujours le dire, ne vivre, ne respirer que pour son mari ; ah, ma pauvre sœur !<sup>405</sup>

En ironisant sur le nouveau mode de vie de sa sœur, mylady Rutland le ridiculise. Désireuse de changer les choses, elle recourt à l'ironie à la fois pour dissimuler son audace et pour canaliser sa protestation. James Alexander juge que « la protestation vise à forcer une sorte d'amélioration ou à redresser le mal qui n'a pas été récusé, ou qui a pu exister jusqu'ici sans opposition<sup>406</sup>. » L'écriture ironique sert donc une double fonction : non seulement elle permet à l'épistolière de manifester son opposition à l'idéologie patriarcale, mais elle favorise aussi la défense et l'illustration d'un ordre nouveau, c'est-à-dire celui d'une société dans laquelle le mariage ne formerait plus le nœud de la vie d'une femme. L'italique qu'emploie la romancière renforce le pacte de lecture avec les lectrices de l'époque, prêtes à concéder à une femme le recours à l'ironie<sup>407</sup>.

L'ironie prend les traits d'une stratégie d'auto-défense. « Principe de mesure et d'équilibre<sup>408</sup> », qui cache parfois un constat d'impuissance, elle est chargée d'une valeur réparatrice. L'ironie, qui guide la plume de Mme de Sally, dévoile ses prises de position face à son état. En se confiant à Émilie, Mme de Sally ridiculise son époux pour se venger de l'autorité qu'il exerce sur elle. James Alexander convient que « l'ironie combat la tendance à succomber, à céder, à accepter la défaite devant les forces que nous haïssons<sup>409</sup>. » L'antiphrase permet à Mme de Sally de faire l'évaluation de son état :

<sup>405</sup> *Id.*, *Lettres de mylord Rivers*, p. 72 (l'auteur souligne).

<sup>406</sup> James Alexander, « De l'ironie », *Revue française de psychanalyse*, 1969, vol. 33, n° 3, p. 442-443.

<sup>407</sup> À une époque qui tend à voir de l'ironie partout, celle-ci n'est pas étrangère aux lectrices qui fréquentent les salons où l'esprit féminin est une qualité reconnue.

<sup>408</sup> Vladimir Jankélévitch, *L'Ironie*, Paris, Flammarion, 1964, p. 164.

<sup>409</sup> James Alexander, *loc. cit.*, p. 447.

« Aujourd'hui, mes chevaux sont boiteux, et mon *charmant époux* me refuse les siens pour m'apprendre à en avoir disposé hier sans sa permission. Il est certain que cet homme est tyrannique. Il a manqué sa vocation. Il devait être l'âme damnée d'un sultan<sup>410</sup>. » Ce mode de protestation n'est pas étranger à Mme de Martigues qui écrit : « faites-moi un compliment de condoléances. *Sur quoi ?* Sur mon mariage<sup>411</sup>. » Chez ces personnages féminins, l'ironie console du manque de liberté dont ils souffrent.

Oubliée par milord d'Ossery, Juliette Catesby se venge des excuses qui le justifient à travers l'ironie citationnelle, qui, explique Catherine Kerbrat-Orecchioni, permet au locuteur de « prendre par rapport aux contenus cités le maximum de distance, et [de] laisse[r] entendre qu'il pense différemment<sup>412</sup>. » Lorsque Juliette écrit : « Ah, oui, les hommes ont de ces *oublis* »<sup>413</sup>, elle dénonce la conduite de mylord d'Ossery et ridiculise ce qui la justifie, c'est-à-dire l'oubli de son amour. Cette pointe ironique que renforce l'italique souligne son indignation et laisse entendre que bien qu'elle pardonne à son amant, elle condamne un geste si blessant pour elle et pour sa consœur, Jenny, avec qui elle sympathise.

My lady d'Orrery pratique elle aussi cette forme d'ironie. Dans le but d'invalider le rapport de force entre les sexes, elle se moque des propos de supériorité que tiennent les hommes : « Dès que le vent agite la surface des eaux, menace de soulever les vagues, au défaut du trident de Neptune, le sexe fort s'arme de ce grand mot, *je suis homme !* Aussitôt la tempête s'apaise et le calme renaît. C'est au moins ce qu'un stoïque a le front de me soutenir<sup>414</sup>. » En répétant le discours du stoïque, my lady d'Orrery illustre son invraisemblance et renverse sa signification. L'outrance dans le contenu du discours cité

---

<sup>410</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 145 (je souligne).

<sup>411</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 174.

<sup>412</sup> Catherine, Kerbrat-Orecchioni, « L'ironie comme trope », *Poétique*, n° 41, février 1980, p. 122.

<sup>413</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 167-168 (l'auteur souligne).

<sup>414</sup> *Id.*, *Lettres de mylord Rivers*, p. 55 (l'auteur souligne).

prend une valeur négative qui contribue à le discréditer. Ainsi, l'ironie permet d'aller plus loin et ajoute un deuxième sens au discours cité, dépouillé de son sérieux.

En plus de servir de catharsis, l'ironie qui ponctue la correspondance des épistolières imaginées par Mme d'Épinay et par Mme Riccoboni se présente comme une revendication à être naturelle, à être spontanée et à être soi-même. Juliette Catesby, qui dénonce le modèle de la bonne épouse, milite en faveur de la possibilité de rire chaque jour plutôt qu'au dernier jour. Dans une lettre à Henriette, elle écrit :

Lady Howard conduit sa maison, gouverne ses fermiers, gronde ses valets, aime son mari, fait des enfants, de la tapisserie, ne lit point de peur d'affaiblir sa vue, consulte son chapelain, défend l'amour dans toute l'étendue de son domaine, marie ses vassaux, traite sérieusement les moindres détails et se fait une grande affaire de la plus petite chose. Eh bien ! voilà pourtant à peu près la femme forte, la femme *qui rira au dernier jour*. Si elle rit, ma chère, nous pourrions bien pleurer, nous qui lui ressemblons si peu.<sup>415</sup>

L'énumération des qualités de Lady Howard situe le discours dans l'exagération qui, comme l'affirme Jean Sareil, « loin de faire sentir une grandeur, souligne une absence et ainsi, comme tous les autres procédés de l'humour, elle abaisse au lieu d'élever. Elle n'est plus qu'une façon de distordre le récit<sup>416</sup>. » L'épistolière revendique ainsi le droit à l'individualité et refuse de se conformer au modèle qu'incarne Lady Howard, de sorte que l'espace ironique aménage un lieu de contestation.

La cohésion qui s'installe entre l'épistolière et sa confidente s'élève comme un rempart protecteur. Enfermée chez elle par son mari, Mme de Sally se plaît à rapporter à sa cousine ce qu'elle ose formuler devant son époux : « Je profite pour vous écrire de l'instant où il [son mari] est allé à la Tournelle interroger des prisonniers... Eh bien ! je lui ai dit encore qu'il n'avait que faire d'aller si loin pour en trouver<sup>417</sup>. » Grâce à ce sarcasme, variante de l'ironie qui revêt une tonalité plus acerbe, Mme de Sally tente non seulement d'apprendre à son mari qu'elle souffre du traitement qu'il lui inflige, mais elle

<sup>415</sup> *Id.*, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 14-15.

<sup>416</sup> Jean Sareil, *L'Écriture comique*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1984, p. 183.

<sup>417</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 207-208. Vladimir Jankélévitch ajoute que l'ironie « présente le miroir concave où nous rougissons de nous voir déformés, grimaçants, elle nous apprend à ne pas nous adorer nous-mêmes » (*op. cit.*, p. 182).

souhaite surtout, en répétant ses propos à sa cousine, dont elle est certaine qu'elle percevra l'ironie, trouver une complice pour augmenter le ravissement qu'elle goûte à se moquer d'un homme qu'elle méprise. James Alexander convient que l'ironie s'apparente au combat :

L'ironie est employée pour satiriser l'offenseur, l'exposer au rire, le discréditer non seulement en tant que gredin, mais comme absurde, ridicule, c'est-à-dire risible et prétentieux. Cette mise en évidence dresse le sentiment public contre l'offenseur et gagne la sympathie pour la victime de l'injustice.<sup>418</sup>

Le rapport de force est désormais inversé et l'opprimée brise ses chaînes. En ridiculisant son mari et en faisant rire sa cousine, Mme de Sally jouit d'un pouvoir qui suspend l'asservissement conjugal qui l'étouffe. Cette stratégie cache à la fois une tentative de corriger ce qu'elle réproouve et le désir de former une alliance avec sa destinataire pour être soutenue dans le combat qu'elle mène contre la tyrannie de son époux. Toutefois, ce dernier interdit leur correspondance en prétextant que Mme de Montbrillant est une femme « intrigante ; d'un esprit pernicieux et diabolique<sup>419</sup> », preuve du danger pour lui.

La valeur de « désacralisation<sup>420</sup> » que Jean Sareil attache à l'ironie se manifeste dans le discours de mylady d'Orrery qui souhaite vaincre le tabou qui l'empêche d'épouser un homme plus jeune qu'elle. Elle écrit à mylord Rivers : « Par exemple, voilà cet imbécile lord Carnegui, âgé de cinquante-six ans, laid, goûteux, voûté, ridé, qui épouse à la face de l'univers une jeune et bonne citadine. Et moi, si j'avais cédé à mon penchant, mille voix se seraient élevées contre ma démarche [...] !<sup>421</sup> » Grâce à l'ironie, elle souligne le ridicule d'une telle contrainte. Juliette Catesby trempe sa plume dans la même encre lorsqu'elle écrit à sa confidente que la maison d'une jeune veuve déborde de gaieté, que cette dernière est « enchantée de son nouvel état » et qu'elle « conte ses

<sup>418</sup> James Alexander, *loc. cit.*, p. 444.

<sup>419</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 541.

<sup>420</sup> Jean Sareil, *op. cit.*, p. 23.

<sup>421</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 61.

chagrins en étouffant de rire<sup>422</sup>. » Au lieu de condamner la conduite de cette femme, Juliette Catesby se réjouit des plaisirs que lui procure cette « maison délicieuse<sup>423</sup>. » Que le deuil se présente sous l'auspice de la joie témoigne d'une réflexion nouvelle autour du mariage de raison : pour être heureuse, il faut être veuve ! L'ironie, qui constitue une lutte libératrice, se présente donc comme une force capable de s'en prendre aux valeurs dominantes et d'allier les rieuses. Ensemble, plus elles rient, plus elles travaillent à désacraliser les principes et les contraintes auxquels elles sont soumises.

Sous le couvert de l'ignorance, celle qui recourt à l'ironie se cache derrière un masque qui la protège et un second mécanisme de modération accompagne les revendications qui se glissent dans son discours ironique. Mme Riccoboni imagine un personnage, Miss Rutland, qui doit faire appel à la magie pour contester ce qu'elle déplore. Elle écrit à mylord Rivers : « n'entendrai-je parler que de maris ! Je voudrais posséder une baguette de fée, soumettre tout à mon pouvoir, gouverner l'univers entier. [...] J'anéantirais l'amour, le mariage, ses suites odieuses<sup>424</sup>. » La force revendicatrice de son discours doit être atténuée pour éviter le scandale. De façon similaire, la jeunesse d'Émilie de Gondrecourt et sa naïveté atténuent la portée de sa réponse au ministre qui lui demande si elle veut se marier : « Je lui ai répondu que je ne croyais pas, [...] qu'il y a trop de choses à faire dans le monde pour y réussir<sup>425</sup>. » La figure du faux naïf est caractéristique d'une autre forme d'ironie qui se déploie dans les romans féminins des Lumières. Ainsi, les romancières jouent la carte de la liberté sous le sceau d'une prudence mêlée d'audace.

Lorsque la complicité règne, l'ironie se transforme en jeu amical. Libérés de toute charge injurieuse, les propos badins prennent les intonations d'un témoignage de

---

<sup>422</sup> *Id.*, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 17.

<sup>423</sup> *Ibid.*

<sup>424</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 146.

<sup>425</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 35.

franchise. Lorsque Mme de Sally écrit à sa cousine : « en vérité, vous et les vôtres, vous êtes merveilleux pour faire quelque chose de rien. Vos têtes ressemblent à des bouteilles de savon ; il n'y a qu'à souffler dedans pour les enfler et leur donner toutes sortes de couleurs<sup>426</sup> », elle communique impudemment à Émilie ses sentiments sur sa conduite. L'amitié qui les lie autorise un tel procédé : au lieu de favoriser l'attaque, l'ironie s'allie davantage au conseil et à la mise en garde. Effectivement, en riant de la conduite de Mme de Montbrillant, Mme de Sally met surtout en évidence le risque que cette dernière court auprès de sa société<sup>427</sup>. Au sein du cercle féminin, l'ironie, qui est aisément détectée, marque une forme de solidarité et aide à préparer les héroïnes à affronter l'idéologie dominante.

La combinaison de l'amitié féminine et de l'ironie permet aux romancières de développer la solidarité entre leurs héroïnes et surtout de critiquer l'ordre établi. Dans un roman de Mme Gacon-Dufour, l'ironie sert précisément à dénoncer la vulnérabilité du sexe féminin, constamment observé et jugé par le regard inquisiteur d'autrui. Lorsque la vicomtesse de Thor répond à son amie : « vous me paraissez tellement décidée à vous retirer du monde, que je vais travailler d'avance à vous faire canoniser », elle marque son désaccord avec cette conduite qui, selon elle, risque d'échouer car « le monde trouve toujours du louche dans les actions<sup>428</sup> » des femmes. En préférant « se gouvern[er] selon [ses] goûts ; prend[re] [son] plaisir où [elle] le trouve<sup>429</sup> », ce personnage, qui affiche une attitude libertine, tente d'ébranler la foi de son amie dans l'ordre établi. La dérision sous-jacente à l'ironie cache un projet de sensibilisation. Pour signifier leur désaccord tout en conservant l'estime de leur confidente, les épistolières ont recours à l'ironie.

---

<sup>426</sup> *Ibid.*, p. 153-154.

<sup>427</sup> Dans une lettre ultérieure elle lui écrit : « J'aime à la folie entre autres votre excuse d'hier pour ne pas venir au concert que j'ai donné : "Il y avait trop de monde". Quelle platitude ! Quoi ! parce que votre mari est absent, il faut vivre dans la retraite ; vous qui aviez l'air, il y a un mois, d'être attachée à l'aile d'un moulin à vent » (Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 240).

<sup>428</sup> Marie-Armande-Jeanne d'Humières Gacon-Dufour, *op. cit.*, p. 63.

<sup>429</sup> *Ibid.*

En mettant en doute l'ordre établi, l'ironie traduit l'adhésion à un idéal différent. Elle constitue une stratégie doublement efficace qui, sans alarmer quiconque puisqu'elle n'attaque pas de front ce qu'elle souhaite réformer, favorise la dénonciation et la contestation. En décochant leurs flèches, les épistolières imaginées par Mme d'Épinay et par Mme Riccoboni critiquent la société. L'ironie travaille à déconstruire le discours patriarcal et constitue pour les romancières une stratégie centrale au louvoiement qu'elles opèrent pour échapper aux lieux communs et aux canons de leur époque et pour ménager une part de bonheur à leurs héroïnes. La guerre froide contre l'ordre établi à laquelle conduit l'ironie vise à restituer aux femmes ce dont elles ont été dépossédées : la liberté. Pour assurer des bases solides au bonheur, il faut dépasser la ruse, percer le rempart de l'ignorance et défendre le droit à une meilleure éducation. En réformant les usages qui limitent les connaissances des femmes, les romancières proposent un nouveau subterfuge pour accéder au bonheur.

## CHAPITRE VIII

### Éducation

« Qu'il me dise encore que les femmes ne sont capables que d'une quenouille, et qu'elles n'ont jamais étudié, je lui répondrai que la quenouille est pour des gens comme lui » (François Poullain de la Barre, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (présenté par Bernard Magné), Toulouse, le Mirail, [1674] 1980, p. 36).

#### Panegyrique d'un nouveau modèle pédagogique

Dans son ouvrage sur l'éducation des femmes sous l'Ancien Régime, Linda Timmermans fait remarquer que leur ignorance est perçue comme un danger au Grand Siècle et qu'un certain « féminisme religieux<sup>430</sup> » colore leur formation. Seule l'instruction religieuse et morale prépare une femme au mariage et l'engage à conserver sa vertu. En exerçant un contrôle social certain, l'instruction morale et religieuse dispensée se fonde sur des principes de dévotion censés purger les femmes de leur sensualité. Du *Traité du choix et de la méthode des études*, de l'abbé Claude Fleury, publié en 1685 au *Traité de l'éducation des filles*, de Fénelon, paru en 1687, en passant par le programme pédagogique de Mme de Maintenon, la formation féminine, qui englobe diverses disciplines telles que la littérature, la danse, la peinture, l'histoire et la musique, continue d'être rigoureusement dosée. Soumise à l'autorité de son époux, qui, selon les principes d'Érasme, gagne à l'initier aux rudiments intellectuels pour renforcer la subordination au sein du couple<sup>431</sup>, une femme voit son accès au savoir dépendre de l'attitude de son « maître ». Les Précieuses s'interrogent sur les limites de l'ignorance féminine et lancent un mouvement que le conformisme louis-quatorzien contribue à ralentir. Amateurs de science et de littérature, les femmes franchissent le seuil de la culture sous l'étendard du privé et ouvrent chez elles des salons, centres de la vie culturelle.

---

<sup>430</sup> Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 2005, p. 439-440.

<sup>431</sup> *Ibid.*, p. 35-36.

Comme la visée morale continue de gouverner l'instruction publique au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>432</sup>, la formation féminine demeure lacunaire et l'attitude vis-à-vis du savoir féminin, soupçonneuse. Strictement limités à des fins sociales, les bienfaits de l'éducation féminine ne répondent en rien à un désir individuel d'épanouissement. En assurant le respect de l'ordre établi et le bonheur collectif, la formation féminine a pour but de préparer les élèves aux rôles d'épouse et de mère auxquels elles doivent se consacrer. Bien que depuis 1673 Poullain de la Barre défende un idéal d'égalité concernant le droit à l'éducation et qu'il reconnaisse qu'une « liberté d'esprit<sup>433</sup> » garantit le bonheur, l'éducation féminine continue de remplir une fonction sociale utilitaire. D'ailleurs, dans une lettre à l'abbé Galiani, Mme d'Épinay soutient que

ce sont les institutions sociales et l'éducation qu'elles reçoivent qui font des femmes ce qu'elles sont, qui les "dénaturent". Il faudrait sans doute plusieurs générations pour nous remettre telles que nature nous fit. Nous pourrions peut-être y gagner ; *mais les hommes y perdraient trop.*<sup>434</sup>

Des écrits de madame de Genlis, promue gouvernante des enfants du duc d'Orléans, aux *Conversations d'Émilie* (1774), de Mme d'Épinay<sup>435</sup>, qui remportent le prix Monthyon, en passant par les *Magasins* (1758-1772), de Mme Leprince de Beaumont, destinés aux enfants, aux adolescentes et aux jeunes dames, par le *Traité de l'éducation des femmes* (1779), de la comtesse de Miremont, par les *Conseils à une amie* (1749), de Mme de Puisieux, et par *De la nécessité de l'instruction pour les femmes* (1805), de Mme Gacon-Dufour, on constate qu'un certain infléchissement modère la

<sup>432</sup> Martine Sonnet observe qu'« à parcourir les rayons des bibliothèques, l'instruction religieuse s'affiche comme quasi exclusive dans la formation féminine » (*L'Éducation des filles au temps des Lumières* (préface de Daniel Roche), Paris, du Cerf, 1987, p. 224-225).

<sup>433</sup> François Poullain de la Barre, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (présenté par Bernard Magné), Toulouse, le Mirail, [1674] 1980, p. 15-16.

<sup>434</sup> Lettre de Madame d'Épinay à l'abbé Galiani datée du 14 mars 1772 citée par Dominique Godineau dans *Les Femmes dans la société française : 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Colin, 2003, p. 160 (je souligne).

<sup>435</sup> On a offert le poste prestigieux d'éducatrice de la fille de Mme de Pompadour à Mme de Graffigny qui l'a refusé en raison de sa santé fragile (voir Charlotte Simonin, « De Minette à Théonise : Françoise de Graffigny et l'éducation féminine », Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, PU de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 234 et note 33).

fonction utilitaire traditionnellement associée à l'éducation féminine. D'ailleurs, Sonia Cherrad affirme que :

L'originalité et la force de Mmes d'Épinay et de Miremont sont d'avoir mis au jour le lien entre la réorganisation du système éducatif féminin et la réorganisation de la société. Ainsi, Mme de Miremont aspire à voir s'établir une action qui pourrait combattre l'inertie sociale découlant de l'inertie des mentalités. Madame d'Épinay va plus loin et associe l'éducation idéale à la République.<sup>436</sup>

Dans une lettre à Galiani, Mme d'Épinay reconnaît que l'étude joue un rôle central dans l'élaboration du bonheur féminin : « une femme a grande raison, les devoirs de mère, de fille, d'épouse une fois remplis, de se livrer à l'étude et au travail, parce que c'est un moyen sûr de se suffire à soi-même, d'être libre et indépendante, de se consoler des injustices du sort et des hommes<sup>437</sup>. » Certes, en recommandant de se mettre à sa table de travail seulement après que les rôles de mère et d'épouse ont été remplis, elle échoue à se libérer du mode de pensée qu'elle combat. Cependant, la détermination de substituer à la solitude un projet riche de réalisation individuelle montre bien que madame d'Épinay affectionne l'étude pour les bienfaits personnels qu'elle procure et non pas pour sa seule utilité sociale. Au lieu de souscrire au modèle pédagogique traditionnel dans lequel la femme s'instruit « pour le mari qui aura une compagne plus agréable, pour les enfants qui auront une meilleure mère, et surtout pour la société tout entière qui n'aura pas à craindre son dévergondage<sup>438</sup> », les romancières plaident en faveur d'une éducation qui enseigne le plaisir du savoir et qui, tout en engageant les héroïnes sur la voie d'une certaine autonomie, nourrit leur esprit critique. Colette Cazenobe soutient que ce qui les distingue de Rousseau, qu'elles ont assurément lu, est précisément « l'ajustement

---

<sup>436</sup> Sonia Cherrad, « De l'éducation des mères à une possible éducation publique : mesdames d'Épinay et de Miremont », Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, PU de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 99.

<sup>437</sup> Lettre datée du 4 janvier 1771 citée par Rosena Davison dans « Mme d'Épinay's contribution to girls' education », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 236.

<sup>438</sup> Marie-Laure Girou Swiderski, « Pour ou contre la lecture. L'affrontement de la nature et de la culture dans l'éducation des filles », Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PU de Rennes, 2003, p. 602.

qu'elles ont fait à l'éducation des filles auxquelles plus de générosité, de réflexion et d'indépendance d'esprit ne garantiront pas le bonheur, mais les rendront plus aptes à le discerner de ses faux-semblants<sup>439</sup>. » L'étude permet à nombre d'héroïnes de se réaliser pleinement, de se « cré[er] une seconde fois » et de se « donn[er] un nouvel être<sup>440</sup>. »

Des traités que publient Mme de Puisieux, Mme du Châtelet, La Mettrie et Jean Delisles de Sales se dégagent l'idée que l'étude et la lecture forment des avenues qui conduisent au bonheur. Tout comme madame de Puisieux, qui juge que l'étude constitue un moyen de combler le vide et d'assurer une certaine indépendance<sup>441</sup>, Jean Delisles de Sales estime que le savoir « empêche l'âme de se consumer, par le poison lent de l'ennui<sup>442</sup>. » Dans son « Discours sur le bonheur », qui s'inscrit dans une pensée matérialiste-sensualiste, La Mettrie estime que penser équivaut à « une manière de sentir [...] et par conséquent vaquer aux lectures et aux méditations qui nous rient, penser à des choses qui plaisent, c'est sentir presque sans cesse agréablement<sup>443</sup>. » Pour sa part, Mme du Châtelet envisage l'instruction comme un outil de consolation et écrit qu'« il est certain que l'amour de l'étude est bien moins nécessaire au bonheur des hommes qu'à celui des femmes<sup>444</sup>. » Alors que les personnages masculins sont susceptibles de trouver dans les sphères militaire et politique la possibilité de se réaliser, l'étude compose l'unique espace de valorisation et de réalisation pour des personnages féminins, confinés inévitablement dans le mariage. Tout au long du siècle, les romancières mettent en scène des héroïnes occupées à lire et à raisonner pour compenser les obstacles qu'elles rencontrent dans leur quête du bonheur. L'univers livresque distrait les lectrices de leur

---

<sup>439</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 137.

<sup>440</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, vol. 1, p. 17-19.

<sup>441</sup> Voir Madeleine de Puisieux, *Conseils à une amie*, p. 430.

<sup>442</sup> Jean Delisles de Sales, *op. cit.*, tome 2, p. 6.

<sup>443</sup> Julien Offray de La Mettrie, *op. cit.*, p. 138-139.

<sup>444</sup> Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *op. cit.*, p. 21.

réalité immédiate et construit un espace intime<sup>445</sup>. D'ailleurs, Roger Chartier estime que « la lecture est l'une des pratiques constitutives de l'intimité individuelle, renvoyant le lecteur à lui-même, à ses pensées ou à ses émotions, dans la solitude et le secret<sup>446</sup>. » Il n'est pas inutile de se rappeler que l'héroïne de Mme d'Épinay tenait un livre sur ses genoux pour éviter d'être surprise à rêver. La lecture se présente donc comme un recours assuré pour cacher une activité qui serait mal vue si elle n'était pas dissimulée.

Les personnages féminins imaginés par les romanciers de l'époque connaissent rarement l'exaltation que procure l'étude chez les romancières. Ce n'est que dans les romans libertins que les lectrices « s'éveillent aux lumières du siècle en sombrant dans les songes<sup>447</sup>. » Chez Prévost, alors que Renoncour aliène totalement Sélima par l'étude jusqu'au point de la faire renoncer à sa foi, Ferriol a recours à la lecture pour séduire Téophé. Dans un roman de Claude Crébillon, lorsque la marquise de M\*\*\* se distrait de l'absence de son amant par l'étude de la philosophie, celui-ci craint qu'une telle science ne lui apprenne à ne plus l'aimer. La marquise traite cette activité essentiellement comme une distraction : « Mais rassurez-vous ; tout le fruit que j'en ai tiré jusqu'ici, est d'entendre des raisonnements longs et ennuyeux ; d'être assez folle pour en vouloir faire, et d'être parvenue au point que, si Dieu ne m'assiste promptement, je ne m'entendrai plus moi-même<sup>448</sup> », écrit-elle au comte de R\*\*\*. Seule Élisabeth Cleveland trouve dans l'étude à laquelle elle se consacre « une source toujours féconde, sa force, ses motifs, ses

---

<sup>445</sup> Dans son étude sur les espaces du féminin dans le roman français des Lumières, Christophe Martin note que c'est en boudant que les femmes sont parvenues à percer la résistance de ceux qui souhaitent les confiner dans des espaces propres aux activités de leur sexe et à obtenir un « boudoir » où elles étaient enfin libres de se livrer à l'étude. (Christophe Martin, *op. cit.*, p. 120.)

<sup>446</sup> Roger Chartier, « Les pratiques de l'écrit », Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1985, vol. 3, p. 151.

<sup>447</sup> Sandrine Aragon, *op. cit.*, p. 295.

<sup>448</sup> Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\** (préface de Jean Rousset), Paris et Genève, Slatkine, [1732] 1995, p. 147.

consolations, en un mot le fondement de la paix de son cœur, et de la constante égalité de son esprit<sup>449</sup>. »

Au début du siècle, la lecture de romans procure aux personnages féminins des romancières la matière de rêveries variées qui agrémentent leur solitude des « plus doux moments<sup>450</sup> ». Alors qu'elle donne à l'héroïne des *Malheurs de l'amour* « du goût pour la vertu<sup>451</sup> », elle inspire la coquetterie à la narratrice de *l'Histoire d'Émilie*. Au fil du siècle, la lecture de romans se voit remplacée par une étude plus sérieuse qui procure aux personnages féminins la joie de satisfaire leurs intérêts personnels et de cheminer vers le bonheur.

Zilia, qui doit trouver un sens à sa vie et qui cherche à remplir le vide qu'a creusé l'absence d'Aza, aménage un cabinet d'étude dans sa demeure. Occupée à lire, elle convient que les livres « sont à l'âme ce que le Soleil est à la terre » et qu'elle y trouve « toutes les lumières, tous les secours dont [elle] [a] besoin<sup>452</sup>. » Cet espace de réalisation personnelle lui procure un bonheur qui lui permet de triompher de la trahison d'Aza et de résister aux propositions de Déterville. Ainsi, Zilia découvre qu'elle peut se suffire à elle-même et que l'amour constitue un faible substitut à l'estime de soi. Amenées à constater leur échec amoureux, Zilia et miledi B\*\*\*, une héroïne de Charlotte de la Guesnerie, cherchent ailleurs le moyen de se réaliser. Par la lecture, elles pénètrent l'univers du savoir et en retirent un bonheur incomparable. D'ailleurs, miledi B\*\* admet à la fin du roman qu'elle trouve dans la lecture « cette substance qui nourrit la raison, ce feu divin qui échauffe l'âme<sup>453</sup>. » Investie d'une valeur émancipatrice, la lecture procure aux lectrices les ressources nécessaires pour faire le deuil du mariage d'amour.

---

<sup>449</sup> Abbé Prévost, *Cleveland ou le philosophe anglais* (édition présentée, établie et annotée par Jean Sgard et Philippe Stewart), Paris, Desjonquères, [1731-1739] 2003, p. 44.

<sup>450</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, vol. 5, p. 16-17.

<sup>451</sup> *Ibid.*

<sup>452</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 121.

<sup>453</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., partie 4, p. 158. De la même

Dans leur retraite campagnarde, ces personnages féminins se livrent sans danger à une activité « risquée<sup>454</sup> ». Parce que la première est propriétaire de sa maison et que la deuxième en partage une avec son amie, ni l'une ni l'autre ne craignent d'être surprises par un homme. Dans un roman de Madeleine de Puisieux, la duchesse de Saint-Père qui se distrait de l'ennui par la lecture, doit interdire l'accès à son cabinet qui renferme une « bibliothèque magnifique, dont les livres choisis annonçaient l'esprit et le goût de la propriétaire<sup>455</sup>. » Ce lieu privé demeure caché pour éviter d'être profané par des regards indiscrets. Seuls les « gens favorisés de Dieu et d'elle »<sup>456</sup> ont droit de pénétrer dans ce sanctuaire d'intimité. Comme la bibliothèque est un lieu qui assure à la fois un « écart par rapport au public, au civil, aux affaires qui sont celles de la cité et de l'État » et un « écart par rapport à la famille, à la maison, aux sociabilités qui sont celles de l'intimité domestique<sup>457</sup> », elle forme un microcosme soustrait à l'ordre établi et doit demeurer secret. L'étude assure une indépendance sentimentale et intellectuelle qui affranchit les héroïnes de l'autorité masculine.

Celle qui s'instruit acquiert les moyens d'agir directement sur son sort. Cette réhabilitation du bonheur qu'opère l'étude séduit Émilie de Montbrillant qui, déterminée à mettre en branle son projet de séparation, se livre à l'étude des affaires<sup>458</sup>. De même, soucieuse de guérir ses migraines, l'héroïne de Mme de Belvo, qui lit des traités de santé, aspire elle aussi à acquérir un savoir pratique pour agir concrètement sur son état

---

façon, l'héroïne de Mme Benoist admet que le temps qu'elle dévoue à la lecture de livres scientifiques « aurait été le plus paisible de [sa] vie, si les fréquentes visites de Germeuil n'en eussent troublé la tranquillité » (Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, p. 36).

<sup>454</sup> Suellen Diaconoff observe que « reading, writing, and sexuality share a number of interlinking characteristics that invite us to study them together. [...] each is conducted in private spaces that are always violable ; each is shaped by desire, and all three carry for women, in particular, danger and risk » (Suellen Diaconoff, *Through the Reading Glass: Women, Books, and Sex in the French Enlightenment*, Albany, State University of New York Press, 2005, p. 5)

<sup>455</sup> Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, partie 3, p. 58-59.

<sup>456</sup> *Ibid.*

<sup>457</sup> Roger Chartier, *loc. cit.*, p. 137-138.

<sup>458</sup> Dans son journal, elle écrit qu'elle s'y consacrera entièrement : « J'y employerai tous les moments que j'aurai de libres dans le jour ; et, s'il le faut, j'y passerai les nuits » (Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 510-511).

physique. Ces personnages se détachent de la pédagogie mondaine traditionnelle destinée à faire des femmes des objets d'amusement et défendent plutôt une éducation qui leur permette d'assumer leur vie.

### **L'expérience comme source de bonheur**

Si l'éducation féminine vise à réprimer, dès le plus jeune âge, toute particularité individuelle et à remplacer la spontanéité par la maîtrise de soi, comme l'ont observé les frères Goncourt<sup>459</sup>, elle empêche ses élèves de contribuer activement à la société : « avec ces façons-là, tout ce qu'on a reçu de la Nature est perdu pour la société<sup>460</sup> », se plaint Fanny de Beauharnais dans un pamphlet. Le désir de développer un modèle pédagogique qui augmenterait l'estime de soi et qui permettrait à leurs héroïnes d'agir selon leurs valeurs et leurs principes sous-tend l'écriture des romancières. Non seulement elles dénoncent l'impasse auquel conduit le sort féminin, mais en plus elles inventent des stratégies qui permettent à leurs héroïnes d'accéder à l'étude et de satisfaire leurs intérêts personnels.

Lorsque, dans un roman de Mlle Guichard, le Commandeur de Beaubourg déclare à son élève qu'il « redoute plus [...] la soif d'acquérir, que le dégoût et l'oubli<sup>461</sup> », il craint que le goût de s'instruire ne devienne une passion. En prévenant l'héroïne contre l'injustice : « il n'est que trop ordinaire aux autres femmes d'éviter le commerce de celles qui passent pour savantes avec presque autant de précaution que celui des femmes galantes<sup>462</sup> », ce personnage masculin entrevoit le paradoxe qui accompagne la quête du savoir. Celle qui est tenue de soigner sa parure plus que son esprit est donc réduite à dissimuler à la fois son instruction et le temps qu'elle y consacre, car cette occupation la

---

<sup>459</sup> « Faire jouer la dame à la petite fille, la première éducation du 18<sup>e</sup> siècle ne tend qu'à cela. Elle corrige dans l'enfant tout ce qui est vivacité, mouvement naturel, enfance ; elle réprime son caractère comme elle contient son corps. Elle la pousse de tous ses efforts en avant de son âge », observent les frères Goncourt (Edmond et Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 49).

<sup>460</sup> Fanny Mouchard de Chaban, comtesse de Beauharnais, *À tous les penseurs, salut !*, p. 4-5.

<sup>461</sup> Mlle Éléonore Guichard, *op. cit.*, p. 48-49.

<sup>462</sup> *Ibid.*

distrain de ses devoirs de mère et d'épouse et de ses activités de dévotion et de piété. Il faut attendre les romans de Mme Leprince de Beaumont, de Mme de Belvo et de Mme Élie de Beaumont pour rencontrer des personnages féminins déterminés à satisfaire leur curiosité.

Dans les *Lettres de madame du Montier à sa fille*, dans lesquelles les deux personnages s'interrogent sur l'utilité des couvents<sup>463</sup>, la marquise de \*\*\*, sans se détourner des principes moraux et religieux qui guident sa conduite, affiche son intérêt pour les sciences et marque le désir d'approfondir sa compréhension de divers phénomènes physiques. Après avoir observé que la piqûre des couleuvres d'Aix n'est pas mortelle, la marquise, qui doute que le patron de cette région française ait obtenu cette faveur du ciel, réfléchit à diverses explications physiques pour expliquer ce phénomène, mais y renonce jugeant qu'elle n'est « pas assez bonne physicienne pour rien décider sur cet article<sup>464</sup>. » À l'instar de ce personnage avide de connaissances plus solides en matière de physique, la veuve des *Lettres au chevalier de Luzeincour* aspire à « étudier avec soin les causes de la migraine, et la façon d'en guérir promptement<sup>465</sup>. » Déterminées à mieux comprendre leur environnement et leur corps, ces héroïnes travaillent à vaincre l'ignorance qui les maintient dans un état de dépendance. Bien que la première se moque de ses aptitudes et que la deuxième écrive au chevalier « il est sûr, au moins, que si mes observations ne vous sont d'aucun secours, je jetterai tous mes livres au feu<sup>466</sup> », toutes deux proposent malgré tout de mener des projets d'étude qui répondent à leurs intérêts personnels.

---

<sup>463</sup> L'héroïne écrit à sa mère que « les maisons religieuses en ce pays, sont plutôt des écoles de galanterie que des asiles de la piété et de l'innocence » (Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 145-146).

<sup>464</sup> *Ibid.*, p. 294-295.

<sup>465</sup> Catherine Chaussi d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 233-234.

<sup>466</sup> *Ibid.*

Reprise par Mme Benoist en 1781, l'idée de satisfaire son appétit intellectuel et de perfectionner ses talents est ridiculisée. Après avoir maîtrisé l'art de la musique, de la danse et du dessin, après avoir appris à monter à cheval et à conduire un char, la narratrice, qui adopte le nom d'Aspasie, demande un maître d'armes. Or, cette héroïne qui se passionne pour les activités réservées au sexe masculin comprend vite qu'on accepte qu'elle satisfasse ses envies moins par respect pour ses désirs que parce qu'elle « romp[t] la monotonie du cercle ordinaire et crée de nouvelles sensations<sup>467</sup>. » Celle qui excelle dans une activité défendue à son sexe court le risque de se faire bête de cirque plutôt que d'y trouver la reconnaissance qu'elle mérite.

Selon Mme de Miremont, le plaisir que procure le savoir n'égalé pas la connaissance de soi dans la quête du bonheur. En opposant Mme de St-Sirant, une femme passionnée de géographie qui se dit « dans [son] centre<sup>468</sup> » lorsqu'elle étudie et qui est déterminée à être « son propre ouvrage<sup>469</sup> », à la marquise de Crémy, qui se nourrit des principes inspirés de la morale et de la vertu et qui estime que « la vraie science, c'est la connaissance du cœur humain<sup>470</sup> », Mme de Miremont met en relation deux conceptions distinctes de l'éducation féminine. En employant tout son savoir à faire bonne figure dans le monde, Mme de St. Sirant échoue à conserver l'amitié de la marquise qui dédaigne ses faux procédés. Le plaisir de cultiver son esprit et de satisfaire sa curiosité ne procure pas un bonheur aussi durable que la satisfaction d'agir en accord avec ses principes. Afin d'atteindre cet état d'harmonie, il vaut mieux apprendre à se connaître et à faire confiance à son jugement au lieu de « cultiver sa mémoire » et d'« amonceler une infinité de faits passés<sup>471</sup>. » Mlle d'Albert poursuit une réflexion

---

<sup>467</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, p. 10-12 (l'auteur souligne).

<sup>468</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, tome 2, p. 47-48.

<sup>469</sup> *Ibid.*, p. 382.

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 347-348.

<sup>471</sup> *Ibid.*

semblable dans *Les Confidences d'une jolie femme*, dans lequel l'héroïne se plaint d'avoir reçu une éducation qui lui a laissé un « cœur vide de principes<sup>472</sup>. » L'accumulation de connaissances variées est donc vaine sans la confiance en son propre jugement.

Chez l'abbé Prévost, plusieurs personnages féminins se construisent un code de conduite personnel fondé sur leurs convictions intimes. En effet, Téophé, Manon et Fanny sont des prototypes féminins gouvernés par leur intuition. Or, contrairement aux écrits féminins, où ce saut en avant fait progresser la quête du bonheur, chez Prévost, les héroïnes doivent parcourir une route encombrée d'obstacles et d'épreuves avant d'atteindre le bonheur, comme le remarque James Gilroy :

Sometimes the heroine is destroyed in the process, as in the case of Téophé. Sometimes the struggle for personal liberation and fulfillment goes awry and produces a woman who somehow loses her contact with human reality, as in the case of Mademoiselle de Créon. More often, however, eventual happiness of a sort is arrived at, but only after enormous effort and suffering, as in the cases of Rose and Fanny.<sup>473</sup>

En faisant la promotion d'une éducation qui confirme les personnages féminins dans leurs principes et qui augmente la confiance en leur jugement, Mme Riccoboni revendique une meilleure connaissance de soi et se prononce en faveur d'une formation qui conduit à l'autonomie. C'est pourquoi l'éducation sexuelle se taille une place non négligeable dans le programme qu'elle affectionne<sup>474</sup>. Orphelines, Jenny, Ernestine et Sophie de Vallière luttent contre les obstacles qui ponctuent leur destinée. En se tissant un réseau d'amitiés qui les protège contre les pièges tendus à leur sexe, elles parviennent à se hisser au-dessus de leur condition et à faire reconnaître leur valeur propre. Ces personnages féminins « self-made » qui se procurent les moyens de survivre par le travail ont appris tout ce qu'ils savent directement du livre de la vie et reconnaissent que leur

---

<sup>472</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>473</sup> James P. Gilroy, « Self-educated women in the novels of the abbé Prévost », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1992, vol. 302, p. 142-143.

<sup>474</sup> À ce sujet, voir l'article de Heidi Bostic, « Sexual education as enlightenment in Riccoboni's *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd à Mylord Charles Alfred* and *Histoire du marquis de Cressy* », *Women in French Studies*, 2004, vol. 12, p. 32-44.

expérience est précieuse précisément parce qu'elle leur a enseigné à composer avec les usages du monde. L'éducation pratique d'Ernestine, qui sait peindre des miniatures, la prépare beaucoup mieux aux épreuves qu'elle doit affronter que l'éducation bourgeoise de Sophie de Vallière<sup>475</sup>. Lorsque Juliette Catesby s'exclame « heureux hommes, combien la différence de l'éducation, les préjugés, l'usage donnent d'avantage à ce sexe hardi qui ne rougit de rien, dit et fait tout ce qu'il veut<sup>476</sup> », elle déplore l'écart entre l'éducation masculine, qui prépare les hommes à affronter le monde, et l'éducation féminine, qui n'est qu'un vernis de pacotille. Pour remédier à cette injustice, il faut promouvoir une éducation fondée sur les principes qui gouvernent celle du sexe opposé : autonomie et esprit critique. Ce n'est donc pas pour préparer ses personnages aux rôles de mère et d'épouse que Mme Riccoboni mise sur l'expérience, mais bien pour procurer les ressources nécessaires à celle qui gagne à construire elle-même sa destinée.

Faussement attribué à Mme Riccoboni, le roman de Mme de la Guesnerie paru en 1760, *Mémoires de miledi B..., par madame R...*, défend l'idée que l'éducation qui passe par l'expérience perfectionne l'esprit :

Voir, examiner de près les ouvrages de la nature, dans l'ordre qu'elle nous les présente elle-même, ne peut, je crois, qu'élever l'esprit, échauffer l'imagination, donner au jugement et à la raison plus de force et plus d'étendue ; en un mot, à l'âme entière plus de vues et plus de lumières.<sup>477</sup>

En valorisant l'expérience pour contrer l'esprit de système susceptible d'inculquer des valeurs fondées sur les préjugés de l'époque, les romancières louvoient habilement entre les lieux communs qui caractérisent l'éducation féminine traditionnelle : piété et obéissance.

---

<sup>475</sup> De la même façon, la formation intellectuelle de Miss Jenny, qui échoue à apprendre le métier de fileuse de soie, ne lui procure aucune ressource devant les épreuves auxquelles elle est confrontée.

<sup>476</sup> Mme Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 29.

<sup>477</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B..., par madame R...*, p. 62-63. On note qu'un personnage féminin du roman de Mlle de Milly affirme lui aussi « que l'expérience [...] donne de l'esprit » (Mlle de Milly, *Histoire du cœur, par Mlle de M.*, Bruxelles et Dunkerque, J. L. de Boubiers, 1768, p. 26-27).

Isabelle de Charrière, qui montre dans *Sainte-Anne* la difficulté de s'instruire en mettant en scène un personnage féminin qui demeure analphabète à la fin du roman malgré son désir d'apprendre et en dépit de l'instruction de son amant, se prononce en faveur d'une expérience formatrice. Tout analphabète qu'elle est, Babet d'Estival reçoit une éducation lacunaire qui lui permet toutefois de s'affirmer telle qu'elle est. Amoureux d'elle, Sainte-Anne convient qu'il vaut mieux recevoir cette éducation et demeurer fidèle à soi-même que de contracter une instruction qui risquerait d'ébranler ses convictions. En déclarant qu'il « aimerai[t] mieux qu'elle [Babet] adorât le soleil, que de ne rien adorer<sup>478</sup> », ce personnage suggère que la connaissance est secondaire à l'estime de soi qui garantit le bonheur.

Dans *Trois femmes*, Joséphine fait remarquer à Émilie qu'« une belle éducation est bien mauvaise, si elle ferme les yeux sur ce qui se passe tous les jours dans le monde<sup>479</sup>. » Les personnages féminins qui possèdent une expérience des usages du monde rompent avec le modèle féminin traditionnel qu'on leur enseigne à imiter et sont appelés à réviser l'idée qu'ils se font de la conduite à suivre. D'ailleurs, Émilie se demande : « abandonnerai-je en un instant des principes et des habitudes sur lesquelles je fonde tout ce que je puis avoir d'estime pour moi-même ?<sup>480</sup> » Sa loyauté envers sa suivante Joséphine et son amie Constance, qui l'entraînent à mettre en doute l'enseignement austère qu'elle a reçu, la conduit à adapter ses principes selon les situations qu'elle rencontre sans toutefois lui faire perdre l'estime qu'elle a pour elle-même. L'innocence, qui selon Constance de Vaucourt constitue « une vertu négative

---

<sup>478</sup> Isabelle de Charrière, *Sainte Anne*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruyssen, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1799] 1979, vol. 9, p. 278.

<sup>479</sup> Isabelle de Charrière, *Trois femmes* (préface de Claire Jaquier), Lausanne, l'Âge d'Homme, coll. « Poche Suisse », [1798] 1996, p. 11.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p. 45.

[qui] n'offre aucune ressource pour les occasions difficiles<sup>481</sup> », est remplacée par une expérience qui permet à l'héroïne de développer son jugement. Fort heureuse de pouvoir à la fois conserver l'estime d'elle-même et l'amitié de ses amies, dont l'une possède une fortune clandestine et l'autre porte un enfant illégitime, Émilie atteint l'accord avec elle-même qui fonde son bonheur.

À la différence de Mme Riccoboni, Mme de Charrière inclut dans son programme pédagogique une composante nouvelle : la reconnaissance des talents et des goûts individuels. La mère de Cécile, qui écrit à sa correspondante que le simple fait que les Françaises apprennent la chimie ne lui « paraît pas une raison concluante<sup>482</sup> » pour l'enseigner à sa fille, révèle l'importance d'adapter l'éducation aux intérêts de son élève. Dans une lettre à sa confidente, dans laquelle elle écrit : « ma fille et moi ne sommes pas un roman comme Adèle et sa mère, ni une leçon, ni un exemple à citer<sup>483</sup> », elle remarque que le modèle rigide prescrit par Mme de Genlis dans *Adèle et Théodore* convient difficilement aux conditions auxquelles elle et Cécile sont soumises. En favorisant une éducation personnalisée, cette romancière cultivée et optimiste double son projet pédagogique d'une quête d'épanouissement.

Formée par une mère éclairée qui affectionne des idées matrilineaires<sup>484</sup>, Cécile connaît les injustices qui opposent les sexes. Cette héroïne qui ne craint pas de soigner un chien abandonné et mourant, qui sort seule, qui marque sa préférence pour un autre à un parent épris d'elle, qui propose à sa mère de s'installer en Hollande ou en Angleterre pour tenir une boutique ou pour établir une pension et qui rêve de posséder une fortune suffisante pour acheter une maison, incarne le prototype de l'élève apte à raisonner et à

---

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 53-54.

<sup>482</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 152.

<sup>483</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>484</sup> Dans la troisième lettre, ce personnage écrit à sa correspondante comment elle réformerait le système de noblesse actuel : par le mariage, les hommes entreraient dans la classe de leur épouse.

agir selon son jugement. En se faisant un devoir de demeurer fidèle à eux-mêmes, les personnages féminins conçus par Belle de Zuylen parviennent à se réaliser.

Pour permettre à leurs personnages féminins de composer avec leur condition, Mme Riccoboni et Mme de Charrière donnent la priorité à un modèle d'éducation conçu selon l'expérience et adapté à chaque individu. Fondée sur le principe d'autosuffisance, cette formation pratique procure les ressources pour mener une existence heureuse. À l'école de ces romancières on apprend moins à être une poupée qu'à revendiquer le droit de se réaliser. Au nom de l'épanouissement, Mme Riccoboni, Mme de Charrière et Mme d'Épinay élaborent un programme d'éducation qui assure à leurs personnages féminins une plus grande liberté de pensée et d'action.

Contemporaine de Belle de Zuylen, Olympe de Gouges souhaite modifier l'éducation féminine dans le but d'améliorer la condition des femmes. Contrairement à Sébastien Mercier qui ne voit dans une réforme pédagogique que la possibilité d'optimiser la participation des femmes au sein de la sphère familiale, Olympe de Gouges ose rêver l'insertion des femmes dans l'espace public. Les personnages qui militent en faveur d'une meilleure éducation féminine « pour l'amour de l'État et du bien public<sup>485</sup> » sont sensibles aux effets que cette réforme produirait sur le bonheur féminin. La possibilité de s'instruire se présente comme un outil de valorisation susceptible d'influer positivement sur la condition féminine. Catalyseur d'estime de soi et source de pouvoir, l'érudition favoriserait une meilleure intégration des femmes au sein de l'ordre établi : « l'amour-propre, qui a presque toujours dirigé les hommes, dominerait encore davantage l'esprit des femmes essentielles ; la gloire en ferait des guerrières intrépides, des magistrats intègres, des ministres sages et incorruptibles<sup>486</sup> », déclare le mandarin sous l'influence d'Idamée. En jugeant qu'une demoiselle érudite serait « un grand

---

<sup>485</sup> Olympe de Gouges (Dame Aubry), *Le Prince philosophe*, Paris, Indigo & Côté Femmes, [1792] 1995, tome 2, p. 12.

<sup>486</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 13.

homme », mais qu'il n'en veut « qu'un de cette espèce dans son royaume<sup>487</sup> », le roi convient du pouvoir que confère l'éducation.

Au tournant du siècle, Mme de Duras imagine une protectrice, Mme de B..., déterminée à procurer à sa protégée, une jeune Sénégalaise, une « éducation parfaite<sup>488</sup> ». Son élève, qui « sentai[t] son âme s'élever » à la découverte des « trésors<sup>489</sup> » de celle de son mentor, convient malgré tout qu'il faut « payer le bienfait de savoir par le désir d'ignorer<sup>490</sup> » et que l'éducation qu'elle a reçue ne suffit pas à effacer le sentiment de « l'inutilité de l'existence<sup>491</sup> » qui l'accable. Doublement stigmatisée par la couleur de sa peau et par son sexe, Ourika échoue à trouver dans le savoir une occasion d'être heureuse. Tel un constat d'impuissance, le roman qui se clôt par la mort de l'héroïne montre que les bienfaits d'une meilleure éducation sont entravés par les conditions sociales qui n'appuient pas cette avancée.

Les romancières ouvrent la voie à un programme d'enseignement destiné à procurer à leurs personnages féminins le sentiment de mener une existence utile, à augmenter leur estime d'eux-mêmes et à accéder à une certaine indépendance. En infléchissant le modèle proposé par Rousseau dans *Émile*, les romancières hésitent à faire de leurs personnages féminins des Sophie, destinées uniquement à faire le bonheur de leur époux, mais imaginent plutôt des stratégies émancipatrices pour permettre à leurs héroïnes d'assurer leur propre bonheur et celui de leurs enfants. Ainsi, il s'agit de procurer à leurs personnages féminins les ressources nécessaires pour être satisfaits d'eux-mêmes. De la lecture à l'apprentissage d'un métier, en passant par l'enseignement des langues vivantes, de la danse et de la musique, puis par celui de l'économie familiale, le modèle pédagogique hétéroclite prescrit par les romancières ne se limite pas à des

---

<sup>487</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 19.

<sup>488</sup> Claire de Duras, *Ourika*, p. 988.

<sup>489</sup> *Ibid.*

<sup>490</sup> *Ibid.*, p. 987.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 1002.

idéaux de morale et de vertu, mais unit connaissances et conseils pratiques afin de former des personnages aptes à réagir à toutes sortes de situations.

### **Mère éducatrice, fille apprentie : la filiation de l'autonomie**

Pour mener à bien le projet d'éducation qu'elles proposent, les mentors féminins imaginés par les romancières sont souvent des autodidactes accomplies. Alors que la veuve de Mme de Belvo lit la Rochefoucault, Malebranche et Pascal en plus de nombreux traités sur la santé, d'autres dirigent habilement les lectures de leurs filles. Sandrine Aragon estime que « par leur rôle actif au premier plan, ces personnages de mères sont très importants, ils mettent en valeur une nouvelle tranche d'âge de lectrices averties<sup>492</sup>. » Les femmes auteurs des Lumières revendiquent le droit au savoir et proposent une avenue nouvelle à l'éducation féminine, sans toutefois attaquer de front les normes établies.

L'enseignement d'une gouvernante qui risque d'« apprendre à craindre les diables et les loups-garoux »<sup>493</sup> est remplacé par un programme d'éducation conçu par une mère docte et lucide. Depuis la parution d'*Émile*, les romans des femmes auteurs, dont ceux de Mme Élie de Beaumont, de Charlotte de la Guesnerie, d'Isabelle de Charrière, de Mme d'Épinay et de Mme de Duras, associent de plus en plus la figure maternelle à celle du mentor. En estimant que la tendresse, la vertu, le jugement, la douceur et la bonté sont à l'origine des soins qu'une mère accorde à l'éducation de ses enfants, Mme de Saint-Sever explique à Mme de Narton dans les *Lettres du marquis de Roselle* que la dissipation, qui durcit le cœur maternel, nuit au programme d'enseignement conçu par une mère. Convenant qu'« il est bien plus aisé de dire à sa fille : *Taisez-vous*, que de lui apprendre à bien parler, et à parler à propos<sup>494</sup> », ce personnage féminin dénonce le

---

<sup>492</sup> Sandrine Aragon, *op. cit.*, p. 460.

<sup>493</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 114-115.

<sup>494</sup> Anne-Louise Élie de Beaumont, *op. cit.*, p. 159.

manque d'attention accordé à l'éducation des filles et condamne les fêtes et les plaisirs qui détournent les mères de leur devoir d'éducatrice. Mlle de Ferval ajoute qu'en tant que « filles, mères, sœurs, compagnes, amies », les femmes ne sont ni « esclaves, ni joujoux<sup>495</sup> » et qu'elles méritent une meilleure éducation.

Il n'est pas inintéressant d'observer que les personnages féminins qui ont l'occasion d'exercer le rôle d'éducatrice mènent une existence heureuse. Comme l'explique Pierre Fauchéry, « la pédagogie, c'est en quelque sorte, la maternité "active" : l'enfant y redevient objet, un objet chéri, mais sur lequel peut sereinement s'exercer la volonté d'expansion du moi<sup>496</sup>. » La mère éducatrice s'arroge une part d'autorité qui lui permet de s'affirmer en tant que sujet et de briser avec la fonction réductrice de matrice associée à son sexe. Le rôle important qu'elle remplit et qui la valorise, de même que la possibilité de faire correspondre son enseignement à ses valeurs et de vérifier la validité de ses principes lui permettent d'atteindre la coïncidence avec elle-même.

À dire le vrai, depuis le début du siècle, les personnages féminins manifestent le désir de se consacrer à l'éducation de leurs enfants. Dans un roman de madame Méheust, Mme de Reville convient qu'elle « n'envisage plus de bonheur qu'autant que [ses] enfants seront heureux ; c'est donc à [elle] de les conduire<sup>497</sup>. » En faisant dépendre son bonheur de celui de sa fille et de son fils, cette mère se dévoue entièrement à leur formation morale pour les guider vers un avenir heureux. Comme elle admet que sa « façon de penser est rare pour une mère<sup>498</sup> », elle juge que son attitude contraste avec les codes et les règles de l'ordre établi selon lesquels l'éducation des enfants tombe sous l'autorité du père. Cette mère éducatrice engage sa fille à la plus grande franchise au lieu de lui enseigner à dissimuler son amour pour le chevalier d'Ormont. Elle promet même

---

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>496</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 405.

<sup>497</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie, ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 96-97.

<sup>498</sup> *Ibid.*

de travailler à l'unir à l'homme qu'elle aime et de braver l'objection de son époux. Résolue à éviter d'employer la « hauteur, l'aigreur, les manières trop dures<sup>499</sup> » que plusieurs mères croient devoir affecter, cette éducatrice forme un programme pédagogique qui contribue à renforcer les liens qui l'unissent à ses enfants. C'est donc dans l'intimité du cercle familial qu'elle se réalise. Tout comme l'héroïne des *Ressources de la vertu*, qui trouve le bonheur à former ses enfants au milieu d'un atelier de peinture, la jardinière de Vincennes se réjouit que le mode de vie paysan, le seul qui lui permette de pourvoir aux besoins de sa famille, comble une des passions de son fils, l'horticulture. Même sans ressources, les mères parviennent à dispenser un enseignement qui répond aux besoins de leurs enfants et qui leur procure une part de bonheur<sup>500</sup>. Ainsi, il vaut mieux perdre sa fortune, ses titres, son château et même son époux, plutôt que de souffrir la perte d'un enfant<sup>501</sup>. Alors que la mère en deuil n'a plus rien à espérer, la mère démunie peut encore trouver le bonheur dans son rôle d'éducatrice. Par leur amour, par leur dévouement, par leur sacrifice et parfois même par leurs crimes<sup>502</sup>, les mères forment avec leurs enfants un ménage heureux qui se suffit à lui-même. D'ailleurs, dans un roman de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, le lien qui unit Lucie à sa fille est si fort qu'elle refuse de se séparer de son enfant et l'amène au mariage d'un ami. En déclarant « j'espère, que ma chère petite pleureuse les [les personnes qui semblent conspirer contre

---

<sup>499</sup> *Ibid.*

<sup>500</sup> Dans un roman de Mme de la Guesnerie, la comtesse de Valcy confie au marquis de Châteaubrun : « Les jeux de mes enfants, leur naïve innocence, leurs tendres caresses me firent bientôt éprouver ce doux sentiment qui se nourrit de la joie et du bonheur de tout ce qui nous est cher. Quelles fêtes, quels plaisirs valaient le riant spectacle de mes enfants heureux ! » (Mme de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de Milady B\*\*\**, p. 138).

<sup>501</sup> Déchirée par la mort de son fils aîné, un personnage de Mme Leprince de Beaumont déclare : « mon âme me quitte, elle suit mes pauvres enfants » (Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 300-301). Dans l'*Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, un roman de Mme de Malarme, un personnage féminin succombe à la tristesse que la mort de sa fille lui cause.

<sup>502</sup> Dans le *Beau-frère supposé* (1752) de Mme de Villeneuve, Inès échange son enfant contre celui de son amant pour lui assurer un avenir meilleur et empoisonne plusieurs personnages, dont son amant, pour dissimuler son crime.

sa solitude] dégoûtera de sa maman<sup>503</sup> », ce personnage soutient qu'elle n'a besoin que de son enfant pour être heureux et que le bonheur que lui procure l'amour maternel surpasse celui que lui prodiguent les égards de sa société.

Bien que l'absence d'enfant soit vécue comme un châtement<sup>504</sup>, la stérilité n'empêche pas les personnages féminins de connaître la satisfaction que procure le rôle d'éducatrice. Dans *La Paysanne philosophe*, Flore est prise en charge par Mme d'Arenville à qui elle « servai[t] précisément de joujou<sup>505</sup>. » La formation qu'elle reçoit participe du projet de valorisation personnelle qu'affectionne sa protectrice. En effet, Flore remarque qu'elle « était son ouvrage » et que son éducatrice, qui « ne fit plus un pas sans elle », « ne cessait de vanter [ses] talents<sup>506</sup>. » Mme d'Arenville célèbre le fruit de ses soins et retire une part de ravissement du prodige de beauté, de grâces et de talents qu'elle a formé. Alors que Pygmalion est amoureux de son ouvrage, cette éducatrice est imbue du sien et se plaît à faire admirer l'objet de ses soins pour s'attirer des marques de reconnaissance. De même, la veuve des *Mémoires de Mme la baronne de Batteville* se dit charmée de former sa fille à sa fantaisie<sup>507</sup>. En se prolongeant dans l'existence de sa fille, qui porte son nom et qui épouse son amant, la baronne de Batteville se dédouble en quelque sorte. Ce duo féminin est donc fondé sur une ressemblance parfaite entre la mère et la fille. À son tour, la fille de l'héroïne du roman de Mme de Belvo enchante sa mère précisément parce qu'elle est formée à son image : « Cette enfant est d'un naturel, d'un

---

<sup>503</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, partie 2, p. 150-151.

<sup>504</sup> Dans *l'Histoire d'Aloïse de Livarot*, Marie-Jeanne Riccoboni montre qu'une femme stérile risque de subir la réprobation de son époux et de sa famille. Après avoir promis d'unir sa fille au fils de son meilleur ami, Gontran de Livarot supporte mal que sa femme ne lui ait pas encore donné l'enfant rêvé. Pour aider la pauvre Gabrielle à devenir enceinte, « on l'assujettissait à tous les régimes ; on la vouait à tous les saints ; on la menait à tous les pèlerinages ; on la faisait jeûner, prier », déclare le narrateur (Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire d'Aloïse de Livarot*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1779] 1865, p. 434). Tout est mis en œuvre pour honorer la promesse du père.

<sup>505</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, p. 34-35. De même, dans un roman de Mme de Souza, la comtesse de Candale adopte deux petites filles qui la rendent heureuse parce qu'elles lui permettent de se « créer des objets d'attachement » (Mme de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 493).

<sup>506</sup> *Ibid.*, p. 36-37.

<sup>507</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *op. cit.*, p. 136-137.

vrai qui m'enchanté ; elle sent *comme j'aime que l'on sente* ; elle dit *comme je veux que l'on dise*<sup>508</sup> », écrit la veuve au chevalier de Luzeincour. Le rôle d'éducatrice revêt donc une valeur symbolique associée à la création : les personnages féminins deviennent artistes en formant leurs enfants à leurs goûts et selon leurs propres principes et en les préparant à affronter l'ordre établi. Si ces mères mentors reproduisent le modèle patriarcal en modelant leur fille à l'image qu'elles souhaitent qu'elles aient, elles témoignent aussi d'une attitude nouvelle qui octroie aux femmes une part importante de pouvoir. Ainsi, ces personnages de mère se taillent une place susceptible de changer le visage du couple<sup>509</sup>.

La mère, qui possède le pouvoir de vie et qui façonne l'éducation de ses enfants à son goût, n'hésite pas à initier ces derniers à des activités de création comme la peinture, le dessin, la broderie et le jardinage. En proposant un travail manuel rémunéré pour répondre à la pauvreté des unes et au déclassement des autres, les romancières, qui témoignent de la difficile réalité que rencontrent leurs contemporaines à une époque où la fortune repose souvent sur des fonds mal assurés, assortissent l'éducation féminine d'une formation pratique. Au lieu de se faire courtisanes, les héroïnes orphelines, déclassées ou appauvries se libèrent de l'emprise des désirs masculins en apprenant un métier, perfectionnent leur talent et surtout mettent en pratique le savoir que leur mère leur a transmis. En enseignant à leur fille une occupation rentable, les mères les protègent contre l'adversité et contre les pièges que le commerce de séduction leur tend. Elles leur transmettent un système de valeurs fondé sur un idéal d'autosuffisance qui leur donne la possibilité de se réaliser et d'affirmer leur personne en tant que sujet. Cet enseignement

---

<sup>508</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 239-240 (je souligne).

<sup>509</sup> Chez Mme de Belvo, ce pouvoir est déjà à l'œuvre car l'héroïne écrit à son amant qu'elle décidera du nom que portera leur fils s'ils en ont un, et ce malgré le désaccord du chevalier : « mais vous aurez beau dire, je ne prétends pas céder ; mon Fils s'appellera *Michel-César*. [...] Si ma fermeté vous étonne aujourd'hui, après vous avoir assez étonné, il faudra prendre votre parti en *Philosophe* » (*Ibid.*, p. 250).

dispensé par des mères averties et éclairées, de même que par les mères de substitution qu'incarnent les protectrices et les suivantes dévouées, lutte contre l'attitude qui fait des personnages féminins un objet de conquête. Ancré dans la solidarité féminine, l'apprentissage du métier d'artisane s'effectue à l'insu des hommes, comme s'il devait demeurer secret.

La relation mère-fille, de même que le rapport intime que partagent les héroïnes aristocrates déclassées avec leur suivante, préparent les personnages féminins à éviter les leurre de la société patriarcale. Dans un roman de Mme de Charrière, l'héroïne aristocrate chassée de la France par la Révolution apprend de sa suivante les bases de l'économie familiale. Après avoir compris que sa fidèle Joséphine ne peut pas tout faire sans l'aide d'Henri, à qui elle doit une reconnaissance qu'elle lui rend la nuit venue, Émilie s'unit à sa suivante pour défendre son intégrité. Son goût pour l'indépendance l'emporte sur le respect de la bienséance qui exige que Joséphine épouse le père de son enfant : « Nous gagnerons notre vie et celle de ton enfant ; tu ne saurais regretter cet homme si dur, si inhumain<sup>510</sup> », lui dit Émilie. Ainsi, en initiant sa maîtresse aux dures réalités de la vie, Joséphine l'engage à modifier son système de valeurs pour mener une existence heureuse au sein d'une société qui ne correspond pas à l'idée qu'elle se fait d'elle.

Dans un roman de Marie-Jeanne Riccoboni, madame Dufresnoi, qui recueille la jeune Ernestine, choisit de lui enseigner la miniature pour remédier à « l'état où elle se trouverait peut-être un jour<sup>511</sup>. » Cette figure maternelle, qui appréhende les conséquences de l'indigence, favorise une formation pratique qui procure à sa protégée une ressource contre le malheur. De même, dans *l'Histoire de Miss Jenny*, Lidy, la suivante dévouée de la mère de l'héroïne, secourt cette dernière en projetant de lui

---

<sup>510</sup> Isabelle de Charrière, *Trois femmes*, p. 50-51 et 60-61.

<sup>511</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire d'Ernestine*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1762] 1865, p. 277.

apprendre à tisser la soie auprès de sa sœur. Ainsi, les héroïnes réduites à la pauvreté par des circonstances imprévues sont appelées à exécuter un travail manuel susceptible de leur apprendre plus sur le bonheur que leurs lectures qui ne leur « apprennent pas à prévoir les choses mieux que [les domestiques]<sup>512</sup>. »

L'héroïne des *Lettres de Sophie de Vallière*, abandonnée de tous et totalement démunie, trouve dans les conseils de son amie, l'ancienne domestique de sa riche protectrice, le courage de se résoudre à travailler de ses mains : « Pauline croit cette place assez convenable<sup>513</sup> », se rassure-t-elle dans une lettre à Hortense. De longues heures de labeur combinées à des conditions de travail pénibles et à la nécessité de se hâter accablent Sophie qui éprouve une aversion certaine pour son travail de couturière et pour ses compagnes. En dépit des rires et du chant de ces dernières et de la « joie bruyante<sup>514</sup> » qui règne dans l'atelier de couture, l'héroïne trouve le temps long. Malgré tout, elle s'acharne à défendre sa liberté : après avoir été renvoyée par Mme de Terville<sup>515</sup>, elle compte retourner travailler chez Mme Beaumont, une marchande de rubans. Solidaires les unes des autres, les suivantes, les aristocrates appauvries, les orphelines abandonnées et les mères de substitution s'unissent pour défendre la liberté et l'intégrité dont dépend leur bonheur.

Pionnière de la liberté féminine, la veuve artisanne fait évoluer le modèle familial traditionnel vers un engagement fondé sur l'entraide. Dans *Les Ressources de la vertu*, Mme d'Orneville, une femme ruinée par les débauches de son époux, trouve dans la peinture de paysages, « un art qui avait toujours fait ses délices<sup>516</sup> », le moyen de subvenir aux besoins de ses enfants et de perfectionner ses talents. Aidée par sa fille âgée

---

<sup>512</sup> Isabelle de Charrière, *Trois femmes*, p. 11.

<sup>513</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Sophie de Vallière*, p. 41-42.

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>515</sup> Si Mme de Terville, qui dirige un atelier de couture, traite ses employées avec dureté et mépris, c'est que le commerce risque de reproduire un modèle hiérarchique conforme à celui de la société patriarcale s'il ne répond pas à un idéal de solidarité féminine fondé sur l'entraide.

<sup>516</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de milady B\*\*\**, vol. 1, p. 175-176.

de treize ans et par son amie Julie, elle peint des toiles qu'elle vend à Amsterdam, où elle s'est réfugiée, et obtient le suffrage du peintre Wasconi auprès de qui elle continue de peindre. En plus d'exceller dans son travail et de gagner sa vie, cette artiste, qui initie sa fille à son art, se réjouit que son nouveau mode de vie lui donne la possibilité de parfaire l'éducation de ses enfants : « le plus grand plaisir de madame d'Orneville [...] n'était pas encore tant les avantages qu'il [son art] lui assurait pour vivre, comme le temps et les moyens qu'il lui donnait pour perfectionner l'éducation de ses enfants<sup>517</sup> », affirme le narrateur. Le souci de mieux préparer sa fille aux conditions qu'elle est susceptible de rencontrer afin d'augmenter ses chances de mener une existence heureuse se double d'une dénonciation de l'injustice qui réserve au seul sexe masculin l'accès à une formation intellectuelle. Soucieuse de procurer à sa fille à la fois un esprit éclairé et les moyens de s'occuper, Mme d'Orneville dispense la même éducation à ses deux enfants. Comme elle « avait trop de respect pour elle-même et pour son sexe, pour ne pas donner à l'éducation de sa fille les mêmes soins qu'à celle de son fils<sup>518</sup> », elle tente de corriger l'injustice dont souffre son sexe. Dans l'intimité du cercle familial, l'artiste élabore un modèle pédagogique fondé sur son expérience et dispense un enseignement adapté à ses valeurs. Du pouvoir économique à la réalisation personnelle, en passant par le bonheur familial, tous les avantages du travail sont réunis dans ce roman.

Certes, tous les personnages féminins ne sont pas disposés à apprendre le métier qu'on leur enseigne, surtout lorsqu'ils sont issus de l'aristocratie<sup>519</sup>. Dans un roman de Mme Leprince de Beaumont, la mère de l'héroïne, réduite à l'indigence par la mort prématurée de son époux, se tourne vers la broderie et tente d'y initier sa fille. Cependant, cette dernière reconnaît son inaptitude pour cette occupation :

---

<sup>517</sup> *Ibid.*

<sup>518</sup> *Ibid.*, p. 176-177.

<sup>519</sup> Le travail manuel est réservé aux femmes roturières qui tiennent une place de choix dans l'économie des Lumières (voir Dominique Godineau, *op. cit.*, p. 53).

j'étais d'une maladresse difficile à concevoir pour tout ce qui s'appelle ouvrage manuel, et quand je voulais forcer la nature par mon application, la délicatesse de mon tempérament succombait sous la violence que je me faisais, et j'étais sûre d'avoir la fièvre.<sup>520</sup>

En lisant « sans cesse<sup>521</sup> », cette héroïne tente plutôt de se former pour devenir éducatrice. La future madame de Batteville, qui préfère les livres à la broderie, souhaite réaliser un projet qui donnerait « un nouveau lustre<sup>522</sup> » à sa naissance. Le travail se présente donc comme une stratégie d'avancement susceptible de rétablir ce que l'infortune lui a ôté. Ainsi, cette héroïne applique la leçon d'autosuffisance que lui a apprise sa mère. Rebutée par les usages qui négligent l'éducation féminine<sup>523</sup>, elle se consacre à réformer le modèle pédagogique. Au lieu de se consacrer à la carrière d'artisane que lui propose sa mère, elle se voue à la vocation d'éducatrice pour subvenir à ses besoins, mais surtout pour diffuser le savoir. D'ailleurs, elle affirme qu'elle se fait « la plus douce idée de cet emploi, plus encore par le bien qu'[elle] espérai[t] faire, que par celui qui [lui] en devait revenir<sup>524</sup>. » Ainsi, de mère en fille, la fonction économique du travail se double d'une fonction symbolique, de sorte que la filiation féminine transmet le secret d'un bonheur durable.

---

<sup>520</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 18. Ces propos font écho à ceux que tient Jenny dans un roman de Mme Riccoboni : « Mes doigts, si habiles à parcourir les touches d'un clavecin, mêlaient avec maladresse les différents assortiments de soie. J'oubliais à tout moment ce qu'on venait de me dire, et mon dégoût pour les compagnes de mon travail me rendait cet apprentissage insupportable », convient-elle à propos de son expérience de tisseuse de soie à laquelle l'a initiée Lidy, la suivante dévouée de sa mère (Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, partie 2, p. 169).

<sup>521</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>522</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>523</sup> Elle écrit dans ses *Mémoires* : « je ne pouvais comprendre comment des gens qui dans toute autre occasion paraissaient avoir du bon sens, en perdaient absolument l'usage quand il était question d'élever leurs filles : elles croyaient avoir tout fait en les mettant une couple d'années dans un Couvent. N'allez pas croire au moins que je veuille en aucune manière attaquer la vertu, l'esprit, les talents, ou le zèle des Religieuses, dans le siècle où nous sommes ; l'incapacité des mères a rendu leurs soins nécessaires, et si elles voulaient faire entrer dans le motif de leur vocation celui d'élever les jeunes personnes ; si en conséquence de ces vues, elles employaient plusieurs années à s'instruire de manière de le faire comme il faut, peut être [*sic*] pourrait-on tirer les plus grands avantages de cette méthode de mettre les filles au Couvent » (*Ibid.*, p. 25).

<sup>524</sup> *Ibid.*, p. 25.

Si Flore « apparaît singulièrement falote auprès de son incomparable mère<sup>525</sup> », comme le remarque Marie-Laure Girou Swiderski, en revanche, le fils de la jardinière de Vincennes fait fructifier le commerce de celle-ci en ajoutant à la culture des fruits et des légumes celle des fleurs. L'enseignement de cette mère avertie, à la tête d'une entreprise florissante, inverse les préceptes de l'éducation traditionnelle : en envoyant sa fille porter les provisions au château, donc en l'exposant au monde qui l'entoure, et en gardant son fils auprès d'elle pour travailler à la culture des fleurs, Mme de Maronville imagine une tactique de marketing ingénieuse. Comme la mère de Cécile dans un roman de Mme de Charrière, elle « fait voir<sup>526</sup> » sa fille pour lui assurer un mariage profitable et emploie la passion de son fils pour accroître la rentabilité de son jardin. Cette mère réalise son objectif lorsque sa fille contracte un mariage brillant et que son fils « aim[e] assez les fleurs, pour ne pas songer à faire autre chose<sup>527</sup>. » Ainsi, il s'agit moins d'engager ses enfants à reproduire le mode de vie paysan qu'elle affectionne que de faire valoir des principes capables de rétablir leur fortune et d'assurer leur bonheur.

Dirigé par une mère éclairée et soucieuse de préparer ses élèves à affronter le monde, le commerce apprend à l'artisan des valeurs indispensables à son bonheur. Dans un roman de Charlotte de Malarme, la mère de l'héroïne, qui avait dû peindre des éventails pour procurer à sa mère les revenus nécessaires à sa subsistance, suit les conseils de son époux mourant qui l'incite au travail. Non seulement M. Welldone encourage sa femme et sa fille à travailler, mais il propose d'en faire des femmes d'affaire gérant leur propre commerce : « vendez nos meubles, et vos bijoux : du prix que vous en tirerez, levez une petite Boutique de lingère ; à l'appui de votre travail vous

---

<sup>525</sup> Marie-Laure Girou Swiderski, « La Belle ou la bête ? Mme de Villeneuve, la méconnue », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 114-115.

<sup>526</sup> Dans une lettre à sa confidente, la mère de Cécile écrit à propos de sa fille : « Vous voyez bien que, si on l'épouse, ce ne sera pas pour avoir pensé, mais pour l'avoir vue » (Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, lettre 1).

<sup>527</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, partie 4, p. 72.

pourrez exister<sup>528</sup> », dit-il. Autorisé par un époux et par un père, le projet que réalise la mère avec sa fille, qui tiennent un commerce de dentelles, prend une signification importante. Le modèle d'autonomie prisé par une figure d'autorité masculine reconnaît au sexe féminin une existence à la fois matérielle et sociale qui lui permet de prendre sa place au sein de l'espace public. D'une génération de femmes à une autre, le dessein de mener une existence indépendante est affermi par un discours masculin. De plus, en faisant résider la survie du père, atteint de consommation, une maladie dont les femmes sont le plus souvent atteintes, dans le travail de sa fille, qui a appris de sa mère à fabriquer des fleurs, l'histoire des Walt-wer, deux infortunés que recueillent les Power dans ce roman, contribue à faire valoir le travail féminin. De la confiance à l'assentiment masculin, l'enseignement d'un métier, dont se charge la mère éclairée, conduit à la liberté, qui n'est pas sans influence sur le bonheur des héroïnes.

---

<sup>528</sup> Charlotte de Bournon, comtesse de Malarne, *Lettres de miladi Lindsey ou l'épouse pacifique*, p. 57 (je souligne).

## CHAPITRE IX

### Mariage

Les romancières et les romanciers des Lumières sont nombreux à dénoncer les règles et les codes qui creusent un écart important entre le traitement réservé aux deux sexes dans le mariage et qui fondent l'aliénation féminine. Après Robert Challe, qui présente diverses héroïnes opposées à la volonté paternelle, Julie se récrie contre l'injustice qui donne à son père le droit de décider de son établissement : « Enfin mon père m'a donc vendue ! il fait de sa fille une marchandise, une esclave ! il s'acquitte à mes dépens ! il paye sa vie de la mienne !<sup>529</sup> », s'exclame-t-elle. Dans son *Essai sur le bonheur*, l'abbé de Gourcy reconnaît que l'institution matrimoniale est contraire au bonheur des époux précisément parce qu'elle brime l'épanouissement individuel : « le mariage [...] est bien loin de suffire pour le bonheur de l'homme, pour remplir ses désirs et ses besoins<sup>530</sup> », écrit-il. Certes, le mariage assure une position sociale, mais cet établissement ne suffit pas au bonheur des héroïnes comme le fait remarquer Jenny qui distingue le bonheur de la fortune : « qu'il est différent d'envisager la fortune ou le bonheur !<sup>531</sup> », soutient-elle. La littérature romanesque du siècle des Lumières témoigne du sort injuste et souvent tragique qu'impose aux femmes l'autorité paternelle. Les femmes écrivains produisent des textes qui explicitent la portée de la tutelle paternelle et du joug conjugal et qui peignent le réseau de contradictions dont les femmes sont prisonnières. Les héroïnes qui passent de la tutelle paternelle à celle du mari remplissent leur devoir social et gagnent le droit à une existence sexuée, mais elles n'obtiennent rien sur le plan de la réalisation personnelle, soutiennent les romancières.

Nombre de personnages féminins s'efforcent de conférer un caractère plus personnel à un engagement dépersonnalisé et de prendre part aux discussions relatives à

---

<sup>529</sup> Jean Jacques Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, p. 57.

<sup>530</sup> Abbé François-Antoine-Étienne de Gourcy, *op. cit.*, p. 188-189.

<sup>531</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 85.

leur établissement<sup>532</sup>. Si elles ne peuvent pas contracter un mariage d'amour, les héroïnes aspirent du moins à être consultées au sujet du choix de leur époux. De la comtesse de Gondez, qui exerce tout le crédit qu'elle possède sur l'esprit de son père pour épouser un homme de son choix<sup>533</sup>, à la marquise d'Astrel, d'abord placée au couvent pour augmenter la fortune de ses frères, puis retirée par un père qui lui octroie la liberté de choisir son époux, en passant par la marquise de \*\*\*, qui confie à sa mère : « j'espérais que mon Père aurait plus d'égard, dans cet établissement, à mon goût, qu'au désir naturel qu'ont tous les hommes de s'agrandir<sup>534</sup> », nous observons que les personnages féminins témoignent depuis le début du siècle du désir de se détacher d'un univers de référence qui fait d'eux une véritable monnaie d'échange. Déterminée à tenir tête à son père qui, sous l'influence de sa seconde femme, s'obstine à la marier à un homme qu'elle méprise, l'héroïne de Mme d'Andlau se demande s'il est « possible que [sa] désobéissance pût [la] rendre jamais aussi malheureuse que [la] rendrait [sa] soumission<sup>535</sup>. » La question qu'elle se pose complique la remise en question des codes et des règles qui fondent son aliénation. Si la désobéissance et la soumission réduisent également ses chances au bonheur, celle qui choisit de se soustraire à l'autorité paternelle trouve au moins la satisfaction d'être fidèle à elle-même et de manifester son désaccord. Alors que les revendications en faveur du mariage d'amour deviennent plus pressantes à partir de 1760,

---

<sup>532</sup> Dans une tentative désespérée de se soustraire à l'autorité paternelle, une héroïne de Charlotte de Malarme revendique le droit de participer à toute décision concernant son établissement, ou du moins à être consultée. Dans sa réponse à sa tante, qui la prépare à se soumettre à la volonté de son oncle, elle déclare que son mariage la concerne uniquement et s'insurge contre son oncle qui l'a promise au chevalier Wesper sans l'avertir : « quoi, ma Tante ! sans me consulter ? Pour une affaire qui me concerne seule et à laquelle est attachée le bonheur ou le malheur de ma vie ! » (Charlotte de Bournon, comtesse de Malarme, *Lettres de miladi Lindsey ou l'épouse pacifique*, p. 105-106).

<sup>533</sup> Mariée à l'homme qu'elle a choisi, elle se dit « la plus heureuse de toutes les femmes » (Marguerite de Lussan, *op. cit.*, partie 1, p. 46).

<sup>534</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 6-7.

<sup>535</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 3, p. 131.

la dénonciation des règles et des codes qui fondent l'aliénation féminine augmente d'un cran.

Sensible aux contraintes du mariage<sup>536</sup>, une héroïne de Mme de Miremont compte déjouer les normes et les usages susceptibles de contraindre son bonheur: « j'entends ne me marier que pour avoir ma liberté, ne pas recevoir le ton, mais le donner. Je serai assez riche pour cela<sup>537</sup> », écrit Mlle de St. Sirant à la narratrice. Le désir de voir son père souffrir lorsqu'elle sera « une grande Dame, qu'[elle] aur[a] une grande maison où il viendra peu, et qu'[elle] n'ir[a] guère chez lui<sup>538</sup> » la détermine à se marier promptement. Se plaisant à imaginer le transfert d'autorité qu'opérera son mariage, ce personnage, résolu à se venger de la tutelle paternelle, se réjouit à l'idée de changer d'état.

Puisque « tant qu'on se voile, on n'a point l'estime de soi-même<sup>539</sup> », il est difficile pour une femme mariée, obligée de faire correspondre sa conduite aux attentes liées au rôle d'épouse, d'atteindre le bonheur fondé sur un sentiment de plénitude. Certes, les personnages masculins n'échappent pas davantage aux attentes sociales dans la société d'Ancien Régime, selon laquelle chacun doit tenir un rôle précis, mais ils acceptent plus facilement les règles et les codes sociaux parce qu'ils les ont créés et parce qu'ils y trouvent sens à leur vie et valorisation. Dans un roman de Mme de Souza, Émilie de Foix dénonce le sentiment d'anéantissement qui afflige la femme mariée : « ce n'est, pour ainsi dire, qu'en me séparant de moi-même que je pourrai lui [à M. de Candale]

---

<sup>536</sup> En souhaitant se marier pour fuir le toit paternel, Mlle de St. Sirant convient toutefois que son nouvel état comporterait de nombreux inconvénients : « ne pouvant plus me mener à la messe chaque jour, [les membres de ma famille] voudraient que j'allasse m'enterrer à la campagne, pour n'être pas dans le cas d'aller au bal ; que je vécusse saintement sous les lois d'une belle-mère, que je ne sortisse d'un esclavage que pour entrer dans un autre, peut-être moins tyrannique, au moins aussi ennuyeux ; que j'eusse une pépinière d'enfants, que je devinsse une ménagère, une vraie campagnarde &c, &c, &c. Ha, je suis bien leur très humble servante ! j'ai aussi mes vœux » (Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 331-333).

<sup>537</sup> *Ibid.*, p. 331-333.

<sup>538</sup> *Ibid.*

<sup>539</sup> Jean Delisles de Sales, *op. cit.*, p. 29.

donner ma main<sup>540</sup> », admet-elle. L'uniformité que promeut cette institution conduit Caliste à une forme de dédoublement : « j'étais deux personnes, dont l'une n'était occupée qu'à faire taire l'autre et à la cacher<sup>541</sup> », avoue-t-elle. Pour sa part, Madame de Batteville, qui recourt à la prière pour remédier à une crise semblable, convient qu'elle souffre d'une situation intenable qui trouble son bonheur : « j'avais deux cœurs, ce me semble ; l'un des deux soumis à la raison et au devoir, consentait à tout ce qu'ils me dictaient. L'autre faisait un bruit épouvantable, se révoltait, sans que je daignasse faire attention à ses cris<sup>542</sup> », écrit-elle. En rupture avec eux-mêmes, ces personnages manifestent une identité fragmentée.

Il arrive que l'inertie se présente comme la seule ressource possible à celle qui est obligée de contracter une alliance contraire à ses désirs. L'aphasie et l'apathie qu'éprouvent les héroïnes lors de la cérémonie nuptiale révèlent leur embarras à prendre part à un événement qui signe leur aliénation : Jenny admet que « [son] désordre contraignit Lidy à répondre pour [elle]<sup>543</sup> », Juliette Catesby ne croit pas à la validité de son mariage tant il s'est exécuté rapidement, la comtesse de Mortane se « laisse parer comme une victime<sup>544</sup> », Sophie de Vallière, qui n'arrive plus à réfléchir, ne prend aucune part aux préparatifs matrimoniaux, Adeline Hymore reste « surprise, interdite, confondue, immobile et presque stupide<sup>545</sup> » lorsqu'elle apprend l'arrêt de son mariage, madame de Batteville « signe sans savoir ce qu'[elle] faisai[t]<sup>546</sup> », l'héroïne de Mme de Kéralio s'évanouit après la cérémonie lorsqu'elle entend la voix de son amant et Malvina

---

<sup>540</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 423.

<sup>541</sup> Isabelle de Charrière *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 221.

<sup>542</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Mme la baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, Londres, J. Nourse, Libraire du Roi, 1756, p. 101.

<sup>543</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 86.

<sup>544</sup> Catherine Durand de Bédacier, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>545</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 153.

<sup>546</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Mme la Baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, p. 91

ressent une « terreur auguste dont elle avait peine à se défendre<sup>547</sup> ». La peur du mariage que manifestent les héroïnes<sup>548</sup> s'ajoute à l'abattement qu'elles ressentent et témoigne de leur désarroi face à cette obligation sociale.

Puisque la famille devient un lieu où peut s'exprimer l'affectivité et un refuge à l'époque des Lumières, comme l'observe Philippe Ariès<sup>549</sup>, la femme mariée est davantage absorbée par la cellule familiale qui la fige dans les rôles de mère et d'épouse. L'oubli d'elle-même et l'immolation de ses désirs sont le prix à payer pour satisfaire maris et enfants et pour les rendre heureux. Madame Henley comprend vite que le mariage ne suffit pas à combler ses aspirations : « je commençais à maudire des goûts et des talents qui ne m'avaient donné que des espérances vaines, des délicatesses malheureuses, des prétentions à un bonheur qui ne se réalisait point<sup>550</sup> », dit-elle. De même, Claire d'Albe regrette les projets qu'elle a entretenus : « je soupçonne que mon sort n'est pas rempli comme il aurait pu l'être<sup>551</sup> », se plaint-elle. Contraints au renoncement, les personnages féminins constatent l'ampleur de leur perte : l'impossibilité de satisfaire leurs désirs et de correspondre au modèle qu'ils souhaitent incarner nourrissent leur solitude. Milady Bedford regrette cette condition : « il est

---

<sup>547</sup> Sophie Cottin, *Malvina*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Imprimerie de Doublet, [1801] 1818, tome 4, p. 83.

<sup>548</sup> La narratrice des *Mémoires de la marquise de Crémy* n'hésite pas à déclarer : « un mari, des enfants m'effraient », et ajoute, lorsqu'elle est sur le point de signer son contrat de mariage : « un malheureux qu'on traîne au supplice n'est pas plus tremblant que moi » (Mme de Miremont, *op. cit.*, tome 2, p. 123 et 429-431). Dans *Caroline de Lichtfield*, la peur du mariage se traduit par le dégoût de l'héroïne à l'endroit de l'apparence de son époux, qu'elle décrit comme un « monstre qui n'a qu'un œil, qu'une jambe, une bosse et une perruque » (Isabelle de Montolieu, *op. cit.*, p. 18). Ce roman rappelle *La Belle et la bête* de Mme de Villeneuve : fascinée par les traits de son époux, Caroline de Lichtfield parvient à aimer l'homme qui lui répugne et qui, à la fin du roman, ressemble de plus en plus à son portrait de jeunesse.

<sup>549</sup> « La famille change de sens. Elle n'est plus ou plus seulement une unité économique, à la reproduction de laquelle tout doit être sacrifié. [...] Elle tend à devenir ce qu'elle n'avait jamais été auparavant : un lieu de refuge où l'on échappe aux regards du dehors, un lieu d'affectivité où s'établissent des rapports de sentiment entre le couple et les enfants, un lieu d'attention à l'enfance » (Philippe Ariès, « Pour une histoire de la vie privée », Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 1985, vol. 3, p. 15).

<sup>550</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de Mistriss Henley*, p. 102-103.

<sup>551</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 695-696.

affreux d'être obligée de renoncer pour sa vie, à tout ce qui est cher : mon âme est épouvantée de cette carrière dure et pénible<sup>552</sup> », se désole-t-elle.

Dans les *Lettres d'Émerance à Lucie*, de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, Émerance convient qu'« une fille qui se marie s'engage à renoncer à ses inclinations, à ses caprices, à sa liberté », mais elle ajoute que « ces premiers sacrifices, quelque durs qu'ils paraissent, sont les premiers pas qu'elle doit faire vers le bonheur<sup>553</sup>. » À l'instar de ses contemporaines, cette héroïne dénonce la logique sacrificielle sous-jacente au mariage, mais au lieu d'y répondre par la lutte et par le combat, elle invite ses lecteurs à jouer le jeu afin d'éviter de se heurter à des oppositions immuables. D'ailleurs, elle indique que pour se déterminer à tenir une telle conduite, une femme n'a « qu'à faire la comparaison de ce qu'il doit lui en coûter pour se résoudre, ou des désagréments qu'il lui faudra essayer pendant tout le cours de sa vie dans une contradiction perpétuelle<sup>554</sup>. » Aux yeux de Mme de Lambert, le courage que requiert une telle conduite s'apparente à un certain « héroïsme domestique » et est « d'un grand secours contre les violents chagrins<sup>555</sup>. » Applaudie par autrui, cette conduite vertueuse garantit la reconnaissance sociale. À travers la vertu, la femme mariée attire l'admiration d'autrui, source de valorisation. La possibilité de satisfaire ses désirs et ses ambitions lui étant déniée, elle cherche du moins à confirmer son existence par la réaction qu'elle provoque. Pour échapper au modèle sacrificiel qui soutient l'ordre établi, de nombreux personnages féminins explorent diverses stratégies afin de faire triompher leurs valeurs, en conflit avec les forces sociales qui opèrent une aliénation assurée des femmes.

---

<sup>552</sup> Mme Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 251.

<sup>553</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, p. 14-15.

<sup>554</sup> *Ibid.*

<sup>555</sup> Marquise de Lambert, *Réflexions nouvelles sur les femmes* (préface de Milagros Palma), Paris, Côté femmes, [1727] 1989, p. 178-179.

« Avec l'envie que j'ai de moraliser ; vous feriez de ma lettre ce que vous prétendez qu'on doit faire d'un mari, c'est-à-dire le laisser parler sans l'écouter » (Marie-Armande-Jeanne d'Humières Gacon-Dufour, *Les Dangers de la coquetterie*, Paris, Buisson, 1788, p. 13).

### Détours, subterfuges et révolte ou tentatives de construction d'une existence heureuse

Dans leur tentative de redéfinir la place des femmes et leur rôle, les romancières imaginent des personnages qui, comme Mrs Henley, cherchent « sinon [à] corriger, du moins [à] avertir les maris ; [à] remettre les choses à leur place<sup>556</sup> » et travaillent à instituer des conditions favorables au bonheur. Cette remise en question des rôles sociaux donne à voir des situations de lutte dans lesquelles les valeurs et les préceptes des personnages féminins s'opposent à la pensée dominante. Contrairement à Roxanne ou à Manon, dont la mort confirme l'impossibilité de mener une existence heureuse au sein d'une société indifférente à leurs désirs et à leurs besoins, les personnages féminins imaginés par les romancières favorisent plutôt des stratégies de révolte fondées sur une apparence de compromis : c'est-à-dire qu'ils feignent de respecter les règles et les codes de l'ordre établi et évitent de protester ouvertement contre les conditions auxquelles ils sont soumis tout en se ménageant un espace de liberté. Marie-Laure Girou Swiderski estime que l'audace et la modernité des romancières tiennent à trois aspects :

[aux] libertés prises avec le thème, [à] certaines astuces techniques [qui] sont l'occasion de suggérer une possible redéfinition du personnage et surtout du rôle féminin et [...] [à] une remise en question de la société masculine à partir d'une réévaluation de ses valeurs fondamentales.<sup>557</sup>

À partir de 1699, le projet de rompre avec l'autorité paternelle et conjugale est de plus en plus manifeste dans l'écriture féminine. Dans un roman de Catherine de Bédacier, le marquis de Rucille inculque à son amante l'idée de renier l'autorité paternelle : « Vous suivez aveuglément le caprice de votre destinée ! et parce qu'elle vous lie à un homme indigne de vous, vous voulez être malheureuse le reste de votre vie ;

<sup>556</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistress Henley*, p. 102.

<sup>557</sup> Marie-Laure Girou Swiderski, « Comment peut-on être parvenue ? Écriture et féminisme chez quelques romancières du dix-huitième siècle », *Études littéraires*, 1979, vol. 12, p. 363.

au lieu de vous révolter contre cette injustice de l'Étoile...<sup>558</sup> », reproche-t-il à la comtesse de Mortane. La révolte se présente d'abord comme un projet licencieux qui scandalise l'héroïne vertueuse déterminée à se conformer aux exigences sociales inhérentes à son état, mais aussi résolue à prouver sa fidélité à son amant par sa peine constante<sup>559</sup>. Celle qui se résigne à se soumettre à l'autorité paternelle trouve la satisfaction de remplir ses devoirs certes, mais elle prend aussi plaisir à souffrir d'une douleur qui réitère son serment d'amour. Sur ce plan, la soumission peut donc se lire comme un acte de bravoure qui tend à renforcer le lien qui unit une héroïne à son amant. Ce transfert de sens atteste la volonté de mettre en doute la logique sacrificielle associée au mariage, de revendiquer le droit de se réaliser et de combler ses désirs et ses sentiments.

Alors que le mariage octroie à l'époux une autorité presque totale sur les biens et sur la personne de son épouse dans la société patriarcale d'Ancien Régime, Mme de Lambert estime au début du siècle qu'« entre des gens mariés tout est égal. Un mari n'a pas moins de devoirs à remplir qu'une femme » et ajoute qu'un excès de soumission « avilit [une femme] au-dessous d'une domestique<sup>560</sup>. » Cette conception du mariage, qui refuse d'asseoir l'autorité masculine sur une explication naturelle quelconque<sup>561</sup>, fait dépendre l'entente conjugale des responsabilités individuelles de chacun et rejette la supériorité que le sexe masculin s'est arrogée. On le devine, plusieurs romancières font valoir cet idéal.

---

<sup>558</sup> Catherine de Bédacier, *op. cit.*, p. 32.

<sup>559</sup> Dans les *Mémoires du comte de Comminge* (1735) de Mme de Tencin, l'héroïne s'imagine elle aussi offrir à son amant un témoignage d'amour et de fidélité en épousant l'homme le plus vil, le marquis de Bénavidès, qui la séquestre dans un château éloigné et qui la fait passer pour morte.

<sup>560</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, 1727, p. 199-200.

<sup>561</sup> La marquise de Lambert précise que si les hommes « ont pris de la supériorité, c'est que nous avons bien voulu la leur laisser prendre » et ajoute : « Je ne sais si mon cœur me trompe ; mais il me dit qu'ils n'étaient pas destinés à nous imposer la loi ; et l'expérience m'apprend qu'ils l'auraient peut-être reçue, si les femmes d'autrefois avaient eu autant de fermeté et de résolution qu'il y en a dans la plupart de celles d'à présent » (*Ibid.*).

Plutôt que de souffrir jusqu'à la mort les dissensions d'une union mal assortie, Mme de Martigue s'oppose à l'idée qu'elle doit endurer les mauvais traitements d'un époux volage, rancunier et avare, et se distrait de son malheur par son retour dans le monde. Elle précise que c'est à ce moment que « [son] visage repr[it] ses couleurs, et [son] esprit, sa gaieté ordinaire<sup>562</sup>. » Comme elle cesse de se soucier du bonheur de son époux pour protéger sa dignité, elle se détache de la logique sacrificielle inhérente au mariage et prône un idéal d'égalité. De même, milady Rutland trouve une solution pour échapper à l'empire du désir masculin et pour faire valoir l'égalité : il s'agit d'être vieille, laide et maussade pour éviter d'être appelée à « contenter la fantaisie d'un autre<sup>563</sup>. » Prête à renier son identité sexuelle et à feindre d'être un homme, une héroïne de Mme de Tencin, que son époux a fait passer pour morte après l'avoir surprise en compagnie de son amant, profite de cette situation pour se réfugier paisiblement à l'abbaye où son amant pleure sa perte. En conservant son identité secrète jusqu'au jour de sa mort, seul moyen pour être traitée en égal par son amant, elle triomphe du rapport de force qui gouverne les relations entre les hommes et les femmes dont elle a si profondément souffert. Si, en dissimulant son identité et son sexe, l'héroïne de Mme de Tencin échoue à s'affirmer en tant que femme, elle parvient cependant à contourner l'interdit sexuel qui nie son accès à la liberté et réussit à connaître l'égalité qui fait défaut à son sexe<sup>564</sup>. En revêtant des habits d'homme, elle connaît les privilèges réservés au sexe masculin. Ces exemples montrent que la liberté ne procure qu'un bonheur imparfait aux femmes si elles demeurent soumises aux forces sociales qui les contraignent.

---

<sup>562</sup> Catherine de Bédacier, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>563</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 74.

<sup>564</sup> Les héroïnes de Mme de Tencin sont nombreuses à recourir au travestissement pour faire avancer leurs projets : alors que dans le *Siège de Calais* Mme de Granson se déguise en homme pour plaider la cause de celui qu'elle aime devant les autorités du camp, l'héroïne des *Malheurs de l'amour* prend des habits d'homme pour libérer le prisonnier dont elle est amoureuse, Barbasan. De plus, Pauline affirme que ce déguisement lui convenait si bien qu'elle « étai[t] encore plus belle qu'avec [s]es habits ordinaires » (Mme de Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, vol. 5, p. 75).

D'autres romancières incitent plutôt leurs héroïnes à la patience. À l'image de Julie de Wolmar, qui subit son sort héroïquement et qui s'efforce d'exceller dans le rôle de mère et d'épouse qu'elle doit jouer, nombreux sont les personnages féminins imaginés par les romancières des années 1760 qui adaptent leur conduite aux règles et aux codes sociaux en vigueur. Malgré leur soumission apparente, ces héroïnes, à l'inverse de Julie, manifestent toutefois le désir de changer d'état. La satisfaction d'avoir rempli son devoir et l'espoir d'être libre réussissent à consoler milady Bedford qui se résigne à attendre :

Que la volonté d'un mari est despotique ; et que la qualité de femme douce et soumise est triste et humiliante. Céder sans délibération et par devoir à celui à qui le Ciel n'a pas accordé ni plus de lumières ni plus de raison, c'est en vérité une condition dure à remplir ; cependant il le faut, pour l'ordre général du bien des choses : soumettons-nous y donc, et prenons patience, jusqu'à ce qu'enfin la tâche soit finie.<sup>565</sup>

Au moment même où la perte de sa fortune désespère son époux, elle y prend plaisir précisément parce qu'elle y trouve un mode de vie qui lui convient : « jamais je ne me suis trouvée si heureuse : délivrée de l'ennuyeuse cérémonie des visites ; du pompeux étalage des soins, des égards reçus et rendus, je jouis enfin d'une vie douce et paisible, et conforme à mon goût<sup>566</sup> », écrit-elle à miss Zénety. Libérée de la nécessité de plaire et d'être constamment occupée d'autrui, milady Bedford se réjouit d'être enfin seule.

La période pré-révolutionnaire est moins conformiste qu'elle ne le paraît. D'ailleurs, francs et honnêtes, plusieurs personnages féminins, peu préoccupés par l'art de plaire, sont déterminés à exposer aux personnages masculins les défauts qui les empêchent d'être heureux et adoptent une attitude et un ton agressifs. Dans *La Jardinière de Vincennes* par exemple, Flore n'hésite pas à reprocher au marquis son manque d'adresse et de tact qui la blesse profondément : « tu es un monstre, un ingrat indigne de vivre, qui ne mérite pas l'honneur que tu as d'être sorti d'un sang que ta lâcheté avilit. Faut-il qu'une simple paysanne t'empêche de te déshonorer, et fasse paraître plus de

---

<sup>565</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 40-41.

<sup>566</sup> *Ibid.*, p. 142-143.

vertu que toi<sup>567</sup> », lui dit-elle. De même, dans un roman de Mme de Genlis, l'héroïne tient tête à son époux, prêt à l'enfermer si elle n'est pas repentante de l'amour qu'elle éprouve pour un autre, et ose déclarer : « mon cœur est libre, il se livre sans remords aux sentiments qu'il a jadis vainement combattus... Cet objet dont vous ne me demandez le nom que pour l'immoler à votre ressentiment, je l'aime plus que jamais, mon dernier soupir sera pour lui<sup>568</sup>. » Comme Flore est vite mariée au marquis et que la duchesse de C\*\*\* est immédiatement enfermée, la parole, qui se présente comme l'unique instrument de résistance, est annihilée par la force. Il s'agit désormais pour les héroïnes de trouver le moyen d'être heureuse malgré leur situation<sup>569</sup>. Pour sa part, une héroïne de la marquise de Belvo convient dans une lettre à son amant qu'il lui faudrait rédiger un livre pour forcer son entourage à reconnaître son intelligence et dénonce les codes et les règles de la société patriarcale qui la soumettent à un modèle féminin qui ne lui convient pas :

J'irai de porte en porte, pour voir des gens qui ne se soucient pas plus de moi que je ne me soucie d'eux ! et, si je ne demande à Madame des nouvelles d'un perroquet, d'un mari, d'un chat, je passe dans la ville pour une impertinente. N'aurai-je donc jamais la permission de n'être que ce que je voudrais être ? spirituelle quelquefois, fort souvent bête, et toujours tendre. J'aurais envie de faire quelque livre approchant du sens commun, pour qu'il pût certifier que je ne suis pas une sottise ; car enfin personne ne veut avoir cette réputation ; et je sens, sans fadeur, que je vaudrais mieux qu'une sottise : mais je voudrais qu'on le devinât, sans que je fusse obligée de le prouver à chaque occasion.<sup>570</sup>

Lorsque les propos d'un époux mourant s'allient à l'autorité paternelle pour dicter un deuxième établissement aux héroïnes, le sentiment de révolte augmente d'un cran et

<sup>567</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, vol. 1, p.80.

<sup>568</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, p. 63.

<sup>569</sup> La duchesse y réussit fort bien en élaborant divers projets dans le souterrain où elle est prisonnière pendant neuf ans. Selon Suellen Diaconoff, ce personnage renaît et fait l'expérience d'un « personal and moral journey out of darkness and into the light of self-knowledge » (Suellen Diaconoff, « Feminized virtue. Politics and poetics of a new pedagogy for women », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, 1997, vol. 46, p. 132).

<sup>570</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 43-44. Plus loin, elle exige même de son amant qu'il évite la compagnie de Rochebret, un homme qui méprise les femmes blondes : « Rochebret prétend qu'il soutiendra, à la barbe de l'univers, qu'une femme qui n'est pas brune est une femme nulle dans le monde. Fi de la blonde, dit-il, en augmentant la profondeur de ses rides ; je donnerais ma légitime pour jamais plus n'en voir sur mon chemin. Vous n'êtes pas de son avis ; vous n'en êtes pas, ou j'en mourrais. [...] Je suis furieuse, et je ne veux pas que, de vos jours, vous parliez à un homme qui me compte pour nulle dans le monde » (p. 60 l'auteur souligne).

tout est mis en branle pour éviter un second assujettissement<sup>571</sup>. Déterminée à déjouer l'autorité paternelle et à s'opposer aux dernières volontés d'un époux mourant, Mme de Marigüe introduit l'amant de son amie dans leur société en le faisant passer pour une parente gasconne masquée pour cacher son visage prétendument défiguré par la petite vérole. La solidarité féminine, qui minimise les périls de la révolte, constitue donc une ressource importante dans la quête du droit au désir, réactivée par le veuvage.

Au moment de la Révolution, la complicité féminine joue un rôle non négligeable chez Mme Gacon-Dufour. Résolue à tourmenter les hommes pour satisfaire la haine qu'elle éprouve contre eux, la baronne de Cotyto envisage de venger son sexe de l'injustice dont il est victime : « jamais, jamais je n'en aimerai un [un homme] ; mais je vengerai les femmes de leur perfidie, et je serai au comble de la joie quand j'en aurai désespéré une trentaine<sup>572</sup> », écrit-elle dans une lettre à la vicomtesse de Thor. Convaincue qu'« il est important pour notre bonheur de n'être pas de l'avis [des] maris », elle conseille à la marquise d'Hersilie de se « moquer des ordres de [son] Sultan<sup>573</sup>. » Ce personnage n'hésite pas à initier sa correspondante à la révolte ni à solliciter son appui pour renforcer un mouvement de résistance contre l'autorité masculine. Un projet semblable occupe Mme de St. Sirant dans un roman de Mme de Miremont publié en 1766. Troublée par l'assujettissement que cautionne le mariage, Mme de St. Sirant se plaît à imaginer divers expédients susceptibles de lui rendre la liberté qui la rendrait heureuse<sup>574</sup>. Soucieuse de partager ses préceptes avec son amie, elle lui écrit que « le point essentiel est de se rendre maîtresse d'abord » et ajoute : « comme

---

<sup>571</sup> Confrontée à une telle situation, la comtesse de Gondez, imaginée par Marguerite de Lussan, déclare : « je me vis prête à murmurer contre l'auteur de ma naissance, et à haïr ce qu'il y avait dans le monde de plus estimable » (Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 294-296).

<sup>572</sup> Marie-Armande-Jeanne d'Humières Gacon-Dufour, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>573</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

<sup>574</sup> Dans une lettre à son amie, cette manipulatrice experte se réjouit du fait que la mère de son futur époux soit vieille et qu'elle « ne [vive] éternellement » (Mme de Miremont, *op. cit.*, p. 398-399).

nous serons voisines je pourrai t'instruire des mystères de l'art<sup>575</sup>. » En suggérant de lui enseigner à subjuguer son époux, Mme de St. Sirant propose une stratégie de libération fondée sur la destruction de l'autorité masculine. La diffusion d'un savoir qui intéresse les femmes en particulier ouvre la voie à la réforme des conditions qui s'opposent à leur bonheur.

À lire les romans des femmes auteurs, on peut penser que les héroïnes entretiennent une vision idéale du mariage et que c'est l'idée qu'elles se font de devoir aimer leur mari qui les rend malheureuses. Les personnages féminins qui ne semblent pas sentir l'obligation d'aimer leur époux ou qui ont fait leur deuil du mariage d'amour connaissent une existence plus heureuse. Ainsi, lorsque la marquise d'Astrel se résout à cesser d'aimer le marquis, elle trouve la paix : « je passai promptement à l'indifférence, par conséquent à la tranquillité<sup>576</sup> », constate-t-elle. De même, la marquise de Crémy convient qu'un mariage d'inclination aurait été « un vrai supplice<sup>577</sup>. » Étant donné que « l'amour conjugal est regardé par le temps comme un ridicule et une sorte de faiblesse indigne des personnes bien nées »<sup>578</sup>, expliquent les frères Goncourt, il est souvent mal vu par les époux qui risquent la calomnie. Le marquis d'Astrel témoigne de cette réalité en tenant les propos suivants au sujet de sa femme : « si je n'étais pas son époux, j'emploierais tous mes soins à lui plaire : j'ajouterai même, si vous voulez, que sa conquête me ferait honneur ; mais enfin elle est ma femme<sup>579</sup>. » De même, dans une lettre à Émerance, Lucie convient qu'« un galant homme qui a le malheur d'être amoureux de sa femme, doit tout mettre en usage pour cacher au public un pareil travers, sur lequel on ne lui ferait aucune grâce<sup>580</sup>. » Cette convention implicite complique la

---

<sup>575</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 134-136.

<sup>576</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, vol. 3, p. 84.

<sup>577</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 23-24.

<sup>578</sup> Edmond de et Jules de Goncourt, *op. cit.*, p. 198.

<sup>579</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, vol. 3, p. 81.

<sup>580</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, vol. 2, p. 45-46.

situation de celle qui se donne pour devoir d'aimer son époux et décourage notamment la narratrice des *Mémoires de miledi B...* d'épouser son amant car elle « aurait craint de [le] perdre en le possédant trop<sup>581</sup>. » Comme « le meilleur mari est... est un mari<sup>582</sup> », les personnages féminins ne peuvent trouver dans l'union conjugale la valorisation personnelle qu'ils retirent de l'amour. De sorte que ceux qui ont le malheur d'aimer leur époux, comme Jenny d'Ossery, Mme de Montbrillant et Sophie de Valmire, sont victimes de leur propre sentiment. Alors que Jenny meurt et que Mme de Montbrillant contracte une maladie vénérienne, Sophie de Valmire, qui se dépouille de sa fortune pour payer les créanciers de son époux, accepte même de se faire emprisonner pour le sauver. Déterminé à tout sacrifier<sup>583</sup>, ce personnage féminin qui avait compris que son amour était « aux yeux du Public, un triomphe de plus, dont l'amour-propre [du vicomte de Valmire] s'honor[ait]<sup>584</sup> », souhaite malgré tout demeurer fidèle à elle-même et faire triompher ses sentiments. La réconciliation des époux confirme qu'elle a réussi à forcer le mariage à correspondre à l'idée qu'elle s'en faisait.

Mme Riccoboni tente elle aussi de réaliser ce tour de force en maintenant le comte de Sancerre sous tutelle par un héritage conditionnel à la satisfaction de son épouse. Cependant, cet expédient échoue à protéger la comtesse et la soumet davantage à la supercherie du comte, un homme volage et insensible qui n'hésite pas à l'accabler des marques de son indifférence<sup>585</sup>. Nadine Bérenguer voit dans cet insuccès une dénonciation grave : « en lui donnant un moyen de pression qui reste sans effet sur son

---

<sup>581</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., vol. 3, p. 101-102.

<sup>582</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 184.

<sup>583</sup> Dans une lettre à Henriette, elle écrit : « En vivant chez mon père et ma mère, je n'ai exactement besoin de rien ; je retrancherai même, et sans que cela me coûte le moins du monde, toute dépense qui m'est personnelle, comme équipages, domestiques nombreux » (Mme d'Andlau, *op. cit.*, partie 4, p. 121-122).

<sup>584</sup> *Ibid.*, partie 2, p. 56-57.

<sup>585</sup> « Redoutez pour vous-même le sort que vous préparerez à celle qui m'est chère », la prévient-il (Marie Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami* p. 125).

mari, [Mme] Riccoboni souligne combien les mesures ponctuelles sont inutiles si elles ne sont pas accompagnées de réformes légales de plus grande envergure<sup>586</sup> », explique-t-elle. Il ne suffit donc pas d'instaurer des privilèges, mais bien d'administrer une réforme à grande échelle pour soustraire les personnages féminins à l'assujettissement auquel les réduit l'autorité masculine.

L'idée d'obtenir une séparation de biens occupe les héroïnes traitées injustement par leur époux. Ce procédé légal qui vise à protéger leur dot, à assurer leur bien-être et l'avenir de leurs enfants est révélateur d'un sentiment de révolte vis-à-vis de l'aliénation à laquelle le mariage les soumet et constitue un premier pas vers l'autonomie. En refusant la position humiliante à laquelle les frasques de leur mari les réduisent, la vicomtesse de Valmire, Adélaïde et Mme de Montbrillant mettent en branle la procédure de séparation pour défendre leur droit au bonheur.

Les parents de Sophie de Valmire, qui craignent la ruine de leur gendre, travaillent à obtenir une « séparation en forme<sup>587</sup> » pour protéger la dot de leur fille. Amoureuse de son époux malgré elle, cette héroïne emploie la dot qu'elle a réussi à garder intacte pour payer les créanciers du vicomte et pour le faire libérer de prison. Comme elle juge que ce projet ne met pas en péril l'avenir de son fils<sup>588</sup>, elle se résout à sacrifier tous ses biens pour sauver l'homme qu'elle aime. Ainsi, la séparation qu'elle obtient lui procure les ressources nécessaires pour mener à bien un projet qui lui tient à cœur. Fidèle à son amour malgré les objections de ses parents, malgré celles de son amie et malgré les conventions qui dissocient ce sentiment du mariage, elle persévère à affirmer ses convictions et parvient à triompher des contraintes qui font obstacle à ses

---

<sup>586</sup> Nadine Bérenguier, « L'infortune des alliances. Contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1995, vol. 329, p. 407.

<sup>587</sup> Mme d'Andlau, *op. cit.*, partie 3, p. 78.

<sup>588</sup> Elle raisonne ainsi : « Pour ce qui regarde mon fils, les dettes de son père acquittées, ne lui restera-t-il pas son bien, qui sera libre alors ? Son avenir ne court aucun risque ; il n'est question que du présent, et ce présent seul me regarde ; pourquoi donc s'en embarrasser ?... » (*Ibid.*, partie 4, p. 121-122.)

projets au moment où elle possède sa propre fortune. Elle choisit de venir en aide à son époux volage et dépensier non pas par obligation, mais par amour. D'ailleurs, ne s'affirme-t-elle pas en s'opposant à tous ceux qui lui recommandent d'abandonner son mari à son sort ? Si le résultat est le même que celui que connaît une femme aliénée par une union mal assortie, le motif est différent et la séparation procure à l'héroïne une plus grande liberté d'action qui lui permet de demeurer fidèle à elle-même et de combler ses désirs.

Dans un roman de Mme de Kéralio, la séparation de corps à laquelle Adélaïde aspire vise à la protéger d'un époux violent qui, après l'avoir enfermée dans une tour éloignée, projette de l'empoisonner. Comme elle craint d'être arrêtée pendant sa fuite et qu'elle appréhende la vengeance de son mari, allié à sa propre mère, elle souhaite se protéger de l'aliénation qu'elle a connue et à laquelle seule une séparation peut mettre fin. Il s'agit ici de dénoncer l'autorité que le mariage confère à son époux et de s'affranchir d'un état qui la maintient dans la situation de victime.

Mme de Montbrillant recourt au même procédé pour échapper au mauvais traitement que son époux lui inflige et qui détruit à la fois sa santé et ses chances de mener une existence heureuse : « il faut absolument que ma situation change. Mon âme est révoltée ; et puisque la douceur n'a rien pu obtenir sur l'esprit de M. de Montbrillant, et que je ne gagne rien à fléchir, je veux braver ses caprices et sa mauvaise foi. Je veux travailler à me faire un sort indépendant<sup>589</sup> », confie-t-elle à son journal. Certes, cette héroïne audacieuse se heurte à de nombreux obstacles dans sa quête du bonheur, mais comme elle est déterminée à étudier jour et nuit pour vaincre son ignorance de la jurisprudence, elle travaille à se détacher d'un époux qui menace son bien-être et l'avenir de ses enfants. La volonté d'obtenir une séparation de biens et de corps marque donc le

---

<sup>589</sup> Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 502-503.

désir de s'affranchir d'un état de soumission et de vulnérabilité peu favorable à son bonheur.

Pour celle qui a contracté un mariage d'amour, la séparation apparaît plutôt comme un « moyen lâche et honteux<sup>590</sup> » qui signe l'échec de cet engagement. Malgré les infidélités, malgré la ruine, malgré les trahisons et l'expatriation de son époux, la comtesse de Valcy rejette la séparation que lui propose subtilement son amie Julie pour mettre fin à la dureté du comte. Après avoir subi son rôle d'épouse jusqu'au bout, la comtesse refuse de contracter un second mariage.

Ainsi, la représentation du couple met en scène la tyrannie qui « invite à la révolte<sup>591</sup>. » En tant que moyen de défense et de libération, la séparation rend aux personnages féminins ce dont ils sont dépossédés par le mariage : la liberté. Cette tentative de réparation se présente comme une avancée certaine dans la quête du bonheur : au lieu de supporter un traitement indigne, de se plier aux demandes d'un époux volage et dépensier, de se priver de domestiques ou de retarder des rénovations nécessaires afin d'économiser, les personnages féminins revendiquent la possibilité de gouverner leurs propres affaires, donc de jouir d'une autonomie matérielle, et même d'échapper à la tutelle du mariage et de l'Église afin d'éviter d'être à la merci d'un époux qui, entièrement occupé de son seul bonheur, se soucie peu du leur. De l'affrontement au travestissement en passant par la séparation, les romancières imaginent plusieurs stratégies pour dénoncer les codes et les règles de la société patriarcale et surtout pour rendre compte de l'incompatibilité de ceux-ci avec le bonheur.

---

<sup>590</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de Milady B\*\*\**, tome 2, p. 90-91.

<sup>591</sup> Mme de Beccary, *Les Dangers de la calomnie ou Mémoires de Fanny Spingler. Histoire anglaise*, p. 234.

## Les revers de l'incommunicabilité conjugale

Si les romanciers s'intéressent surtout aux manifestations de la passion<sup>592</sup>, les romancières font plutôt porter leur attention sur les problèmes liés au mariage, dont elles dénoncent les méfaits sur les femmes. En explorant la dimension psychologique du malentendu, qui se crée inévitablement entre les époux, les romancières abordent le problème de l'incommunicabilité conjugale. La peinture troublante de personnages féminins qui échouent à être satisfaits d'eux-mêmes et à mener une existence heureuse s'accompagne d'une réflexion sur les règles et sur les codes entourant le mariage.

Au début du siècle, Catherine de Bédacier et Mme Méheust mettent en scène la douleur qu'endurent les personnages féminins déconcertés par l'inconstance de leur époux. Après s'être reproché leur conduite pourtant exemplaire, les héroïnes tentent de comprendre le changement d'un époux, originellement passionnément amoureux d'elles. Lorsqu'elles échouent à en découvrir la cause, même leurs pleurs ne suffisent pas à émouvoir celui qui les accuse « d'être inégale[s]<sup>593</sup>. » Lorsqu'elles se résignent et qu'elles prennent le parti de « laisser faire<sup>594</sup> » ou de « se révolter<sup>595</sup> », leur indifférence étouffe leur chagrin. La désolation et l'impuissance s'ajoutent à l'abattement que ressent celle qui fait le deuil de l'amour de son époux et du sentiment de valorisation qu'elle trouvait à être aimée. En négligeant d'expliquer leur conduite, les époux augmentent la souffrance de leurs épouses, désemparées de perdre l'unique source d'estime qui leur procurait une part de bonheur. L'indifférence détruit toute communication comme le fait remarquer le chevalier de Fiesque à propos du couple mal assorti que forment M. et Mme de Candale : « ce sont des égards si glacés lorsqu'il la force à s'occuper de lui ; c'est un

---

<sup>592</sup> Les romans de Robert Challe, de l'abbé Prévost et de Jean-Jacques Rousseau sont riches de couples mus par la passion.

<sup>593</sup> Catherine de Bédacier, *op. cit.*, p. 85-86.

<sup>594</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie, ou les Amours de Mademoiselle de \*\*\**, p. 385-386.

<sup>595</sup> Catherine de Bédacier, *op. cit.*, p. 85-86.

oubli si profond lorsqu'il la laisse à elle-même, qu'elle lui répond toujours, mais ne lui parle jamais<sup>596</sup>. »

Mais l'indifférence qui mine le couple octroie à l'épouse une plus grande liberté. Ainsi, dans un roman de Mme de Villeneuve, l'héroïne convient qu'à la naissance de son fils, le marquis d'Astrel ne s'est pas opposé à son projet de nourrir elle-même son enfant. « Maîtresse absolue de [ses] volontés<sup>597</sup> », elle est libre d'exercer son rôle de mère éducatrice comme elle l'entend et d'entretenir les projets qui l'intéressent. Cependant, la marquise continue de souffrir de l'abandon d'un homme qui lui avait d'abord marqué un attachement profond. En échouant à trouver dans le mariage ce que la passion du marquis lui avait fait espérer, c'est-à-dire le plaisir d'être louée, d'être admirée et d'être enviée, bref de sentir que son existence est reconnue et estimée, elle se désole de ne trouver dans leur couple qu'insensibilité. Invisible aux yeux d'un époux qui « ne s'ét[ait] pas même aperçu que pendant [s]es couches [elle] avai[t] été fort mal<sup>598</sup> », elle ne demande qu'à être remarquée afin de sentir qu'elle existe<sup>599</sup>. Dégoûté de ses « *appas matrimoniaux*<sup>600</sup> », le marquis juge que le rôle d'épouse que tient sa femme s'oppose à tout témoignage d'affection. Ces visions opposées du mariage perpétuent le malentendu et empêchent la marquise d'Astrel de trouver le bonheur dans l'unique rôle qu'il lui est permis de tenir.

Au milieu du siècle, au nombre de celles qui dénoncent la pratique injuste qui favorise la réalisation du sentiment masculin et qui ignore celle des personnages féminins, on compte Mme de Graffigny. Zilia, à qui Déterville fait répéter : « oui, je vous

---

<sup>596</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 351.

<sup>597</sup> Mme de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, p. 80.

<sup>598</sup> *Ibid.*

<sup>599</sup> Mrs Henley qui écrit à sa confidente que son époux « n'a rien vu, ne peut se rappeler ... » (Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 107) décrit la peine qu'elle éprouve d'être confinée à un état dans lequel ses efforts pour se faire remarquer passent inaperçus. De façon similaire, dans un roman de Mme de Miremont, la narratrice convient que son futur époux est peu sensible au malaise qu'elle ressent à l'égard du mariage : « À ce mot de signer j'ai pâli, puis rougi, et pâli successivement. Quoiqu'il me regardât il n'a pas paru s'en apercevoir », écrit-elle (Mme de Miremont, *op. cit.*, tome 2, p. 130-131).

<sup>600</sup> *Ibid.*, p. 82 (l'auteur souligne).

aime » et « je vous promets d'être à vous<sup>601</sup> », s'apparente à une victime sacrifiée au désir masculin. Toutefois, lorsqu'elle parvient à imposer sa volonté, elle s'élève au-dessus de cette position. En s'imaginant que les femmes qu'ils courtisent correspondent toutes à un même modèle, partant qu'elles sont interchangeables, beaucoup de personnages masculins négligent de reconnaître leurs qualités individuelles et leurs sentiments. Cette non reconnaissance prend des formes violentes, notamment dans les enlèvements, dans les emprisonnements, dans les mariages forcés et dans les viols. Henri Lafon explique que la violence mise en scène par les romancières est attachée à « une certaine morale qui répète les termes mêmes du topos masculin sous l'éclairage de ce qui devrait être<sup>602</sup>. » Les romancières et les romanciers poursuivent donc des routes parallèles qui ne se rencontrent presque jamais : tandis que les premières représentent la violence pour esquisser les conditions idéales du bonheur, les seconds l'emploient pour affermir et conforter les règles et les codes de la société patriarcale. Les réactions des personnages féminins vis-à-vis de la violence sont optimistes chez les romancières qui favorisent plutôt une politique de survie et qui imaginent divers mécanismes de protection et de réparation<sup>603</sup>. Non seulement les héroïnes parviennent-elles à se protéger de la violence qu'on leur inflige<sup>604</sup>, mais en plus elles découvrent le moyen d'en tirer les

---

<sup>601</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 101.

<sup>602</sup> Henri Lafon, « De "l'entreprise" au "crime" : romanciers, romancières et le topos du viol », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du "gender"*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 305.

<sup>603</sup> Victimes sans ressources, les personnages féminins imaginés par les romanciers tournent le plus souvent la violence contre eux-mêmes plutôt que contre leur agresseur, comme le font Mme de Luz et Roxanne.

<sup>604</sup> Dans le roman de Mme de Genlis, la duchesse de C\*\*\* ne craint pas les menaces de son époux, déterminé à l'enfermer dans un souterrain. Prisonnière, elle cesse même de regretter ce dont elle a été séparée. Consciente que Sir Edmond lui fait violence en la forçant à faire un choix entre lui et Sir Richard, Adeline Rutland raconte à mylord Rivers comment elle a réussi à dénouer cette situation intolérable : « loin de m'expliquer sur mes intentions, je répondis, qu'ignorant si la fantaisie de jouer ou celle de danser me viendrait le lendemain, il serait temps de me déterminer quand le bal commencerait » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 87-88). Ce personnage refuse de se soumettre à l'autorité masculine qui se fait l'arbitre de son sort. De façon similaire, l'héroïne de l'*Histoire de Mlle de Terville* rejette la violence comme force capable de lui imposer une quelconque soumission. En déclarant à M. de Tarol, qui a participé à son enlèvement : « j'ai renoncé à tout engagement : et si je me départais jamais de cette résolution, ce

ficelles afin de façonner les circonstances et d'en tirer le meilleur parti possible<sup>605</sup>. Certes, la violence témoigne de la difficulté à appréhender la singularité de l'autre, mais les stratégies qu'imaginent les romancières devant le traitement injuste dont souffrent leurs personnages féminins marquent le désir de faire évoluer la conception du couple.

Après la parution de la *Nouvelle Héloïse*, qui confronte les lecteurs à un couple uni devant les obstacles qu'il rencontre, les romancières mettent en scène des amants à l'image du duo formé par Julie et Saint-Preux et osent couronner un tel lien par le mariage. Ainsi, elles adoptent une conception moderne du couple marié qui s'apparente à la définition de Jean-Paul Schneider : « ce qui de deux individus fait un couple, c'est la décision d'affronter en commun les difficultés de la vie, unis par la parfois douloureuse mais toujours persévérante acceptation de l'Autre, de son originalité, de son intégrité et de sa différence<sup>606</sup>. » L'entente conjugale réside désormais dans le respect mutuel et surtout dans la reconnaissance de l'individualité de chacun. Dans *La Paysanne philosophe* de Mme Robert, l'idée que Flore entretient du couple heureux repose sur ce

---

ne serait point en faveur d'un homme capable de la violence que vous venez d'exercer contre moi » (Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, p. 140-141), elle reconnaît que, bien que la violence puisse subjuguier son corps, elle ne réussira jamais à avoir raison de son esprit ni à modifier ses convictions. Si l'être violent échoue à atteindre son but, c'est-à-dire à subjuguier et à soumettre, c'est que son objet n'en ressent plus les effets, qu'il s'est ménagé une forme de protection contre elle et surtout que l'essentiel demeure hors de portée de cette violence. Dans un roman de Mme de Kéralio, l'héroïne se console de la violence que lui inflige son mari par la présence de sa fille. Séquestrée dans une prison, elle se résout à s'y adapter : « bien persuadée que mon esclavage devait être éternel, je ne songeai plus qu'à m'y accoutumer et à l'adoucir », affirme-t-elle (Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 50). De plus, grâce à l'aide de deux de ses gens et de son amant, elle échappe à la mort que son époux médite de lui infliger.

<sup>605</sup> Dans *Le Beau-Frère supposé* de Madame de Villeneuve, Inès parvient non seulement à convaincre son amant, le comte Borely, d'échanger l'enfant adultérin qu'elle porte contre celui de la comtesse, mais elle commet aussi sept empoisonnements dont celui de son amant, prêt à la trahir. Dans une lettre à son fils, elle justifie ainsi ses actes criminels : « je ne suis pas naturellement méchante, je n'ai jamais aimé à faire le mal sans sujet ; il a toujours fallu pour m'y résoudre, que j'y eusse été forcée par des motifs aussi pressants » (Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *Le Beau-Frère supposé*, tome 3, p. 80). Pour assurer son bonheur, Inès recourt au seul moyen qu'elle connaît : la manipulation et la violence. Comme Mme de Merteuil, elle emprunte aux personnages masculins leurs ruses dans le but d'échapper à la destinée que la société lui réserve. Elle réussit un double tour de force : non seulement elle transgresse les limites de sa condition, mais elle réalise cet exploit en se moquant du sexe masculin qui lui a inspiré les stratégies pour mieux renverser son aliénation.

<sup>606</sup> Jean-Paul Schneider, « Désir dispersé, désir réfléchi. Des *Lettres persanes* aux *Lettres d'une Péruvienne*, la difficile appréhension de l'Autre dans le couple des Lumières », Marie-Odile Bernez (dir.), *Le Couple au 18<sup>e</sup> siècle. Réalités et représentations*, Dijon, PU de Dijon, coll. « Kaléidoscopes », 2001, p. 150.

principe. Lorsqu'une amie lui demande son opinion à propos de l'homme dont elle est amoureuse, elle lui répond que ce « petit maître » narcissique ne la rendra jamais heureuse précisément parce qu'il échoue à faire preuve d'écoute et qu'il est insensible à ses qualités :

A-t-il daigné vous écouter lorsque vous lui disiez les choses du monde les plus agréables ; et croyez-vous qu'avec un peu de bon sens, on puisse s'attacher à un homme qui ne paraît occupé que de sa figure, de son habit ; [...] qui n'a d'autre conversation que de ses gens, qui ne fait mention que de sa naissance et qui affecte des airs aussi insultants que des injures piquantes.<sup>607</sup>

Le bonheur repose donc sur des conditions favorables à l'émergence de « l'autre envisagé dans sa singularité individuelle et concrète, et non plus comme une figure idéale cantonnée dans le rôle d'un pur simulacre<sup>608</sup>. » Le nouveau couple qu'incarnent Flore et son époux trouve le bonheur<sup>609</sup>.

Bien que toutes les romancières n'affichent pas la même attitude à l'égard de cette conception du couple, la valorisation personnelle, réalisée par la reconnaissance de l'individualité féminine par l'époux, constitue assurément une condition essentielle au bonheur des héroïnes. C'est pourquoi nombre de personnages présentent non pas l'amour passion, mais bien la préférence, l'estime et l'amitié<sup>610</sup>. Certes, l'amour se présente comme la source ultime de valorisation, mais il risque d'inspirer un idéal conjugal

---

<sup>607</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, partie 1, p. 138-140.

<sup>608</sup> Éric Landowski. « Saveur de l'Autre », Janet Paterson (dir.), *L'altérité. Revue de critique et de théorie littéraire*, Toronto, Trintexte, 1999, p. 14.

<sup>609</sup> À la fin du roman, Flore déclare : « le Comte, cet époux que j'adore, n'a jamais cessé de m'aimer, le temps, loin de donner atteinte à des sentiments que l'amour fondé sur l'estime la plus parfaite avait formés, n'a fait qu'en resserrer les nœuds ; toujours plus attentifs et plus tendres, nous passons encore aujourd'hui les jours à bénir le Ciel de notre union » (Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe*, partie 4, p. 233-234).

<sup>610</sup> On note que dans le roman d'Isabelle de Montolieu, le comte de Walstein écrit à Justin : « je crois une passion violente peu nécessaire au bonheur conjugal ; [...] mais je crois plus fortement encore, qu'il faut au moins que deux époux se préfèrent mutuellement à l'univers entier » (Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, p. 210-211). De la même façon, en estimant que « chacun doit faire usage de la petite portion de supériorité dont la nature l'a doué » (Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, tome 2, p. 294-295), le marquis de Crémy enjoint à son épouse d'afficher fièrement ses qualités personnelles qu'il s'engage à honorer. Dans un roman de Mme Leprince de Beaumont, Émerance écrit que trouver un ami dans son époux constitue « le *nec plus ultra* du bonheur » (Mme Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, p. 74).

impossible à réaliser, comme le fait entrevoir la narratrice des *Confidences d'une jolie femme* : « je voulais de l'amour dans tout, et n'en reconnaissais nulle part. Je pleurais, je grondais, je contrariais, j'étais insupportable<sup>611</sup> », avoue-t-elle. Les héroïnes imaginées par les romancières trouvent un certain bonheur à être « préférées » à leurs rivales parce que cette marque de distinction est la preuve qu'on a su voir en elles ce qui leur appartient en propre et ce qui les distingue d'une autre. Dans l'*Histoire de miss Jenny*, Adeline Hymore reconnaît qu' « il faut être toujours préférée pour conserver l'illusion nécessaire au bonheur<sup>612</sup>. » Bien que cette lutte pour la préférence paraisse relever d'une stratégie passive, celle qui obtient la faveur d'être choisie se réjouit d'avoir réussi à activer la reconnaissance masculine désormais fondée sur la prise en compte de ses qualités personnelles.

Tandis que nombre de personnages masculins aspirent à être vénérés par leur épouse<sup>613</sup>, « il n'y a pas dix de ces messieurs qui connaissent la moitié des qualités aimables de leurs femmes<sup>614</sup> », affirme le chevalier de Fiesque dans *Émilie et Alphonse*. Les personnages féminins qui échouent à trouver dans le mariage la reconnaissance de leur valeur et de leur mérite font voir la difficulté d'être satisfaits d'eux-mêmes. Malgré ses efforts pour redéfinir le couple, Mrs Henley souffre des procédés d'un époux qui aspire à éteindre sa vivacité précisément parce que cette qualité tranche avec celles qu'on trouve « chez mille autres femmes<sup>615</sup>. » Pour sa part, la comtesse de Nangis, à qui le comte écrit qu'il « fai[t] plus de cas d'une femme raisonnable que d'une femme d'esprit » et qui souhaite qu'elle soit « heureuse dans une situation qui satisferait

<sup>611</sup> Mille d'Albert, *op. cit.*, partie 2, p. 53-54.

<sup>612</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de miss Jenny*, p. 166-167.

<sup>613</sup> Dans un roman de Charlotte de Malarne, Augustin se flatte qu'Eugénie reconnaisse sa valeur : « elle rendra justice à mon mérite ; elle sentira ce que je vau », faute de quoi il « deviendr[a] son tyran » (Charlotte de Bournon, comtesse de Malarne, *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, p. 29-30).

<sup>614</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 409-410.

<sup>615</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 117.

pleinement les désirs de toutes les femmes qu'[il] connaît<sup>616</sup> », est irritée par les propos d'un époux qui la perçoit comme une femme interchangeable avec tant d'autres. Mme de Montbrillant, qu'un excès d'amour pour un homme insensible<sup>617</sup> réduit à une condition misérable, réconcilie difficilement son individualité avec la conduite que son époux attend d'elle : « Je ne puis plus être avec moi<sup>618</sup> », observe-t-elle dans son journal. La difficulté de se valoriser au sein d'une relation qui ignore leur mérite empêche les héroïnes d'être satisfaites d'elles-mêmes.

Comme « des torts imaginaires en produis[ent] de réels et [que] chacun se persuad[e] avoir les plus justes sujets de plainte<sup>619</sup> », les époux prennent une chose pour une autre et le malentendu s'achève en querelle. Isabelle de Montolieu et Mme de Genlis montrent jusqu'où l'incommunicabilité peut conduire : elle menace de détruire l'amour qui unit les époux ! De la même façon que Fanny se brouille avec Cleveland, Caroline de Walstein et Constance Clarendon s'entêtent à dissimuler leurs sentiments véritables, ce qui pousse la première à persuader son époux « qu'elle voulait l'éloigner, que ses soins étaient un supplice<sup>620</sup> » et qui conduit la seconde à avoir « l'air du caprice et de l'humeur<sup>621</sup>. »

Pour atteindre le bonheur, les personnages féminins doivent trouver dans le mariage une forme de valorisation personnelle. C'est notamment ce que souhaitent madame Henley, qui s'attend à se mesurer aux « matrones romaines les plus respectables, aux femmes de nos anciens barons et aux bergères<sup>622</sup> », et la comtesse de Nangis, qui est attachée à son époux par « le besoin de son affection, le désir de le rendre

---

<sup>616</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret*, p. 129.

<sup>617</sup> M. de Montbrillant souhaite que sa femme soit « comme toutes les autres » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 193).

<sup>618</sup> *Ibid.*, p. 335-336.

<sup>619</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 4, p. 2.

<sup>620</sup> Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, tome 2, p. 52-53.

<sup>621</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, partie 1, p. 181-182.

<sup>622</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 118-119.

heureux<sup>623</sup>. » Cependant, M. Henley ne comprend pas que c'est en mettant ses qualités personnelles au service de ses rôles d'épouse et de mère que son épouse parviendrait à être heureuse. L'incommunicabilité résulte du heurt de deux visions contraires : tandis que M. Henley juge important que sa femme remplisse ses rôles d'épouse et de mère de la même façon que les autres femmes, donc qu'elle se substitue à la première Mrs Henley, son épouse souhaite remplir ces fonctions à sa façon et désire que son individualité soit reconnue. Les « qu'importe » de M. Henley, combinés, au demeurant, à des exhortations à devenir plus « raisonnable », marquent une indifférence qui choque celle qui ne cherche pas à être comparée aux autres, mais qui aspire plutôt à être distinguée : « les injustices d'un jaloux, les emportements d'un brutal, seraient moins fâcheux que le flegme et l'aridité d'un sage<sup>624</sup> », s'exclame-t-elle. Les personnages féminins doivent donc sentir que leurs qualités personnelles apportent une valeur unique à leur couple et à l'éducation de leurs enfants afin d'atteindre la coïncidence avec eux-mêmes et d'éviter de remettre leur identité en question.

Dans un roman d'Isabelle de Montolieu, le comte de Walstein, tout comme M. Henley, est déterminé à faire correspondre sa femme à l'image qu'il se fait d'une bonne épouse et ce même s'il doit recourir à la violence : « si je puis rencontrer une jeune personne telle que je la désire et que je ne cesserai de chercher, dont l'âme simple et naïve ne connaisse point encore l'amour et très peu le monde ; si je puis la trouver, elle

<sup>623</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret*, p. 176.

<sup>624</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 116. On note que dans un roman de Mlle d'Albert la baronne de Murville désire elle aussi recevoir des marques d'attention : « Aimerez-vous mieux que je n'eusse l'œil ouvert sur vos actions que pour en concevoir des alarmes ? que j'allasse fouiller dans les replis de votre cœur, pour y découvrir la matière d'un reproche ? que j'empoisonnasse vos jours et les miens par les fureurs de la jalousie ? *Oui, répliquai-je, oui, Monsieur, je l'aimerais mille fois mieux* », soutient-elle (Mlle d'Albert, *op. cit.*, p. 46-47 (je souligne)). À son tour, un personnage masculin de Mme de Krüdener s'irrite de l'indifférence dont souffre celle qu'il aime : « le comte, préoccupé des affaires publiques, ne s'occupa qu'un instant de Valérie : il la rassura, lui dit qu'elle était un enfant (...). Et cependant elle était sur son sein, il respirait son souffle, son cœur battait contre le sien, et il restait froid, froid comme une pierre ! », écrit-il (Mme de Krüdener, *Valérie*, p. 909).

sera à moi, dusse-je la forcer à m'épouser<sup>625</sup> », écrit-il dans une lettre. Convaincu que pour être heureux il ne s'agit pas d'apprendre à connaître son épouse ni à l'aimer pour ce qu'elle est vraiment, ce personnage projette d'épouser une jeune fille étrangère à l'amour, peu familière avec les plaisirs du monde, jeune et innocente pour la modeler lui-même. Terrifiée par les traits d'un époux défiguré, Caroline de Walstein obtient la permission de se retirer auprès d'une amie, plutôt que de partager la maison d'un homme dont elle supporte difficilement la vue. Libre de pratiquer la lecture, la musique, le dessin et la peinture, elle connaît des moments de bonheur au sein de sa retraite. Oubliant qu'elle est mariée, elle tombe même amoureuse. Ce n'est qu'après une séparation de plus d'un an, au cours de laquelle Caroline construit sa personnalité et fait l'expérience de l'amour, que le couple marié se réconcilie. Ainsi, la seule observation d'un modèle féminin quelconque ne suffit pas à rendre un couple heureux ni à forcer une femme à s'attacher à un époux qui lui répugne. La reconnaissance mutuelle des qualités de chacun assure l'entente conjugale. Contrairement à M. Henley qui continue de croire à la fin du roman qu'une union fondée sur l'observation exacte des rôles traditionnels suffit à assurer un mariage heureux, et ce malgré les récriminations de son épouse, le comte de Walstein reconnaît les qualités personnelles de sa femme, grâce à qui il a appris à aimer. Le couple qui favorise une acceptation et une estime réciproques promeut l'égalité qui, selon mylord Rivers, forme la « base de la concorde, et de cette harmonie d'où naissent les douceurs de toute espèce d'association<sup>626</sup>. »

Fondée sur cet idéal d'égalité, la conception du couple marié que défendent les romancières au tournant du siècle est de moins en moins en conflit avec le bonheur. Cependant, beaucoup d'héroïnes continuent de remettre leur identité en question. Lorsque le malentendu et l'incommunicabilité creusent un fossé qui sépare

---

<sup>625</sup> Isabelle de Montolieu, *op. cit.*, p. 213-214.

<sup>626</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 38.

irréremédiablement les époux, la solitude accable celle qui ne se sent « digne de rien<sup>627</sup> », faute d'accéder à une forme quelconque de valorisation. Comme nombre d'héroïnes se tournent vers cette solitude pour protéger leur individualité afin d'éviter d'en être dépossédée, les romans féminins témoignent des stratégies auxquelles ont recours les femmes pour assurer leur bonheur.

### **De la solitude au bonheur**

Il est essentiel d'appivoiser la solitude afin de « s'accoutumer à être seule<sup>628</sup> », prescrit madame de Puisieux dans ses *Conseils à une amie*. Pour éviter de se sentir comme le prolongement d'autrui sans valeur propre, les personnages féminins imaginés par les romancières consacrent leurs moments de liberté à s'occuper à divers projets qui leur permettent de se valoriser. Dans ses *Réflexions sur les femmes*, Mme de Lambert convient qu'« un des plus grands bonheurs, c'est de savoir se suffire à soi-même<sup>629</sup>. » Il s'agit donc de s'occuper pour meubler l'« abandon<sup>630</sup> » dont les héroïnes sont victimes de la part de leurs époux.

Dans un roman de Marguerite de Lussan publié au début du siècle, deux fonctions distinctes sont associées au repli : si celui-ci aide à cheminer vers la vertu, il peut aussi servir à asseoir les qualités individuelles d'un personnage. Résolue à résister à l'amour adultère, la comtesse de Gondez, qui se repent de ses sentiments pour le chevalier de Fanime, est déterminée à bannir de son cœur cet amour qui l'écarte de la vertu. Afin d'éviter de dévier du projet qu'elle s'est fixé, elle décide de se retirer dans une solitude régénératrice : « pour m'affermir dans ce dessein je fus quelques jours sans sortir, et sans recevoir personne chez moi, je ne voulus pas même voir pendant cette petite retraite la

---

<sup>627</sup> Mme de Duras, *Olivier ou Le Secret*, p. 176. Envoyée à Memel par son époux qui la soupçonne d'infidélité, l'héroïne des *Lettres galantes de deux dames de notre temps* supporte difficilement la solitude qu'elle y trouve. Dans une lettre à son époux elle écrit : « je suis plus isolée qu'en Sibérie » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres galantes de deux dames de nos temps*, p. 64).

<sup>628</sup> Madeleine de Puisieux, *Conseils à une amie*, p. 449.

<sup>629</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, p. 143-144.

<sup>630</sup> *Ibid.*

liste de mon Suisse, de peur d'y trouver le nom du Chevalier<sup>631</sup> », dit-elle. Seule, elle affermit sa décision de lutter contre une inclination en conflit avec l'image qu'elle souhaite projeter. Pour éluder toute tentation, elle renonce même à l'amitié en fuyant la compagnie de la comtesse de Venneville et en s'isolant à Gondez. Une conduite si rigoureuse lui inspire un sentiment de vanité qui, en plus l'amène à se « croire au-dessus de la plupart des femmes », la « dédomage [*sic*] du plaisir qu'[elle] aurai[t] eu de voir un homme dont [elle] ne pouvai[t] banir [*sic*] l'idée<sup>632</sup>. » Le bonheur qu'elle trouve à demeurer fidèle à ses principes compense celui de l'amour. Ainsi, le sacrifice qu'elle s'impose lui permet de se démarquer des autres femmes. En comparant sa conduite à celle de ses consœurs, l'héroïne qui emploie la solitude pour conserver l'estime qu'elle a d'elle-même nourrit un sentiment de supériorité. La solitude cache donc le moyen de transcender le fossé qui se creuse entre l'amour et le devoir, et permet à celle qui s'isole volontairement de tenir une conduite qui lui inspire la satisfaction d'être au-dessus des autres femmes.

Grâce à des occupations variées, les personnages féminins imaginés par les romancières des Lumières réussissent à faire de la solitude leur alliée dans leur quête du bonheur. L'énergie que la narratrice des *Confidences d'une jolie femme* déploie et le « double salaire » qu'elle dépense pour réaménager son château de Bourgogne constituent une tentative de réconciliation avec cet espace hostile qu'elle est venue habiter<sup>633</sup>. Comme cette récréation ne l'occupe qu'un bref moment et qu'elle la remplace vite par une autre activité<sup>634</sup>, l'héroïne multiplie les moyens de tromper sa solitude pour dompter le trouble qui l'habite : « Poussée par une secrète agitation qui me tourmentait,

<sup>631</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 66-69.

<sup>632</sup> *Ibid.*

<sup>633</sup> L'état du château l'effraie à son arrivée : « des fossés remplis d'une eau verdâtre et foetide [*sic*] ; une cour fangeuse ; une maison antique et dégradée, m'inspirèrent tant d'effroi, que je pensai faire tourner bride à mes chevaux.... » (Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 4, p. 88-90).

<sup>634</sup> En plus de faire venir de Paris des ouvriers, elle commande aussi « des livres, des meubles, des choses de luxe, d'agrémens, de fantaisies de toute espèce » (*Ibid.*, p. 90-91).

et me faisait tourmenter les autres, je changeai, je renversai, je bouleversai tout, et finis par trouver insupportable ce que j'avais entrepris comme un amusement<sup>635</sup> », écrit-elle. Coupé de ses activités mondaines usuelles, ce personnage, résolu à entretenir des projets pour se distraire, cherche à trouver le bonheur au sein de la solitude.

Plongée dans le tumulte mondain, l'héroïne de Mme d'Andlau écrit à son amie l'ennui qu'elle éprouve et conclut que la tranquillité est davantage propice au bonheur<sup>636</sup>. Celle qui voit dans la solitude un ressourcement infini y trouve la possibilité de se forger une identité qui lui soit propre. En se consacrant à des activités qui correspondent à ses intérêts personnels, l'héroïne des *Ressources de la vertu* confie au marquis de Châteaubrun que la manière dont elle s'occupe<sup>637</sup> lui procure des « jours heureux<sup>638</sup> ». À son tour, Mme de Montbrillant va jusqu'à dire que ses passe-temps, qui comptent la peinture, la promenade et la musique, dont elle « rêve la nuit<sup>639</sup> », lui donnent le sentiment d'être « au-dessus de tout événement<sup>640</sup> ». Au lieu d'envisager les occupations féminines comme de simples distractions, elle reconnaît leur valeur et blâme les hommes qui les dénigrent. Absorbée par l'étude de l'italien et par la traduction des livres du Tasse, elle se désole de la remarque de Desbarres qui condamne ce projet : « vous ne vous êtes livrée à l'étude que parce que Formeuse a paru vous quitter. Mais il reviendra ; l'étude restera là, et la traduction ira au diable<sup>641</sup> ». Madame de Montbrillant emploie sa

---

<sup>635</sup> *Ibid.*

<sup>636</sup> Dans une lettre à Henriette, Sophie écrit : « je vais à tous les spectacles, je cours tous les Bals, je vois beaucoup de monde, je donne de grands soupers, j'ai une Cour brillante, une foule d'adorateurs ; et qu'est-ce que cela produit ? de l'ennui souvent le jour, beaucoup de fatigue le soir, toujours de l'étourdissement, et très rarement du plaisir. Le bonheur ne se rencontre point dans le tumulte ; loin de nous en approcher, la dissipation nous en éloigne ; ces objets étrangers dans lesquels nous croyons l'apercevoir [*sic*], nous trompent : c'est, je le sens bien, au dedans de nous qu'il réside : la tranquillité de l'esprit, la paix du cœur, voilà au vrai ce qui le procure » (Mme d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 134-135).

<sup>637</sup> Elle reçoit chez elle une société qu'elle choisit et elle se perfectionne dans l'art de peindre et de dessiner.

<sup>638</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de milady B\*\*\**, p. 128.

<sup>639</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 967.

<sup>640</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>641</sup> *Ibid.*, p. 712.

solitude à des activités auxquelles elle se dévoue sérieusement et qui lui permettent de se réaliser. Lorsque la présence de l'abbé de Vaux la gêne et perturbe sa routine, elle affirme qu'elle se sent « insensible à tout » et ajoute que son « âme dort, ou [qu'] elle est morte<sup>642</sup> ». En lui permettant de se livrer à des activités en accord avec ses intérêts et ses talents, la solitude donne un sens à son existence et rend possible l'affirmation de sa personne en tant que sujet.

Mlle d'Albert, Mme d'Andlau et Mme d'Épinay représentent des héroïnes actives dans des romans dont la narration s'opère à partir de la voix privée et personnelle. Dans les marges de la lettre ou de ses mémoires, l'épistolière possède une plus grande liberté d'expression lui permettant de partager avec son destinataire les moyens d'envisager la solitude et d'y trouver une part de bonheur.

Alors que bon nombre d'héroïnes trouvent dans la solitude un lieu de valorisation et y découvrent la possibilité d'atteindre la satisfaction d'elles-mêmes, d'autres supportent difficilement cet état lorsque le regard austère de leur époux le pénètre et que ce dernier se prétend juge de leur emploi du temps. Isolée à Hollowpark, madame Henley déplore non seulement l'impossibilité de se rendre utile, donc de se valoriser, mais elle regrette aussi d'être exilée loin de sa tante qui aurait pu la consoler : « je suis malheureuse, je m'ennuie ; [...] je suis seule, personne ne sent avec moi<sup>643</sup> », se désolait-elle. Comme « il n'y a rien à changer, rien qui demande [son] activité ni [ses] soins<sup>644</sup> », ce personnage, à qui son époux reproche les moyens qu'elle invente pour s'occuper<sup>645</sup>, ne trouve plus aucune façon d'affronter la solitude. Observatrice du monde qui l'entoure, elle échoue à y prendre part : « Ce dont je me trouve le mieux, c'est de regarder, dans

---

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 938.

<sup>643</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistress Henley*, p. 107.

<sup>644</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>645</sup> Il voit d'un mauvais œil le réaménagement de sa chambre, il déplore la présence de son chat angola, il critique les cadeaux qu'elle a ramenés de Londres, il renvoie sa femme de chambre et il s'oppose à ce qu'elle nourrisse elle-même leur enfant.

cette saison brillante les feuilles paraître et se déployer, les fleurs s'épanouir, une foule d'insectes voler, marcher, courir en tout sens<sup>646</sup>. » Fascinée par les activités dont la nature est remplie, madame Henley se plaît à contempler le renouveau que le printemps apporte. Témoin passif, ce personnage prisonnier d'un état de stagnation irrévocable s'enfonce dans une condition qui exclut tout bonheur. À son tour, Mlle de Foix, destinée à épouser monsieur de Candale dans un roman de Mme de Souza, craint d'être anéantie par le sentiment d'inutilité que lui réserve le mariage : « M. de Candale, si plein de son mérite, si constamment satisfait ! quel bonheur pourrais-je lui offrir ?<sup>647</sup> », se demande-t-elle. Celle qui n'a rien à changer sent le poids de la claustration l'étouffer. Seule la retraite promet à l'héroïne étrangère aux objets nouveaux qui l'entourent la possibilité de s'habituer à son sort. Comme elle éprouve un mouvement de va-et-vient entre le dégoût et les délices de la solitude<sup>648</sup>, la comtesse, qui n'aspire plus qu'à survivre, annihile ses peines et ses envies par le détachement qui lui permet de « [voir] passer, sans regret et sans désir, les jours après les jours, et enfin la vie<sup>649</sup>. » Coupées d'elles-mêmes et presque indifférentes à la vie, madame Henley et madame de Candale, qui ne trouvent dans la solitude qu'un sentiment d'abattement, se font spectatrices d'un monde qui ignore leurs qualités individuelles. Les personnages féminins à qui l'on reproche les activités qui les occupent ou qui regrettent de se consacrer à des projets qui ne les distraient que momentanément, se désintéressent lentement du monde qui les entoure et même de la vie, et poursuivent une voie qui les mène aux frontières de l'inexistence<sup>650</sup>.

<sup>646</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>647</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 416.

<sup>648</sup> Elle écrit : « Je passe successivement d'un travail extrême à un dégoût insurmontable ; ou je me promets d'embrasser tous les genres d'études, ou je ne puis me livrer à la plus légère occupation. Alors la promenade m'ennuie, le repos me fatigue, je suis à charge à moi-même » (*Ibid.*, p. 493).

<sup>649</sup> *Ibid.*, p. 433-434.

<sup>650</sup> Rejetée par l'homme qu'elle aime, Jenny Bleinmore écrit qu'elle succombera à la solitude qui l'accable. Prétextant n'être plus qu'une « ombre, mais qui passe ; une vapeur à moitié dissipée » (Marie Monnet, *Lettres de Jenny Bleinmore*, Surate et Paris, Regnault, 1787, partie 2, p. 27), elle s'efface derrière les traits d'une morte vivante. Cette solitude blasée n'est pas sans annoncer le mouvement romantique.

Plus le siècle avance, moins les personnages féminins ont la force de résister à la solitude. Dans un roman de Mme Cottin, Claire d'Albe décrit à sa confidente la difficulté qu'elle ressent à vaincre le sentiment d'être seule. Bien qu'elle admette que « la danse et le monde [la] distraient d'une mélancolie qui [la] poursuit et [la] domine de plus en plus », elle observe que ces distractions échouent à combler le vide grandissant : « je n'ai plus assez de vie pour cette solitude absolue où il faut se suffire à soi-même<sup>651</sup> », affirme-t-elle. Incapable de concilier son rôle d'épouse et l'amour défendu qu'elle ressent pour Frédéric, Claire est déchirée par des sentiments contradictoires qui rendent sa solitude d'autant plus douloureuse. Un affreux sentiment de culpabilité gêne son existence : « je ne pouvais ni dormir, ni penser, ni vivre ; j'ai erré dans la maison pour me sauver de moi-même<sup>652</sup> », écrit-elle. La solitude devient insupportable lorsqu'elle augmente l'aliénation dont souffrent les personnages féminins. C'est pourquoi Ourika préfère la mort à la solitude. En convenant que le « sentiment de l'inutilité de l'existence, est celui qui déchire le plus profondément le cœur » et en implorant le ciel de « retirer de la terre la pauvre Ourika ! Personne n'a besoin d'elle<sup>653</sup> », celle-ci montre que la solitude est inapte d'assurer l'estime d'elle-même et augmente l'affliction que l'aliénation inflige<sup>654</sup>. Puisque « pour se distraire, il faut entrevoir ailleurs l'espérance<sup>655</sup> », les personnages féminins des romans publiés à la fin du siècle semblent avoir perdu cette confiance qui avait pourtant suscité le désir d'entretenir des projets personnels chez les héroïnes qui les avaient précédées. La maternité, qui ranime l'espoir d'un changement, réussit sinon à leur inspirer de nouveaux projets, du moins à les faire sortir de leur torpeur.

<sup>651</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 715-716.

<sup>652</sup> *Ibid.*, p. 746.

<sup>653</sup> Claire de Duras, *Ourika*, p. 1001.

<sup>654</sup> Dans un roman de Mme Beccary paru en 1769, milady Bedford ressentait la même frustration provoquée par l'impossibilité de se rendre utile et de trouver une forme quelconque de valorisation au sein de son mariage : « Malheureuse ! pourquoi suis-je née ? je n'étais bonne à rien dans ce monde ; je n'ai jamais eu le pouvoir d'y faire le bonheur de personne », s'exclame-t-elle après avoir survécu à la maladie (Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 195).

<sup>655</sup> Claire de Duras, *Ourika*, p. 1004.

« Oui, je conçois que la tendresse qu'on a pour ses enfants puisse dédommager et consoler de tout. Ce sentiment sacré, plus doux que l'amitié, plus vif que l'amour même, est aussi plus désintéressé et le seul véritablement durable » (Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme*, Paris, Maradan, [1798] 1802, vol. 3, p. 137).

### Le bonheur d'être mère

L'amour maternel est aux romans féminins ce que l'amour passion est aux romans masculins<sup>656</sup>. Les romancières accordent une place importante au rôle de mère et aux préoccupations qui lui sont liées. Tout en dénonçant la maternité comme finalité de l'existence féminine, elles tentent de faire de cette expérience un moyen d'accéder au bonheur. Si, à l'instar de Rousseau, elles attachent une « vocation supérieure<sup>657</sup> » à la fonction maternelle, c'est pour la mettre au service du bonheur.

Telle une consolation ultime, la naissance d'un enfant suffit à attacher une mère malheureuse à la vie. Alors que dans *La Jardinière de Vincennes* un fils permet à la marquise d'Astrel de « supporter patiemment tous les chagrins<sup>658</sup> », la fille de l'héroïne d'*Adélaïde ou Les Mémoires de la marquise de M \*\*\** console celle-ci de « n'avoir pas terminé dans les flots [...] des jours comptés par [ses] souffrances<sup>659</sup>. » Remède à l'apathie, la présence d'un enfant prévient les suites néfastes qui menacent l'héroïne confrontée à la mort d'un époux aimé : « les douces caresses de l'enfant, les noms tendres qu'elle m'adressait, produisirent leur effet... Je recouvrai l'usage des pleurs, celui de la voix, et fut, dès cet instant, délivrée de tout danger<sup>660</sup> », soutient la narratrice des *Confidences d'une jolie femme*. Celle qui recouvre l'usage de ses sens grâce à son

---

<sup>656</sup> De la marquise de Merteuil à Suzanne et Théopé en passant par Marianne, par Silvie et par Manon, les personnages féminins imaginés par les romanciers sont peu féconds. La disparition de Cécile et l'amour incestueux de Cleveland suffisent à obscurcir le bonheur lié à la maternité chez l'abbé Prévost. Seule Julie se tourne vers la famille pour trouver une certaine félicité. Cependant, l'éducation des enfants tombe sous l'autorité masculine, de sorte qu'elle échoue à connaître le bonheur dont les veuves et les riches protectrices des romancières font l'expérience.

<sup>657</sup> Isabelle Brouard-Arends, « Entre nature et histoire. Dire la maternité au siècle des Lumières », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, p. 236.

<sup>658</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, p. 80.

<sup>659</sup> Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 175-176.

<sup>660</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 4, p. 181.

enfant et qui résiste aux souffrances qui lui faisaient préférer la mort, découvre en elle une nouvelle force susceptible de l'aider à surmonter ce qui l'empêche d'accéder au bonheur. Lorsque tout va pour le pire, la maternité ranime l'espoir d'un avenir meilleur et donne à la mère le courage de supporter ce qui la rend malheureuse et lui permet de cheminer malgré tout vers le bonheur.

À dire vrai, les héroïnes découvrent un espace de réalisation personnelle auprès de leurs enfants. Préoccupées par le bien-être de ceux-ci, elles expriment le désir de les nourrir elles-mêmes et trouvent une forme de valorisation dans la fonction, alors controversée, de nourrice. Dans son ouvrage sur l'amour maternel, Élisabeth Badinter rappelle qu'à l'époque des Lumières on avait recours à de nombreux arguments pour s'opposer à la pratique de l'allaitement. La crainte de perdre sa beauté et sa santé, celle de dégoûter son époux, voire d'être au-dessous d'une classe sociale dans laquelle on considérait le recours à une nourrice comme une marque de distinction, celle de paraître ridicule et impudique et de devoir suspendre sa vie sociale, parce qu'une telle fonction exigeait que la mère se retire, rebutaient nombre de femmes<sup>661</sup>. Dominique Godineau remarque toutefois qu'au cours des années 1770-1780, on assiste à une « véritable campagne en faveur de l'allaitement maternel<sup>662</sup> ».

L'allaitement, qui canalise l'attachement que les femmes éprouvent pour leur enfant et qui réalise une forme de fusion, suscite diverses objections. Mais les personnages féminins sont prêts à braver l'opposition de leur époux, de leur amant, de leurs amies et de leurs parents pour mener à bien un projet qui leur tient à cœur et qui leur permet de remplir leur rôle de mère comme ils l'entendent et même de le redéfinir selon leurs propres principes. Ils font preuve d'une fermeté surprenante et d'une volonté

---

<sup>661</sup> Élisabeth Badinter, *L'Amour en plus, histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1980, p. 83-87.

<sup>662</sup> Dominique Godineau, *op. cit.*, p. 176. Certes, les préceptes que Rousseau défend dans *Émile* participent à la popularisation de cette pratique.

qui va à contre-courant de l'opinion reçue. La mère nourrice tient désormais une place de choix au sein de la famille. Le rôle de mère permet aux héroïnes de s'arroger une part d'autorité et parfois même de forcer leur époux à autoriser leurs caprices<sup>663</sup>.

La lutte que mènent les personnages féminins pour atteindre leur objectif connaît une avancée certaine dans la deuxième moitié du siècle. Sur ce plan, les personnages de Mme de Villeneuve pavent la voie à la contestation de l'opinion publique. Bien que le comte de Maronville appréhende les effets de l'allaitement sur la santé de son épouse, celle-ci le sollicite « avec tant d'instances, qu'enfin il y consentit<sup>664</sup>. » Un autre personnage féminin de Mme de Villeneuve estime que pour réaliser son projet, il vaut mieux tirer profit de l'indifférence de son époux : « contre l'usage des femmes de [son] rang<sup>665</sup> », la marquise d'Astrel prend la liberté de nourrir elle-même son fils. Dans un roman de madame d'Andlau, Sophie répond à ses parents que s'ils la croient trop jeune pour nourrir elle-même son fils, ils auraient dû la juger trop jeune pour être mère. Comme elle pense que c'est davantage « l'usage, l'embarras, l'ennui, tant pour [elle], que pour les autres<sup>666</sup> » qui motivent leur opposition, elle refuse de se plier à leur demande. Toutefois, elle manque de perdre un bras en raison d'un « lait répandu<sup>667</sup> ». Même la médecine s'oppose à son dessein ! À son tour, l'héroïne des *Lettres d'Émerance à Lucie* se moque des propos que le « spectacle d'une mère nourrice » entraîne et soutient qu'elle

---

<sup>663</sup> Dans un roman de Mlle d'Albert, la narratrice affirme : « les annonces d'une grossesse m'autorisèrent à quelques petits relâchements qui furent suivis de mille autres... J'eus de l'humeur, des vapeurs, des fantaisies. Loin de se plaindre, le comte respectait mon état, m'en aimait davantage, et ajoutait à ses attentions tout ce que je retranchais aux miennes » (Mlle d'Albert, *op. cit.*, p. 35-37).

<sup>664</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, partie 4, p. 33.

<sup>665</sup> *Ibid.*, partie 3, p. 80.

<sup>666</sup> Mme d'Andlau, *op. cit.*, partie 4, p. 29-31.

<sup>667</sup> Comme Sophie a failli perdre un bras après ses couches, la seule explication que lui donnent les médecins est celle d'un « lait répandu » : « À présent que je me porte presque bien, je puis vous avouer que j'ai été malade, mais très sérieusement, d'un lait, dit-on, répandu ; j'ai manqué en perdre un bras ; et ce n'est que depuis quelques jours que je commence à m'en servir. Si j'en eusse été crue, cet accident ne me serait point arrivé : j'avais le plus vif désir d'être la nourrice de mon fils [...] Qu'en a-t-il résulté ? J'ai d'abord couru risque de la vie ; ensuite, celui d'être estropiée » (*Ibid.*), écrit-elle à Henriette.

ne s'est jamais « si bien portée<sup>668</sup> ». Sensibles aux bienfaits de ses soins, Sophie se réjouit qu' « on n'[ait] jamais vu un enfant moins pleurer, et moins crier que le [sien]<sup>669</sup> » et Lucie convient que sa « petite se sent de cette bonne santé<sup>670</sup> ». La satisfaction que connaissent les personnages féminins à nourrir eux-mêmes leur enfant renforce leur conviction en faveur de cette pratique. Même le dégoût de Frédéric, qui porte la fille de Claire d'Albe « quoiqu'elle sentît *le lait aigre*<sup>671</sup> », ne suffit pas à faire regretter à Claire le lien privilégié qui l'attache à sa fille. D'autres personnages tels que Mme de Montbrillant et Mrs Henley estiment que le bonheur qu'elles se promettent devrait influencer leur époux, dont elles réclament l'approbation. Or, M. de Montbrillant se moque du projet de son épouse qu'il qualifie de « ridicule » et de « folle idée<sup>672</sup> » et M. Henley répond qu'il faut consulter son ami médecin pour s'assurer que la vivacité de son épouse ne devrait pas faire plutôt préférer une nourrice. Bien qu'ils tentent de représenter à leur mari les conditions qui les rendraient heureux, ces personnages échouent à obtenir une permission qui aurait augmenté leurs chances d'accéder au bonheur. En refusant à leur femme d'allaiter et en leur enlevant leur rôle d'éducatrice ou en maintenant un contrôle strict sur celui-ci, les personnages masculins se taillent une place au sein de l'espace que les mères partagent avec leurs enfants.

En réclamant le droit d'entretenir un lien encore plus intime avec le nouveau-né, les héroïnes revendiquent la possibilité de redéfinir leur rôle de mère. Alors que plusieurs personnages voient dans ce rôle l'occasion de construire un microcosme soustrait aux valeurs d'une société patriarcale, d'autres y voient plutôt une occupation funeste qui augmente leur aliénation en les coupant de leur cercle mondain. Dans les *Mémoires de la*

<sup>668</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, partie 2, p. 145. Dans une lettre à Émerance, Lucie rapporte les objections que son projet suscite : « c'est une folie ; c'est une sagesse ; c'est une imprudence dans le Marquis, une témérité chez moi ; je vais ruiner ma santé, mon repos » (*Ibid.*).

<sup>669</sup> Mme d'Andlau, *op. cit.*, partie 4, p. 29-31.

<sup>670</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, partie 2, p. 145.

<sup>671</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 699 (l'auteur souligné).

<sup>672</sup> Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 247-248.

*marquise de Crémy*, le comte de Mosan convient que le bonheur de sa femme dépend presque uniquement des fêtes et des spectacles : « Jamais elle n'aura le courage d'immoler un quart d'heure de plaisir à l'ornement de son esprit, ni au bien de ses affaires ; comment prendrait-elle sur ses affections, pour se donner aux soins qu'exige l'éducation d'un ou de plusieurs enfants ?<sup>673</sup> », se demande-t-il. Ce personnage masculin respecte le rejet de la maternité de la comtesse en refusant de « contraindre et [de] borner les désirs<sup>674</sup> » de celle-ci, puisqu'elle trouve la reconnaissance sociale qui fonde son bonheur au sein de sa société. Résigné à l'idée de n'avoir aucun héritier, il dépense toute sa fortune pour satisfaire les caprices de son épouse. Bien qu'une grossesse surprenne la comtesse, celle-ci n'hésite pas à abandonner sa fille au profit de fêtes mondaines ni à la placer au couvent et à la laisser manquer de tout. Conforme à l'attitude de l'époque, cette désinvolture tranche avec la conduite des personnages féminins des autres romancières.

Dans la deuxième moitié du siècle se multiplie le nombre d'héroïnes qui trouvent dans la maternité, véritable projet de compensation, le moyen de tromper leurs espoirs déçus. Dans un roman de Mme Leprince de Beaumont, madame de Batteville transpose l'amour qu'elle ressent pour son amant dans celui qu'elle voue à sa fille. En remplaçant un sentiment par un autre, elle tente de « resserr[er] les liens qui [l]'attachaient à [son époux]<sup>675</sup>. » Mariée à un homme qu'elle estime, mais qu'elle ne parvient pas à aimer, elle aspire malgré tout à remplir son rôle d'épouse comme il se doit. Ainsi, l'amour maternel lui permet de concilier des sentiments opposés et de se consacrer à sa famille au lieu de penser à son amant. Chez Mme d'Andlau, Sophie aspire plutôt à tabler sur l'amour maternel pour se séparer d'un époux volage qu'elle aime en dépit de ses fautes. Pour chacune, la maternité constitue un exutoire capable de combler les lacunes du couple.

---

<sup>673</sup> Mme de Miremont, *op. cit.*, p. 3-6.

<sup>674</sup> *Ibid.*

<sup>675</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Mme la Baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, p. 102.

Tandis que la première y voit la possibilité d'un rapprochement qui lui permettrait de faire la paix avec son état de femme mariée, la deuxième trouve dans l'amour maternel le moyen de se détacher de son époux et d'établir une forme de paix conjugale. Comme les couples mal mariés sont plus féconds que ceux qui ont contracté un mariage d'amour<sup>676</sup>, la présence d'un enfant paraît indispensable à l'héroïne confinée dans un état dans lequel elle échoue à s'épanouir. Ainsi, au lieu de permettre la réalisation du couple, la naissance d'enfants se présente plutôt comme l'expression d'un manque.

Dans un roman de Mme de Souza, la comtesse de Foix adopte la même attitude que celle de la mère de Cécile dans un roman d'Isabelle de Charrière. En affirmant que « l'amour maternel est la seule félicité qui surpasse toutes les promesses de l'espérance, la seule à laquelle l'imagination ne puisse atteindre<sup>677</sup> », elle enseigne à sa fille que le mariage n'a d'intérêt que parce qu'il « est doux d'être mère<sup>678</sup> ». Ainsi, elle admet que le mariage ne suffit pas au bonheur, mais que la maternité procure la part manquante de valorisation et de satisfaction nécessaire à une existence heureuse. Or, il faut préciser que comme l'état mental du comte de Foix a régressé vers l'enfance et que la mère de Cécile est veuve, toutes deux sont libres de gouverner leur famille comme elles l'entendent.

---

<sup>676</sup> Dans *La Jardinière de Vincennes*, la marquise d'Astrel se console d'un mariage malheureux par l'amour qu'elle voue à son fils. Mme Leprince de Beaumont imagine une héroïne, la marquise de \*\*\*, qui recueille avec joie l'enfant adultérin de son époux. Dans un roman de Mme de Kéralio, Adélaïde déclare : « Le ciel voulut sans doute me dédommager comme mère, de ce que j'avais perdu comme fille » (Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 28). Chez Mme de la Guesnerie, la comtesse de Valcy se dédommage des travers de son époux par l'éducation de ses deux enfants. De façon similaire, dans un roman de Mme de Genlis, la duchesse de C\*\*\* survit à neuf ans de captivité en pensant à sa fille. De même, Claire d'Albe trompe l'ennui d'un mariage mal assorti par les soins qu'exige son rôle de mère. À son tour, Amélie Mansfield remplace l'amour qui fait défaut à son couple par celui qu'elle donne à son fils Eugène. Mme de Montbrillant se dévoue à l'éducation de ses deux enfants après avoir constaté l'inconstance de son époux. Au nombre des couples féconds qui ont contracté un mariage d'amour on compte Flore, qui dans un roman de Mme Robert, a deux enfants et Julie qui, mariée à l'amant de sa mère, donne naissance à douze enfants. Il faut noter que le nombre d'enfants correspond précisément au nombre d'années durant lesquelles des Essarts et son amante ont été séparés. Comme les mariages heureux se soldent le plus souvent par la mort de l'un des époux et même des deux (Mme Cottin écrit deux romans dans lesquels la mort emporte les amants nouvellement mariés : alors que Malvina meurt peu après son mariage avec Edmond, Amélie et Ernest meurent simultanément après s'être enfin unis), ces couples peu nombreux n'ont le plus souvent aucun héritier.

<sup>677</sup> Adélaïde de Souza, *Émilie et Alphonse*, p. 406.

<sup>678</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 164.

L'absence de la figure paternelle octroie à la mère une liberté qui lui permet d'exercer son autorité. La mère éducatrice n'a plus à se cacher et peut assumer ouvertement un rôle qui lui procure des marques de reconnaissance.

Dévouée entièrement à ses enfants, celle qui se réalise à travers son rôle de mère est absorbée par l'amour maternel. Une héroïne de Mme Cottin, qui a promis à son amie mourante de tenir lieu de mère à sa fille et même de ne jamais se marier pour mieux accomplir sa promesse, serre Fanny contre elle « comme pour empêcher qu'aucun sentiment vînt se placer entre elles deux<sup>679</sup> ». De façon similaire, le lien qui unit Amélie Mansfield à son fils Eugène rebute Ernest<sup>680</sup>. Les personnages féminins déterminés à demeurer fidèles à leur rôle de mère se multiplient : la marquise d'Astrel, Mme de Maronville, Mme de Batteville, la comtesse de Valcy, la duchesse de C\*\*\* refusent, chacune, un remariage d'amour. Deux d'entre elles, Mme de Batteville et la duchesse de C\*\*\*, vont même jusqu'à unir leur fille à leur amant ! À l'abri de la séduction dans une maison religieuse, Mme de Batteville ne quitte sa retraite que pour assister aux couches de sa fille qui met au monde au moins douze enfants. Le bonheur familial qui ne cesse de croître au sein du ménage de sa fille fait la félicité de cette héroïne convaincue que seule la famille assure un bonheur durable. Ainsi, l'amour maternel se présente comme un sentiment inépuisable que ne peut égaler l'amour passion. Les romancières imaginent des personnages féminins pour qui le refus d'épouser leur amant ne se présente pas comme un « sacrifice librement consenti où on peut trouver un enrichissement moral<sup>681</sup> », mais bien comme le choix de la maternité, à laquelle même le mariage d'amour ne peut se comparer. Signe d'une évolution idéologique vers les valeurs bourgeoises qui se

---

<sup>679</sup> Sophie Cottin, *Malvina*, p. 229.

<sup>680</sup> Dans une lettre à Adolphe, Ernest écrit : « si vous avez à craindre que je veuille jamais m'unir à une femme dont le cœur serait partagé entre le fils de M. Mansfield et moi, et qui pourrait même m'oublier pour lui. Ah ! vous me connaissez trop pour n'être pas tranquille » (Sophie Cottin, *Amélie Mansfield*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Ménard et Desenne, [1803] 1818, vol. 6, p. 24).

<sup>681</sup> Alix Deguise, « Mme Leprince de Beaumont : conteuse ou moraliste ? », Roland Bonnel & Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 168.

réaliseront pleinement au siècle suivant après la Restauration, cette attitude face à la maternité redéfinit la fonction de la femme mariée. Au lieu de se consacrer au bonheur de son époux, celle-ci choisit de créer un microcosme qui ne tombe pas sous le coup de l'autorité masculine et au sein duquel elle est libre de faire triompher les valeurs et les principes qui lui sont chers. À la tête d'un ordre nouveau, la mère éducatrice tient un rôle qui lui procure un sentiment d'accomplissement et qui est susceptible de lui attirer des marques de reconnaissance. L'aliénation qu'inspirait le sentiment d'exister pour autrui est remplacée par la satisfaction de demeurer fidèle à ses idéaux et par celle de préparer ses enfants à transiger avec les règles et les codes de la société patriarcale.

La présence d'un père change tout et remet en question le bonheur de la mère. D'ailleurs, lorsque M. Henley fixe les termes de la grossesse de sa femme, celle-ci comprend que son rôle d'épouse l'oblige à faire correspondre son rôle de mère au modèle qu'affectionne son époux. C'est pourquoi elle dit : « Adieu la joie de ma grossesse ; adieu toute joie<sup>682</sup>. » De façon similaire, lorsque monsieur de Montbrillant critique le plan d'éducation que son épouse se propose de suivre, celle-ci convient que son mariage n'a pas produit les conditions qui l'auraient rendue heureuse : « le sort m'a mal servie ; j'étais faite pour mettre mon bonheur dans mes devoirs et dans la vie domestique ; *mais il fallait être secondée*<sup>683</sup>. » Ainsi, le bonheur que connaissent les mères éducatrices est étroitement lié au soutien de leur époux ou à l'absence de ce dernier. À moins de rejeter les valeurs que leur enseigne l'ordre établi et de se retirer du monde et du commerce de séduction, donc d'acquiescer à une autre forme de marginalisation, les personnages féminins doivent se contenter de trouver des haltes de bonheur au sein même de leur état.

---

<sup>682</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 120.

<sup>683</sup> Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 1289 (je souligne).

## Du refus de se (re)marier au retrait du monde ou tentatives de libération

Des héroïnes résolues à éviter de contracter un second mariage pour « rester toujours maîtresse[s] d'elle[s]-même[s]<sup>684</sup> », comme l'affirme la veuve qui refuse d'épouser Dupuis dans *Les Illustres Françaises*, ou encore pour « que personne n'ait le droit de trouver à redire à [s]es actions<sup>685</sup> », comme le défend la marquise de Merteuil dans *Les Liaisons dangereuses*, ponctuent la fiction des romanciers. Or, l'opposition au mariage, qui fait la promotion de l'union libre chez Challe et qui tient à un projet de vengeance dans le roman de Laclos, reste lettre morte. D'ailleurs la marquise de Merteuil est sévèrement punie et « la solution de l'union libre, en elle-même déjà exceptionnelle, débouche finalement sur l'impossible<sup>686</sup> », observe Jacques Popin. Étant donné que la mort attend Roxane, Suzanne, Manon et Julie, celles qui osent s'opposer à l'ordre établi en sont exclues irrévocablement, de sorte que toute remise en question de l'ordre social n'est pas tolérée. Pour sa part, Téophé voit le couvent comme le seul lieu capable de concilier ses principes et ses actions : « de tous les lieux dont j'ai pris connaissance, je n'en vois point qui soit plus conforme à mes inclinations qu'un Couvent<sup>687</sup> », affirme-t-elle. Au lieu de se résoudre à la vie religieuse par choix, elle opte pour le couvent après avoir éliminé toutes les autres possibilités. Étant donné que le harem et le couvent « apparaissent l'un et l'autre comme des prisons pour femmes<sup>688</sup> » et que l'autorité masculine se manifeste d'une part par les eunuques et d'autre part par les Supérieures, comme le souligne Christophe Martin, Téophé passe d'une forme de séquestration à une autre et n'échappe pas à la solitude qui est de mise dans la vie au sérail. Lorsque Nadine entre au cloître par désespoir dans les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, sa

<sup>684</sup> Robert Challe, *Les Illustres Françaises* (édition critique publiée avec des documents inédits par Frédéric Deloffre), Paris, Les belles Lettres, [1713] 1967, p. 521.

<sup>685</sup> Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses* (texte présenté et commenté par René Pomeau, illustrations de Maurice-Frantz Pointeau), Paris, Imprimerie nationale, [1782] 1981, vol. 2, p. 204.

<sup>686</sup> Jacques Popin, « Poétique du roman *Les Illustres Françaises* », Thèse, Paris IV, 1985, p. 130-131.

<sup>687</sup> Abbé Prévost, *Histoire d'une Grecque moderne* (introduction par Robert Mauzi), Paris, Union générale d'éditions, [1740] 1965, p. 260.

<sup>688</sup> Christophe Martin, *op. cit.*, p. 105.

retraite est davantage le produit du sacrifice et du devoir que le résultat d'un choix éclairé. De façon similaire, la retraite d'Élisabeth Cleveland dans une grotte constitue certes une façon de « fuir le commerce des hommes<sup>689</sup> », mais se présente surtout comme l'unique solution pour une femme sans fortune qui veut se soustraire à la persécution d'un ancien amant. Paul Hoffmann convient que « la femme révoltée, dans le roman français du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaît essentiellement comme un personnage tragique, dont la tentative est précaire, menacée, comme d'avance vouée à l'échec<sup>690</sup>. » Mais, chez les romancières, le refus de se (re)marier et le désir de se retirer du monde sont le résultat d'actions volontaires posées au terme de réflexions sur soi et font avancer la pensée sur la quête du bonheur.

Si la passion permet aux héros de se dépasser et de réaliser leur essence aristocratique, la retraite du monde permet aux héroïnes d'échapper en partie à un système qui les réduit à un objet de conquête. Le goût pour la solitude que manifestent plusieurs personnages féminins exprime alors leur refus de jouer un rôle qui les réduit à un instrument de valorisation de l'autre. En court-circuitant la lutte qui gouverne les relations entre les hommes et les femmes, les personnages féminins qui se retirent du monde sont plus aptes à agir selon leurs convictions, selon leurs principes et selon leurs désirs personnels. La retraite crée un espace favorable à la connaissance de soi, tout en permettant de rompre avec l'emprise des usages de la sphère privée. Le désir de la retraite, qui exprime un constat d'échec face à l'ordre établi, met en scène une stratégie contradictoire selon laquelle un personnage féminin doit abdiquer son existence au monde en s'en retirant pour atteindre le bonheur d'être au monde. Dans ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, madame de Lambert précise que « c'est là où la vérité donne ses leçons, où les préjugés s'évanouissent, où la prévention s'affaiblit, et où l'opinion,

---

<sup>689</sup> Abbé Prévost, *Cleveland ou le philosophe anglais*, p. 71.

<sup>690</sup> Paul Hoffmann, « Sur le thème de la révolte de la femme dans quelques romans du 18<sup>e</sup> siècle français », *Romanische Forschungen*, 1987, vol. 99, n° 1, p. 34.

qui gouverne tout, commence à perdre ses droits<sup>691</sup>. » Certes, le célibat volontaire que Gabrielle Suchon propose comme solution aux femmes qui ne sentent aucun attrait pour le couvent ni pour le mariage<sup>692</sup> n'est pas socialement envisageable à l'époque des Lumières, mais les personnages féminins qui possèdent une fortune suffisante pour se retirer de la société mondaine parviennent à mener une existence heureuse, souvent sans engagement, qui apporte la tranquillité et qui autorise divers projets, comme l'étude, la lecture, l'écriture et l'éducation des enfants. La retraite participe donc d'une tentative de redéfinition de la sphère féminine fondée sur le rejet du monde sexué et sur celui des codes et des règles qui fondent la société patriarcale. Sources de tranquillité, de repos et de paix, la retraite et le refus du mariage, de l'Église et de l'amour cessent de s'inscrire dans une logique du renoncement et du sacrifice et conduisent les héroïnes au bonheur.

Au début du siècle, madame de Fontaines met en scène un personnage féminin infidèle qui expie sa faute dans un couvent. Pour éviter de profaner l'idée qu'elle se fait de l'amour, son héroïne renonce à s'unir à l'homme qu'elle aime, mais dont elle n'est plus digne, et prétend que ce sacrifice constitue la preuve ultime de ses sentiments : « c'est en me refusant à vous que je veux vous prouver que je vous aime plus que je n'ai jamais fait<sup>693</sup> », déclare mademoiselle d'Hiesme au comte d'Eu. Cette auto-punition contribue à rétablir sa valeur à ses yeux et manifeste le souci d'échapper à un état qui rendrait le poids de sa culpabilité insoutenable. À son tour, une héroïne de Mme de Lintot, qui s'entête à repousser un riche prétendant, refuse de se conformer à ce qu'on attend d'elle précisément pour prouver sa fidélité à son amant : « elle sentait une satisfaction extrême de pouvoir, à son tour, prouver à son amant, que s'il avait refusé

---

<sup>691</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, 1727, p. 101-102.

<sup>692</sup> Gabrielle Suchon, *Du célibat volontaire ou La Vie sans engagement* (introduction et notes de Séverine Auffret), Paris, Indigo & Côté-femmes, [1700] 1994, 172 p. On note que dans un roman de Mme de Miremont la narratrice se déclare en faveur de ce mode de vie : « quant à ce que je désire, ce serait d'être dans un état d'indépendance qui pût s'allier avec le célibat » (Mme de Miremont, *op. cit.*, 1766, p. 123).

<sup>693</sup> Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry Fontaines, *op. cit.*, p. 141-142.

pour elle milydy Alifax, elle lui sacrifiait un rival, dont la fortune était encore plus grande<sup>694</sup> », affirme le narrateur. Le désir de demeurer fidèle à ses sentiments et d'atteindre la coïncidence avec elle-même gouverne la conduite de cette héroïne déterminée à refuser de se marier. Résolue à se retirer au couvent, une héroïne de Mme Méheust s'engage elle aussi à demeurer fidèle à la mémoire de l'homme qu'elle aime et qu'elle devait épouser. Cette « constance parfaite<sup>695</sup> », qu'admire son amie, s'inscrit dans le projet d'accorder sa conduite avec ses principes et ses valeurs. Alors que l'amour continue de se concevoir comme une illusion et que l'aliénation en constitue toujours le résultat final, la retraite et le refus du mariage s'apparentent à un rejet de la dissolution de soi.

Lorsque le devoir menace de détruire le sentiment amoureux qui lie les amants et que la contrainte risque de faire naître « le désir de nous vanger [*sic*] d'un esclavage que nous regardons toujours comme injuste<sup>696</sup> », le refus du mariage prend une toute autre signification. Dans un roman de Marguerite de Lussan, la comtesse de Venneville est d'autant plus opposée à l'idée de se remarier que « la liberté au contraire [...] donne [aux femmes] la force d'arrêter [leurs] désirs par des réflexions qui ne [leur] paraissent jamais trop sévères lorsque [elles] ne les [doivent] qu'à [elles]-mêmes<sup>697</sup>. » Unique juge de sa conduite, elle craint d'être redevable à un époux dont l'autorité lui inspirerait de la défiance<sup>698</sup>. Elle préfère le statut de veuve à celui de femme mariée parce que l'amour, qui risque de s'éteindre, ne peut pas garantir de produire les conditions nécessaires à son bonheur. Le refus du mariage vise donc à protéger sa liberté.

<sup>694</sup> Catherine Cailleau, comtesse de Lintot, *op. cit.*, p. 26-27.

<sup>695</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie, ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 250-251.

<sup>696</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 40-46.

<sup>697</sup> *Ibid.*

<sup>698</sup> La comtesse de Venneville confie à son amie : « je n'ai presque envie de rien lorsque tout m'est permis, mais j'aurais envie de bien des choses si tout m'était deffendu [*sic*] » (*Ibid.*).

Au moment de la parution des *Lettres d'une Péruvienne*, le goût pour la retraite que manifestent les personnages féminins exprime le désir de disposer d'un espace de liberté dans lequel il serait possible de manifester son individualité. Étant donné qu'on a dû fondre la « chaise d'or<sup>699</sup> » pour construire la maison de Zilia et que les restes ont été transformés en pièces de monnaie, la fonte du trône du patriarche symbolise la destruction des règles et des codes de la société patriarcale. En procurant à Zilia les ressources nécessaires pour mener une existence indépendante, ce trésor qui cède sa place aux « Vierges représentées en mille endroits<sup>700</sup> », érige un ordre fondé sur une forme d'autarcie féminine. De ce nouveau « Temple du Soleil<sup>701</sup> » rayonne l'espoir d'une existence féminine heureuse. Libérée du désir masculin, Zilia s'installe dans un espace ouvert sur une indépendance sentimentale et intellectuelle.

Lorsqu'ils possèdent une fortune considérable, les personnages féminins se réjouissent de détenir les moyens de mener une existence indépendante. D'ailleurs, dans un roman de Mme de Villeneuve, Mlle de Malcour, qui hérite de biens de ses parents, affirme que « le parti qui lui semblait le plus sûr et qui l'aurait flattée davantage, c'était de jouir de sa liberté, sans l'engager à personne<sup>702</sup>. » Pour sa part, la comtesse de Sancerre « se dit avec complaisance, avec délices même : Ma fortune est considérable, elle est indépendante, je puis en disposer<sup>703</sup>. » Ainsi, le bonheur sourit à celle qui perçoit la retraite comme une tentative de définir son identité en dehors de l'influence des hommes.

Lorsque les ressources matérielles manquent, le couvent constitue l'unique espace susceptible d'accueillir celles qui souhaitent se retirer du monde. Dans la fiction des

---

<sup>699</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 156.

<sup>700</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>701</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>702</sup> Mme de Villeneuve, *Le Beau-Frère supposé*, tome 2, p. 36.

<sup>703</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 191.

Lumières, il se présente à la fois comme un refuge qui assure une certaine protection contre la société mondaine et comme le réceptacle du « rebut du monde », c'est-à-dire des moins fortunées, des laides, des dévergondées, des veuves, des femmes séparées et des favorites repenties, explique Marie-Laure Girou Swiderski<sup>704</sup>. C'est là que certaines expient leurs torts ou pleurent leurs pertes et que d'autres jouissent de la possibilité de transcender l'irréconciliable différence entre les sexes. Cependant, la vie religieuse ne garantit pas le bonheur comme le fait remarquer une héroïne de Mme de Puisieux, qui doit feindre d'avoir fait le bon choix. Celle qui y voit uniquement la possibilité de réparer ses fautes n'y trouve que langueur et s'immole au nom de l'ordre établi : séduite par le marquis de Cressy, Adélaïde de Bugei, qui est « conduite à [se] cacher dans cette espèce de tombeau<sup>705</sup> », paie de sa vie les conséquences de la passion masculine. Pierre Fauchéry observe que le couvent apparaît parfois comme « une variante bénigne et pieuse du suicide, comme l'image d'un temps fasciné, immobilisé dans la pénombre dolente d'une existence qu'hypnotise son propre néant<sup>706</sup>. » Ainsi, il ne procure aucun bonheur à celles qui y entrent de force, frémissant à l'idée de s'« ensevelir vivante<sup>707</sup> » et craignant les « cabales et les intrigues qui s'[y] forment<sup>708</sup>. »

La décision de se retirer du monde est étroitement liée à l'interaction que les personnages féminins entretiennent avec les hommes. Alors que la jalousie de son premier époux force Juliette Catesby à la retraite<sup>709</sup>, Adeline Hymore, qui juge que « les hommes, attirés près de nous [les femmes] par le désir, par l'amour-propre, se proposent

<sup>704</sup> Marie-Laure Girou-Swiderski, « La condition de la femme française au 18<sup>e</sup> siècle d'après les romans », Paul Fritz et Richard Morton (dir.), *Women in the 18<sup>th</sup> Century and Other Essays*, Toronto, Hakkert, 1976, p. 110.

<sup>705</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire du marquis de Cressy*, dans *Œuvres de Madame Riccoboni*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1758] 1865, p. 46.

<sup>706</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 343.

<sup>707</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe*, partie 2, p. 141-142.

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 147-148.

<sup>709</sup> Juliette confie à son amie : « L'extrême jalousie de Milord Catesby m'avait accoutumée à la retraite ; je me plaisais peu dans le grand monde ; la lecture et la musique occupaient tous mes moments » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 47).

de nous rendre faibles, s'occupent avec plaisir des moyens d'y réussir<sup>710</sup> », se décide à adopter ce mode de vie à cause de son expérience du monde. L'héroïne de l'*Histoire de Miss Jenny* montre que la retraite est préférable à la vie en société dans laquelle les femmes souffrent douloureusement des projets des hommes, « guidés [qu'ils sont] par leurs passions [et] accoutumés à se préférer eux-mêmes à tout<sup>711</sup>. » Jenny refuse d'être la cible de l'égoïsme et de l'insensibilité masculins. Bien qu'elle ne soit pas entièrement satisfaite des conditions de sa retraite, elle déclare : « je n'envisage point un avenir heureux, mais j'entrevois dans l'éloignement une vie tranquille. [...] Des fleurs, des oiseaux, mes crayons, de riantes promenades, des livres, des souvenirs tristes, mais chers, mais précieux à mon cœur, occuperont mes jours...<sup>712</sup> » La possibilité d'entretenir des projets qui lui plaisent au sein d'un espace protégé du regard des hommes et du désir masculin suffit à lui procurer la tranquillité.

Prêtes à tout, les héroïnes riccoboniennes luttent pour conserver leur liberté. Adélaïde Dammartin se réjouit d'avoir résisté aux conseils de ses amies qui l'incitaient à se remarier après la mort de son époux. Sa liberté lui permet de désirer à nouveau et même de réaliser ses ambitions, dont celle de contracter un mariage d'amour avec son amant. Bien qu'un tel projet mette sa liberté en péril, il répond du moins à ses désirs. Son amie, Mme de Martigues, qui hésite à contracter un second mariage, fuit « au grand trot de six chevaux<sup>713</sup> » pour éviter de signer un contrat qui la lierait définitivement à un homme qu'elle n'est pas certaine d'aimer toujours. Comme sa fuite est qualifiée d'« extravagance si grande, si choquante<sup>714</sup> » qu'on ne l'oubliera jamais, son attitude

---

<sup>710</sup> *Id.*, *Histoire de miss Jenny*, p. 163.

<sup>711</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>712</sup> *Ibid.*, p. 233.

<sup>713</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 181.

<sup>714</sup> *Ibid.*

tranche avec la conduite qu'on attend d'elle. Ces personnages féminins défendent donc une liberté fragile en proie aux attaques de leur famille, de leurs amies et de leurs amants.

Dans l'*Histoire de deux jeunes amies*, dona Louise quitte sa patrie, passe en France avec ses amies et se retire dans un monastère pour se soustraire au mariage que projette son oncle. Elle parcourt terres et mers pour défendre son trésor le plus précieux : sa liberté. Ce bien lui est d'autant plus cher qu'il ne peut être retrouvé que par la mort du mari. M. Flaux remarque que le mariage impose de la gravité et que la gaieté n'appartient qu'aux héroïnes riccoboniennes indépendantes<sup>715</sup>. La liberté est non seulement garante de gaieté, mais elle constitue aussi une condition propice à l'épanouissement. Écoutons le chevalier de Mussidan qui décrit les effets de la liberté sur dona Louise : « le plaisir de se voir libre, donnait de l'éclat à son teint, animait ses yeux, embellissait ses traits doux et réguliers, répandait sur toute sa personne ce charme inexprimable<sup>716</sup>. »

À l'instar de Mme Riccoboni, Mme Beccary promeut elle aussi les bienfaits de la liberté dans ses romans. Dans ses lettres, milady Bedford encourage son amie à persévérer dans la voie qu'elle s'est tracée et surtout à conserver sa liberté : « libre de suivre votre goût pour la liberté, rien n'a pu vous engager à la perdre. Ah ! s'il vous est possible, conservez-la, conservez-la toujours ; il est affreux de la regretter, quand il est impossible de la ravoir jamais....<sup>717</sup> », écrit-elle. Bien que son expérience l'incite à préférer une existence libre et sans engagement, le repentir d'un époux mourant lui fait toutefois espérer un avenir meilleur.

Après avoir connu les bienfaits d'une liberté réparatrice, la comtesse de Sancerre, Mme de Martigues et milady Bedford acceptent de contracter un second mariage. Tandis que la comtesse se retire à Mondelis, qui n'est pas sans corrélation avec « mon délice », pour prendre du recul et pour fuir la présence d'un mari volage, Mme de Martigues se

---

<sup>715</sup> M. Flaux, *op. cit.*, p. 391.

<sup>716</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de deux jeunes amies*, p. 257.

<sup>717</sup> Mme Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 41-42.

sauve dans un lieu où ses amies la rejoignent et milady Bedford se sépare de son époux en se retirant chez sa tante. Ainsi, la décision de se remarier, longtemps mûrie durant ces retraites volontaires, manifeste le désir d'orienter leur destinée dans une direction précise et de décider des conditions susceptibles de les rendre heureuses.

Une héroïne de Mme de Belvo adopte une stratégie semblable pour faire avancer un projet qui lui tient à cœur. Comme son statut de veuve lui permet de choisir un second époux, la narratrice des *Lettres au chevalier de Luzeincour* refuse de se plier aux conseils de sa belle-mère qui lui recommande un veuvage éternel : « je comprends, qu'il est des cas où l'on fait fort bien de ne pas se marier : mais moi, qui aime le chevalier de Luzeincour, moi qui en suis aimée, je resterais veuve ! Et pourquoi ? pour pleurer, le reste de ma vie, un mari que j'ai pleuré huit jours<sup>718</sup> », écrit-elle à son amant. En ajoutant que sa « belle-mère ne sait ce qu'elle dit<sup>719</sup> », elle la ridiculise et désavoue l'autorité qu'elle tente de s'arroger sur elle. Ainsi, cette veuve, qui n'hésite pas à s'opposer à un avenir qui ne lui convient pas, rompt avec la soumission et fait usage de sa liberté nouvellement acquise pour détromper sa belle-mère et pour réaliser ses désirs.

Comme elles ont démystifié la sexualité, qu'elles ont fait la part entre le fantasme et la réalité et qu'elles connaissent les valeurs sociales qui briment leur épanouissement, les veuves, ces femmes « doublement victimes<sup>720</sup> », sont plus aptes à assumer leur liberté. À dix-neuf ans, la marquise d'Astrel décide de se retirer auprès d'une compagnie de son choix avec laquelle elle partage les joies que lui procurent le spectacle, la promenade, les jeux de société et les parties de campagne. Cette héroïne surprend son entourage par sa ténacité et sa détermination à demeurer veuve. Résolue à se consacrer

---

<sup>718</sup> Marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 87-88.

<sup>719</sup> *Ibid.*

<sup>720</sup> Dans une étude, Ruth P. Thomas souligne que « the widow is doubly a victim, first of a society that forces her into an unhappy or unsatisfying marriage, and then of herself. Knowingly or not, she adopts at least some of the modes and values of the society that oppresses her, and she seals her own fate. » (Ruth P. Thomas, « Twice victims. virtuous widows in the eighteenth-century French novel », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1989, vol. 266, p. 449.)

entièrement à l'éducation de son fils, elle entretient des projets qui répondent à ses intérêts personnels et qui la rendent heureuse : « C'est de cette sorte que j'ai vu couler le plus heureux temps du monde<sup>721</sup> », affirme-t-elle. À son tour, Mme de Maronville refuse de retourner au château paternel et lui préfère « sa petite solitude, où elle avait rencontré premièrement la paix et la douceur, et à qui enfin elle devait le comble du bonheur<sup>722</sup>. » Elle ne veut pas non plus prendre pour asile la maison que lui propose sa fille ni celle que lui suggère la femme de son fils, mais souhaite continuer d'habiter sa retraite champêtre à Vincennes. Propriétaire et architecte de sa demeure, ce personnage, tout comme Zilia, y jouit de sa liberté. De même, madame de Batteville, qui se retire auprès de sa fille pendant un an avant de se réfugier ensuite dans une maison religieuse, cherche une enclave féminine qui puisse conforter l'idée qu'elle se fait du bonheur. Ainsi, ce personnage qui se retire volontairement dans un couvent sans faire de vœux y trouve un refuge qui rend possible ce que Jean-Michel Racault appelle une « reconquête de soi<sup>723</sup> ». La solitude qui caractérise souvent la retraite conventuelle cède sa place au repos, à la paix et à la tranquillité qui établissent les conditions nécessaires pour remplir les personnages d'un sentiment de satisfaction. Les héroïnes se replient dans un espace féminin ou familial qui suffit à les rendre heureuses, à moins qu'elles n'associent au mariage le sentiment amoureux ou qu'elles ne pensent cet engagement qu'en termes purement rationnels, comme le fait une héroïne de Mme de Miremont.

La narratrice des *Mémoires de la marquise de Crémy*, qui affirme qu'elle « serai[t] heureuse de n'être jamais qu'à [elle]-même<sup>724</sup> » fait son deuil du mariage d'amour et de sa liberté lorsqu'elle est amenée à constater l'inconstance de son amant et

---

<sup>721</sup> Mme de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, partie 3, p. 87.

<sup>722</sup> *Ibid.*, partie 4, p. 118.

<sup>723</sup> Jean-Michel Racault, « Bonheur et retrait social. Trois expériences de la solitude insulaire à l'époque des Lumières », André Siganos (dir.), *Solitudes, écriture et représentation*, Grenoble, ELLUG, 1995, p. 31.

<sup>724</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 157-158.

que Mme de Renelle la prévient que « la liberté n'est qu'un fantôme<sup>725</sup>. » En se résignant à obéir aux règles et aux codes qu'elle combat, elle fait la paix avec sa destinée et s'y engage sans regrets. En marchant « d'un air libre et satisfait vers l'autel<sup>726</sup> », elle, qui a choisi d'épouser un homme qui « voit tout du même sang froid<sup>727</sup> », contracte un mariage de raison qui correspond à l'engagement que sa vertu lui inspire. En décidant de souscrire au mariage en dépit de son goût pour la liberté, elle a du moins le sentiment d'avoir choisi son état et de posséder un certain contrôle sur sa destinée. La résignation cache le désir de se forger une identité qui lui soit propre. D'ailleurs, Suellen Diaconoff estime que « rational passionlessness is not loss, but deliverance – a veritable first step on the path toward virtuous independence<sup>728</sup>. »

Au moment où la Révolution se prépare, la fuite se présente comme le prolongement du refus de se marier. Puisque « les nœuds les plus beaux, la fortune la plus brillante, tous les avantages réunis ne sont rien, si l'objet avec lequel on les partage n'est pas au gré de nos désirs<sup>729</sup> », le mariage échoue à retenir les héroïnes auprès de leur époux, à moins que celui-ci n'emploie la force comme le fait le marquis de M\*\*\* qui, en violant l'intimité des appartements de sa femme, en renversant sa garde-robe, en brisant ses livres, ses instruments de musique, ses meubles et ses bijoux, exerce un contrôle absolu sur celle qu'il décide d'enfermer dans une tour éloignée<sup>730</sup>. Les héroïnes mariées sont nombreuses à choisir de mener une existence indépendante de leur époux et à se réfugier dans un lieu éloigné. Caroline de Walstein, par exemple, sollicite de son mari la permission de se retirer auprès d'une protectrice qui a « fait vœu de célibat<sup>731</sup> ». C'est là

---

<sup>725</sup> *Ibid.*, p. 106-107.

<sup>726</sup> *Ibid.*, p. 458.

<sup>727</sup> *Ibid.*, p. 130-131.

<sup>728</sup> Suellen Diaconoff, *loc. cit.*, p. 133.

<sup>729</sup> Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 6-7.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

<sup>731</sup> Elisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, p. 36.

qu'elle jouit « de sa liberté comme si elle eût été réelle<sup>732</sup>. » Au lieu de chercher à se réconcilier avec son nouvel état, elle aspire à effacer de sa mémoire un engagement forcé qui la rend malheureuse et qui l'oblige à feindre d'être toujours libre. L'éloignement permet à celle qui fuit son mariage de s'occuper à des activités qui la passionnent comme la lecture, la peinture, la musique, le dessin et l'étude de langues étrangères. Une héroïne de Mme Leprince de Beaumont voit elle aussi la retraite comme un lieu de ressourcement. Le répit que promet un séjour solitaire sourit à cette femme enceinte désireuse de se retrouver et de faire le point sur son nouvel état : « j'espère plus que jamais qu'il [son époux] ne voudra plus gêner mon goût pour la retraite ; j'en ai le plus grand besoin : je trouve mon âme si vide, si dénuée, si pauvre, que je ne pourrais sans péril, différer à la renouveler<sup>733</sup> », écrit-elle. Le ressourcement que Lucie associe à la retraite réside précisément dans l'absence du « désagrément de représenter<sup>734</sup> ». Cette femme enceinte constamment appelée à tenir un rôle social convient des bienfaits de la solitude. Soustraite au regard d'autrui, elle peut se réconcilier avec elle-même et avec la nouvelle image de son corps altéré par la maternité. Le vide que creusent des usages trop sévères se voit enfin rempli par la liberté. C'est donc dans la dissimulation, voire dans une intimité secrète, que ces personnages féminins aspirent à se retrouver pour mener une existence heureuse. À son tour, fatiguée de « n'entendre parler que d'alliances, de titres, d'établissements<sup>735</sup> » et impatiente d'échapper aux persécutions de son époux, la comtesse de Sancerre se hâte de gagner Mondelis. Ce séjour, qui lui permet de tromper les infortunes d'un engagement mal assorti et qui lui apporte le « repos de l'esprit<sup>736</sup> », apaise la souffrance que lui cause son mariage. Cette fuite hors d'un cercle mondain qui

---

<sup>732</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>733</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, partie 2, p. 120-121.

<sup>734</sup> *Ibid.*

<sup>735</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 149.

<sup>736</sup> *Ibid.*

l'excède et d'un foyer conjugal insupportable marque le refus de participer à un ordre social en conflit avec ses principes et ses valeurs. L'héroïne de Mme d'Épinay n'est pas étrangère à cette dénonciation. Incapable de concilier ses ambitions et ses désirs avec son unique fonction d'épouse, Émilie de Montbrillant se sépare d'un mari volage et dépensier et se retire dans le faubourg Monceau en compagnie de sa mère et de sa fille<sup>737</sup>. L'éloignement volontaire constitue une stratégie qui permet de tromper les aléas d'un état malheureux.

Comme l'éloignement, le voyage modifie la dynamique du couple. Dans un roman de Mme Riccoboni, milady d'Orrery, éprise d'un homme infidèle, se guérit de sa peine par son départ prochain. Au lieu de succomber à sa passion, elle projette de parcourir l'Europe. Loin de son amant, elle réalisera l'idéal qui l'occupe : fuir le commerce de séduction et briser les liens qui l'attachent à Édouart. Le voyage constitue une voie privilégiée pour atténuer sa souffrance. D'ailleurs, elle déclare : « *je veux ignorer* si Édouart est entraîné par elle [lady Orkney], s'il m'aimait, s'il aime ma cousine, que m'importe tout cela ! je pars. Mylady Roscomond, sa sœur, son mari et moi, nous allons visiter la Hollande, une partie de l'Allemagne, la Grèce, et peut-être l'Égypte<sup>738</sup>. » La distance qui la sépare d'un homme inconstant et qui s'accroît à mesure qu'elle s'éloigne de l'Angleterre affermit leur rupture. Initiatrice de cette séparation, mylady d'Orrery trouve là le moyen de manifester son indignation vis-à-vis de l'insensibilité masculine.

---

<sup>737</sup> Dans son journal, elle confie que la pompe de son ancienne demeure ne lui manque pas et que seule l'exiguïté de sa nouvelle maison, qui rend l'exercice de ses occupations plus difficile, l'attriste : « c'est l'espace nécessaire pour jouir de mes livres, de ma musique, de mes papiers, sans désordre et sans confusion ; ce sont toutes les jouissances de ce genre, dont la privation me coûte infiniment plus que celle de mon équipage, de mes valets, de l'appareil et de l'opulence » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 1430-1431).

<sup>738</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 69 (je souligne).

L'héroïne de *L'Abailard supposé*, qui hésitait à épouser Rosebelle en secondes noces par crainte d'être un jour délaissée<sup>739</sup>, refuse de prendre part à l'oppression qu'exerce le mariage par une mise à distance inattendue. En refusant de consommer son mariage avant d'avoir reçu l'assurance que son époux lui sera toujours fidèle, la comtesse d'Olnange, qui avait réfléchi longuement avant de se décider à se remarier, tient une conduite contraire à celle que son époux attend d'elle. Lorsque Rosebelle s'introduit dans son appartement et profite de son sommeil pour la violer, elle se reproche l'affront qu'elle a subi : « c'est moi, moi seule qui étais [coupable] [...]. Non, et j'aime à te le répéter ; non, ce tort de ma part n'est pas pour moi la moindre des surprises de ce jour...<sup>740</sup> » Cette agression l'amène à constater qu'il ne suffisait pas de refuser que Rosebelle exerce ses droits d'époux pour défendre ses principes, mais qu'il aurait fallu éviter de se remarier pour échapper aux règles et aux codes que le mariage implique. La comtesse échoue à faire correspondre le mariage à un engagement fondé sur le respect. En trahissant la confiance de son épouse, Rosebelle la dépossède de l'autorité qu'elle s'était arrogée et rétablit la division traditionnelle du pouvoir au sein du couple. Triomphant, il déclare : « elle est à moi, elle est à moi !...<sup>741</sup> »

À une époque où on interdit aux femmes de se réunir entre elles, la retraite ne paraît pas moins suspecte dans les romans. D'ailleurs, l'héroïne des *Vœux téméraires* de Mme de Genlis, qui se retire en France après la mort de son époux, est accusée d'espionnage par l'intendant de la province : « elle est payée par le gouvernement anglais pour faire ici le métier d'espion. On assure qu'elle fait des notes de tout ce qu'elle voit [...] On a fait d'elle un portrait si bizarre, que si nous étions en guerre avec les Anglais,

---

<sup>739</sup> Dans une lettre à son amant, elle écrit : « ton sexe parjure ne conserve pas longtemps son ivresse ; bientôt il ne se sent plus d'amour pour l'objet qu'il a le plus aimé ; la possession l'en détache » (Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé ou Le Sentiment à l'épreuve* (texte présenté par Louis Lumet), Paris, Nilsson, [1780] 1920, p. 55).

<sup>740</sup> *Ibid.*, p. 196-197.

<sup>741</sup> *Ibid.*, p. 196-197.

on se serait déjà assuré d'elle par une lettre de cachet<sup>742</sup> », soutient ce dernier. Dans la nécessité de justifier sa venue en France, cette veuve, qui abandonne son pays pour vivre dans une solitude totale, subit les persécutions de ceux qui condamnent sa conduite. Épiée par Sainville, qui veut connaître les raisons de son arrivée, Constance lui confie qu'elle est « sauvage », « farouche » et qu'elle « [se] cache plutôt par caprice que par raison<sup>743</sup> ». Bouleversée par la mort de son époux, elle affecte des qualités singulières et mise sur le rejet de son entourage pour éviter qu'on tente de connaître son passé. En tenant une telle conduite, Constance fait preuve d'un effort extraordinaire pour s'affermir dans le projet qu'elle s'est fixé : honorer le souvenir de son époux à qui elle a fait serment de ne jamais se remarier. Lorsque Sainville vient traverser sa résolution et qu'elle se surprend à aimer une seconde fois, Constance accepte de n'être qu'une « femme ordinaire » : « eh ! que m'importe, si je ne suis point criminelle !... *une femme ordinaire* !<sup>744</sup> », déclare-t-elle. En brisant volontairement sa promesse, en profanant, avec difficulté certes mais sans remords, les estampes représentant sa « *fidélité sublime*<sup>745</sup> » exposées dans des boutiques de Londres, elle se prononce en faveur d'une conduite adaptée aux situations qu'elle rencontre. Au lieu de se faire violence et d'obéir au devoir qu'elle s'est imposé et qu'on ne cesse de louer, elle montre que pour atteindre le bonheur, il vaut mieux ajuster sa conduite aux conditions changeantes auxquelles elle est confrontée. Ainsi, Constance se décide à réintégrer le monde en fonction de ses propres valeurs. Lorsque cette réinsertion échoue et que son mariage est compromis par Sainville qui s'est fait chevalier de Malte, elle qualifie son projet d' « égarement<sup>746</sup> ». La mort de

---

<sup>742</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'Enthousiasme*, tome 1, p. 68-69.

<sup>743</sup> *Ibid.*, tome 1, p. 79.

<sup>744</sup> *Ibid.*, tome 3, p. 212-213 (l'auteur souligne).

<sup>745</sup> *Ibid.*, tome 3, p. 214-215 (l'auteur souligne).

<sup>746</sup> *Ibid.*, p. 257-258.

Constance illustre la difficulté de combattre un mode de pensée qu'elle a été amenée à reproduire.

Dans un roman ultérieur, Mme de Genlis imagine un cercle féminin à la tête duquel Mélinda de Mendoce souhaite inspirer à sa petite fille le goût de la retraite. Intriguée par la vie de cour et amoureuse du prince, Inès de Castro abandonne le mode de vie que sa grand-mère jugeait salubre et obtient une place à la cour. Mais rapidement, elle convient à son tour que seule la retraite est susceptible de la protéger contre les écueils qui la guettent et regrette d'avoir ignoré les conseils de sa grand-mère mourante : « ta présomption et ta folie t'ont précipitée dans un abîme ; tu as fait toi-même ta destinée ; elle sera funeste...<sup>747</sup> », se dit-elle. Trois générations de femmes sont amenées à constater que le bonheur n'est possible que dans l'existence indépendante que procure la retraite. Alors que Mélinda de Mendoce fait l'expérience du monde et qu'elle souffre de la mort de sa fille, victime d'un mariage mal assorti, elle meurt au moment où sa petite fille, Inès de Castro, qu'elle tente de persuader des bienfaits de la retraite, embrasse la vie mondaine. Contrairement à sa mère qui n'a pas pu épouser l'homme qu'elle aimait et qui en est morte, Inès de Castro épouse dom Pèdre, le prince du Portugal, mais elle est assassinée par un homme follement épris d'elle qui n'accepte pas qu'elle soit mariée à un autre. Ainsi, l'héroïne qui a contracté une union heureuse en accord avec son ambition et avec ses sentiments demeure malgré tout soumise au désir des hommes. Comme Constance dans les *Vœux téméraires*, Inès échoue à réaliser ses désirs au sein du monde qu'elle a réintégré.

Au tournant du siècle, les romans de Mme de Duras montrent que la retraite ne suffit pas à combler les personnages féminins si elle n'est pas le résultat d'un choix volontaire fait après réflexion. Dans *Olivier ou le secret*, la comtesse de Nangis refuse de

---

<sup>747</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Inès de Castro*, Paris, Balland, [1826] 1985, p. 109-110.

se remarier en prétextant que « personne au monde pour des raisons diverses ne peut [lui] convenir<sup>748</sup>. » Comme « le bonheur intérieur serait tout pour [elle]<sup>749</sup> », elle seule en possède la clé. L'amour lui permet d'atteindre ce sentiment de coïncidence avec elle-même, mais lorsque le suicide de son amant met fin à cette union heureuse, l'héroïne, pour qui le monde ne possède plus aucun attrait, ne tolère pas d'être abandonnée et échoue à mener une existence heureuse dans la solitude. Devenue folle, elle refait chaque jour le trajet qui la conduit là où elle a vu son amant s'enlever la vie. Cette femme, qui reproduit les mêmes gestes jour après jour comme un automate, fige son existence dans une attente éternelle. En consacrant sa solitude à la rencontre impossible avec un homme disparu, elle souffre affreusement d'être seule au monde : « Jamais une teinte de vie ne vint colorer ses joues, jamais un sourire n'effleura ses lèvres<sup>750</sup> », observe le narrateur. En revanche, celle qui fait son deuil de l'amour et qui souhaite mener une existence solitaire trouve une satisfaction personnelle qui lui procure un certain bonheur. D'ailleurs, après être devenue religieuse, Ourika affirme : « Oui, je suis heureuse et je ne changerais pas mon bonheur contre le sort qui m'a fait autrefois tant d'envie<sup>751</sup>. » Ourika, qui ne regrette plus le mariage d'amour qu'elle avait tant souhaité, se coupe d'un monde hostile qui la rejette pour se consacrer à rétablir sa santé et à nourrir son âme de préceptes moraux. Cette vocation lui redonne goût à la vie, même si son désir de vivre risque d'être affaibli par son corps faible et malade.

Résolues à demeurer fidèles à leurs principes et à leurs valeurs sans toutefois déroger entièrement aux codes et aux règles de l'ordre établi, les personnages féminins qui optent pour la retraite et qui refusent de se (re)marier proposent d'atteindre le bonheur en passant par une stratégie en accord avec l'idée qu'ils se font de la vertu.

---

<sup>748</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret*, p. 153-154.

<sup>749</sup> *Ibid.*

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 201.

<sup>751</sup> Claire de Duras, *Ourika*, p. 986.

Certes, cette pratique n'émancipe pas les personnages féminins de l'ordre établi et paraît même les lier encore plus fortement aux valeurs d'une société dominée par l'autorité masculine observe Ruth P. Thomas<sup>752</sup>, mais en donnant l'illusion de la liberté et en rendant le bonheur possible, elle fait entendre l'« appel à une société autre »<sup>753</sup>.

---

<sup>752</sup> « Freedom is illusory. Their choices do not emancipate but bind [women] more closely to the modes and values of a male-dominated society », affirme Ruth P. Thomas (*loc. cit.*, p. 434).

<sup>753</sup> Jean-Michel Racault, *loc. cit.*, p. 41.

**TROISIÈME PARTIE**

***DEVOIR ET VERTU***

## CHAPITRE X

### De la vertu au bonheur

« Étrange condition que celle d'une femme vertueuse ! Les hommes la fuient, ou la recherchent peu. Les femmes la calomnient ; et elle est réduite, comme les anciens stoïciens, à aimer la vertu pour la vertu seule » (Charles Pinot Duclos, *Histoire de madame de Luz* (édition critique avec introduction notes et index par Jacques Brenques), Saint-Brieuc, PU de Bretagne, [1740] 1972, p. 5-6).

#### Définition de la vertu

La vertu est étroitement liée au précepte de courtoisie qui exalte au Moyen Âge un grand nombre de valeurs conciliables avec la chrétienté, comme la bonté, la pitié, la générosité et la loyauté. Les idéaux chrétiens que promeut la courtoisie soutiennent un progrès moral et un engagement face aux valeurs attachées au bien commun. Alors qu'elle désignait d'abord la force physique, la vaillance et la capacité d'agir, comme le rappelle Geneviève Goubier-Robert dans sa thèse sur la vertu dans le roman français, la vertu qui inspire une « *force de l'âme*<sup>754</sup> » se double d'une signification morale. À l'époque classique, la religion associe à la question de la vertu la chasteté que la morale janséniste conforte au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Geneviève Goubier-Robert explique que les dictionnaires des Lumières rendent compte de l'évolution que connaît le lexème « vertu » : alors que le *Dictionnaire universel* de Trévoux retient les sens les plus anciens, le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud montre que la signification de force physique, attachée au latin « *virtus*<sup>755</sup> », sort de l'usage au dix-huitième siècle et que l'idée de faire le bien est celle qui définit le mieux la vertu<sup>756</sup>. L'article de l'*Encyclopédie* qui recourt à la morale, à la nature et à la religion pour définir cette notion complexe ajoute une autre

---

<sup>754</sup> Geneviève Goubier-Robert, « La Vertu à la mode. L'idée de vertu dans le roman français de 1761 à 1789 », Thèse, Université de Paris IV, 1999, p. 32.

<sup>755</sup> Le substantif « vertu », issu du latin « *virtus* », c'est-à-dire de « *vir* », homme, désigne au Moyen Âge la « force virile » (voir « vertu », dans *Grand dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse, 2005).

<sup>756</sup> Geneviève Goubier-Robert, *op. cit.*, p. 38-43.

dimension au substantif : la sensibilité. Au lieu de résider dans le raisonnement, la connaissance de la vertu dépend du sentiment et repose sur la « re-connaissance de l'universalité du principe de pitié<sup>757</sup>. » À ce sujet, Rotraud von Kulesa fait remarquer que si la représentation des femmes à l'époque des Lumières investit celles-ci d'un penchant naturel au sentiment qui les dispose à la vertu, cette même inclination les expose au vice<sup>758</sup>.

La vertu repose sur un principe altruiste qui consiste à placer le bonheur des autres avant le sien. Robert Mauzi précise que sans appartenir au sacrifice, la vertu s'articule autour d'un « dessaisissement de soi au profit des autres<sup>759</sup>. » Dans son *Traité de la société civile* publié au début du siècle, Claude Buffier identifie quatre « vertus cardinales » sur lesquelles reposent toutes les autres : la prudence, la tempérance, la justice et la force<sup>760</sup>. Ces vertus disposent celui qui les met en pratique à faire le bien, à modérer ses passions, à se conformer à un idéal de bienfaisance et à résister aux obstacles qu'il rencontre. Ainsi, cette conception de la vertu réalise pleinement l'enseignement chrétien. Comme le montre Rousseau dans *Émile* et dans *La Nouvelle Héloïse*<sup>761</sup>, le rapport entre le bonheur et la vertu n'est pas immédiat ni même assuré, car la vertu exige un travail difficile de conciliation des sentiments : elle « oblige l'homme à se diviser, à prendre parti contre lui-même, à se résister et à se vaincre<sup>762</sup> », explique Robert Mauzi. Si la pratique de la vertu est pénible, la religion promet un bonheur ultérieur et vante la satisfaction qu'apporte le devoir accompli. D'ailleurs, dans son *Essai sur le bonheur*,

---

<sup>757</sup> *Ibid.*, 54.

<sup>758</sup> Rotraud von Kulesa, « Le code de la sensibilité et l'éducation morale chez les femmes éducatrices au XVIII<sup>e</sup> siècle », Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, PU de Rennes, coll. « Interférences », 2007, p. 135-136.

<sup>759</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 580.

<sup>760</sup> Claude Buffier, *op. cit.*, p. 105-112.

<sup>761</sup> Alors que Julie est constamment éprouvée, Émile reçoit les préceptes suivants : « Le mot de *vertu* vient de *force* ; la force est la base de toute vertu. La vertu n'appartient qu'à un être faible par sa nature, et fort par sa volonté ; c'est en cela seul que consiste le mérite de l'homme juste » (Jean-Jacques Rousseau, « Sophie ou la femme », dans *Émile ou De l'éducation*, livre V, p. 567).

<sup>762</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 613.

Louis de Beausobre défend l'idée que la vertu procure un bonheur durable : « la vertu est un trésor à l'abri des vicissitudes de la vie [...] elle vient porter dans nos âmes cette douce paix, que rien ne saurait altérer<sup>763</sup> », soutient-il. Au fil du siècle, on s'éloigne des vertus théologiques pour ne s'intéresser qu'à la dimension sociale de la vertu. D'ailleurs, dans son *Dictionnaire philosophique* (1764), Voltaire propose une définition strictement sociale de la vertu<sup>764</sup> et renonce à faire l'éloge des vertus cardinales qui ne regardent que l'individu en particulier et sa capacité à vaincre ses faiblesses. La vertu, qui répond à des idéaux moraux et sociaux, est étroitement liée au bien commun. Dans les traités et les essais de Jean-Henri-Samuel Formey, de Louis de Beausobre, de Mme du Châtelet et de Mme de Staël, elle est présentée comme la voie la plus sûre vers le bonheur. Elle occupe donc une place de choix chez les romanciers des Lumières de plus en plus préoccupés par cette question.

Chez les romancières, la vertu conditionne la conduite de nombreux personnages féminins. L'état de tranquillité auquel elle mène compense les efforts qu'elle exige. Dans un roman de Mme Leprince de Beaumont publié au milieu du siècle, Mme du Montier, qui défend une morale fondée principalement sur des préceptes religieux, écrit à sa fille : « ce calme profond que vous avez recouvert au moment où vous l'espérez le moins, est la récompense que ce Dieu de bonté a promis aux victorieux<sup>765</sup>. » La lutte dont Rousseau donne une représentation tragique dans *La Nouvelle Héloïse* marque la destinée des personnages féminins qui mènent un combat d'autant plus pénible qu'il ne leur est presque jamais permis d'assouvir leurs désirs ni de défendre leurs convictions. À la fin du siècle, Sophie Cottin reproduit la définition que Rousseau donnait de la vertu dans *Émile* : « la vertu c'est la force, mon fils, c'est le courage d'exécuter rigoureusement tout

<sup>763</sup> Louis de Beausobre, *op. cit.*, p. 248-249.

<sup>764</sup> « Qu'est-ce que la vertu ? Bienfaisance envers le prochain », écrit Voltaire dans l'article « vertu » de son *Dictionnaire philosophique* (1764).

<sup>765</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 236.

ce que nous sentons être bien, quelque peine que cela nous fasse<sup>766</sup> », explique Claire à Adolphe. Le repos que procure l'observation rigoureuse de la vertu, la lutte qu'elle commande et la bienfaisance qu'elle exige ponctuent la route vers le bonheur que parcourent les héroïnes dans les romans féminins des Lumières. La vertu met en place un espace de valorisation qui est susceptible de faire aboutir la quête du bonheur et d'assurer l'intégrité des personnages féminins, mais aussi de leur faire craindre leurs propres sentiments et de les conduire à douter de leur mérite.

### **L'héroïne vertueuse, un personnage heureux ?**

Nombreux sont les moralistes qui soutiennent que la bienfaisance, étroitement liée à la vertu, constitue une source certaine de bonheur. Alors que la marquise de Lambert juge qu'elle sert de « consolation à l'amour propre<sup>767</sup> », l'abbé de Gourcy estime que les « plaisirs de l'âme », qui résident dans la bienfaisance, l'amitié et la vertu, « élèvent l'âme, la fortifient, en remplissent toute la capacité<sup>768</sup>. » À la fin du siècle, Mme de Staël affirme que la bienfaisance, qui désigne toutes les formes de bonté, ne creuse aucun vide et n'exige aucun retour, contrairement à la passion, et qu'elle « remplit le cœur<sup>769</sup> ». La bienfaisance comble les bienfaitrices et les bienfaiteurs d'un sentiment de plénitude, de sorte qu'il devient « un bienfait que de leur en demander<sup>770</sup> », juge Louis de Beausobre. Cette évolution générale qui marque le siècle des Lumières sert de dispositif aux romancières qui introduisent dans leurs romans des stratégies qui permettent aux héroïnes de trouver le bonheur « par les voies les plus imprévues<sup>771</sup> ».

Investie d'un pouvoir consolateur, la bienfaisance est susceptible de rétablir l'état de tranquillité que la culpabilité et la passion amoureuse troublent. Mme de Tencin et

---

<sup>766</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 734.

<sup>767</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, p. 166.

<sup>768</sup> Abbé François-Antoine-Étienne de Gourcy, *op. cit.*, p. 132-133.

<sup>769</sup> Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 224.

<sup>770</sup> Louis de Beausobre, *op. cit.*, p. 234.

<sup>771</sup> Gabrielle-Suzanne de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, partie 4, p. 119.

Madeleine de Puisieux mettent en scène des personnages féminins pour qui la bienfaisance apparaît réparatrice. Dans *Le Siège de Calais*, Mme de Granson, qui se consacre entièrement à soigner son époux blessé à la guerre pour atténuer la culpabilité que son inclination pour M. de Canaple lui inspire, projette de faire taire ses sentiments pour retrouver la paix. Cette héroïne va même jusqu'à regretter « les chaînes du devoir » qui se brisent à la mort de M. de Granson et à considérer sa liberté comme « un poids difficile à porter<sup>772</sup>. » Aussi trouve-t-elle dans le dévouement qu'exige son rôle d'épouse la possibilité de faire taire des sentiments qui perturbent un état qui, à défaut d'être heureux, est du moins paisible. À son tour, une héroïne de Mme de Puisieux, Mlle de Terville, trompe les sentiments amoureux qui l'assailent en s'occupant à guérir un homme grièvement blessé. Résolue à accomplir les « plus grands sacrifices pour le rappeler à la vie<sup>773</sup> », elle consent à l'épouser. Lorsque son époux est rétabli, le leurre de la bienfaisance s'évanouit, de sorte que ses sentiments « se réveillèrent avec plus de force<sup>774</sup>. » Ainsi, la bienfaisance, qui suspend des sentiments opposés à l'état de repos que connaissent les héroïnes, les maintient dans un état apathique qui, s'il les empêche de souffrir, ne les rend pas entièrement heureuses. Le dévouement peut aussi faire diversion à une culpabilité grandissante et permet de rétablir artificiellement et temporairement une tranquillité révolue.

L'héroïne vertueuse doit respecter les bienséances auxquelles les règles et les codes de la société patriarcale l'assujettissent et doit remplir les devoirs associés à ses rôles de mère et d'épouse. Celle qui lutte contre les désirs et les sentiments qui l'écartent du droit chemin est accablée de remords et de reproches et doit déployer une force et une énergie prodigieuses pour triompher d'eux. Dans un roman de Mlle de Lussan, Mlle de

---

<sup>772</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Le Siège de Calais* (préface de Pierre-Jean Remy), Paris, Desjonquères, [1739] 1983, p. 102.

<sup>773</sup> Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, partie 4, p. 26.

<sup>774</sup> *Ibid.*, p. 29-30.

Jussi prévient la comtesse de Gondez qu'elle « accorde *trop* à [son] devoir », que celui-ci se présente avec « *trop* de sévérité » et que « le scrupule agit *trop* sur [elle]<sup>775</sup> ». La comtesse de Gondez juge sa conduite si durement que son amie craint que son projet de retraite ne fasse d'elle « une provinciale<sup>776</sup> ». Dans un roman de Mme de Fontaines, la comtesse de Savoie fait remarquer que les scrupules risquent d'aggraver un sentiment à peine éclos : « Trop de scrupule et de recherche de votre cœur vous font trouver en vous ce qui n'y est pas<sup>777</sup> », déclare-t-elle à Émilie. Dans un roman de Mme d'Arconville, Mme de M\*\*\* écrit à l'homme marié dont elle est amoureuse que le repentir est plus douloureux que le sacrifice qu'exige la vertu : « Quelque horrible que puisse être pour moi le sacrifice que la vertu m'ordonne, je l'envisage encore avec moins d'effroi, que le repentir dévorant d'une vie toujours agitée par la crainte ou par les remords<sup>778</sup>. » Les personnages féminins sont donc appelés à redoubler d'efforts pour honorer l'idéal de vertu censé fonder leur bonheur.

Vecteur de valorisation, la bienfaisance donne aux personnages féminins un sentiment d'utilité. Comme elle permet « de vivre ailleurs que dans sa propre destinée<sup>779</sup> », elle distrait les héroïnes de leurs peines immédiates et les soustrait temporairement à l'espace malheureux dont elles sont prisonnières. Dans l'*Histoire de miss Jenny*, la comtesse d'Anglesey convient « qu'une continuelle attention pour les autres, nous arrache insensiblement à nos propres idées, et nous rend enfin capables d'éloigner de notre esprit les réflexions affligeantes qu'entretiennent la retraite et l'habitude de s'occuper de soi-même<sup>780</sup>. » En trompant la solitude, la bienfaisance, qui permet aux héroïnes d'entretenir divers projets, leur octroie un pouvoir de décision

<sup>775</sup> Marguerite de Lussan, *op. cit.*, p. 151-156 (je souligne).

<sup>776</sup> *Ibid.*

<sup>777</sup> Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry Fontaines, *op. cit.*, p. 89-90.

<sup>778</sup> Marie-Geneviève Charlotte Thiroux présidente d'Arconville, *L'Amour éprouvé par la mort ou Lettres modernes de deux amants de Vieille Roche*, Amsterdam et Paris, Musier fils, 1763, p. 354-355.

<sup>779</sup> *Ibid.*, p. 228-229.

<sup>780</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 171.

accompagné d'une part d'autorité. Occupées à secourir les indigents, les bienfaitrices, qui contrôlent les ressources qu'elles possèdent ou qui sont mises à leur disposition, trouvent le moyen de participer à la vie publique et surtout de se construire un espace de liberté que personne ne peut contester. À travers la bienfaisance, les héroïnes qui recourent à l'action acquièrent un pouvoir symbolique. La bienfaisance, dans laquelle les héroïnes sont libres de canaliser leur force et leur énergie, se présente comme un exutoire. À ce sujet, Jean Starobinski estime que le don tient lieu de « simulacre de réparation des manques<sup>781</sup>. » Caliste, qui se meurt d'attendre William, Cécile, qui se désole de l'indifférence de milord, Constance, qui se chagrine de la dureté de son mari, et Malvina, qui se morfond de l'inconstance d'Edmond, trouvent chacune des projets charitables pour tromper leur attente et leurs déceptions. Des soins que nécessitent les malades, à l'éducation des enfants, en passant par la dotation des filles pauvres, ces héroïnes se chargent d'améliorer le sort d'autrui pour remplir le vide dont elles souffrent.

Mais au milieu du siècle, le souci de correspondre parfaitement à l'image de la femme vertueuse que valorisent les codes moral et social inspire une profonde affliction aux personnages féminins déchirés entre le devoir et leur être propre. C'est d'ailleurs ce que reconnaît la marquise de \*\*\* dans un roman de Mme Leprince de Beaumont : « obligée de remplir tout à la fois les devoirs de chrétienne, d'épouse, de femme du monde, tout m'effraie, m'arrête et *me laisse dans une irrésolution* d'autant plus cruelle, que je n'ose rien accorder à l'un de ces devoirs sans craindre de manquer à ce que je dois aux autres<sup>782</sup> », écrit-elle à sa mère. La vertu qui conduit à une sorte de transcendance risque d'anéantir les héroïnes incapables de concilier leurs actions avec leurs sentiments. L'héroïne d'un roman de Mlle Guichard, qui n'arrive pas à se décider à suivre la

---

<sup>781</sup> Jean Starobinski, « Les *Lettres écrites de Lausanne* de Mme de Charrière : inhibition psychique et interdit social », Werner Krauss (dir.), *Roman et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions sociales, 1970, p. 149.

<sup>782</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 6-7 (je souligne).

conduite que lui recommande sa protectrice ni à lui désobéir, sombre dans une apathie paralysante : « Je restai donc jusqu'au lendemain dans une si parfaite inaction d'esprit et dans un si grand anéantissement de toute ma personne, qu'à peine me restait-il un léger sentiment de mon existence<sup>783</sup> », remarque Cécile. Soucieuse de satisfaire à ses devoirs, mais désireuse de demeurer fidèle à ses sentiments, elle rassemble difficilement ses forces pour accomplir ce que la vertu lui dicte. Au fil du siècle un fossé se creuse entre le désir d'atteindre la coïncidence avec soi-même et le souci de faire le bien.

L'héroïne vertueuse n'est heureuse que dans la mesure où elle réalise une forme d'accord avec elle-même. Amoureuse de son époux, Caroline de Walstein trouve le bonheur dans son rôle d'épouse : « Toujours occupée de lui et des moyens de lui plaire, toutes ses actions étaient relatives à cet unique objet ; elle semblait n'exister que pour lui<sup>784</sup> », affirme le narrateur. Ainsi lorsque le sentiment amoureux se substitue à l'obligation et qu'il pousse les personnages féminins à remplir des devoirs auxquels adhère leur cœur, le bonheur suit, précisément parce que la conduite adoptée par les personnages est en accord avec leurs désirs et leurs sentiments. C'est pourquoi une héroïne de Mme d'Andlau rappelle à sa correspondante « qu'il est plus essentiel au bonheur d'aimer son mari que d'en être aimée<sup>785</sup>. »

Il s'agit donc de trouver le moyen de mettre la vertu au service des désirs. Adélaïde de Bénavidès, qui refuse d'abandonner son époux bien qu'elle se doute qu'il souhaite sa mort, est prête à sacrifier sa vie au nom de la vertu. Cette martyre se plaît à souffrir pour prouver à son amant que son mariage ne lui procure aucun bonheur et que lui seul aurait pu la rendre heureuse. Ce faisant, elle réitère son serment de fidélité. Dans un roman de Madeleine de Puisieux publié en 1753, l'amour adultère est investi d'une

---

<sup>783</sup> Mlle Éléonore Guichard, *op. cit.*, vol. 1, p. 210-211.

<sup>784</sup> Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, tome 2, p. 92.

<sup>785</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 102-104.

valeur rédemptrice. Au lieu de condamner les sentiments de la comtesse de Zurlac, le narrateur défend l'amour qu'elle ressent pour augmenter son mérite : « qui est-ce qui osera prononcer que l'amour retenu dans les bornes de la décence, ne soit pas une vertu ou qu'il ne donne pas au moins de l'exercice à la sagesse ?<sup>786</sup> », demande-t-il. En cessant de se faire un crime de ses sentiments, cette héroïne parvient à se réconcilier avec son état et à remplir ses devoirs. En légitimant les sentiments de la comtesse de Zurlac, le narrateur octroie à cette femme mariée le droit d'éprouver des sentiments : « le crime n'existe que quand on dispose du bien d'un autre à son préjudice. Or, la Comtesse n'avait rien donné qui ne lui appartînt ; notre cœur est à nous, c'est la seule partie libre dans une femme mariée<sup>787</sup> », affirme-t-il. Ainsi, la femme mariée qui remplit ses devoirs d'épouse comme il se doit se console en gardant secrets des sentiments qui la concernent uniquement et qu'elle se plaît à entretenir tant qu'ils renforcent sa résolution à demeurer vertueuse.

La période pré-révolutionnaire voit l'ancienne dichotomie qui oppose l'amour au devoir céder la place à une attitude qui unit l'amour à la vertu. Au lieu de choisir entre deux concepts irréconciliables, les personnages féminins doivent plutôt doser adéquatement le sentiment amoureux pour qu'il leur procure la force d'être vertueux. Comme l'amour « donne du ressort, élève, aggrandit [*sic*] [l'âme] » et « porte à la vertu<sup>788</sup> », il se présente comme un sentiment qui perfectionne. Cependant, celle qui se sert de son amour pour affermir sa conduite risque d'être découverte : « *je suis toujours sur mes gardes* pour ne causer aucun chagrin à mon époux : mon humeur est sa boussole<sup>789</sup> », écrit Clarence à Eugénie dans un roman de Mme de Malarme. L'héroïne

<sup>786</sup> Madeleine Darsant de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, partie 2, p. 2-3.

<sup>787</sup> *Ibid.*, p. 70-71.

<sup>788</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 82-85.

<sup>789</sup> Charlotte de Bournon comtesse de Malarme, *Mémoires de Clarence Welldone ou Le Pouvoir de la vertu, histoire anglaise*, partie 2, p. 96-97 (je souligne).

qui se sert de son amour pour conforter sa vertu est moins coupable que valeureuse. Ainsi, les personnages féminins ajustent la vertu à leurs besoins pour se ménager une part de bonheur.

Alors que certains personnages féminins retirent un sentiment d'accomplissement du bonheur familial dont ils sont la cause<sup>790</sup>, d'autres sentent grandir la crainte de ne posséder aucune valeur propre. Incapables de rendre leur époux heureux, Jenny d'Ossery, Mme de Cressy, Mrs Henley et la comtesse de Nangis, qui se sentent inutiles et impuissantes, sont alors conduites vers la mort. Tout comme Jenny d'Ossery, Mme de Cressy meurt de ne pas rendre l'homme qu'elle aime aussi heureux qu'elle l'espérait. De même, confrontée à un séjour où « tout est trop bien » et où « il n'y a rien à changer<sup>791</sup> », Mrs Henley ne trouve aucune valorisation dans son rôle d'épouse. La conduite « raisonnable » à laquelle elle se conforme à la suite des récriminations de son époux ne lui vaut aucune marque de reconnaissance qui lui aurait du moins donné l'illusion de contribuer au bonheur de sa famille. À son tour, la comtesse de Nangis se trouve d'autant plus coupable qu'elle n'a pas su rendre son époux heureux : « combien il reste encore de moyens de bonheur dans le mariage même, lorsque l'amour manque ! Je ne vois cela qu'aujourd'hui, et c'est pour mettre le comble à ma douleur et à mes remords<sup>792</sup> », se plaint-elle à sa sœur. Le projet d'être vertueuse correspond surtout au besoin de faire valoir son individualité. Ainsi, pour que la vertu mène au bonheur, elle doit contribuer à distinguer une héroïne d'une autre, faute de quoi elle se résout en la mort.

Mme Riccoboni, qui assure ses lecteurs du bonheur de l'époux de la comtesse de Sancerre et de celui de Mme de Martigues<sup>793</sup>, laisse planer un doute sur la corrélation

---

<sup>790</sup> On peut penser à la veuve parfaite de Mme Leprince de Beaumont, aux héroïnes de Mme Cottin, soucieuses de faire triompher la vertu et d'être à la hauteur des attentes de leur famille, et à Ourika, entièrement occupée des soins à prodiguer à sa protectrice.

<sup>791</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres de mistriss Henley*, p. 118.

<sup>792</sup> Claire de Duras, *Olivier ou Le Secret*, p. 144.

<sup>793</sup> Le narrateur des *Lettres d'Adélaïde Dammartin* écrit : « malgré la différence de leurs caractères, ces

entre le devoir et le bonheur des personnages féminins. Comme ceux-ci rendent leur époux « également » heureux en dépit de leur personnalité fort différente, ils se perdent dans une sorte d'uniformité qui les empêche de se distinguer l'un de l'autre. Ruth P. Thomas convient que « by framing the woman's happiness only within her husband's, Madame Riccoboni suggests its problematic nature<sup>794</sup>. »

La satisfaction d'assurer le bonheur d'autrui et de remplir ses devoirs échoue à assurer le bonheur de celle qui est déchirée par des sentiments contraires. Même si elle se réjouit de faire le bonheur de son époux<sup>795</sup>, Claire d'Albe n'est pas entièrement heureuse. Le bonheur éphémère que procure le sentiment d'accomplissement agit surtout comme un baume qui paralyse le désir de changer d'état. Claire d'Albe cherche ailleurs le moyen de se valoriser et trouve dans l'amour de Frédéric un bonheur plus grand que celui que lui procure le soin de sa famille. Cette héroïne désobéit aux règles et aux codes de l'ordre social qui modèlent la vertu féminine en se donnant à Frédéric dans une sorte de délire sur la tombe de son propre père. Coupable de ne pas avoir su gagner le combat contre l'amour, Claire d'Albe meurt des remords issus de sa conduite. Ainsi, celle qui se rend heureuse à l'insu d'autrui et aux dépens de l'ordre établi est anéantie car elle met en jeu le bien commun et doit mourir pour expier sa faute et pour rétablir l'ordre. Lorsque la vertu n'est pas en accord avec les sentiments des personnages, il devient d'autant plus difficile d'y souscrire. Entraîné par la passion, ce personnage féminin s'engage sur la voie de la transgression.

Au départ outil de soumission, puis dispositif qui permet la coïncidence avec soi-même, la vertu connaît au cours du siècle une évolution dans la fiction des romancières :

---

deux aimables femmes rendirent leurs maris également heureux » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 225).

<sup>794</sup> Ruth P. Thomas, « Marriage as theatre in the novels of Mme Riccoboni », *Dalhousie French Studies*, 2001, vol. 56, p. 131.

<sup>795</sup> Dans une lettre à Élise, Claire écrit : « une femme qui aime son mari compte les jours où elle a du plaisir comme des jours ordinaires, et ceux où elle lui en fait comme des jours de fête » (Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 696).

l'héroïne vertueuse n'est heureuse que si elle trouve le moyen de faire valoir ses sentiments, faute de quoi elle risque de s'oublier totalement ou de transgresser les règles sociales. Ainsi, les romans féminins confirment la thèse de Charles Pinot Duclos dans *l'Histoire de la comtesse de Luz* : « la vertu est dans le cœur ; mais la malignité humaine ne veut juger ici que sur l'extérieur.<sup>796</sup> »

### Défense et illustration d'une vertu « avertie »

Dans son *Discours sur le bonheur*, madame du Châtelet distingue deux types de satisfaction que procure la pratique de la vertu : « l'estime universelle » et le bonheur intérieur, qu'elle appelle la « santé de l'âme<sup>797</sup> ». Un écart se creuse entre le bonheur d'être fidèle à soi et à ses principes et la reconnaissance que procure l'humilité. Dans ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, la marquise de Lambert constate que l'éclat et la réputation sont des bases peu solides du bonheur et affirme qu'il vaut mieux ajuster son bonheur à son état en « songe[ant] à être content de [soi]-même » et en « appren[ant] à [se] craindre et à [se] respecter [soi]-même<sup>798</sup>. » La marquise de Lambert fait donc résider le bonheur dans la connaissance de soi. Un siècle plus tôt, Poullain de la Barre observait que « l'ignorance de ce qu'ils sont<sup>799</sup> » entraînait les individus à mal pratiquer la vertu, voire à s'engager sur la voie du vice. Le concept de l'estime de soi transforme celui de la vertu. Madeleine de Puisieux rappelle d'ailleurs que « la première personne à qui nous nous devons, c'est nous-mêmes<sup>800</sup>. »

En proposant un bonheur individuel fondé sur l'affirmation de leur personne en tant que sujet, ces dernières mettent à mal la définition traditionnelle de la vertu féminine, attachée à l'humilité et à l'abnégation. Suellen Diaconoff reconnaît que la vertu

---

<sup>796</sup> Charles Pinot Duclos, *Histoire de madame de Luz* (édition critique avec introduction notes et index par Jacques Brenques), Saint-Brieuc, PU de Bretagne, [1740] 1972, p. 5-6.

<sup>797</sup> Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *op. cit.*, p. 14.

<sup>798</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, p. 80 et p. 92.

<sup>799</sup> François Poullain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, p. 72-73.

<sup>800</sup> *Caractères*, 78-79 cité par Marie-France Silver, *loc. cit.*, p. 191-192.

que prônent les personnages féminins à l'époque des Lumières s'articule autour de l'autonomie féminine, du courage et de l'estime de soi<sup>801</sup>. En créant leur propre code de conduite, les héroïnes mettent en doute la vertu qu'on leur impose et se libèrent de leur vulnérabilité. Ce faisant, elles suivent les préceptes de Mme du Châtelet qui condamne les conséquences des préjugés sur le bonheur et qui soutient que chacun possède la capacité de juger des conduites qu'on lui impose : « nous avons tous la portion d'esprit nécessaire pour examiner les choses qu'on veut nous obliger de croire<sup>802</sup>. » En refusant de faire des principes extérieurs émis par l'ordre moral et social les balises de leur conduite, les héroïnes qui rompent avec la passivité amenuisent la tension qui les oppose à elles-mêmes et qui brime leur épanouissement. Ainsi, la vertu en tant qu'« état à la fois de guerre et de paix<sup>803</sup> » tend davantage vers la paix. Au lieu d'orienter la destinée de leurs héroïnes vers l'expiation et le rachat de leurs fautes, les romancières préfèrent insister sur le respect et la (re)connaissance de soi. Certes, cette tentative de redéfinition de la vertu féminine s'inscrit dans un mouvement plus vaste fondé sur l'affirmation préromantique de l'être en tant que valeur en soi et fait écho à la conception de la vertu que Diderot soutient dans ses *Essais*. La Révolution, qui marque l'affirmation des droits de l'Homme, nourrit cet idéal individualiste.

Des romans de Mme de Méheust à ceux de Mme de Tencin, nous constatons que dès le début du siècle, des personnages féminins font correspondre leur conduite à une conception de la vertu fondée sur leurs valeurs, sur leurs principes et sur leurs idéaux personnels. Lorsqu'une héroïne de Mme de Méheust contrevient aux bienséances en avouant ses sentiments à son amant, elle n'éprouve aucun remords précisément parce que ses intentions lui paraissent innocentes : « il est peu de filles qui se déclarent si

---

<sup>801</sup> Suellen Diaconoff, *loc. cit.*, p. 122.

<sup>802</sup> Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>803</sup> Geneviève Goubier-Robert, *op. cit.*, p. 199-200.

naturellement ; mais la feinte me paraît inutile, dès que les intentions sont pures<sup>804</sup> », affirme-t-elle. Au lieu de dissimuler, ce personnage, qui convie son amant à la libérer du sexagénaire que sa mère souhaite lui faire épouser, met en place les conditions nécessaires à la réalisation de ses désirs. Comme Mlle de Nerville est récompensée par un heureux mariage, ses actions participent à l'élaboration de son bonheur. Ainsi, au lieu de reproduire l'idéal de stricte observance des bienséances établies, ce roman donne à voir une représentation de la vertu fondée sur la connaissance de soi qui donne à l'héroïne la possibilité de s'affirmer à la fois comme sujet et comme juge de sa conduite.

Puisqu'« on n'est jamais pleinement malheureuse, quand on n'a rien à se reprocher<sup>805</sup> », comme l'affirme un personnage de Mme de Tencin, le sentiment de culpabilité qui n'est plus le produit des récriminations d'autrui, mais qui résulte d'un examen personnel de ses intentions, aide les personnages féminins à agir en fonction de l'idée qu'ils se font de la morale. Fidèle au modèle féminin qu'elle s'est fixé, celui de la veuve parfaite, l'héroïne de Mme Leprince de Beaumont, qui exerce un contrôle suprême sur ses émotions, cesse de se sentir coupable face à son époux. Amoureuse de des Essarts, elle dompte sa passion au point de souhaiter que ce dernier épouse sa fille. La culpabilité que lui inspirent ses sentiments l'aide à les éteindre et à atteindre le bonheur associé à la paix de l'âme : « je suis heureuse parce que je suis sans remords<sup>806</sup> », écrit-elle à sa confidente. Résolue à faire le bonheur de sa fille, qui est elle aussi amoureuse de des Essarts, et à se préparer à la mort, cette veuve de trente-cinq ans touche au sommet du bonheur au moment où, en dominant sa passion, elle atteint l'objectif qu'elle s'était fixé et devient aussi vertueuse qu'elle l'espérait. Ainsi, la culpabilité que ressent ce personnage, issu du conflit entre ses idéaux et ses sentiments et non pas des reproches de

---

<sup>804</sup> Mme Méheust, *Les Mémoires du chevalier de \*\*\**, p. 208-209.

<sup>805</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Les Malheurs de l'amour*, vol. 5, p. 116.

<sup>806</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Mme la baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, p. 177.

son époux ni des plaintes de sa fille, forme un moteur puissant capable d'inciter aux plus grands sacrifices.

Pour défendre son amour-propre, l'héroïne vertueuse se permet des écarts par rapport au modèle convenu. Lorsque, dans un roman de Mme d'Andlau, l'inconstance de son époux inspire de la coquetterie à Sophie, celle-ci adopte une conduite qui risque de justifier les torts de son mari, en plus de la perdre dans l'esprit du public. Pour réparer la peine que l'infidélité de son époux lui a causée, Sophie, qui est résolue à corriger son époux de son égarement, souhaite retrouver la dignité dont elle a été dépossédée : « je ne juge pas que ce soit mal fait de l'affliger, et telle est bien, je l'avoue, mon intention : ou il changera de conduite, ou je compte voir, avec le temps, cette intention entièrement remplie<sup>807</sup> », écrit-elle à Henriette. Au lieu d'avoir recours à la retenue et à l'attente, comme le lui conseille sa confidente, elle tente de rétablir les conditions favorables à son bonheur et surtout cherche à conserver son estime d'elle-même. Sophie ne pourrait plus s'estimer si elle ne secourait pas l'homme qu'elle aime. C'est pourquoi elle orchestre sa propre arrestation et trouve au sein de sa cellule « une si grande sécurité, et même une joie si tendre<sup>808</sup>. » Cette héroïne qui est son propre juge ne craint pas de poser les gestes susceptibles d'accélérer la réconciliation avec son époux ni de repenser ses devoirs. Déterminée à faire valoir l'idéal conjugal qu'elle affectionne, elle module sa définition de la vertu sur la nécessité de conserver son amour-propre plutôt que de se conformer à un code composé par autrui.

Le modèle de vertu avertie que présentent les romancières octroie aux héroïnes un plus grand contrôle sur leur destinée. En plus d'être récompensée, la vertu avertie l'emporte sur sa définition traditionnelle dans l'esprit de la comtesse de Zurlac, un personnage de Mme de Puisieux. Dans une conversation avec le marquis de Me\*\*\*, elle

---

<sup>807</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 79-81.

<sup>808</sup> *Ibid.*, partie 4, p. 124-127.

décrit deux modèles de femmes vertueuses : celles qui sont « austèrement vertueuses » et celles qui sont de « bonne compagnie<sup>809</sup> ». Tandis qu'elle juge que les premières sont le produit d'une « vertu mal raisonnée » et qu'elles sont prisonnières de la bigoterie au point de sacrifier leurs talents, elle estime que les deuxièmes, qui sont peu nombreuses, sont « vraiment estimables<sup>810</sup> », car elles savent concilier la vertu et le plaisir. Ainsi, en donnant la préférence aux secondes, elle se prononce en faveur d'une vertu féminine qui permet une plus grande liberté d'action. Louée et récompensée, cette vertu est affermie par la solidarité féminine.

Dans un roman de Charlotte de la Guesnerie, le secret de la vertu heureuse est transmis de mère en fille : « ce n'est que dans le recueillement, dans le secret de la conscience toujours consultée, que se conserve le feu sacré de toutes les vertus<sup>811</sup> », explique la mère de Céphise à ses deux filles. Lieu de coïncidence avec soi-même, le recueillement favorise un retour sur soi susceptible de procurer la force d'agir selon ses principes. Ainsi, cette vertu, affaire de convictions personnelles, n'est discutée qu'entre femmes dans l'intimité du gynécée ou dans les marges de la lettre.

C'est que la correspondance qu'entretiennent les épistolières se présente, on le voit, comme un espace d'apprentissage. Grâce aux lettres de son amie, la narratrice des *Mémoires de la marquise de Crémy* apprend à « trouver des ressources infinies en [elle]-même<sup>812</sup> ». Mme de Renelle, qui l'engage à être ferme dans ses résolutions, lui enseigne aussi à demeurer l'unique juge de sa vertu. Elle communique à son élève les préceptes qui la conduisent au « trésor » que constitue la « paix intérieure<sup>813</sup> ». Mariée à un homme à qui elle a accepté de s'unir, mais qu'elle n'aime pas, elle se réconcilie avec son état et

---

<sup>809</sup> Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, partie 2, p. 105-110.

<sup>810</sup> *Ibid.*, p. 108-109.

<sup>811</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Iphis et Aglaé*, par M\*\*\*, partie 2, p. 22-23.

<sup>812</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 28-30.

<sup>813</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 57.

trouve en elle-même les ressources nécessaires à son bonheur. En estimant que les « sentiments raisonnés » qui l'unissent à son époux « procurent le vrai bonheur, parce qu'ils nous laissent jouir de toutes nos facultés<sup>814</sup> », elle se réjouit de s'appartenir entièrement, comme le lui a enseigné son mentor, et de continuer à être l'unique juge de sa conduite. Ainsi, l'échange de lettres initie les épistolières à une vertu fondée sur la coïncidence avec elles-mêmes.

L'amitié entre femmes procure son soutien aux personnages féminins déterminés à obéir à leurs valeurs propres. Dans l'espace privilégié de la lettre, Adélaïde de Dammartin confie à son interlocutrice que « [son] cœur est [son] juge suprême »<sup>815</sup> et s'évertue à défendre une amie que le public condamne. En écrivant qu'il lui est moins difficile de sacrifier ses intérêts que ses principes, elle refuse de se faire complice d'une morale qui juge la vertu féminine sur des dehors futiles<sup>816</sup>. En confiant à son amie son refus de soumettre sa conduite à l'opinion d'autrui, cette héroïne s'affermir dans le projet d'accorder sa vertu à son état pour accéder au bonheur. Le pacte de lecture que l'amitié scelle entre l'épistolière et sa locutrice assure la réception du message. Tel un premier pas vers l'action, la confiance fait connaître sa résolution et affermit l'épistolière dans son projet. Dans un roman de Mlle de Milly, l'instance masculine qui écrit à la narratrice légitime même la remise en question de la définition traditionnelle de la vertu : « il ne faut jamais faire un supplice du devoir ; l'on doit savoir dans l'occasion concilier les choses les plus opposées<sup>817</sup> », écrit M. de \*\*\* à Mlle d'Orvigny. Lorsque la voix masculine répète le discours que les personnages féminins n'osent prononcer que dans la confiance, il en accentue la portée.

---

<sup>814</sup> *Ibid.*, tome 2, p. 450-452.

<sup>815</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, p. 82.

<sup>816</sup> Pour sa part, Zilia n'hésite pas à s'interroger sur l'utilité des apparences : « Si les démonstrations de zèle et d'empressement, dont on décore ici les moindres devoirs de la société, étaient naturelles, il faudrait, mon cher Aza, que ces peuples eussent dans le cœur plus de bonté, plus d'humanité que les nôtres : cela se peut-il penser ? », écrit-elle (Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 114).

<sup>817</sup> Mlle de Milly, *op. cit.*, p. 71-72.

L'estime de soi, qui sourit aux héroïnes victimes de terribles infortunes, façonne la remise en question de la vertu féminine fondée sur la passivité, la réserve et la retenue. Ruinée et déclassée, Sophie de Vallière, par exemple, compte sur son estime pour garder la tête haute : « tant que je conserverai ma propre estime, tant qu'un reproche ne s'élèvera point du fond de mon cœur, (...) je ne rougirai point d'être inconnue, d'être abandonnée, d'être pauvre<sup>818</sup> », écrit-elle à Hortense. Les héroïnes des romans publiés à la fin du siècle évoluent à l'intérieur d'un univers narratif qui met à l'épreuve leur conception de la vertu. Cette stratégie, qui évite de reproduire les lieux communs associés à la vertu féminine, tels que l'innocence, la chasteté et le sacrifice, met en place les conditions nécessaires au bonheur fondé sur la coïncidence avec soi-même.

Isabelle de Charrière imagine des héroïnes qui, comme Joséphine, croient que « chacun a sa vertu à sa manière<sup>819</sup>. » Ainsi, l'« inflexible vertu<sup>820</sup> » est enrichie d'une part de liberté qui permet de faire correspondre ses actions avec ses convictions. C'est ce qui explique qu'Émilie tolère ce qu'elle jugeait comme une inconduite de la part de Joséphine, qu'elle s'abstient de condamner les procédés de Constance, qui a acquis illicitement sa fortune, et qu'elle se laisse enlever par son amant. La vertu que défend le roman *Trois femmes* engage les personnages féminins à la réflexion et au discernement plutôt qu'à l'application systématique des valeurs qu'enseigne l'ordre social.

La fiction de Sophie Cottin montre que mettre en doute la définition traditionnelle de la vertu requiert beaucoup de force. Si affranchies soient-elles, Claire, qui se donne à Frédéric, Amélie, qui épouse Ernest, et Malvina, qui s'unit à Edmond, succombent à la maladie et au délire. Mais leur combat révèle leur détermination à faire triompher leur conception de la vertu. À ce sujet, Samia Spencer estime que les héroïnes de Mme Cottin sont animées par le désir de transformer leur société :

---

<sup>818</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Sophie de Vallière*, p. 46-47.

<sup>819</sup> Isabelle de Charrière, *Trois femmes*, p. 54.

<sup>820</sup> *Ibid.*, p. 80.

before they are overcome by pain and destroyed by life, these women fight long and arduous battles, cross entire continents, challenge authority, and defy the social order in their attempt to change the world. [...] Before giving in to death, these heroines dare, during their brief but intense passage in this world, to be their own persons and experience the fullness of earthly existence.<sup>821</sup>

En demeurant fidèles à leurs idéaux et en s'affermissant dans leur conduite, ces héroïnes s'arrogent une liberté qui ébranle les valeurs morales convenues. La confidente de Claire d'Albe rappelle toutefois les risques qu'encourent celles qui s'opposent à l'ordre moral : « du moment que Claire fut coupable elle a dû renoncer au jour<sup>822</sup> », écrit-elle.

Mme de Genlis propose une vision différente dans *Les Vœux téméraires*. Vantée par sa société pour le sacrifice qu'elle s'inflige et qu'elle grave dans le marbre du tombeau de son époux, célébrée par les poètes et immortalisée dans diverses estampes vendues dans les boutiques de Londres, lady Clarendon, qui s'est imposé le devoir de demeurer éternellement fidèle à la mémoire de son époux, ne retire aucune vanité d'être louée, mais éprouve plutôt le regret de s'être faite prisonnière d'une vertu étrangère à son épanouissement. Au moment où elle reconnaît être amoureuse de Sainville, elle comprend qu'en souscrivant à l'idéal vertueux de la veuve parfaite, elle s'est fait complice de son aliénation. Pour trouver le bonheur, elle ne devait pas être irréprochable aux yeux d'autrui, mais bien être « sans reproche à ses propres yeux<sup>823</sup> », comme l'enseigne Mme de Montbrillant à sa fille. Constance fait preuve « d'une force surnaturelle<sup>824</sup> » pour désavouer sa promesse. Résolue à rompre avec la « *fidélité sublime*<sup>825</sup> » qu'elle s'était fait un devoir d'observer, Constance, qui regrette de ne pas avoir été plus clairvoyante vis-à-vis de ses sentiments et qui estime avoir « trop compt[é]

---

<sup>821</sup> Samia I. Spencer, « Sophie Cottin », Eva Martin Sartori et Dorothy Wynne Simmerman (dir.), *French Women Writers. A Biobibliographical Source Book*, Westport, Greenwood Press, 1991, p. 96.

<sup>822</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 767.

<sup>823</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 1071.

<sup>824</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'Enthousiasme*, vol. 3, p. 253.

<sup>825</sup> *Ibid.*, p. 214-215 (l'auteur souligne).

sur sa vertu<sup>826</sup> », convient qu'elle aurait été plus heureuse si elle avait été une « *femme ordinaire*<sup>827</sup> » qui ne se serait pas entêtée à se conformer à un idéal vertueux qui ne lui convenait pas. De la stricte observance des bienséances établies à la prise en compte de ses sentiments et de ses désirs, le parcours qui conduit Constance à une vertu avertie privilégie l'estime de soi, condition essentielle au bonheur.

Au cœur de la vertu féminine que prônent les romancières se trouve le besoin d'être satisfait de soi-même. La nécessité de faire le bien se double du souci de faire coïncider ses gestes avec ses sentiments et ses désirs. C'est alors que l'amour et l'amitié soutiennent les personnages féminins dans leur quête du bonheur et leur procurent le pouvoir de changer les choses.

---

<sup>826</sup> *Ibid.*, p. 257-258.

<sup>827</sup> *Ibid.*, p. 212-213 (l'auteur souligne).

**QUATRIÈME PARTIE**

***SENTIMENT, SENSATION ET SENSIBILITÉ***

L'acception du lexème « sentiment » rejoint celle du vocable « passion » à l'époque des Lumières. Considérées comme des « maladies de l'âme », les passions, qui désignent les « inclinations et les désirs poussés à un certain degré de vivacité, joints à une sensation confuse de plaisir ou de douleur<sup>828</sup> », éloignent du bonheur selon nombre de philosophes, mis à part les matérialistes. Les sensations qui procurent du plaisir « donnent de nouvelles forces à l'esprit » et « soulagent les peines<sup>829</sup> », pense Louis de Beausobre, mais elles constituent des « sirènes dangereuses<sup>830</sup> » qu'il faut juger avec circonspection pour éviter de se laisser séduire par l'éblouissement et par l'étourdissement qui leur sont attachés. Pour remplir son âme du sentiment de contentement et pour assurer une base solide au bonheur, il vaut mieux « rentrer en [soi]-même<sup>831</sup> » et fuir les vains attraits du plaisir qui tiennent de l'illusion, estime Jean-Henri-Samuel Formey dans son *Système du vrai bonheur* (1751).

Jean Delisles de Sales rappelle que puisque les sens informent un être de ses besoins, qui à leur tour le renseignent sur ses rapports avec son entourage, ils contribuent à « le mettre en harmonie avec lui-même et avec ses égaux<sup>832</sup> », de sorte qu'ils opèrent une prise de conscience de son rapport avec autrui et qu'ils favorisent l'équilibre et l'unité essentiels à son bonheur. Dans l'article « sensibilité », Diderot fait résider l'union du corps et de l'âme dans ce concept. Lieu mitoyen entre la pensée et la matière, la

---

<sup>828</sup> Article « passion », dans *Encyclopédie, ou, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 142.

<sup>829</sup> Louis de Beausobre, *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>830</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>831</sup> Jean-Henri-Samuel Formey, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>832</sup> Jean Delisles de Sales, *op. cit.*, vol. 1, p. 76.

sensibilité, qui constitue une force de l'âme, se présente comme une « vertu palliative » qui « arrête le progrès du mal, à défaut de le prévenir<sup>833</sup> ».

Au moment où le genre sentimental connaît un grand succès, la sensibilité gouverne les personnages soucieux de faire le bien. La faculté d'éprouver la pitié, moteur de la vertu, déclenche des réactions morales chez les héros et chez les héroïnes prévenus en faveur de la sociabilité. Prédisposés au bien, ces derniers repoussent le mal de toutes leurs forces et se présentent comme des êtres « capables d'une intensité ou bien d'un raffinement affectif exceptionnel<sup>834</sup> », soutient Richard Francis. Bien qu'elle conduise à la vertu, la sensibilité risque de pousser au vice et de mener à la souffrance, du fait qu'elle augmente la vulnérabilité des personnages qu'elle affecte.

L'amour se présente comme la pierre angulaire de la sensibilité dont il constitue la « manifestation la plus intense<sup>835</sup>. » D'ailleurs, dans un roman de Claude Crébillon, celui qui n'aime pas passionnément est perçu comme insensible : « vous avez reçu de la nature une insensibilité que l'usage corrige mais qu'il ne détruira jamais. Vous n'étiez pas fait pour aimer. Toujours maître de vous, vous n'êtes jamais que spectateur des transports que vous faites naître<sup>836</sup> », écrit la marquise de M\*\*\* à son amant. La sensibilité, qui expose les héroïnes aux dangers du sentiment, risque de contraindre leur accès au bonheur. Pour preuve, le narrateur d'un roman de Fanny de Beauharnais écrit que la comtesse d'Olnange « était née trop sensible pour pouvoir être heureuse<sup>837</sup>. »

La sensibilité trouve dans l'amitié un lieu d'expression hautement solidaire d'une meilleure connaissance de soi. Les moralistes sont nombreux à penser que l'amitié l'emporte sur l'amour. Dans *Les Caractères de l'amitié*, Louis-Antoine de Caraccioli

---

<sup>833</sup> Claire Jaquier, *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au 18<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Payot, 1998, p. 217.

<sup>834</sup> Richard A. Francis, « Le *Cleveland* de Prévost : sensibilité ou critique de la sensibilité ? », Franco Piva (dir.), *La Sensibilité dans la littérature française au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier érudition, 1998, p. 81.

<sup>835</sup> Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin, [1967] 2000, p. 323.

<sup>836</sup> Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, *op. cit.*, p. 154-156.

<sup>837</sup> Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé ou le sentiment à l'épreuve*, p. 25-26.

soutient notamment que « l'amitié devient la mère des plaisirs innocents, l'amour est la source du trouble et des chagrins ; l'amour ne respecte aucune loi, l'amitié les observe toutes [...] ; l'amour s'éteint aussi vite qu'il s'allume, l'amitié se forme peu à peu, et elle ne meurt jamais<sup>838</sup>. » À bien des égards, l'amitié entre femmes est investie d'une valeur supérieure à l'amour dans la fiction des romancières.

---

<sup>838</sup> Louis-Antoine de Caraccioli, *Les Caractères de l'amitié*, cité par Joe Johnson dans « Philosophical reflection, happiness, and male friendship in Prévost's *Manon Lescaut* », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 2002, vol. 31, p. 172.

## CHAPITRE XI

### L'amitié entre femmes

« C'est en vain que je cherche dans le bonheur dont vous allez jouir, des raisons pour me consoler de celui que je viens de perdre : l'idée de ce bonheur augmente mes regrets, loin de les affaiblir ; je crains qu'ils ne deviennent funestes à mon amitié, que peu-à-peu [*sic*] vous ne m'aimiez moins, et que vous ne veniez enfin à ne me plus aimer du tout » (Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *Mémoires, en forme de lettres, de deux jeunes personnes de qualité*, La Haye, Robin 1765, vol. 1, p. 3-4).

Si l'amitié est si fréquente dans les romans écrits par les femmes, c'est que non seulement elle remplit une fonction narrative centrale à la structure du roman épistolaire, mais qu'en tant que « relation d'identification par excellence [qui] n'est pas exposée aux critiques morales<sup>839</sup> », elle permet aux héroïnes de se construire une personnalité qui leur est propre, critère cher aux romancières dans leur conception du bonheur. Ce commerce fondé sur une part non négligeable d'égalité et d'honnêteté permet de former un réseau grâce auquel les personnages féminins parviennent à s'épanouir. D'ailleurs, Carol L. Sherman estime que « this most egalitarian and most fluid of all relationships defies the mechanisms of containing women and of separating them from each other. It gives woman back to herself and guarantees her sufficiency<sup>840</sup>. » Le cercle féminin, qui s'organise comme un espace d'où le pouvoir et la domination sont absents et qui occulte les attentes que les règles et les codes de la société patriarcale imposent, évite de reproduire un modèle hiérarchisé. En cela, il permet aux héroïnes de se construire une identité qui ne dépend pas des attentes liées au contexte socioculturel qui règlent la conception de la féminité à l'époque des Lumières. L'amitié entre femmes rend possible le dessein d'affirmer leur personne en tant que sujet précisément parce qu'elle rétablit le pouvoir de décision : « l'existence d'une communauté permet de construire l'exclusion

---

<sup>839</sup> M. Flaux, *op. cit.*, p. 100.

<sup>840</sup> Carol L. Sherman, « "C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'amitié". Women's friendships in the Enlightenment », *Women in French Studies*, 1999, n° 7, p. 64.

comme auto-exclusion et retrait volontaire, comme choix et non comme malédiction<sup>841</sup> », explique Nathalie Heinich.

Bien que Pierre Fauchéry soutienne que « la coalition des femmes ne dépasse guère la zone de la crainte et de la déploration<sup>842</sup> », l'amitié féminine ne gravite pas autour d'une simple réunion de pleurs. Loin de se concevoir uniquement comme un refuge consolateur et comme un espace de secours et de protection, elle s'érige comme une source de bonheur à part entière chez les romancières. Fondée sur un idéal d'égalité où « celle qui reçoit apporte autant que celle qui donne<sup>843</sup> », cette socialité cautionne le bonheur. En enseignant l'autonomie sexuelle et affective, l'amitié entre femmes libère les héroïnes des attentes de l'ordre établi et leur enseigne à vivre librement.

L'amitié, qui n'est pas un sentiment intéressé et qui « n'a point, comme l'amour, un but déterminé<sup>844</sup> », inspire la compassion qui incite les héroïnes à l'entraide. Les personnages féminins qui inventent diverses stratégies pour venir en aide à leurs consœurs abondent dans la fiction des Lumières. Dès le début du siècle, un roman de Marguerite de Lussan a recours à la collusion féminine pour atténuer les corollaires de la jalousie entre femmes : la comtesse de Gondez engage son amie, Mlle de Jussy, à feindre d'être la rivale de la comtesse de Venneville dont l'amour pour le comte de Disenteuil risque de faire échouer son projet de mariage avec le Chevalier<sup>845</sup>. Prévenue en faveur de son amie, Mlle de Jussy renonce à l'idée de détromper la comtesse de Venneville sur

---

<sup>841</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 33-34.

<sup>842</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 586-587.

<sup>843</sup> Colette Cazenobe, « Le féminisme paradoxal de Madame Riccoboni », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1988, vol. 88, n° 1, p. 41.

<sup>844</sup> Claudine-Alexandrine Guérin Tencin, *Le Siège de Calais*, p. 12.

<sup>845</sup> La comtesse raisonne ainsi : « si la comtesse de Venneville découvre que c'est moi que Disenteuil aime, elle me reprochera de ne lui avoir pas tout avoué : l'amour me montrera à elle comme son ennemie, il lui fera croire que je ne puis être indifférente pour un homme de ce mérite, et qu'elle aime, mon frère qui découvrira son rival dans Disenteuil deviendra contraire au Chevalier ; il se rangera d'abord du parti du Comte et de mon père ; le chevalier même que Madame de Venneville animera contre Disenteuil deviendra jaloux, il craindra un tel rival ; pressé par sa sœur il exigera un sacrifice que mon estime pour le comte, et le respect que je dois à mon père me défendent d'accorder ; sa tendresse s'alarmera de mes refus, et lui fera peut-être faire quelque démarche contraire à notre bonheur » (Marguerite de Lussan, *op. cit.*, partie 2, p. 27-32).

l'identité de sa rivale. Pour contrer les procédés d'une femme manipulatrice et perfide, l'héroïne s'allie secrètement à une amie fidèle pour faire réussir l'établissement qu'elle projette. Ainsi, dans les coulisses de la sphère privée, l'héroïne orchestre son propre mariage grâce à une complicité qui lui permet de réaliser ses désirs. Adjuvant dans le combat que mènent les personnages féminins contre leur condition, l'amitié redéfinit l'univers de référence. C'est là que les héroïnes disent et répètent ce qu'elles souhaitent transformer : « les mêmes choses furent dites plus d'une fois<sup>846</sup> », convient la comtesse de Gondez.

Les héroïnes se rallient en secret pour élaborer des stratégies émancipatrices susceptibles de les libérer des attentes qui pèsent sur elles. Dans un roman de Mme Méheust, l'héroïne se réjouit davantage d'avoir trompé les supérieures du couvent que d'avoir revu son amant au parloir grâce à la complaisance de son amie : « Je rentrai dans ma chambre en riant comme une folle du tour que nous venions de jouer aux Nonnes ; j'étais charmée qu'elles fussent mes duppes [*sic*]<sup>847</sup> », déclare-t-elle. Fondée sur une collaboration qui vise à égayer, à soulager et à reconforter, la complicité féminine, qui invente des subterfuges pour permettre aux amants de se revoir<sup>848</sup>, se met au service de la réalisation des désirs des personnages féminins. Si elle n'agit pas directement pour faire avancer une intrigue amoureuse, elle manifeste du moins le désir de réformer la condition féminine.

Espace de confiance, l'amitié entre femmes, qui dépend d'un pacte de confiance réciproque, construit un échange ancré dans l'honnêteté, dans la franchise et dans le respect. Libres d'exprimer des sentiments qu'elles sont tenues de dissimuler dans le monde et avec leur mari, les héroïnes connaissent la satisfaction de partager ce qui

---

<sup>846</sup> *Ibid.*

<sup>847</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 168-169.

<sup>848</sup> Dans un roman de Catherine de Bédacier, Mme de Marigue introduit Rucille, l'amant de son amie, dans leur société en le faisant passer pour une parente gasconne qui se masque pour dissimuler un visage soi-disant défiguré par la petite vérole.

contraint leur bonheur. En dévoilant leurs joies et leurs peines, elles atteignent une forme de repos. Tandis que Flore déclare dans *La Paysanne philosophe* « que l'on est heureux lorsqu'on peut se flatter d'avoir un véritable ami à qui confier ses plaisirs, ainsi que ses chagrins !<sup>849</sup> », milady Bedford révèle à miss Zényty dans un roman de Mme Beccary qu'il fait bon exprimer librement ses sentiments : « je voudrais avoir la force de garder ce sentiment [l'amertume] pour moi, pour moi seule ! mais la douceur que je trouve à l'épancher dans votre cœur, est une consolation que je ne puis me refuser<sup>850</sup> », écrit-elle. Grâce à l'épanchement, l'épistolière parvient à nommer ce qui contraint son bonheur. Franche et vraie, la correspondance qu'échangent deux amies est emplie de confiance. Lorsque ce pacte est brisé, comme dans *Claire d'Albe*, un roman dans lequel la confidente de l'héroïne complotte avec l'époux de celle-ci pour la guérir de sa passion adultère, Claire cesse d'écrire faute de se sentir « digne de communiquer » et implore sa confidente de la « laisser seule<sup>851</sup> ». Ainsi, la culpabilité que ressent Claire, et que les lettres d'Élise ne sont pas sans augmenter, perturbe l'échange et vient briser l'entente qui les lie et qui compose l'unique secours capable de soulager l'héroïne déchirée entre ses sentiments et ses devoirs. L'amitié, qui s'étend difficilement aux hommes, à moins qu'elle ne s'inscrive dans le cadre de la fraternité, de l'amour ou du mentorat<sup>852</sup>, constitue une entreprise contre les représentants de l'ordre établi.

<sup>849</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, vol 1, p. 92.

<sup>850</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 165-166.

<sup>851</sup> Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 752.

<sup>852</sup> Dans les *Lettres du marquis de Roselle* (1764), qui mettent en scène l'attachement d'une sœur pour un frère faible de caractère qu'elle tente de dissuader d'épouser une femme d'opéra, l'amitié fraternelle se limite aux soins que requiert un établissement honorable. Dans *Amélie Mansfield* (1803), l'amitié qui unit l'héroïne à son frère Albert nourrit une correspondance animée et constitue une source de bonheur assurée pour celle qui « adorai[t] [son] frère » (Sophie Cottin, *Amélie Mansfield*, vol. 5, p. 59). Au tournant du siècle, *Inès de Castro* (1826) met en scène un personnage masculin qui, amoureux de la fille de celle qu'il devait épouser, lui témoigne la plus grande amitié et lui obtient ce qu'elle désire : une place à la cour. Dans le roman de Mme d'Épinay, l'amitié qu'entretient l'héroïne avec M. de Lisieux s'inscrit comme un prolongement de l'éducation sentimentale à laquelle le tuteur initie son élève.

Alors que la rêverie permet aux héroïnes de sonder leurs sentiments en solitaire, l'amitié leur donne l'occasion de discuter de ce qui les rendrait heureuses et d'amorcer un dialogue face à un sentiment en conflit avec leur état de femme mariée : l'amour. Ainsi, l'amitié donne un sens aux désirs des héroïnes, gênés par les attentes qui pèsent sur elles. La confiance entre femmes surpasse toute autre activité dans l'esprit de la comtesse de Savoie, une héroïne de Mme Fontaines :

Depuis que cette princesse avait confié [ses caprices du cœur] à Émilie, elle ne goûtait plus d'autre plaisir que celui d'être en particulier avec elle ; tous les divertissements qui l'avaient amusée jusqu'alors, devinrent ennuyeux. Elle voulait oublier Mendoce ; et, cependant, elle en parlait toujours.<sup>853</sup>

Le réseau que les personnages féminins forment avec leurs proches crée un espace au sein duquel il devient possible de manifester leurs désirs et de s'entretenir d'un sentiment dont la conversation fait envisager le bonheur. Toutefois, découverte par un époux jaloux, la lettre risque de compromettre celle qui y confie sa peine d'être séparée de son amant et d'être mariée à un homme qui lui répugne. C'est le sort que connaît la duchesse de C\*\*\* dans un roman de Mme de Genlis : lorsque son époux lit une de ses lettres dans laquelle elle écrit à la marquise de Venuzi « sans déguisement » le « sentiment qui remplissait [son] âme, et [son] invincible aversion pour le duc », elle comprend qu'elle est « perdue<sup>854</sup>. » Fragile, l'amitié entre femmes demeure soumise aux aléas de l'autorité masculine et forme une source de bonheur marginale.

L'amitié entre femmes, qui opère dans le secret, permet d'allier les personnages féminins entre eux pour affronter ensemble une même condition. Elle sert d'assise à l'élaboration par les femmes de diverses stratégies pour cacher aux amants, aux pères et aux maris ce qu'ils doivent ignorer pour éviter de mettre en péril le bonheur des héroïnes. Tandis que la tante d'Eugénie cache à M. Bedford que sa fille a donné son cœur sans son

---

<sup>853</sup> Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry Fontaines, *op. cit.*, p. 80-81.

<sup>854</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, p. 28.

consentement dans l'*Histoire d'Eugénie Bedford* (1784), madame de Panara conseille à Isabelle de cacher son inclination pour Gusman afin d'éviter d'indisposer son père contre elle dans *La Paysanne philosophe* (1762). À son tour, l'héroïne du roman de Mme de Kéralio (1776), convaincue de la vertu de son amie, lui pardonne d'aimer son amant, évite d'en informer son époux et continue de lui donner des marques d'amitié en lui confiant sa fille. Solidaires les uns des autres, les personnages féminins qui tiennent à « ne dire que ce qu'il faudra dire<sup>855</sup> » s'arrogent une part de contrôle sur leur destinée et tentent de faire valoir les valeurs qu'ils estiment. Après la Révolution, les personnages d'Isabelle de Charrière misent sur l'action pour honorer les liens d'amitié : « Tout ce que je pourrai faire, je le ferai<sup>856</sup> », dit Émilie à sa suivante Joséphine, enceinte d'un enfant illégitime. L'amitié entre femmes, qui agit comme filet de sûreté, est riche de stratégies pour venir en aide aux héroïnes dépourvues de toute ressource.

Dans les romans de Mme Riccoboni, l'amitié soutient la valeur centrale que défendent les héroïnes dans leur quête du bonheur : l'égalité. Comme l'affection d'un amant est incertaine, juge la narratrice de l'*Histoire du marquis de Cressy* (1758), il vaut mieux se tourner vers l'amitié pour mener une existence heureuse. En plaignant Hortense, séduite par le marquis de Cressy, la narratrice soutient qu'« un amant ne vaut pas une amie<sup>857</sup>. » Étant donné que l'amitié l'emporte sur l'amour, l'attachement des hommes paraît médiocre en comparaison de celui des femmes, solide, généreux et fidèle. Celle qui se sent acceptée telle qu'elle est par son amie trouve dans son attachement la force de concilier des sentiments opposés. C'est pourquoi Juliette convie Henriette à l'aimer davantage : « Ma bonne, ma tendre amie, aimez-moi pour nous deux, car je me

---

<sup>855</sup> Charlotte de Bournon comtesse de Malarme, *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, vol 1, p. 52.

<sup>856</sup> Isabelle de Charrière, *Trois femmes*, p. 42 (je souligne).

<sup>857</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire du marquis de Cressy*, p. 51.

hais bien fort<sup>858</sup>. » Même le mariage d'amour ne peut effacer les liens qui unissent une femme à une autre. D'ailleurs, dans les *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley*, l'héroïne, mariée en secondes noces à l'homme qu'elle aime, conserve à l'amitié une place si importante que son époux l'envie : « point de fêtes, de bals, sans ma chère Henriette ; je dirais point de plaisirs si la personne qui suit ma plume des yeux n'était déjà un peu jalouse de ma tendre amitié<sup>859</sup> », écrit Juliette à son amie. Séparée de celle qui la « ramena insensiblement à [elle]-même<sup>860</sup> » après son premier mariage, Juliette propose d'attendre son arrivée pour célébrer sa seconde union. Comme pour modérer l'autorité que son mari s'est arrogée sur elle<sup>861</sup>, Juliette refuse de manifester sa joie avant d'être réunie à sa confidente. Puisque son mariage d'amour reproduit la lutte de pouvoirs qui l'avait jadis réduite à la retraite<sup>862</sup>, le bonheur n'est envisageable qu'en présence de son amie. À l'instar de Cécile, qui dans un roman de Mlle Guichard admet que son amie lui est si chère qu'elle a « quelquefois peine à penser que la tendresse du Marquis pût [la] dédommager de la sienne<sup>863</sup> », Juliette se protège contre la peine que son mariage risque de lui causer et se réunit à l'unique personne susceptible de lui témoigner un constant soutien.

Moins vulnérable que l'amour, l'amitié qui forme une source de bonheur durable procure aux héroïnes des repères qui parviennent à atténuer les peines qui les accablent.

<sup>858</sup> *Id.*, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 86.

<sup>859</sup> *Ibid.*, p. 174-175. De la même façon, dans un roman de Mme de Malarme, l'époux de Clarence est jaloux du temps que sa femme passe à écrire et l'incite à modérer cette occupation prétextant qu'elle risque de nuire à sa santé : « J'écris depuis longtemps. Mon époux craint que cette grande application ne me soit nuisible. Quoique sûre du contraire, il faut bien céder à ses tendres observations » (Charlotte de Bournon comtesse de Malarme, *Mémoires de Clarence Welldone ou Le Pouvoir de la vertu, histoire anglaise*, vol. 2, p. 58).

<sup>860</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>861</sup> Dans une lettre à Henriette, milord d'Ossery écrit : « Est-il encore au monde une Milady Catesby ? [...] Elle est à moi, pour jamais à moi ! » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, p. 172-173)

<sup>862</sup> Juliette écrit que « l'extrême jalousie de Milord Catesby [l]'avait accoutumée à la retraite » (*Ibid.*, p. 47). Il est d'autant plus inquiétant que milord d'Ossery soit « déjà un peu jaloux » (*Ibid.*, p. 174-175).

<sup>863</sup> Mlle Éléonore Guichard, *op. cit.*, vol. 4, p. 34-35. Il faut ajouter que cette amie se trouve à être sa mère et que les liens du sang les unissent de façon irrévocable.

Protection, secours, appui et consolation sont les mots d'ordre de la solidarité féminine. Lorsque les soins d'une amie ramènent à la vie<sup>864</sup> ou que sa générosité secourt du malheur<sup>865</sup>, l'amitié entre femmes, qui s'enrichit d'un sentiment de reconnaissance, jette les bases d'une relation fondée sur le modèle cicéronien. Présente dans la *Clélie* de Madeleine de Scudéry<sup>866</sup>, l'idée de dédoublement, qui met l'amie en présence d'un autre soi-même, ponctue les romans de Mme de Miremont, de Mme Benoist et de Sophie Cottin. Dans un roman de la première, l'héroïne reconnaît qu'en lui écrivant, Mlle de St. Sirant s'adresse à un « autre [elle]-même<sup>867</sup>. » À son tour dans *La Paysanne philosophe* de Mme Benoist, Flore admet qu'elle s'est attachée à son amie Rose au point que se séparer d'elle serait se « priver d'une partie d'[elle]-même<sup>868</sup>. » Sophie Cottin qui écrit dans une lettre à Gramagnac que sa cousine Julie, avec qui elle partage sa maison, est « la meilleure partie d'[elle]-même » et qu'elle aime à se « confondre avec elle<sup>869</sup> », fait aussi dire à Claire d'Albe que son amie Élise « rend à [son] cœur la plus chère portion de lui-

<sup>864</sup> Dans un roman de Mme de la Guesnerie, l'héroïne qui guérit d'une forte fièvre à la suite de la mort de son mari attribue sa convalescence aux soins de son amie : « Ce n'est qu'aux soins généreux de cette tendre amie, que je dois des jours échappés au désespoir ; et elle seule encore me les rend supportables par tout ce que l'amitié a de plus doux et de plus aimable » (Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., partie 4, p. 156-157).

<sup>865</sup> Dans un roman de Mme Riccoboni, une cousine qui se lie à dona Louise lui fait présent d'une « petite boîte remplie de perles et de diamants, de la valeur d'environ cent mille livres » qu'elle lui recommande de cacher pour éviter d'attirer la jalousie de ses parentes et qui doit servir à la soulager dans une « occasion pressante » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de deux jeunes amies*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1786] 1865, p. 253-254). De la même façon, dans la *Paysanne philosophe* (1762) de Mme Robert, Flore propose à Rose de partager ses biens avec elle et de subvenir à sa pension pour éviter qu'elle ne prononce des vœux qui lui répugnent. Dans *Malvina*, l'héroïne qui abandonne sa patrie pour rejoindre son amie en Angleterre après la mort de son époux n'hésite pas à renoncer à sa fortune pour demeurer auprès de milady Sheridan, qui trouve dans sa présence la possibilité d'« oublier les chagrins que la conduite dépravée de son mari lui donnait » (Sophie Cottin, *Malvina*, vol 1, p. 5-6).

<sup>866</sup> Voir l'article de Séverine Genieys, « Marie-Anne de Roumier Robert. Lectrice des romancières du dix-septième-siècle », Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PU de Rennes, 2003, p. 341-349.

<sup>867</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, p. 349-350.

<sup>868</sup> Mme Benoist citée par Séverine Genieys, *loc. cit.*, p. 348. De la même façon, dans *Nicole de Beauvais*, l'héroïne marque l'envie de s'unir à sa protectrice pour éviter qu'on ne la distingue de celle-ci. Lorsque Burus lui dit qu'elle devrait plutôt se placer dans la poche de Mme de Beaumont tant elle est assise près d'elle, elle lui répond : « vous avez raison, monsieur; cependant mon bonheur serait complet, si j'y avais toujours été » ( Marie Anne de Roumier Robert, *Nicole de Beauvais ou l'Amour vaincu par la reconnaissance*, vol. 1, p. 82-83).

<sup>869</sup> Madame de Clauzade, *op. cit.*, p. 102.

même<sup>870</sup>. » Ainsi, l'héroïne qui se dédouble à travers son amie trouve dans le lien qui les unit l'occasion de se réconcilier avec elle-même. Comme l'amitié confronte l'héroïne à une image miroir d'elle-même, il lui devient possible de s'épanouir dans une relation qui reconnaît et qui respecte son identité. En tant que prolongement de l'amour-propre<sup>871</sup>, l'amitié renforce l'estime que les personnages féminins ont d'eux-mêmes.

Tout comme chez Marivaux où la solidarité féminine tient lieu de sauvegarde contre les conditions périlleuses que rencontre le sexe féminin<sup>872</sup>, elle s'élève comme un rempart vis-à-vis des dangers du monde chez les romancières. C'est pourquoi la retraite féminine, qui préserve les personnages féminins des pièges que l'amour risque de leur tendre, sourit à de nombreuses héroïnes certaines de trouver le bonheur dans le repos et l'équilibre que leur procure la compagnie d'une amie.

Alors que Cécile découvre que son amie Agathe est sa mère dans un roman de Mlle Guichard, la comtesse d'Anglesey propose à Jenny de s'unir à elle comme à une sœur dans l'*Histoire de Miss Jenny* : « bannissons dès ce moment toutes distinctions entre nous ; vivons comme deux sœurs unies, et qu'on ne s'aperçoive point, en nous voyant ensemble, sur laquelle des deux la fortune s'est plu à répandre ses faveurs<sup>873</sup> », lui dit-elle. Le désir de vivre en communauté fermée avec son amie, qui lui procure un

---

<sup>870</sup> Sophie Cottin, *op. cit.*, [1799] 1996, p. 695.

<sup>871</sup> Dans son *Traité de la société civile* (1726), Claude Buffier soutient que « les sentiments que nous pouvons avoir pour les autres, quels qu'ils puissent être, ne sont que des effets et des suites de l'amour de nous-mêmes, auquel ils sont nécessairement subordonnés » (Claude Buffier, *op. cit.*, p. 150-151).

<sup>872</sup> Logée chez Mme Dutour, une lingère qui donne à Marianne les moyens de survivre par le travail, l'héroïne convient en se séparant d'elle qu'elle se sent dépossédée d'une forme de protection : « je quittais une espèce de parente, et même une espèce de patrie ; et j'allais, à la garde de Dieu, dans un pays étranger, sans avoir le temps de me reconnaître » (Pierre Marivaux, *La Vie de Marianne ou Les Aventures de la comtesse de \*\*\** (texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et glossaire par Frédéric Deloffre), Paris, Garnier, [1731-1741] 1967, p. 158). Plus loin, Marianne admet que la reconnaissance qu'elle éprouve à l'égard de Mme de Miran, qui lui assure un revenu de douze cents livres de rente, lui est davantage précieuse que son amour pour Valville. Ainsi, l'amitié qui secourt et qui protège paraît supérieure à l'amour qui risque d'accroître la vulnérabilité des personnages féminins.

<sup>873</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 141.

« plaisir extrême<sup>874</sup> », et de prétendre à une fusion sororale investit l'amitié féminine d'une valeur supérieure. L'affiliation maternelle et sororale légitime ce lien désormais indissoluble<sup>875</sup>. L'amitié féminine revêt une valeur d'autant plus grande qu'elle est ici investie des liens du sang.

Fondée sur une tendre amitié, la relation mère-fille contribue à développer un rapport de type gémellaire. Ce couple inséparable entretient un amour réciproque exclusif qui ne laisse aucune place à l'amour conjugal. L'inclination pour un homme ne saurait contrarier la tendresse filiale dans *La Veuve parfaite* de Mme Leprince de Beaumont (1756). Malgré l'amour qu'elle éprouve pour des Essarts, Julie se sauve dans un couvent pour faire taire ses sentiments et pour se conformer au modèle de vertu qu'incarne celle dont elle porte le nom : « je borne mes vœux à passer ma vie à vous aimer, à vous voir, à vous servir<sup>876</sup> », promet-elle à sa mère. À son tour, cette dernière refuse de s'unir à son amant dont sa fille est amoureuse. Le sacrifice lie plus fortement les deux femmes déterminées à être à jamais unies l'une à l'autre. Conçues comme des doubles, la mère et la fille ne craignent que la séparation. Comme en conviendra la mère de Cécile dans les *Lettres écrites de Lausanne* quelque trente années plus tard, Mme de Batteville comprend que la différence d'âge rend la réalisation du rêve gémellaire impossible. C'est pourquoi elle marie sa fille à son amant. Pour donner un « témoignage de la tranquillité de [son] âme<sup>877</sup> » elle coiffe elle-même sa fille le jour de son mariage et observe le travail de dix

---

<sup>874</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>875</sup> Jenny convient qu'elle ne peut plus se séparer de son amie : « Je frémissais en songeant à m'éloigner d'une amie si chère. Comment me résoudre à la quitter ! la douceur de vivre avec elle était ma seule consolation » (*Ibid.*, p. 228-229). Dans un roman de Mme de la Guesnerie, l'héroïne, contrairement à son époux qui « aurait volontiers consenti à passer toute sa vie » (Charlotte de la Guesnerie, *Iphis et Aglaé*, par M\*\*\*, vol. 2, p. 322-323) sur l'île déserte où leur fuite les a conduits, est animée par le désir de revoir sa sœur à qui elle a dû confier sa fille. Déterminée à braver tous les dangers, elle convainc son époux d'entreprendre un nouveau voyage pour éviter qu'elle ne « fini[sse] [ses] jours dans ce lieu isolé » (*Ibid.*). Ni l'amour d'un époux aimé ni la distance qui sépare Julie de Céphise et d'Aglaé ne peuvent supplanter les liens maternel et sororal qui unissent ces trois femmes.

<sup>876</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Mémoires de Mme la baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, p. 189-190.

<sup>877</sup> *Ibid.*, p. 320-321.

femmes occupées à garnir une robe de satin blanc de ses pierreries et de celles de sa grand-mère. La mère qui lègue ses bijoux à sa fille pour la parer richement se dépouille comme pour renaître à travers celle qui lui ressemble et qui contracte ce qu'elle avait tant souhaité : un mariage d'amour. Dans son article sur la vertu, Lesley Walker observe que la présence de l'époux comme menace potentielle renforce la relation mère-fille en l'empêchant de se réaliser sexuellement<sup>878</sup>. Ici, le retrait volontaire de la mère, qui ne quitte son couvent qu'une fois par année pour assister aux couches de sa fille, se présente comme une autorisation à la sexualité. Ainsi, c'est davantage la maternité que la présence de l'époux qui renforce le lien qui unit la veuve parfaite à sa fille, mère de douze enfants. Ancrée dans une amitié solide, la relation mère-fille inspire à la mère le projet d'abdiquer ses sentiments et de faire le deuil de toute vie conjugale heureuse.

Dans un roman de Mlle de Milly, Mme Damonville, qui s'est prise d'amitié pour la fille de son amant, substitue son amie à ce dernier : « Il me sembla que la tendresse que j'avais eue pour M. d'Orvigny changeait d'objet ; ce n'était plus lui que j'aimais, c'était toi, ma chère Julie<sup>879</sup>. » Mariée au fils de Mme Damonville, Julie soutient qu'elle est « au comble de [ses] vœux » non pas parce qu'elle a épousé son amant, mais bien parce qu'elle peut « à juste titre, appeler Madame Damonville [sa] mère<sup>880</sup>. » Ainsi, le mariage célèbre davantage l'amitié féminine que l'amour conjugal, relégué au second plan. Ce sacrement, qui sert plus à sceller l'union féminine que celle du couple, montre bien l'importance que revêt l'amitié entre femmes chez cette romancière<sup>881</sup>. De la même façon, animée d'une même passion, l'héroïne du roman de Mme Kéralio, qui pardonne à la comtesse de Pembroke d'aimer son amant, projette d'unir sa fille au fils de cette

---

<sup>878</sup> Lesley H. Walker, « Producing feminine virtue: strategies of terror in writings by madame de Genlis », *Tulsa Studies in Women's Literature*, 2004, vol. 23, p. 213-236.

<sup>879</sup> Mlle de Milly, *op. cit.*, p. 50.

<sup>880</sup> *Ibid.*, p. 91-92.

<sup>881</sup> Dans un roman de Restif de la Bretonne, l'héroïne souhaite elle aussi « qu'un huitième sacrement rendît les liens de l'amitié indissolubles comme ceux de l'amour » (Restif de la Bretonne, *Lucile*, Paris, E. Flammarion, [1768] 1900, p. 121).

dernière comme pour affermir leur amitié. Ainsi, les liens du mariage servent à resserrer l'union de deux femmes.

Séparée de sa mère, la femme mariée connaît un état de vide qu'elle cherche continuellement à réparer : « Je vous chercherai, je vous souhaiterai partout ; je ne vous trouverai nulle part<sup>882</sup> », se plaint la marquise de \*\*\* qui se désole de l'absence de sa mère dans un roman de Mme Leprince de Beaumont. Doublée du lien maternel, l'amitié féminine cache l'espoir de créer une union idyllique fondée sur le respect, l'estime et l'amour. Réunies, la mère et la fille réalisent une sorte de fusion. Pour défier la mort qui menace de mettre fin à leur couple, Mme de Montbrillant ne peut s'empêcher de regarder fixement sa mère comme pour se l'approprier et la porter en elle : « quand je la retrouve, je la regarde ! je la regarde !... je la dévore des yeux, je ne puis me rassasier de la voir<sup>883</sup> », écrit-elle à M. de Lisieux. Ainsi, l'amitié entre femmes grandit au point de constituer l'unique voie qui mène à une existence heureuse. D'ailleurs, dans un roman de Mme de Malarne, l'héroïne écrit à sa mère à qui elle disait « oui, tu es mon amie<sup>884</sup> » : « je savais bien que séparée de toi, je ne pouvais pas être heureuse.<sup>885</sup> »

Le soutien mutuel, central à l'amitié entre femmes, s'apparente à ce qui anime le couple uni devant les obstacles qu'il rencontre. Lorsque l'association féminine préfigure une sorte d'amitié amoureuse, elle élabore un cadre de réflexion qui remet en question les relations entre les hommes et les femmes. L'inclination saphique, qui n'entrave pas

---

<sup>882</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 334-335. La séparation mère-fille ne se vit pas sans souffrance dans un roman de Mme de Malarne : « Malgré mes cris, mes pleurs et mes prières, il a donc fallu me séparer de la meilleure des mères. Cruel intérêt ! Qu'avais-je besoin d'une augmentation de fortune, puisque mes désirs étaient satisfaits ? », écrit Charlotte à sa mère (Charlotte de Bournon comtesse de Malarne, *Lettres de miladi Lindsey ou L'Épouse pacifique*, p. 1-2).

<sup>883</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 1064.

<sup>884</sup> Charlotte de Bournon, comtesse de Malarne, *Lettres de miladi Lindsey ou L'Épouse pacifique*, p. 1-2

<sup>885</sup> *Ibid.*, p. 88. À son tour Malvina est amenée à constater que seule l'amitié féminine est susceptible de lui procurer un bonheur durable : « le ciel qui nous avait formées pour vivre ensemble, m'a écrasée de sa colère quand j'ai osé tenter d'être heureuse sans toi » (Sophie Cottin, *Malvina*, vol. 3, p. 170), dit-elle à Clara.

sérieusement les liens avec le mari<sup>886</sup>, réalise le rêve de fonder le couple sur l'estime et sur le respect plutôt que sur la passion ou l'obligation. Depuis le début du siècle, le couple féminin occupe une place importante chez les romancières. Victime d'une union malheureuse, l'héroïne de l'*Histoire d'Émilie* se réfugie dans un couvent aux côtés de son amie Flore qui souhaite depuis longtemps cette union : « le Ciel exauce aujourd'hui mes vœux, je vous tiens, ma chère Émilie, et je me flatte que vous ne me quitterez pas si tôt<sup>887</sup> », écrit cette dernière. Garante de tranquillité, l'amitié remplit le vide qu'ont creusé les faux procédés d'un amant perfide et assure le repos qui procure à Émilie une part de bonheur. Dans l'intimité du couvent, elle trouve auprès de Flore, dont « les conversations ont toujours un charme nouveau pour [elle]<sup>888</sup> », la valorisation absente du mariage. Ainsi, l'amitié entre femmes compense l'idéal amoureux. Lorsque l'amitié se fait le rival de l'amour dans la *Nouvelle Héloïse*, ni l'amant ni le mari ne s'en aperçoivent, soutient Jean Hagstrum :

Indeed, if there is a rivalry between the friendship and the love in Rousseau's novel, the lover does not seem to sense this, since he observes, applauds, and is even moved by the ravishing nature of Claire and Julie's embrace when they are reunited at Clarens. And the reunion is indeed wildly enthusiastic, the language used to describe it fully applicable to the consummation of a marriage.<sup>889</sup>

Libéré de l'économie du désir masculin, le couple féminin forme une entité autonome soustraite aux règles et aux codes de la société patriarcale, à moins que, comme Claire

<sup>886</sup> Dans son étude des *Précieuses*, Myriam Maître observe que « l'accusation d'homosexualité, si elle est grave pour un homme au 17<sup>e</sup> siècle, l'est infiniment moins pour une femme » (*Les Précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 586-587). De même, au siècle des Lumières, le couple féminin n'apparaît pas suspect. D'ailleurs, dans un roman de Mme de Lintot, l'héroïne qui, lors d'une fête durant laquelle deux femmes et deux hommes de leur choix doivent occuper les bateaux mis à leur disposition, demande à être seule avec son amie, inspire la raillerie plus que la défiance. Chez Mme d'Épinay, lorsque les parents d'Émilie considèrent « scandaleux de voir deux femmes passer leur journée et veiller tête-à-tête », Mme de Saint-Amant se moque d'un tel jugement et rétorque qu'elle « louer[a] un appartement aux Cordeliers » et « regarder[a] [son amie] toute la journée sur [son] balcon » (Mme d'Épinay, *op. cit.*, p. 298-299). Ainsi, l'accusation d'homosexualité n'est pas prise au sérieux.

<sup>887</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 414-415.

<sup>888</sup> *Ibid.*, p. 417.

<sup>889</sup> Jean Hagstrum, « *Émile*, the psychology of postponed sexuality. *La Nouvelle Héloïse*, intense friendship and romantic love. *The Confessions* », Jean Hagstrum (dir.), *Sex and Sensibility. Ideal and Erotic Love from Milton to Mozart*, Chicago, PU Chicago, 1980, p. 232-233.

dans *La Nouvelle Héloïse* ou Élise dans *Claire d'Albe*, l'amie n'incarne une figure médiatrice de l'ordre établi et ne s'impose comme guide moral chargé d'amener l'héroïne à se conformer aux attentes que les règles et les codes de la société patriarcale font peser sur elle.

Un attachement profond similaire à l'amour assure le bonheur des héroïnes qui se retirent en compagnie de leur amie après la mort de leur amant ou le refus de se marier une seconde fois. Mariée à son amant mourant, l'héroïne du roman de Mme de la Guesnerie se sent tout à fait dépossédée de l'homme qu'elle aime quand le père de ce dernier meurt sur l'échafaud<sup>890</sup>. Soulagée de quitter des lieux qui augmentent sa peine, elle suit Mme de Revennes en province où « depuis plus de dix ans [elle] ne connaît d'autre bonheur que celui qu'[elle] trouve dans son amitié<sup>891</sup>. » Lorsque ce sentiment remplit le vide qu'a creusé le chagrin, elle se lie si profondément à son amie que « plus [elle] va en avant, et plus [elle] aime Madame de Revennes<sup>892</sup>. » La vie commune que mènent ces deux amies instaure au sein de leur relation une affection grandissante garante d'un bonheur durable. Ces personnages féminins qui ont fait l'expérience du monde s'attachent à la confiance réciproque, à l'entraide et à la solidarité qu'il est plus aisé d'assumer dans la retraite.

Si l'amitié entre femmes n'apparaît pas suspecte, certains personnages féminins s'interrogent malgré tout sur la nature du lien qui les unit à leur amie. Alors que l'héroïne de *l'Histoire du cœur* convient à propos de Mme Damonville que « si [elle] était un homme, M. Damonville aurait en [elle] un rival bien dangereux<sup>893</sup> », Mme de Montbrillant s'inquiète de son attachement pour Mlle Darcy : « si vous étiez homme, je

---

<sup>890</sup> « Je sentis toutes les plaies de mon cœur se rouvrir en me séparant du père de mon amant ; je croyais le perdre une seconde fois. Je ne trouverais plus rien qui tint à lui, plus de cœur dans lequel je puisse unir et confondre mes sentiments », dit-elle (Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., vol. 4, p. 152-153).

<sup>891</sup> *Ibid.*

<sup>892</sup> *Ibid.*, p. 156-157.

<sup>893</sup> Mlle de Milly, *op. cit.*, p. 85.

serais effrayée du vide que je trouve en moi depuis votre départ<sup>894</sup> », lui écrit-elle. Le sexe de leur amie se présente donc comme le garant d'une relation innocente que même l'amour le plus profond ne peut pas mettre en doute.

L'amitié entre femmes, qui côtoie parfois l'homosexualité<sup>895</sup>, influence le choix d'un époux. Dans un roman de Mme de Miremont, Mme de St. Sirant donne la préférence à l'amitié en vantant la disposition d'un prétendant à ne pas entraver le lien qui la lie à son amie et surtout à éviter de l'en séparer : « Si au lieu de ton Marquis nous pouvions découvrir un homme opulent qui ne t'éloignât pas de moi, je me persuade que tu serais plus heureuse<sup>896</sup> », lui écrit-elle. La narratrice, qui refuse de se plier aux avis douteux d'une amie libertine, se conforme plutôt aux conseils de la sage Mme de Renelle et contracte un mariage de raison fondé sur l'estime et sur le respect. Elle « révère son amie comme une mère » et elle considère que les liens qui les unissent sont « presque aussi puissants que ceux de la nature<sup>897</sup> », de sorte qu'elle donne à l'amitié une place de choix comparable à celle qu'occupent les liens sacrés du mariage.

À leur tour, les héroïnes des romans qui suivent font de l'amitié leur préoccupation centrale<sup>898</sup>. En faisant reposer leur bonheur sur l'amitié, les personnages

---

<sup>894</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 390.

<sup>895</sup> Comme dans *La Religieuse* de Diderot, le narrateur de l'*Histoire de Mlle de Terville* confirme que le couvent est un lieu propice à l'amour saphique : « Deux femmes aimables, qui n'ont aucun intérêt de cœur à se disputer, qui sont à peu près de même humeur, prennent ordinairement l'une pour l'autre de ces goûts d'autant plus vifs, qu'ils ne sont pas faits pour durer, et qu'ils remplacent dans les Couvents des passions dont l'absence donne beaucoup d'ennui » (Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, partie 5, p. 21).

<sup>896</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, vol. 2, p. 51-52. Cette façon de concevoir le mariage annonce celle que défend Mlle de La Prise dans les *Lettres neuchâteloises* (1784) d'Isabelle de Charrière. Comme elle ne prévoit le bonheur qu'avec un homme qui regretterait de séparer sa femme de son amie, elle prévient Mlle de Ville qu'il faut refuser d'épouser un homme jaloux ou indifférent. Seul un homme qui ne menacerait pas de briser l'amitié qui unit sa femme à une autre se présente comme le meilleur parti possible. De la même façon, dans un roman de Mme de Malarne, Clarence se réjouit moins du mariage de son amie que du fait que cette union lui permettra de la revoir : « Le Ciel a donc exaucé mes vœux. Je pourrai donc vous presser dans mes bras ; je pourrai vous dire que je vous aime, vous le prouver sans cesse ; tout cela est possible : l'ami de votre frère est Anglais : il épousera mon Eugénie, et la mènera dans sa patrie : voilà la marche », lui écrit-elle (Charlotte de Bournon comtesse de Malarne, *Mémoires de Clarence Welldone ou Le Pouvoir de la vertu, histoire anglaise*, vol 2, p. 158-159).

<sup>897</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, vol. 2, p. 461-462.

<sup>898</sup> Prête à sacrifier son mariage d'amour, l'héroïne de l'*Histoire d'Eugénie Bedford* préfère se consacrer

féminins se détachent de l'amour passion pour accéder à un espace d'égalité exclusivement féminin qui rejette les règles et les codes de la société patriarcale. L'amitié, qui substitue l'entente au malentendu, forme l'unique source de bonheur pour l'héroïne qui, lorsqu'elle exprime ses sentiments, ses pensées et ses désirs, sent que « personne ne [l]'entend » : « Avec toi tout avait vie ; et sans toi tout me semble mort<sup>899</sup> », écrit Mlle de La Prise à Mlle de Ville dans les *Lettres neuchâtelaises*. Ce personnage fait même présager que le mariage ne lui procurerait qu'une part minime de bonheur en comparaison à celui qu'assurerait l'amitié : « Si nous vivions ensemble, nous n'aurions peut-être besoin de rien de plus pour être heureuses<sup>900</sup> », écrit-elle à son amie. C'est donc à l'intérieur d'un cercle féminin fermé que le bonheur est rendu possible. Fidèles et solidaires, les héroïnes qui acceptent de se retirer du monde échouent à combattre la marginalisation qui châtie ceux qui ne se conforment pas aux normes, mais réussissent à se construire une identité et un espace qui leur appartiennent en propre.

Pour contrer l'usage qui soumet l'amitié féminine aux règles et aux codes de l'ordre établi, Mme d'Andlau propose une stratégie unique dans son roman publié en 1765. Grâce à la ressemblance physique entre l'amie de l'héroïne et son amant, Henriette est libre d'aimer Sophie sans crainte et de chérir milord d'Ossémond sans manquer à celle-ci. La joie que l'héroïne éprouve à la contemplation du portrait du père de son amant, tout à fait ressemblant au fils, est lié au plaisir qu'elle ressent d'y retrouver son

---

entièrement à consoler son amie Eugénie. Puisqu'elle considère que « [son] sort est attaché au [sien] » (Charlotte de Bournon comtesse de Malarme, *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, vol. 2, p. 60), elle refuse de mener une existence indépendante de celle d'une amie malheureuse. Même au moment du retour de son époux, Claire d'Albe ne peut pas s'empêcher de songer à son amie : « mais j'entends celui-ci [son mari] qui m'appelle et je me hâte de l'aller rejoindre, afin qu'il ne me reproche pas que, même au moment de son arrivée, ma première idée soit pour toi » (Sophie Cottin, *Claire d'Albe*, p. 697), confie-t-elle à Élise. Dans un autre roman de Mme Cottin, Malvina qui se retire auprès de milady Sheridan, « l'idole qu'elle déifiait » (*Id., Malvina*, vol 1, p. 22), propose de former avec elle et sa fille une union que même l'amour ne pourrait contrarier. Son époux l'accuse même d'être davantage fidèle à son amie qu'à son amour pour lui : « toute morte qu'elle est, milady Sheridan conserve sur toi une puissance qu'aucune autre ne peut balancer, et ton paisible cœur ne connut jamais que l'amitié » (*Ibid.*, tome 4, p. 72), lui reproche-t-il.

<sup>899</sup> Isabelle de Charrière, *Lettres neuchâtelaises*, p. 55.

<sup>900</sup> *Ibid.*, p. 57.

amie. Comme elle y reconnaît ses yeux, ses regards « si perçans [*sic*] et doux », sa « bouche charmante si remplie de grâce », ce « certain sourire », « l'étonnante quantité, la même longueur, et la même couleur de cheveux »<sup>901</sup> et même sa taille, elle admire son amie dans ce tableau qu'elle dissimule derrière un rideau dans un cabinet de son appartement. Lorsqu'elle reçoit le portrait de Sophie, qui s'est fait peindre à sa demande, elle convient qu'elle doit éviter de porter le bracelet sur lequel elle l'a fait monter de peur que son entourage ne confonde son image avec celle de milord d'Ossémond et ajoute qu'il aurait fallu « l'enfermer dans une boîte<sup>902</sup>. » Le souci de cacher aux autres son attachement pour son amant l'oblige à dissimuler l'affection qu'elle éprouve pour une amie qui ressemble à ce dernier. Ainsi, l'amitié qui opère dans le secret et dans la dissimulation connaît un traitement nouveau dans ce roman qui l'allie à l'amour. Mariée à son amant, Henriette n'est « parfaitement heureuse<sup>903</sup> » qu'après avoir été réunie à son amie. Au lieu de subsister dans une enclave exclusivement féminine éloignée et coupée du monde, l'amitié se taille une place au sein même du mariage et de la vie en société. Ainsi, l'amitié comme image miroir de l'amour permet à celle qui lui attribue une valeur supérieure de voir s'unifier des sentiments qui font son bonheur.

À son tour, l'héroïne de Mme de Kéralio contemple les traits d'une amie qui lui rappellent ceux de son amant et trouve dans l'amitié une forme sublimée de l'amour. En plus de la ressemblance physique, l'assonance qui allie les noms Rosaure et Rosalie réunit l'amant et l'amie de la marquise de M\*\*\* comme s'ils ne faisaient plus qu'un. L'image de Rosalie peinte en amazone se confond à celle de Rosaure. Cette ressemblance, à l'origine de la séquestration de l'héroïne<sup>904</sup>, séduit cette dernière occupée

---

<sup>901</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 1, p. 80-82.

<sup>902</sup> *Ibid.*, partie 2, p. 64.

<sup>903</sup> *Ibid.*, partie 4, p. 236.

<sup>904</sup> Ayant confondu le portrait de Rosalie peinte en amazone avec celui de l'amant de sa femme, le marquis de M\*\*\* enferme cette dernière dans une tour éloignée.

à contempler la beauté de celle qui lui rappelle son amant : « Sous des habits de femme, ses beaux yeux n'en étaient pas moins ceux du Comte de Rosaure, et ne fixèrent pas moins toute mon attention. [...] que ses yeux étaient beaux dans cet état ! ... Je les fixai...<sup>905</sup> » Ainsi, l'amitié entre femmes constitue un espace de prolongement du désir amoureux selon lequel l'image de l'amie est instrumentalisée pour nourrir l'amour.

Ancrée dans le partage d'une expérience commune de la condition féminine, l'amitié entre femmes, conçue comme une « stratégie de résistance contre un discours du patriarcat<sup>906</sup> », cesse de se concevoir comme une réaction aux déceptions et aux obstacles que l'amour entraîne. Aussi solennelle que ce sentiment, elle conduit au bonheur par une voie que la séduction ignore et que l'ordre établi désavoue : celle où l'égalité se taille une place de choix et où l'attachement repose sur une acceptation totale de l'autre.

---

<sup>905</sup> Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>906</sup> Medha Nirody Karmarkar, « L'amitié féminine dans les œuvres d'Isabelle de Charrière et de Marceline Desbordes-Valmore », *Cincinnati Romance Review*, 1996, vol. 15, p. 134.

## CHAPITRE XII

### L'amour

#### Mise en perspective de l'amour

À une époque où l'amour passion constitue la pierre angulaire du genre sentimental, la représentation du sentiment amoureux débouche sur un rapport de forces. Dans son étude sur l'amour, Pascale Noizet soutient que l'écriture du romancier anglais Samuel Richardson est « canonique de la genèse de l'amour moderne<sup>907</sup>. » De *Paméla* à *Clarisse*, la transgression des classes sociales et la vertu persécutée mettent en scène la dynamique du désir amoureux ancré dans une poursuite sans fin. La conception de l'amour comme instrument de répression s'inscrit en faux contre les lieux communs dont ce sentiment est chargé et prend une valeur paradoxale. La violence qui se déploie au sein du roman sentimental participe de la « fonction hiérarchisante<sup>908</sup> » que remplit l'amour au XVIII<sup>e</sup> siècle. En plus d'exercer sa domination sur le corps de l'héroïne dans un lieu physique, l'amour se prolonge dans un « lieu idéal » et envahit « l'espace de l'intériorité féminine<sup>909</sup> » jusqu'à paralyser son objet. Ainsi, l'amour soumet les relations entre les sexes à une lutte de pouvoirs et renforce l'ordre que les règles et les codes de la société patriarcale ont instauré. Malade d'amour, le corps affaibli de l'héroïne, qui meurt le plus souvent d'être séparée de son amant ou d'en être trahie, fait valoir l'idéologie de la Nature qui définit la femme comme un « homme manqué<sup>910</sup> », enclin à l'hystérie et aux vapeurs et dont l'extrême sensibilité explique la manifestation corporelle de l'amour. L'amour en tant que principe qui réitère la place subordonnée du sexe féminin dans la société cherche donc à fonder l'infériorité féminine dans l'affaiblissement physique dont

---

<sup>907</sup> Pascale Noizet, *L'Idée moderne d'amour. Entre sexe et genre : vers une théorie du sexologue*, Paris, Kimé, 1996, p. 20.

<sup>908</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>909</sup> *Ibid.*

<sup>910</sup> Article « femme », dans *Encyclopédie, ou, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, p. 469.

ce sentiment serait la cause. Ainsi, l'héroïne victime d'amour s'enlise dans un système qui nie son individualité et qui l'empêche d'atteindre la coïncidence avec elle-même dont dépend son bonheur.

Pascale Noizet rappelle qu'au lieu d'opposer le couple amoureux à l'ordre social, l'épreuve, sans laquelle l'amour ne peut s'actualiser, se construit à l'intérieur même du couple autour du triangle que forment le héros, l'héroïne et l'émergence du sentiment<sup>911</sup>. L'amour met en évidence le rapport de domination qui sous-tend l'ordre social et qui s'étend désormais à la sphère privée. Ainsi, il relève davantage d'un « construit socio-culturel qui impose un régime politique de spécification sociosexuée et d'obligation hétérosexuelle<sup>912</sup> » que d'un sentiment caractéristique de la nature humaine.

Entre l'affirmation de leur personne en tant que sujet et l'art de plaire qui domine le commerce de séduction, les héroïnes entretiennent une relation aporétique avec l'amour. Tandis que certaines se demandent « comment pouvoir être heureuse sans aimer<sup>913</sup> », d'autres exigent de l'amour une part d'absolu pour vaincre l'abandon, l'inconstance et la supercherie dont elles sont le plus souvent victimes. Cependant, l'amour conçu comme le souverain bien est voué à l'échec comme le montre le grand nombre de personnages féminins trompés par leur amant<sup>914</sup>. Les personnages féminins qui se demandent en quoi « tromper l'objet de ses désirs, lui préparer de longs regrets, l'avilir, le livrer à la douleur, à la honte<sup>915</sup> » relèvent de l'amour, mettent en question le régime socio-sexuel qui le sous-tend et dont il faudrait le libérer pour qu'il conduise au bonheur. Ainsi, la quête du bonheur se double d'un combat contre le rapport de forces que le sentiment amoureux conforte.

<sup>911</sup> Pascale Noizet, *op. cit.*, p. 195-196.

<sup>912</sup> *Ibid.*, p. 207-208.

<sup>913</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B...*, par madame R..., vol. 3, p. 71.

<sup>914</sup> Malvina, Amélie Mansfield, la marquise de \*\*\* des *Lettres de madame du Montier*, miledi B\*\*\*, Fanny Spingler, madame de Granson, madame de Montbrillant, Mme de Valcy, Fanni Butlerd, Miss Jenny, Mme de Cressy, Juliette Catesby, Caliste, Clarence Welldone et Pauline des *Malheurs de l'amour* souffrent chacune de l'inconstance des hommes.

<sup>915</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire de Miss Jenny*, p. 112.

À moins de se protéger contre l'amour, qui oriente le parcours de la féminité à l'époque des Lumières, en se retirant au sein d'une communauté exclusivement féminine, les personnages féminins demeurent soumis à une logique qui les assujettit au désir masculin. Leurrée par les apparences d'un pouvoir de décision, ils participent à leur propre aliénation :

C'est précisément comme une femme qui commence à mettre du rouge, tous les jours elle en met une couche de plus, et parvient avec le temps à s'en couvrir la moitié du visage, sans s'apercevoir de ces gradations : il en est de même d'un amant ; avec de l'adresse il gagne tous les jours de nouveaux avantages ; on lui accorde enfin plus qu'il n'aurait dû espérer, et ce que nous aurions frêmi même d'entrevoir.<sup>916</sup>

La résistance d'une héroïne confirme l'emprise que l'amour a sur elle, de sorte qu'il lui est impossible de s'inscrire en faux contre ce sentiment ni d'éviter de s'en faire complice.

### **Le paradoxe de la résistance**

La conduite des personnages féminins, objet d'un examen critique constant qui décide de leur établissement social, détermine leur acceptation par la société. Le divorce entre le commerce de séduction, qui incite à l'amour et qui ordonne les relations entre les sexes, et les usages, qui punissent la spontanéité et le désir féminins, plonge les héroïnes dans des conditions qui sont en conflit avec leur bonheur<sup>917</sup>. D'une part, si elles aiment, elles risquent de s'attirer le blâme des tenants de l'ordre établi et de s'exposer à la trahison et à l'abandon d'un amant infidèle<sup>918</sup> ; d'autre part, si elles adoptent une

---

<sup>916</sup> Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, partie 2, p. 35-36.

<sup>917</sup> L'héroïne de *l'Histoire de Mme de Montbrillant* n'est pas sans connaître cette dichotomie : « Je trouve des contradictions perpétuelles entre les préceptes qu'on nous donne et la conduite qu'on nous fait tenir. [...] On nous fait un crime de donner notre cœur, et l'on n'est occupé qu'à nous inspirer l'art de plaire », écrit-elle dans une lettre à Mme de Sally (Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 122-123). Crébillon fils expose le même problème dans les *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\** qui illustrent le destin tragique que connaît celle qui, parce qu'elle « n'[a] rien à faire » (Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, *op. cit.*, p. 30-31) lorsqu'elle reçoit la première lettre d'un homme amoureux d'elle, lui écrit des lettres au fil desquelles elle se laisse séduire par l'amour.

<sup>918</sup> Alors que Fanni Butlerd convient que « trop souvent, [...] dès que la victime est immolée, les fleurs qui la paraient se fanent, et l'on n'aperçoit plus en elle qu'un objet ordinaire » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, lettre XV), l'héroïne de *Malvina* est amenée à constater « qu'une femme tendre qui s'attend à recevoir autant qu'elle donne, et qui juge le cœur des

conduite exemplaire, elles sont tourmentées par la faute qu'elles auraient voulu commettre. L'expression du sentiment amoureux devient impossible pour l'héroïne vertueuse, à moins que celle-ci n'y trouve une motivation morale. C'est le cas de celles qui pèchent par sympathie ou par compassion pour éviter de voir mourir leur amant<sup>919</sup>. La souffrance comme preuve d'amour s'ajoute à l'opposition qui déchire les héroïnes. Non seulement ces dernières ne sont pas libres d'aimer, mais elles doivent en plus canaliser leurs sentiments dans une forme de souffrance pour éviter de les dévoiler et pour feindre une conduite vertueuse. Du mariage malheureux que supporte héroïquement Adélaïde de Bénavidès dans les *Mémoires du comte de Comminge* (1735) à l'enlèvement de Zilia, épreuve qui la conduit à nourrir son amour pour Aza, le malheur renforce l'amour qui devient l'unique repère de l'héroïne.

L'amour devient une force aliénante à l'époque des Lumières, comme l'a montré Pascale Noizet. Son aveu se présente comme une sorte de « capitulation déshonorante<sup>920</sup> » et la résistance des personnages féminins est comprise comme une revendication en faveur d'une relation fondée non plus sur un rapport de forces, mais sur l'égalité. Le combat amoureux appelle les héroïnes à lutter sur plusieurs fronts à la fois. En choisissant de faire de leur mari et de leurs enfants leurs alliés pour résister à leur séducteur<sup>921</sup>, elles souscrivent à l'ordre établi tout en luttant contre un construit social susceptible d'augmenter l'emprise de l'autorité masculine. Celles qui choisissent plutôt de faire la paix avec leurs sentiments et qui décident d'être fidèles à leurs désirs ne

---

hommes d'après le sien, est dans une erreur que l'expérience doit lui arracher tôt ou tard » (Sophie Cottin, *Malvina*, vol 2, p. 246).

<sup>919</sup> Tout comme la Présidente de Tourvel qui se console d'avoir cédé aux instances de Valmont grâce à l'idée d'avoir fait son bonheur, Constance Clarendon, qui refuse de laisser mourir Sainville dans *Les Vœux téméraires* (1798) de Mme de Genlis, accepte de briser la promesse de fidélité éternelle qu'elle a faite sur la tombe de son époux et de céder à la proposition de mariage de son amant.

<sup>920</sup> Pierre Fauchéry, *op. cit.*, p. 564.

<sup>921</sup> Dans un roman de Mme de Beccary, Mme de Bedford se défend contre l'amour par la satisfaction que lui inspire son rôle de femme mariée : « je suis en garde contre toute surprise ; d'ailleurs mon attachement pour mes devoirs, pour mon mari, ne laisse point de vide à mon cœur : j'espère m'en tenir toujours à ce sentiment raisonnable. Il m'a rendue heureuse ; pourquoi changerais-je ? » (Mme Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par Madame de B...G...*, p. 5-6).

peuvent plus trouver de ressources que dans l'homme qu'elles aiment. Cette dépendance risque d'être malheureuse comme le fait présager un personnage des *Égarements du cœur et de l'esprit* qui enjoint à une inconnue d'éviter « le supplice épouvantable de vouloir vivre pour un autre<sup>922</sup>. » Ainsi, dans les deux cas, l'ordre établi l'emporte : alors que l'héroïne qui résiste à l'amour concourt à faire triompher les valeurs de cet ordre, celle qui renie son emprise en se donnant par amour est l'objet d'un rapport de forces qui contraint son bonheur à dépendre de la bonne volonté de son amant. Non seulement l'héroïne amoureuse se trouve entièrement soumise à son amant, mais si ce dernier la trompe et que leurs liens se brisent, elle s'expose à la calomnie et risque de se sentir étrangère à elle-même et dépossédée de son identité dont la reconnaissance dépend du regard de son amant. Fanni Butlerd s'irrite de ce que l'amour déchu entraîne des conséquences différentes selon le sexe des amants. Tandis qu'un homme peut se reposer sur sa vanité après avoir aimé et abandonné une femme, celle-ci est accablée de honte et se désole de ne pas pouvoir racheter sa faiblesse :

un homme peut toujours se rappeler avec plaisir le temps où il se trouvait heureux ; temps marqué par ses triomphes, par une victoire dont le souvenir est toujours flatteur pour sa vanité. Mais nous qui nous croyons méprisées dès que nous cessons de nous croire aimées ; nous qui joignons au regret de perdre notre bonheur la honte de l'avoir goûté ; nous, dont le front se couvre de rougeur quand nous nous rappelons les moments les plus doux de notre vie, pouvons-nous sans frémir écouter un sentiment aimable, séduisant, il est vrai, mais dont les suites peuvent être si cruelles ?<sup>923</sup>

Ainsi, l'héroïne qui se donne par amour risque sa réputation et son estime d'elle-même car abandonnée et trahie, elle se croit sans valeur. L'amour menace d'inspirer aux personnages féminins un sentiment d'aliénation encore plus grand qu'à ceux qui résistent à ce sentiment car ces derniers possèdent du moins la satisfaction d'avoir rempli leur devoir, d'être demeurés vertueux et de mériter le respect. Lorsqu'elle est trahie puis abandonnée, l'héroïne de Mme Riccoboni se tourne vers l'écriture pour venger sa peine.

---

<sup>922</sup> Claude Crébillon, *Les Égarements du cœur et de l'esprit* (texte établi et présenté par Étienne), Paris, A. Colin, [1736-1738] 1961, p. 53-54.

<sup>923</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 191.

En publiant ses lettres, Fanni Butlerd prévient ses proches contre l'insensibilité masculine et se pose en championne d'un militantisme féminin visant à améliorer la condition des femmes. La résistance à l'amour se déploie donc selon une logique paradoxale. Puisqu'un homme « cherche à inspirer, pour lui seul, à chaque femme un sentiment qu'il n'a le plus souvent que pour l'espèce<sup>924</sup> », l'amour, qui s'apparente au leurre, rend son objet interchangeable avec d'autres et échoue à reconnaître sa valeur propre. Ainsi, celle qui s'y méprend connaît la désillusion : « Je ne suis point contente de vous, je ne le suis point de moi... je ne le suis de personne<sup>925</sup> », se désole Fanni Butlerd.

En plus de s'inscrire dans un rapport paradoxal, l'amour produit des effets contraires. D'ailleurs son aveu risque de diminuer l'admiration d'un amant et même de briser le lien qui unit ce dernier à celle qu'il a séduite<sup>926</sup>. L'amour comme instrument de conquête conduit les héroïnes au regret au lieu de soutenir le sentiment de valorisation qui leur avait fait croire qu'elles étaient « un personnage » et qui leur donnait une « nouvelle importance<sup>927</sup>. » L'illusion de l'amour paralyse les facultés de l'héroïne qui refuse de croire qu'on a pu la tromper : « En pleurant l'illusion qui lui échappe, elle s'efforce de la prolonger ; elle craint d'observer, elle craint même de réfléchir ; et combien de fois on la désespère, avant de pouvoir la détromper<sup>928</sup> », remarque le narrateur de *l'Abailard supposé*. Ainsi, l'amour dépossède les personnages féminins du repos qui, s'il ne fait pas leur bonheur, leur assure du moins une existence paisible.

<sup>924</sup> Isabelle de Charrière, *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, p. 160.

<sup>925</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 191.

<sup>926</sup> Dans *Les Vœux téméraires* de Mme de Genlis, Constance Clarendon affirme : « si jamais j'osais me démentir, [...] il faudrait renoncer à son admiration, et l'amour peut-il s'en passer, ou peut-il perdre un tel sentiment sans s'altérer et s'affaiblir ? » (Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme*, tome 3, p. 198) De la même façon, un personnage masculin de *l'Histoire d'Eugénie Bedford* soutient qu'« une femme qui est assez faible pour accorder ses faveurs, mérite d'être trompée » (Charlotte de Bournon comtesse de Malarne, *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, tome 2, p. 216-217).

<sup>927</sup> Mlle d'Albert, *op. cit.*, partie 1, p. 9-10. À treize ans, la narratrice de ce roman affirme que les vœux d'un amant « ajoutèrent à la haute estime qu'[elle] [se] faisai[t] d'[elle]-même » (*Ibid*).

<sup>928</sup> Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé ou Le Sentiment à l'épreuve*, p. 26.

La seule liberté que possède une héroïne face à l'amour est celle de lui résister. L'héroïne qui fait résider son bonheur dans le repos et dans la satisfaction de remplir ses devoirs évite d'être déchirée entre sa famille et ses désirs comme le soutient Mme de Ferval à sa fille : « Songe que l'amour nous expose à bien des fautes ; que le devoir t'ordonne d'oublier un homme qui ne doit point être ton époux ; que ta mère, que ta famille, que le plaisir de faire le bien, que la vertu, que la joie d'une conscience pure suffisent à ton cœur.<sup>929</sup> » En dissimulant ses sentiments, elle s'approprie une part de contrôle sur elle-même qui n'est pas sans lui apporter une certaine joie : « je trouvais du plaisir à penser que j'avais encore mon secret<sup>930</sup> », admet Mme Damonville dans un roman de Mlle de Milly après que son amant l'a pressée de lui avouer son amour. En refusant de confier ses sentiments à son amant, l'héroïne, qui préfère partager ce qu'elle éprouve avec une amie, se protège contre celui qui, en lui enlevant son secret, lui enlève ce qu'elle gagne à le garder caché. Alors que ce personnage se réjouit d'aimer dans l'anonymat, l'héroïne de Mme de Miremont se protège contre ses propres sentiments en contractant de sang froid une union avec un homme pour qui elle ne ressent que la plus grande indifférence. Pour se déterminer à épouser M. de Crémy, elle « n'ose rentrer en [elle]-même » et se « fui[t] comme si [elle] craignai[t] d'avoir encore à rougir...<sup>931</sup> ». Afin de cesser d'être l'objet d'un sentiment qui, contrairement au mariage, n'est balisé par aucune règle ni principe directeur, elle fait montre d'une volonté inébranlable pour vaincre son amour et pour maîtriser son état<sup>932</sup>. Certes, en résistant à l'amour elle

<sup>929</sup> Anne-Louise Élie de Beaumont, *op. cit.*, p. 165-166.

<sup>930</sup> Mlle de Milly, *op. cit.*, p. 32-33.

<sup>931</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, vol. 2, p. 425-427.

<sup>932</sup> Il est intéressant de noter que dans un roman de Claude Crébillon, l'héroïne fuit plutôt ses inhibitions pour se livrer tout entière au sentiment qui s'empare d'elle : « je sens des mouvements que je n'ose démêler : je fais mes réflexions, je crains d'ouvrir les yeux sur moi-même, tout m'entraîne dans un abyme affreux ; il m'effraie, et je m'y précipite », admet la marquise de M... au comte de R... (Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\**, p. 62-64. Je souligne)

demeure soumise à ce qu'elle combat – l'ordre établi – mais elle y adhère du moins de son plein gré.

Les héroïnes se plaignent des procédés employés par les personnages masculins pour les séduire, mais comme eux, elles ne peuvent pas tolérer l'indifférence. C'est pourquoi l'amour leur est si précieux et la résistance si difficile. Elles ont besoin d'inspirer l'amour, la colère, la tendresse ou le mépris car « la froide indifférence, qu'en peut-on faire ?<sup>933</sup> » Toutefois, l'amour qui risque de mettre en péril la vertu, laquelle constitue l'unique consolation de nombreux personnages féminins, menace aussi de tromper les héroïnes qui s'imaginent avoir fait triompher leur valeur propre. Nous pouvons donc affirmer, à l'instar de la marquise de \*\*\* dans les *Lettres de madame du Montier*, que « ce n'est pas l'amour qui perd [les femmes], mais la manière de le faire »<sup>934</sup>.

« Il faut être tout entier à l'amour, et compter le reste pour rien » (Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, Berlin, Bauche, 1753, vol. 1, p. 101-102).

### **Amour et bonheur : un couple oxymorique ?**

Chez les romanciers, les personnages féminins, qui ont acquis une expérience du monde et qui ont été témoins sinon victimes de l'emportement passionné des hommes, entretiennent une relation équivoque avec l'amour<sup>935</sup>. Catherine Gallouët explique que ce

<sup>933</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 12-13.

<sup>934</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier, à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 145-146.

<sup>935</sup> À l'exemple de la princesse de Clèves, nombre de personnages féminins refusent de s'unir à leur amant dans la fiction des Lumières. Dans *Les Confessions du comte de \*\*\**, Mme de Selve refuse d'épouser l'homme qu'elle aime et qui est épris d'elle jusqu'à ce que sa passion ait cessé. Elle préfère fonder son mariage sur l'amitié et l'estime réciproque plutôt que sur la passion : « il est bien singulier que pour prendre un mari, j'aie été obligée d'attendre qu'il n'eut plus d'amour. C'est cependant ce qui me rend sûre de votre cœur. Ce n'est point mon amant que j'épouse ; c'est un ami avec qui je m'unis, et dont la tendresse et l'estime me sont plus précieuses que les emportements d'un amour aveugle » (Charles Pinot Duclos, *Les Confessions du comte de \*\*\**, p. 167), dit-elle. Pour sa part, Mme de Tourvel, qui pense que le bonheur ne se trouve qu'en marge de l'amour, se ferme complètement à ce sentiment. D'ailleurs, elle écrit à Valmont qu'elle souhaite demeurer étrangère à l'amour : « je suis si persuadée qu'il [l'amour] me rendrait malheureuse, que je voudrais n'entendre jamais prononcer son nom » (Choderlos de Laclos, *op. cit.*, vol. 1, p. 195). Julie, Manon, Roxanne et Mme de Merteuil, pour n'en nommer que quelques-

sentiment se présente selon deux modalités : chez les romanciers, il est accompagné du coup de foudre tandis que chez les romancières, il se développe lentement et correspond plutôt à « la Carte du Tendre<sup>936</sup> ». Dans la fiction des premiers, le coup de foudre affecte surtout les personnages masculins à qui la passion amoureuse semble concéder une part non négligeable d'autorité. Déterminés à soumettre à leurs désirs celle dont ils sont épris, Des Frans, Renoncour, Usbek, Valmont et Ferriol pour n'en nommer que quelques-uns travaillent à faire triompher leur passion et même à punir celle qui adopte une conduite contraire à leurs désirs. La mort de Silvie, de Manon, de Roxanne, de Sélina, de Téophé, de même que celle de Julie que projette Saint-Preux, éternisent le sentiment et exaltent la passion de leur amant<sup>937</sup>.

Tandis que l'amour passion nourrit l'amour-propre des personnages masculins chez les romanciers<sup>938</sup>, l'amour réciproque contribue à reconnaître aux personnages féminins une valeur propre dans la fiction des romancières des Lumières. Dans l'imaginaire féminin, l'amour cesse de s'inscrire dans un rapport de forces, qui réduit les

---

unes, s'insurgent contre la passion des hommes qui les maintient dans un état de servitude et qui font d'elles les instruments de la valorisation masculine.

<sup>936</sup> Catherine Gallouët, « Le coup de foudre, ou les avatars de la différence sexuelle dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du "gender"*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 334.

<sup>937</sup> Dans le premier roman de l'abbé Prévost, *M. de Renoncour*, après avoir tapissé les murs des habits de Sélina, vénère le cœur de sa bien-aimée sur un autel drapé de noir. Ce sinistre rituel fait durer un sentiment que même la mort ne peut effacer. À son tour, le marquis de Rosemont, qui obtient les derniers habits que son épouse avait portés, les fait arranger à son usage pour se vêtir uniquement des vêtements de la défunte (voir Abbé Prévost, *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, dans *Œuvres de Prévost* (texte établi et commenté par Pierre Berthiaume et Jean Sgard), Grenoble, PU Grenoble, [1728-1731] 1978, vol 1, p. 97 et 194). Pour sa part, Saint-Preux convient que le projet de se précipiter dans les flots avec Julie et d'y mourir dans ses bras exerce sur lui une emprise si forte qu'il est « obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau » (Jean-Jacques Rousseau, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, p. 391). Si les auteurs masculins préfèrent construire des personnages qui vénèrent les femmes mortes, les romancières sont plus réticentes à adopter ce modèle narratif.

<sup>938</sup> Ce phénomène est d'autant plus manifeste dans les romans libertins. Alors que dans *Le Paysan parvenu* Jacob admet : « quelque peine que j'eusse à quitter un appartement où était ma nouvelle conquête, l'amour-propre était dans mon cœur plus fort que la tendresse » (Pierre Marivaux, *Le Paysan parvenu*, Paris, Garnier, [1735] 1969, p. 298), Meilcour déclare dans *Les Égarements du cœur et de l'esprit* : « Je voyais enfin cette fière beauté, qui, ainsi qu'elle me le disait elle-même, n'avait jamais été sensible, soupirer pour moi et me le dire ! J'étais le seul qu'elle eût aimé ! Je triomphais de la vertu ! de Platon même ! » (Claude Crébillon, *op. cit.*, p. 61-62).

personnages féminins à des instruments de valorisation du sexe masculin et à des objets de conquête. Les romancières, qui brisent avec la tradition masculine qui lie l'amour à la passion, plaident en faveur d'un amour sur lequel leurs héroïnes pourraient exercer un plus grand contrôle.

Dès le début du siècle, les héroïnes qui souhaitent être reconnues pour ce qu'elles sont attribuent à l'écoute une valeur supérieure et remettent en question l'ancien code de galanterie fondé sur la bravoure. Dans un roman de Mme de Lussan, les propos satiriques que tient la comtesse de Gondez à l'égard du marquis de Monfrand, qui tente de la charmer par ses nombreux exploits de même que par un amour-propre démesuré, marquent l'insuccès d'une telle stratégie de séduction : « il ne m'avait rendu que trois ou quatre visites, que je savais sa généalogie et le plan de tous ses châteaux<sup>939</sup> », représentait-elle à son amie. En favorisant la proposition du comte de Gondez qui a plus de soixante ans, elle fait échouer le projet de mariage que le marquis regardait comme assuré. De plus, pour éviter de nourrir la vanité d'un amant perfide qui se flatte d'avoir reçu l'aveu de son amour, elle feint d'avoir perdu la mémoire et de ne se souvenir que du mérite d'un autre homme : Disenteuil. Cette ruse qui met un frein à la vanité du chevalier de Fanime est caractéristique de l'attitude qui se dessine dans les romans féminins des Lumières : au lieu de souffrir les procédés de séduction des personnages masculins, les héroïnes contestent la sujétion qu'on tente de leur imposer. En contractant un mariage avec un vieillard et en abusant son amant au sujet de sa santé, la comtesse de Gondez recourt à

---

<sup>939</sup> Marguerite de Lussan, *Histoire de la comtesse de Gondez écrite par elle-même*, vol. 1, p. 11-12.

Quelque quarante-trois ans plus tard, une héroïne de Mlle de Milly se désole à son tour des propos que lui tient l'homme qu'elle doit épouser : « il me parlait sans cesse de la façon dont il allait monter sa maison, et d'un Régiment qu'avait son père, qu'on travaillait à lui faire obtenir. [...] sa vanité s'étendait jusque sur moi, il me trouvait charmante, me disait-il, *mais il aurait voulu que j'eusse encore été plus belle* » (Mlle de Milly, *op. cit.*, p. 38-39 (je souligne). Ni la maison ni la carrière de cet homme ni son désir de posséder une jolie femme ne séduisent Mme Damonville à qui « tout paraissait insipide » et à qui seul le désir « d'être laissée à [elle]-même » (*Ibid.*, p. 45-46) souriait.

des stratégies avouées par l'ordre établi – le mariage et la maladie – pour atteindre un but singulier : abolir l'amour comme vecteur de soumission.

Publiée en 1732, l'*Histoire d'Émilie* de Mme de Méheust est d'autant plus caractéristique de cette préoccupation qu'elle met en scène une héroïne pour qui il est concevable d'entretenir un amant sans l'aimer. Guidée par sa vanité, Émilie, qui ne peut « souffrir l'indolence d'un amant qui [lui] était fort indifférent<sup>940</sup> », s'amuse à feindre d'aimer M. Saint Hilaire et s'efforce de « soutenir la gageure<sup>941</sup>. » À l'insu de sa mère et des religieuses de son couvent, elle entretient une intrigue amoureuse qui satisfait ce que la lecture de romans lui a inspiré : l'envie de plaire<sup>942</sup>. À la tête du couple, cette héroïne qui se joue de son amant dicte les conditions de leur relation et prévoit jusqu'à leur rupture. La manipulation que cache sa conduite, de même que sa disposition à faire le deuil du comte de Reville, qu'elle a profondément aimé, et à retrouver « toute [sa] belle humeur<sup>943</sup> » remettent en question la faiblesse traditionnellement attribuée à l'héroïne amoureuse. Chargée d'une part de coquetterie, cette représentation de l'amour constitue une réponse au rapport de force inhérent à l'amour passion.

Alors que l'amour passion nourrit l'amour-propre des personnages masculins qui se félicitent de leurs conquêtes, les personnages féminins connaissent la satisfaction d'exercer une fascination sur leur amant grâce à leur beauté. La narratrice des *Mémoires de la comtesse de Zurlac* reconnaît que « nous n'avons d'instant vraiment heureux que

---

<sup>940</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 29-31.

<sup>941</sup> *Ibid.*, p. 170-173.

<sup>942</sup> On note que dès 1699, Catherine de Bédacier attribue l'inclination de son héroïne pour Rucille à la lecture de romans : « J'avais lu tous les romans dans le couvent d'où je sortais ; on y fait avec beaucoup d'art la peinture des passions subites, tout en est plein dans ces sortes de livres : je regardais tous les hommes les uns après les autres, et je n'en voyais aucun qui me parût digne de lancer le coup de foudre dans mon cœur ; cette réflexion ne fut pas longue ; le Marquis de Rucille, fils du Duc de \*\*\*, parut comme je la faisais », écrit la comtesse de Mortane à Mme de Marigue (Catherine Durand de Bédacier, *op. cit.*, partie 1, p. 9). Alors que cette héroïne est heureuse de faire correspondre la réalité à l'idéal que la lecture lui a inspiré, Mrs Henley, un personnage féminin qu'imagine Isabelle de Charrière à l'époque de la Révolution, est fort malheureuse d'épouser un « mari de roman ».

<sup>943</sup> Mme Méheust, *Histoire d'Émilie ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, p. 317-318.

ceux où notre amour propre est satisfait ; et peut-il l'être davantage que quand on cause du dérangement dans l'esprit d'une personne tendrement aimée ! cet égarement est le plus grand triomphe de la beauté.<sup>944</sup> » Ainsi, l'objet de l'amour est secondaire à ce qu'il inspire : c'est davantage la satisfaction d'être un reflet valorisé par le regard de son amant que celle d'être unie à lui que recherche l'héroïne de Mme de Puisieux. En se demandant « si l'amour n'est pas le bien suprême ? si l'inspirer, si le partager n'est pas le plus grand, n'est pas l'unique bonheur de la vie<sup>945</sup> », milady d'Orrery distingue l'amour de son objet dans les *Lettres de milord Rivers* et fait résider le bonheur non pas dans le mariage d'amour, mais bien dans le ravissement de se voir reconnaître une valeur propre. En obtenant la préférence d'un homme dont le regard suspend l'impression de n'exister qu'à travers les fonctions que leur réserve la sphère privée, les personnages féminins découvrent un espace où ils sont libres d'affirmer leur personne en tant que sujet.

Ainsi, l'effet qu'une héroïne produit sur son amant contribue davantage à son bonheur que l'homme dont elle est amoureuse. Milord Rivers convient que « dire à une jolie femme, ma joie et mon bonheur dépendent de vous ; [c'est] mettre un jouet délicat entre les mains d'une enfant, l'avertir qu'il est fragile, et lui faire naître l'envie de le briser, seulement pour essayer sa force et jouir de son pouvoir<sup>946</sup>. » Le personnage masculin qui prend une maîtresse se dégrade, perd sa force virile qui se confond étymologiquement parlant, avec la vertu, au sens moral. Pour sa part, l'héroïne qui se fait tyran de son amant s'affranchit de son aliénation en refusant les rôles d'épouse et de mère. Du coup, elle trouve un vaste terrain sur lequel exercer son pouvoir et son emprise.

Dans les romans qui précèdent la publication de la *Nouvelle Héloïse*, l'amour est séparé de son objet et existe de façon presque autonome. Si l'amour se conçoit sans son

---

<sup>944</sup> Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, vol. 2, p. 15-16.

<sup>945</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Les Lettres de mylord Rivers*, p. 56.

<sup>946</sup> *Ibid.*, p. 153.

objet, c'est que l'amant n'en est pas la source et que ce sentiment résulte d'une force créatrice que les personnages féminins portent en eux. Dans ses *Réflexions nouvelles sur les femmes*, la marquise de Lambert convient que l'amour n'exige pas expressément la présence de l'être aimé car ce sentiment « est une portion de nous-mêmes ; il ne tient pas seulement à l'objet ; nous en jouissons sans lui.<sup>947</sup> » Les romancières des Lumières rompent avec la conception idéaliste que soutenait Leibniz à la fin du siècle précédent et qui faisait résider le bonheur dans celui « que l'on donne, et non [dans] celui que l'on reçoit ou que l'on obtient<sup>948</sup>. » En évitant d'attacher l'amour à la nécessité de vivre par un autre et pour lui, les romancières imaginent des héroïnes qui se projettent dans l'image qu'elles s'inventent de leur amant et qui se réalisent à travers un sentiment qui émane de leur propre force créatrice.

Mme de Graffigny, Mme de Puisieux, Mme Riccoboni et Mme de Belvo donnent à voir des personnages féminins davantage préoccupés par l'amour que par leur amant. Le sentiment amoureux devient un repère fixe et constant qui empêche les personnages féminins de s'écrouler devant les bouleversements qu'ils sont appelés à affronter. Paul Hoffmann juge notamment que l'amour constitue pour Zilia la « condition de la permanence du moi<sup>949</sup>. » Bien qu'Aza soit son « tout<sup>950</sup> », l'amour est son soleil qui l'empêche de se perdre dans le monde où elle est transplantée. Si Aza ne correspond pas à l'homme que s'invente Zilia, c'est qu'il constitue une sorte d'horizon sur lequel l'héroïne peut projeter son identité.

<sup>947</sup> Marquise de Lambert, *op. cit.*, p. 70. Plus tard, Mme du Châtelet affirmera qu'« une âme tendre et sensible est heureuse par le seul plaisir qu'elle trouve à aimer [...] ; quoique nos idées de bonheur ne se trouvent pas entièrement remplies par l'amour de l'objet que nous aimons, le plaisir que nous sentons à nous livrer à toute notre tendresse peut suffire pour nous rendre heureux » (Gabrielle le Tonnelier de Breteuil du Châtelet, *op. cit.*, p. 29-30).

<sup>948</sup> Colette Cazenobe, *Le Système du libertinage de Crébillon à Laclos*, Oxford, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 1991, vol. 282, p. 371-372.

<sup>949</sup> Paul Hoffmann, « Les *Lettres d'une Péruvienne*, un projet d'autarcie sentimentale », Groupe d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle, *Vierge du Soleil / Fille des Lumières. La Péruvienne de Mme de Graffigny et ses suites*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 1989, p. 50.

<sup>950</sup> Françoise de Graffigny, *op. cit.*, p. 132.

Un fossé se creuse entre l'amant de papier et l'être réel à qui l'épistolière destine ses lettres. Libérée des liens du mariage par la mort de son époux, la veuve qu'imagine Mme de Belvo se livre tout entière à une chimère qui la transforme. L'amour qu'elle éprouve pour le chevalier de Luzeincour se nourrit des propos qu'elle tient dans ses lettres et l'absence de son amant constitue la condition même de ses sentiments, voire de son bonheur. D'ailleurs, elle lui écrit : « vous faites le bonheur de ma vie *en quelque lieu que vous soyez* ; [...] *Que je suis heureuse d'aimer* comme je vous aime !<sup>951</sup> » Elle passe de l'enchantement à la colère lorsqu'une lettre du chevalier lui fait pressentir que l'objet fantasmé de son amour ne correspond pas au destinataire réel de ses lettres : « la sottise lettre que je reçois ! et le ridicule arrangement ! Eh, mon dieu ! monsieur, *restez-y tout le voyage* : je suis d'une humeur... Laissez-moi vous détester<sup>952</sup>. » Le désir de demeurer séparée du chevalier et leur réunion qu'elle ne projette que dans la rêverie et dans le sommeil marquent le souhait de conserver ses illusions intactes et d'éviter que la réalité ne vienne troubler son rêve. D'ailleurs, elle admet que sa « folie gémirait d'entrevoir la raison<sup>953</sup>. » Si le rêve de ne plus aimer le chevalier bouleverse l'héroïne et la conduit à ne plus se reconnaître<sup>954</sup>, c'est qu'il lui fait sentir l'écart entre la réalité et l'illusion qu'elle s'est fabriquée au fil de ses lettres. Pour effacer la crainte d'éprouver un sentiment qui ne peut se réaliser, elle qualifie son rêve de « folie » et d'« absurdité<sup>955</sup>. »

L'être aimé comme construction opérée dans l'intimité des lettres permet à Zilia, à la veuve des *Lettres au Chevalier de Luzeincour* et à Fanni Butlerd de se définir selon leurs propres valeurs et leurs propres principes. La lettre qui produit « un tableau vivant

<sup>951</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 113 (je souligne).

<sup>952</sup> *Ibid.*, p. 27 (je souligne).

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 40-41.

<sup>954</sup> Dans une lettre datée du 27 juillet, l'épistolière confie à son amant que depuis quinze jours, elle garde secret un rêve troublant qu'elle a fait. Le 5 août, elle écrit : « En vérité, je ne me reconnais plus » (*Ibid.*, p. 202-203).

<sup>955</sup> *Ibid.* p. 191.

qui retrace jusqu'aux moindres impressions que l'amour peut faire ressentir<sup>956</sup> », comme l'explique Mme de M. dans *L'Amour éprouvé par la mort*, canalise une force créatrice. Tel Pygmalion, Fanni Butlerd fait d'Alfred un être idéal qu'elle retrouve aisément en prenant la plume. Elle le « voi[t] partout, ne pens[e] qu'à [lui], [...] en tout temps, en tous lieux ; [s]on âme est avec [lui]<sup>957</sup> » précisément parce qu'il appartient en propre à l'épistolière qui lui a donné vie. Marianne Charrier rappelle qu'« Alfred n'existe plus en tant que sujet mais en tant qu'objet de désir<sup>958</sup>. » Les quipos de Zilia remplissent la même fonction que les lettres de Fanni. Claire Jaquier juge effectivement que « véritable fétiche, la lettre permet à la femme amoureuse de faire exister et de faire durer le sentiment, tout en se passant de celui à qui il est destiné. L'écriture assure à l'épistolière une forme d'autonomie, de liberté, qu'elle admet et dénie en même temps<sup>959</sup>. » Ainsi, la forme épistolaire monophonique constitue un dispositif privilégié qui rejette l'échange au profit d'une prise de parole, mais qui témoigne aussi d'une singulière aliénation : ces personnages n'osent affronter la réalité et choisissent le rêve. En revanche, cette absence de l'homme assure une forme d'indépendance.

Le sentiment amoureux devient une possession exclusive pour l'épistolière qui détermine ses conditions, de même que pour celle qui aime en secret. L'écriture comme espace médiateur entre le bonheur et l'amour fait avancer le rêve de liberté cher à Mme Beccary. L'amour solitaire en tant que sentiment non avoué constitue l'unique voie vers le bonheur pour milady Bedford. Celle-ci entretient des sentiments interdits tout en affichant une conduite exemplaire, ce qui lui permet de se réconcilier avec son état. Dans une lettre à Miss Zénety, elle confie que l'amour lui procure une joie inespérée :

<sup>956</sup> Marie-Geneviève Charlotte Thiroux présidente d'Arconville, *op. cit.*, 1763, p. 115.

<sup>957</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 252. Une héroïne de Mme de Belvo convient à son tour que l'être de papier se substitue à l'être réel. Dans une lettre à son époux, Minette écrit : « vous n'avez pas d'autres rivaux aimés que ces chers écrits » (Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres galantes de deux dames de notre temps*, p. 112).

<sup>958</sup> Marianne Charrier, « Mme Riccoboni, de l'amour de la passion à la passion de l'écriture », *La Licorne*, 1997, vol. 43, p. 125.

<sup>959</sup> Claire Jaquier, *op. cit.*, p. 79.

Je ne combats que faiblement un sentiment qui a pris trop d'empire sur moi : je le cache, et j'espère que je le cacherai toujours à celui qui l'a fait naître ; mais je me dis, pourquoi ne me livrerais-je pas à la douce satisfaction d'aimer ? En conséquence mon cœur s'y livre, pour la première fois sans contrainte ; et ce plaisir innocent, tant qu'il sera pour moi seule, me fera éprouver enfin une situation heureuse.<sup>960</sup>

Pour milady Bedford, l'amour est heureux dans la mesure où il demeure secret. Comme elle se sait aimée de milord Clare, mais qu'elle s'efforce de lui cacher ses sentiments, elle se place en position de pouvoir. Lieu mitoyen entre le refoulement et la réalisation de leurs désirs, la dissimulation octroie aux personnages féminins une part d'autorité et leur permet de dominer un sentiment dont ils sont le plus souvent victimes. Celle dont le secret est révélé dévoile ce qu'elle a de plus intime : « quand une femme a dit une fois *j'aime*, n'a-t-elle pas tout dit ?<sup>961</sup> »

Dans un roman de Marie Monnet publié quelque dix-huit ans plus tard, Jenny Bleinmore est comblée par le sentiment amoureux, dont elle ne se soucie pas qu'il soit réciproque, précisément parce qu'il lui appartient en propre : « s'il [Sady] doit ne jamais aimer ! hé ! *qu'importe* ? Je ne l'en aimerai pas moins, je l'aimerai toujours. *Ce bien est à moi, dans moi* ; je le tiens de l'amour<sup>962</sup> », écrit-elle à Caleb. Même la trahison ne peut altérer le plaisir que ressent une héroïne d'aimer son amant : « uniquement occupée du plaisir de le voir et d'en être vue, oubliant tout ce qui m'environnait, vingt fois je fus

---

<sup>960</sup> Mme de Beccary, *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, p. 72 (je souligne). À son tour, une héroïne de Mme d'Andlau se repent d'avoir avoué ses sentiments à son époux précisément parce que ce dernier « ne tient ordinairement à un objet qu'autant de temps qu'il lui en faut pour s'en assurer la conquête ; et qu'il marque autant d'indifférence pour celle qu'il a faite qu'il témoigne d'ardeur pour une qu'il désire de faire » (Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 49-50). C'est pourquoi Sophie médite une conduite qui fera croire à son époux qu'elle a cessé de l'aimer.

<sup>961</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Suite de Marianne*, dans *La Vie de Marianne ou Les Aventures de la comtesse de \*\*\** (texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et glossaire par Frédéric Deloffre), Paris, Garnier, [1765] 1967, p. 597.

<sup>962</sup> Marie Monnet, *Lettres de Jenny Bleinmore*, p. 74-75 (je souligne). Toutefois, dans la seconde partie du roman, l'héroïne est conduite à faire dépendre son bonheur de son amant, ce qui risque de l'anéantir totalement : « je n'existe plus pour personne, pas même pour moi. [...] Mon âme, sans sentiment, mon esprit sans idées, mon corps défaillant, arrêté à la même place, inhabile à tout mouvement, se refusant à toutes sensations, en sera bientôt privé totalement », écrit-elle (*Ibid.*, partie 2, p. 27).

prête à voler vers lui<sup>963</sup> », admet miledi B... malgré l'inclination évidente de milord pour une autre. Puisque « le bonheur d'une femme consist[e] plus dans son amour pour son mari, que dans celui de son mari pour elle<sup>964</sup> », comme l'affirme Henriette à Sophie dans un roman de Mme d'Andlau, le sentiment amoureux qui n'exige aucun partage nourrit une forme d'indépendance sentimentale qui évacue le rapport de force sous-jacent à l'amour passion et qui devient une « possession [qui] fait toute [l'] existence<sup>965</sup> » de l'amoureuse.

Alors que pour certaines héroïnes l'amour est davantage heureux s'il est conçu sans son objet, pour d'autres, il est source de bonheur dans la mesure où il n'exige aucun retour. Ces stratégies construisent toutes deux un sentiment qui se suffit à lui-même, qui maintient l'héroïne en marge de la sexualité et qui rend la figure du couple inopérante. En déniaient la réciprocité amoureuse, les romancières initient leurs héroïnes au désir, mais en empêchent la réalisation qui, le plus souvent, fait triompher l'autorité masculine.

Après le secret, la souffrance s'inscrit comme un moyen privilégié pour prolonger la possession exclusive de l'amour. Paul Hoffmann estime que l'être qui aime doit empêcher la fin de sa souffrance car « le malheur est signe et preuve, pour lui, de sa fidélité à l'autre et à soi<sup>966</sup>. » La relecture des lettres de leur amant, qui occupe Fanni Butlerd, Zilia et madame de Valcy, concourt à renforcer le souvenir de l'amour. Madame de Valcy qui avoue qu'elle ne « trouvait de consolation que dans sa propre douleur » admet qu'elle « avait peine à donner des moments qu'elle semblait dérober au souvenir

---

<sup>963</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Mémoires de miledi B\*\*\* par madame R\*\*\**, partie 3, p. 17-18.

<sup>964</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 4-5. Il faut noter que l'opinion des deux amies divergent au sujet de cette conception de l'amour. Sophie répond à Henriette : « l'amour veut du retour ; il lui est indispensablement nécessaire à son bonheur et à sa durée : ce plaisir d'aimer, tant vanté, sans celui de l'être, n'est qu'un supplice et un tourment. Ce sentiment si désintéressé qui se suffit à lui seul, est pure chimère : plus on a de tendresse, plus on en exige ; voilà le vrai » (*Ibid.*, p. 28-30). Alors qu'Henriette se prononce en faveur d'un amour autonome, Sophie plaide pour un sentiment dont « l'égalité condition » assure le bonheur. Dans les deux cas, il importe de détruire le rapport de force qui instaure une forme de servitude au sein de l'amour.

<sup>965</sup> *Ibid.*, p. 104-105.

<sup>966</sup> Paul Hoffmann, *loc. cit.*, p. 53.

de son amant<sup>967</sup>. » Ainsi, la souffrance comme outil de remémoration permet aux héroïnes de faire durer un sentiment que tout contribue à anéantir. C'est pourquoi la narratrice des *Mémoires de la marquise de Crémy*, qui lutte malgré tout contre l'amour qu'elle estime contraire à sa vertu, « trouve du plaisir à [s]'affliger<sup>968</sup>. »

L'absence de leur amant est l'occasion pour les héroïnes de s'abandonner à une souffrance qui nourrit leur sentiment amoureux. Pour oublier la trahison qu'elles ont subie ou encore pour ignorer ce qui condamne leur sentiment, plusieurs héroïnes se font des martyres d'amour. Le plaisir de souffrir se double d'une sorte de valorisation qui augmente l'amour-propre de celle qui se livre tout entière à sa douleur. L'héroïne qui se plaît à souffrir tient un rôle qui l'associe à une figure idyllique. À jamais attachées à leur amant par le sacrifice qu'elles s'imposent, les héroïnes tracent dans la mémoire de leur destinataire le souvenir d'une femme dont l'amour constitue l'unique source de bonheur. À la lumière des propos que tient Ruth P. Thomas, il faut convenir qu'une telle conduite conforte le pouvoir masculin et sert à étendre l'autorité des hommes : « in the angelizing process that strips the heroine of her physical and social reality, [she] is raised to a legend or myth. The female dies so that the hero can preserve his dream.<sup>969</sup> » La figure de la femme souffrante, en laquelle l'héroïne amoureuse trouve une source de valorisation, ressortit d'un assujettissement qui commande jusqu'à sa mort. Bien que la souffrance procure à l'amoureuse l'impression de s'affirmer en tant que sujet, la douleur à laquelle elle se livre exalte les règles et les codes du système patriarcal dont elle demeure prisonnière.

Après la femme martyre, la femme mal mariée trouve dans son état la source même du bonheur qu'elle éprouve à l'idée d'aimer. L'amour n'a plus le même attrait

---

<sup>967</sup> Madeleine de Puisieux, *Histoire de Mlle de Terville*, partie 4, p. 139.

<sup>968</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, partie 1, p. 73.

<sup>969</sup> Ruth P. Thomas, « The death of an ideal. Female suicides in the eighteenth century French novel », Samia I. Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 324.

pour celle qui est veuve. D'ailleurs, dans les *Lettres de milord Rivers*, Mme de Belosane, amenée à constater la tristesse que ressent Mme de Chazele à la mort d'un époux qu'elle n'aimait pas, explique son chagrin par une sorte de désillusion :

Maîtresse de concevoir de flatteuses espérances, cessez-vous de souhaiter un bien que vous regrettiez ? En recouvrant la liberté d'aimer, devenez-vous moins sensible ? Ne conserviez-vous une passion si tendre, que par la certitude de n'être jamais heureuse ? Et cette constance obstinée était-elle plutôt un caprice de votre imagination, que la suite d'un fort attachement ?<sup>970</sup>

L'interdit et la séparation contribuent à idéaliser un sentiment qui, lorsqu'il est autorisé, perd tout son attrait du fait qu'aucun obstacle ne subsiste pour l'éprouver. L'héroïne d'un roman de Mme de Beauharnais, qui hésite à épouser son amant en secondes noces, admet que « de trop funestes exemples, [ses] réflexions et [son] premier lien, [lui ont] appris quels trésors l'hymen enlève à l'amour.<sup>971</sup> » Pour éviter que les liens qui l'unissent à Rosebelle n'influencent négativement le sentiment qui les lie, elle refuse à son époux les tête-à-tête qu'il espère et exige de lui une sorte de séparation volontaire. Cette preuve d'amour, « la plus forte de toutes<sup>972</sup> » estime-t-elle, reproduit au sein du mariage d'amour ce qui gouverne le mariage de raison : la contrainte. Soucieuse de former un couple que le sentiment asservit également, la comtesse de Rosebelle ne lèvera la sanction qu'elle a imposée que lorsqu'elle sera assurée que « [son] sentiment suffit [au] cœur [de son amant] et ne réveille point [ses] regrets sur [son] sort.<sup>973</sup> » Il s'agit donc de mettre à l'épreuve un sentiment que le mariage risque d'user afin de garantir un amour mutuel. Toutefois, ce projet qui doit protéger l'héroïne contre les aléas de l'amour et qui doit instaurer l'égalité au sein du couple marié, soumet la comtesse de Rosebelle à un rapport conjugal des plus aliénants. Violée par son époux durant son sommeil, l'héroïne, qui est trompée par un homme qui lui avait fait serment de toujours la respecter, voit son rêve

---

<sup>970</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de mylord Rivers*, p. 111.

<sup>971</sup> Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé ou Le Sentiment à l'épreuve*, p. 121.

<sup>972</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>973</sup> *Ibid.*

d'amour éternel se détruire. En violant sa femme, Rosebelle détruit la confiance de celle-ci, se moque de ce qu'elle exigeait de lui et l'enferme dans une soumission à laquelle même son corps ne peut échapper. Qu'il clame « elle est à moi, elle est à moi !<sup>974</sup> » marque la sujétion irrévocable de la comtesse. La conduite de Rosebelle fait triompher le rapport de force que la contrainte devait modérer.

Pire que l'absence et la mort, l'infidélité d'un amant ébranle la foi de l'héroïne en son identité. Incertaine d'avoir jamais fait valoir sa valeur propre, Henriette, qui soupçonne son amant de perfidie et d'ingratitude dans un roman de Mme d'Andlau, se sent déchirée : « Je suis dans un état... hors de moi-même... je ne me connais plus... je me meurs... ah !<sup>975</sup> » La crainte de ne plus être aimée suffit à conduire l'héroïne aux frontières de la mort précisément parce que son existence perd tout son sens. Trahis, violés ou abandonnés, les personnages féminins qui subissent la supercherie de leur amant échouent à atteindre le sentiment de plénitude.

Si le secret protège les personnages féminins contre les aléas de l'amour, et la souffrance contre le désenchantement, le partage de ce sentiment fait découvrir au couple uni un bonheur que chacun ressent également. Dans l'*Histoire d'Ernestine*, Mme Riccoboni investit l'amour d'un élément nouveau : l'intimité. C'est dans la proximité l'un de l'autre qu'Ernestine et le marquis de Clémengis connaissent un bonheur égal et réciproque : « une douce intimité s'est établie entre nous, elle fait mon bonheur et sans doute le sien ! [...] dès qu'il est près de moi, je me trouve heureuse ; je lis dans ses yeux qu'il est content aussi, et j'aime à penser qu'un même mouvement cause ses plaisirs et les miens<sup>976</sup> », affirme Ernestine à Henriette. L'intimité, qui devient le lieu d'une entente mutuelle, garantit ce que l'héroïne qui gardait son amour secret défendait : le désir d'être

---

<sup>974</sup> *Ibid.*, p. 196-197.

<sup>975</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 4, p. 84-85.

<sup>976</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire d'Ernestine*, p. 299.

reconnue pour sa valeur propre. Préférable à la passion qui n'est qu'une « illusion, un état violent de l'âme » et qui « ne saurait ni durer, ni nous tromper toujours<sup>977</sup> », l'intimité qui fait valoir l'égalité se présente comme une nouvelle composante du bonheur.

Puisque l'amour « aide à nous perfectionner<sup>978</sup> », comme l'observe Rose dans *La Paysanne philosophe*, il concourt à résorber le fossé qui oppose les deux sexes et fait avancer l'idéal d'égalité cher aux romancières. Ainsi, il n'est pas surprenant que l'amour, grâce auquel l'être aimé prend conscience de sa valeur, augmente le sentiment d'exister chez les personnages féminins<sup>979</sup>. Grâce à ce sentiment qui fait accéder la femme au désir et qui lui reconnaît une valeur propre, elle renaît. Charlotte de la Guesnerie illustre cette transformation dans *Iphis et Aglaé* : Aglaé qui se sent désormais « exister dans tout ce qui [l]'environnait » et pour qui le « long sommeil<sup>980</sup> » auquel ressemblait son existence prend fin, est rappelée à la vie par le désir que lui inspire Iphis. L'amour constitue donc un « port assuré<sup>981</sup> » où les personnages féminins sont susceptibles de trouver l'accord avec eux-mêmes et de connaître le bonheur.

Si le désir nourrit le sentiment d'exister, il risque aussi d'alarmer celle dont la vertu forme l'unique projet et qui craint que cette force supérieure ne vienne perturber sa conduite. C'est le cas de la marquise de Crémy pour qui l'amour qu'elle qualifie de « monstre<sup>982</sup> » s'apparente au crime. Si l'amour éprouve la vertu, il est le produit du

---

<sup>977</sup> Anne-Louise Élie de Beaumont, *op. cit.*, p. 82.

<sup>978</sup> Marie Anne de Roumier Robert, *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, vol. 2, p. 202-203.

<sup>979</sup> Malgré l'insensibilité que lui avoue le comte de R..., la marquise de M... écrit à son amant : « Dans le temps même que je connais toute votre indifférence, je jouis d'un bonheur que vous ne sentirez jamais. Je sens que je vis du moins » (Claude Crébillon, *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\**, p. 122-123). Cette femme qui se réjouit d'aimer plus que ne le fait son amant trouve dans l'amour une occupation qui ranime son sentiment d'exister. Toutefois, plus sa passion grandit, plus elle se désole d'entretenir des sentiments sur lesquels elle ne possède plus aucun contrôle : « Je suis fâchée contre moi-même de vous aimer tant, d'avoir tant à me plaindre, et de ne pouvoir changer » (*Ibid.*, p. 154-156), se désole-t-elle.

<sup>980</sup> Charlotte de la Guesnerie, *Iphis et Aglaé*, p. 62-63.

<sup>981</sup> *Ibid.*

<sup>982</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, partie 1, p. 73.

libertinage et des mœurs, enseigne Mme de Renelle à la narratrice. Lorsqu'il est pur, il se conçoit comme « un sentiment réel, qui loin d'avilir notre âme, lui donne du ressort, l'élève, l'aggrandit [*sic*], et nous porte à la vertu<sup>983</sup>. » L'amour comme force qui « revivifie notre être, [qui] en multiplie les facultés, [qui] rend généreux, humain et envieux d'exercer toutes les vertus<sup>984</sup> » se distingue de l'inclination. Le sentiment amoureux, dont l'empire grandit quand il est dénié, exige l'introspection qui conduit les personnages à faire le point sur leurs sentiments et à tendre à l'accord avec eux-mêmes.

Le mariage d'amour, en faveur duquel se prononçaient les Précieuses au siècle précédent, se présente comme la solution idéale pour assurer un bonheur fondé sur l'entente avec soi-même. L'héroïne qui contracte un mariage d'amour est heureuse de « mettre sa gloire à faire éclater ces même sentiments dont on a dit qu'[elle] devait rougir, qu'il fallait nourrir avec honte ou étouffer avec douleur !<sup>985</sup> » Bien qu'il gagne en popularité au milieu du siècle dans les romans de Mme de Villeneuve, dans ceux de Mme Riccoboni et dans ceux de Mlle Guichard, Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, Madeleine de Puisieux, Mme d'Andlau et Mme de Miremont se montrent fort critiques à son égard. Si le mariage d'amour qui clôt les *Mémoires de la comtesse de Zurlac* est heureux, c'est que l'héroïne se consacre à « perfection[ner] son amant » et qu'en le soumettant à ses principes, elle « [doit] son bonheur à son propre ouvrage<sup>986</sup>. » Comme le marquis de Me\*\*\* correspond à l'amant idéal que la comtesse s'imagine, il lui inspire la confiance nécessaire pour « aimer parfaitement<sup>987</sup>. » Cette héroïne se protège contre ce qui effraie Sophie dans un roman de Mme d'Andlau : la crainte de voir son amour rejeté

<sup>983</sup> *Ibid.*, p. 82-85. Dans un roman de Claude Crébillon, l'héroïne souhaiterait atteindre cette forme sublime de l'amour : « Je voudrais de cet amour qu'on dit que Platon connaissait si bien, et qu'après lui nous avons si mal connu : de cet amour dépouillé de toute impression des sens, dont la pratique pourtant doit être difficile, puisqu'on a tant de peine à le faire comprendre » (Claude Crébillon, *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\**, p. 199), écrit-elle à son amant.

<sup>984</sup> *Ibid.*, p. 119-121.

<sup>985</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Histoire du marquis de Cressy*, p. 21.

<sup>986</sup> Madeleine de Puisieux, *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, partie 2, p. 162-163.

<sup>987</sup> *Ibid.*, partie 2, p. 101-102.

par son époux et de ne pas aimer à « égale condition<sup>988</sup> ». Lorsque Sophie critique un jeune couple amoureux et heureusement marié qui souhaite se retirer à la campagne pour « s'adorer toujours, et se le prouver sans cesse<sup>989</sup> », elle juge que l'habitude suffit à anéantir le sentiment et que l'estime contribue davantage à faire durer l'entente. Ainsi, le mariage d'amour qui risque de mener au dégoût est susceptible d'anéantir l'unique sentiment qui adoucit des liens si durs.

Le malentendu s'immisce au sein du couple qu'un manque de confiance rend vulnérable. Incapable de faire confiance à son amant, une héroïne de Mme de Lintot doute de la fidélité et des intentions de ce dernier : convaincue par un rival que Lenox l'a trompée, elle soupçonne celui-ci de ne souhaiter sa liberté que pour la livrer à un roi arabe. En l'absence d'une confiance réciproque et totale, l'amour s'achève sur un sentiment de profonde déception. Ce n'est que lorsque Mlle Dattily « se livre à toute la confiance que lui inspire la tendresse de son époux » qu'elle trouve le bonheur et qu'elle connaît « le comble de [la] félicité<sup>990</sup>. » La rééducation à l'amour qui se déploie dans ce roman se présente comme une condition essentielle au bonheur.

Dans un roman de Mme de Miremont, Mme de Renelle enseigne à sa jeune amie que « l'amour n'est pas le lien le plus solide du mariage », mais que « l'estime fondée sur le mérite<sup>991</sup> » assure le bonheur des époux. Bien qu'elle admette que « si les rapports de goûts et de caractères s'y trouvaient réunis, ce serait le comble de la félicité<sup>992</sup> », elle fait reposer le bonheur du couple marié sur l'estime réciproque. La marquise de Crémy, qui

---

<sup>988</sup> Marie Françoise Félicité (Mauguet de Mézières) du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'Andlau, *op. cit.*, partie 2, p. 28-30.

<sup>989</sup> *Ibid.*, partie 2, p. 37-41 (l'auteur souligne). Les italiques de ce passage renforcent la mise en doute du succès du projet des deux amants.

<sup>990</sup> Catherine Cailleau, comtesse de Lintot, *op. cit.*, p. 167-168 (l'auteur souligne).

<sup>991</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, partie 2, p. 103-104. Dans un roman de Mme de Kéralio, la mère de l'héroïne partage cette opinion : « Par la durée de ce sentiment et l'inconstance ordinaire des autres, elle [la mère d'Adélaïde] donnait à l'estime un prix infini, et ne regardait l'amour que comme un mal dont il faut guérir », écrit la narratrice (Louise Félicité Guinement de Kéralio, *op. cit.*, p. 8).

<sup>992</sup> Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de Miremont, *op. cit.*, partie 2, p. 103-104.

adopte ces principes se demande « comment concilier le sacré avec le profane[,] la sainteté d'un engagement solennel [*sic*] avec le peu de bonne foi qu'on y apporte » et ajoute qu'elle est convaincue « qu'il faudrait que ce fût le cœur qui fît le serment pour qu'il fût inviolable<sup>993</sup>. » Malgré tout, l'expérience fait dire à cette femme mariée à la fin de ses mémoires qu'« il ne faut que de l'estime pour faire naître un attachement réel<sup>994</sup> ».

Formée par sa mère selon les mêmes principes, la marquise de \*\*\* éprouve une perplexité semblable au sujet du mariage de raison dans un roman de Mme Leprince de Beaumont. Soucieuse de remplir les devoirs qu'exige d'elle la sphère familiale, la marquise éprouve néanmoins le regret de ne pas être aimée par son mari : « il est des moments où mon amour-propre est mortifié de n'avoir point fait naître chez lui [son époux] une passion égale à celle que ma sœur a inspirée<sup>995</sup> », confie-t-elle à sa mère. Le désir d'inspirer de l'amour à son époux marque la nécessité d'être reconnue pour sa valeur propre. Comme cette préoccupation devient de plus en plus pressante au moment où l'Ancien Régime s'effondre, la revendication en faveur du mariage d'amour se perpétue. D'ailleurs, l'auteur d'un catéchisme publié anonymement en 1785 considère que « c'est une espèce de rapt qu'un mariage contracté sans tendresse [...] On ne devrait recevoir les dons de l'Hymen que des mains de l'Amour : les acquérir autrement, c'est proprement les usurper.<sup>996</sup> » Moralistes, romanciers et romancières continuent de faire

---

<sup>993</sup> *Ibid.*, p. 429-431.

<sup>994</sup> *Ibid.*, p. 461-462.

<sup>995</sup> Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, *Lettres de madame du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, p. 215-216.

<sup>996</sup> Anonyme, *Catéchisme de la morale à l'usage de la jeunesse*, cité par Jean-Louis Flandrin dans « Amour et mariage », *Dix-huitième siècle*, 1980, vol. 12, p. 168. On note que même l'*Encyclopédie* recommande le mariage d'amour : « Pour vivre heureux dans le mariage, ne vous y engagez pas sans aimer et sans être aimé [...] s'il est attaché aux qualités du cœur et de l'esprit, il est à l'épreuve du temps » (Article « amour » dans *Encyclopédie, ou, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969).

valoir une union fondée sur l'amour qui permettrait aux époux de conformer leur conduite à leurs sentiments et d'atteindre l'accord avec eux-mêmes<sup>997</sup>.

À partir des années 1780, l'amour devient la « clef de voûte d'un nouveau modèle matrimonial<sup>998</sup> » et les romans se font d'autant plus revendicateurs d'une meilleure condition féminine. Le mariage d'amour accentue désormais « the right of individuals to choose their marriage partners rather than have their lives directed by the interests of the family and the State » et soulève « the political and social implication of affective choices<sup>999</sup>. » C'est alors que Mme Benoist publie un roman dans lequel l'amour connaît un nouveau traitement. Au lieu de se poser comme un sentiment dont la seule possession rend l'héroïne heureuse, l'idée d'être aimée l'emporte sur celle d'aimer et se pose comme une condition à la réalisation des désirs féminins. Insensible aux sentiments du vicomte d'Olfond, Aspasia accepte de s'unir à lui précisément parce qu'elle se fait « une idée séduisante de la douceur dont [elle] jouirai[t] dans l'union qu'[elle] allai[t] former, d'être constamment prévenue dans [ses] goûts, dans [ses] désirs, dans [ses] plus légères fantaisies<sup>1000</sup>. » Ainsi, l'héroïne fait reposer son bonheur sur l'assurance d'être aimée qui lui garantit la liberté de se réaliser à travers divers projets qu'un époux amoureux ne risque pas de contrecarrer. Dans le même ordre d'idées, Mme Krüdener publie en 1803 un roman qui produit une représentation de l'amour opposée à celle des romancières de la première moitié du siècle. Les rôles sont inversés dans *Valérie* et le personnage masculin, Gustave, qui est passionnément amoureux d'une femme mariée, incarne la

---

<sup>997</sup> Dès le début du siècle, Robert Challe peignait dans ses *Illustres Françaises* les bienfaits du mariage d'amour. À son tour, Samuel de Constant plaide en faveur d'une union qui cesserait d'être réglée par des principes socio-économiques : « La plus grande félicité est, je crois, d'épouser sa maîtresse ; c'est la volupté de l'amour sous les auspices de la vertu » (Samuel de Constant, *op. cit.*, p. 68), affirme M. de Bompré dans une lettre à son ami.

<sup>998</sup> A. Burguière cité par Dominique Godineau, *op. cit.*, p. 173.

<sup>999</sup> Joan Dejean, *op. cit.*, p. 11.

<sup>1000</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasia française*, p. 172-173.

figure du martyr d'amour. Ainsi, ce sentiment est représenté sous un autre angle dans ce roman publié à la fin du siècle<sup>1001</sup>.

Jusqu'à la Révolution, la problématique amoureuse repose sur l'alternative suivante : être un reflet valorisé par le regard masculin ou se réaliser dans un sentiment à sens unique. D'une part, le reflet ne peut être que dévalorisant s'il est le produit d'une projection des attentes et des désirs de l'amant, comme en témoignent les héroïnes qui éprouvent le sentiment d'être étrangères à elles-mêmes<sup>1002</sup> ; d'autre part, en se réalisant à travers l'amour, les personnages féminins risquent d'être subjugués par un sentiment qui menace de les absorber<sup>1003</sup>. Les romancières de la période révolutionnaire plaident en faveur d'un sentiment réciproque que « les succès de l'amour-propre, les jouissances fugitives, les voluptés les plus exquises<sup>1004</sup> » cessent de gouverner.

Si mourir d'amour apparaît aux personnages féminins comme une solution à la fin du siècle, c'est que grâce à elle, ils « dénonce[nt] l'ordre social qui [leur] interdit d'en

---

<sup>1001</sup> Dans *Le Mari sentimental* (1783) de Samuel de Constant, M. de Bompré souffre de l'autorité que s'arroge son épouse qui va jusqu'à exiger qu'il vende son cheval. Ce roman qui inspire les *Lettres de Mrs Henley* (1784) à Isabelle de Charrière nourrit la réflexion autour du mariage et des rôles féminins.

<sup>1002</sup> Dans un roman de la présidente d'Arconville, Mme de M. sombre dans un état d'abattement lorsqu'elle est séparée de son amant : « Je ne me reconnais plus depuis que vous êtes absent. Il me semble que l'Univers n'est plus rien pour moi : je suis absorbée dans la tristesse, rien ne m'en peut tirer » (Marie-Geneviève Charlotte Thiroux présidente d'Arconville, *op. cit.*, p. 193), écrit-elle à M. de R. En concédant à son amant un pouvoir de vie et de mort, Mme de M. fait de son regard la condition même de son existence : « votre absence me met aux abois. J'en suis morte. Venez promptement me rendre la vie ; car je sens que votre présence me ressuscitera » (*Ibid.*, p. 286), lui écrit-elle. Étrangère à elle-même, Mme de M. ne se reconnaît qu'à travers le regard d'un homme. La séparation volontaire n'est pas moins pénible que celle qui est imposée par un concours de circonstances. Le dessein de mettre un frein aux visites de son amant destiné à épouser une autre femme trouble profondément Sophie de Vallière qui remarque l'altération de son tempérament, l'inégalité de son humeur, le changement de son caractère et qui confie à son amie : « je ne suis plus la même » (Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Sophie de Vallière*, p. 54).

<sup>1003</sup> Jenny Bleinmore est victime de son amour qui la consume tout entière : « Sady est en moi, hors de moi ; je ne sens que lui ; je ne veux que lui, et je rapporte tout à lui [...] O Sady, Sady, combien attendrai-je encore ! je me dévore, je bois mon sang et ma vie... » (Marie Monnet, *Lettres de Jenny Bleinmore*, p. 199 et p. 214 (je souligne), écrit-elle dans une lettre à son amant.

<sup>1004</sup> Sophie Cottin, *Malvina*, tome 3, p. 32-33. Olympe de Gouges, Charlotte de la Guesnerie et Isabelle de Charrière font résider le bonheur dans une entente conjugale qui repose sur la reconnaissance de la valeur de leurs personnages féminins. Alors que Palémon déclare à Norandin dans *Le Prince philosophe* : « je n'aime point ta fille parce qu'elle est fille des rois, je l'aime pour sa personne » (Olympe de Gouges, *Le Prince philosophe*, vol. 2, p. 117 (je souligne), le narrateur des *Ressources de la vertu* affirme que « dans madame d'Orneville, il [le marquis de Châteaubrun] n'avait vu qu'elle-même » (Charlotte de la Guesnerie, *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de milady B\*\*\**, vol. 1, p. 43 (je souligne).

vivre<sup>1005</sup> » et revendiquent un ordre nouveau qui leur permettrait d'engager à la fois leur cœur et leur corps. En payant de leur vie ce qui les aurait rendues heureuses – l'amour – les héroïnes des romans de Sophie Cottin, qui font triompher l'attitude pré-romantique mise à la mode par les romans anglais et allemands en tentant de légitimer un sentiment auquel tout s'oppose, montrent que l'ordre social exerce une telle emprise sur ce sentiment qu'il ne peut conduire au bonheur. La culpabilité que ressent Claire d'Albe, l'autorité dont abuse la mère d'Ernest dans *Amélie Mansfield* et la faiblesse qui rend l'amant de Malvina infidèle entraînent chacun de ces personnages féminins vers la mort. Ainsi, la romancière s'efforce de montrer que le mariage qui impose le devoir, qui véhicule les préjugés de la noblesse et qui est le lieu de l'indolence masculine, risque de faire de l'amour une force aliénante. Si Caliste et Mrs Henley donnent à voir le désespoir dont sont cause amant et époux, Constance, Émilie, Joséphine, Cécile et Marianne de *La Prise* développent diverses stratégies pour infirmer les règles et les codes auxquels l'amour est le plus souvent soumis. Riches de stratégies, les romans d'Isabelle de Charrière illustrent le droit à un sentiment qui serait source de liberté et de vie.

Mobile intrinsèque à la quête du bonheur, l'amour constitue « l'histoire de la vie des femmes ; c'est un épisode dans celle des hommes<sup>1006</sup> », constate Germaine de Staël au tournant du siècle. Dans *Les Vœux téméraires*, Mme de Genlis rappelle cette dichotomie. À la mort du chevalier Barleton, le comte d'Elby qui met en ordre les affaires de son ami Selden, héritier du chevalier, découvre dans les papiers du défunt de nombreuses lettres galantes et billets « confondus pêle-mêle, le tout entre-mêlé de portraits en miniature<sup>1007</sup>. » Comme si le chevalier s'était plu à collectionner les intrigues

---

<sup>1005</sup> Marie-Laure Girou Swiderski, « L'amour interdit ou la femme entre "nature" et conditions féminines », Paul Viallaneix et Jean Ehrard (dir.), *Aimer en France 1760-1860*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1980, p. 152.

<sup>1006</sup> Germaine de Staël, *op. cit.*, p. 124-125.

<sup>1007</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest Genlis, *Les Vœux téméraires ou l'enthousiasme*, tome 2, p. 45.

amoureuses, il conserve les témoignages d'amour de mille et une femmes dont les portraits amoncelés dans son secrétaire s'accumulent sans qu'il trouve une différence entre l'un et l'autre. Ces figures que rien ne distingue et qui se substituent les unes aux autres, se voient « réunies comme dans un sérail<sup>1008</sup>. » Les maîtresses du chevalier sont dépossédées de toute individualité et correspondent plutôt à un idéal féminin conçu par ce personnage. Amoureux des femmes, ce dernier, qui n'en aime aucune en particulier, a dû multiplier ses conquêtes pour nourrir un sentiment qui le conforte dans l'idée que la gent féminine constitue un tout uniforme. Certes, cet épisode tranche avec la trame romanesque que Mme de Genlis fait graviter autour de l'amour que lord Clarendon puis Sainville éprouvent à l'égard de Constance. Dans les deux cas, le malentendu s'immisce au sein du couple : tandis que les amantes du chevalier se croient aimées pour ce qu'elles sont vraiment, Constance qui est aimée pour ses qualités individuelles n'est pas moins associée par son époux et par son amant à la femme adultère puis à la femme insensible. L'amour qui transcende la galanterie doit malgré tout transiger avec les devoirs, les affaires et les plaisirs, au sein desquels le malentendu risque de s'infiltrer. Mme de Genlis montre donc que l'amour ne conduit au bonheur que lorsqu'il résiste aux conflits, aux épreuves et à la souffrance dont il est la cause et qu'il ne se gagne que grâce à une connaissance profonde de soi-même et des autres.

Si la comtesse de Nangis conçoit le bonheur sans l'amour au début du roman de Claire de Duras et qu'elle affirme qu'il « reste encore des moyens de bonheur dans le mariage même, lorsque l'amour manque<sup>1009</sup> », la fin du roman nie toute possibilité d'être heureuse en-dehors de ce sentiment. Absorbée par son amour, la comtesse de Nangis,

---

<sup>1008</sup> *Ibid.* De façon similaire, dans un roman de Mme Cottin, Edmond, qui voit son projet de mariage interdit par sa conduite passée, dirige toute sa rage contre les femmes qu'il ne voit plus que comme le simulacre d'un idéal féminin façonné par ses désirs : « il aurait voulu pouvoir réunir tous les cœurs en un seul, afin de se donner le barbare plaisir de le déchirer à son aise, et de se venger ainsi, d'un seul coup » (Sophie Cottin, *Malvina*, tome 3, p. 268), affirme le narrateur.

<sup>1009</sup> Claire de Duras, *Olivier ou le secret*, p. 144.

dont l'« existence est perdue dans celle d'Olivier<sup>1010</sup> », souffre d'une folie qui la rend étrangère à elle-même et aux autres : « j'ai perdu ma sœur : elle n'est pas morte, mais elle n'existe plus ! Son cœur, son âme, sa raison, tout a disparu<sup>1011</sup> », se désole la marquise de C. Alors que le suicide d'Olivier se veut un témoignage tragique de l'amour qu'il éprouve pour son amante<sup>1012</sup>, la folie de celle-ci garantit une fidélité immuable. Ainsi, l'amour qui se déploie autour d'une marque de dévouement égale de la part de deux amants est ancré dans une subordination réciproque qui lie inextricablement les deux personnages incapables d'être heureux en l'absence de l'autre.

« Pressée d'oublier [les] torts [de son époux] » parce qu'elle a « besoin d'être heureuse<sup>1013</sup> », Émilie de Montbrillant s'efforce de faire durer le bonheur que l'illusion d'être aimée par son mari lui procurait au début de son mariage. Toutefois, comme elle n'ignore pas longtemps la débauche de M. de Montbrillant, elle est entrée dans un état de désenchantement qui lui inspire un sentiment de vide que même le soin de ses enfants ne peut remplir. Seul l'amour est susceptible de combler ce personnage pour qui l'infidélité n'entraîne aucun remords. Colette Cazenobe estime que Mme d'Épinay « a adopté un point de vue singulier et hardi en considérant, dans l'amour adultère, d'abord l'amour, sans lequel une femme sensible vit d'une existence diminuée, infirme en quelque sorte<sup>1014</sup>. » Loin de l'amour chaste et platonique que vante Mme de Miremont dans ses romans, le sentiment amoureux est chargé d'une force nouvelle sous la plume de Mme d'Épinay, qui ne s'inquiète pas de le soumettre aux attentes morales d'un siècle préoccupé par la bienséance et par la vertu. L'amour adultère octroie à Mme de Montbrillant une existence indépendante du cercle familial et lui permet de remplir un

---

<sup>1010</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>1011</sup> *Ibid.*, p. 195-196.

<sup>1012</sup> Plusieurs critiques estiment qu'Olivier se suicide pour éviter de contracter une union qui, à cause de son impuissance qu'il garde secrète, ne saurait être à la hauteur des sentiments qu'il partage avec la comtesse.

<sup>1013</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 273-274.

<sup>1014</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 182.

rôle différent de ceux de mère et d'épouse. Cette attitude nouvelle vis-à-vis de l'amour revendique une plus grande autonomie féminine et milite en faveur d'un bonheur fondé sur la prise de décision et sur l'action plutôt que sur la soumission et la passivité. C'est alors que la relation ambiguë qu'une héroïne entretient avec sa sexualité, mise au service de la volonté masculine et de l'ordre socio-politique, peut enfin se résorber.

## CHAPITRE XIII

### La sexualité

#### Du bonheur d'aimer au plaisir de se donner

À l'exception des romans érotiques et pornographiques, les romanciers se montrent plus pudiques que leurs contemporaines sur la question du désir féminin dont l'expression est punie par la petite vérole chez Rousseau et chez Laclos<sup>1015</sup>. Les personnages féminins qu'imaginent les romanciers sont conduites au plaisir sexuel par la force et par la violence<sup>1016</sup>. Les héroïnes qui traversent la fiction des romancières remettent en question les règles et les codes d'un ordre patriarcal qui donne aux hommes le droit d'exercer leur autorité sur le corps des femmes. À la fin de l'Ancien Régime, des romancières font de l'expression du désir féminin la pierre angulaire de l'affirmation de leurs héroïnes en tant que sujet.

Dans les *Lettres de Fanni Butlerd*, Marie-Jeanne Riccoboni est la première à revendiquer le droit à une éducation sexuelle<sup>1017</sup>. Préoccupée par l'idée d'abolir la distance qui la sépare d'Alfred, Fanni Butlerd lui écrit de son lit, l'autel où elle vénère ses réponses et où elle souhaite recréer l'extase qu'elle a connue dans ses bras. En convenant que l'amour physique constitue une source de plaisir incomparable, Fanni s'insurge contre la morale qui incite les femmes à éviter d'y succomber et revendique la

---

<sup>1015</sup> Alors que Mme de Merteuil est défigurée par cette maladie, Julie qui en souffre parvient à s'en remettre parce qu'elle consent à expier sa faute. Dans son étude, Rita Goldberg associe cette maladie à « the visible expression in women of their hidden sexual guilt » (Rita Goldberg, *Sex and Enlightenment. Women in Richardson and Diderot*, Cambridge, PU Cambridge, 1984, p. 156).

<sup>1016</sup> Chez Restif de la Bretonne et chez Charles Pinot Duclos, l'empoisonnement, l'évanouissement et la résistance des héroïnes font avancer le projet de leurs séducteurs : alors que « le mouvement que [Mme de Luz] fait pour [s'arracher des bras du chevalier de Marsillac] achève sa défaite » (Charles Pinot Duclos, *Histoire de madame de Luz*, p. 58), la potion que le marquis propose à Ursule est responsable de cette « autre volonté contraire à la [sienne] » qui lui fait seconder le crime du marquis (Restif de la Bretonne, *La Paysane pervertie ou Les Dangers de la ville : histoire d'Ursule R\*\*\**, p. 141). Malgré le sentiment amoureux qui la lie à Edmond, Mme de Parangon refuse de céder à son penchant jusqu'à ce que son amant la viole : « Accablée de douleur, forcée ... je sentis que j'aimais le Coupable, et mes sens me trahirent comme avait déjà fait mon cœur... Tout est pour lui ! », écrit-elle à Ursule (*Ibid.*, p. 150).

<sup>1017</sup> Voir l'article de Marianne Charrier-Vozel, « "Tout l'enfer est dans mon lit" : le désir au féminin selon Mme Riccoboni », *Women in French Studies*, 2003, p. 91-99.

possibilité de se livrer à ce plaisir comme s'il lui était permis de le ressentir pleinement : « que les Sept Sages étaient fous ! Ils cherchaient le bonheur et la vérité ! pouvaient-ils les trouver en fuyant les douceurs de l'amour [...] C'est, disent-ils, une erreur, une illusion des sens qui nous flatte et nous trompe. Ah, qu'elle me trompe toujours !<sup>1018</sup> », s'exclame-t-elle. Fanni ne regrette pas son expérience sexuelle, mais bien la trahison de son amant. D'ailleurs, elle se flatte de s'être délibérément donnée à lui : « je n'ai point cédé : un moment de délire ne m'a point mise dans ses bras. Je me suis donnée : mes faveurs sont le fruit de l'amour<sup>1019</sup> », écrit-elle. Sans être déchirée par le devoir ou par la vertu, elle prétend que la culpabilité devrait peser plus lourd sur Alfred qui l'a trompée.

Chargée du plus faible degré d'autorité discursive<sup>1020</sup>, la voix privée est investie des propos les plus lourds de conséquence. Alors que sous la plume de Marie-Jeanne Riccoboni Fanni Butlerd répète à son amant ce que son désir lui inspire et, de ce fait, nourrit un « érotisme feutré »<sup>1021</sup>, la marquise de Belvo publie deux romans dans lesquels ses héroïnes plaident ouvertement en faveur d'une plus grande liberté. Dans les *Lettres écrites au Chevalier de Luzeincour*, l'épistolière se console de l'absence de son amant par le fantasme qu'elle lui représente dans ses lettres :

J'ouvre les yeux par intervalle, j'étends un bras, j'allonge l'autre, je marmotte quatre mots mal articulés, je cherche mon âme, je la trouve, elle vole à mon Luzeincour ; il revient après un mois d'absence ; je lui dis, en refermant les yeux pour le mieux voir ; je lui dis... mais je cesse de dormir pour m'occuper toute entière du plaisir d'aimer. Ce plaisir n'était, pendant la nuit, qu'une idée confuse : me voilà bien éveillée !<sup>1022</sup>

Le dispositif épistolaire permet à l'héroïne de sublimer un désir que l'absence et la distance empêchent de réaliser. Dans les *Lettres galantes*, Minette, qui rappelle à son époux l'amertume qu'elle éprouve face à son insensibilité, donne à voir sa détermination

<sup>1018</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, p. 251.

<sup>1019</sup> *Ibid.*, lettre 36.

<sup>1020</sup> Voir Susan Sniader Lanser, *Fictions of Authority: Women Writers and Narrative Voice*, Ithaca, PU Cornell, 1992, p. 1-33.

<sup>1021</sup> Marianne Charrier-Vozel, « "Tout l'enfer est dans mon lit" : le désir au féminin selon Mme Riccoboni », p. 93.

<sup>1022</sup> Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, p. 102.

à le faire céder à ses envies : « C'est dans mon lit que j'attends des preuves sensibles de cet amour dont je ferais mon bonheur s'il était un peu plus mêlé d'estime. [...] Viens dans mes bras t'enivrer [*sic*] des caresses les plus emportées que te prépare *Minette*...<sup>1023</sup> » En projetant sur le papier ce qu'elles se permettent d'imaginer, les héroïnes de Mme Riccoboni et de Mme de Belvo se construisent un espace affectif et sexuel autonome. Si leur amour se nourrit lui-même au fil des lettres qu'elles écrivent, leur désir sexuel est à son tour exalté par l'écriture, miroir de leurs désirs. Le registre fantasmatique se présente donc comme la condition de réalisation de la jouissance.

Les héroïnes de Mme Riccoboni et de Mme de Belvo, qui adressent leurs lettres à des hommes qu'elles projettent d'épouser ou à qui elles sont mariées, attachent au mariage une dimension sexuelle qui répond moins à l'exigence de fécondité qu'à celle de faire correspondre leur conduite avec leurs sentiments et avec leurs désirs. Adressé à l'intéressé, l'aveu du désir dresse un espace métaphorique de réalisation du désir sexuel qui cesse alors d'être occulté.

Parce qu'il ne contient aucune réponse, le roman monophonique est d'emblée plus susceptible d'émettre une critique sociale davantage acerbe : libre d'exprimer à son amant l'aveu de son désir, l'épistolière contrôle tout dans cette forme narrative. À son tour, la romancière qui se cache derrière son héroïne ou qui recourt à l'anonymat comme le fait Mme de Belvo, prépare la réception de son roman et prévient les critiques qu'il risque de susciter précisément parce qu'elle feint de reproduire des lettres qui ont été « trouvées sur un champ de bataille<sup>1024</sup> », « transcrites d'après un manuscrit connu depuis longtemps à Malthe<sup>1025</sup> » ou encore publiées en réponse à la perfidie masculine pour

---

<sup>1023</sup> *Idem.*, *Lettres galantes de deux dames de notre temps*, p. 47. Plus loin, Minette écrit à son époux : « Mais à l'égard d'un mariage public j'en désespère absolument, quoique je le désire avec un [*sic*] ardeur qui ne peut être exprimé qu'entre deux draps » (*Ibid.*, p. 52).

<sup>1024</sup> *Ibid.*, page titre.

<sup>1025</sup> *Id.*, *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, note du copiste.

« immortaliser une passion<sup>1026</sup>. » Grâce à la voix privée, ces romancières évitent toute responsabilité quant aux propos impétueux que tiennent leurs épistolières. Ainsi, elles peuvent se permettre une critique plus sévère des mœurs de leur époque et sont libres d'imaginer des stratégies inédites pour conduire leurs personnages féminins au bonheur.

À l'exception de Claire d'Albe et d'Émilie de Montbrillant, peu de personnages féminins sont adultères dans la production féminine des Lumières. Selon Nadine Bérenguer, cette tendance à dissocier les héroïnes d'un geste contraire aux lois divine, paternelle et conjugale viserait à démentir l'idéologie légale de l'époque : « La rareté des femmes adultères pourrait bien être une forme de résistance au modèle imposé par le droit, où la femme peut seule être adultère<sup>1027</sup>. » Si les personnages féminins évitent d'offenser leur père et leur époux, elles suppléent à Dieu la figure de leur amant. Alors que dans un roman de Fanny de Beauharnais la comtesse de Rosebelle se réjouit « de dire à l'univers que [son époux] est le dieu de sa maîtresse !<sup>1028</sup> », Caroline de Walstein soutient, après s'être réconciliée avec le comte, que ce dernier « lui paraissait un être surnaturel, un dieu bienfaisant qu'elle devait adorer<sup>1029</sup> ». En substituant à Dieu un époux aimé, les personnages féminins se placent sous le signe de l'amour et non sous celui de la piété. Certes, en faisant de l'homme un dieu, elles continuent d'en faire un maître absolu. Toutefois, elles substituent à une force supérieure et abstraite un être réel et concret. Dans cette optique, selon laquelle la réalité triomphe de la métaphysique, les personnages féminins font succéder à l'idéologie chrétienne, qui est source d'aliénation, un second modèle de soumission qui repose plutôt sur l'amour, un sentiment susceptible de les rendre heureux. C'est alors que la sexualité se met au service de l'amour et cesse de répondre à une idéologie socio-politique qui ne cherche qu'à assurer la postérité

<sup>1026</sup> Marie-Jeanne Riccoboni, *Lettres de Fanni Butlerd*, épître dédicatoire, p. 183.

<sup>1027</sup> Nadine Bérenguer, « L'infortune des alliances. Contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle », p. 384.

<sup>1028</sup> Fanny de Beauharnais, *L'Abailard supposé ou Le Sentiment à l'épreuve*, p. 179.

<sup>1029</sup> Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu, *op. cit.*, tome 2, p. 135.

masculine. Les personnages féminins sont libres de concilier leur conduite avec leurs sentiments et d'accorder leur sexualité non plus à l'exigence de fécondité inhérente au mariage, mais bien à leur désir et à leurs convictions. Pour éviter que son union avec le comte de Rosebelle ne se dissolve avec les plaisirs de l'amour, la comtesse exige de son époux la retenue dans l'*Abailard supposé*. L'attitude de ce personnage vis-à-vis du désir sexuel est davantage régie par ses convictions personnelles que par l'obéissance à la volonté masculine qu'impose l'ordre établi. Toutefois, le viol de l'héroïne fait triompher l'ancienne dichotomie des pouvoirs et soumet le couple aux valeurs traditionnelles de l'époque.

Alors que certains personnages féminins substituent à la figure de Dieu celle de leur amant, d'autres contestent l'autorité des règles et des codes de la société patriarcale en faisant don de leurs vêtements et de leurs cheveux à leur amant. Dans un roman de Mme de Genlis, la conduite de Constance Clarendon, qui désavoue son serment de fidélité éternelle à la mémoire de son époux, s'inscrit dans une logique séductrice qui manifeste le désir qu'éprouve l'héroïne à l'égard de Sainville. Lorsque ce dernier est poignardé dans les bois après l'avoir secourue, Constance emploie ses habits pour sauver son amant :

elle paraît animée d'une force surnaturelle ; elle donne pour lier les branches, sa ceinture, son collier, ses jarretières et jusqu'au mouchoir de linon qui couvre son sein. [...] il manque encore un lien pour en assurer la solidité, Constance n'hésite pas, ses longs cheveux abattus et flottants sur ses épaules, lui offrent une dernière ressource, elle en coupe une partie dont elle forme un épais cordon.<sup>1030</sup>

En se dépouillant de ses jarretières, de son collier et du mouchoir qui cache sa poitrine, Constance secourt Sainville grâce à des accessoires vestimentaires qui sont en contact direct avec son corps. Le don de sa chevelure figure la réalisation de son désir. L'embarras que Constance éprouve à la vue de Sainville, qui a noué ses cheveux autour

---

<sup>1030</sup> Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis, *Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, vol. 1, p. 131.

de son bras, confirme la mécanique de séduction que déploie le don d'objets si intimes et si personnels<sup>1031</sup>. À son tour, une héroïne de Mme Benoist donne ses cheveux en cadeau au vicomte de L\*\*\*. Comme elle lui fait « le sacrifice de ce qu'[elle] aimait le plus dans [sa] personne, parce que c'était une de [ses] plus grandes beautés<sup>1032</sup> », elle feint de se donner à cet homme. Les offrandes de Constance et d'Aspasie participent d'une idéologie sexuelle qui vise à faire valoir l'expression du désir féminin.

Bien que Mme de Genlis condamne la conduite de Claire d'Albe<sup>1033</sup>, qui offense l'ordre établi à tous les niveaux en commettant l'adultère sur la tombe de son père, *Les Vœux téméraires* déploie une stratégie qui vise elle aussi à libérer le désir féminin de la triple contrainte (divine, paternelle et conjugale) dont il demeure prisonnier. L'expression du désir féminin s'inscrit dans une dialectique qui place la séduction au-dessus de l'acte sexuel : alors que la séduction nourrit le lien qui unit une héroïne à son amant, l'acte sexuel réactive l'ancien clivage qui fait de l'amante un objet de conquête. D'ailleurs, celle qui ne peut réconcilier sa conduite avec ses rôles d'épouse et de mère est réduite à évoluer dans une impasse qui ne se résout que par la mort, de sorte que le sentiment de culpabilité l'emporte sur la volupté que connaît la femme adultère.

Au tournant des Lumières, le souci de faire triompher le sentiment amoureux se double de celui de légitimer le désir féminin et la conception du couple repose sur des valeurs que le romantisme fera triompher : l'attirance et l'amour réciproque. Les stratégies qu'adoptent les héroïnes de Marie-Jeanne Riccoboni, de Mme de Belvo, de

---

<sup>1031</sup> Le narrateur écrit : « Constance s'assied, et jetant les yeux sur Sainville, elle rougit en voyant l'usage qu'il avait fait de ses cheveux » (*Ibid.*, p. 139).

<sup>1032</sup> Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist, *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, p. 140.

<sup>1033</sup> Janine J. Rossard note que dans l'introduction de l'édition de 1818 de *Claire d'Albe*, l'opinion de Mme de Genlis, qui est citée, est peu favorable au roman : « c'est le premier roman où l'on ait représenté l'amour délirant, furieux et féroce, et une héroïne vertueuse, religieuse, angélique, et se livrant sans mesure et sans pudeur à tous les emportements d'un amour effréné et criminel » (« Passions et tensions pudiques dans *Claire d'Albe* », *Pudeur et romantisme*, Paris, Nizet, 1982, p. 15).

Sophie Cottin et de Mme de Genlis défendent le droit au désir. Libres d'engager leur cœur et leur corps, les héroïnes voient leurs chances d'atteindre le bonheur s'accroître.

## CONCLUSION

Si de nombreuses romancières des Lumières ont été mises aux oubliettes par la critique, ce n'est pas faute d'avoir connu du succès ni parce qu'elles ont échoué à tenir une place de choix au sein de leur société. D'ailleurs, plusieurs d'entre elles menaient de front les carrières de traductrice, de pédagogue, d'historienne, de pamphlétaire, de journaliste et d'éditrice, et fréquentaient régulièrement les salons. Si la critique contemporaine discerne dans les romans de Marie-Jeanne Riccoboni, d'Isabelle de Charrière et de Françoise de Graffigny des aspects qui ne sont pas sans annoncer le féminisme, elle néglige de montrer que le discours féminin connaît à l'époque des Lumières une avancée assurée par rapport au Grand Siècle et que bien qu'il ne s'agisse pas de féminisme proprement dit, l'avant-gardisme que manifestent les romans écrits par ces femmes n'est ni ponctuel ni isolé, et s'inscrit dans un mouvement plus large qui caractérise la fiction de romancières aujourd'hui méconnues comme Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo, Marie Monnet, Mme de Beccary et Louise de Kéralio, pour n'en nommer que quelques-unes.

Le roman épistolaire, qui gagne en popularité depuis la publication des *Lettres portugaises*, obtient le suffrage des romancières qui y trouvent le moyen de louvoyer entre les contraintes de liberté d'expression auxquelles elles sont confrontées et de plaire à un public qui considère la correspondance comme une activité féminine. Cantonnée presque exclusivement dans les genres sentimental et épistolaire, la production féminine favorise un mode de narration précis : la voix privée, qui selon Susan S. Lanser est investie du plus faible degré d'autorité discursive<sup>1034</sup>. L'emploi de la première personne, que s'approprient les personnages féminins de ces romans à succès, place l'expérience individuelle au premier plan. Si l'autorité des romancières est amoindrie par la signature

---

<sup>1034</sup> Voir Susan Lanser, *op. cit.*, p. 1-33.

des épistolaires mises en scène, ce mode de narration permet malgré tout de poser un regard critique sur les conditions de réalisation du bonheur au féminin.

À une époque où l'idée du bonheur, qui rompt avec la morale chrétienne, suscite un nombre important de traités et d'essais, le genre romanesque, qui, en se détachant du récit historique, permet un apport personnel plus grand, constitue le lieu privilégié où les femmes auteurs émettent leurs réflexions et affichent leurs positions face aux définitions du bonheur et aux moyens d'y accéder. Comme la seconde moitié du siècle voit la production des romancières doubler<sup>1035</sup>, notre corpus compte un plus grand nombre de romans publiés après 1761, date à laquelle *La Nouvelle Héloïse* fait triompher le genre épistolaire.

Brisant avec les lieux communs propres à la morale chrétienne – le renoncement et le sacrifice –, les romans à l'étude prônent l'égalité et exposent les enjeux sous-jacents à la quête du bonheur. À une époque où l'individualisme gagne en importance pour atteindre son apogée au moment de la Révolution, les sentiments d'« unité » et de « rapprochement de soi<sup>1036</sup> », que Robert Mauzi considère comme centraux à la conception du bonheur au XVIII<sup>e</sup> siècle, orientent la quête du bonheur vers une construction heureuse de l'identité. Cette dernière, qui repose sur la coïncidence entre « l'image qu'on a de soi-même (autoperception), celle qu'on donne à autrui (représentation), celle qui est renvoyée par autrui (désignation)<sup>1037</sup> », est aussi soumise aux contraintes qu'exercent le mariage, la famille, l'éducation et l'Église. Étroitement liée au concept de genre, conçu comme le rôle sexuel défini par le contexte socioculturel de l'époque et par les attentes qui en émanent<sup>1038</sup>, l'idée qu'on se fait de l'identité féminine est tributaire d'un idéal précis. Le projet de faire reconnaître à leurs héroïnes

<sup>1035</sup> Aurora Wolfgang, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1036</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, pp. 120-121 et 122.

<sup>1037</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p. 333.

<sup>1038</sup> Thomas Laqueur, *op. cit.*, chapitre 5.

une personnalité unique et de répudier la conception biaisée de la féminité s'inscrit dans une revendication en faveur de l'« accomplissement de son moi<sup>1039</sup> » qu'exige le bonheur.

Aux prises avec les rôles de mère et d'épouse qui leur sont imposés, de même qu'avec l'exigence de vertu qui pèse sur leur sexe, les héroïnes entretiennent avec le bonheur une relation équivoque qui se résout le plus souvent dans l'unique sentiment susceptible de modeler leur identité sur leurs désirs et sur leurs valeurs : l'amour. En privilégiant une approche de type sociologique, notre étude a examiné la disposition des personnages féminins au bonheur en fonction des dimensions psychologique, physique, intellectuelle et affective à l'œuvre dans les romans. Nous avons divisé notre étude en trois temps correspondant chacun à un paradigme de la représentation de la quête du bonheur : les institutions qui régissent la condition féminine – le mariage, la famille et l'éducation – déterminent la possibilité de se construire une identité en accord avec son individualité ; la morale chrétienne, canalisée dans le concept de vertu, est l'objet d'un discours nouveau sous la plume des romancières, soucieuses de libérer leurs héroïnes des attentes religieuses ; la sensibilité, à l'honneur dans le roman sentimental, se présente comme un espace de conciliation où l'amour et l'amitié sont sources de bonheur. Fondée sur une sociologie du personnel romanesque féminin, notre analyse a dressé un tableau des stratégies, des ruses, des subterfuges et des louvoiements nécessaires pour ouvrir la voie à une existence féminine heureuse et a montré que les romancières poussent les limites du bonheur au-delà de l'horizon esquissé par les romanciers.

Parmi les traits communs que partagent les avenues qui conduisent au bonheur dans les romans à l'étude, nous comptons la remise en question des rôles de mère et d'épouse, la mise en doute des principes pédagogiques traditionnels, le rejet des

---

<sup>1039</sup> Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 122.

contraintes qu'exercent les règles et les codes de la société patriarcale, la promotion d'une vertu « avertie », la consolidation de l'amitié entre femmes et l'apologie de l'amour égalitaire.

### **Redéfinir le couple marié**

Si le mariage n'empêche pas les époux de mener une vie à part, la femme mariée souffre d'une aliénation que les règles et les codes de la société patriarcale confortent. Enfermés, appauvris, isolés et apeurés, nombre de personnages féminins subissent des traitements injustes que l'autorité masculine légitime et que le sentiment de culpabilité, qu'inspire la morale chrétienne, appelle à supporter. La sphère privée ordonne la conduite des personnages féminins angoissés par les normes sociales qui balisent la construction de leur identité. L'écart qui se creuse entre leurs désirs et leurs devoirs contrarie la possibilité d'atteindre le sentiment d'unité et de coïncidence avec eux-mêmes. Ainsi, la culpabilité qu'accroissent les remontrances d'un mari ou d'une confidente incite les héroïnes à se conformer au modèle féminin prescrit par le genre. Le pardon, auquel se résignent certains personnages féminins trahis par leur époux, entraîne l'abandon de leurs principes et de leurs convictions au profit de l'entente conjugale. Comme elles se sentent exister par le regard des autres, les héroïnes, accusées d'insensibilité par leur amant repentant ou de dérèglement par leur confidente, échappent difficilement au sentiment de culpabilité qui les assaille et qui constitue un obstacle dans leur quête du bonheur, précisément parce qu'il est le lieu d'une manipulation. Alors que certaines en meurent, d'autres l'affrontent bravement en mettant en doute le jugement qu'on porte sur leur conduite. Grâce à la réflexion et à la connaissance de soi, des héroïnes parviennent à concilier leurs valeurs et leurs principes avec les rôles de mère et d'épouse qu'elles redéfinissent.

Prêts à ignorer ce qu'on attend d'eux afin de concilier leurs désirs avec leurs devoirs, les personnages féminins expriment le désir de faire reconnaître leur individualité et de se façonner une identité qui leur soit propre. Les héroïnes qui se définissent en marge du commerce de séduction et qui cessent de faire dépendre leur identité du regard masculin et des reflets que leur renvoie leur miroir réussissent à s'affirmer en tant que sujet. En mettant leur apparence au service de la construction de leur identité, elles agencent leur fard, leurs bijoux et leurs vêtements selon l'image qu'elles souhaitent produire, selon la préférence qu'elles désirent s'attirer et selon l'idée qu'elles se font du triomphe dont elles seront couronnées. De ce fait, elles bousculent l'uniformité que commande l'ordre social. Lorsque le miroir renvoie une autre image que celle à laquelle elles souhaitent correspondre, il provoque une crise et prépare celles qui s'y mirent à affronter ce qu'on attend d'elles. En substituant au miroir-juge l'écriture réflexive, les épistolières trouvent dans leurs lettres et dans leur journal intime un espace propre à la réalisation de leur individualité. Lorsque la connaissance de soi l'emporte sur la beauté, elles peuvent plus aisément lutter contre le préjudice qui uniformise toutes les femmes. Déterminées à faire triompher leur individualité et à faire correspondre leur conduite à leurs préoccupations et à leurs convictions, elles revendiquent la reconnaissance d'une valeur propre.

Si les héroïnes fuient la réalité dans la rêverie, dans le souvenir, dans l'oubli et dans le déni, elles y trouvent néanmoins un espace de ressourcement où leurs désirs sont sublimés et dans lequel la réalisation de ceux-ci est fantasmée. Ce repli sur soi, que permettent la musique, la promenade et la lecture, soutient l'illusion amoureuse et resserre le lien qui unit une héroïne à un amant idéalisé. Seule juge du bonheur qu'elle projette, celle qui s'amuse à rêver d'une union heureuse s'approprie une plus grande liberté d'action et connaît la satisfaction d'exercer un certain contrôle sur sa destinée. Or,

le leurre qui la console isole celle qui s'y perd dans une sorte de claustration d'où l'échange est absent et dans laquelle le rapport avec la réalité est occulté. Cet espace libérateur est chargé d'une force réparatrice qui permet aux personnages féminins de connaître une existence heureuse malgré l'abandon, la séquestration, l'ennui et le mauvais traitement qu'un mariage mal assorti leur réserve.

Tandis que la rêverie répond au besoin de fuir un état qui ne leur permet aucune liberté, la tentative d'appropriation d'un espace physique correspond à la nécessité d'échapper à l'autorité des hommes, susceptibles de pénétrer dans leur appartement à tout moment. L'émergence d'une intimité féminine, que traduit la conquête d'un refuge personnel, témoigne du désir de se réaliser que revendiquent les héroïnes dans leur quête du bonheur. Architectes d'une intimité nouvelle, les héroïnes, qui s'approprient un espace personnel à l'intérieur même du cadre de la sphère privée, s'interrogent sur la fonction des cabinets, des boudoirs, des parcs, des jardins et des pavillons. En décorant elles-mêmes leur chambre, en disposant leur mobilier à leur goût, en préférant la prison à un appartement sujet aux intrusions d'un époux violent et en dormant le jour plutôt que la nuit pour se promener plus librement dans la maison, elles recourent à des stratégies plus ingénieuses les unes que les autres pour forcer pères et maris à leur reconnaître un espace intime où l'autarcie sexuelle et sentimentale favorise leur épanouissement.

À son tour, l'espace discursif que construisent leurs lettres est dénué des contraintes qui font écran à la construction de leur identité. Lieu privilégié de l'affirmation de soi, la lettre se présente comme un espace de transcendance où il leur est possible d'ignorer les attentes qui pèsent sur leur sexe. Comme elle a valeur de monologue, elle s'inscrit dans une logique d'autonomie qui rejette le besoin d'autrui comme condition nécessaire à la parole féminine. Le pacte de lecture qui lie les lecteurs au roman et qui unit l'interlocuteur à l'épistolière, est double. Ainsi, la voix privée met

en place un cadre narratif conforme au projet des romancières qui souhaitent faire reconnaître la parole féminine. Ponctuée d'ironie, la lettre pose un regard dysphorique sur la condition féminine. Telle une stratégie d'autodéfense, l'ironie concourt à dénoncer l'état auquel sont réduites les femmes mariées. En prenant leur époux pour cible et en faisant de leur confidente leur complice, grâce au pacte de lecture que l'ironie oblige à signer entre le lecteur et l'auteur, les épistolières laissent entendre qu'elles n'adhèrent ni aux principes ni aux valeurs de la société patriarcale, voire qu'elles condamnent la conduite que celle-ci attend d'elles. Cette stratégie, qui invalide le rapport de force entre les sexes, participe d'une revendication en faveur de la spontanéité. En contestant le modèle féminin prescrit par l'ordre établi, l'ironie procure à celles qui rient un pouvoir qui désamorce le sentiment d'asservissement que leur inspire le joug conjugal. En tant que force libératrice, elle met en doute les valeurs dominantes et annonce une attitude nouvelle à l'endroit de la condition féminine. Vecteur de solidarité entre femmes, l'ironie, qui dénonce la vulnérabilité dont souffrent les épistolières, sans attaquer de front ce que celles-ci souhaitent réformer, déconstruit le discours patriarcal. De la même façon, la promotion d'un nouveau modèle pédagogique, à l'œuvre dans plusieurs romans, relève du même objectif : procurer aux femmes une plus grande liberté.

### **Réformer l'éducation**

Si le Grand Siècle n'autorise les femmes qu'à une instruction religieuse et morale, le siècle des Lumières permet aux amatrices de sciences, de philosophie et de littérature d'acquérir une culture plus étendue. Tandis que l'instruction publique, régie par une visée morale, dispense une éducation qui continue de remplir une fonction sociale utilitaire – préparer les élèves aux rôles d'épouse et de mère –, l'éducation que reçoivent les bourgeoises et les aristocrates vise plutôt à les initier à la vie mondaine dans laquelle elles sont appelées à tenir compagnie, à recevoir et surtout à discuter. Ainsi, la

conversation, qui exige des femmes une culture plus complète, contribue à réformer le modèle pédagogique. C'est alors que se dessine chez les romancières le souci de soumettre l'éducation féminine à l'épanouissement des héroïnes. L'intimité que promeut la lecture plonge les lectrices dans une solitude consolatrice et ouvre sur un espace de réalisation personnelle. Source de bonheur, le savoir remédie à l'aliénation que le mariage et même l'amour risquent de provoquer chez celles qui ne se sentent exister que par le regard d'autrui. Le cabinet d'étude demeure le plus souvent secret et caché précisément parce qu'il est le lieu d'une activité que Suellen Diaconoff considère comme « dangereuse et risquée<sup>1040</sup> ». Destinée à accroître l'estime de soi, l'éducation que prônent les romancières valorise le goût du savoir et confirme les personnages féminins dans leurs principes. L'instruction sexuelle s'ajoute à l'étude des sciences naturelles, de la jurisprudence et de la biologie pour laquelle les héroïnes témoignent un intérêt certain. La connaissance de soi, le savoir qu'elles ont acquis et la formation pratique lié à un travail rémunéré leur enseignent à composer avec les usages du monde et les engagent à se façonner un code de conduite en accord avec leurs valeurs et avec leurs convictions. Ce mode d'éducation, qui passe par l'expérience, prépare les héroïnes à affronter les obstacles qui risquent de s'opposer à leur bonheur. La piété et l'obéissance, chères au modèle traditionnel de l'éducation féminine, sont donc remplacées par un idéal d'autonomie. Adaptée aux conditions que connaissent les héroïnes, de même qu'à leurs talents et à leurs intérêts, l'éducation qu'elles reçoivent est conçue pour leur permettre de s'épanouir au sein d'une société qui ne leur réserve qu'une faible part de liberté. Fidèles à elles-mêmes, les élèves qu'imaginent les romancières relèguent au second plan l'autorité de Dieu et des hommes et font résider la satisfaction d'elles-mêmes dans leur seul jugement.

---

<sup>1040</sup> Suellen Diaconoff, *Through the Reading Glass: Woman, Books, and Sex in the French Enlightenment*, p. 5.

Mené à bien par un mentor féminin, ce programme d'éducation est le plus souvent l'ouvrage de mères averties, d'amies éclairées, de gouvernantes et de suivantes perspicaces. Grâce à la filiation féminine, le savoir se transmet secrètement dans l'intimité du cercle familial qu'une veuve forme avec ses enfants ou dans la retraite que partage une héroïne déclassée avec sa suivante. Ressorts d'un nouveau modèle pédagogique, l'amour maternel et la solidarité entre femmes sont garants d'une lutte contre l'ignorance. En faisant la promotion d'un système de valeurs fondé sur un idéal d'autosuffisance, ces pionnières de la liberté féminine préparent leurs filles et leurs amies à éviter les leures de la société patriarcale.

### **Rejeter les contraintes sociales**

Les héroïnes initiées aux dures réalités de la vie jugent le mariage avec discernement. Alors que cet engagement plonge des héroïnes dans l'abattement et dans l'apathie et en conduit d'autres à la mort, il se présente comme le lieu d'une remise en question du couple. À la fin de l'Ancien Régime, les héroïnes absorbées par la famille, qui fige les femmes dans les rôles de mère et d'épouse, refusent d'immoler leurs désirs pour satisfaire maris et enfants et pour les rendre heureux, comme c'était le cas dans les romans antérieurs. Au lieu de capituler devant l'exigence de renoncement et de sacrifice que prise la morale chrétienne, elles s'engagent à redéfinir la place des femmes et leur rôle. Le rejet des forces sociales qui contraignent leur liberté et celui des privilèges réservés au seul sexe masculin témoignent d'un glissement dans la conception des relations entre les hommes et les femmes. Au nom de l'égalité, les romancières mettent en scène des personnages féminins d'une force et d'une énergie incomparables prêts à tout pour faire reconnaître leur valeur et pour rendre compte de l'incompatibilité des usages et des normes sociales avec leur bonheur. Cette résistance aux règles et aux codes

de l'ordre établi n'est pas sans exposer les héroïnes au malentendu qui se crée inévitablement entre les époux.

Ce n'est qu'en sentant que leurs qualités personnelles apportent une valeur unique à leur couple et à l'éducation de leurs enfants que les personnages féminins connaissent le bonheur. C'est pourquoi l'indifférence, qui les empêche de trouver dans le mariage une forme de valorisation personnelle, est si insupportable. Mais si l'indifférence mine le couple, elle octroie du moins une plus grande liberté à la femme mariée.

Abandonnées à elles-mêmes, les héroïnes sont libres de se consacrer à des projets personnels. De la rénovation de leur château, aux fêtes mondaines, en passant par l'éducation de leurs enfants, par la peinture, par la promenade, par l'étude, par la lecture et par la musique, elles se livrent à des activités susceptibles de les réconcilier avec leur état ou du moins de le leur faire accepter. Au lieu de constituer de simples distractions, les occupations auxquelles les personnages féminins se consacrent leur permettent de se réaliser. Si Mme de Montbrillant conçoit la destinée féminine comme une « suite de malheurs assez uniformes, des inconséquences, des injustices, un dégoût de la vie, et néanmoins un désir d'être heureuse qu'on traîne [...] toute sa vie après soi, sans être jamais satisfait<sup>1041</sup> », la narratrice des *Confidences d'une jolie femme* trouve le moyen d'être « à peu près » heureuse ou du moins de ne pas être « le contraire » en acceptant son état et en tentant d'y trouver une source de bonheur : « Je me soumetts aux circonstances et la raison me prescrit d'en tirer le meilleur parti possible<sup>1042</sup> », affirme-t-elle. Il importe donc aux héroïnes d'entretenir des projets en accord avec leurs intérêts et avec leurs talents pour être en harmonie avec leurs désirs et avec leurs valeurs au sein des circonstances qui fondent leur destinée.

---

<sup>1041</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 889.

<sup>1042</sup> Mlle d'Albert, *Les Confidences d'une jolie femme*, partie 2, p. 28.

Si l'indifférence d'un époux pousse les héroïnes à se ménager un espace de valorisation personnelle, les effractions dont il est l'auteur gênent celles que le sentiment d'inutilité coupe d'elles-mêmes. Le vide grandissant qui accable les personnages féminins qui se sentent comme le prolongement d'autrui sans valeur propre conduit ceux-ci aux portes de la mort. Lorsqu'elle accroît l'aliénation des héroïnes, la solitude, qui devient insupportable, ne laisse poindre aucun espoir d'être heureux à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une profonde révolution comme la venue d'un enfant.

Si les romancières accordent au rôle de mère une place importante, elles dénoncent la maternité comme finalité de l'existence et lui attribuent une valeur supérieure. Consolation ultime, la naissance d'un enfant engage la mère à supporter les pires chagrins et lui donne la force de surmonter ce qui l'empêche d'accéder au bonheur. Ce nouveau rôle inspire aux héroïnes un sentiment de satisfaction, surtout lorsqu'elles sont libres d'exercer les fonctions d'éducatrice et de nourrice. Bien que celles-ci suscitent de multiples objections, les personnages féminins bravent l'opposition de leur entourage pour redéfinir leur rôle de mère selon leurs préoccupations et selon leurs valeurs. La satisfaction qu'ils éprouvent à nourrir eux-mêmes leur enfant et les bienfaits qui en résultent renforcent leur conviction en faveur de cette pratique. En transposant l'amour adultère dans l'amour maternel, la mère trouve dans ce dernier un exutoire capable de compenser les lacunes du couple. De plus, s'il n'est pas gêné par le père, le rôle d'éducatrice permet à la mère d'assumer une fonction qui lui attire des marques de reconnaissance et qui lui octroie une part d'autorité non négligeable. Ni le mariage d'amour ni l'amour passion ne peuvent égaler l'amour maternel. D'ailleurs, plusieurs héroïnes refusent de s'unir à leur amant après avoir fait l'expérience de ce sentiment.

Le refus de se (re)marier et le désir de se retirer du monde relèvent davantage d'un choix volontaire et éclairé que d'un devoir dans les œuvres des romancières et font

avancer la réflexion sur la quête du bonheur. Si l'amour passion permet aux héros de se réaliser, la retraite assure aux héroïnes une existence indépendante soustraite à un système qui les réduit à un objet de conquête. Libres d'agir selon leurs valeurs et selon leurs principes, celles qui préfèrent la retraite au mariage rompent avec l'emprise des usages de la sphère privée. En rejetant le monde sexué, de même que les règles et les codes qui ordonnent la société patriarcale, les personnages féminins qui aspirent à mener une vie sans engagement remettent en question la condition féminine telle qu'elle est conçue à l'époque. Refuge contre la société mondaine, le couvent reçoit les héroïnes déclassées ou appauvries qui ne possèdent aucun espace qui leur appartienne en propre, mais qui désirent malgré tout transcender l'irréconciliable différence entre les sexes. Protégé du regard des hommes, cet espace leur procure la liberté d'entretenir des projets personnels et des liens d'amitié. Par le retrait au couvent ou ailleurs, par le voyage et par la séparation, les héroïnes se soustraient au commerce de séduction qui brime leur liberté. Bien que cette défense d'une existence indépendante soit soumise à de nombreuses objections de la part des parents, des amies et des amants, elle promet malgré tout un bonheur fondé sur ce que Jean-Michel Racault qualifie de « reconquête de soi<sup>1043</sup> ». Cette fuite hors de l'univers mondain et du joug conjugal marque l'incompatibilité des règles et des codes de la société avec leur bonheur. Fidèles à leurs principes et à leurs valeurs, les personnages féminins qui préfèrent la retraite au mariage tiennent une conduite en accord avec l'idée qu'ils se font de la vertu.

#### **Promouvoir une vertu « avertie »**

Tributaire de la morale chrétienne, la vertu, dont la pratique se révèle souvent pénible dans les romans, promet un bonheur durable lié à la satisfaction d'avoir accompli son devoir. Les efforts qu'elle exige et la bienfaisance à laquelle elle entraîne comblent

---

<sup>1043</sup> Jean-Michel Racault, *loc. cit.*, p. 31.

les héroïnes vertueuses d'un sentiment de plénitude. Susceptible de rétablir la tranquillité et le repos que la culpabilité et la passion amoureuse troublent, la vertu, source de valorisation, compense le manque de liberté dont souffrent les personnages féminins. Toutefois, les héroïnes qui tentent de souscrire au modèle de vertu que prescrit la société d'Ancien Régime éprouvent un sentiment d'abattement. Déchirées entre leurs désirs et leurs devoirs, elles doivent trouver le moyen de réconcilier les deux. L'ancienne dichotomie qui oppose l'amour au devoir est lentement remplacée par une attitude conciliatrice qui met le premier au service du second. Lorsque la vertu travaille exclusivement au bonheur d'autrui, elle échoue à rendre les héroïnes heureuses car celles-ci n'y trouvent aucun sentiment d'accomplissement et n'y voient pas la possibilité de se distinguer des autres femmes. L'amour-propre et la connaissance de soi transforment le concept de vertu chez les romancières qui mettent en scène des héroïnes qui font résider leur mérite dans leur seul jugement. L'estime de soi ordonne la conduite des personnages féminins qui refusent de se soumettre aux principes émis par l'ordre moral et social. Cette attitude préromantique, qui modèle la vertu sur un idéal individualiste, réforme les conditions de réalisation du bonheur. En favorisant l'action plutôt que la retenue, la vertu avertie que prônent les romancières octroie aux héroïnes un plus grand contrôle sur leur destinée. Affermi par la solidarité féminine, le secret de cette conception de la vertu se transmet par les mères et par les confidentes qui enseignent à leurs proches à trouver en elles-mêmes les ressources nécessaires à leur bonheur.

### **Consolider la solidarité féminine**

L'amitié entre femmes, qui évite de reproduire le rapport de force sous-jacent à la société patriarcale de l'époque, ouvre sur un espace d'égalité dans lequel il est possible de mettre en doute la conception de la féminité que les règles et les codes de l'ordre établi exaltent. La solidarité, la complicité et l'entraide soutiennent les héroïnes dans leur

dessein d'avoir recours à des stratégies émancipatrices pour se libérer des attentes qui pèsent sur elles. Dans la confiance et dans le secret, les héroïnes font le point sur leur état et dénoncent ce qui les rend malheureuses. Si l'amitié entre femmes néglige d'amorcer un dialogue avec les hommes, elle favorise du moins l'échange entre les personnages féminins qui se soutiennent entre eux et qui, devant les complices de l'ordre établi, comme les mères marâtres et les Supérieures de couvent, s'unissent pour déjouer la sujétion dont ils souffrent. L'émergence d'une prise de parole féminine se dessine dans les romans où le silence fait place à la confiance. Si l'amitié, que ni le mariage ni l'objection d'un époux ne parviennent à détruire, l'emporte sur l'amour, c'est que ce lien solide, qui repose sur le respect et la loyauté, ne risque pas de tromper ni de décevoir, mais renforce l'estime que les héroïnes ont d'elles-mêmes. Puisque l'amitié procure secours, appui et consolation, elle constitue une ressource importante face aux conditions auxquelles sont confrontées les femmes. En protégeant ces dernières des pièges que leur tend le commerce de séduction, l'amitié permet de réduire la vulnérabilité féminine. Lorsqu'elle gouverne la relation mère-fille, elle fait valoir un rapport de type gémellaire selon lequel l'entente fait place à la fusion. Le couple mère-fille jette les bases d'une union idyllique que même le mariage ne peut réaliser. Garante d'un bonheur durable, l'amitié que nourrit le soutien mutuel et la confiance réciproque occupe une place de choix comparable à celle que tient l'amour chez les romancières.

### **Soumettre l'amour au bonheur**

Si l'amour passion repose sur l'exercice d'un rapport de force, celui dont rêvent les héroïnes s'apparente à l'idéal platonicien qui investit ce sentiment d'une part d'absolu. Déchirés entre la tentation d'aimer et l'exigence de demeurer vertueux, les personnages féminins entretiennent une relation ambivalente avec l'amour. C'est pourquoi la résistance à ce sentiment se déploie dans une logique paradoxale : alors que

celle qui s'interdit d'exprimer ce qu'elle ressent échoue à combler ses désirs, celle qui se livre à l'amour se perd irrémédiablement dans l'esprit des autres et même à ses propres yeux. Il n'y a donc pas de solution heureuse pour celle qui aime un homme que le mariage ou la loi paternelle exige qu'elle oublie. Seule la souffrance est susceptible de la réconcilier avec son état car en souffrant, une héroïne produit un témoignage de fidélité tout en souscrivant à l'exigence de dissimulation qui pèse sur elle. Martyres d'amour, les amoureuses reproduisent le schème que les martyres de Dieu avaient établi : mourir après de dures épreuves au nom d'une certitude en un monde meilleur. Tyrans de leur amant, d'autres personnages s'affranchissent de la domination de l'amour. Lorsqu'il se conçoit sans son objet, l'amour se présente comme le produit d'une force créatrice et de ce fait, appartient en propre à l'épistolière. L'absence de l'amant, qui constitue la condition même de l'amour de l'héroïne, assure l'illusion qui fonde son bonheur. Grâce à cette stratégie, les personnages féminins s'affirment en tant que sujet alors que les personnages masculins n'existent plus qu'en tant qu'objet de désir. Comme il n'exige aucun partage, le sentiment amoureux qu'une héroïne garde secret ou qu'elle nourrit dans ses lettres se suffit à lui-même et de ce fait, crée une forme d'indépendance sentimentale qui annule le rapport de force sous-jacent à l'amour passion. Imprégnée de l'idéologie chrétienne, la conception de l'amour qu'ont les romancières fait résider dans la souffrance et dans la solitude les moyens de prévenir la désillusion amoureuse et le désenchantement que risquent d'entraîner la trahison et l'infidélité d'un amant.

Si l'amour à sens unique protège les héroïnes du rapport de force inhérent à l'amour passion et met en place les conditions nécessaires à une sorte d'autarcie sentimentale, l'amour que partagent les amants unis par les liens du mariage fait régner l'égalité au sein du couple. En plus de reconnaître aux personnages féminins une valeur propre, l'amour réciproque nourrit le sentiment d'exister. Dans la seconde moitié du

siècle, les romans témoignent d'une revendication plus marquée en faveur du mariage d'amour, qui permet aux héroïnes d'engager à la fois leur cœur et leur corps et d'atteindre la coïncidence avec elles-mêmes. C'est alors que l'expression du désir se taille une place non négligeable et qu'exalté par l'écriture, le désir sexuel déploie une logique d'autosuffisance qui octroie aux personnages féminins un certain pouvoir.

\*  
\*     \*

L'étude de la production des femmes de lettres à l'époque des Lumières, qui intéresse particulièrement Mme Kéralio et de Mme de Genlis toutes deux soucieuses de compiler les ouvrages composés par les femmes<sup>1044</sup>, ne vise pas à diminuer la part de singularité et d'autonomie attachée à chaque roman, mais plutôt à faire sortir de l'ombre des œuvres tombées dans l'oubli. S'il n'existe pas une essence du « roman féminin » et qu'il est vain de parler de « romans de femmes » alors qu'il n'est jamais question de « romans d'hommes », ce mode de lecture paraît néanmoins nécessaire à l'émergence d'une conception nouvelle du genre romanesque au siècle des Lumières.

On peut se demander si la publication de *La Nouvelle Héloïse* en 1761, qui a connu un énorme succès auprès des femmes, a contribué à exaspérer les romancières déjà irritées contre la condition féminine. La Révolution, qui entraîne une vague de revendications féministes comme le manifestent les *Cahiers de doléances*, a laissé aux femmes une plus grande liberté d'expression et a constitué un terreau fertile à la publication de romans mettant en question la possibilité pour les femmes d'atteindre le bonheur. Les romancières qui publient à la fin de l'Ancien Régime sont exposées à un risque de sanction moins grand et, par conséquent, sont plus enclines à favoriser la

---

<sup>1044</sup> Mme Kéralio publie entre 1786 et 1788 une anthologie d'œuvres féminines intitulée *Collection des meilleurs ouvrages français composés par les femmes* (Paris, Lagrange, Kéralio) (voir Eva Martin Sartori (dir.), *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, Westport, Greenwood Press, 1999, p. 280-281). De même, Mme de Genlis publie en 1811 un *Précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*.

dénonciation et à proposer des avenues nouvelles pour que leurs personnages féminins atteignent le bonheur<sup>1045</sup>.

Puisque « la perspective du bonheur est un grand remède<sup>1046</sup> », comme l'affirme Émilie de Montbrillant dans le roman de Mme d'Épinay, l'espoir d'être heureux suffit à convaincre les personnages féminins que le bonheur existe. Au lieu de concevoir ce dernier en termes de retour à un état originel comme le projette Sébastien Mercier dans *L'An deux mille quatre cent quarante*, les romancières proposent plutôt un saut vers l'avant où l'égalité permettrait de rendre le bonheur accessible aux héroïnes soumises à des conditions aliénantes. Les romancières croient au bonheur dans la mesure où leurs personnages féminins sont libres de s'épanouir. Si Colette Cazenobe considère que « pour les romans de femmes, plus enracinés dans l'expérience personnelle de leur auteur, le mot de la fin, s'il y en avait un, serait [...] : "elle se maria, elle fut malheureuse et elle en mourut"<sup>1047</sup> », notre étude a plutôt montré que riche de stratégies émancipatrices, la production féminine des Lumières s'efforce de rendre le bonheur accessible à toutes, et ce, malgré les contraintes qu'impose le code patriarcal.

---

<sup>1045</sup> À ce sujet, Carla Hesse note que « What really mattered was the freeing of cultural and commercial life more generally : the collapse of court and aristocratic patronage and the deregulation of the printing and publishing world with the demise of the system of literary privileges and guild regulation. In fact, incidence of publications by women during the revolutionary decade, year by year, was linked less to the political vicissitudes of the Revolution or the relative tolerance or repressiveness of the successive revolutionary governments, than it was to the expansion and contraction of commercial publishing after the collapse of state regulation. » (Clara Hesse, *The Other Enlightenment. How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001, p. 39.)

<sup>1046</sup> Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay, *op. cit.*, p. 1219.

<sup>1047</sup> Colette Cazenobe, *op. cit.*, p. 225.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. RÉPERTOIRES BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRAHAM, Pierre et DESNÉ, Roland (dir.). *Manuel d'histoire littéraire de la France 1715-1789*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- BRIQUET, Fortunée. *Dictionnaire historique littéraire et bibliographique des Françaises et des étrangères naturalisées en France*, Paris, de Gillé, 1804.
- CIORANESCU, Alexandre. *Bibliographie de la littérature française du dix-huitième siècle*, Paris, CNRS, 1969, 3 v.
- CONLON, Pierre M. *Le Siècle des Lumières : bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1983, 18 v.
- CROIX, Jean-François de la. *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres, contenant l'histoire des femmes savantes, actrices et généralement des dames qui se sont rendues fameuses dans tous les siècles par leurs aventures, les talents, l'esprit et le courage*, Paris, Cellot, 1769.
- DUBY, Georges et PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en occident*, Paris, Plon, 2002, vol. 3.
- GENLIS, Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de. *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres et comme auteurs ; ou précis de l'histoire des femmes françaises les plus célèbres*, Paris, Maradan, 1811, 373 p.
- KLAPP, Otto. *Bibliographie der französischen literaturwissenschaft*, Frankfort, V. Klostermann, 1960-2005.
- LA PORTE, Joseph de. *Histoire littéraire des femmes françaises : ou, Lettres historiques et critiques, contenant un précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature française*, Paris, Lacombe, 1769, 5 v.
- MAKWARD, Christiane P. et COTTENET-HAGE, Madeleine (dir.). *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française de Marie de France à Marie Ndiaye*, Paris, Karthala, 1996, 641 p.
- RANCEUR, René. *Bibliographie de la littérature française moderne (XVI<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, A. Colin, 1963-1966.
- SARTORI, Eva Martin (dir.). *The Feminist Encyclopedia of French Literature*, Westport, Greenwood Press, 1999, 636 p.
- Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France* de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime ([www.siefar.org](http://www.siefar.org))

« Femmes de lettres (1680-1790) », *World Biographical Information System* (Base de données)

[www.roquade.nl/womenwriters](http://www.roquade.nl/womenwriters)

## II. CORPUS

ALBERT, Mlle d'. *Les Confidences d'une jolie femme*, Amsterdam et Paris, Guillyn et La Veuve Duchesne, 1775, vol. 1, 195 p.; vol. 2, 174 p. ; vol. 3, 156 p.; vol. 4, 188 p.

ANDLAU [Andelau], Marie Françoise Félicité Mauguet de Mézières du Crest, marquise de Saint-Aubin, baronne d'. *Mémoires, en forme de lettres, de deux jeunes personnes de qualité*, La Haye, Robin, 1765, vol. 1, 151 p.; vol. 2, 139 p.; vol. 3, 154 p.; vol. 4, 253p.

ARCONVILLE, Marie-Geneviève Charlotte Thiroux présidente d'. *L'Amour éprouvé par la mort ou Lettres modernes de deux amants de Vieille Roche*, Amsterdam et Paris, Musier fils, 1763, 367 p.

AUBRY, Olympe de Gouges, Dame. *Mémoire de Mme de Valmont*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1788] 1996, p. 489-551.

----- *Le Prince philosophe*, Paris, Indigo & Côté Femmes, [1792] 1995, 2 v.

BEAUHARNAIS, Fanny Mouchard de Chaban, comtesse de. *L'Abailard supposé ou Le Sentiment à l'épreuve* (texte présenté par Louis Lumet), Paris, Nilsson, [1780] 1920, 198 p.

BECCARY (Beccari), Mme de. *Les Dangers de la calomnie ou Mémoires de Fanny Spingler : histoire anglaise*, Neuchâtel, Imprimerie de la Société Typographique, 1781, 354 p.

----- *Lettres de milady Bedford traduites de l'anglais par madame de B...G...*, Paris, De Hansy, 1769, 296 p.

BÉDACIER, Catherine Durand de, *La Comtesse de Mortane*, La Haye, [1699] 1757, 218 p.

BELVO [Bellevaux], Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de. *Lettres galantes de deux dames de notre temps*, Liège, Jean Gottl. Imman. Breitkopf, 1762, 215 p.

----- *Lettres écrites en 1743 et 1744 au chevalier de Luzeincour par une jeune veuve*, Londres, A. Gautier de Montdorge, 1769, 288 p.

BENOIST, Françoise Albine Puzin de la Martinière. *Célianne ou Les Amants séduits par*

*leurs vertus* (présentation et notes d'Olga B. Cragg), Saint Étienne, PU de Saint Étienne, [1766] 2002, p. 38-94.

----- *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française*, Bruxelles et Paris, Veuve Duchesne, 1781, 467 p.

BROHON, Jacqueline-Aimée, Mlle. *Les Amans philosophes ou Le Triomphe de la raison, par Mlle B\*\*\**, Amsterdam et Paris, Hochereau l'aîné, 1755, 193 p.

CHARRIÈRE, Isabelle de. *Lettres de mistriss Henley*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruysse, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1784] 1979, vol. 8, p. 91-123.

----- *Lettres neuchâtelaises*, Paris, De la différence, [1784] 1991, 102 p.

----- *Caliste ou Lettres écrites de Lausanne*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruysse, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1788] 1979, vol. 8, p. 137-247.

----- *Trois femmes* (préface de Claire Jaquier), Lausanne, l'Âge d'Homme, coll. « Poche Suisse », [1798] 1996, 146 p.

----- *Suite des Trois femmes*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruysse, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1798] 1979, vol. 9, p. 129-168.

----- *Sainte Anne*, dans *Œuvres complètes* (éd. critique par Jean-Daniel Candaux, C.P. Courtney, Pierre. H. Dubois, Simone Dubois-De Bruyn, Patrice Thompson, Jeroom Vercruysse, Dennis M. Wood), Amsterdam, G. A. van Oorschot, [1799] 1979, vol. 9, p. 265-310.

COTTIN, Marie Sophie Ristaud. *Claire d'Albe*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1799] 1996, p. 692-769.

----- *Malvina*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Imprimerie de Doublet, [1801] 1818, vol. 2-4.

----- *Amélie Mansfield*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Ménard et Desenne, [1802] 1818, vol. 5-7.

DURAS, Claire Rose Louise Bonne de Coetnempren de Kersaint, duchesse de. *Olivier ou le secret* (texte inédit établi, présenté et commenté par Denise Virieux), Paris, J. Corti, [1822] 1971, 201 p.

----- *Ourika*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et

- annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1823] 1996, p. 985-1007.
- Édouard*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1825] 1996, p. 1009-1070.
- ÉLIE DE BEAUMONT, Anne-Louise Morin Dumesnil. *Lettres du marquis de Roselle*, dans *Œuvres de Mme Élie de Beaumont, de Mme de Genlis, de Fiévée et de Mme de Duras*, Paris, Garnier, coll. « Bibliothèque amusante », [1764] 1919, p. 1-216.
- ÉPINAY, Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'. *Les Contre Confessions : histoire de madame de Montbrillant* (préface d'Elisabeth Badinter; notes de Georges Roth revues par Elisabeth Badinter), Paris, Mercure de France, [1818] 1989, 1656 p.
- FONTAINES, Marie-Louise-Charlotte de Pelard de Givry, comtesse de. *Histoire de la comtesse de Savoie* (nouvelle édition publiée avec notices et commentaires par Charles Buet), Môtiers, F. Ducloz, [1726] 1889, 239 p.
- GACON-DUFOUR, Marie-Armande-Jeanne d'Humières. *Les Dangers de la coquetterie*, Paris, Buisson, 1788, 330 p.
- GENLIS, Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de. *Histoire intéressante de madame la duchesse de C\*\*\**, Genève et Paris, [1783] 1982, 109 p.
- Les Vœux téméraires ou L'Enthousiasme*, Paris, Maradan, [1798] 1802, 3 v.
- Mademoiselle de Clermont*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1802] 1996, p. 783-816.
- Inès de Castro*, Paris, Balland, [1826] 1985, 160 p.
- GRAFFIGNY, Françoise d'Issembourg-d'Happoncourt. *Lettres d'une Péruvienne*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1747] 1996, p. 79-164.
- GUICHARD, Mlle Éléonore. *Mémoires de Cécile écrits par elle-même revus par M. de la Place*, Paris, Rollin fils, 1752, 4 v.
- KÉRALIO, Louise Félicité Guinement de. *Adélaïde ou Les Mémoires de la marquise de M\*\*\**, Paris, [1776] 1783, 242 p.
- KRÜDENER, Barbara-Juliana von Vietinghof. *Valérie*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1804] 1996, p. 835-961.

LA GUESNERIE, Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de. *Mémoires de miledi B\*\*\* par madame R\*\*\**, Amsterdam et Paris, Cuissart, 1760, vol. 1, 152 p.; vol. 2, 119 p.; vol. 3, 130 p.; vol. 4, 159 p.

-----. *Iphis et Aglaé par M\*\*\**, Londres et Paris, Merlin, 1768, vol. 1, 312p.; vol. 2, 444 p.

-----. *Les Ressources de la vertu, par l'auteur des Mémoires de miledy B\*\*\**, Amsterdam et Paris, J.G. Mérigot le jeune, 1782, 295 p.

LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie. *Lettres de madame du Montier à la marquise de \*\*\* sa fille, avec les réponses*, Lyon, Bruyset Ponthus, [1756] 1767, 406 p.

-----. *Mémoires de Mme la baronne de Batteville ou La Veuve parfaite*, Londres, J. Nourse, [1756] 1766, 324 p.

-----. *Lettres d'Émerance à Lucie*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, [1765] 1767, vol. 1, 378 p.; vol. 2, 361p.

LINTOT, Catherine Cailleau (Caillot), comtesse de. *Histoire de mademoiselle d'Attily, par Mme de \*\*\* dédiée à Mme la marquise du Châtelet*, La Haye, Jean Neaulme, 1745, 183 p.

LUSSAN, Marguerite de. *Histoire de la comtesse de Gondez écrite par elle-même*, Paris, Nicolas Pepie, 1725, vol. 1, 347 p.; vol. 2, 340 p.

MALARME, Charlotte de Bournon, comtesse de. *Mémoires de Clarence Welldone ou Le Pouvoir de la vertu, histoire anglaise*, Londres et Paris, Cailleau, 1780, vol. 1, 204 p.; vol. 2, 215 p.

-----. *Lettres de miladi Lindsey ou L'Épouse pacifique*, Paris et Londres, Cailleau, 1780, 405 p.

-----. *Histoire d'Eugénie Bedford ou Le Mariage cru impossible*, Paris, Veuve Duchesne, 1784, 2 v.

MÉHEUST, Mme. *Histoire d'Émilie, ou Les Amours de mademoiselle de \*\*\**, Paris, Charles Jean-Baptiste Delespine & Grégoire-Antoine Dupuis, 1732, 417 p.

-----. *Les Mémoires du Chevalier de \*\*\**, Paris, C.J.B., Delespine, 1734, 417 p.

MILLY, Mlle de. *Histoire du cœur par Mlle de M.*, Bruxelles et Dunkerque, J. L. Boubers, 1768, 93 p.

MIREMONT, Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de. *Mémoires de la marquise de Crémy écrits par elle-même*, Lyon, Pierre Duplain, 1766, vol. 1, 418 p.; vol. 2, 470 p.

MONNET, Marie Moreau, *Contes orientaux ou Les Récits du sage Caleb, voyageur*

- persan*, Paris et Constantinople, Mérigot et Demonville, 1779, 174 p.
- . *Lettres de Jenny Bleinmore*, Surate et Paris, Regnault, 1787, 261 p.
- MONTOLIEU, Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz. *Caroline de Lichtfield*, Dublin, Luc White, 1786, 2 v.
- PUISIEUX, Madeleine Darsant de. *Histoire de Mlle de Terville*, Paris et Amsterdam, Veuve Duchesne, [1748] 1768, 2 v.
- . *L'Éducation du marquis de \*\*\* ou Les Mémoires de la comtesse de Zurlac*, Berlin, Bauche, 1753, 2 v.
- RICCOBONI, Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mezières, *Lettres de Fanni Butlerd*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1757] 1996, p. 183-270.
- . *Histoire du marquis de Cressy*, dans *Œuvres de madame Riccoboni*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1758] 1865, p. 3-74.
- . *Lettres de milady Juliette Catesby à milady Henriette Campley, son amie*, Paris, Desjonquères, [1759] 1983, 175 p.
- . *Histoire d'Ernestine*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1762] 1865, p. 275-329.
- . *Histoire de Miss Jenny*, Paris, Indigo & Côté femmes, [1764] 1999, 233 p.
- . *Suite de Marianne*, dans *La Vie de Marianne ou Les Aventures de la comtesse de \*\*\** (texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et glossaire par Frédéric Deloffre), Paris, Garnier frères, [1765] 1967, p. 581-627.
- . *Lettres d'Adélaïde Dammartin, comtesse de Sancerre, à monsieur le comte de Nancé, son ami*, dans *Œuvres de madame Riccoboni*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1767] 1865, p. 77-225.
- . *Lettres de Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu, son amie* (préface et notes de Marijn S. Kaplan), Paris, Indigo & Côté-femmes, [1772] 2005, 208 p.
- . *Lettres de mylord Rivers* (introduction et notes par Olga B. Cragg), Genève, Droz, [1776] 1992, 182 p.
- . *Histoire d'Aloïse de Livarot*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1779-1780] 1865, p. 431-471.
- . *Histoire de deux jeunes amies*, Paris, Garnier Frères, coll. « Bibliothèque amusante », [1786] 1865, p. 227-273.

- ROBERT, Marie Anne de Roumier. *La Paysanne philosophe ou Les Aventures de madame la comtesse de \*\*\**, Amsterdam, Les Libraires associés, 1762, 2 v.
- *Nicole de Beauvais ou L'Amour vaincu par la reconnaissance*, La Haye et Paris, Desaint, 1767, vol. 1, 321 p.; vol. 2, 300 p.
- SOUZA, Adélaïde Marie Émilie Filleul (Madame de Flahaut). *Adèle de Sénanges ou Lettres de lord Sydenham*, dans *Romans de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes établis, présentés et annotés par Raymond Trousson), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », [1794] 1996, p. 567-672.
- *Émilie et Alphonse*, dans *Œuvres de madame de Souza*, Paris, Garnier, coll. « Bibliothèque amusante », [1799] 1865, p. 369-579.
- *Charles et Marie*, dans *Œuvres de madame de Souza*, Paris, Garnier, coll. « Bibliothèque amusante », [1801] 1865, p. 175-238.
- TENCIN, Claudine-Alexandrine Guérin de. *Mémoires du comte de Comminge* (préface de Michel Delon), Paris, Desjonquères, [1735] 1985, 93 p.
- *Le Siège de Calais* (préface de Pierre-Jean Remy), Paris, Desjonquères, [1739] 1983, 226 p.
- *Les Malheurs de l'amour*, dans *Œuvres complètes de mesdames de La Fayette, de Tencin et de Fontaines* (précédées de notices historiques et littéraires par MM. Etienne et A. Jay), Paris, Moutardier, [1747] 1825, vol. 5, p. 5-191.
- VILLENEUVE, Gabrielle-Suzanne Barbot de. *Le Phénix conjugal*, dans *Nouvelles du XVIII<sup>e</sup> siècle* (textes choisis, présentés et annotés par Henri Coulet), Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, [1734] 2002, p. 231-255.
- *La Jardinière de Vincennes*, Avignon, Jean Albert Joly, [1753] 1790, 4 v.
- *Le Beau-frère supposé*, Londres, 1752, 2 v.

### III. AUTRES ŒUVRES LITTÉRAIRES

- BRETONNE, Restif de la. *Lucile*, Paris, E. Flammarion, [1768] 1900, 121 p.
- *La Paysanne pervertie ou Les Dangers de la ville : histoire d'Ursule R\*\** (préface d'André Maurois), Paris, Cercle du livre précieux, [1784] 1959, 492 p.
- *Le Paysan perverti* (texte et dossier établis et présentés par Daniel Baruch), Paris, L'Union générale d'éditions, [1775] 1978, 2 v.
- CAZOTTE, Jacques. *Le Diable amoureux* (texte établi, annoté et préfacé par Annalisa Bottacin), Milan, Cisalpino / Goliardica, [1776] 1983, 157 p.
- CHALLE, Robert. *Les Illustres Françaises* (édition critique publiée avec des documents

- inédits par Frédéric Deloffre), Paris, Les Belles Lettres, [1713] 1967, 588 p.
- CONSTANT, Samuel de. *Le Mari sentimental*, Lausanne, Édition des Lettres de Lausanne, [1783] 1928, 273 p.
- CRÉBILLON, Claude-Prosper Jolyot de. *Lettres de la marquise de M\*\*\* au comte de R\*\*\** (préface de Jean Rousset), Genève, Slatkine, [1732] 1995, 250 p.
- *Les Égarements du cœur et de l'esprit* (texte établi et présenté par Étienne), Paris, A. Colin, [1736] 1961, 211 p.
- *Le Sopha* (préface de Raymond Trousson), Paris, Slatkine, [1742] 1996, 358 p.
- *La Nuit et le moment ou Les Matins de Cythère*, Paris, éd. d'Aujourd'hui, [1755] 1983, 154 p.
- DUCLOS, Charles Pinot. *Les Confessions du comte de \*\*\** (édition critique avec introduction et notes par Laurent Versini), Paris, M. Didier, [1742] 1969, 248 p.
- *Histoire de madame de Luz* (édition critique avec introduction notes et index par Jacques Brenques), Saint-Brieuc, PU de Bretagne, [1740] 1972, 155 p.
- DIDEROT, Denis. *Les Bijoux indiscrets* (édition présentée, établie et annotée par Jacques Rustin), Paris, Gallimard, [1748] 1981, 312 p.
- *La Religieuse* (texte établi et présenté par Robert Mauzi), Paris, Gallimard, [1780] 1972, 376 p.
- LACLOS, Choderlos de. *Les Liaisons dangereuses* (texte présenté et commenté par René Pomeau illustrations de Maurice-Frantz Pointeau), Paris, Imprimerie nationale, [1782] 1981, 2 v.
- MARIVAUX, Pierre. *La Vie de Marianne ou Les Aventures de la comtesse de \*\*\** (texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et glossaire par Frédéric Deloffre), Paris, Garnier, [1731-1741] 1967, 654 p.
- *Le Paysan parvenu*, Paris, Garnier, [1735] 1969, 468 p.
- MERCIER, Louis-Sébastien. *L'An deux mille quatre cent quarante. Rêve s'il en fu jamais* (édition, introduction et notes par Raymond Trousson), Bordeaux, Ducros, [1770] 1971, 427 p.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis de Secondat baron de la Brède et de. *Lettres persanes* (texte établi avec introduction, chronologie, bibliographie, notes et relevé de variantes par Paul Vernière), Paris, Garnier, [1721] 1975, 332 p.
- PRÉVOST, Abbé. *Cleveland ou Le Philosophe anglais* (édition présentée, établie et annotée par Jean Sgard et Philippe Stewart), Paris, Desjonquères, [1731-1739] 2003, 1131 p.

----- . *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, dans *Œuvres de Prévost* (texte établi et commenté par Pierre Berthiaume et Jean Sgard), Grenoble, PU Grenoble, [1728-1731] 1978, vol 1, p. 13-440.

----- . *Mémoires d'un honnête homme* (notes et postface d'Erik Leborgne), Vignon, Lampsaque, [1745] 1999, 254 p.

----- . *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* (chronologie et préface par Henri Coulet), Paris, Garnier-Flammarion, [1731] 1967, 188 p.

----- . *Histoire d'une Grecque moderne* (introduction par Robert Mauzi), Paris, Union générale d'éditions, [1740] 1965, 272 p.

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Julie ou La nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes* (introduction, chronologie, bibliographie, notes et choix de variantes par René Pomeau), Paris, Garnier, [1761] 1968, 568 p.

----- . « Sophie ou la femme », dans *Émile ou De l'éducation* (introduction, bibliographie, notes et index analytique par François et Pierre Richard), Paris, Garnier frères, [1762] 1964, livre V, p. 445-614.

SADE, marquis de. *Justine ou les malheurs de la vertu* (édition établie sur les textes originaux, présentée et commentée par Béatrice Didier), Paris, le Livre de poche, [1791] 1973, 472p.

----- . *La Philosophie dans le boudoir*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », [1795] 1976, 312 p.

#### IV. TRAITÉS DE MORALE

BEAUSOBRE, Louis de. *Essai sur le bonheur, ou Réflexions philosophiques sur les biens et les maux de la vie humaine*, Berlin, A. Haude et J. C. Spencer, 1758, 283 p.

BUFFIER, Claude. *Traité de la société civile et du moyen de se rendre heureux, en contribuant au bonheur des personnes avec qui l'on vit*, Paris, Pierre-François Giffart, 1726.

CONDORCET, Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de. *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Hildesheim, Georg Olms Verlag, [1795] 1981, 363 p.

DELISLES DE SALES, Jean. *De la philosophie du bonheur*, Paris, 1796, 2 v.

DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT, Jean Le Rond. « Bonheur », dans *Encyclopédie ou*

*Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 339.

DU CHÂTELET, Gabrielle le Tonnelier de Breteuil. *Discours sur le bonheur*, Paris, Belles Lettres, [1779] 1961, 67 p.

FONTENELLE, Bernard le Bovier de. « Du bonheur », dans *Fontenelle. Textes choisis et commentés par Émile Faguet*, Paris, Plon, coll. « Bibliothèque française », [1686-1697] 1912, p. 111-126.

FORMEY, Jean-Henri-Samuel. *Système du vrai bonheur*, Utrecht, Sorli, 1751, 94 p.

GOURCY, Abbé François-Antoine-Étienne de. *Essai sur le bonheur, où l'on recherche si l'on peut aspirer à un vrai bonheur sur terre, jusqu'à quel point il dépend de nous et quel est le chemin qui y conduit*, Paris, Mérigot le jeune, [1758] 1777, 290 p.

LA METTRIE, Julien Offray de. « Discours sur le bonheur », dans *Œuvres philosophiques*, New York, Georg Olms Verlag, [1750] 1970, p. 83-166.

TOUR, Alphonse de Deserres de la. *Du bonheur*, Londres et Paris, Dufour, 1767, 193 p.

STAËL, Germaine de. *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (préface de Chantal Thomas), Paris, Rivage, [1796] 2000, 320 p.

## V. TEXTES FÉMINISTES DE L'ÉPOQUE

AUBRY, Olympe de Gouges, Dame. « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », dans *Opinions de femmes de la veille au lendemain de la Révolution française* (préface de Geneviève Fraisse), Paris, Côté-femmes, [1791] 1989, p. 47-62.

BEAUHARNAIS, Fanny Mouchard de Chaban, comtesse de. *À tous les penseurs, salut !*, Amsterdam et Paris, 1774, 28 p.

GACON-DUFOUR, Marie-Armande-Jeanne. « Mémoires pour le sexe féminin contre le sexe masculin », dans *Opinions de femmes de la veille au lendemain de la Révolution française* (préface De Geneviève Fraisse), Paris, Côté-femmes, [1787] 1989, p. 20-46.

GOURNAY, Marie Le Jars de. *Égalité des hommes et des femmes, Grief des dames. Suivis du Proumenoir de Monsieur de Montaigne* (texte établi, annoté et commenté par Constant Venesoen), Genève, Librairie Droz, [1622] 1993, 178 p.

LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de. *Réflexions nouvelles sur les femmes* (préface de Milagros Palma), Paris, Côté-femmes, [1727] 1989, 258 p.

POULLAIN DE LA BARRE, François. *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, Fayard, [1673] 1984, 110 p.

----- *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs* (présenté par Bernard Magné), Toulouse, le Mirail, [1674] 1980, 353 p.

PUISIEUX, Madeleine Darsant de. *Conseils à une amie* (texte présenté par Nadine Bérenguier), dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, Oxford, Voltaire Foundation, [1749] 1995, vol. 329, p. 421-470.

SALM-REIFFERSCHIED-DYCK, Constance-Marie de Théis. « Épître aux femmes », dans *Opinions de femmes de la veille au lendemain de la Révolution française* (préface de Geneviève Fraisse), Paris, Côté-femmes, [1797] 1989, p. 63-80.

SUCHON, Gabrielle. *Du célibat volontaire ou La Vie sans engagement* (introduction et notes de Séverine Auffret), Paris, Indigo & Côté-femmes, [1700] 1994, 172 p.

*Les Tracts féministes au 18<sup>e</sup> siècle* (publiés avec une introduction par Colette Michael), Genève et Paris, Éditions Slatkine, 1986, 159 p.

## VI. CORRESPONDANCES

CHARRIÈRE, Isabelle de. *Lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches, 1760-1775*, Paris, Plon-Nourrit et cie, 1909, 405 p.

CLAUZADE, Madame de. *Madame Cottin d'après sa correspondance*, Paris, Plon Nourrit, 1914, 356 p.

GENLIS, Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de. *Mémoires de Mme la comtesse de Genlis* (édition présentée et annotée par Didier Masseur), Paris, Mercure de France, [1825] 2004, 390 p.

HERPIN, Clara Adèle Luce. *Une femme du monde au XVIII<sup>e</sup> siècle : la jeunesse de madame d'Épinay : d'après des lettres et des documents inédits*, Paris, Calmann Lévy, 1882, 544 p.

RICCOBONI, Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mezières. *Mme Riccoboni's Letters to David Hume, David Garrick and sir Robert Liston, 1764-1783* (dirigé par James C. Nicholls), Oxford, Voltaire Foundation, 1976, 471 p.

## VII. THÉORIE ET CRITIQUE

### 1. ÉTUDES SUR LE BONHEUR

ADINOLFI, Pierangela. « L'idée de bonheur au tournant des Lumières », *Studi francesi*, 1998, vol. 42, n° 124, p. 81-92.

- BOULAD-AYOUB, J. « Le plus grand bonheur pour le plus grand nombre... », *Études françaises*, 1989, vol. 25, n° 3, p. 131-153.
- CIORANESCU, Alexandre. « La littérature française et la recherche du bonheur », C. Biondi, C. Imbroscio, M.-J. Latil, N. Minerva, C. Pellandra, A. Sfragaro, B. Soubeyran, P. Vecchi (dir.), *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises*, Genève, Droz, 1995, p. 23-29.
- CLERC, Jeanne-Marie. « De Rousseau à Proust. Les intermittences du bonheur dans la littérature », *L'Information littéraire*, 1968, vol. 20, p. 202-208.
- COLEY, Awen A. M. « The science of man: experimental routes to happiness in Duclos and Rousseau », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2000, n° 8, p. 235-327.
- COMMANGER, STEELE, Henry J. « La recherche du bonheur au 18<sup>e</sup> siècle », *Diogenes*, 1965, vol. 49, p. 49-79.
- JONARD, Norbert. « Parini, Voltaire et le problème du bonheur », dans *Rivista di letteratura moderna e comparate*, 1966, n° 19, p. 18-45.
- JONES Jr, James F. « Prolegomena to a history of happiness in the eighteenth century », *The French American Review*, 1982, vol. 6, p. 283-295.
- MAUZI, Robert. *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, [1960] 1969, 657 p.
- MAUZI, Robert. « Thèmes et antinomies du bonheur dans la pensée du 18<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société française de philosophie*, 1970, 64<sup>e</sup> année, n° 4, p. 122-133.
- PLONGERON, B. « Bonheur et "civilisation chrétienne". Une nouvelle apologétique après 1760 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1976, vol. 154, p. 1637-1655.
- ROMBOUT, M. W. *La Conception stoïcienne du bonheur chez Montesquieu et chez quelques-uns de ses contemporains*, Leiden, PU Leiden, 1958, 123 p.
- RACAULT, Jean-Michel. « Bonheur et retrait social. Trois expériences de la solitude insulaire à l'époque des Lumières », André Siganos (dir.), *Solitudes, écriture et représentation*, Grenoble, ELLUG, 1995, p. 31-41.
- ROSSO, Corrado. « L'égalité du bonheur et le bonheur de l'égalité dans la pensée française du dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1976, vol. 155, p. 1913-1923.
- TRÉNARD, Louis. « Pour une histoire sociale de l'idée de bonheur au 18<sup>e</sup> siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 1963, 309/330, p. 428-452.
- WUNENBURGER, Jean-Jacques. « Bonheur et vertu : phénoménologie de la conscience

utopique », C. Biondi, C. Imbroscio, M.-J. Latil, N. Minerva, C. Pellandra, A. Sfragaro, B. Soubeyran, P. Vecchi (dir.), *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises*, Genève, Droz, 1995, p. 517-527.

## 2. ÉTUDES SUR LA FORME ROMANESQUE

ALEXANDER, James. « De l'ironie », *Revue française de psychanalyse*, 1969, vol. 33, n° 3, p. 441-450.

ALLEMANN, Beda. « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, n° 36, novembre 1978, p. 385-398.

ARAGON, Sandrine. *Des Liseuses en péril : les images de lectrices dans les textes de fiction de La préteuse, de l'abbé de Pure à Madame Bovary de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Champion, 2003, 732 p.

ARMSTRONG, Nancy. « The rise of feminine authority in the novel », *Novel 15*, hiver 1982.

BLOCH, Olivier. « L'Héritage libertin dans le matérialisme des Lumières », dans *Le Matérialisme au siècle des Lumières, Dix-Huitième Siècle*, n° 24, 1992, p. 73-83.

BOOTH, Wayne C. *A Rhetoric of Irony*, Chicago, PU Chicago, 1975, 292 p.

BOURGUINAT, Élisabeth. « Rire et pouvoir : la leçon du persiflage libertin », *Dix-huitième siècle*, 2000, vol. 32, p. 279-290.

BROWNSTEIN, Rachel. *Becoming a Heroine: Reading about Women in Novels*, New York, PU Columbia, [1982] 1994, 337 p.

CAMUS, Michel. « L'impasse mystique du libertin », M. Camus et Philippe Roger (dir.), *Sade : écrire la crise*, Paris, Pierre Belfond, 1983, p. 259-276.

CAZENOBÉ, Colette. *Le Système du libertinage de Crébillon à Laclos*, Oxford, Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 1991, n° 282, 461 p.

CHAMAYOU, Anne. « Une forme contre les genres : penser la littérature à travers les lettres du XVIII<sup>e</sup> siècle », Benoît Melançon (dir.), *Penser par lettre*, Montréal, Fides, 1998, p. 241-253.

COULET, Henri. *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, A. Colin, [1967] 2000, 523 p.

DESNÉ, Roland (dir.), *Les Matérialistes français de 1750 à 1800*, Paris, Buchet-Chastel, 1965, 296 p.

ELGOZY, George. *De l'humour*, Paris, Denoël, 1979, 268 p.

- FINK, Béatrice et STENGER, Gertrude (dir.), *Être matérialiste à l'âge des Lumières : hommage offert à Roland Desné*, Paris, PUF, 1999, 341 p.
- HESSE, Carla. « Reading signatures female authorship and revolutionary law in France, 1750-1850 », *Eighteenth-Century Studies*, printemps 1989, vol. 22, n° 3, p. 468-487.
- HUTCHEON, Linda. « Ironie, satire, parodie : une approche pragmatique de l'ironie », *Poétique*, 1981, n° 46, p. 140-155.
- *Irony's Edge. The Theory and Politics of Irony*, New York, Routledge, 1994, 248 p.
- IMBROSCIO, Carmelina. « La maladie, le rire et le risible », *Dix-huitième siècle*, 2000, vol. 32, p. 241-255.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *L'Ironie*, Paris, Flammarion, 1964, 186 p.
- JAUCOURT. « Ris », dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 3, p. 298-301.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. « Problèmes de l'ironie », *Linguistique et sémiologie II. L'Ironie*, Lyon, PU de Lyon, 1978, p. 10-46.
- « L'ironie comme trope », *Poétique*, n° 41, février 1980, p. 108-127.
- LANSER, Susan Sniader. *Fictions of Authority: Women Writers and Narrative Voice*, Ithaca, PU Cornell, 1992, 287 p.
- MAY, Georges. *Le Dilemme du roman au XVIIIe siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique, 1715-1761*, Paris, PUF, 1963, 294 p.
- MONTANDON, Alain. « Un espace pour soi : solitude et écriture épistolaire », André Siganos (dir.), *Solitudes, écriture et représentation*, Grenoble, ELLUG, 1995, p. 161-170.
- MUECKE, Douglas C. *The Compass of Irony*, Londres, Methuen & Co, 1969, 276 p.
- MYLNE, Vivienne. *The Eighteenth-Century French Novel*, Cambridge, PU Cambridge, 1965, 293 p.
- NOGUEZ, Dominique. *L'Arc-en-ciel des humours*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 2000, 250 p.
- PENJON, Auguste. « Le rire et la liberté », *Revue philosophique*, 1893, tome II, 25 p.
- PERRIN, Jean-François et STEWART, Philip (dir.), *Du genre libertin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonquères, 2004, 340 p.

- PERRY, Ruth. *Women, Letters and the Novel*, New York, AMS Press, 1980, 218 p.
- POOVEY, Mary. *The Proper Lady and the Woman Writer*, Chicago, PU Chicago, 1984.
- RAPHAEL, Freddy et Geneviève Herberich-Marx. « Éléments pour une sociologie du rire et du blasphème », *Revue des sciences sociales de la France de l'est*, n° 21, 1994, p. 4-10.
- REICHLER, Claude. « Le récit d'initiation dans le roman libertin », *Littérature*, octobre 1982, n° 47, p. 100-112.
- RICHARDOT, Anne. *Le Rire des Lumières*, Paris, Champion, 2002, 310 p.
- ROUSSET, Jean. « Une forme littéraire : le roman par lettres », dans *Forme et signification : essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, José Corti, 1962, p. 65-99.
- SAINT-MARTIN, Lori. « Quand "créer, c'est de toutes ces forces protester" : la question de l'autorité discursive », dans *La Voyageuse et la prisonnière. Gabrielle Roy et la question des femmes*, Montréal, Boréal, 2002, p. 71-105.
- « Portraits de l'artiste en femmes », dans *La Voyageuse et la prisonnière. Gabrielle Roy et la question des femmes*, Montréal, Boréal, 2002, p. 261-299.
- SAREIL, Jean. *L'Écriture comique*, Paris, PUF, coll. « Écriture », 1984, 185 p.
- SCHOENTJES, Pierre. *Poétique de l'ironie*, Seuil, coll. « Points », 2001, 328 p.
- VERSINI, Laurent. *Le Roman épistolaire*, Paris, PUF, 1979, 264 p.
- 3. ÉLÉMENTS DE SOCIOCRIQUE**
- ARON, Paul et VIALA, Alain. *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006, 122 p.
- BERKE, Bradley et DUCHET, Claude (dir.), *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979, 223 p.
- DUBOIS, Jacques. *L'Institution de la littérature. Introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor, coll. « Dossiers media », 1978, 181 p.
- DUCHET, Claude. « Réflexions sur les rapports du roman et de la société », *Société d'histoire littéraire de la France* (dir.), *Roman et société*, Paris, A. Colin, 1973, p. 63-74.
- « Le projet sociocritique : problèmes et perspectives », Graham Falconer et Henri Mitterand (dir.), *La lecture sociocritique du texte romanesque*, Toronto, Hakkert, 1975, introduction.

GAULMIER, Jean. « Roman et connotations sociales : *Mathilde* de Mme Cottin », dans *Roman et société*, Paris, A. Colin, 1973, p. 7-18.

GOLDMANN, Lucien. *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, [1964] 1986, 372 p.

LEENHARDT, Jacques. « Sémantique et sociologie de la littérature », dans *Sociologie de la littérature*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie, 1970, p. 99-111.

LUKACS, Georges. *La Théorie du roman* (traduit de l'allemand par Jean Clairevoye), Lausanne, Gonthier, [1920] 1963, 190 p.

ZÉRAFFA, Michel. *Roman et société*, Paris, PUF, coll. « SUP », 1971, 178 p.

ZIMA, Pierre V. *Pour une sociologie du texte littéraire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, 371 p.

----- *Manuel de sociocritique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, 269 p.

#### 4. ÉTUDES SUR LE GENRE

ALBISTUR, Maïté, ARMOGATH, Daniel, « La question féminine au siècle des Lumières », *Histoire du féminisme français*, Paris, Éditions des femmes, 1977, vol 1, p. 173-245.

ASTBURY, Katherine. « La femme amoureuse et le conte moral des femmes écrivains : vers un conte moral "féminin" », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 349-361.

BADINTER, Élisabeth. *L'Amour en plus, histoire de l'amour maternel (XVII<sup>e</sup> –XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Flammarion, 1980, 372 p.

----- *Émilie, Émilie : l'ambition féminine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1983, 489 p.

BENKOVITZ, Miriam J. « Some observations on woman's concept of self », Paul Fritz et Richard Morton (dir.), *Woman in the 18<sup>th</sup> Century and Other Essays*, Toronto, Hakkert, 1976, p. 37-54.

BOISCLAIR, Isabelle. « Le sexe / genre et le champ, systèmes androcentriques », dans *Ouvrir la voie/x. Le processus constitutif d'un sous-champ littéraire féministe au Québec (1960-1990)*, Québec, Nota bene, coll. « Littérature(s) », 2004, p. 27-45.

BOISJOSLIN, J. et MOSSÉ, G. *Quelques meneuses d'hommes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouvelle Revue, 1905.

- BOSIO-VALICI, Sabine et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle. *Femmes et frères de l'être. Un siècle d'émancipation féminine*, Paris, Larousse, 2001.
- BOULAN, E. « La littérature féminine et le 18<sup>e</sup> siècle "charmant et maudit" », *Neophilologus*, 1921-1922, vol. 6, p. 5-13.
- BROUARD-ARENDS, Isabelle (dir.). *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, PU de Rennes, 2003, 710 p.
- CAZENOBÉ, Colette. *Au malheur des dames. Le roman féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les Dix-huitième siècles », 2006, 416 p.
- CHARRIER-VOZEL, Marianne. « Féminité et masculinité selon Madame Riccoboni et Laclos. La pluralité des genres », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 245-256.
- CHODOROV, Nancy. « Family structure and feminine personality », Michelle Rosaldo Zimbalist et Louise Lamphere (dir.), *Woman, Culture, and Society*, Stanford, 1974, p. 43-66.
- CLAUDE, Catherine. *La Querelle des femmes*, Paris, Le Temps des cerises, 2000, 235 p.
- CRAGG, Olga B. « 1766 : Une année de choix dans la production féminine », *Atlantis: A Women's Studies Journal*, 1993, n° 19, p. 119-124.
- DELAHAYE, Sophie. « La femme selon l'Encyclopédie », *Women in French Studies*, vol. 15, 2007, p. 98-110.
- DEJEAN, Joan. *Tender Geographies: Women and the Origins of the Novel in France*, New York, PU Columbia, 1991, 297 p.
- DIACONOFF, Suellen. *Through the Reading Glass: Women, books, and Sex in the French Enlightenment*, Albany, PU New York, 2005, 247 p.
- DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT, Jean Le Rond. « Femme », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 1375-1379.
- « Homme » dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 2, p. 344-351.
- DIDEROT, Denis. « Sur les femmes », dans *Qu'est-ce qu'une femme ?*, Paris, P.O.L., [1798] 1989, p. 163-187.
- DIJK, Suzan van. « L'(in)vraisemblance d'un refus féminin. Sur les objectifs de quelques

romancières, reconnus ou non », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, 1998, p. 291-306.

----- « Les audaces des romancières, comment les reconnaître ? », Hans Erich Bödeker et Lieselotte Steinbrügge (dir.), *Conceptualiser la femme dans la pensée des Lumières*, Berlin, Arno Spitz, 2001, p. 59-72.

----- « Le roman moyen de communication féminine », Pierre-Yves Beaurepaire (dir.), *La Plume et la toile. Pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières*, Artois, PU Artois, 2002, p. 209-221.

----- « Topoi et généricité : conclusions à tirer », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 431-442.

DORLIN, Elsa. *L'Évidence de l'égalité des sexes. Une philosophie oubliée du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2000, 158 p.

DUCHÊNE, Roger. *Les Précieuses ou comment l'esprit vint aux femmes*, Paris, Fayard, 2001, 568 p.

DUHET, Paule-Marie. *Les Femmes et la révolution 1789-1794*, Paris, Gallimard, coll. « Archives », 1971, 240 p.

EPSTEIN, Julia L. « Ideologies of the female mind in the eighteenth century », *L'Esprit créateur*, 1984, vol. 24, n° 4, p. 84-88.

FRANÇOIS, Carlo Roger. *Précieuses et autres indociles : aspects du féminisme dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Birmingham, Summa, 1987, 136 p.

GEFFRIAUD ROSSO, Jeannette. *Études sur la féminité au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*, Paris, A.G Nizet, 1984, 225 p.

----- « La femme intellectuelle au XVIII<sup>e</sup> siècle ou l'inégalité des sexes », Jean Ferrari et Alberto Postigliola (dir.), *Égalité, uguaglianza*, Rome, Napoli : Liguori, 1990, p. 93-101.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure. « La condition de la femme française au 18<sup>e</sup> siècle d'après les romans », Paul Fritz et Richard Morton (dir.), *Woman in the 18<sup>th</sup> Century and Other Essays*, Toronto, Hakkert, 1976, p. 105-126.

----- « Comment peut-on être parvenue ? Écriture et féminisme chez quelques romancières du dix-huitième siècle », *Études littéraires*, 1979, vol. 12, p. 363-385.

----- « Vivre la Révolution. L'incidence de la Révolution sur la carrière et la vie de trois femmes de lettres », Marie-France Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution*, Toulouse, Le Mirail, 1989, p. 239-251.

- « Le mentorat féminin vu par les romancières du XVIII<sup>e</sup> siècle », Suzan van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 417-429.
- GODINEAU, Dominique. *Les Femmes dans la société française : 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2003, 253 p.
- GONCOURT, Edmond de et Jules de. *La Femme au dix-huitième siècle*, Flammarion, Paris, [1862] 1995, 389 p.
- GOODMAN, Dena. *The Republic of Letters. A Cultural History of the French Enlightenment*, Ithaca, PU Cornell, 1994, 311 p.
- HALL, Martin. « Eighteenth-century women novelists. Genre and gender », Sonya Stephens (dir.), *A History of Women's Writing in France*, Cambridge, PU Cambridge, 2000, p. 102-119.
- HEINICH, Nathalie. *États de femme : l'identité féminine dans la fiction occidentale*, Paris, Gallimard, 1996, 346 p.
- HESSE, Carla. *The Other Enlightenment. How French Women Became Modern*, Princeton, PU Princeton, 2001, 224 p.
- HOFFMANN, Paul. « L'héritage des lumières. Mythes et modèles de la féminité au 18<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, 1976, vol. 6, n° 14, p. 7-21.
- IRIGARAY, Luce. *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Minuit, 1977, 217 p.
- JAEGER, Kathleen M. *Male and Female Roles in the Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, 233 p.
- JATON, Anne Marie. « La femme des Lumières, la nature et la différence », Jean Bessière (dir.), *Figures féminines et roman*, Paris, PUF, 1982, p. 75-87.
- « Énergétique et féminité (1720-1820) », *Romantisme*, 1984, vol. 46, p. 15-25.
- JENSEN, Katharine Ann. *Writing Love. Letters, Women, and the Novel in France, 1605-1776*, Edwardsville, PU Southern Illinois, 1995, 215 p.
- KRIEF, Huguette. « La condition de la femme dans la littérature romanesque féminine pendant la Révolution française », Marie-France Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution*, Toulouse, Le Mirail, 1989, p. 263-273.
- LAQUEUR, Thomas. *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident* (traduit de l'anglais par Michel Gautier), Paris, Gallimard, 1992, 355 p.
- LEGATES, Marlene. « The cult of womanhood in eighteenth-century thought », *Eighteenth-Century Studies*, 1976, vol. 10, n° 1, p. 21-39.

- MAÎTRE, Myriam. *Les Précieuses : naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, 799 p.
- MARTINOIR, Francine Ninane de. « Romancières et personnages féminins au 18<sup>e</sup> siècle », *L'École de Lettres. Revue pédagogique du Second Cycle*, 1985, vol. 77, n° 6, p. 85-96.
- MERCIER, Louis-Sébastien. « Femmes auteurs », dans *Le Tableau de Paris*, Paris, François Maspero, [1782] 1979, p. 166-169.
- MILLER, Nancy K. « The exquisite cadavers: women in 18<sup>th</sup> century fiction », *Diacritics*, winter 1975, p. 37-43.
- . *The Heroine's Text: Readings in the French and English Novel 1722-1782*, New York, PU Columbia, 1980.
- . « Emphasis added: plots and plausibilities in women's fiction », dans *Subject to Change: Reading Feminist Writing*, New York, PU Columbia, 1988 p. 25-46.
- . « Men's reading, women's writing. Gender and the rise of the novel », Joan DeJean et Nancy K. Miller (dir.), *Displacements. Women, Tradition, Literatures in French*, Baltimore, PU Johns Hopkins, 1991, p. 37-54.
- . *French Dressing: Women, Men and Fiction in the Ancien Régime*, New York, Routledge, 1995, 233 p.
- MOOIJ, Anne Louis Anton. *Caractères principaux et tendances des romans psychologiques chez quelques femmes-auteurs, de Mme Riccoboni à Mme de Souza*, Groningen, Drukkerij de Waal, 1949, 136 p.
- ORSINI, Dominique. « L'écriture féminine à l'épreuve d'une articulation topique : mariage contrarié et justification du récit de vie dans les romans de madame Méheust et de madame de Tencin », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 217-229.
- ORTNER, Sherry B. « Is female to male as nature is to culture ? », Michelle Rosaldo Zimbalist et Louise Lamphere (dir.), *Woman, Culture, and Society*, Stanford, 1974, p. 67-87.
- PIAU-GILLOT, Colette. « Savoir et pouvoir des femmes : modernité de la pensée des romancières francophones à la fin du siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1996, vol. 348, p. 1445-1448.
- RAY, William. « The necessary other. The dialogical structure of the self », dans *Story and history. Narrative authority and social identity in the eighteenth-century French and English novel*, Oxford, Blackwell, 1990, p. 188-196.

SILVER, Marie-France. « Le roman féminin des années révolutionnaires », *Eighteenth Century Fiction*, 1994, vol. 6, n° 4, p. 309-326.

STEINBRÜGGE, Lieselotte. « Le concept de "nature féminine" dans le discours philosophique et littéraire du dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1992, vol. 304, p. 743-745.

----- « Qui peut définir les femmes ? L'idée de la "nature féminine" au siècle des Lumières », *Dix-Huitième Siècle*, 1994, n° 26, p. 333-348.

----- *The Moral Sex. Woman's Nature in the French Enlightenment*, Oxford, PU Oxford, 1995, 157 p.

STEWART, Joan Hinde. *Gynographs: French Novels by Women of the Late Eighteenth Century*, Lincoln, PU Nebraska, 1993, 251 p.

----- « The novelists and their fictions », Samia Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 197-211.

TROUILLE, Mary. « Eighteenth-century amazons of the pen », Roland Bonnel & Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 341-369.

WILSON, Arthur M. « "Treated like imbecile children": The Enlightenment and the status of women », Paul Fritz et Richard Morton (dir.), *Woman in the 18<sup>th</sup> Century and Other Essays*, Toronto, Hakkert, 1976, p. 89-104.

WILWERTH, Evelyne. *Visages de la littérature féminine*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1987, 244 p.

WOLFGANG, Aurora. « Furiously Female. Constructing the Feminine Voice in Eighteenth Century French Fiction », Thèse, Université de New York, 1993.

----- *Gender and Voice in the French Novel, 1730-1782*, Aldershot, Ashgate, 2004, 204 p.

ZAWISZA, Elisabeth. « Le jeu masculin/féminin dans *Les Liaisons dangereuses* de Laclos et *L'Histoire d'Ernestine* de Mme Riccoboni », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 257-269.

## 5. ÉTUDES DIVERSES

ANSART, Guillaume. « Love, pleasure and subjectivity in eighteenth century French novel », *Eighteenth-Century Studies*, 2002-2003, vol. 36, p. 270-275.

- ARIÈS, Philippe et DUBY, Georges (dir.). *Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, coll. « l'Univers historique », 1985, vol. 3.
- BELL, David A. « The public sphere, the state, and the world of Law in eighteenth century France », *French Historical Studies*, 1992, vol. 17, n° 4, p. 912-934.
- BÉRENGUIER, Nadine. « Unfortunate couples, adultery in four eighteenth-century French novels », *Eighteenth-Century Fiction*, 1991-1992, vol. 4, p. 331-350.
- « L'infortune des alliances. Contrat, mariage et fiction au dix-huitième siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1995, vol. 329, p. 271-408.
- BERGLUND-NILSSON, Brigitta. « Mme Leprince de Beaumont, Mme d'Épinay, Mme de Genlis et l'éducation des filles au 18<sup>e</sup> siècle », Outi Merisal et Teija Natri (dir.), *Actes du 13<sup>e</sup> Congrès des Romanistes Scandinaves*, Jyväskylä, Publication de l'Institut des Langues romanes et classiques de l'Université de Jyväskylä, 1998, p. 61-69.
- BERTHIAUME, Pierre. « Leçon d'amour », *Cahiers Prévost d'Exiles*, n° 10, 1994, p. 53-60.
- BLOCH, Jean. « The eighteenth century. Women writing, women learning », dans Sonya Stephens *A History of Women's Writing in France*, Cambridge, PU Cambridge, 2000, p. 84-101.
- « Knowledge as a source of virtue: changes and contrasts in ideas concerning the education of boys and girls in eighteenth-century France », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1983, vol. 216, p. 337-338.
- BRADY, Patrick. « From chaos to control. The subversive structure of desire », *Australian Journal of French Studies*, 2001, vol. 38, n° 1, p. 69-78.
- BREWER, John. « This, that and the other: public social and private in the seventeenth and eighteenth centuries », Dario Castiglione et Lesley Sharpe (dir.), *Shifting the Boundaries: Transformations of the Languages of Public and Private in the Eighteenth Century*, Exeter, UP Exeter, 1995.
- BROOKS, William S. « The representation of the family in Montesquieu and Rousseau », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1992, vol. 305, p. 1677-1681.
- BROUARD-ARENDS, Isabelle. « Le mariage dans la littérature française du 18<sup>e</sup> siècle. Révolution familiale et évolution sociale », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1992, p. 1706-1710.
- « Entre nature et histoire. Dire la maternité au siècle des Lumières », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, 1998, p. 233-239.

- BROUARD-ARENDS, Isabelle et PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle (dir.). *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, Rennes, PU de Rennes, coll. « Interférences », 2007, 377 p.
- BURRELL, Charlotte. « Le corps sensible dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle : ordonnances romanesques », *Littérales*, 1997, n° 20, p. 101-120.
- DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT, Jean Le Rond. « Amour », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 367-375.
- « famille », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 1, p. 1356.
- « mariage », dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 2, p. 786-790.
- « Passion » dans *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres ; mis en ordre et publié par M. Diderot et M. D'Alembert*, New York, Readex Microprint Corporation, 1969, vol. 2, p. 142-153.
- DUBOST, Jean-Pierre. « Le topos de la torture d'enfermement (XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle) », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 433-443.
- FASBENDER, Catherine. « La Sainte, la femme du monde et la bonne pâtissière. La destinée des femmes dans le roman français au 18<sup>e</sup> siècle », Thèse, Université de Princetown, 1992, 320 p.
- FAUCHÉRY, Pierre. *La Destinée féminine dans le roman européen du dix-huitième siècle*, Paris, A. Colin, 1972, 895 p.
- FEIN, Patrick L.-M. « The role of women in certain 18th century French libertin novels », *Studies on Voltaire and the 18<sup>th</sup> Century*, 1980, vol. 193, p. 1925-1932.
- « Women of Sensibility or Reason. The Function of the feminine Characters in the Novels of Marivaux, Diderot, Crébillon fils, Duclos and Laclos », Thèse, Harare, Université du Zimbabwe, 1987, 165 p.
- FLANDRIN, Jean-Louis. « Amour et mariage », *Dix-huitième siècle*, 1980, vol. 12, p. 163-176.
- FULCHIRON, Hugues. « La femme, mère et épouse dans le droit révolutionnaire »,

Marie-France Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution française*, Toulouse, Le Mirail, 1989, vol. 1, p. 377-386.

GALLOUËT, Catherine. « Le coup de foudre, ou les avatars de la différence sexuelle dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 319-334.

GHINGER, Carol Fay. « Alienation and the Quest for Self. The Powerful Heroine in Fiction », Thèse, Université du Colorado à Boulder, 1978, 305 p.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure. « L'amour interdit ou la femme entre "nature" et conditions féminines », Paul Viallaneix et Jean Ehrard (dir.), *Aimer en France 1760-1860*, Clermont-Ferrand, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1980, p. 147-157.

-----, « Fonctions de la femme du peuple dans le roman du dix-huitième siècle », *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, 1981, n° 5, p. 173-192.

GOLDBERG, Rita. *Sex and Enlightenment. Women in Richardson and Diderot*, Cambridge, PU Cambridge, 1984, p. 153-157.

GOUBIER-ROBERT, Geneviève. « Les ravissements de la vertu terrassée », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.) *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 457-464.

-----, « La Vertu à la mode. L'idée de vertu dans le roman français de 1761 à 1789 », Thèse, Lille, 1999, 475 p.

GOUJON, Jean-Paul. « Ironie, sentimentalité et pornographie au 18<sup>e</sup> siècle », Dolores Jiménez et Jean-Christophe Abramovici (dir.), *Éros volubile. Les métamorphoses de l'amour du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Desjonquères, 2000, p. 231-242.

GRIEDER, Josephine. « Kingdoms of women in French fiction of the 1780's », *Eighteenth Century Studies*, 1989-1990, vol. 23, p. 140-156.

GUILLOUARD, L. *Traité du contrat de mariage*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1888, tome 1.

HABERMAS, Jürgen. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (traduit de l'allemand par Marc B. de Launay), Paris, Payot, [1978] 1993, 322 p.

HARTMANN, P. « Le motif du viol dans la littérature romanesque du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Travaux de littérature*, 1994, n° 7, p. 223-244.

HOFFMANN, Paul. « Sur le thème de la révolte de la femme dans quelques romans du 18<sup>e</sup> siècle français », *Romanische Forschungen*, 1987, vol. 99, n° 1, p. 19-34.

-----, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Genève, Slatkine, 1995,

621 p.

JAQUIER, Claire. « Farouches vertus. Peur et désir chez quelques héroïnes de roman au 18<sup>e</sup> siècle », Jacques Berchtold et Michel Porret (dir.), *La Peur au 18<sup>e</sup> siècle. Discours, représentations, pratiques*, Genève, Droz, 1994, p. 135-151.

----- *L'Erreur des désirs. Romans sensibles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Payot, 1998, 240 p.

LAFON, Henri. « Espace privé, espace public dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle », Philippe Hamon (dir.) *Littérature et architecture*, Rennes, PU de Rennes, 1988, p. 65-73.

----- « De "l'entreprise" au "crime" : romanciers, romancières et le topos du viol », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 295-306.

LANDES, Joan B. *Women and the Public Sphere in the Age of the French revolution*, Ithaca, PU Cornell, 1988, 276 p.

LANNES, Xavier. « Le 18<sup>e</sup> siècle : l'évolution des idées », dans *Renouveau des idées sur la famille*, Paris, PUF, 1954, p. 34-49 .

LE BRUN, Jacques. « Résurgences au dix-huitième siècle de la question du pur amour », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1989, vol. 265, p. 1242-1245.

LEE, Vera. *Love and Strategy in the Eighteenth-Century French Novel*, Cambridge, Mass. Schenkman Books, 1986, 146 p.

LE RIDANT, P. *Code matrimonial ou Recueil des Édits, Ordonnances et Déclarations sur le mariage*, avec un dictionnaire des décisions les plus importantes sur cette matière, Paris, Herissant, 1766.

LETZTER, Jacqueline. *Intellectual Tacking: Questions of Education in the Works of Isabelle de Charrière*, Amsterdam, Rodopi, 1998, 217 p.

LOY, J.R. « Love – vengeance in the late eighteenth-century French novel », *L'Esprit Créateur*, 1963, n° 3, p. 157-166.

MARTIN, Christophe. « De la théorie du *moment* à l'hypothèse du viol : romanciers et romancières face à un topos romanesque jusqu'à *La Nouvelle Héloïse* », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 307-317.

----- *Espaces du féminin dans le roman français du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2004, 527 p.

MCDONALD, Christie. « Débats éthiques. Notes sur la reproduction chez Rousseau et

- Sade », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, 1998, p. 307-320.
- MAILHOS, Georges. « Esthétique et idéologie au XVIII<sup>e</sup> siècle : la vertu, les Lumières et la raison », *Bulletin du Musée Ingres*, 1989, n° 61-62, p. 83-86.
- MASSEAU, Didier. « Les folles par amour dans le roman français à la veille de la Révolution », René Démoris et Henri Lafon (dir.), *Folies romanesques au siècle des Lumières*, Paris, Desjonquères, 1998, p. 214-224.
- MAY, Gita. *De Jean-Jacques Rousseau à Mme Roland. Essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, Genève, Droz, 1964, 273 p.
- MAZA, Sarah. « Women, the bourgeoisie, and the public sphere: response to Daniel Gordon and David Bell », *French Historical Studies*, 1992, vol. 17, n° 4, p. 935-950.
- MELANÇON, Benoît (dir.), *L'Invention de l'intimité au siècle des Lumières*, Paris, Littérales, 1995, n° 17, 129 p.
- MIEGE, Bernard. « À propos de la formation de l'espace public aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles », *Recherches et travaux*, 1995, vol. 48, p. 177-188.
- NOIZET, Pascale. *L'Idée moderne d'amour. Entre sexe et genre : vers une théorie du sexologème*, Paris, Kimé, 1996, 257 p.
- NORBERG, Kathryn. « The libertine whore. Prostitution in French pornography from Margot to Juliette », Lynn Hunt (dir.), *The Invention of Pornography. Obscenity and the Origins of Modernity, 1500-1800*, New York, Zone Books, 1993, p. 225-252.
- NOSBAUM, Nathalie. « Le mariage dans le roman français du 18<sup>e</sup> siècle de Challe à Louvet de Couvray. Une solution au conflit entre individu et société ? », Marie-Odile Bernez (dir.), *Le Couple au 18<sup>e</sup> siècle. Réalités et représentations*, Dijon, PU Dijon, coll. « Kaléidoscopes », 2001, p. 115-124.
- OUTRAM, Dorinda. « Le langage mâle de la vertu : woman and the discourse of the French Revolution », Peter burke et Roy Porter (dir.), *The Social History of Languages*, Cambridge, PU Cambridge, 1987, p. 120-135.
- PERKINS, Jean A. « Love, marriage and sex in eighteenth-century France », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1988, vol. 256, p. 283-296.
- PERRET, Pierre. *Les Contrats de mariage sous l'Ancien régime*, Bourg-en-Bresse, Maison de la vie associative, Recherches et études généalogiques de l'Ain, 1993, 73 p.
- PIAU-GILLOT, Colette. « Lectures des héroïnes dans le roman à la fin du 18<sup>e</sup> siècle », Jan Herman et Paul Pelckmans (dir.), *L'Épreuve du lecteur : livres et lectures dans le roman d'Ancien régime*, Paris, Peeters, 1995, p. 396-406.

- « Violences et mariage à la fin du siècle des lumières », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 393-403.
- PILON, Edmond. *La Vie de famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, G. Crès, 1923, 96 p.
- RIVARA, Annie. « Malheur à celle qui rit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2000, vol. 100, p. 1297-1310.
- ROGERS, Adrienne. « Women and the Law », Samia Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 33-48.
- ROSNER, Anna Jill. « Le Refus du mariage dans la littérature féminine française (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle) », Thèse, Université de Toronto, 2002.
- ROTH, Suzanne. « Quelques figures féminines dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle », Kamel Gaha (dir.), *Être dix-huitièmiste aujourd'hui ? Actualité et didactique des Lumières*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 1998, p. 183-199.
- ROULSTON, Christine. « Choix et accomplissement dans le discours sur le mariage de la fin du 18<sup>e</sup> siècle », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, 1998, p. 185-194.
- *Virtue, Gender, and the Authentic Self in Eighteenth-Century Fiction. Richardson, Rousseau and Laclos*, Gainesville, PU de Floride, 1998, 231 p.
- RUSTIN, Jacques. « Le Vice et la vertu dans le roman français du 18<sup>e</sup> siècle, de Manon à Julie 1731-1761 », Thèse d'état, Lille, 1973.
- SHERMAN, Carol L. « C'est l'insuffisance de notre être qui fait naître l'amitié. Women's friendships in the enlightenment », *Women in French Studies*, 1999, n° 7, p. 57-65.
- SILVER, Marie-France. « La femme, le mariage et la sexualité dans trois utopies de la période révolutionnaire », Jean Ferrari et Alberto Postigliola (dir.), *Égalité, uguaglianza*, Rome, Napoli : Liguori, 1990, p. 804-808.
- SIMMONS, S. « Héroïne ou figurante ? La femme dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle en France », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1980, vol. 193, p. 1918-1924.
- SIREY, Jean-Baptiste. *Œuvres de Pothier : annotées et mises en corrélation avec le code civil et la législation actuelle* par B. Bugnet, Paris, Marchal, Billard et Cie, 1883.
- SONNET, Martine. *L'Éducation des filles au temps des Lumières* (préface de Daniel Roche), Paris, du Cerf, 1987, 354 p.
- SPINK, John S. « "Sentiment", "sensible", "sensibilité". Les mots, les idées, d'après les

“moralistes” français et britanniques du début du 18<sup>e</sup> siècle », *Zagadnienia Rodzajów Literackich*, 1977, vol. 20, n° 1, p. 33-47.

- THOMAS, Ruth P. « The death of an ideal. Female suicides in the eighteenth century French novel », Samia I. Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 321-332.
- « “... et je puis dire que je suis mon ouvrage”. Female survivors in the eighteenth-century French novel », *The French Review*, 1986, vol. 60, n° 1, p. 7-19.
- « Twice victims. Virtuous widows in the eighteenth-century French novel », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1989, vol. 266, p. 433-449.
- TIMMERMANS, Linda. *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Champion, 2005, 967 p.
- TRAER, James F. « Sacrament and contract: Catholic doctrine and royal authority over marriage and the family », dans *Marriage and the Family in Eighteenth-Century France*, Ithaca, PU Cornell, 1980, p. 22-48.
- TRÉNARD, Louis. « La famille et la femme dans l'ancienne France », *L'information historique*, 1981, n° 43, p. 234-240.
- VILA, A. C. « Beyond sympathy: vapors, melancholia, and the pathologies of sensibility in Tissot and Rousseau », *Yale French studies*, 1997, n° 92, p. 88-101.
- VISELLI, Santé A. « La mort de l'héroïne dans le roman du 18<sup>e</sup> siècle, de Montesquieu à Sénac de Meilhan », Colette Piau-Gillot (dir.), *Le Dénouement romanesque du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Côté-Femmes, 1993, p. 204-220.
- WAHL, Elizabeth Susan. « "L'Amour galant" and "tendre amitié": love and friendship outside the bonds of marriage », dans *Invisible Relations. Representations of Female Intimacy in the Age of Enlightenment*, Stanford, PU Stanford, 1999, p. 75-130.
- WELLMAN, Kathleen. « Physicians and philosophes: physiology and sexual morality in the French Enlightenment », *Eighteenth-Century Studies*, 2002, vol. 35, n° 2, p. 267-277.

## VIII. ÉTUDES DES ŒUVRES

### A. ÉTUDES SUR LA PRODUCTION FÉMININE

#### **Catherine Chaussin d'Hurly, marquise de Belvo**

COURT, Jules-Victor de, « Lettres galantes de deux dames de notre temps », dans *Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes (XV<sup>e</sup> siècle-1900)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1960, p. 566.

GAUTHIER, Marthe, *Chaussin: maison féodale de Bourgogne-Franche-Comté depuis le XI<sup>e</sup> siècle et ses alliances et devenir*, Yzeure, Imprimeries réunies, 1980, 201 p.

NICOLLE, Jean, « Les soeurs Ducrest », dans *Madame de Pompadour et la société de son temps*, Paris, Albatros, 1980, p.184-204.

#### **Françoise Albine Puzin de la Martinière Benoist**

CRAGG, Olga B. « Courants et contre-courants dans le roman des Lumières. *Célianne* de Benoît », *Lumen*, 1997, vol. 16, p. 103-112.

#### **Jacqueline-Aimée, Mlle Brohon**

VIATTE, Auguste. « Une visionnaire au siècle de Jean-Jacques. Mlle Brohon », *Revue des questions historiques*, 1923, vol. 98, p. 336-344.

#### **Isabelle de Charrière**

BÉRENGUIER, N. « From Clarens to Hollowpark. Isabelle de Charrière's quiet revolution », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 1991, vol. 21, p. 219-243.

CHABUT, Marie-Hélène. « L'instance narrative au masculin et au féminin (et au neutre ?) dans la fiction d'Isabelle de Charrière », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 205-216.

DIACONOFF, Suellen. « Le discours du désir et de la sexualité dans les *Lettres neuchâteloises* », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU de Laval, 1998, p. 115-124.

DIDIER, Béatrice. « La femme à la recherche de son image. Madame de Charrière et l'écriture féminine dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1980, vol. 193, p. 1981-1988.

JENSEN, Katharine Ann. « Mirrors, Marriage, and Nostalgia. Mother-Daughter Relations in Writings by Charrière and Elisabeth Vigée-Lebrun », *Tulsa Studies in Women's Literature*, 2000, vol. 19, n° 2, p. 285-313.

KARMAKAR, Medha Nirody. « L'amitié féminine dans les oeuvres d'Isabelle de Charrière et de Marceline Desbordes-Valmore », *Cincinnati Romance Review*, 1996, vol.15, p. 134-143.

LETZTER, Jacqueline. « Charrière's *Sainte Anne* or a woman's wayward quest for knowledge », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 1998, vol. 26, p. 209-230.

- MALL, Laurence. « Perdues dans les détails. *Les Lettres de Mistriss Henley* et l'écriture de la désintégration », *Orbis litterarum*, 1997, vol. 52, p. 178-193.
- OZOUF, Mona. « Madame de Charrière. Isabelle ou le mouvement », dans *Les Mots des femmes : essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995, p. 53-84.
- SAMSON, Guillemette. « Les couples dans quelques œuvres de Mme de Charrière (1740-1805) », Marie-Odile Bernez (dir.), *Le Couple au 18<sup>e</sup> siècle. Réalités et représentations*, Dijon, PU de Dijon, coll. « Kaléidoscopes », 2001, p. 103-114.
- STAROBINSKI, Jean. « Les *Lettres écrites de Lausanne* de Mme de Charrière : inhibition psychique et interdit social », Werner Krauss (dir.), *Roman et Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, p. 130-151.
- TREMBLAY, Isabelle, « Bonheur et intimité dans quatre romans d'Isabelle de Charrière », *Women in French Studies*, vol. 15, 2007, p. 23-38.
- VISSIÈRE, Isabelle. « Une intellectuelle face au mariage : Belle de Zuylen », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 273-296.
- WENT-DAOUST, Yvette (dir.). *Isabelle de Charrière : de la correspondance au roman épistolaire*, Amsterdam, Rodopi, 1995, 140 p.
- , « Madame de Charrière et l'impératif du mariage », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU de Laval, 1998, p. 173-183.
- Isabelle de Charrière. Éducation, création, réception* (sous la direction de Suzan van Dijk, Valérie Cossy, Monique Moser-Verrey, Madeleine van Strien-Chardonneau), Amsterdam / New York, Rodopi, 2006, 320 p.
- Une Européenne : Isabelle de Charrière en son siècle* (sous la direction de Doris Jakubec et Jean-Daniel Candaux avec la collaboration d'Anne-Lise Delacrétaiz), Neuchâtel, Gilles Attinger, 1994, 353 p.
- Marie Sophie Ristaud Cottin**
- CABRAL, Patricia. « *Claire d'Albe*, roman de la passion. Le chantage ou la subversion de la "rhétorique tendre" », *Ariane*, 1995, vol. 13, p. 29-43.
- CALL, Michael J. « Measuring up: infertility and "plénitude" in Sophie Cottin's *Claire d'Albe* », *Eighteenth-Century Fiction*, 1995, vol. 7, p. 185-201.
- CASTEL-CAGARRIGA, G. « Le roman de Mme Cottin », *Revue des Deux Mondes*, mai-juin 1960, p. 120-137.
- CUSSET, Catherine. « Sophie Cottin ou l'écriture du déni », dans *Romantisme*, 1992, n° 77, p. 25-31.

----- « Rousseau's legacy: glory and femininity at the end of the eighteenth century. The cases of Sophie Cottin and Elisabeth Vigée-Lebrun », Roland Bonnel & Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 401-418.

GAULMIER, Jean. « Sophie et ses malheurs ou le Romantisme du pathétique », *Romantisme*, 1972, n° 3, p. 3-16.

GORSSE, Pierre de. « Sophie, romancière oubliée. Elle rêva le bonheur et mourut désenchantée », *Historia*, 1976, vol. 353, p. 107-113.

PRATT, T. M. « The widow and the crown: Mme Cottin and the limits of neoclassical epic », *British Journal for Eighteenth-Century Studies*, 1986, vol. 9, p. 197-203.

ROSSARD, Janine J. « Passions et tensions pudiques dans *Claire d'Albe* », dans *Pudeur et romantisme*, Paris, Nizet, 1982, p. 15-23.

SPENCER, Samia I. « Reading in pairs : *La Nouvelle Héloïse* and *Claire d'Albe* », *Romance Languages Annual*, 1995, vol. 7, p. 166-172.

**Anne-Louise Morin Dumesnil Élie de Beaumont**

MERLANT, Joachim. « Exemples de quelques romans d'analyse aux environs de 1760 : Mme Élie de Beaumont », *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine [1905] 1970, p. 16-31.

**Claire Rose Louise Bonne de Coetnempren de Kersaint, duchesse de Duras**

BERTRAND-JENNINGS, C. « Condition féminine et impuissance sociale. Les romans de la duchesse de Duras », *Romantisme*, 1989, n° 63, p. 39-50.

BISSIÈRE, Michèle. « Union et désunion avec le père dans *Ourika* et *Édouard* », *Nineteenth Century French Studies*, 1994, vol. 23, p. 316-323.

MERLANT, Joachim. « Le roman d'analyse de 1804 à 1830 : Mme de Duras », dans *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine [1905] 1970, p. 301-315.

**Louise Florence-Pétronille de Tardieu d'Esclavelles, marquise d'Épinay**

CAVILLAC, Cécile. « Objets et mise en scène du quotidien dans l'*Histoire de madame de Montbrillant* », Christophe Martin et de Catherine Ramond (dir.), *Lumières : Esthétique et poétique de l'objet au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, PU Bordeaux, 2005, p. 93-107.

CAZENOBÉ, Colette. « Émilie contre Julie. Une querelle sur la bonne mort au siècle des Lumières », Jean-Pierre Landry (dir.), *La mort du héros dans la littérature française*, Lyon, C.E.D.I.C., 1997, p. 119-138.

----- « *L'Histoire de Madame de Montbrillant*. Un laboratoire de formes

romanesques », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1996, vol. 96, n° 2, p. 229-245.

DAVISON, Rosena. « Mme d'Épinay's contribution to girls' education », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 219-242.

HOFFMANN, Paul. « L'histoire de madame de Montbrillant ou l'école de la femme », *Revue des sciences humaines*, 1963, p. 161-172.

NEMETH-BADESCU, Sanda. « Louise d'Épinay : les mémoires de l'amour et de l'écriture », *Dalhousie French Studies Special Issue*, 2005, vol. 70, p. 113-128.

PARKER, Alice. « Epinay's account of female epistemology and sexual politics », *The French Review*, 1981-1982, vol. 55, n° 1, p. 43-51.

TROUILLE, Mary. « Women's autobiography in eighteenth-century France. The emergence of a feminine voice in d'Épinay's *Mme de Montbrillant* », Von Michaela Holdenried (dir.), *Geschriebenes Leben. Autobiographik von Frauen*, E. Schmidt, 1995, p. 109-118.

----- « La femme mal mariée. Mme d'Épinay's challenge to *Julie* and *Émile* », *Eighteenth-Century Life*, 1996, vol. 20, n° 1, p. 42-66.

WEINREB, Ruth Plaut. « Mothers and daughters in French fiction. Épinay's *Histoire de Mme de Montbrillant* », *Degré Second*, 1987, vol. 11, p. 1-9.

----- « Emilie or *Émile* ? Madame d'Épinay and the education of girls in eighteenth-century France », Frederick M. Keener et Susan E. Lorsch (dir.), *Eighteenth-Century Women and the Arts*, Westport, Greenwood Press, 1988, p. 57-66.

**Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis**

DE GREGORIO CIRILLO, Valeria. « La représentation de la séduction dans *Mademoiselle de Clermont* », *Miti e linguaggi della seduzione*, 1996, p. 289-299.

DIACONOFF, Suellen. « Feminized virtue. Politics and poetics of a new pedagogy for women », *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, 1997, vol. 46, p. 121-136.

GROSPERRIN, Bernard. « Un manuel d'éducation noble *Adèle et Théodore* de Genlis », *Cahiers d'histoire*, 1974, vol. 19, n° 4, p. 343-352.

KRIEF, Huguette. « Madame de Genlis et le roman troubadour », *La Licorne*, 1982, n° 6, p. 313-333.

MERLANT, Joachim, « Le roman d'analyse de 1804 à 1830 : Mme de Genlis », *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine, [1905] 1970,

p. 292-301.

MOERS, Ellen. « Educating heroism: governess to governor », dans *Literary Women*, Garden City, Doubleday, 1976, p. 211-242.

NAUDIN, Marie. « Une avocate des mères célibataires et des enfants naturels, Mme de Genlis », *Kentucky Romance Quarterly*, 1983, vol. 30, n° 4, p. 348-358.

RAAPHORST, Madeleine R. « Adèle versus Sophie. The well-educated woman of madame de Genlis », *Rice University Studies*, 1978, vol. 64, n° 1, p. 41-50.

WALKER, Lesley H. « Producing feminine virtue: strategies of terror in writings by madame de Genlis », *Tulsa Studies in Women's Literature*, 2004, vol. 23, p. 213-236.

**Olympe de Gouges (dame Aubry)**

COULET, Henri. « Sur le roman d'Olympe de Gouges *Le Prince philosophe* », Marie-France Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution*, Toulouse, Le Mirail, 1989, p. 273-279.

**Françoise d'Issembourg-d'Happoncourt de Graffigny**

ADAMS, D.J. « The *Lettres d'une Péruvienne* nature and propaganda », *Forum for Modern Language Studies*, 1992, vol. 28, n° 2, p. 121-129.

ALTMAN, Janet Gurkin. « Making room for "Peru" : Graffigny's novel reconsidered », Joan DeJean, Catherine Lafarge, Philip R. Stewart (dir.), *Dilemmes du roman*, Stanford, Anma Libri, 1989, p. 33-47.

-----, « A woman's place in the enlightenment sun. The case of Graffigny », *Romance Quarterly*, 1991, vol. 38, n° 3, p. 261-272.

BRIGNOLI, Laura. « Les *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny ou les (in)fortunes de la communication », *Francofonia*, 1998, vol. 18, n° 35, p. 49-68.

DOBIE, Madeleine. « "Langage inconnu". Montesquieu, Graffigny and the writing of exile », *The Romantic Review*, 1996, vol. 87, n° 2, p. 209-224.

-----, « The subject of writing. Language, epistemology and identity in the *Lettres d'une Péruvienne* », *The Eighteenth Century*, 1997, vol. 38, p. 99-117.

FOURNY, Diane. « Language and reality in Françoise de Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* », *Eighteenth-Century Fiction*, 1991-1992, vol. 4, n° 3, p. 221-239.

GELFAND, Elissa, SWITTEN, Margaret. « Gender and the rise of the novel », *French Review*, 1988, vol. 61, n° 3, p. 443-453.

GRAYSON, Vera L. « Écrire son identité. La genèse des *Lettres d'une Péruvienne* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2000, n° 4, p. 33-40.

- GURKIN ALTMAN, Janet. « Graffigny's epistemology and the emergence of third-world ideology », Elizabeth C. Goldsmith (dir.), *Writing the Female Voice. Essays on Epistolary Literature*, Boston, PU Northeastern, 1989, p. 172-202.
- HILGER, Stephanie M. « Comment peut-on être Péruvienne ? Françoise de Graffigny, a strategic femme de lettres », *College Literature*, Spring 2005, vol. 32, n° 2, p. 62-82.
- HOFFMANN, Paul. « Les *Lettres d'une Péruvienne*, un projet d'autarcie sentimentale », dans *Vierge du Soleil / Fille des Lumières. La Péruvienne de Mme de Graffigny et ses suites*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 1989, p. 49-76.
- HOGSETT, Alice Charlotte. « Graffigny and Riccoboni on the language of the woman writer », Frederick M. Keener et Susan E. Lorsch (dir.), *Eighteenth-Century Women and the Arts*, Westport, Greenwood Press, 1988, p. 119-127.
- KAPLAN, Marijn S. « Epistolary silence in Françoise de Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* (1747) », *Atlantis: A Women's Studies Journal*, 2004, vol. 29, n° 1, p. 106-112.
- KIEBUZINSKI, Ksenya. « Female autonomy vs male authority. A reading of Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* and Diderot's *La Religieuse* », Vincent Desroches et Geoffrey Turnovsky (dir.), *Auteur, Autorité*, Columbia, PU de Columbia, 1995, p. 126-137.
- KNAUFF, Barbara. « Figures of female alienation. The use of periphrasis in *Lettres d'une Péruvienne* », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 1997, vol. 26, p. 125-138.
- MCARTHUR, Elizabeth. « Devious narratives: refusal of closure in two eighteenth century epistolary novels », *Eighteenth-Century Studies*, 1987, vol. 21, n° 1, p. 1-20.
- MESCH, Rachel L. « Did women have an Enlightenment ? Graffigny's Zilia as female "Philosophe" », *The Romanic Review*, 1998, vol. 89, n° 4, p. 523-537.
- MILLER, Nancy K. « The knot, the letter, and the book: Graffigny's Peruvian Letters », dans *Subject to Change. Reading Feminist Writing*, New York, Columbia University Press, 1988, p. 125-162.
- O'NEAL, John C. « An exemplary yet divergent text : Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* », dans *The Authority of Experience : Sensationist Theory in the French Enlightenment*, PU Pennsylvanie, 1996, p. 124-146.
- ROBB, Bonnie Arden, « The easy virtue of a Peruvian princess », *French Studies*, 1992, vol. 46, n° 2, p. 144-159.
- ROSSET, François. « Les nœuds du langage dans les *Lettres d'une Péruvienne* », *Revue d'histoire littéraire de la France*, nov-déc 1996, vol. 96, n° 6, p. 1106-1127.

ROTH, S. « Zilia, plaisir d'être ou de connaître ? », dans *Vierge du Soleil / Fille des Lumières. La Péruvienne de Mme de Graffigny et ses suites*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 1989, p. 77-92.

ROULSTON, Christine. « Seeing the other in Mme de Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* », *Eighteenth-Century Fiction*, 1997, vol. 9, n° 3, p. 309-326.

SCHNEIDER, Jean-Paul. « Les *Lettres d'une Péruvienne* : roman ouvert ou roman fermé ? », Groupe d'étude du XVIII<sup>e</sup> siècle (dir.), *Vierge du Soleil, fille des Lumières. La Péruvienne de Mme de Graffigny et ses suites*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 1989, p. 7-43.

----- « Désir dispersé, désir réfléchi. Des *Lettres persanes* aux *Lettres Péruvienne*, la difficile appréhension de l'Autre dans le couple des Lumières », Marie-Odile Bernez (dir.), *Le Couple au 18<sup>e</sup> siècle. Réalités et représentations*, Dijon, PU de Dijon, coll. « Kaléidoscopes », 2001, p. 141-150.

SHERMAN, Carol L. « Love's rhetoric in *Lettres d'une Péruvienne* », Henry G. Freeman (dir.), *Strategies of Rhetoric*, Columbia, PU South Carolina, 1992, p. 28-36.

UNDANK, Jack. « Graffigny's room of her own », *French Forum*, 1988, n° 13, p. 297-318.

WELTMAN-ARON, Brigitte. « Violence to woman, woman as violence: Prévost's *Histoire d'une Grecque moderne* and Graffigny's *Lettres d'une Péruvienne* », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 347-357.

#### **Barbara-Juliana von Vietinghof Krüdener**

GRETCHA-NAIA, Elena. « Mme de Krüdener : un brouillon de *Valérie* », *Dix-Huitième Siècle*, 2000, vol. 32, p. 343-350.

KOHLER, Pierre. « *Valérie* ou maîtres et imitateurs de Mme de Krüdener », *Bulletin de l'Institut national genevois*, 1922-1923, n° 45, p. 193-222.

LE BRETON, André. « *Claire d'Albe – Valérie* », dans *Le roman français au XIX<sup>e</sup> siècle : Avant Balzac*, Paris, Boivin, 1901, p. 90-113.

MERLANT, Joachim. « Mme de Krüdener – *Valérie* », *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine [1905] 1970, p. 167-191.

#### **Charlotte-Marie-Anne Charbonnier de La Guesnerie**

COULET, Henri. « Forme et signification de la sensibilité dans les romans de Charlotte de la Guesnerie », Franco Piva (dir.), *La Sensibilité dans la littérature française au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier érudition, 1998, p. 163-181.

#### **Jeanne-Marie Leprince de Beaumont**

DEGUISE, Alix. « Mme Leprince de Beaumont : conteuse ou moraliste ? », Roland

Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 155-182.

REBSTOCK, Barbara Marie. « La Multiple image : les romans de Marie-Jeanne Leprince de Beaumont », Thèse, Université de Georgetown, 1982, 323 p.

**Marguerite de Lussan**

CUFF, Doris A. « Introduction à une étude sur Marguerite de Lussan et le roman historique au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1936, vol. 43, p. 1-19.

**Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz Montolieu**

STEWART, Joan Hinde. « Sensibility with irony: madame de Montolieu at the end of an era », *Kentucky Romance Quarterly*, 1978, vol. 25, n° 4, p. 481-489.

**Madeleine de Puisieux**

SILVER, Marie-France. « Mme de Puisieux ou l'ambition d'être femme de lettres », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 183-202.

PELLISSON, Maurice. « Une femme moraliste au dix-huitième siècle : Mme de Puisieux », *Revue pédagogique*, 1910, p. 201-218.

**Marie-Jeanne de Heurles Laboras de Mezières Riccoboni**

ANDRÉ, Arlette. « Le féminisme chez Madame Riccoboni », *Studies on Voltaire and the 18th century*, 1980, vol. 193, p. 1988-1995.

BOSTIC, Heidi. « Sexual education as enlightenment in Riccoboni's *Lettres de Mistriss Fanni Butlerd à Mylord Charles Alfred* and *Histoire du Marquis de Cressy* », *Women in French Studies*, 2004, vol. 12, p. 32-44.

BOUSTANI, Carmen. « L'écriture-corps dans les *Lettres de Mistriss Butlerd* de Mme Riccoboni », Jan Herman et Paul Pelckmans (dir.), *L'épreuve du lecteur. Livres et lectures dans le roman d'Ancien Régime*, Paris, Peeters, 1995, p. 328-338.

CARRELL, Susan Lee. « Les derniers avatars d'une formule fictive », dans *Le soliloque de la passion féminine ou Le Dialogue illusoire*, Tübingen, Narr-Paris, Place, 1982, p. 91-105.

CAZENOBÉ, Colette. « Le féminisme paradoxal de Madame Riccoboni », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1988, vol. 88, n° 1, p. 23-45.

CHARRIER-VOZEL, Marianne. « Mme Riccoboni, de l'amour de la passion à la passion de l'écriture », *La Licorne*, 1997, vol. 43, p. 117-127.

CHARRIER-VOZEL, Marianne. « "Tout l'enfer est dans mon lit" : le désir au féminin selon Mme Riccoboni », *Women in French Studies*, 2003, p. 91-99.

- DEMAY, Andrée. *Marie-Jeanne Riccoboni : ou de la pensée féministe, chez une romancière du 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Pensée universelle, 1977, 64 p.
- FLAUX, M. « Madame Riccoboni : une idée du bonheur au féminin au siècle des Lumières », Thèse, Paris III, 1991.
- HECKENDORN COOK, Elizabeth. « Going public : the letter and the contract in Fanni Butlerd », *Eighteenth-Century Studies*, 1990, vol 24, n° 1, p. 21-45.
- HOCHGESCHWENDER, Ludwig. « Une révolte féminine – Une femme révoltée. Mme Riccoboni's *Lettres de mistriss Fanni Butlerd* », *Romanistische zeitschrift für Literaturgeschichte*, 1988, vol. 12, p. 87-102.
- HUNT, Joan. « Marriage, death, and money in the writings of Riccoboni », *Dalhousie French Studies*, 2002, vol. 59, p. 21-31.
- JOUBERT, Lucie. « *Lettres de Milady Juliette Catesby* de Marie-Jeanne Riccoboni : lecture d'une délinquance », *Tangence*, n° 47, mars 1995, p. 56-68.
- KAPLAN, Marijn S. « (Substitute) Motherhood in two novels by Marie Jeanne Riccoboni », *Women in French Studies*, 2005, p. 180-186.
- LANSER, Susan. « Plot, voice, and narrative: *Juliette Catesby's* twice-told tale », Frederick M. Keener et Susan E. Lorsch (dir.), *Eighteenth-Century Women and the Arts*, Westport, Greenwood Press, 1988, p.129-139.
- MERLANT, Joachim. « Exemples de quelques romans d'analyse aux environs de 1760 : Mme Riccoboni », *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine [1905] 1970, p. 1-16
- PIAU, Colette. « L'écriture féminine ? À propos de Riccoboni », *Dix-Huitième Siècle*, 1984, n° 16, p. 369-386.
- SOL, Antoinette. « The second time around. Marriage and remarriage in Riccoboni and La Guesnerie », *Eighteenth-Century Life*, 2002, vol. 26, n° 2, p. 53-68.
- STEWART, Joan Hinde. *The Novels of Mme Riccoboni*, Chapel Hill, Studies in the Romance Languages and Literatures, 1976, 154 p.
- THOMAS, Ruth P. « Marriage as theatre in the novels of Mme Riccoboni », *Dalhousie French Studies*, 2001, vol. 56, p. 125-132.
- Adélaïde Marie Émilie Filleul de Souza (Madame de Flahaut)**
- KARMAKAR, Medha Nirody. « Narrative transvestism and male/female friendship in Souza's *Adèle de Sénange* », *Women in French Studies*, 1996, n° 4, p. 40-49.
- LOUICHON, Brigitte. « Lire *Adèle de Sénange* de Madame de Souza. Point de vue masculin, point de vue féminin », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 403-415.

MERLANT, Joachim. « Le roman d'analyse de 1804 à 1830 : Mme de Souza », *Le Roman personnel de Rousseau à Fromentin*, Genève, Slatkine, [1905] 1970, p. 276-292.

PELCKMANS, Paul. « Adèle de Sénange ou les intermittences du sentiment », *Neue philologische Mitteilungen*, 1992, vol. 93, p. 366-373.

STEWART, Joan Hinde. « La lettre et l'interdit », *The Romanic Review*, 1989, vol. 80, n° 4, p. 521-528.

#### **Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin**

COULET, Henri. « Expérience sociale et imagination romanesque dans les romans de Mme de Tencin », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1994, vol. 46, p. 31-51.

DECOTTIGNIES, Jean. « Roman et revendication féminine d'après les *Mémoires du comte de Comminge* », dans *Roman et Lumières au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions sociales, 1970, p. 311-320.

-----, « Les romans de Madame de Tencin : fable et fiction », dans *La Littérature des Lumières en France et en Pologne : esthétique, terminologie, échanges : actes du colloque franco-polonais / organisé par l'Université de Wrocław et l'Université de Varsovie en collaboration avec l'Institut de recherches littéraires de l'Académie polonaise des sciences*, Warszawa, Panstwowe Wydawnictwo Nankowe, 1976, p. 249-264.

JONES, Shirley. « Madame de Tencin : an eighteenth-century novelist », Eva Jacobs (dir.), *Women and Society in Eighteenth-Century France : Essays in Honour of John Stephenson Spink*, Londres, Athlone Press, 1979, p. 207-217.

LEBORGNE, Érik. « Loi morale et inhibition dans les *Mémoires du comte de Comminge* de Tencin », *Revue des sciences humaines*, 1999, n° 254, p. 151-167.

LOUETTE, Patricia. « Quelques aspects de la singularité féminine chez Mme de Tencin. Les coulisses de la vertu », Shirley Jones Day (dir.), *Writers and Heroines. Essays on Women in French Literature*, Bern, Lang, 1999, p. 131-146.

NOSBAUM, Nathalie. « Les romans-mémoires du 18<sup>e</sup> siècle, entre mondanité et intimité », *Cahiers Saint-Simon*, 2001, vol. 29, p. 23-29.

PARKER, Alice. « Madame de Tencin and the "mascarade" of female impersonation », *Eighteenth Century Life*, 1985, vol. 9, n° 2, p. 65-77.

SAREIL, Jean, « Le salon de Madame de Tencin », dans *Les Tencin. Histoire d'une famille au dix-huitième siècle d'après de nombreux documents inédits*, Genève, Droz, 1969, p.215-243.

#### **Gabrielle-Suzanne Barbot de Villeneuve**

COULET, Henri. « Les noces de la bête », dans *Le génie de la forme. Mélanges de*

*langue et littératures offerts à Jean Mourot*, Nancy, PU de Nancy, 1982, p. 309-318.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure. « La Belle ou la bête ? Mme de Villeneuve, la méconnue », Roland Bonnel et Catherine Rubinger (dir.), *Femmes savantes et femmes d'esprit. Women Intellectuals of the French Eighteenth Century*, New York, Peter Lang, 1994, p. 99-128.

HUBERT, Judd D. « A reactionary feminist novelist : Gabrielle de Villeneuve », *L'Esprit créateur*, automne 1989, vol. 29, n° 3, p. 65-75.

## B. ÉTUDES SUR LA PRODUCTION MASCULINE

### Restif de la Bretonne

HOFFMANN, Paul. « Restif gynographe », *Travaux de linguistique et de littérature*, 1978, vol. 16, n° 2, p. 35-47.

### Jacques Cazotte

HOUPPERMANS, Sjef. « Magie et désir dans *Le Diable amoureux* », dans *Lectures du désir. De Madame de Lafayette à Régine Detambel et de Jean de La Fontaine à Jean Échenoz*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p. 55-69.

### Robert Challe

FORNO, Lawrence J. « Challe's portrayal of women », *The French Review*, 1974, vol. 47, n° 5, p. 865-873.

GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure. « L'image de la femme dans le roman au début du 18<sup>e</sup> siècle. *Les Illustres Françaises* de Challe », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1972, vol. 42, n° 2, p. 259-271.

----- « L'ambiguïté chez Challe. Mystère féminin ou erreur humaine », dans *Aufsätze zum 18. Jahrhundert in Frankreich. Hrsg. Von Hans-Joachim Lope*, Bern, 1979, p. 127-149.

----- « La géométrie passionnelle des *Illustres Françaises* », Michèle Weil-Bergougnoux (dir.), *Séminaire Robert Challe de Montpellier*, Montpellier, 1995, p. 85-99.

HUNTING, Claudine. *La Femme devant le « tribunal masculin » dans trois romans des Lumières – Challes, Prévost, Cazotte*, New York, Peter Lang, 1987, 244 p.

POPIN, Jacques. « Poétique du roman : *Les Illustres Françaises* », Thèse, Lille, 1985.

WEIL, Michèle. *Robert Challe romancier*, Genève, Droz, 1991, 340 p.

### Claude Crébillon

BRABANT, Roger. « La machine infernale ou le jeu de l'amour selon Crébillon », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1994, vol. 94, n° 2, p. 198-220.

LABBÉ, François. « Femme, initiation et vérité romanesque dans *Les Égaréments du cœur et de l'esprit* de Crébillon et *Les Confessions du Comte \*\*\** de Duclos », *Lendemains*, 1979, vol 4, n° 16, p. 113-120.

STURM, Ernest. *Crébillon fils ou la science du désir*, Paris, Nizet, 1995, 146 p.

TERRASSE, Jean. « La rhétorique amoureuse dans *Les Égaréments du cœur et de l'esprit* », Roger L. Emerson, Gilles Girard et Roseann Runte (dir.), *L'Homme et la nature*, London, Publié par la Faculté d'éducation de l'Université de Western Ontario, 1982, vol. 1, p. 21-29.

VÀZQUEZ, Lydia. « *Le Sopha* et ses conséquences. Succès d'une esthétique de l'intimisme », Jean Sgard (dir.), *Songe, illusion, égarement dans les romans de Crébillon*, Grenoble, ELLUG, 1996, p. 79-92.

### **Denis Diderot**

ADAMS, Tracy. « Suzanne's fall. Innocence and seduction in *La Religieuse* », *Diderot Studies*, 1998, vol. 27, p. 13-28.

BLUM, Carol, « Diderot and the Problem of Virtue », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1972, vol. 87, p. 167-179.

CHABUT, Marie-Hélène. « Female as other. The subversion of the canon through female figures in Diderot's work », *Diderot Studies*, 1998, vol. 27, p. 57-66.

CONROY, Peter V., Jr. « Gender issues in Diderot's *La Religieuse* », *Diderot Studies*, 1991, vol. 24, p. 47-66.

CUSSET, Catherine. « Suzanne ou la liberté », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1996, p. 23-39.

DUCHESNEAU, François. « Diderot et la physiologie de la sensibilité », *Dix-Huitième Siècle*, 1999, vol. 31, p. 195-216.

EDMISTON, William Frederick. « Sacrifice and innocence in *La Religieuse* », *Diderot Studies*, 1978, vol. 19, p. 67-84.

FAVRE, Robert. « Le bonheur dans *La Religieuse* », C. Biondi, C. Imbroscio, M.-J. Latil, N. Minerva, C. Pellandra, A. Sfragaro, B. Soubeyran, P. Vecchi (dir.), *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises*, Genève, Droz, 1995, p. 61-65.

HUMPHRIES, Jefferson. « The eighteenth century reinvents virtue. A reading of Diderot's *Bijoux indiscrets* », *French Forum*, 1989, vol. 14, p. 31-41.

KRYSSING-BERG, Ginette. « L'image de la femme chez Diderot », *Revue romane*, 1985, vol. 20, n° 1, p. 98-109.

MARKIEWICZ, Susanna. « The Question of Feminine Liberty in the Writings of

- Diderot », Thèse, Stanford University, 1973, 293 p.
- MARTINEZ, Michel. « Images de femmes dans l'œuvre de Diderot », Francisco Lafarga (dir.), *Diderot*, Barcelone, PU Barcelone, 1987, p. 27-39.
- MAUZI, Robert. « Les rapports du bonheur et de la vertu dans l'œuvre de Diderot », *Cahiers de l'Association Internationale des Études françaises*, 1961, p. 255-268.
- MORTIMER, Armine Kotin. « La sexualité dans *La Religieuse*. Dialogues de sourds », Olga B. Cragg (dir.), *Sexualité, mariage et famille au 18<sup>e</sup> siècle*, Québec, PU Laval, 1998, p. 125-133.
- NIKLAUS, Robert. « Diderot and women », Eva Jacobs (dir.), *Woman and Society in Eighteenth-Century France*, Londres, Athlone Press, 1979, p. 69-83.
- PERKINS, Jean A. « Diderot's concept of virtue », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1963, vol. 23, p. 77-91.
- RIZK, Samir. « La contestation des valeurs sociales dans *La Religieuse* de Diderot », *SubStance*, 1972, p. 51-56.
- RUBINGER, Catherine. « Convent and harem. Mirror images of oppression in *La Religieuse* and *Lettres persanes* », *Atlantis. A Woman's Studies Journal*, 1987, vol. 13, n° 1, p. 78-86.
- RYAN, Monica Daniel. « Search for Identity in Diderot's *La Religieuse* », Thèse, Université de Utah, 1986, 193 p.
- SAINT-AMAND, Pierre. « Reproducing motherhood. Diderot's *La Religieuse* », *Literature and Psychology*, 1989, vol. 35, n° 4, p. 27-43.
- SÉGUIN, Jean-Pierre. « Les *Bijoux indiscrets* discours libertin et roman de la liberté ? », François Moureau et Alain-Marc Rieu (dir.), *Eros philosophe. Discours libertins des Lumières*, Paris, Champion, 1984, p. 41-55.
- SMITH, K.E. « The confinement of women and the struggle for autonomy in Richardson and Diderot », Georges Lamoine (dir.), *Nature, droit, justice*, Toulouse, Le Mirail, 1991, p. 195-209.
- SOUVIRON, Marie. « De la condition féminine selon Diderot ou de la difficulté d'être philosophe et père d'une fille », dans *Hommages à Suzanne Roth*, Dijon, A.B.D.O., 1994, p. 149-162.
- THOMAS, Ruth P. « Montesquieu's harem and Diderot's convent. The woman as prisoner », *French Review*, vol. 52, n° 1, p. 36-45.
- Choderlos de Laclos**  
 ALEXANDRIAN, Sarane. « Choderlos et l'esthétique du mal », dans *Les Libérateurs de l'amour*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 107-125.

- BURRELL, Margaret. « Manipulative women. The marquise de Merteuil and Sagan's Cécile », *New Zealand Journal of French Studies*, 1989, vol. 10, p. 18-27.
- CONROY jr., Peter V. « Male bonding and female isolation in Laclos's *Les Liaisons dangereuses* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1989, vol. 267, p. 253-271.
- CORNILLE, Jean-Louis. « Le facteur du désir », dans *L'Amour des lettres ou le contrat déchiré*, Mannheim, Lehrstuhl Romanistik, 1986, p. 66-85.
- COWARD, D.A. « Laclos et la sensibilité », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1972, vol. 87, p. 235-251.
- DUNN, Susan. « Education and seduction in *Les Liaisons dangereuses* », *Symposium*, 1980, vol. 34, n° 2, p. 125-137.
- FLORENNE, Tristan. « Figures de l'amour dans *Les liaisons dangereuses* », *Littérature*, 1985, n° 60, p. 48-55.
- , *La rhétorique de l'amour dans Les Liaisons dangereuses. Cécile Volanges ou la lettre dévoilée*, Paris, SEDES, 1998, 84 p.
- HOFFMANN, Paul. « Aspects de la condition féminine dans *Les Liaisons dangereuse* de Choderlos de Laclos », *L'information littéraire*, 1963, vol. 15, n° 2, p. 47-53.
- KANAVAGH, Thomas M. « Educating women. Laclos and the conduct of sexuality », Nancy Armstrong et Leonard Tennenhouse (dir.), *The Ideology of Conduct. Essays on Literature and the History of Sexuality*, New York, Methuen, 1987, p. 142-159.
- LEVY, Francine. « Beaumarchais, Laclos et la condition de la femme », *The Hebrew University Studies in Literature*, 1978, vol. 6, n° 2, p. 273-293.
- MARLAN, Dawn. « The seducer as friend. The disappearance of sex as a sign of conquest in *Les Liaisons dangereuses* », *Publications of the Modern Language Association of America*, 2001, vol. 116, p. 314-328.
- MERCIER, Roger. « Les personnages des *Liaisons dangereuses* et le regard d'autrui », dans *Missions et démarches de la critique* (mélanges offerts au Professeur J.A. Vier), Paris, Klincksieck, 1973, p. 673-681.
- RAAPHORST, Madeleine. « Choderlos et l'éducation des femmes au 18<sup>e</sup> siècle », *Rice University Studies*, 1967, vol. 53, n° 4, p. 33-41.
- ROUSSEL, Roy. « *Les Liaisons dangereuses* and the myth of the understanding man », dans *The Conversation of the Sexes. Seduction and Equality in Selected 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> Century Texts*, Oxford, PU Oxford, 1986, p. 94-123.
- ROUSSEL, Roy. « The project of seduction and the equality of the sexes in *Les Liaisons*

*dangereuses* », *Modern Language Notes*, 1981, vol. 96, p. 725-745.

VUARNET, Jean-Noël. « Massacre des femmes », *La Nouvelle Revue française*, 1977, vol. 298, p. 85-91.

WAGNER, Geoffrey. « Madame de Merteuil. Woman as sexual object. With a coda on *La cousine Bette* », *Five for Freedom. A study of Feminism in Fiction*, Londres, Allen and Unwin, 1972, p. 63-102.

**Pierre Marivaux**

ADAM, D.J. « Society and self in *Le Paysan parvenu* », *Forum for Modern Language Studies*, 1978, vol. 14, p. 378-386.

ALLISON, Jenene J. « Ennobling woman. Social legitimacy won and lost in *La Vie de Marianne* », Magdy Gabriel Badir et Vivien Bosley (dir.), *Le Triomphe de Marivaux*, Edmonton, PU Alberta, 1989, p. 69-81.

CROCKER, Lester G. « Portrait de l'homme dans *Le Paysan parvenu* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1972, vol. 87, p. 253-276.

DESVIGNES, Lucette. « La formation du couple chez Marivaux », Marie-Odile Bernez (dir.), *Le Couple au 18<sup>e</sup> siècle : réalités et représentations*, Dijon, PU Dijon, coll. « Kaléidoscopes », 2001, p. 83-89.

DIDIER, Béatrice. « Parole et féminité dans *La Vie de Marianne* », Gérald Antoine (dir.), *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérald Antoine*, Nancy, PU Nancy, 1984, p. 223-229.

DOBIE, Madeleine. « Violence à l'origine, violence et identité dans *La Vie de Marianne* », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 303-311.

GAUDRY-HUDSON, Christine Marie Marcelle. « À la recherche d'un discours féminin dans *La Vie de Marianne* de Marivaux », Thèse, Université de la Caroline du Nord à Chapel Hill, 1986, 209 p.

----- « L'absence au féminin ou le statut de la femme marivaudienne », *Études françaises*, 1991, vol. 27, n° 2, p. 35-41.

GEFFRIAUD ROSSO, Jeannette. « Montesquieu, Rousseau et la féminité, de la crainte à l'angélisme », *Studi francesi*, 1981, vol. 25, n° 75, p. 482-489.

HAAC, Oscar A. « Marivaux de l'utopie à la perspective du moraliste », Roger Lathuillère (dir.), *Langue, littérature du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup> siècle. Mélanges offerts à Frédéric Deloffre*, Paris, Sedes, 1990, p. 415-421.

HILL, Emita B. « Sincerity and self-awareness in the *Paysan parvenu* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1972, vol. 88, p. 735-748.

LEVIN, Lubbe. « Masque et identité dans *Le Paysan parvenu* », *Studies on Voltaire and*

*the Eighteenth Century*, 1971, vol. 79, p. 177-192.

MATUCCI, Mario. « Sentiment et sensibilité dans l'œuvre romanesque de Marivaux », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1973, vol. 25, p. 127-139.

RAY, William. « The seduction of the self », dans *Story and history. Narrative Authority and Social Identity in the Eighteenth-Century French and English Novel*, Oxford, Blackwell, 1990, p. 105-132.

ROUBEN, C. « Marivaux et la libération sexuelle de la femme. Rêve utopique ou réalité de demain ? Le cas de Mme de Fécur dans *Le paysan parvenu* », *Les lettres romanes*, 1993, vol. 47, no 3, p. 161-168.

RUSSO, Elena. « Marivaux et l'éthique féminine de la sociabilité », *French Forum*, 1995, vol. 20, p. 165-192.

SALAÜN, Franck. « Marivaux et le devenir-femme. La généalogie des qualités féminines dans *La Vie de Marianne*, dans *Les Liaisons dangereuses* de Laclos et *L'Histoire d'Ernestine* de Mme Riccoboni », Suzan Van Dijk et Madelein van Strien-Chardonneau (dir.), *Féminités et masculinités dans le texte narratif avant 1800. La question du « gender »*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2002, p. 55-71.

STURZER, Felicia. « Names, origins and the female voice in Marivaux *La Vie de Marianne* », *Études de langue et littérature françaises*, 1990, vol. 27, p. 1-10.

THERRIEN, Madeleine. « La problématique de la féminité dans *La Vie de Marianne* », *Stanford French Review*, 1987, vol. 11, n° 1, p. 51-61.

TRAPNELL, William H. « Identité et sympathie chez Marivaux », Henri Coulet et Jean Ehrard (dir.), *Marivaux d'hier, Marivaux d'aujourd'hui* (sous la direction de), Paris, CNRS, 1991, p. 107-120.

WEBB, Shawncey. « Le plaisir, l'honneur et la vertu dans *Le paysan parvenu* », Geneviève Goubier-Robert (dir.), *Marivaux et les Lumières. L'homme de théâtre et son temps*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1996, p. 35-43.

WEINSTEIN, Arnold. « The self-made woman: *La vie de Marianne* », dans *Fictions of the Self 1550-1800*, Princeton, PU Princeton, 1981, p. 100-114.

### **Sébastien Mercier**

BASSANI, Frédéric. « La cité idéale chez Mercier et Rétif de La Bretonne », dans *Rétif de La Bretonne et la ville*, Strasbourg, PU Strasbourg, 1993, p. 37-57.

FORSSTRÖM, Riikka. *Possible Worlds. The Idea of Happiness in the Utopian Vision of Louis Sébastien Mercier*, Helsinki, SKS, 2002, 326 p.

**Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu**

- DURAND-SENDRAIL, Béatrice. « Les belles histoires. Féminisme de Montesquieu dans les *Lettres persanes* », *Romance Notes*, 1989-1990, vol. 30, no 1, p. 39-49.
- GEFFRIAUD-ROSSO, Jeannette. *Montesquieu et la féminité*, Pisa, Goliardica, 1977, 585 p.
- GOULEMOT, Jean. « Bonheur et désenchantement dans les *Lettres persanes* », C. Biondi, C. Imbroscio, M.-J. Latil, N. Minerva, C. Pellandra, A. Sfragaro, B. Soubeyran, P. Vecchi (dir.), *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises*, Genève, Droz, 1995, p. 107-112.
- KENSHUR, Oscar. « Virtue and defilement. Moral rationalism and sexual prohibitions in the *Lettres persanes* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2001, vol. 12, p. 69-111.
- KRA. « Montesquieu and Women », Samia I. Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, 1984, p. 272-284.
- MCALPIN, Mary. « Between men for all eternity. Feminocentrism in Montesquieu *Lettres persanes* », *Eighteenth-Century Life*, 2000, vol. 24, n° 1, p. 45-61.
- O'REILLY. « Montesquieu: anti-feminist », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 102, 1973, p. 143-156.
- PEDERSEN, John. « La liberté dans *Les Lettres persanes* », *Revue romane*, 1990, vol. 25, n° 2, p. 404-413.
- PUCCI, Suzanne. « Letters from the harem: veiled figures of writing in Montesquieu's *Lettres persanes* », Elizabeth C. Goldsmith (dir.), *Writing the Female Voice : Essays in Epistolary Literature*, Boston, 1989, p. 114-131
- ROGERS, Katherine. « Subversion of patriarchy in *Les Lettres persanes* », *Philological Quarterly*, 65, hiver 1986, p. 61-78.
- ROMANOWSKI, Sylvie. « La violence dans les *Lettres persanes* », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 295-303.
- TODOROV, Tzvetan. « Réflexions sur les *Lettres persanes* », *Romantic Review*, n° 74, 1983, p. 306-315.
- VERSINI, Laurent. « Le traité du bonheur de Montesquieu », C. Biondi, C. Imbroscio, M.-J. Latil, N. Minerva, C. Pellandra, A. Sfragaro, B. Soubeyran, P. Vecchi (dir.), *La Quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises*, Genève, Droz, 1995, p. 53-59.

**Abbé Prévost**

- BOSSIS, Mireille. « *Manon Lescaut – Leone Leoni*. La passion au masculin et / ou au

- féminin ? », Didier Coste et Michel Zéraffa (dir.), *Le Récit amoureux*, Paris, P.U.F, 1984, p. 71-85.
- BYRNE, Patrick. « The love of pleasure and love's pleasures, the honour of love and the love of honour. Contradictory values and their patterns of conflict in *Manon Lescaut* », *New Zealand Journal of French Studies*, 2003, vol. 24, n° 1, p. 19-36.
- CELLIER, Léon. « Manon et le mythe de la femme », dans *Parcours initiatiques*, Neuchâtel, PU de Grenoble, 1977, p. 95-102.
- DUQUAIRE, Alexandre. *Les Illusions perdues du roman. L'abbé Prévost à l'épreuve du romanesque*, Amsterdam et New York, Rodopi, 2006, 196 p.
- FORD, Mary Eliot. « Sensibility and Happiness in the Novels of the abbé Prévost », Thèse, Columbia University, 288 p.
- FRANCIS, Richard A. « Le *Cleveland* de Prévost : sensibilité ou critique de la sensibilité ? », Franco Piva (dir.), *La Sensibilité dans la littérature française au 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier érudition, 1998, p. 81-95.
- GILROY, James P. « Self-educated women in the novels of the abbé Prévost », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1992, vol. 302, p. 141-180.
- JOHNSON, Joe. « Philosophical reflection, happiness, and male friendship in Prévost's *Manon Lescaut* », *Studies in Eighteenth-Century Culture*, 2002, vol. 31, p. 169-190.
- JONES, Shirley. « Virtue, freedom and happiness in the *Histoire d'une Grecque moderne* », *Nottingham French Studies*, 1990, vol. 29, n° 2, p. 22-30.
- JONES, Shirley. « Présences et absences féminines dans les *Mémoires d'un homme de qualité* », Richard A. Francis et Jean Mainil (dir.), *L'abbé Prévost au tournant du siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, n° 11, p. 273-281.
- KÖRÖS, Aniko. « Prévost passionné. La passion de l'amour dans les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité* », *Acta romanica*, 2003, vol. 22, p. 105-113.
- MAGNOT, Florence. « Énonciation féminine et discours sur la passion dans *Les Mémoires et aventures d'un homme de qualité* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 2001, vol. 12, p. 383-391.
- RABINE, Leslie W. « History, ideology and femininity in *Manon Lescaut* », *Stanford French Review*, 1981, n° 5, p. 65-83.
- RASSON, Luc. « Le roman clivé. Femme et maîtrise dans *Manon Lescaut* », dans *Aufsätze zur Literaturgeschichte in Frankreich*, New York, Peter Lang, 1985, p. 75-92.
- ROSMORDUC, Paule. « De l'impossibilité d'être femme selon Prévost », Section de

littérature française de la Faculté de lettres et philosophie de Dijon (dir.), *Mélanges littéraires François Germain*, Dijon, 1979, p. 29-50.

SEGAL, Naomi. « Le non de la mère. Manon's resistance », *Nottingham French Studies*, 1990, vol. 29, n° 2, p. 12-21.

SGARD, Jean. « Le monde familial de Prévost », Richard A. Francis et Jean Mainil (dir.), *L'Abbé Prévost au tournant du siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, n° 11, p. 65-75.

WILHELM, Frank. « L'abbé Prévost, romancier de la sensualité et du féminisme », *Études romanes*, 1994, vol. 7, p. 1-22.

### **Jean-Jacques Rousseau**

BERCHTOLD, Jacques et ROSSET, François (dir.), *L'Amour dans La Nouvelle Héloïse. Texte et intertexte, Annales de la société Jean-Jacques Rousseau*, 2002, vol. 44, 527 p.

BLUM, Carol K. « Rousseau's concept of virtue and the French Revolution », Alfred J. Bingham and Virgil W Topazio (dir.), *Enlightenment Studies in Honour of Lester G. Crocker*, Oxford, The Voltaire Foundation, 1979, vol. 63, p. 29-48.

BOON, Jean-Pierre. « Tradition et modernité chez Rousseau. La thématique du bonheur », *The Romanic Review*, 1973, vol. 64, n° 1, p. 32-37.

BUTTRY, Dolores. « Earth mother or femme fatale ? Feminity as envisioned by Rousseau and Knut Hamsun », *Neophilologus*, 1988, vol. 72, p. 231-247.

CARROLL, M.G. « Morality and letters in *La Nouvelle Héloïse* », *Forum for Modern Language Studies*, 1977, vol. 13, p. 359-367.

CHARVET, John. « The idea of love in *La Nouvelle Héloïse* », Ralph A. Leigh (dir.) *Rousseau After Two Hundred Years*, Cambridge, PU Cambridge, 1982, p. 133-146.

DHIFAOUI, Arbi. « L'épistolaire et / ou la violence dans *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 357-367.

EFTHIMIDES, Vivian Grosswald. « Self and Society: Julie's Dilemma in *La Nouvelle Héloïse* », Thèse, Université de Columbia, 1980, 219 p.

EHRARD, Jean. « Le corps de Julie », dans *L'Invention littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle : fictions, idées, société*, Paris, PUF, [1980] 1997, p. 101-117.

EIGELDINGER, Marc. « Rousseau et le sentiment de la liberté », dans *Lumières du mythe*, Paris, PUF, 1983, p. 17-34.

FORNI ROSA, Guglielmo. « L'amour impossible. Passion et mariage dans *La Nouvelle Héloïse* », *Études sur Jean-Jacques Rousseau*, 1999, vol. 11, p. 235-242.

- FUCHS, Jeanne Thomas. *The Pursuit of Virtue. A Study of Order in La Nouvelle Héloïse*, New York, Peter Lang, 1993, 207 p.
- GAGNEBIN, Jean. « Les conditions du bonheur chez Rousseau », *Revue d'histoire et de philosophie religieuse*, 1975, vol. 55, p. 71-82.
- GILLET, Jean. « Jean-Jacques Rousseau et le Jardin d'Éden », dans *Le Paradis perdu dans la littérature française de Voltaire à Chateaubriand*, Paris, Klincksieck, 1975, p. 453-463.
- GIROU SWIDERSKI, Marie-Laure. « La dialectique de la condition féminine dans *La Nouvelle Héloïse* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1981, vol. 51, p. 98-115.
- HABIB, Claude. « Le silence de Wolmar. Religion et amour chez Rousseau », *Commentaire*, 1999, vol. 22, n° 85, p. 165-173.
- HAGSTRUM, Jean H. « *Émile*, the psychology of postponed sexuality. *La Nouvelle Héloïse*, intense friendship and romantic love. *The Confessions* », dans *Sex and Sensibility. Ideal and Erotic Love From Milton to Mozart*, Chicago, PU Chicago, 1980, p. 219-246.
- HALL, H. G. « The concept of virtue in *La Nouvelle Héloïse* », *Yale French Studies*, 1961-1962, n° 28, p. 20-33.
- HARTMANN, Pierre. « L'idée de vertu dans *La Nouvelle Héloïse* », dans *Le Contrat et la séduction. Essai sur la subjectivité amoureuse dans le roman des Lumières*, Paris, Champion, 1998, p. 212-214.
- HEILBRUNN, Benoît. « Soi-même par les autres. Bonheur privé et bonheur public chez Rousseau », dans *Jean-Jacques Rousseau, politique et nation*, Paris, Champion, 2001, p. 291-304.
- HOWELLS, R. J. « Désir et distance dans *La Nouvelle Héloïse* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 1985, vol. 230, p. 223-232.
- JOHNSTON, Guillemette. « The divided self in *La Nouvelle Héloïse* », *Studies on Voltaire and the eighteenth-century*, 1990, vol. 278, p. 277-286.
- JONES Jr, James F. *La Nouvelle Héloïse, Rousseau and Utopia*, Genève, Droz, 1977, 104 p.
- LECERCLE, Jean-Louis *Rousseau et l'art du roman*, Paris, A. Colin, 1969, 481 p.
- LELIÈVRE, R. « Julie d'Étanges ou la maternité frustrée », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1962, vol. 62, n° 3, p. 363-370.
- MERCKEN-SPAAS, Godelieve. « Some aspects of the self and the other in Rousseau and Sade », *Substance*, 1978, vol. 20, p. 71-77.

- MILLER, Nancy K. « Female sexuality and narrative structure in *La Nouvelle Héloïse* and *Les Liaisons dangereuses* », *Signs*, 1976, p. 609-638.
- OHAYON, Ruth. « Rousseau's *Julie* or the Maternal Odyssey », *CLL Journal*, 1986, vol. 30, p. 69-82.
- O'NEAL, John C. « Morality in Rousseau's public and private society at Clarens *La Nouvelle Héloïse* », *Revue de métaphysique et de morale*, 1984, vol. 89, n° 1, p. 58-67.
- OSMONT, Robert. « Rousseau and the idea of love », *Yale French Studies*, 1961-1962, vol. 28, p. 43-47.
- PIAU-GILLOT, Colette. « La misogynie de Rousseau », *Studies on Voltaire and the 18th Century*, 1983, vol. 219, p. 169-182.
- POMEAU, René. « Rousseau. La Révolution de la sensibilité », *Études sur Jean-Jacques Rousseau*, 1988, p. 7-23.
- ROBISCO, Nathalie-Barbara. « L'idée de vertu chez Rousseau et Robespierre », *Études sur Jean-Jacques Rousseau*, 1989, p. 27-53.
- SCANLAN, Timothy M. « The notion "paradis sur la terre" in Rousseau *La Nouvelle Héloïse* », *Nottingham French Studies*, 1974, vol. 13, n° 1, p. 12-22.
- SCHOSLER, Jorn. « La position sensualiste de Rousseau », *Revue romane*, 1978, vol. 13, p. 63-87.
- SPAAS, Lieve. « D'un Clarens à l'autre. Structures du désir sexuel dans *La Nouvelle Héloïse* », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, 1991, vol. 284, p. 73-82.
- TROUILLE, Mary. « The failings of Rousseau's ideals of domesticity and sensibility », *Eighteenth-Century Studies*, 1991, vol. 24, n° 4, p. 451-483.
- TROUSSON, Raymond. *Jean-Jacques Rousseau, bonheur et liberté*, Nancy, PU de Nancy, 1992, 160 p.
- *Jean-Jacques Rousseau : le deuil éclatant du bonheur*, Paris, Taillandier, 1988, tome 2, 550 p.
- VILLAVERDE, Maria José. « L'égalité dans *La Nouvelle Héloïse* », Ourida Mostefai (dir.), *Lectures de La Nouvelle Héloïse*, Ottawa, Association nord-américaine des études Jean-Jacques Rousseau, 1993, p. 73-84.
- WARCHOL, Jadwiga. « La rationalisation du mythe de l'amour et de la vertu envisagée à travers "les confidences féminines" dans les lettres d'Héloïse et de Julie », Krystyna Modrzejewska (dir.), *La femme dans la littérature française. Symbole et réalité*, Opole, PU d'Opole, 1999, p. 93-99.

- WEBB, Donald P. « Wolmar's "méthode" and the Function of Identity in *La Nouvelle Héloïse* », *The Romanic Review*, 1979, vol. 70, n° 2, p. 113-118.
- WEIGHTMAN, John. « The conflict of values in *La Nouvelle Héloïse* », dans *Forum for Modern Language Studies*, 1968, n° 4, p. 309-321.
- WELLS, Byron R. « Julie, ou la nouvelle Clarisse. L'amour, la vertu et la question du moi », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, 2002, vol. 44, p. 257-269.
- Marquis de Sade**
- DOBAY RIFELJ, Carol de. « Cendrillon and the ogre. Women in fairy tales and Sade », *The Romanic Review*, 1990, vol. 81, n° 1, p. 11-24.
- EHRARD, Jean. « Pour une lecture non sadienne de Sade. Mariage et démographie dans *Aline et Valcour* », Michel Camus et Philippe Roger (dir.), *Sade. Écrire la crise*, Paris, Belfond, 1983, p. 241-257.
- GARAGNON, Jean. « La sensibilité comme idéologie de substitution de la noblesse dans *Aline et Valcour* », *Studies on Voltaire and the 18th Century*, 1983, vol. 216, p. 174-177.
- HARTMANN, Pierre. « "Le bonheur tient à l'énergie des principes". Remarques sur les conceptions sadiennes du bonheur », Annie Becq, Charles Porset, Alain Mothu (dir.), *Littérature, histoire des idées, philosophie*, Paris, Champion, 1998, p. 235-246.
- LABORDE, Alice M. « The problem of sexual equality in sadean prose », Samia I. Spencer (dir.), *French Women and the Age of Enlightenment*, Bloomington, PU Indiana, 1984, p. 332-344.
- ROUSSEL, Jean. « L'"exotisme" et la violence chez Sade », Martine Debaisieux et Gabrielle Verdier (dir.), *Violence et fiction jusqu'à la Révolution*, Tübingen, Narr, 1998, p. 411-421.

**APPENDICE**

**TABLEAU 1**

**Relevé des bibliographies, des histoires de littérature et des dictionnaires**

R = un ou plusieurs romans de cette femme auteur sont recensés par cet ouvrage

Femme auteur	Croix	La Porte	Genlis	Briquet	Siefar	Sartori	Makward	Cioranescu	Conlon
ALBERT, Mlle d',					R			R	
AND(E)LA U, Marie Françoise Félicité Mauguet de Mézières du Crest, marquise de Saint Aubin, baronne d',				R	R				
ARCONVILLE, Marie-Geneviève Charlotte Thiroux présidente d'				R	R				
AUBRY Olympe de Gouges, Dame				R	R		R	R	
BEAUHARNAIS, Fanny Mouchard de Chaban comtesse de				R	R	R	R	R	
BECCARY, Mme de,				R	R	R		R	R
BELVO, Marquise de						R		R	
BENOIST, Françoise Albine Puzin de la Martinière,		R		R	R	R		R	
BROHON, Jacqueline-Aimée (Mlle)		R		R	R	R		R	

CHARRIER E, Isabelle de					R	R	R	R	
COTTIN, Maire Sophie Ristaud			R	R	R	R	R		
DURAS, Claire de						R	R		
ÉLIE DE BEAUMON T, Anne- Louise	R	R			R	R			R
ÉPINAY, Louise Florence- Pétronille de Tardieu d'Esclavelles marquise de				R	R	R	R	R	
FONTAINE S, Marie- Louise- Charlotte de Pelard de Givry comtesse de	R	R	R	R	R	R		R	R
GACON- DUFOUR, Marie- Armande- Jeanne d'Humières					R	R		R	
GENLIS, Caroline Stéphanie Félicité du Crest de Saint-Aubin comtesse de				R	R	R	R	R	R
GRA(F)FIG NY, Françoise d'Issembour g- d'Happoncou rt	R	R	R	R	R	R	R	R	R
GUESNERI E, Charlotte de la		R		R	R	R		R	R
GUICHARD , Mlle	R	R		R	R			R	

Éléonore									
KÉRALIO, Louise Félicité Guinement de		R				R		Marie- Françoise Abeille (mère de Louise Félicité)	
KRÜDENER , Barbara- Juliana von Vietinghof					R	R	R		
LEPRINCE DE BEAUMON T, Marie- Jeanne	R		R	R	R	R	R	R	R
LINTOT, Catherine Cailleau (Caillot), comtesse de		R		R	R			R	R
LUSSAN, Marguerite de	R	R	R	R	R	R		R	R
MALARME, Charlotte de Bournon comtesse de				R	R			R	R
MÉHEUST, Mme				R	R			R	R
MILLY, Mlle de		R		R	R			R	
MIREMONT , Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de,						R		R	
MONNET, Marie Moreau				R	R	R		R	R
MONTOLIE U, Élisabeth Jeanne Pauline Isabelle Polier de Bottens de Crousaz				R	R	R	R	R	R
PUISIEUX, Madeleine		R		R	R	R	R	R	R

Darsant de									
RICCOBON I, Marie- Jeanne de Heurles Laboras de Mezières,	R	R	R	R	R	R	R	R	R
ROBERT, Marie Anne de Roumier		R		R	R	R		R	R
SOUZA, Adélaïde Marie Émilie Filleul (Madame de Flahaut),				R	R		R	R	
TENCIN, Claudine- Alexandrine Guérin de,	R	R	R	R	R	R	R	R	R
VILLENEU VE, Gabrielle- Suzanne Barbot de	R	R		R	R	R	R	R	R

**TABLEAU 2**

**Catégorisation des romans à l'étude selon les trois modes de narration identifiés par Susan S. Lanser**

<b>Voix auctoriale</b>	<b>Voix personnelle</b>	<b>Voix privée</b>
Beauharnais 1780	Albert 1775	Andlau 1765
Bédacier 1699	Benoist 1781	Arconville 1763
Brohon 1755	Duras 1823	Beccary 1769
Charrière 1798	Duras 1824	Beccary 1781
Charrière 1799	Genlis 1783	Belvo 1761
Cottin 1801	La Guesnerie 1760	Charrière 1784
Fontaines 1726	Guichard 1752	Charrière 1788
Genlis 1798	Kéralio 1776	Cottin 1799
Genlis 1826	Krüdener 1803	Cottin 1803
Gouges 1792	Leprince de Beaumont 1756	Duras 1822
La Guesnerie 1782	Lussan 1725	Élie de Beaumont 1764
Lintot 1745	Méheust 1732	Épinay 1818
Malarme 1784	Méheust 1734	Gacon-Dufour 1788
Monnet 1779	Miremont 1766	Graffigny 1747
Montolieu 1786	Riccoboni 1764	La Guesnerie 1768
Puisieux 1753	Riccoboni 1765	Leprince de Beaumont 1756
Puisieux 1748	Robert 1762	Leprince de Beaumont 1765
Riccoboni 1758	Souza 1794	Malarme 1780
Riccoboni 1779-1780	Tencin 1747	Malarme 1780
Robert 1767	Tencin 1760	Milly 1768
Tencin 1739		Monnet 1787
Villeneuve 1734		Riccoboni 1786
Villeneuve 1752		Riccoboni 1757
Villeneuve 1753		Riccoboni 1759
		Riccoboni 1767
		Riccoboni 1771
		Riccoboni 1776
		Souza 1799

## TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	i
Sommaire	ii
<b>INTRODUCTION</b>	
Énoncé de la problématique	1
Présentation du corpus et portrait général des romancières	7
Programme	15
<b>PREMIÈRE PARTIE : DÉFINITION D'UNE MÉTHODE ET FONDEMENTS THÉORIQUES</b>	
<b>Chapitre I : Pour une sociologie du personnel romanesque féminin</b>	18
<b>Chapitre II : Comment définir le bonheur ?</b>	24
Regard politique	27
Approche sociale	28
Conception matérialiste	30
Du contrôle de soi au bonheur	31
<b>Chapitre III : Écriture féminine au siècle des Lumières</b>	
Mise en perspective de la question des femmes	33
Les conditions d'écriture ou les difficultés d'être romancière	37
Le roman, dépositaire d'un credo féminin ?	43
<b>DEUXIÈME PARTIE : CONDITION ET IDENTITÉ FÉMININE</b>	
<b>Chapitre IV : Mise en perspective des concepts de sexe, de genre et d'identité</b>	49
<b>Chapitre V : De la tutelle paternelle au joug conjugal ou les codes et les règles de la société patriarcale</b>	57
<b>Chapitre VI : Espace public et espace privé</b>	65
Sous l'emprise de la sphère privée	66
La culpabilité comme composante d'une condition en porte-à-faux	74
<b>Chapitre VII : Apologie de la coïncidence avec soi-même ou le bonheur de se construire une identité en accord avec son individualité</b>	
Défense et illustration des sentiments d'équilibre et d'unité	83
De la robe au rouge, marqueurs de l'individualité	89
Des bienfaits de l'illusion	97
De l'appropriation d'un espace nécessaire au bonheur	105
L'espace heureux de l'écriture	115
L'ironie composante d'un espace heureux	122

<b>Chapitre VIII : Éducation</b>	
Panegyrique d'un nouveau modèle pédagogique	131
L'expérience comme source de bonheur	138
Mère éducatrice, fille apprentie : la filiation de l'autonomie	147
<b>Chapitre IX : Mariage</b>	158
Détours, subterfuges et révolte ou tentatives de construction d'une existence heureuse	164
Les revers de l'incommunicabilité conjugale	175
De la solitude au bonheur	184
Le bonheur d'être mère	190
Du refus de se (re)marier au retrait du monde ou tentatives de libération	198

### **TROISIÈME PARTIE : DEVOIR ET VERTU**

<b>Chapitre X : De la vertu au bonheur</b>	
Définition de la vertu	217
L'héroïne vertueuse, un personnage heureux ?	220
Défense et illustration d'une vertu « avertie »	228

### **QUATRIÈME PARTIE : SENTIMENT, SENSATION ET SENSIBILITÉ**

<b>Chapitre XI : L'amitié entre femmes</b>	241
<b>Chapitre XII : L'amour</b>	
Mise en perspective de l'amour	259
Le paradoxe de la résistance	261
Amour et bonheur : un couple oxymorique ?	266
<b>Chapitre XIII : La sexualité</b>	
Du bonheur d'aimer au plaisir de se donner	289

### **CONCLUSION**

Redéfinir le couple marié	299
Réformer l'éducation	302
Rejeter les contraintes sociales	304
Promouvoir une vertu « avertie »	307
Consolider la solidarité féminine	308
Soumettre l'amour au bonheur	309

### **BIBLIOGRAPHIE**

Répertoires biographiques et bibliographiques	313
Corpus	314
Autres œuvres littéraires	319
Traité de morales	321
Textes féministes de l'époque	322
Correspondances	323
Théorie et critique	323

**APPENDICE**

Tableau 1 : Relevé des bibliographies, des histoires de littérature et des dictionnaires

364

Tableau 2 : Catégorisation des romans à l'étude selon les trois modes de narration  
identifiés par Susan S. Lanser

368